

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1938

COMITÉ DE RÉDACTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes.

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XII

JUILLET-DÉCEMBRE 1938





PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

1938

D'UN SCEAU D'HARAPPA A L'ANNEAU D'OR DE TIRYNTHE

Trop rares encore sont les occasions que les savants occupés à travailler sur la civilisation crétoise ont eues pour conférer les résultats de leurs études spéciales avec ce qui s'est révélé récemment en d'autres points, très distants, du monde antique.

Sur le sceau oblong reproduit ici (fig. 1-2), et qui provient d'Harappa dans le Pendjab[1], une scène appelle, *par deux fois*, des comparaisons avec l'imagerie connue en Crète et dans l'Égée. Ceci n'a pas été noté, sinon d'un côté, de l'autre au moins. Sans qu'on veuille tirer la moindre conclusion historique d'un tel rapprochement, il n'a pas paru inutile de le signaler ici à l'attention des historiens de la civilisation crétoise.

Il s'agit — comme l'écrit encore M. Kidar Nath Puri, conservateur du Musée de Mohen-jo-daro, à qui je dois l'empreinte photographiée[2] — d'une « scène particulièrement vivante du culte de la déesse-mère »[3] :

« On voit sur cette empreinte, signale l'auteur, dans le coin droit de l'avers, une figure féminine, la tête en bas, les jambes écartées, une plante sortant de sa matrice : c'est peut-être là un symbole de fertilité. — Sur le revers, figure une scène

---

1. Long. 0,047 ; haut., 0,013 à 0,014 ; épaiss. environ 0,01.
2. Je lui adresse ici mes meilleurs remerciements.
3. K. N. Puri, *La civilisation de Mohen-jo-daro*, 1938, p. 103 ; le sceau a été d'abord publié par Sir J. Marshall, *Mohen-jo-Daro and the Indus civilization*, 1931, I, p. 52, pl. 12, fig. 12 ; la représentation donnée là, au trait, n'est pas très nette, du moins pour certains détails.

qui représente très probablement un sacrifice humain. L'homme debout, une sorte de faucille à la main, va frapper la femme assise qui lève les bras dans une attitude de supplication. La même inscription figure sur les deux faces de l'empreinte. Les deux génies du revers sont probablement les officiants du culte de la déesse[1]. Cette identification d'un sacrifice humain doit être acceptée avec une extrême réserve,



Fig. 1. — Sceau d'Harappa : *avers*. *A gauche*, scène de mise à mort d'une femme (?). (Comparer les deux inscriptions du sceau : figure 2.)

car c'est la seule scène qui nous donne une indication de ce genre ».

Cette interprétation, qui, dans l'ensemble, ne s'écarte pas de celle de Sir John Marshall, s'accorde aussi assez exactement avec les indications visibles sur le document (fig. 1-2). J'ajouterai seulement quelques précisions ; a) *revers :* les deux « génies » ont la forme animale, et l'un d'eux, au bord gauche de la représentation, est nettement — ce que Sir John Marshall n'a pas vu — un démon (?) à crinière, du type dit « à carapace » en Crète. Il tient peut-être deux vases en forme de boule qui seraient des cruches (?) La « figure féminine » a dû être figurée ici *morte :* c'est pour cela qu'elle paraît avoir les jambes en l'air, la tête en bas ; on peut l'imaginer couchée sur le sol un peu comme la célèbre « Dormiente » de Malte ; l'objet

1. Les têtes sont de lions ou plutôt de tigres, observait Sir John Marshall, *l. l.*, p. 70 : il s'agit au vrai de « démons » du type dit « à carapace ».

qui sort d'elle n'est pas nécessairement une plante[1]; b) *avers :* parler de la « répétition de l'inscription » n'est pas tout à fait exact : il y a, en effet, un signe de moins à la fin qu'au revers[2]. Le personnage mâle qui est représenté près de la figure féminine assise (?) à terre, porte à la main gauche une sorte de panier ; la « femme » menacée, dont les formes ne sont pas soulignées, avait du moins, semble-t-il, une abondante



Fig. 2. — Sceau d'Harappa : *revers. A gauche*, les deux démons à tête léonine ; *au centre*, l'inscription ; *à droite*, la femme représentée renversée (déesse-mère ?).

chevelure, bien visible sur la figure donnée par Sir John Marshall, pl. XII, 12.

Ce qui est le plus sûr, et qui paraît indiscutable, est que la scène de gauche, au revers, représente sur le sceau d'Harappa deux « démons » animaux du type de ceux qui se montrent associés, à Our en Mésopotamie[3] et sur maintes représentations crétoises ou mycéniennes, à des scènes de libation à la déesse, ou d'entretien de la plante sacrée[4]. Où ont-ils eu leur origine ?

---

1. Cf. Sir John Marshall, *l. l.*, p. 52, qui signale une représentation comparable de Bhitâ (relief de terre-cuite de l'ancienne période Gupta), avec la déesse dans la même posture, et un lotus sortant de son col : *ASR.*, 1911-1912, pl. XXIII, 40. Pour la « Dormiente », cf. Ugolini, *Bollett. arte*, 1932, p. 573 sqq.

2. Sur l'écriture des sceaux de Mohen-jo-Daro, Harappa, etc., sur les rapprochements auxquels elle se prête, sur les discussions engagées à ce sujet, *cf.* notamment A. Foucher, *CRAI.*, 1938, p. 169-171.

3. Woolley, *The Sumerians*, p. 44, pl. XI.

4. R. Vallois, *REA.*, 28, 1926, p. 121 sqq. ; Ch. Picard, *RHR.*, C, 1929,

Sir Arthur Evans y a vu encore, en dernier lieu, des dérivations de la déesse-hippopotame Taourt (Thouéris), divinité égyptienne. M. Herkenrath propose plus récemment d'y reconnaître, au contraire, plutôt des personnages *masqués*[1]; il a cherché à distinguer, dans le lot des figurations, divers types, selon le degré de mélange des formes de l'animalité aux formes humaines : le « démon à carapace » ayant seul, dit-il, des pattes animales, addition de l'artiste (?) pour compléter l'effet. On ne pourra nier la possibilité, au moins, d'une dérivation asiatique, suggérée déjà sous réserves par Sir John Marshall[2].



Fig. 3. — Frise d'Assur-nazir-pal; Ninive : prêtres danseurs recouverts d'une peau de lion.

Quoi qu'il en soit de cette interprétation[3], notons qu'elle doit être appuyée par une autre représentation *asiatique*, intermédiaire : celle de la frise ninivite d'Assur-nazir-pal qu'a citée et reproduite Sir Arthur Evans lui-même, frise où figurent deux danseurs mâles recouverts

p. 48 sqq. ; Sir Arthur Evans, *Palace of Minos*, IV, 2, 1935, p. 392 sqq. ; surtout p. 431 sqq. ; p. 452 sqq. ; Sir John Marshall *Mohen-jo-Daro*, p. 70.

1. *AJA.*, XLI, 1937, 3, p. 411-423.

2. *Mohen-jo-daro*, p. 70 : il nie l'indépendance des thèmes, mais se refuse au vrai, à conclure sur la question d'origine : Ouest ou Est ?

3. Elle avait déjà été suggérée par A. B. Cook, *JHS.*, XIV, p. 82 sqq.

d'une peau de lion, et qui ont l'air, ainsi, d'avoir aussi une tête léonine[1] (fig. 3).

La nécessité (?) de l'hypothèse « égyptienne » (Taourt) avait été contestée précédemment[2]. Des génies placés face à face environnent la plante sacrée sur certaines intailles de la Crète centrale et de Vaphio[3], sur des plaques de verre des



Fig. 4. — Plaques de verre des tombes de Mycènes personnages à type de démons animaux : *a)* faisant la libation près de trépieds ; *b)* près de cippes-autels.

tombes de Mycènes[4] (fig. 4-5). On les connait aussi en Chypre, à Curion[5]. Il y a eu là, donc, un groupement traditionnel. Le grand cachet de Tirynthe a montré, d'autre part, ces personnages venant en longue procession devant la déesse assise[6] (fig. 6).

Hommes masqués ou « démons » — « faiseurs de pluie »

---

1. *Palace of Minos*, *l. l.*, p. 432, fig. 355 : Layard, *Monum. of Nineveh*, I, pl. 30 ; A. B. Cook, *Animal Worship*, *JHS.*, XIV, 1894, p. 81 sqq.
2. Ch. Picard, *Journ. Savants*, sept.-oct. 1936, p. 205.
3. *Palace of Minos*, p. 453, fig. 377-378.
4. *Ibid.*, p. 454-455, fig. 379-380.
5. *Ibid.*, p. 456-457, fig. 381-382.
6. *Ibid.*, p. 460, fig. 385.

dans les deux cas ! — ces officiants sont liés, en Crète aussi, au culte de la déesse-mère, celle que croient pouvoir reconnaître les indianistes, d'après des terres-cuites, sur le sceau d'Harappa[1]. Il est important, je crois, de les retrouver, non seulement *face à face* sur ce document, mais se tendant les mains, et dansant peut-être. Ainsi la magie proto-indienne du Pendjab et du Sind mettait en œuvre de telles cérémonies sacrées, à une date qu'il n'est pas aventureux de placer entre 3250 et 2750[2].



Fig. 5. — Plaque de verre d'une tombe de Mycènes : libation sur un tas de pierres.

Une analogie nouvelle s'établit donc — ne disons pas un lien historique ! — entre Indus et Crète ; et l'on verra ici que ce n'est peut-être pas le seul cas. De 1921 à 1935, tout en maintenant son hypothèse du rapport des « démons à carapace » avec Taourt[3], Sir Arthur Evans avait signalé lui-même par ailleurs (*Palace*, ch. 103) les affinités *asiatiques* des génies léonins : de Chypre à l'Étrurie, où ils ont été partout en rapport avec les « charmes » qui favorisaient la végétation, ils évoquent l'Orient, groupés le plus souvent héraldiquement *par paires*. On pourra supposer que l'Orient aussi leur avait déjà attribué le double rôle agraire

1. Sur son culte, cf. le chapitre de Mackay, dans *Mojenho-daro*, vers la fin du t. I.

2. Nous n'avons pas de représentation crétoise si ancienne : *lux ex Oriente.*

3. J'avais accepté moi-même cette analogie en 1930 : *Origines du polythéisme hellénique*, I, p. 48.

et funéraire qui les enrôlait au service de la déesse-mère[1] : soit qu'elle les accueillît en élevant vers eux — comme sur le grand anneau d'or de Tirynthe — le vase des libations ; soit qu'on les vît verser, face à face, comme à Mycènes, l'eau de leurs cruches rondes sur un *soros* funéraire (fig. 5).



Fig. 6. — Grand chaton de bague en or du Trésor de Tirynthe la libation devant la déesse-mère.

On doit bien marquer l'intérêt du sceau d'Harappa, qui donne, seul jusqu'ici aux Indes, une représentation susceptible d'être interprétée, nous dit-on, peut-être comme un sacrifice humain[2]. Mais s'agit-il bien d'un sacrifice *humain ?* Et si l'on admet — ce qui paraît légitime — le rapport des deux côtés de la plaquette, *d'après la quasi-répétition de l'ins-*

1. Sur le versement des eaux fécondantes, cf. Ch. Picard, *RHR.*, C, 1929, p. 54 sqq.

2. Pour le personnage du cylindre de Khafaje, époque de Jemdet-Nasr, où l'on a vu un « démon » (?) à tête de lion, marchant vers des chèvres en se couvrant de feuillages, cf. *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 90.

cription — ne pourrait-on penser à une scène de mise à mort rituelle, dans un culte agraire de la fécondité ? La femme menacée rappellerait ainsi les légendes élaborées plus tard en Grèce autour de Méduse-Gorgo, elle-même grande déesse préhellénique d'origine asiatique[1] ; autour de Persée, le héros à la *harpé*. L'homme (?) menaçant porte ici *la faucille*, voire peut-être la *kibisis* (?). Sans qu'on veuille trop insister sur ces analogies pourtant si étonnantes[2], il faut, en tout cas, relever

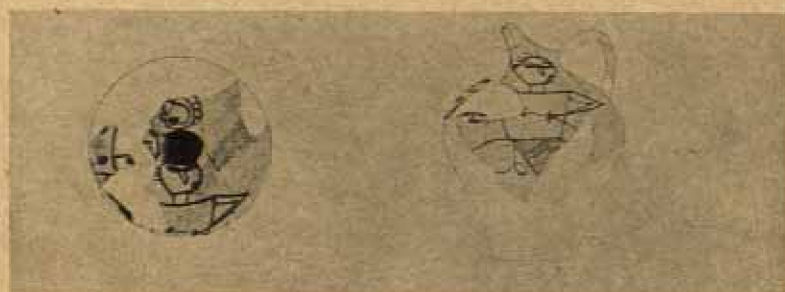


Fig. 7. — Œnochoé de Mallia (Crète), M. M. I
procession en l'honneur de la déesse-mère.

encore la ressemblance de la déesse aux jambes écartées avec celle qui a été figurée sur une œnochoé du M. M. I., trouvée dans une faille rocheuse de la Nécropole de Mallia, près de la grande enceinte funéraire de Katô-Chrysolakkos. Le document a été publié par M. P. Demargne[3] (fig. 7-8). Trois silhouettes avaient été représentées là : la plus complète

1. J'ai dit récemment ce que je pensais des interprétations si aventureuses de M. R. Hampe, à propos du mythe de Persée et de la Gorgone ; cf. *REG.*, 1938, I, p. 86-87.

2. Sur les sacrifices humains qui peuvent être associés au culte de la déesse-mère aux Indes, cf. Barth, *The religions of India*, p. 204 ; Sir John Marshall, *l. l.*, p. 52, n. 3. Un détail est à remarquer : du bas du corps de la femme qui paraît avoir été tuée naît un rameau ou un être : cf. aussi Chrysaôr et Pégase jaillissant à l'inverse *de la tête* de la Méduse *décapitée*.

3. *Mélanges Glotz*, I, p. 305 sqq.

paraît celle d'une déesse-mère portant la main à sa poitrine, et que visitaient deux adorants, semble-t-il ; elle était représentée nue, les jambes écartées, dans la pose indécente que des primitifs pouvaient prêter innocemment à une déesse de la fécondité ; le triangle qui prolonge le torse figure très certainement le sexe féminin, l'entrecroisement des lignes incisées

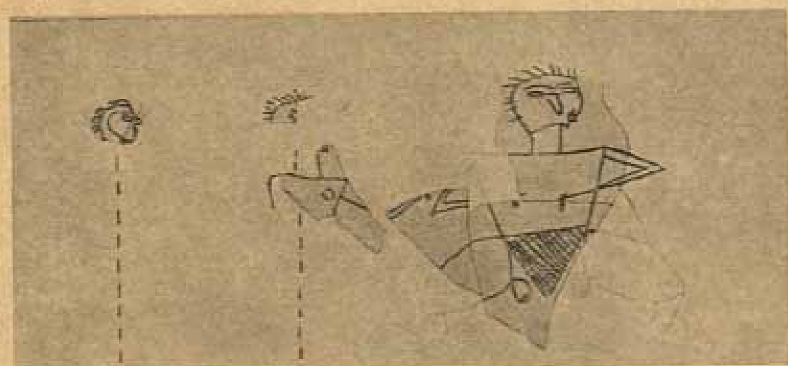


Fig. 8. — Œnochoé de Mallia, détail : la déesse-mère et les processionnaires.

y servant à rendre les poils du pubis : « Toute l'attitude est destinée, a écrit M. P. Demargne[1], à attirer l'attention sur les organes de maternité. » Sur le sceau d'Harappa, une indication comparable est donnée par le rameau végétal (?) qui a si bien l'air de sortir de la matrice[2].

M. P. Demargne avait justement montré les suites de la représentation crétoise du second millénaire, sur une terre-cuite d'Axos (VIe s.) et sur la *Gorgone* du char archaïque de Pérouse : là, la déesse à tête léonine, vêtue d'un *chiton* court, assise, les jambes écartées, saisit deux félins par le cou. Nous sommes toujours là dans le cycle d'une déesse-mère connue déjà aux deuxième et troisième millénaire en Mésopo-

---

1. *L. l.*, p. 308.
2. Ci-dessus, p. 5.

tamie[1], comme garante de la fécondité animale et végétale.

J'aurais peut-être hésité davantage à vouloir jeter ainsi en retour moi-même, par-dessus les siècles et les mers, de la Crète à l'Indus, le fil si ténu d'Ariane, si nous ne voyions pas que les indianistes militants, les premiers, n'ont guère répugné déjà à chercher des contacts de l'île de Minos à la vallée de l'Indus. Telle qu'elle se présente à nous, dès le troisième millénaire, la religion proto-indienne du Sind et du Pendjab, avant les Aryens[2], avait donné à la déesse-mère (déesse de l'arbre, à l'occasion) et à son parèdre masculin, prince des ascètes et seigneur des bêtes, prototype du Siva hindou, le rôle que la Crète, à son tour, attribuera à la déesse mère et à un dieu mâle, la déesse ayant été d'abord prépondérante. Cette religion de l'Inde comporte la dendrolâtrie et le culte des animaux[3] : elle a représenté sur des cachets une « femme-tigre » qui est comme un prototype de la Centauresse[4]. Elle a eu une légende qui se rapproche de celle de Gilgamesh et d'Eabani, venus jusqu'à la Méditerranée[5]. Elle a fait figurer sur ses sceaux — dix-huit au moins ont été retrouvés jusqu'ici en Mésopotamie, et l'un de ceux qu'on a recueillis à Our porte des signes cunéiformes, au lieu de l'inscription ordinaire en caractères de l'Indus[6] ! — le symbole du futur « griffon perse », cet « unicorne » indien (μονόκερως), dont les rêveries du Moyen Age occidental ont fait naître un jour la licorne[7]. On multiplierait le nombre des rapprochements possibles[8].

---

1. LEGRAIN, *Terracottas from Nippur*, pl. I-V.
2. K. N. PURI, *l. l.*, p. 100 sqq.
3. Sir John MARSHALL, *Mohen-jo-Daro*, p. 63 sqq.
4. K. N. PURI, *l. l.*, p. 107, fig. 10, n° 7 ; P. DEMARGNE, *BCH.*, 53, 1929, p. 117 sqq. ; G. DUMÉZIL, *Le Problème des Centaures.*
5. K. N. PURI, *l. l.*, p. 110 (d'après Sir John MARSHALL).
6. GADD, *Seals of ancient Indian style found at Ur : Proceedings of British Academy*, XVIII, 1933 ; Sir John MARSHALL, *Mohen-jo-Daro*, II, p. 413.
7. Sir John MARSHALL, *l. l.*, p. 68 ; cf. Ch. PICARD, *Bull. Inst. français archéol. orientale*, XXX, 1930, p. 220 (hybride connu aussi en Scythie et en Grèce, où on l'attribuait au pays des Arimaspes).
8. Cf. *Rev. arch.*, 1937, II, p. 253-254 ; A. FOUCHER, *CRAI.*, 1937, p. 276.

Et voici que M. C. L. Fabri, dont le nom se rencontre si souvent et si favorablement, lorsqu'on utilise les publications des explorateurs qui nous ont rendu la civilisation de l'Indus, vient de développer sous le titre *The Cretan Bull-grappling sports and the Bull-sacrifice in the Indus valley civilization*, des aperçus qui pourront apporter à l'explication des tauromachies crétoises un appoint capital[1]. Pour ces cérémonies, fort en honneur à Cnossos — dont Sir Arthur Evans a si bien souligné l'intérêt rituel, puis, récemment, les affinités asiatiques, — qui penserait à une origine *égyptienne ?* Elles se retrouvent en Orient, jusqu'à l'Indus. Examinant le culte du taureau en Crète, M. C. L. Fabri l'a décomposé en deux temps : 1) la lutte rituelle avec l'animal sacré ; 2) le sacrifice du taureau à la déesse mère[2]. Les représentations qui ont été rassemblées montrent, à Mohen-jo-Daro, à Harappa, et dans l'art crétois, les mêmes rites : le sport dangereux où il faut gagner à la course la bête, l'affronter, sauter entre ses cornes, retomber sur son dos, puis se recevoir d'un nouveau bond à l'arrière. Quant au sacrifice, il était accompli d'après les sceaux de Mohen-jo-Daro par un prêtre muni d'une épée, ancêtre de tous les matadors d'Ibérie. La cérémonie se terminait par l'offrande à la déesse de la tête du bovidé (d'où les rhytons d'Asie et de Crète), au son d'une « flûte » double[3], en Crète. A Mohen-jo-Daro, l'animal est frappé avec une lance, d'après certaines représentations ; et le sacrifice se fait ainsi en présence d'un serpent, où M. C. L. Fabri n'a pas manqué de reconnaître le symbole de la déesse-mère en Crète[4]. Des deux côtés, l'arbre, le pilier sacré, l'oiseau symbolique de la déesse-mère (corneille ou colombe) jouent d'ailleurs leur rôle, com-

---

1. *Archaeological Survey of India*, 1934-1935 (1937).
2. Le taureau est l'attribut, le véhicule (vahana) du dieu mâle principal, aux Indes.
3. C. L. Fabri, *l. l.*, fig. 4-5.
4. *L. l.*, fig. 6.

plétant un cycle d'analogies[1] auxquelles il serait imprudent au moins de ne pas prêter, désormais, attention.

La présence indiscutable des « démons », dits à carapace — qu'ils soient génies animaux ou danseurs masqués — associés aussi par paire sur le sceau d'Harappa, m'a paru mériter sans doute, à elle seule, d'être dûment signalée.

Ch. Picard.

---

1. M. C. L. Fabri croit percevoir des traces du culte du dieu-taureau dans le *Lévitique*, IV, 1-13.

LA CLASSIFICATION DES SARCOPHAGES DE CLAZOMÈNES

Les sarcophages en terre-cuite de Clazomènes peuvent, d'après leur forme générale, se répartir en deux grandes classes, les *trapézoïdaux* et les *rectangulaires*. Les premiers, de beaucoup les plus nombreux, sont nettement plus larges à hauteur du chevet qu'au niveau de la base ; leurs couvercles sont de simples plaques de calcaire ou plus rarement d'argile[1]. Les sarcophages rectangulaires sont eux-mêmes de deux sortes : les uns[2] ont des plats-bords minces, une cuve allongée, un décor très pauvre. Les autres au contraire se distinguent par la richesse et l'abondance de l'ornementation, la perfection de la technique, l'élégance des proportions[3]. Ils étaient

1. Cf. *BCH.*, XLV, 1921, p. 559, n. 4. Sur une quarantaine de sarcophages découverts par M. Oikonomos, tous avaient un couvercle de pierre, sauf un.

2. Ce groupe comprend tous les sarcophages d'enfants (sauf celui de Bonn, n° 1218. Cf. Van Hoorn, *De vita atque cultu puerorum*, p. 95, fig. 35) et une grande partie des exemplaires inédits découverts par M. Oikonomos en 1921 et 1922 (cf. Kjellberg, *JdI.*, XLI, 1926, p. 52-53). A la liste dressée par M. Kjellberg *(l. l.)*, il faudrait ajouter les sarcophages d'adulte suivants : Bruxelles A 949 (Inédit. cf. Picard-Plassart, *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 393, n. 1) ; Oxford (Miss Price, *JHS.*, L, 1930, p. 82 sqq., pl. III), Leyde, L 189 c M (*Catalogus Van het Rijksmuseum Van Oudheden te Leiden*, I (1905), p. 50, n° 3).

3. Ce sont : *a)* le sarcophage de Stockholm (Kjellberg, *JdI.*, XIX, 1904, p. 152 sqq., fig. 1-4) ; *b)* celui du British Museum (Joubin, *De sarcophagis Clazomeniis*, n° 25) ; *c)* celui de Constantinople (*ibid.*, n° 24 ; M. Joubin [*l. l.*, p. 61] commit une erreur à propos des mesures de ce sarcophage qu'il classa parmi les monuments de forme trapézoïdale) ; *d)* sans doute aussi l'inédit à figures claires d'Athènes (cf. *BCH.*, XLVI, 1922, p. 482) ; *e)* le cas du sarcophage de Smyrne publié par MM. Picard et Plassart (*BCH.*, XXXVII, 1913, n° 4, p. 384, pl. XIII-XIV) doit être réservé. Selon MM. Aziz (*Guide du Musée de Smyrne*, 1933, p. 36, Inv. n° 514 et fig.) et Johansen (*Acta Archaeologica*, VI, 1935, p. 184, n. 9), il serait trapézoïdal.

munis de couvercles en forme de toits à double pente[1], tout semblables à ceux des sarcophages de pierre gréco-romains. On obtient donc trois groupes en définitive : A (grands sarcophages rectangulaires à couvercles) ; B (trapézoïdaux) ; C (rectangulaires à décor négligé[2]).

Cette répartition soulève une question très délicate sur laquelle les savants se sont partagés en deux camps : les uns prétendent que les trois groupes, constitués essentiellement d'après les différences de formes, sont chronologiquement distincts ; les autres soutiennent que les formes ne peuvent suffire à dégager des critères chronologiques, et que les divergences signalées sont plutôt dans la qualité que dans le temps. Il importe donc de faire une rapide mise au point, avant de passer à l'examen des thèses en présence.

On ne connaissait au début que deux classes de sarcophages : une, trapézoïdale, groupant la majeure partie des exemplaires, étagés sur une période assez longue, et une rectangulaire, dont J. 24 et J. 25[3] étaient les seuls représentants. La richesse de la décoration de ces deux monuments tendait à les faire considérer comme des exemplaires de luxe, tandis que l'habileté de leur technique et la sûreté de leur dessin contribuaient à les faire placer à une date relativement récente.

Ce principe une fois admis, la discussion ne portait plus que sur des points de détail ; il était logique de mettre les grands sarcophages rectangulaires, malgré leur forme et leur richesse, à une date plus ancienne que les sarcophages trapézoïdaux à figures claires. C'est ce que semblait admettre M. Joubin, puisque dans son catalogue, il assigne aux sarcophages rectangulaires les n°s 24 et 25 et au sarcophage de

1. Trois seulement nous ont été conservés, ceux des sarcophages du British Museum, de Smyrne et d'Athènes (ce dernier sans décoration).

2. Ce sont les lettres de la classification de M. Kjellberg (*JdI.*, XLI, 1926, p. 51 sqq.).

3. Les sarcophages de Constantinople et de Londres cités ci-dessus. Nous renverrons au catalogue de M. Joubin en faisant suivre la lettre J du numéro approprié.

Berlin[1], trapézoïdal, mais à figures claires, le n° 26, dernier de la liste. Retenons de cette constatation que les renseignements fournis par le choix des sujets et la forme des cuves ne sont pas toujours en accord avec ceux qui résultent de l'étude des techniques. Un sarcophage tel que J. 26, trapézoïdal et orné à son chevet d'un simple combat d'animaux, est pourtant considéré comme postérieur à d'autres, apparemment plus évolués. Une leçon de prudence se dégage de cette remarque, et Winter[2] adopte une sage attitude en plaçant approximativement à la même date les sarcophages rectangulaires de fabrication soignée et les plus beaux exemplaires de la série trapézoïdale, ceux dont le décor s'étend sur d'amples surfaces ménagées pour permettre aux scènes figurées de se développer et de se compliquer. La technique est la même[3] (figures noires avec retouches colorées, blanches ou rouges) et les sujets sont analogues (scènes de guerre, de jeux funéraires à multiples personnages, etc.) : l'identité de facture trahit ici, à n'en pas douter, une identité de date.

De ce qui précède, on peut conclure :

1° Que les grands sarcophages rectangulaires — quoique de date récente — semblent plus anciens que quelques exemplaires trapézoïdaux (à figures claires) ;

2° Qu'ils ne doivent pas être séparés chronologiquement des grands sarcophages trapézoïdaux, auxquels ils ressemblent sur tous les points — sauf pour la forme même de la cuve.

Les difficultés se multiplièrent, lorsqu'apparut une nouvelle classe de sarcophages, rectangulaires, mais décorés de motifs simples (géométriques et animaux) et, crut-on, de date archaïque.

Aux deux catégories déjà constituées (A : rectangulaire

---

1. *AD.*, II, pl. 25.
2. *AA.*, XIII, 1898, p. 175-176.
3. La persistance du style à réserve « rhodo-milésien » au bandeau inférieur des sarcophages à figures noires ne peut être interprétée comme un indice d'archaïsme : il y a sur les sarcophages trapézoïdaux une *hiérarchie des techniques*, parce que ces monuments étaient destinés à être placés verticalement. A la place la moins en vue est réservée la technique la plus démodée.

et B : trapézoïdale), il fallut ajouter une troisième (C) : c'est à cette question qu'est consacré un article de M. Kjellberg[1], dont nous devons résumer ici les points essentiels. M. Kjellberg commence par indiquer en quoi la classification imaginée par Winter[2] et précisée par lui-même[3] est désormais insuffisante, car les nouveaux sarcophages présentent des caractères appartenant à l'une et l'autre des deux classes précédemment établies : ils ne peuvent donc être rangés, ni dans l'une, ni dans l'autre. Ils sont rectangulaires comme les exemplaires de la classe A, mais le rapport de leur hauteur à leur largeur n'est pas le même[4]. En revanche, la présence de saillants d'angle[5] et une décoration négligée les apparentent plutôt aux monuments les moins soignés de la classe B.

Il serait injuste de ne pas reconnaître le bien-fondé de ces considérations qui s'appuient sur de simples constatations de faits. Mais Kjellberg ne s'en est pas tenu là : il a voulu, à partir de sa classification, formuler des hypothèses sur la chronologie des différentes formes de sarcophages. Il ne fait pas de doute pour lui que la simplicité du décor est un signe d'archaïsme : on aurait donc l'évolution suivante :

1° Une première classe de sarcophages rectangulaires à décor simple, antérieurs à l'apparition de l'influence égypto-orientale sur le monde ionien (classe C) ;

2° Une longue série de sarcophages trapézoïdaux destinés à être dressés pendant la πρόθεσις (classe B) ;

3° Une nouvelle catégorie de sarcophages rectangulaires, les plus richement ornés, correspondant à la perfection achevée du style clazoménien (classe A).

M. Kjellberg établit ainsi un classement chronologique

1. *JdI.*, XLI, 1926, p. 51 sqq. *(Eine neue Klasse der klazomenischen Tonsärge)*.

2. *AA.*, XIII, 1898, p. 175-176.

3. *JdI.*, XIX, 1904, p. 152 sqq. *Ibid.*, XX, 1905, p. 198 sqq.

4. Pour certains exemplaires de la nouvelle classe C, le rapport de la hauteur à la largeur dépasse parfois 3. La faible hauteur des sarcophages d'enfants s'explique — ainsi que le fait justement remarquer M. Kjellberg (*l. l.*, p. 53) — par leur destination particulière.

5. Sauf sur les sarcophages d'enfants qui, par suite de leurs petites dimensions, n'avaient pas besoin d'être renforcés aux angles.

d'après les différentes *formes* des monuments, et la confrontation des techniques ne vient que le confirmer[1] : les sarcophages de la classe C, estimée la plus ancienne, sont décorés dans le style à « Tierfriese » des vases rhodo-milésiens et gardent assez souvent des traces du style « géométrique ».

C'est encore par des considérations sur le décor, le style et le choix des sujets que Kjellberg distingue deux sous-groupes à l'intérieur de l' « Hauptklasse » C : le premier est caractérisé par une décoration purement ornementale et végétale ; il comprend le sarcophage de Munich (ancienne collection Arndt) et un certain nombre de ceux trouvés par M. G. P. Oikonomos.

Les sarcophages du deuxième sous-groupe de la classe C, un peu postérieurs aux précédents, portent des combats d'animaux en style rhodo-milésien, au chevet et au bandeau inférieur[2], comme un certain nombre de sarcophages trapézoïdaux qui doivent être en gros leurs contemporains. Les deux sous-groupes appartiennent, selon Kjellberg, au VIIe siècle et le premier remonte jusqu'au début du siècle[3].

Mlle Price[4] est entièrement d'accord avec Kjellberg, sur le principe de sa nouvelle classification[5]. Elle reprend, sans ajouter de remarques nouvelles, la distinction des trois classes A, B, C dont la succession chronologique ne fait pas de doute à ses yeux : au VIIe siècle, usage de sarcophages rectangulaires. Apparition du type trapézoïdal vers la fin du VIIe siècle ou le début du VIe, au moment où les relations entre l'Ionie et l'Égypte sont le plus actives. Retour à la forme rectangulaire vers le milieu du VIe siècle. Mlle Price

1. *JdI.*, XLI, 1926, p. 53 : « Die gegenseitige chronologische Stellung dieser in erster Linie durch die Form der Sargkästen unterschiedenen drei Hauptklassen der klazomenischen Tonsärge wird naturgemäss durch die gemalte Dekoration der betreffenden Exemplare bestimmt ».

2. Par exemple les deux sarcophages publiés par MM. PICARD et PLASSART (*BCH.*, XXXVII, 1913, n° 8, p. 389 et n° 9, p. 391).

3. KJELLBERG, *l. l.*, p. 55.

4. *JHS.*, L, 1930, p. 80 sqq. (*Kjellberg's new class of Clazomenian sarcophagi*).

5. *Ibid.*, p. 80 : « Recently fresh evidence has enabled Kjellberg to add a third class, which he calls C. »

reconnaît toutefois qu'à partir de cette époque, les deux formes, rectangulaire et trapézoïdale, semblent employées concurremment et, avec Kjellberg[1], que certains sarcophages trapézoïdaux sont postérieurs aux grands exemplaires rectangulaires. Notons au passage cette exception importante au principe de la succession strictement chronologique des formes rectangulaire et trapézoïdale : ni Kjellberg, ni Mlle Price ne semblent y avoir prêté une suffisante attention.

Avec la même rigueur logique et la même tendance systématique que Kjellberg, Mlle Price établit[2] d'après le style et les sujets, une classification complète à l'intérieur de la série B dont l'évolution se déroule avec une régularité parfaite du VIIe siècle au début du Ve. Elle enrichit ensuite la classe C de Kjellberg d'un nouveau monument, un sarcophage du musée d'Oxford provenant de Clazomènes. La seule divergence de vues sérieuse entre Mlle Price et Kjellberg concerne la division en deux sous-groupes de la classe C[3]. Il n'est pas sans intérêt de remarquer, pour la suite de notre discussion, que Mlle Price ne craint pas de faire descendre considérablement la date proposée par Kjellberg pour ses plus anciens sarcophages : leur style n'est donc pas si primitif qu'il voulait bien le dire.

---

1. *JdI.*, XX, 1905, p. 188 sqq. ; *ibid.*, XLI, 1926, p. 54, n. 5. — Il y a une légère différence entre les deux interprétations : les exemplaires que Kjellberg considère comme de basse époque sont tous d'un style peu soigné. Mlle Price semble au contraire estimer que la fabrication des sarcophages trapézoïdaux à riche décoration continua en même temps que celle des grands sarcophages rectangulaires.

2. *L. l.*, p. 82.

3. *L. l.*, p. 87-88. Nous voyons par là combien il est facile à des partisans de théories tout à fait analogues, de transporter presque sur un siècle entier la date d'un même monument (ici du début au dernier quart du VIIe siècle). Kjellberg a répondu dans une courte note (*JdI.*, XLVII, 1932, p. 8-9) à Mlle Price ; il y maintient sa position et critique pour cela la façon dont Mlle Price date les sarcophages par comparaison avec des vases de style rhodien (« Kinchs chronologisches Schema... ist zu einseitig auf dem betreffenden rhodischen Material aufgebaut um irgendwelche Ansprüche auf Gültigkeit für die zeitgenössische ionische Dekorationskunst überhaupt erheben zu können »). Kjellberg lui-même s'était pourtant servi de la comparaison avec les séries rhodo-milésiennes pour établir sa chronologie des sarcophages (cf. *JdI.*, XLI, 1926, p. 53 et n. 5 ; p. 54 et n. 5, etc.).



Une *attitude inverse* consiste à critiquer la valeur chronologique de la division tripartite inventée par Kjellberg et adoptée par Mlle Price. La distinction trop absolue entre deux classes A et C de sarcophages rectangulaires n'est plus ici admise, et un facteur nouveau, que les précédents auteurs semblent avoir un peu négligé, intervient : celui de la *qualité*.

Cette position est celle qu'avaient adoptée, déjà avant 1926, date de l'article de Kjellberg, des savants comme MM. Dugas[1], Picard et Plassart[2]. Plus récemment M. A. Rumpf[3] est venu combattre la thèse de Kjellberg et apporter de nouveaux arguments à ses adversaires.

Nous allons examiner successivement quelles conclusions nous pourrons tirer de l'*étude des formes* mêmes des sarcophages et de la *comparaison des styles et des sujets*.

I. Il y a d'abord une certaine invraisemblance à séparer les deux classes rectangulaires A et C par l'immense majorité des sarcophages trapézoïdaux[4]. Ni Kjellberg, ni Mlle Price n'expliquent comment les Clazoméniens, après avoir abandonné une première fois la forme rectangulaire pour la forme trapézoïdale, y sont revenus par la suite : l'apparition, puis la disparition totale d'une influence égyptienne ou orientale ne suffisent pas à rendre compte de cette anomalie.

N'est-il pas, d'autre part, un peu surprenant que presque tous les sarcophages d'enfants connus — d'ailleurs en petit nombre — appartiennent à la classe C considérée comme la plus archaïque ? On ne comprend pas pourquoi les Clazoméniens cessèrent, à l'époque des grands sarcophages trapézoïdaux à chevet élargi et rectangulaires à décor multiple (classe A), d'enterrer les enfants dans des cuves d'argile

---

1. *BCH.*, XXXIV, 1910, p. 469 sqq.
2. *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 396 sqq.
3. *JdI.*, XLVIII, 1933, p. 55 sqq.
4. Cf. Kjellberg, *JdI.*, XLI, 1926, p. 52, n. 7. Les sarcophages des classes A et C sont « die ältesten und die jüngsten klazomenischen Tonsärge, welche zeitlich durch die Hauptmasse der Klasse B von einander getrennt sind ».

comme à l'époque archaïque. Invoquer les hasards des fouilles ne peut que très imparfaitement résoudre ce problème.

Kjellberg estime[1] que la grande différence entre la largeur et la hauteur des sarcophages de la classe C est une caractéristique archaïque. Cette importante question mérite un examen un peu approfondi.

MM. Picard et Plassart[2] ont justement remarqué que « les sarcophages *les moins soignés*[3] étaient ceux dont la hauteur est la plus forte par rapport à la longueur ». De plus, aussi bien sur les sarcophages de la classe C que sur les exemplaires les plus « primitifs » de la classe B, le chevet a une si faible largeur que parfois les quatre plats-bords sont de dimensions presque identiques[4].

Le rapport élevé entre la mesure de la hauteur et celle de la largeur des sarcophages ne saurait être un indice d'archaïsme : il suffit pour montrer cela de se livrer à un calcul bien simple sur les deux classes de sarcophages que Kjellberg place à deux époques très éloignées l'une de l'autre : si nous divisons la hauteur des sarcophages de la classe C par leur largeur, nous obtenons les coefficients suivants[5].

	Hauteur	Largeur	Coefficient
Sarcophage de Munich. *JdI*, XX, 1905, p. 189	1 m. 90	0 m. 65	2,92
Sarcophage inédit de Bruxelles A. 949......	1 m. 92	0 m. 69	2,78
Sarcophage d'Athènes. *BCH*, XXXVII, 1913, p. 389	2 m. 02	0 m. 76	2,66
Sarcophage d'Athènes. *Ibid.*, p. 391........	1 m. 94	0 m. 72	2,70
Sarcophage d'Oxford. *JHS*, L, 1930, p. 82, pl. III	1 m. 87	0 m. 58	3,22

1. *Ibid.*, p. 52.
2. *L. l.*, p. 401.
3. C'est nous qui soulignons.
4. Cf. Picard-Plassart, *l. l.*, p. 401 et n. 1. La liste de sarcophages de ce type pourrait aujourd'hui être aisément augmentée, si besoin était.
5. Les sarcophages d'enfants ne peuvent bien entendu entrer dans ce calcul à cause de leurs dimensions spéciales. — Les coefficients ne fournissent qu'un

Faisons le même calcul pour les monuments considérés par Kjellberg comme de date tardive[1].

	Hauteur	Largeur	Coefficient
Sarcophage de Munich. *JdI*, XX, 1905, p. 196[2]	2 m. 03	0 m. 70	2,90
Sarcophage de Bruxelles. *Bulletin des Musées royaux*, I (1901-1902), p. 85	1 m. 95	0 m. 62	3,14
Sarcophage de Copenhague. *BCH*, XXXVII, 1913, p. 388[3]	1 m. 83	0 m. 60	3,05
Sarcophage de Bruxelles. *Ibid.*, p. 393	1 m. 87	0 m. 72	2,60
Sarcophage rhodien du British Museum	1 m. 94	0 m. 60	3,23

La confrontation de ces deux tableaux est assez éloquente par elle-même. Elle montre que les coefficients des exemplaires de la classe C et ceux du groupe estimé récent par Kjellberg sont exactement du même ordre de grandeur (de 2,66 à 3,22 pour les premiers ; de 2,60 à 3,23 pour les seconds). Il est assez piquant de constater même qu'à une exception près, les coefficients du deuxième groupe sont plus forts que ceux du premier et qu'en particulier le sarcophage rhodien du British Museum, considéré par tout le monde, y compris Kjellberg, comme de date très tardive est celui qui possède le plus gros coefficient (3,23). On ne peut donc voir une

ordre de grandeur, les mesures d'exemplaires souvent brisés en plusieurs fragments étant elles-mêmes la plupart du temps approximatives. Lorsque la largeur n'est pas tout à fait la même en haut et en bas, nous avons fait une moyenne.

1. C'est volontairement que nous nous bornons à examiner les sarcophages mis par Kjellberg lui-même à une date tardive. Il va sans dire que ce deuxième tableau pourrait être considérablement augmenté.

2. Cf. *JdI.*, XX, 1905, p. 196-197 : « Eine Auflösung und Verflüchtigung des strengen rhodish. alt. milesichen Stils, die auf eine spätere Entstehungszeit hinweist, macht sich hier bemerkbar. » Kjellberg estime ce sarcophage et ses « parents » postérieurs à la deuxième moitié du VIe siècle (*ibid.*, p. 200), tandis qu'il place ceux de la classe C dans le courant du VIIe siècle.

3. Pour ce monument et les suivants, cf. Kjellberg, *JdI.*, XLI, 1926, p. 54, n. 5.

preuve d'archaïsme dans l'étirement en hauteur qui caractérise quelques-uns de nos sarcophages.

L'autre particularité (faible largeur du chevet) qui toujours est solidaire de la précédente se retrouve aussi bien sur les sarcophages prétendus archaïques du premier tableau que sur les récents du deuxième. L'allongement de la cuve et l'étroitesse des plats-bords sont le propre des documents, non pas de date reculée, mais de décoration négligée.

La raison en est bien claire : lorsque les peintres de Clazomènes voulurent multiplier sur leurs produits de luxe les personnages et compliquer les scènes représentées, ils durent élargir la surface du fond. Au contraire, pour les produits industriels à bon marché, une décoration simple et peu encombrante suffisait : des ornements géométriques, des fleurs, des luttes d'animaux. Le chevet reçoit souvent la même ornementation que le bandeau inférieur : il n'y a donc pas lieu de lui donner un développement plus considérable. Parfois (sur les sarcophages d'enfants, sur le sarcophage de l'ancienne collection Arndt à Munich, sur celui de Leyde L 189 c M, sur l'inédit de Bruxelles A 949) les mêmes ornements géométriques ou floraux se déroulent sur les quatre côtés de la cuve : les quatre plats-bords sont alors de la même largeur ; la surface s'agrandit à mesure que le décor se complique.

Un fait prouve à l'évidence que le développement en hauteur et en largeur pris par le chevet est dû essentiellement à des raisons esthétiques : c'est que les dimensions du bas de la cuve sont très analogues à celles des sarcophages à décor simple ou négligé. Nous n'avons malheureusement pas conservé beaucoup de cuves intactes, et les renseignements sur leurs mesures sont assez rares. Elles ont toutefois été publiées en détail pour un exemplaire au moins[1].

---

1. Il s'agit du sarcophage de Constantinople J. 5. Pour les mesures, cf. S. Reinach, *REG.*, VIII, 1895, p. 162, n. 2. Ce sarcophage est d'ailleurs assez simple et la différence entre la largeur de la cuve et celle des plats-bords n'est pas très marquée. M. Joubin a commis une erreur en donnant comme largeur du sarcophage le chiffre de 0 m. 40. La figure doit suffire à faire rectifier cette donnée.

Au niveau du plat-bord, les dimensions sont :

Hauteur	2 m. 10
Largeur	1 m. 03/0 m. 90
Le coefficient est	$\frac{2,10}{0,96} = 2,18$

Les dimensions de la cuve sont :

Hauteur	1 m. 68
Largeur	0 m. 55
Le coefficient est	$\frac{1,68}{0,55} = 3,05$

Il est à peine besoin de souligner combien ce dernier chiffre est voisin des coefficients précédemment obtenus[1].

Nous croyons donc pouvoir affirmer que :

1° De l'étude des dimensions des sarcophages, il ne ressort pas que l'on puisse distinguer chronologiquement les sarcophages rectangulaires de la classe C et les sarcophages trapézoïdaux à décor simple ou négligé, réputés tardifs ;

2° L'allongement apparent des sarcophages à décor simple, trapézoïdaux aussi bien que rectangulaires, et l'égalité de largeur des quatre plats-bords sont dûs à la modestie du décor : or simplicité ne signifie pas archaïsme.

***

II. C'est ce que confirme l'étude des ornements qui garnissent de façon tout à fait semblable les sarcophages dits archaïques et ceux estimés décadents. Ces ornements sont, d'une part des combats d'animaux, et d'autre part des motifs géométriques et végétaux.

Kjellberg[2] observe que les grands sarcophages rectangulaires à décoration soignée ne portent que des silhouettes

---

1. Les sarcophages prétendus archaïques sont donc de simples cuves dont les plats-bords sont peu développés parce que leur décoration est extrêmement réduite.

2. *JdI.*, XLI, 1926, p. 53.

noires et que ceux de la classe C, quand ils sont ornés de combats d'animaux, ne dépassent pas le stade de la vieille technique rhodo-milésienne : il en conclut que ceux-ci sont de beaucoup antérieurs à ceux-là.

Cette conclusion est un peu hâtive : la présence de combats d'animaux — sujet archaïque entre tous — ne permet pas d'attribuer avec certitude à ces monuments une date très ancienne. Les schémas les plus démodés se maintiennent fort longtemps et nous avons fait remarquer en commençant que le sarcophage à figures claires de Berlin (J. 26) n'est pas autrement décoré. Aussi bien a-t-on surtout insisté sur la *technique* du dessin, et c'est par comparaison avec des vases de Camiros que Mlle Price essaie de préciser[1] la classification de Kjellberg.

Or, si l'on peut arriver à déterminer en gros à quel moment apparaît une technique nouvelle, il est bien difficile de dire au juste quand disparaît celle qu'elle remplace. De toute évidence, pendant un temps plus ou moins long, les deux techniques sont employées concurremment. Certains ateliers sont plus conservateurs, d'autres plus novateurs. Il y a fréquemment des remplois et des réminiscences qui ne sont que « d'apparentes régressions » : l'étude des techniques ne peut le plus souvent fixer qu'un *terminus post quem ;* il est bien dangereux de lui demander, comme le font Mlle Price et M. Kjellberg, un *terminus ante quem*. L'archéologue doit tenir compte ici de la mode et de la valeur marchande des objets qu'il examine. La « hiérarchie des techniques » sur les sarcophages trapézoïdaux montre que les procédés nouveaux sont mis à la place d'honneur : il est dès lors permis de croire que les clients riches pouvaient exiger de leurs fournisseurs l'emploi des techniques récemment inventées, les pauvres devaient en revanche se contenter de sujets rebattus, traités mécaniquement selon des méthodes anciennes par des ouvriers sans hardiesse.

1. *JHS.*, L, 1930, p. 80 sqq.

M. A. Rumpf[1] a eu le mérite de remarquer que les animaux représentés au bandeau inférieur des sarcophages trapézoïdaux de la classe B sont tout à fait analogues à ceux qui ornent le chevet et le bandeau inférieur des exemplaires rectangulaires de la classe C. Puisque Mlle Price et M. Kjellberg trouvent tout naturel qu'en vertu du principe de la « hiérarchie des genres » la technique démodée soit reléguée à la place la moins en vue, n'est-il pas logique qu'à la même époque, des sarcophages, où la « hiérarchie des genres » n'avait pas lieu d'être respectée[2], soient décorés tout entiers dans la même technique archaïque, simplement parce qu'ils sont des produits bon marché ?

Ni Mlle Price, ni M. Kjellberg n'ont par ailleurs suffisamment souligné que les sarcophages de Clazomènes sont essentiellement des monuments à destination funéraire, donc religieuse. Or la religion, en Grèce, a toujours eu une tendance conservatrice[3]. Deux motifs donc, l'un commercial, l'autre religieux poussaient les artisans de Clazomènes à conserver, pour les sarcophages de faible prix, une technique dès longtemps surannée.

Si nous observons de plus près le dessin des animaux de la classe C, nous verrons que bien loin de témoigner d'une naïveté archaïque, il dénonce plutôt une négligence décadente. Mlle Price et Kjellberg s'y sont pourtant trompés ; « ces apparentes régressions ont été constantes dans l'histoire de la production céramique grecque et constante aussi l'erreur qui a fait prendre la production négligée pour archaïque[4] ».

---

1. *JdI.*, XLVIII, 1933, p. 63.

2. Parce que les sarcophages rectangulaires n'étaient pas destinés, comme les trapézoïdaux, à être dressés sur leur petit côté pendant la πρόθεσις.

3. A. Rumpf (*l. l.*, p. 66) a très heureusement mis cela en lumière et rapproché très justement de nos sarcophages les loutrophores attiques qui continuent à user, pour des motifs religieux, d'un style démodé. Le cas des amphores panathénaïques qui conservent, en pleine période de la figure rouge, la technique de la figure noire n'est pas moins probant.

4. Picard-Plassart, *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 399, n. 7. — Ni Kjellberg, ni Mlle Price n'ont suffisamment tenu compte, semble-t-il, des remarques faites dans cet article. Kjellberg, qui fait notamment à MM. Picard et Plassart le reproche

Considérons en ce sens les trois sarcophages de la classe C décorés de combats d'animaux[1].

Le dessin des animaux en lui-même n'a rien d'archaïque : il est grossier et presque caricatural ; les formes sont peu naturelles. Notons tout particulièrement sur le sarcophage d'Athènes (Picard-Plassart, nº 8), le moins médiocre des trois, l'allongement excessif du bouquetin placé au milieu du bandeau inférieur[2]. Son corps, grêle et raide, est schématisé par deux lignes droites à peu près rigoureusement parallèles. L'état de conservation du deuxième sarcophage d'Athènes (Picard-Plassart nº 9) ne permet pas de faire des observations aussi précises : le corps du fauve de gauche, au chevet, paraît bien être lui aussi raide et étiré, et les bouquetins, selon toute vraisemblance, ne sont pas différents de celui du sarcophage précédent.

Mlle Price[3] n'a pu se dispenser de faire ces évidentes remarques ; mais, par comparaison avec les vases rhodiens, elle voit dans cet étirement une preuve d'archaïsme. Or d'une manière générale, l'allongement des proportions semble caractériser plus que les périodes d'archaïsme les années de décadence. Mlle Price elle-même doit concéder que les fauves du sarcophage d'Oxford ne peuvent être comparés qu'à ceux figurés sur un vase de Camiros de style tardif[4]. Les artistes, en effet, après avoir épuisé toutes les ressources que leur fournissait l'observation directe de la nature, recherchent, par souci de variété, un *canon* nouveau et tout artificiel. Songeons

injuste de confondre en une classe unique les monuments soignés de la catégorie A et les exemplaires négligés de la catégorie C (*JdI.*, XLI, 1926, p. 52, n. 7) ; il commet des erreurs contre lesquelles ses prédécesseurs mettaient en garde ; il condamne en bloc leurs théories sans réfuter leurs arguments. Il n'est pas toujours aisé de vouloir à toutes forces enfermer dans les cadres d'un système à prétention logique une réalité infiniment plus complexe et moins harmonieusement ordonnée !

1. Ce sont les deux sarcophages d'Athènes (Picard-Plassart, *l. l.*, nos 8-9, p. 389 et 391) et celui d'Oxford (Mlle Price, *JHS.*, L, 1930, p. 82 sqq.).

2. Il est tourné vers la droite : Fait tout à fait exceptionnel dans la série si nombreuse des combats d'animaux clazoméniens.

3. *JHS.*, L, 1930, p. 83.

4. *Ibid.* (vase de Florence).

à ces grandes peintures crétoises, datant du Minoen récent, où les décorateurs abandonnent délibérément les proportions naturelles et font subir aux corps de leurs personnages des étirements parfois esthétiques, mais toujours irréels[1].

De plus, une raison particulière justifiait, à Clazomènes, cette stylisation : nous avons vu plus haut que l'étroitesse des bandeaux décorés est un indice de qualité inférieure. Pour remplir de façon complète, comme la règle de « *l'horror vacui* » l'imposait, une surface longue et mince, la solution la plus paresseuse consistait seulement à allonger les corps des animaux[2]. Cette négligence s'explique par la faible valeur marchande que devaient avoir les trois sarcophages d'Athènes et d'Oxford.

Ces conclusions, obtenues par la seule étude des proportions animales sur les exemplaires prétendus archaïques de la classe C, sont confirmées par la comparaison avec les sarcophages estimés récents par Kjellberg lui-même[3]. Les corps des animaux, ceux des fauves notamment, sont aussi allongés sur ces monuments que sur ceux de la classe C[4]. Les plus significatifs à cet égard sont les lions — ou les sphinx à corps de lion — qui occupent le chevet d'un sarcophage de Bruxelles (Picard-Plassart, nº 10). Celui de droite, le seul nettement visible, est ridiculement efflanqué et ses pattes sont très grêles. Il est regrettable que sur aucun des sarcophages « récents »,

---

1. Cf. par exemple le taureau de Cnossos (M. R. II) aux invraisemblables proportions. Les acrobates qui l'entourent et prennent part à la « corrida » ne sont pas moins élancés. Pour le commentaire, cf. par exemple, J. Charbonneaux, *L'art égéen*, p. 35.

2. La même cause a produit le même effet sur certains vases rhodiens ou corinthiens à files d'animaux : cf. Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 42-43. Les bandes longues et minces qui sont superposées sur la panse de ces vases ne peuvent être convenablement garnies que par des animaux aux proportions étirées.

3. Comme ci-dessus, nous ne considérerons volontairement cette fois encore que les sarcophages placés par Kjellberg à une date tardive.

4. Cf. par exemple, les deux lions du sarcophage rhodien du British Museum (J. 2) [bandeau inférieur], celui de droite au chevet du sarcophage de Copenhague (Picard-Plassart, nº 7), etc.

nous n'ayons de bouquetins, car c'est pour eux que l'étirement est peut-être le plus notable. Les sangliers ne nous fournissent aucun renseignement intéressant, car sur tous les sarcophages, qu'ils soient archaïques ou récents, soignés ou négligés, ils conservent ces proportions ramassées et ces corps arrondis, si heureusement définis par M. de La Coste-Messelière[1].

Sur tous ces sarcophages, l'attitude des animaux est observée, mais rendue avec peu de soin. Signalons seulement la position des pattes du bouquetin situé au bandeau inférieur de l'exemplaire d'Athènes (Picard-Plassart, nº 8) : elles sont bizarrement arquées et maladroitement repliées sous le corps de l'animal. Celles du bouquetin qui orne le chevet du sarcophage d'Oxford sont encore plus médiocrement dessinées : le laisser-aller confine ici à la caricature.

Faut-il voir dans ces négligences trop réelles les balbutiements d'un art encore à ses débuts ? Mlle Price[2] semble le croire. Mais un artiste archaïque ne saurait se désintéresser avec une telle désinvolture de détails même peu importants. Le réalisme des primitifs réside au contraire dans une minutie un peu tatillonne qui ne néglige aucun accessoire et ne se soucie pas toujours assez de l'effet d'ensemble. Seul un peintre négligent d'une époque relativement tardive a pu dessiner d'une manière aussi relâchée.

L'ordonnance générale des scènes n'est pas moins irrégulière : presque jamais le principe de symétrie, ailleurs si rigoureux, n'est observé. Au bandeau inférieur du sarcophage d'Oxford, les trois animaux courent dans le même sens. Le bandeau inférieur de celui d'Athènes (Picard-Plassart, nº 9) nous présente un remarquable désordre qui n'est certes pas un effet de l'art : le petit lion posé sur un fragment de tresse bientôt interrompu n'est qu'un motif de remplissage placé à côté d'un ornement géométrique et floral.

---

1. *Au Musée de Delphes*, p. 123.
2. *JHS.*, L. 1930, p. 82.

Mlle Price[1] ne conteste pas cette négligence, caractéristique d'une évidente décadence artistique, à propos du sarcophage d'Athènes : « Dans la peinture du bas — écrit-elle — l'asymétrie de la scène... suggère aussi une date assez tardive[2] ». Cette concession, minime en apparence, ruine tout son système : comment, sur le sarcophage rectangulaire d'Oxford, la même asymétrie à la même place n'empêche-t-elle pas miss Price de considérer cet exemplaire comme archaïque ? Nous ne retrouvons en réalité un pareil désordre que sur les sarcophages estimés récents par Kjellberg. Au chevet de celui de Bruxelles A 16[3], les trois animaux sont tournés vers la gauche, exactement comme au bandeau inférieur du sarcophage d'Oxford. Au bandeau inférieur d'un autre, également conservé à Bruxelles (Picard-Plassart, nº 10) sont groupés trois animaux (lion, cervidé, cygne) qui forment un assemblage asymétrique et hétéroclite. Ces ressemblances si frappantes entre les deux groupes mis par Kjellberg et Mlle Price aux deux termes de l'évolution artistique et industrielle de Clazomènes suffisent à montrer qu'il est impossible de les séparer chronologiquement d'une manière aussi nette.

Or on ne peut tous les considérer comme archaïques : Kjellberg est sur ce point d'accord avec ses adversaires[4]. Mais si la négligence dans le dessin et le relâchement dans les compositions révèlent ici une origine tardive, on ne voit pas comment les mêmes caractères pourraient être là une preuve d'archaïsme. Nous n'hésiterons donc pas à conclure que les

---

1. *L. l.*, p. 82, n. 1.

2. L'asymétrie est sûrement en effet un indice de date tardive : les compositions de l'Asie occidentale ancienne, dont les peintres de Clazomènes s'inspirent de très près, sont ordonnées par une rigoureuse symétrie. Tous les plus beaux tableaux de nos sarcophages sont strictement symétriques. L'asymétrie n'est qu'un procédé trouvé par un ouvrier peu inventif pour rajeunir sans trop de peine un thème rebattu.

3. Cf. DE MOT, *Bulletin des musées royaux de Bruxelles*, I (1901-02), p. 85. Considéré par Kjellberg comme récent (*JdI*, XX, 1905, p. 199).

4. *JdI.*, XX, 1905, p. 196 et XLI, 1926, p. 54, n. 5. Cf. PRINZ (*Funde aus Naukratis*, p. 34 et 44) qui accepte le schéma chronologique de Kjellberg.

deux groupes, séparés, à tort selon nous, par Kjellberg et Mlle Price, sont en réalité à peu près contemporains et tous deux de date tardive.

***

L'étude de la *technique* du dessin confirme ces résultats. Nous nous contenterons d'examiner ici un seul exemplaire, celui d'Oxford. Les détails de la technique et leurs anomalies ont fort bien été mis en lumière par Mlle Price, mais nous ne pouvons malheureusement pas accepter ici non plus les conclusions qu'elle tire de ses observations. Mlle Price remarque justement[1] que les pattes des lions ne sont pas traitées dans l'habituelle technique des vases rhodo-milésiens. L'extrémité des pattes, au lieu d'être réservée sur l'engobe du fond, est ici peinte au vernis noir. La patte droite d'un des lions du bandeau inférieur est encore plus extraordinaire : elle est tout entière réservée en couleur claire et, comme celle d'un léopard, mouchetée de petites taches noires. Le lion qui, sur le même bandeau, est opposé au précédent, a la crinière détaillée au trait. Or, note Mlle Price, dans presque tous les cas, la tête seule est réservée au trait, tandis que la crinière est stylisée en fines lignes noires.

Que signifie cet invraisemblable mélange de techniques diverses ? Mlle Price l'interprète comme la marque de l'indécision d'un artiste archaïque[2]. Examinons de plus près quelles sont les techniques ainsi réunies. Les pattes de lion peintes en noir sont un souvenir évident de la technique des silhouettes noires, considérée comme postérieure à celle de la réserve rhodo-milésienne. Nous avons par ailleurs, dans les séries clazoméniennes, un sarcophage où un fauve tout entier est représenté en clair sur clair, avec une robe piquetée de points noirs : c'est celui, conservé au Louvre, qui porte le n° 6

1. *L. l.*, p. 82 et 83.
2. *L. l.*, p. 82 : « The artist, not certain of his style, is here trying experiments with techniques. »

dans le catalogue de M. Joubin[1]. Or ce monument est de forme trapézoïdale, il porte au chevet une scène figurée en silhouettes noires. Il est hors de doute que Kjellberg et Mlle Price, en vertu du principe même de leur classification, le placent à une date bien postérieure à celle de leur classe C : la patte mouchetée du lion dessiné au bandeau inférieur du sarcophage d'Oxford est pourtant traitée exactement de la même manière que les fauves du sarcophage du Louvre.

Le peintre du sarcophage d'Oxford a donc fait une synthèse plus ou moins heureuse de techniques relativement récentes. Plutôt que les hésitations d'un primitif peu sûr de ses moyens, ce mélange trahit les essais d'un décadent sans imagination qui tente de renouveler un sujet bien vieilli : nous avons déjà noté plus haut, dans les bizarreries du dessin et le désordre des compositions, les manifestations de soucis analogues.

La confrontation bien significative des *motifs de remplissage* pourrait corroborer, s'il en était besoin, les considérations qui précèdent. Il n'y a pas lieu de s'appesantir longuement sur ce point. Nous renverrons simplement aux études de MM. Dugas[2], Picard et Plassart[3]. Les groupes de bâtonnets, fréquents sur les deux sarcophages rectangulaires d'Athènes comme sur les vases tardifs de Naucratis, se retrouvent au chevet de l'exemplaire d'Oxford, ainsi d'ailleurs que sur ceux considérés par Kjellberg comme de date récente[4]. Les angles emboîtés qui remplissent maladroitement le vide sous les fauves du sarcophage d'Oxford sont figurés pareillement au bandeau inférieur du sarcophage rhodien du British Museum (J. 2) et de celui conservé à Bruxelles (Picard-Plassart, n° 10), qui appartiennent tous deux au groupe

---

1. Cf. Joubin, *BCH.*, XIX, 1895, p. 71 sqq., pl. I, II. Les animaux qui nous occupent sont ceux des cartouches inférieurs.

2. *BCH.*, XXXIV, 1910, p. 474-475.

3. *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 398-399.

4. Par exemple sur le sarcophage rhodien J. 2 (chevet et bandeau inférieur) ; sur celui de Bruxelles (Picard-Plassart, n° 10 : bandeau inférieur), etc.

récent. Bref, s'il est possible de découvrir, avec Mlle Price[1], des différences dans le choix des motifs de remplissage sur des monuments de la même classe, comme celui d'Athènes (Picard-Plassart, nº 8) et celui d'Oxford, il y a inversement d'évidentes ressemblances, au même point de vue, entre sarcophages rectangulaires de la classe C et trapézoïdaux estimés récents. Surtout, tant chez les uns que chez les autres, ces motifs de remplissage sont dessinés avec une extrême négligence. C'est là le caractère qui, selon Kjellberg[2] et Prinz[3], est l'indice le plus sûr d'une date tardive. Tout ce qui précède confirme donc bien que nous avons affaire ici à des produits de faible prix, destinés à la clientèle pauvre[4].

***

Parmi les sarcophages à décoration purement linéaire et florale, notre choix n'est malheureusement pas très riche. Outre les sept sarcophages d'enfants de forme rectangulaire[5] et celui de l'ancienne collection Arndt à Munich[6], nous ne

1. *L. l.*, p. 83-85.
2. *JdI.*, XX, 1905, p. 196.
3. *Funde aus Naukratis*, p. 44 et 34 (Groupe IV).
4. On n'a pas assez songé qu'avant d'être destinés à orner les salles de nos musées, les sarcophages étaient des produits commerciaux qui devaient répondre aux besoins et aux possibilités financières d'une clientèle inégalement riche. Les fouilles de M. Oikonomos (cf. *BCH.*, XLV, 1921, p. 559) ont montré qu'à côté des squelettes enterrés dans les sarcophages d'argile, d'autres « attestent une inhumation plus pauvre en terre nue ». Ce dernier mode funéraire, correspondant aux fosses communes d'aujourd'hui, était évidemment réservé aux gens sans fortune ; mais parmi ceux qui étaient assez riches pour pouvoir acheter un sarcophage, il y avait encore des distinctions à établir : de là, les différences de *qualité* entre monuments de la même époque (il existe aussi de nos jours des tombeaux plus ou moins somptueux et des enterrements de plusieurs classes).
5. Ce sont : 1) Louvre CA 1025 (Dugas, *l. l.*, nº 1, p. 469) ; 2) Constantinople, nº 1690 (*ibid.*, nº 2, p. 469) ; 3) Constantinople, nº 1691 (*ibid.*, nº 3, p. 470) ; 4) Bruxelles A 944 (inédit, signalé : Picard-Plassart, *l. l.*, p. 393, n. 1) ; Bruxelles, A 945 (inédit : signalé au même endroit) ; 6) Leyde, L 104 c M (*Catalogus van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, I (1905), p. 50, nº 4) ; 7) Leyde, L 56 c M (*ibid.*, p. 50, nº 5).
6. Cf. Kjellberg, *JdI.*, XX, 1905, p. 189 sqq.

connaissons que trois exemplaires de ce type : l'un — encore inédit — au musée de Bruxelles[1], l'autre provenant d'Ialysos et conservé au musée de Rhodes[2], le dernier enfin au musée de Leyde[3].

Commençons par combattre un préjugé malheureusement trop répandu : il est faux que toujours et partout le géométrique précède le végétal, que l'animal paraisse ensuite et que la figure humaine ne vienne qu'à la fin, au moment où l'art est proche de son apogée. Cette évolution, séduisante par son harmonie et ses progrès, ne rend malheureusement que très imparfaitement compte d'une réalité beaucoup plus confuse : la *qualité* de la marchandise intervient à côté de l'*époque* où elle a été fabriquée. M. Rumpf[4] a très justement signalé l'équivoque du terme de « géométrique ». Un décor linéaire n'est pas un signe certain d'ancienneté. Par sa simplicité même, il est capable de contenter, à toutes les époques, un humble ouvrier et une clientèle peu exigeante. Si la négligence du dessin vient s'adjoindre à la modestie du décor, il est fort probable que le monument considéré est non pas forcément de date ancienne, mais sûrement de production peu soignée.

C'est le cas de nos sarcophages d'enfants. Nous ne pouvons que citer ici les observations faites par M. Ch. Dugas[5] : « Quant à la négligence de l'exécution, elle apparaît au premier abord dans le tracé irrégulier des méandres ; on devra aussi prêter une attention spéciale au chevet du sarcophage 2 : l'ouvrier qui l'a peint n'avait pas calculé à l'avance les dimensions qu'il fallait donner à chaque partie du méandre et il s'est trouvé, après avoir répété quatre fois le même motif, disposer d'un espace libre, mais insuffisant pour le contenir

---

1. Signalé par MM. Picard et Plassart (*l. l.*, p. 393, n. 1). Tant pour la forme que pour la décoration, il est très proche du précédent.
2. Publié de façon très sommaire par M. Cook (*JHS.*, LVI, 1936, nº 5, p. 59).
3. L 189 c M (*Catalogus van het Rijksmuseum...* I (1905), p. 50, nº 3).
4. *JdI.*, XLVIII, 1933, p. 63.
5. *B C H.*, XXXIV, 1910, p. 471.

une cinquième ; il a donc été obligé pour le remplir, de déformer et d'écraser l'extrémité gauche du méandre[1]. »

On pourrait faire des remarques analogues à propos des méandres du sarcophage inédit de Bruxelles A-945 : l'irrégularité dans le dessin et le volume des différents méandres y est presque choquante. Au chevet, ils s'étalent largement ; en bas, au contraire, le méandre de l'extrême droite est écrasé contre le bord du bandeau inférieur. Ceux des deux sarcophages d'enfants du musée de Leyde sont aussi médiocrement tracés. Sur les plats-bords du premier[2], il y en a onze à droite et treize à gauche. Cette différence dans le nombre correspond naturellement à des irrégularités dans la forme. Le dernier méandre, en bas du côté gauche, est entièrement aplati, et ceux des saillants d'angle, encore plus négligés, ressemblent à de simples zigzags. Même maladresse sur le n° L 56 c M : au bandeau inférieur se pressent cinq méandres de taille inégale ; au chevet, il n'y en a que quatre et la portion d'un cinquième qui remplit un vide à gauche. Les lignes ondulées qui serpentent souvent sur les plats-bords de ces exemplaires ne corrigent pas cette impression de laisser-aller : la longueur, l'ampleur et le nombre des spires sont très variables.

Rien dans tout cela ne révèle une origine spécialement archaïque[3] ; tout y décèle au contraire « une ornementation à la fois sommaire et négligée ». « Manque d'invention dans le choix des motifs et manque de soin dans leur reproduction s'expliquent suffisamment par la destination de nos petits sarcophages et *il n'est aucunement nécessaire pour en rendre*

---

1. M. Dugas signale (*l. l.*, p. 471, n. 1) que la même faute a été corrigée plus habilement sur le sarcophage de Berlin à figures claires (*AD.*, II, pl. 58) : il s'agit là d'un exemplaire soigné. Des fautes de dessin aussi grossières ne sont pas rares sur les saillants d'angle des sarcophages trapézoïdaux : ces petites surfaces sans importance n'attiraient pas l'attention du peintre qui les décorait sans le moindre soin.

2. L 104 c M (*Catalogus...*, p. 50, n° 4).

3. Sauf, comme le remarque M. Dugas (*l. l.*) que « c'est dans les produits les plus humbles de l'industrie que se conservent le plus longtemps les anciennes traditions ». Mais la durée de cette conservation peut être fort longue.

compte de les considérer comme antérieurs aux exemplaires plus richement décorés[1]. »

Le sarcophage d'enfant de Leyde L 104 c M mérite une place à part dans la série : sa décoration, au lieu d'être strictement géométrique, comporte, sur les deux petits côtés, une guirlande de lotus et de palmettes d'un effet assez heureux. Il se rapproche par là du sarcophage de l'ancienne collection Arndt à Munich : aussi ne croyons-nous pas pouvoir les dissocier dans notre étude[2].

C'est en se fondant sur la présence d'une décoration végétale sur le sarcophage de la collection Arndt que Kjellberg[3] a cru pouvoir faire remonter jusqu'au début du VIIe siècle la date de sa fabrication. Mlle Price elle-même — avons-nous dit — a refusé de le suivre dans cette voie[4] : les ornements floraux du sarcophage d'Arndt ne sont pas si primitifs ; le type des fleurs et boutons de lotus se rapproche du style tardif de Camiros[5].

Complétons ces indications par les intéressantes remarques de M. A. Rumpf[6] : le motif géométrique qui décore les longs côtés du monument (méandres coupés de croix de Saint-André) n'est pas très ancien. On le rencontre fréquemment sur des vases attiques datant de la période archaïque tardive ou post-archaïque. En Ionie, il manque au répertoire orne-

---

1. Dugas, *l. l.*, p. 470 et 471. C'est nous qui soulignons.

2. Tout ce que nous avons dit du décor géométrique des sarcophages d'enfants peut s'appliquer au seul sarcophage d'adulte à ornementation presque uniquement linéaire, celui de Leyde (L 189 c M). Il n'est décoré en effet que de méandres, mal équilibrés, de croix de Saint-André, de lignes ondulées, d'étoiles de formes diverses et même, sur un des petits côtés, de volutes et de palmettes (seul emprunt bien modeste au répertoire végétal). Le résultat esthétique n'est pas très heureux : la négligence du dessin trahit une fabrication peu soignée et l'entassement désordonné de motifs variés nuit à l'unité de l'ensemble.

3. *JdI.*, XLI, 1926, p. 54-55. *Ibid.*, XLVII, 1932, p. 8-9.

4. *JHS.*, L, 1930, p. 87-88.

5. *Ibid.*, p. 87 : « The lotus-flower-and-bud wreath on Arndt's sarcophagus is a decadent and late version of the early Camiran wreath, the central petals are no longer part of the flower but are detached. »

6. *JdI.*, XLVIII, 1933, p. 63-64.

mental du début du VIIe siècle, se trouve en revanche sur des sarcophages placés par Kjellberg à la fin du VIe siècle. La guirlande de fleurs et boutons de lotus est traitée à la manière des vases de Fikellura et des exemplaires tardifs de la série « rhodo-milésienne d'Euphorbos[1] ». Or ces vases datent de la deuxième moitié du VIe siècle et non pas du début du VIIe.

On pourrait faire des constatations analogues à propos du sarcophage de Leyde L 104 c M, bien que sa guirlande florale soit assez différente de la précédente. Il est hors de doute que le dessin en est relâché. Les fleurs de lotus, au lieu d'être bien droites, penchent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les palmettes sont irrégulièrement disposées sur la tige qui les soutient et leur taille n'est pas toujours constante. L'ensemble est toutefois assez décoratif : les pétales des fleurs de lotus sont plus largement ouverts que sur le sarcophage de Munich et rappellent ainsi, non pas tant le style de Fikellura, que celui des hydries de Caeré et des sarcophages à décoration soignée[2]. Comment nier dès lors que nous ayons ici une imitation un peu négligée d'un motif fréquent sur les sarcophages de belle qualité, considérés par Kjellberg comme bien postérieurs aux sarcophages rectangulaires de la classe C ? Les palmettes sont d'une étonnante facture : ce sont de simples taches noires dont les détails intérieurs sont indiqués par de fines lignes blanches. Malgré la maladresse du dessin, la technique semble donc assez avancée. De fait le procédé qui consiste à détailler une tache par des retouches n'est pas d'origine ionienne, mais corinthienne : les céramistes corinthiens traçaient sur leurs rosaces des incisions qui en dessinaient les traits intérieurs. Or l'influence corinthienne ne s'est fait sentir qu'assez tard en Ionie, seulement sur les vases de la « catégorie d'Euphorbos » à Rhodes. Aussi les procédés

1. Cf. les exemples donnés par Mlle Price (*l. l.*, p. 86). Cf. encore Picard-Plassart, *BCH.*, XXXVII, 1913, p. 398 et n. 5 : il s'ensuit que les sarcophages rectangulaires à décoration végétale ne peuvent être distingués chronologiquement de ceux qui portent des combats d'animaux.

2. Cf. Pottier, *BCH.*, XVI, 1892, p. 253 sqq.

corinthiens sont-ils toujours considérés, dans la céramique clazoménienne, comme un indice de date tardive[1].

***

Nous voyons, au terme de cette discussion, qu'il nous est impossible d'accepter le schéma chronologique de Kjellberg et Mlle Price. Ce schéma est en gros le suivant :

Classe C : archaïque ;
Classe B : intermédiaire ;
Classe A : récente.

Le but de notre étude a été d'essayer de montrer, par l'étude des formes et du décor des exemplaires de la classe C, par leur comparaison avec certains documents appartenant à la classe B, que le prétendu archaïsme des sarcophages rectangulaires à décor simple ou négligé, témoignait seulement d'une qualité inférieure. Du moment que les sarcophages de la classe C ne présentent aucun caractère certain d'archaïsme, il n'y a pas de raison de les distinguer *chronologiquement* de ceux de la classe A. Nous réunirons donc tous les sarcophages rectangulaires dans un groupe unique, que nous diviserons en deux sous-groupes :

a) L'un — correspondant à l'ancienne classe C — comprenant les exemplaires de fabrication peu soignée ;

b) L'autre — correspondant à l'ancienne classe A — réunissant les produits de luxe.

Nous avons comparé ci-dessus un certain nombre de sarcophages de la classe B à ceux de la classe C et montré que leur décoration était analogue : devons-nous donc renoncer à retirer de l'examen des formes des critères chronologiques ?

1. Pour les gros points noirs de remplissage à la manière corinthienne sur un sarcophage estimé de date tardive, cf. DUGAS, *l. l.*, p. 475 et n. 2. Pour d'autres traces de l'influence corinthienne sur les sarcophages de Clazomènes, cf. JOHANSEN, *Acta archaeologica*, VI, 1935, p. 190-191. Pour le cas précis qui nous occupe, les Clazoméniens, n'utilisant pas, en raison de la grossièreté de l'argile, le procédé de l'incision, ont apporté quelques modifications à la technique proprement corinthienne.

Cette position extrême est celle de M. A. Rumpf[1] : il considère comme contemporains tous les sarcophages de Clazomènes, les rectangulaires comme les trapézoïdaux, et écrit : « Es stellt sich dann heraus, dass die drei Klassen A, B und C die F. Winter und L. Kjellberg aufstellten, Unterschiede der Qualität, nicht der Zeit bedeuten. » Il faut avouer que le sens de cette phrase parfaitement claire ne semble pas s'accorder très bien avec la réalité telle que nous la concevons : comment les trois classes A, B et C pourraient-elles signifier exclusivement des « différences de qualité », alors que la série trapézoïdale (classe B) comprend très certainement des exemplaires soignés et des négligés ?

Si l'on étudie les sarcophages rectangulaires, on voit qu'ils paraissent tous de date tardive, ou bien à cause de leur richesse ornementale (classe A), témoin d'une technique avancée, ou bien en raison de la négligence de leur décoration (classe C), indice d'une industrie décadente. Au contraire, lorsqu'on enlève de la catégorie trapézoïdale un certain nombre de documents visiblement peu soignés ou, inversement, très richement ornés, il reste une masse de sarcophages dont le décor (scènes à figures humaines en silhouettes noires au chevet) est simple, mais non point négligé : on peut, sans pour cela tomber dans les erreurs que nous combattons chez Mlle Price et Kjellberg, les considérer comme plus anciens que les autres.

S'il est vrai d'ailleurs que la forme trapézoïdale dérive de celle de la caisse à momie égyptienne[2], on peut, vraisemblablement, l'estimer en gros antérieure à la forme rectangulaire. Ce qui confirme cette observation, c'est que la forme rectangulaire a seule survécu dans les sarcophages classiques ou gréco-romains (par exemple les sarcophages en marbre provenant de la nécropole de Sidon[3]). Les sarcophages rectan-

---

1. *JdI.*, XLVIII, 1933, p. 63 sqq.

2. Cette filiation a été reconnue depuis longtemps : cf. JOUBIN, *De sarcophagis Clazomeniis*, p. 76-77.

3. Cet argument a été fourni par MM. PICARD et PLASSART (*BCH*, XXXVII, 1913, p. 398). KJELLBERG (*JdI.*, XIX, 1904, p. 152) et JOUBIN (*l. l.*, p. 78) avaient d'ailleurs senti sa force.

gulaires, pensons-nous, ne se sont développés que postérieurement aux trapézoïdaux, vers une date que, pour des raisons techniques et historiques[1] nous placerions volontiers vers le milieu du VIe siècle. Bien entendu, les sarcophages trapézoïdaux n'ont pas brusquement disparu, pour autant : les deux formes ont dû être employées concurremment à partir de cette époque.

Ainsi s'explique :

1° Que les grands sarcophages rectangulaires de la « classe A » soient très proches des chefs-d'œuvre de la « classe B » dont ils sont les contemporains ;

2° Que certains sarcophages rectangulaires à figures noires paraissent antérieurs aux sarcophages trapézoïdaux à figures claires ;

3° Que les exemplaires négligés des deux classes soient si voisins dans le décor, la facture des dessins et la technique employée.

H. GALLET DE SANTERRE.

---

1. Les plus beaux produits de l'industrie clazoménienne (classe A) ont dû être fabriqués au moment de l'apogée de la cité. Or Clazomènes est une des neuf cités ioniennes qui, selon HÉRODOTE (II, 178), participèrent à la réforme de Naucratis, vers 569 av. J.-C. ; elle consacre avant 548 (HÉRODOTE, I, 51) un Trésor à Delphes. Mais, dès 546 (HÉRODOTE, I, 162 sqq.), la ville connaît la défaite et bientôt la servitude. Les grands sarcophages rectangulaires, qui, par leur perfection, témoignent de la maîtrise des artisans clazoméniens, ne peuvent être antérieurs de beaucoup à l'invasion perse de 546.

NEUE ABBILDUNGEN ANTIKER GESCHÜTZE

Unsere Kenntnis des antiken Geschützwesens ist lange Zeit sehr mangelhaft gewesen, obwohl sich die älteren Handbücher nichts davon merken lassen, sondern zuversichtlich darüber berichten, den Ergebnissen der Forschungen von Köchly und Rüstow vertrauensvoll folgend[1]. Das ist erst anders geworden durch die Forschungen und genialen Rekonstruktionen antiker Geschütze des Majors E. Schramm, dessen weitere Studien durch die Mitarbeit eines sachkundigen Gelehrten, Rudolf Schneider, in hohem Masse gefördert wurden. Die von Schramm nach den Schriftstellerangaben und antiken Abbildungen zuverlässig wieder hergestellten Geschütze haben bekanntlich bei wiederholt angestellten Schiessversuchen glänzende Ergebnisse geliefert und den Beweis für den hohen Stand der antiken Ingenieurkunst gebracht. Sie bilden jetzt, wie bekannt, einen Hauptschmuck des Saalburgmuseums[2]. Über die Ergebnisse der Schramm'schen Forschungen unterrichtet gut das handliche Schriftchen von Rud. Schneider, *Die antiken Geschütze der Saalburg* (2. Aufl. Berlin, 1910)[3].

---

1. Baumeister, *Denkmäler des Klass. Altertums*, I, 545 ff. Bauer, bei Iwan Müller, *Handbuch der Klass. Altertumswissenschaft*, IV, 1, 310 ff. Tf. 10.

2. Wiederholungen, zumteil in kleinerem Massstabe, befinden sich im Zeughaus zu Berlin. Vergl. damit die älteren Modelle im Museum zu St. Germain : Reinach, *Guide illustré*, p. 60.

3. Vgl. R. Schneider, *Berliner philol. Worhenschrift*, 1905, 203. Zusammenfassend jetzt : Daremberg-Saglio-Pottier, *Dictionn. des ant.*, V, 362 ff. (Lafaye) ; Neuburger, *Die Fechnik des Altertums* (Leipz., 1919), 225 f. ; Raimund Oehler, *Bilderatlas zu Caesars Büchern de bello Gallico*, 2. Aufl., S. 73 ff., Taf. 22 ; *Realencycl.*, VII, 1, 1297 ; X 2, 2482.

Seit den Arbeiten von Schramm (1904-1906) hat man auch den Abbildungen antiker Geschütze erhöhte Aufmerksamkeit zugewandt und manches interessante Stück entdeckt[1]. Doch gibt es gewiss noch manches andere bisher übersehene Monument. So das Tonmedaillon im Museum zu Lyon,



Fig. 1. — Médaillon de terre cuite, Musée de Lyon.

dessen Bedeutung in dieser Beziehung bisher nicht erkannt worden war, und das ich nach älterer Abbildung hier wiederholen und neu erläutern möchte[2] (fig. 1).

Leider ist die dem Tonrelief zugrunde liegende Zeichnung etwas flüchtig und die Modellierung etwas unscharf, so dass manche Einzelheit undeutlich ist. Die Hauptsache ist jedoch klar : dargestellt ist « *le supplice de l'Amour incen-*

1. *Röm. Mitteilungen des arch. Instituts*, 1905, 166 ; 1909, 100.

2. Jos. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule rom.* (Paris, 1904), II, p. 256. Eine Abbildung nach einem Lichtdruck gab schon früher G. Lafaye, *Mélanges d'arch. et d'hist., École fr. de Rome*, X, 1890, pl. 1, mit ausführlicher Erläuterung. Die Inschrift : *CIL*, XIII, 10013, 8.

diaire ». Die mittlere Zone der Darstellung zeigt links den frevelhaften Eros auf einem Gerüst, aufrecht an einen Pfahl gebunden. Der Eros, der diese Strafhandlung vollzogen, schreitet eben die Treppen hinunter. Die Tauben des übermütigen Eros werden aus dem Käfig gelassen. Unten wird er selbst fortgeführt, geleitet von zwei andern Eroten. Es ist doch wohl derselbe Eros wie oben, die Szene also unmittelbar vorangehend zu denken. Hinter ihm werden seine Waffen nachgetragen : « *deux autres Génies portent un trophée se composant des armes du coupable, deux carquois, un arc et un flambeau (?)* » (Déchelette)[1]. Dieses scheint mir aber unmöglich. Man könnte sich ja denken, dass die Waffen des Übeltäters, Köcher, Bogen und Fackel, ihm nachgetragen werden, dann aber am besten in zerbrochenem Zustande ! Aber ein Tropaion daraus zu bilden, das ist doch unmöglich ! Ausserdem sind es ja dann 2 Köcher, die das Bild zeigt, statt des einen, den wir erwarten würden ! Und nun gar die beiden Köcher oben durch eine Querleiste verbunden ! Das geht also nicht ! Es ist, wie ich glaube, die dritte Waffe des Eros : ein Katapult ! Was davor zu sehen ist, gehört entweder zur Dekoration der Vorderseite des Geschützes, oder es mögen zur Not Bogen und Köcher des Eros sein (Köcher eher als Fackel).

Dasselbe Geschütz glaube ich oberhalb des Mittelstreifens zu erkennen, bedient von Eros dem Übeltäter (nicht « *un Amour qui, debout devant un pupitre, remplit l'office de greffier* », Déchelette)[2]. Dieses wäre also die erste von den Handlungen oder Erlebnissen des Brandstifters Eros : er schiesst seine Brandpfeile ab gegen die leidende Menschheit.

Die verheerende Macht der Liebe haben die Griechen und Römer gern dargestellt durch das Attribut der Fackel bei Eros. So auf den Gemmen bei Reinach, *Pierres gravées*,

1. Ähnlich Lafaye, p. 76 : Deux autres portent sur un brancard les armes dont on l'a dépouillé, etc.

2. Lafaye, p. 77, will statt des Lesepults eine Treppe erkennen, die aber doch ganz anders gebildet wäre als die, die zum Schaugerüst führt !

pl. 36, 74, 4-6. Mit einer Fackel brennt der grausame Eros die arme Psyche auf einer Gemme bei Müller-Wieseler II, Tf. 54, 685. Ähnlich auf einem figurenreicheren pompejanischen Wandgemälde : Helbig, *Wandgemälde*, n. 854[1]. Der mit der Fackel die Menschheit angreifende Eros begegnet auch in der Litteratur. So bei Varro, *Sat. Menipp.*, fr. 204

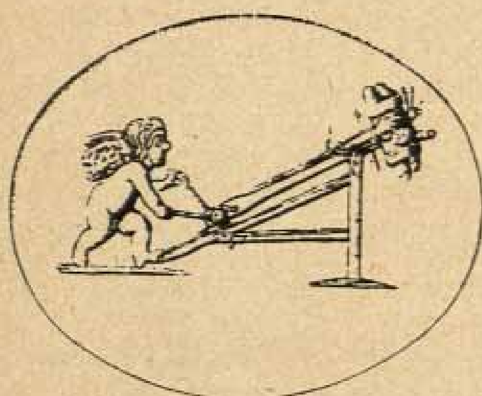


Fig. 2. — Pierre gravée de Berlin.

ed. Buecheler[2]. In einem Epigramm des Rufinus (*Anth. Pal.*, V, 88) heisst er daher πυρφόρος. Die Beinamen *flammiger*, *flammipotens*, *ignipotens*, *pyrois* notiert Bruchmann, *Epitheta deorum*, S. 8-9 (meist aus Dracontius). Auf unserm Medaillon haben wir eine groteske Steigerung : *Amor incendiarius* bedient ein Katapult, mit dem Brandpfeile geschossen werden !

Unsere Deutung des Amor in der mittleren Zone zuoberst wird unterstützt durch die ganz ähnliche Haltung und Gebarung des Amor auf einem geschnittenen Steine, dessen Abdruck

1. Abgebildet : Müller-Wieseler, II, Taf. 54, 691 ; S. Reinach, *Rép. des peintures*, p. 91, 1. Vgl. Baumeister, *Denkmäler*, III, 1427.

2. Petron, ed. min., p. 183 : non videtis unus ut parvulus Amor ardifeta lampade arida agat amantis aestuantis ?

sich in Berlin befindet (fig. 2). Mitgeteilt und im ganzen richtig gedeutet von W. Barthel, *Röm. Mitteilungen* 1909, 100 ff.[1]. Eine Schwierigkeit ist aber hier noch zu beseitigen. Der merkwürdige Gegenstand, der an der Spitze des Geschosses befestigt ist, soll eine Psyche als Schmetterling sein, der durchspiesst ist und in die Luft geschleudert werden soll. Dieser undeutliche Gegenstand kann aber nie und nimmer einen Schmetterling darstellen! Auch wäre eine so schreckliche und barbarische Todesstrafe im Altertum unerhört, während wir allerdings aus Kriegen des 19. Jahrhunderts im fernen Osten ähnliches gehört haben, dass Führer der Feinde oder Rebellen vor die Mündung eines Kanonenrohres gebunden worden sind. Ich kann den Gegenstand nur deuten als einen Wergballen, der zusammengeschnürt und mit brennbaren Flüssigkeiten getränkt, im letzten Augenblick angezündet gegen die feindlichen Mauern geschleudert werden soll[2].

So ist also auch die undeutliche Szene auf dem Tonmedaillon zu erklären. Daher ist der Ausdruck, den die Inschrift am linken Rande bringt : *incendiarius*, voll verständlich : Eros ein Brandstifter!

Berlin-Charlottenburg.

Hans Lucas.

---

1. Der Stein wiederholt bei Schneider, *Die antiken Geschütze der Saalburg* S. 15; *Dict. antiq.*, V, 370; G. Lippold, *Gemmen*, Tf. 29, 5. (Zuerst bei Furtwängler, *Gemmen*, Tf. 42, 40).

2. Tela incendiaria, Ammien, 20, 11, 13.

LES MOSAÏQUES DU NARTHEX DE SAINTE-SOPHIE

CONTRIBUTION A L'ICONOGRAPHIE DE LA SAGESSE DIVINE

I

La mosaïque de la porte impériale de Sainte-Sophie, récemment mise au jour par M. Thomas Whittemore[1], pose, au sujet de son interprétation, un problème auquel se sont heurtés tous les archéologues byzantins qui ont eu à s'en occuper. Dans sa forme actuelle, cette mosaïque n'est pas de l'époque justinienne, et l'empereur qui y figure, prosterné aux pieds du Christ, est Léon VI (886-912). L'attitude du monarque exprime une profonde humilité, ses mains en prières ne portent aucune maquette de l'église qui eût pu faire croire à un tableau votif[2].

Le Christ, assis sur un trône constellé de pierreries, esquisse de la main droite un geste de bénédiction ; il tient dans la main gauche l'évangile ouvert, sur lequel on lit :

ЄIPHNH VMIN (Jean *20*, 19 ; *21*, 26)
ЄΓω ЄIMI TO ΦωC Tȣ KOCMȣ (Jean *8*, 12 ; *9*, 5)

1. Thomas Whittemore, *The mosaics of St. Sophia at Istanbul*, Preliminary report, Paris, 1933 ; voir la notice bibliographique, *Rev. archéol.*, 1934, I, p. 287-288 ; et Ch. Picard, *L'Architecture*, LI, 1938, n° 6 (15 juin), p. 185-190.

2. On sait que la représentation des empereurs Constantin et Justinien, offrant la ville et l'église à la Vierge, se trouve en un autre emplacement du narthex. (Th. Whittemore, *The mosaics of St. Sophia*, Second preliminary report, Paris, 1936.)

La deuxième partie de l'inscription fait supposer que le Christ représenté est le Pantocrator[1], mais deux médaillons, qui se détachent sur le fond or de la mosaïque, obligent à modifier cette interprétation trop simple.

Dans le personnage représenté à gauche, en buste, on reconnaît facilement la Sainte-Vierge. Elle est vêtue de la tunique bleue à liséré or, décorée d'une croix or au-dessus du front et sur l'épaule, vêtement dans lequel elle figure sur la Déisis de Kahrié Djami et sur plusieurs autres œuvres connues[2]. La Vierge porte ses mains en avant, dans le geste de la prière, ce qui a fait supposer que la mosaïque de la porte impériale représentait peut-être une Déisis. Pour cette raison, Grelot a voulu voir dans le personnage figuré sur le médaillon de droite, saint Jean l'Évangéliste[3], ce qui ne concorde pas avec son aspect angélique. De plus, ni le Christ assis sur un trône, ni l'inscription de l'évangile, ne permettent de voir, dans la scène figurée, une Déisis. Salzenberg a voulu donner le nom de Michel à l'ange du médaillon de droite[4], opinion à laquelle s'est rallié Antoniadès[5], alors que Beaumont voulait admettre que, puisqu'il était représenté face à la Sainte-Vierge, ce devait être l'archange Gabriel, et que la mosaïque devait représenter une Annonciation[6]. En se basant sur l'évangile du Christ, M. Diehl pensait qu'on pouvait interpréter les deux médaillons comme représentant deux figures symboliques : la Lumière sous les traits de l'archange Michel et la Paix sous ceux de la Vierge[7].

Depuis la mise au jour de la mosaïque de Sainte-Sophie, de nouvelles interprétations ont été données. Mme C. Osieczkowska[8] conclut également à une Déisis, influencée par l'art

1. Didron, *Manuel d'Iconographie chrétienne*, Paris, 1845, p. 462.
2. *Revue archéol.*, 1933, t. I, p. 69.
3. *Relation nouvelle d'un voyage à Constantinople*, Paris, 1681, p. 145.
4. *Alt-Christliche Baudenkmale von Constantinopel*, Berlin, 1855, pl. XXX.
5. Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας, Paris, 1907, t. I, p. 168.
6. G. Fossati, *Aya Sofia*, Londres, 1852, p. 2.
7. *Manuel d'Art byzantin*, 2e éd., Paris, 1926, t. II, p. 505-506.
8. *Byzantion*, t. IX, 1934, p. 41-83.

égyptien et la liturgie latine, illustrant les thèmes de l'Intercession et de l'Incarnation. M. I. D. Ştefănescu[1] voudrait rattacher la mosaïque au rite de consécration des églises (bien que le rituel byzantin du IXe siècle ne nous soit pas connu), et voir, dans le médaillon de droite, l'ange gardien qui veille sur les ouvriers pendant la construction de l'église. La composition de la mosaïque serait ainsi scindée en trois éléments, sans aucun lien apparent : le Christ enseignant, la Vierge d'intercession et un ange gardien. M. F. Dölger[2], en se basant sur la Διήγησις περὶ τῆς οἰκοδομῆς τῆς Ἁγίας Σοφίας, voudrait reconnaître dans l'ange gardien une représentation de ce même ange, que Dieu avait envoyé à Justinien pour veiller sur l'église jusqu'à la fin des temps.

Aucune de ces interprétations n'est vraiment satisfaisante. On sait combien les images ont favorisé la formation de légendes, tant en Orient qu'en Occident. Plusieurs thèmes ont subi des interprétations successives, qui souvent, n'ont plus aucun rapport avec l'idée première. Il est possible qu'au cours des siècles on ait voulu voir l'ange gardien de Sainte-Sophie sur la mosaïque de la porte impériale, mais, selon toute probabilité, le sens de la mosaïque, à l'origine, devait être tout différent.

Pour essayer d'interpréter la mosaïque de la porte impériale de Sainte-Sophie, il est peut-être utile de tenir compte de son emplacement. Or, le linteau de la porte impériale, qui sert de base à la mosaïque, est orné d'un médaillon en relief. Sous une coupole, soutenue par des colonnes, s'érige le trône divin, portant le livre ouvert du Verbe, au-dessus duquel plane la colombe du Saint-Esprit.

Ce relief a bien pu représenter le symbole de la Sagesse divine :

> « La Sagesse s'est bâti une maison,
> elle en a sculpté les sept colonnes. » (Prov. 9, 1.)

---

1. *Id.*, 1934, p. 517-523.
2. *Id.*, 1935, t. X, p. 1-4.

Dans l'art byzantin, les représentations symboliques de la Sagesse divine sont rares ; dans les quelques représentations qui en sont connues, on la trouve personnifiée par une femme. Ainsi, sur une miniature du ms. de Dioscoride à Vienne, la Sagesse est représentée par une femme assise[1] ; sur une miniature du psautier de Paris (Bibl. Nat. gr., 139), sur une autre du psautier du Vatican (Pal. gr., 381), le roi David se tient debout entre la Sagesse à gauche et la Prophétie à droite[2] ; et, sur le sceau d'Anastase, évêque de Samos, sainte Sophie est figurée sous les traits d'une femme debout, de face, voilée et portant un vase dans ses mains[3].

L'iconographie russe, par contre, a produit de nombreuses représentations de sainte Sophie nettement symboliques. Ce sont des compositions allégoriques, souvent très compliquées, et c'est toujours l'icone, dans son ensemble, qui figure la Sagesse divine.

C'est le cas, par exemple, pour l'icone de Sainte-Sophie de Kiew[4]. Au centre de cette composition, sous une coupole soutenue par sept colonnes, une Vierge ailée, tenant d'une main une croix de procession, de l'autre un bâton d'évêque, plane sur un croissant de lune. Elle porte, dans une mandorla sur sa poitrine, l'enfant-Jésus orant ; ses ailes sont ornées de deux personnages auréolés. Autour de cette composition centrale, on reconnaît sept saints, sept saintes, sept anges, la colombe du Saint-Esprit, Dieu le Père bénissant. Au centre de deux étoiles, de chaque côté de la Vierge ailée, on voit saint Jean-Baptiste à droite, la Sainte-Vierge (une deuxième fois ?) à gauche.

L'inscription de cette icone seule indique qu'elle repré-

---

1. C. Bayet, *L'Art byzantin*, 3e éd., Paris, s. d., fig. 19.

2. Ch. Diehl, *Manuel d'Art byzantin*, 2e éd., Paris, 1926, p. 609, 613, fig. 290.

3. G. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, p. 26, 158, 259.

4. *Георгій Филимоновъ*, *Софія Премудрость Божія*, Вѣстникъ общества древне-русскаго искуства, Москва, 1874, Кн. 1, Отд. 1, стр. 18.

sente sainte Sophie ; de même l'icone fort compliquée de Novgorod[1] ne s'explique que par son inscription.

Le personnage central de cette composition est un ange couronné, trônant, tenant d'une main un sceptre, de l'autre un rouleau. Son visage rouge feu et ses grandes ailes rouges lui donnent un aspect étrange, et Filimonov veut y reconnaître une image condensée du Sauveur, de la Vierge et de l'Archange[2]. A sa gauche, debout sur un escabeau, la Sainte-Vierge tient de ses deux mains l'enfant-Jésus au centre d'une auréole. A droite, saint Jean le Précurseur, également sur un escabeau, tient un cartel à la main. Au-dessus de l'ange couronné, au centre d'une étoile à sept branches, on voit le Christ bénissant. Le tout est surmonté d'un plan, sur lequel trois anges se tiennent de chaque côté d'un trône portant le Livre, contre lequel la croix et la lance sont appuyées. Une inscription indique que l'ensemble de cette icone représente sainte Sophie.

L'icone de Iaroslav est encore plus compliquée[3]. Dans le bas, un crucifix est placé au centre d'une rotonde, dont la coupole porte les mots : Foi, Charité, Espérance. A gauche de cet édifice, la Sainte-Vierge se présente dans le geste de la Déisis, suivie de trois apôtres ; à droite, saint Jean-Baptiste, également en prière, précède trois autres apôtres. Le sommet de la coupole se trouve dans le prolongement du septième rayon d'une étoile lumineuse qui symbolise le Saint-Esprit. Dans un cercle au-dessus, le Christ étend les bras en orant. De chaque côté, sur cinq registres superposés, on voit figurés les différents chœurs d'élus, d'anges, de saints, de patriarches et de rois.

---

1. *Ibid.*, p. 5 ; *Свящ. Павлъ Флоренскій, Столпъ и Утвержденіе Истины*, Москва, 1914, p. 371 sqq.

2. FILIMONOV, *op. cit.*, p. 6. Il n'est pas rare de rencontrer la Vierge et le Christ sous la même effigie, et parfois même condensés en un seul personnage (GRÜNEISEN, *Art chrétien primitif*, Paris, s. d., p. 47-48, 84).

3. FLORENSKIJ, *op. cit.*, p. 376 sqq. ; FILIMONOV, *op. cit.*, p. 16.

La peinture serbe s'est inspirée du même symbolisme[1]. A Saint-Clément d'Ochrida[2], les nécessités architecturales de l'édifice font que la composition est divisée en deux parties. A gauche, un personnage féminin ailé trône, la tête ornée du triple nimbe. A droite, trois personnages féminins vêtus à l'antique, s'avancent. Par leurs attitudes on comprend que l'artiste a voulu figurer la sainte Sagesse d'une part, ses trois filles de l'autre.

La fresque de Gračanica[3], comme les icones russes, représente, par son ensemble, la Sagesse divine. « Un ange nimbé, les ailes déployées, se tient assis, les bras nus, devant une table... Un personnage féminin arrive de gauche et apporte un plat ; un second vient de droite et présente un autre plat. »

A Dečani[4], « le sujet orne une voûte, et comporte quatre scènes. Des péristyles et des terrasses, supportés par des colonnes à chapiteaux richement sculptés, forment le cadre. On a peint aussi un clocher surmonté de la croix. Dans la première scène, un ange se tient assis, de face, les ailes déployées et le bras droit levé ; dans la seconde, on voit deux anges prêts à s'envoler ; dans la troisième, la Sagesse, figurée par un ange, tend du pain et du vin à cinq personnages qui rappellent les apôtres et ont l'air de communier (?) ».

La fresque du Catholicon de Chilandari[5] s'inspire également du même symbolisme.

Ainsi, dans l'iconographie russe, sainte Sophie est le plus souvent représentée allégoriquement par des compositions étagées autour d'un sujet central : le Christ en croix, la Sainte-Vierge, ou encore un ange, qui n'est peut-être lui-même qu'une image condensée de Jésus, de Marie et de l'ange.

1. J. D. Ştefănescu, *L'illustration des liturgies dans l'art de Byzance et de l'Orient*, II, Mélanges Jean Capart, Bruxelles, 1936, p. 464-466.
2. *Id.*, pl. XCVIII.
3. *Id.*, pl. XCIX.
4. *Id.*, pl. C.
5. *Id.*, pl. CI.

Sur le linteau de la porte impériale de Sainte-Sophie, la Sagesse divine, figurée par un simple symbole, n'a rien de commun avec les allégories compliquées des représentations tardives de l'art slave. La mosaïque du tympan, par contre, nous ramène à cet allégorisme par le choix des trois personnages figurés, Jésus, Marie et l'Archange, et par l'emploi de certains symboles.

Une particularité de cette mosaïque mérite qu'on s'y arrête : le fond est constitué par trois registres superposés. On peut essayer d'interpréter cette originalité, en supposant que l'artiste a voulu figurer dans la bande verte, en bas, la terre. La bande bleue, qui lui fait suite, devait figurer le ciel visible, et tout le haut, à fond or, devait symboliser le ciel éternel.

L'auteur des *Pseudo-Clémentines* s'exprime ainsi au sujet des deux cieux, dans son V^e livre : « ... Il y a deux cieux d'après la Loi, le supérieur, qui est durable et éternel, et le visible, qui est passager, et qui est enroulé au bout du monde comme un livre... Mais pourquoi ce ciel visible a-t-il été créé ?... Il doit constituer une paroi de séparation, afin qu'un indigne ne puisse voir la demeure des célestes et le siège de Dieu[1]. »

Il n'est pas rare de voir, sur des œuvres d'art, le ciel figuré en deux registres, l'un bleuâtre, figurant le ciel visible, l'autre doré, symbolisant le ciel divin[2]. Sur un panneau à l'église Sainte-Sabine à Rome, le ciel suprême, représenté par une sphère, est superposé à l'espace aérien, figuré par une coupole[3]. Une miniature du ms. de Cosmas Indicopleustes de l'ancienne bibliothèque de Smyrne montre les quatre poteaux traditionnels de l'Égypte soutenant le royaume céleste chrétien ; au-dessous, l'espace aérien, en forme de coupole,

---

1. Edg. Hennecke, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2e éd., Tübingen, 1924, p. 160.

2. F. Piper, *Mythologie und Symbolik*, Weimar, 1851, t. II, p. 45 ; W. de Grüneisen, *Il cielo nella concezione religiosa ed artistica dell' alto medioevo*, Archivio della R. Società Romana di Storia Patria, t. XXIX, p. 443-550.

3. W. de Grüneisen, *Sainte Marie Antique*, Rome, 1911, fig. 203.

recouvre la montagne terrestre[1]. Les miniatures du ms. 376 de Saint-Gall[2], du missel d'Augsbourg au British Museum[3], du Vaticanus grec. 747, f° 167 v, 149 r, 65 r[4], etc., sont inspirées de la même conception.

Sur la mosaïque de Sainte-Sophie, les deux cieux sont figurés et le trône du Christ touche terre. On peut donc admettre que l'artiste n'a pas voulu représenter le Christ « dans le parvis du Trésor, lorsqu'il enseignait dans le Temple[5] ».

Le chapitre de l'Évangile, que le Christ porte ouvert, peut également donner lieu à une interprétation différente de celle que suggère M. Ștefănescu[6] et aider à préciser le thème de la mosaïque.

Les paroles : « Je suis la lumière du monde » se trouvent avec quelques variantes dans plusieurs passages de l'Évangile d'après saint Jean.

En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. I, 4

Le Verbe était la lumière véritable. I, 9

Celui qui croit en lui ne sera pas jugé... et voilà en quoi consiste ce jugement : la lumière est venue dans le monde. III, 18-19

Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres : il aura la lumière de la vie. VIII, 12

Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. IX, 5

Moi, la lumière, je suis venu dans le monde afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. XII, 44

---

1. *Ibid.*, fig. 204 ; STRZYGOWSKI, *Der Bilderkreis des griechischen Physiologus* Leipzig, 1899, p. 60-61, pl. XXX.

2. J. EBERSOLT, *Manuscrits à miniatures de Saint-Gall*, in *Revue archéol.*, 1919, pl. IV, fig. 9 ; p. 231 sq.

3. Ch. ROHAULT DE FLEURY, *La Sainte Vierge*, Paris, 1878, t. I, p. 281, pl. LXIII.

4. GRÜNEISEN, *Sainte Marie Antique*, p. 233, n. 5 ; fig. 177, 179, 182.

5. JEAN, VIII, 20.

6. *Byzantion*, 1934, t. IX, p. 519.

En se basant uniquement sur JEAN, VIII, 20, M. Ştefănescu rapporte cette inscription au *Christ enseignant*. D'une portée générale, elle n'aiderait pas à préciser le thème de la mosaïque.

Tout au contraire, l'inscription semble bien préciser que l'artiste a voulu figurer la FOI sous les traits du Christ ; celui qui CROIT aura la lumière. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle le fond de la mosaïque a été divisée en trois bandes.

La FOI, la CHARITÉ et l'ESPÉRANCE ont été considérées depuis le début du Christianisme comme vertus fondamentales (I. COR., XIII, 3). Elles ont été considérées comme attributs de la Sagesse divine et, quand sainte Sophie fut conçue comme une martyre romaine, la légende lui inventa trois filles, Πίστις, Ἀγάπη, Ἐλπίς[1].

Sur les icones de Sainte-Sophie, qui ont été citées plus haut, les attributs de la Sagesse divine, Foi, Charité et Espérance, sont toujours figurés, ou au moins mentionnés. On peut donc supposer que les trois vertus théologales ont été représentées à Sainte-Sophie de Constantinople, au-dessus de la porte impériale, pour compléter le symbole de la Sagesse, représenté en relief sur le linteau.

Dans ce cas, le Christ tenant l'Évangile symboliserait la FOI, la Sainte-Vierge, — il s'agit de la Vierge d'Intercession —, symboliserait la CHARITÉ et l'archange Gabriel de l'Annonciation pourrait symboliser l'ESPÉRANCE.

On a voulu interpréter la mosaïque de Sainte-Sophie à l'aide de l'ivoire de Berlin, où Léon le Sage figure assisté de la Vierge et de l'archange Gabriel ; on pourrait maintenant entrevoir le contraire et supposer que Léon VI a choisi pour patrons la Vierge et l'ange, précisément comme symboles de la Charité et de l'Espérance. Léon VI, qui de son vivant déjà avait mérité l'épithète « Le Sage[2] », figurerait ainsi avec

1. H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiæ Constantinopolitanæ*, Bruxelles, 1902, col. 49, 796 ; 51, 860.

2. Cf. Le texte du Genovensis 23, publié par J. NICOLE, *Mémoires de l'Institut genevois*, t. XVIII, Genève, 1893 ; cf. également le premier de ces vers, dits καρκῖνοι où Léon VI se nomme lui-même σοφός (MIGNE, *Patr. Gr.*, t. CVII, col. 665).

les attributs de la Sagesse, symbolisés par le Christ, la Vierge et l'archange Gabriel, aussi bien sur l'ivoire de Berlin que sur la mosaïque de Sainte-Sophie.

Cette interprétation de la mosaïque de la porte impériale de Sainte-Sophie de Constantinople, pour hypothétique qu'elle soit, permet cependant de donner une explication plausible du sujet, de rattacher la décoration du tympan à celle du linteau et même au vocable de l'édifice entier, et de faire de plus un rapprochement avec la personnalité du souverain qui y est représenté. Elle permet encore de faire quelques constatations sur les représentations connues de la Sainte Sagesse, et de conjecturer, qu'à certaines époques, et dans certaines circonstances, l'invocation « Christ, Marie, Gabriel », peut avoir été synonyme de Foi, Charité, Espérance.

II

Il peut sembler oiseux de vouloir revenir sur l'interprétation du sigle **ΧΜΓ** qui se rencontre si fréquemment sur les monuments chrétiens des IVe-VIIIe siècles, et au sujet duquel tant d'opinions ont été émises. Néanmoins, si l'on veut supposer que la Sainte Sagesse a été représentée à une certaine époque par les vertus théologales figurées par le Christ, Marie et Gabriel, une nouvelle contribution pourrait être apportée à la lecture de ce sigle.

On a voulu lire **ΧΜΓ** comme représentant Χριστὸς Μιχαὴλ Γαβριήλ[1], Χριστὸς ὁ ἐκ Μαρίας γεννηθείς[2], Χριστὸς Μαρία Γα-

1. De Rossi, *Bull. di Arch. crist.*, 1870, p. 17-31, 115-151 ; *id.*, 1871, p. 7-32, pl. III, n. 2 ; *id.*, 1890, p. 12 ; M. de Vogüé, *L'architecture civile et religieuse, Syrie centrale*, Paris, 1877, p. 90-92, 109 ; C. Bayet, *De titulis Atticæ christianis antiquissimis*, Paris, 1878, p. 48-53 ; Fr. Cumont, *Les inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure*, in Mélanges de l'École française de Rome, 1895, p. 16 ; v. Lemm, *Archives du VIe Congrès des Orientalistes*, Leyde, p. 143 ; P. Perdrizet, *Inscriptions de Thessalonique*, in Mélanges de l'École française de Rome, 1900, p. 228 ; Crostarosa, *Nuovo bull. di arch. crist.*, Rome, 1896, p. 28 ; E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 592.

2. Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, Paris, 1856-1857, p. 504, n. 2145.

δριήλ[1], Χριστὸς Μαρίας γέννημα[2], Χριστὸς μέλλει γεννᾶσθαι[3], χειρὸς μοῦ γραφή[4], Χαρὰ μεγάλη γέγονεν[5], le nombre 643[6], 643 comme date[7] et, par isopséphie de 643, ἡ ἁγία τριὰς Θ(εός)[8] ou ἅγ(ε)ιος ὁ Θεός[9] ou νέος Ἥλιος[10] ou encore Θεὸς βοηθός[11]. D'autres ont voulu voir dans ce sigle une marque de fabricant, une mesure de contenance, etc. Certains auteurs se sont abstenus de l'interpréter.

La question semblait résolue par la publication d'un fragment de papyrus de la bibliothèque Bodléienne[12] où l'on pouvait lire en toutes lettres ΧϹ ΜΑΡΙΑ ΓЄΝΝΑ et Th. Reinach pouvait écrire : « si l'explication vaut pour les papyrus, elle est également valable pour les inscriptions[13] ». En effet, un fragment de calcaire blanc au musée de Boulâq, de provenance inconnue, porte l'inscription ...ΧΡΙϹΤΟΥ ΜΑΡΙΑ ΓЄΝΝΑ[14]. Ces deux textes ont été lus Χριστὸν Μαρία γεννᾷ, lecture qui se rapprochait beaucoup de l'interprétation proposée par Le Bas et Waddington et de celle suggérée par E. L. Hicks, que nous avons mentionnées plus haut.

---

1. Révillout, *Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. I, p. 189.
2. E. L. Hicks, *The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum*, Oxford, 1890, p. 185, 294.
3. Théophane. Réfuté par Th. Reinach, *Un intrus byzantin dans le Panthéon hellénique*, in Revue archéologique, 1882, t. I, p. 58-61.
4. Wessely, *Wiener Studien*, 1887, p. 253 ; Fr. G. Kenyon, *Greek papyri in the British Museum*, Londres, 1893, p. 217, n. 6 (c), CXXXIII, 41.
5. P. Perdrizet, *Isopséphie*, in *Revue des Études grecques*, XVII, 1904, p. 359.
6. L. Stern, *Zeitschr. f. ägypt. Sprache u. Altertumskunde*, 1886, p. 73.
7. Réfuté par M. de Vogüé, *op. cit.*, p. 109.
8. J. Krall, *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, Wien, 1887, t. I, p. 127 ; P. Perdrizet, *l. l.*, p. 359.
9. P. Perdrizet, *ibid.* ; J. J. Smirnoff, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1906, col. 1082-1088.
10. Smirnoff, *ibid.*
11. Smirnoff, *ibid.* ; Seymour de Ricci, in *Revue des Études grecques*, 1914, t. XXVII, p. 161.
12. B. Grenfell and A. Hunt, *Greek Papyri*, Oxford, 1897, t. II, p. 151, n. CXII a.
13. *Op. cit.*, p. 60.
14. Lefebvre, *Inscriptions chrétiennes du Musée du Caire*, in *Revue archéol.*, 1882, t. I, p. 192.

Bien qu'après les articles de W. K. Prentice[1], la question ait semblé définitivement close, P. Perdrizet maintenait que, dans certains cas et pour certaines personnes, ΧΜΓ a pu être, non pas un sigle, mais un cryptogramme[2], tandis que J. Dölger prétendait que la lecture Χριστὸς Μιχαὴλ Γαβριὴλ devait être conservée, quand le contexte ne l'excluait pas[3].

C'est qu'en effet, sur plusieurs monuments connus, il paraît difficile de lire Χριστὸν Μαρία γεννᾷ et l'inscription de Saqqarah[4], où l'on trouve la formule ΧΜΓ accolée aux noms ΜΙΧΑΗΛ ΓΑΒΡΙΗΛ, est un argument de poids pour la lecture du sigle suivant Dölger.

Pourtant, avec l'interprétation du symbolisme de Sainte-Sophie et des vertus théologales, on pourrait essayer d'appliquer à quelques-unes des inscriptions connues, la lecture de Révillout : Χριστὸς Μαρία Γαβριήλ. Cette invocation, prise dans le sens de Πίστις Ἀγάπη Ἐλπίς les rend parfaitement intelligibles.

Dans cet ordre d'idées, il y aurait lieu de signaler l'inscription relevée en Syrie ΧΜΓ. Χρ(ιστοῦ) τὸ νῖκος, φεῦγε Σατανᾶ[5] et l'inscription de Deir Sanbil :

> Τοῦ κυρίου ἡ γῆ καὶ τὸ πλήρωμα αὐτῆς καὶ π[άν]τες
> οἱ κατοικ(ο)ῦντες ἐν αὐτῇ + ΧΜΓ[6].

Le caractère talismanique de ces deux inscriptions peut difficilement concorder avec une lecture du sigle ΧΜΓ autre que « Foi, Charité, Espérance ».

---

1. ΧΜΓ *a symbol of Christ*, Classical Philology, 1914, t. IX, p. 410 sqq.; *Syria, Publications of the Princeton University archeological Expedition to Syria in* 1904-1905, division III, part B, Leyde, 1922, p. 169 sqq.
2. *Op. cit.*, p. 358.
3. *Die* ΙΧΘΥϹ *Formel*, Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher, 1920, t. I-II, p. 41-43.
4. Quibell, *Excavations at Saqqarah*, Le Caire, 1909, t. I, p. 40 sqq.
5. *American Arch. Exped. to Syria*, t. III, n. 234.
6. Le Bas, *op. cit.*, n. 2663.

De même, l'inscription du *pandocheion* de Deir Sem'an[1]

+ ΧΜΓ εγέν(ετο) τοῦτο τὸ πανδ(οχεῖον)
ἐν [μηνὶ] Πανήμῳι δ' τοῦ ζκφ' ἔτους
Χ(ριστ)ὲ βοῆθι. Σιμεωνης τοῦ.... ἐποίησεν....

comporte vraisemblablement la même interprétation, étant donné le caractère philanthropique de l'œuvre et l'invocation Χριστὲ βοῆθι en troisième ligne.

Encore plus caractéristique est l'inscription gravée dans la chevelure d'une tête en ronde-bosse datée du IVe siècle et provenant d'Aphrodisias de Carie[2]. Il est vraisemblable que nous ayons là une représentation de la Sainte Sagesse et que le sigle ΧΜΓ rappelle les trois vertus fondamentales.

ΧΜΓ
ΘΕΒΟΗΘΙ

Une autre inscription à Deir Sanbil porte et peut également s'interpréter comme un appel à la Sagesse divine[3].

Α+Ω
ΧΜΓ

Mais l'inscription la plus caractéristique se trouve sur une gemme gravée du musée de Berlin[4]. Elle porte une ancre surchargée d'un poisson, entourée des lettres qui forment le mot ΙΧΘΥC et le sigle ΧΜΓ. En réalité ces trois dernières lettres affectent une forme spéciale : le Χ se présente en forme de croix + et le Γ doublé prend la forme d'un Τ. Plusieurs inscriptions sont connues, qui offrent la même particularité[5] et, en particulier, certaines amphores trouvées en Italie et provenant probablement d'Asie Mineure, de Rhodes ou des îles, montrent même le double Γ couché ⊢[6]. Des variations curieuses peuvent également être notées dans la forme que prend le Μ sur ces amphores.

1. M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, p. 128, pl. 114.
2. F. CUMONT, *Musées royaux du Cinquantenaire, Catalogue des sculptures et inscriptions antiques*, 2e éd., n. 41, p. 51-54.
3. LE BAS, *op. cit.*, n. 2663.
4. DE ROSSI, *Bull. di Arch. Crist.*, 1870, p. 119, pl. II.
5. *Id.*, p. 115 sq., pl. VII, 1 ; etc.
6. *Corp. Inscr. Lat.*, t. XV, n. 4853, 4888-4891.

Le poisson et l'ancre, gravés sur la gemme de Berlin, sont incontestablement des symboles de Foi et d'Espérance. Sur le sarcophage de Livia Primitiva, Foi — Charité — Espérance sont représentées par le poisson, le Bon Pasteur et l'Ancre[1] ; sur d'autres monuments où l'ancre symbolise l'Espérance, la Foi est représentée par le monogramme ☧ ou la croix. L'ancre prend dans de nombreux cas la forme du ⅃ ou du double Γ T[2].

On peut donc admettre que le sigle XMΓ a remplacé, par la forme de ses lettres, une représentation symbolique de Foi, Charité, Espérance, et que, dans les débuts au moins, le souvenir de cette origine n'était pas perdu, puisqu'on retrouve la forme + ? T. Il se peut, qu'après le concile d'Éphèse le symbole de Charité ait été remplacé par l'initiale de Marie, et que les trois lettres aient été lues Χριστὸς Μαρία Γαβριήλ mais encore dans l'acception de Πίστις Ἀγάπη Ἐλπίς. Ce serait alors, dans cette forme évoluée, que nous retrouvons la Sainte Sagesse figurée au-dessus de la porte impériale de Sainte-Sophie sous les traits du Christ, de Marie et de l'archange Gabriel.

III

Il est possible, il est même vraisemblable, qu'au cours des siècles, le sens des représentations trop symboliques se soit perdu. Vraisemblablement, les visiteurs de Sainte-Sophie après le x[e] siècle ont dû interpréter la mosaïque de la porte impériale de diverses façons, de même que diverses lectures ont dû se greffer autour du sigle XMΓ.

A la fin du x[e] siècle, en tout cas, Byzance devait avoir identifié sainte Sophie avec la Sainte-Vierge ; la mosaïque au-dessus de la porte d'entrée du vestibule en faisant foi. On y voit la Vierge trônant au centre, à droite Constantin lui dédiant la ville, à gauche Justinien lui présentant l'église.

---

1. *Dict. Arch. Chrét.*, t. I, fig. 574.
2. Cf. J.-P. Kirsch, *Dict. arch. chrét.*, art. *ancre*, t. I, col. 1999-2031.

Or, la grande église a toujours été dédiée à la Sainte Sagesse : il convient donc de rechercher comment sainte Sophie a été identifiée avec Marie.

Comme protectrice de la cité, Marie devait remplir, pour Constantinople, le rôle que, durant l'antiquité, Athènes avait assigné à Pallas-Athénée. Or Pallas était déesse de la Sagesse : il était naturel, qu'à un moment donné, la Sainte-Vierge dût à Byzance représenter sainte Sophie. Cette identification a été favorisée par plusieurs facteurs.

On sait que la littérature gnostique a souvent conçu sainte Sophie comme fille du Christ[1], et on sait également que la Sainte-Vierge a été souvent considérée comme telle. Néophyte le Reclus la nomme Θεόπλαστος, Θεόπαιδα, Θεόπαις[2], appellations qu'on retrouve maintes fois dans l'hymnologie mariale[3].

L'identification de Marie, fille de Dieu, avec Sophie, fille du Christ, a encore été favorisée par l'iconographie de la Dormition. Sur ces icones, du moins sur les plus anciennes, Jésus tient dans ses bras l'âme de Marie sous forme d'un enfant nouveau-né[4]. La littérature apocryphe sur la Dormition[5], en mentionnant les langes envoyées du ciel, et tant d'autres détails, laissait présumer que déjà la mort de Marie avait été conçue comme la naissance de son âme. L'icone venait, pour ainsi dire, concrétiser cette conception.

Pour achever l'identification entre la Sainte-Vierge et sainte Sophie, pour bien prouver que l'âme de Marie telle qu'elle figure sur les icones de la Dormition a été conçue

1. Cf. *Évangile aux Hébreux*, 2, dans Edg. HENNECKE, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2e éd., Tübingen, 1924, p. 54 ; *Actes de Thomas*, 27, *Id.*, p. 258.

2. M. JUGIE, *Homélies Mariales Byzantines*, Patr. Orient., XVI, p. 527, 530, 531.

3. *Basile de Césarée*, dans MIGNE, *Patr. Gr.*, XXIX, III, p. 212 B ; *Cyrille d'Alexandrie*, *id.*, LXVIII, p. 1108 A ; *Nicétas Paphlagon*, *id.*, CV, p. 25 D.

4. Cf. DEL MEDICO, *La Koimésis de Kahrié Djami*, in *Rev. arch.*, 1933, I, p. 58-92 ; *Byzantion*, VII, 1932, p. 123-141 ; *Le Cycle du Trépas de la Vierge*, in *Revue de l'Art*, LXVII, p. 127-134.

5. M. JUGIE, *La littérature apocryphe sur la Mort et l'Assomption de Marie*, in Échos d'Orient, XXX, 1931, p. 266-295 ; Olav SINDING, *Mariae Tod und Himmelfahrt*, Christiania, 1903.

comme représentant la Sainte Sagesse à sa naissance, l'église orthodoxe, grecque et russe, célèbre la nativité de sainte Sophie, la Sagesse divine, à l'issue de l'office de la Dormition[1].

On peut se demander pourquoi la Vierge trônante, telle que nous la voyons déjà dans l'abside de Sainte-Sophie de Thessalonique[2], a servi à représenter la Sainte Sagesse. Et d'abord, que représente au juste cette icone ? Plusieurs appellations ont été données à ce type iconographique, mais ne peuvent servir à sa définition. Il est certain que le prototype en est très ancien, et qu'il peut être retrouvé sur des monuments datant du v[e] siècle[3]. En effet, libérée de la représentation toute maternelle que l'on rencontre dans l'art des catacombes, la Vierge, depuis le concile d'Éphèse, est représentée tenant devant elle l'enfant Jésus. Encore, l'enfant, beaucoup plus âgé d'aspect qu'il ne devrait l'être par sa taille, n'est ni tenu, ni porté : il semble plutôt que la Vierge s'appuie sur lui.

Pour essayer de saisir le sens primitif de cette icone, il convient peut-être de rappeler un détail historique :

C'était en 401. Eudocie, épouse de l'empereur Arcadius, espérait la naissance d'un héritier, quand deux moines, Marc et Porphyre, venus de Cappadoce, vinrent la solliciter d'intervenir auprès de l'empereur, pour organiser une expédition contre le Marneion de Gaza, centre de l'idolatrie à la frontière palestinienne. Eudocie promit son intervention, si les prières des moines lui apportaient un héritier mâle. L'impératrice donna naissance à un garçon, et elle dut alors tenir sa promesse et intervenir auprès d'Arcadius.

Pour arriver à ses fins, l'impératrice eut recours à un stratagème : elle fit placer entre les mains de son fils Théodose, qui venait de recevoir le baptême, une supplique rédigée par les moines, et une inclinaison de la tête du bébé fut interprétée comme un signe d'acquiescement. L'empereur n'avait

---

1. *Menées du 15 août*, Athènes, 1905, p. 78 ; Kiew, 1834, p. 143.
2. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 2e éd., Paris, 1925, t. I, p. 372, fig. 177.
3. Th. Whittemore, *op. cit.*, II, p. 27.

plus qu'à signer, et l'expédition contre Gaza fut organisée[1].

Plus tard, l'impératrice se servit encore de son fils pour amener une réconciliation entre saint Jean Chrysostome et Sévérin de Gabala[2].

Il n'est donc pas étonnant que le geste de l'impératrice Eudocie ait servi de modèle pour créer le prototype de la Vierge d'Intercession, « à qui Dieu ne peut rien refuser, quand c'est par son propre fils qu'elle lui fait présenter la requête qu'on lui adresse ».

Avec l'apparition de l'iconographie de la Déisis, où la Vierge d'Intercession figure au pied de la croix, cette autre icone, plus ancienne, de la Vierge trônante, devait perdre son acception primitive. Elle devenait donc libre pour recevoir une nouvelle interprétation et pouvait servir à représenter sainte Sophie.

Ainsi, la représentation de la Sagesse divine, d'abord purement symbolique, nous apparaît sur le linteau de la porte impériale de Sainte-Sophie. Elle rappelle la représentation des vertus théologales dans l'art des catacombes et permet de supposer que le tympan au-dessus de cette porte pouvait, à l'origine, porter une représentation symbolique analogue.

La croix et l'ancre, par leurs ressemblances avec les lettres X et Γ, ont pu donner naissance à un sigle XMΓ qui, à certaines époques, a été lu, entre autres, Christ, Marie, Gabriel.

Quand un empereur, qui se nommait Léon le Sage, a voulu figurer avec les attributs de la Sagesse divine, le Sauveur, la Vierge et l'Archange ont remplacé les symboles qui figuraient sur la mosaïque de la porte impériale. L'iconographie slave a continué, des siècles durant, à broder sur ce thème et à représenter la Sainte Sagesse et les vertus théologales sous les traits du Christ, de Marie et d'un ange.

Byzance, par contre, évoluait. Comme on avait, à la suite

1. H. Grégoire et M.-A. Kugener, *Marc le Diacre, Vie de Porphyre*, Paris, 1930, p. 40-41.

2. *Id.*, n. 2.

de l'apparition des icones de la Dormition, définitivement apparenté Sainte Sophie et la Sainte-Vierge, c'est sous les traits de Marie que la Sagesse divine est figurée. Et c'est une ancienne icone, la Vierge d'intercession, qui, ayant perdu son acception primitive au cours des siècles, devient ainsi l'image de Sainte Sophie.

Si les théories que nous avons émises pouvaient un jour trouver confirmation, la décoration du narthex de Sainte-Sophie de Constantinople aurait permis de suivre l'évolution de l'iconographie de la Sainte Sagesse, en reconstituant une page importante de la « vie des images ».

H. E. Del Medico.

VARIÉTÉS

Les « Cavaliers danubiens[1] ».

L'École roumaine de Rome, dont le grand animateur est M. Panaitescu, fait preuve d'une activité scientifique qui nous vaut chaque année un recueil de mémoires considérables. Le tome VII, paru l'an dernier, contient un travail fondamental de M. D. Tudor sur ces mystérieuses tablettes dites « des Cabires » ou « thraco-mithriaques » qui ont été recueillies en grand nombre dans les pays danubiens. Les curieuses et énigmatiques figures qui les décorent ont depuis longtemps sollicité l'attention des archéologues, qui ont multiplié les hypothèses à propos de leur origine et de leur signification. En France même, M. Rostovtzeff leur consacrait naguère un mémoire érudit et ingénieux, où il a eu le mérite d'établir le premier un classement chronologique de leurs représentations[2] et M. Fernand Chapouthier a étudié, non sans profit, leur relation avec le groupe des Dioscures au service d'une déesse[3].

M. Tudor a pensé avec raison qu'il importait d'abord de former un recueil complet de ces petits monuments de pierre ou de métal, et sa diligence a pu nous offrir un *Corpus* de cent trente bas-reliefs ou intailles, dont une vingtaine sont inédits[4]. Non seulement il s'est attaché à en donner des reproductions exactes, mais il les a minutieusement décrits, soin d'autant plus indispensable, que la sculpture en est souvent peu distincte. C'est un premier service que son labeur persévérant et ses voyages répétés nous ont rendu. Il a constitué une base solide pour toutes les recherches futures, comme pour les siennes propres. Ajoutons que les études les plus détaillées parues auparavant sur ce sujet, celles d'Antonescu, de Hampel et de Buday, ayant été publiées la première en roumain, les deux autres en hongrois, sont restées lettres closes pour la plupart des érudits, et que le mémoire de M. Tudor s'en distingue par une supériorité indiscutable, celle d'être intelligible à tous ceux qui s'occupent d'histoire romaine.

---

1. D. Tudor, *I Cavalieri danubiani* (extrait de l'*Ephemeris daco-romana*, VII); Rome, Libreria di Scienze, 1937, 168 p. in-4°, 87 fig. et 5 pl.
2. *Une tablette thraco-mithriaque du Louvre*, dans *Mémoires présentés sav. étr. Acad. Inscr.*, XIII, 1923.
3. *Les Dioscures au service d'une déesse*, Paris, 1935 (Bibl. Éc. Ath. et Rome, fasc. 137).
4. Cette année M. Tudor a encore fait connaître quatre monuments nouveaux : *Ephemeris*, VIII, 1938, p. 445-449.

Une première constatation peut être tirée immédiatement de l'aire de dispersion des trouvailles : des cent trente tablettes ou pierres gravées, deux seulement ont été découvertes au Sud des Balkans et ce fait, comme l'avait déjà noté M. Kazarov, permet selon M. Tudor de nier catégoriquement l'origine thrace des croyances dont elles sont l'expression. La grande majorité a été mise au jour en Pannonie (48), en Dacie (32) et en Mésie (22), ce qui justifie l'appellation prudente de « danubiens » adoptée par l'auteur pour les Cavaliers qu'il étudie et qui prendront place désormais à côté du « Cavalier thrace ».

M. Tudor s'est appliqué avec beaucoup de conscience et d'érudition à confronter et à interpréter les représentations qui décorent ces monuments danubiens, tâche ardue tant par suite de l'exécution sommaire et de l'état de dégradation de certains d'entre eux, qu'à cause de la complexité des sujets, que les artistes — si l'on peut leur donner ce nom — se sont plus à accumuler sur une surface souvent minuscule avec cette « horreur du vide » qui caractérise leur époque. Cette époque remonterait pour les plus anciennes de ces tablettes, celle de Dacie, au milieu du IIe siècle de notre ère ; la plupart d'entre elles appartiennent incontestablement au IIIe ; quelques-unes peuvent descendre jusqu'au IVe.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les discussions minutieuses auxquelles il soumet chacune des figures qui accompagnent ses « Cavaliers danubiens », bien que cette interprétation détaillée, le plus souvent convaincante, forme la partie essentielle de son mémoire, auquel elle donnera une valeur durable. Nous devons nous borner à indiquer comment se sont formées selon lui ces œuvrettes composites où sont associés tant de motifs disparates.

Suivant M. Tudor, la religion qui leur a donné naissance est celle de la Dacie : celle-ci adorait un dieu du ciel sous l'aspect d'un cavalier porteur de la double hache et une grande déesse, à qui le poisson était consacré. Le dieu était conçu comme le vainqueur d'un adversaire, personnifiant le Mal, que l'on voit étendu par terre, foulé aux pieds par la monture du cavalier. Les premières représentations de cette divinité équestre — la religion primitive des Daces était *aniconique* — s'inspirent manifestement de celles, déjà populaires dans les Balkans, du Cavalier thrace. Puis, ce Cavalier danubien fut rapproché des Dioscures et dès lors se dédoubla : ainsi fut constitué le groupe caractéristique de la déesse, ayant souvent devant elle une table avec un poisson, accostée des dieux jumeaux. Comme ses compagnons, cette déesse fut assimilée à diverses divinités : en particulier à Cybèle, la Grande Mère des Phrygiens. On lui associa d'autres déités comme Némésis et Hécate. Enfin une action profonde fut exercée sur le culte auquel appartiennent nos tablettes, par les mystères de Mithra, si répandus à la frontière de l'empire, et l'on y reproduisit les symboles sacrés de l'art mithriaque. Une religion d'origine indigène prit ainsi, dans la dernière période de son existence, la forme de mystères apparentés à ceux de Mithra et de la *Magna mater*, et l'on voit alors se multiplier sur nos tablettes des scènes de sacrifice et

d'initiation, qui sont parmi les plus curieuses dans le répertoire des motifs dont usent les sculpteurs sacrés, les ἱερογλύφοι, des bords du Danube.

Sans méconnaître la valeur des arguments archéologiques — les seuls qu'on puisse invoquer en l'absence de textes — qui appuient cette reconstitution historique, je dois avouer que je garde certains doutes sur un point essentiel. Les tablettes danubiennes sont-elles vraiment l'œuvre d'une secte religieuse, dont elles révéleraient à la fois la théologie et le rituel ? Tout d'abord il est très remarquable qu'aucune d'elles ne porte une dédicace à un dieu déterminé. Lorsqu'on y lit quelques lettres ce sont, soit une signature d'artiste, soit des caractères magiques. Ce fait surprenant a conduit à penser que le nom des divinités adorées dans ces mystères ne pouvait être prononcé ni écrit ; mais dans tous les cultes païens — et même dans le judaïsme — la divinité, quand son vrai nom est regardé comme ineffable, porte des appellations exotériques, sous lesquelles ses fidèles l'invoquent et qu'ils inscrivent sur leurs offrandes. Seconde constatation fort importante que nous devons à M. Tudor (p. 12) : les circonstances de la trouvaille ne sont connues que pour trois de ces monuments des cavaliers danubiens : l'un d'eux a été déterré dans l'oratoire d'une maison privée, les deux autres proviennent de tombeaux, ce qui suppose quelque relation avec le monde souterrain. Aucun jusqu'ici n'a été mis au jour dans un temple. D'ailleurs, leurs dimensions sont trop petites pour permettre de supposer qu'ils étaient des images sacrées recevant un culte d'une association religieuse. Les deux plus grands (n[os] 1 et 40) sont des plaques de marbre de 37 %/m sur 30 ; les autres ne dépassent pas une vingtaine de centimètres de hauteur et beaucoup n'atteignent pas la moitié. On a songé à des ex-voto. Mais comment admettre qu'aucun de ces ex-voto ne porte le nom du dédicant ? Certaines d'entre ces images sacrées ont pu — les trouvailles le prouvent — être placées dans le *sacellum* d'une demeure particulière ou dans une tombe. Mais un grand nombre — ainsi que le note d'ailleurs M. Tudor (p. 16) — était destiné à être porté sur la personne du fidèle. C'étaient des phylactères qui étaient censés assurer la protection de l'individu, des amulettes ayant une puissance apotropaïque. La chose est évidente en particulier pour les dix pierres gravées et pour les médaillons de métal munis d'une bélière de suspension. A notre avis ce caractère magique prédomine visiblement dans la plupart des tablettes, et en particulier dans celles dont la composition est la plus compliquée. Elles ont été déposées dans les demeures pour les protéger contre tout mal, dans les sépultures pour garder le défunt contre les périls de l'au-delà ; on les portait constamment sur soi pour écarter tout péril, tout sort maléfique. Surtout les Cavaliers armés, triomphant d'un ennemi qu'ils piétinent, étaient les dieux tutélaires des soldats romains dans les combats contre les barbares. C'est par la magie que s'explique — lorsqu'on renonçait au marbre — le choix du métal dont on s'est presque toujours servi : on a utilisé deux fois le bronze et *quarante-huit* fois le plomb de Saturne, préféré de même par les sorciers pour les *tabellæ devotionis*

et les figurines d'envoûtement[1]. La fréquence de certaines figures, comme celle de Némésis corrobore notre sentiment. L'on sait combien la magie aimait à accumuler sur les talismans, afin d'augmenter leur puissance supposée, des représentations et des symboles de dieux multiples, des emprunts à des cultes hétérogènes. Il suffira de se rappeler les disques de Tarente[2], les mains votives de Sabazius[3]. De même sur les phylactères danubiens, on trouve rassemblés des éléments pris aux cultes indigènes, à ceux du Cavalier thrace, des Dioscures, de la Magna mater, de Mithra, et ils sont joints à des animaux, à des objets symboliques, à des scènes cultuelles, sacrifices ou initiations, à des accessoires du mobilier sacré. Mais la réunion de toutes ces figures ne nous paraît pas établir l'existence d'une religion, où un syncrétisme sans bornes aurait combiné les cultes de peuples différents, mais simplement révéler le désir d'un magicien d'accroître la vertu de ses talismans ou tout au moins la confiance de ses clients dans leur efficacité. J'ajouterai que si l'on adopte cette manière de voir l'intérêt des bas-reliefs qui, grâce à M. Tudor, viennent d'être pour la première fois l'objet d'une étude d'ensemble, n'en sera pas diminué mais plutôt augmenté. Car on pourra espérer rattacher à des mystères dont l'existence est bien attestée ces scènes religieuses, uniques en leur genre, qui se reproduisent sur les plus remarquables de ces tablettes des « Cavaliers danubiens[4] ».

Franz CUMONT.

---

1. Cf. *C. R. Acad. Inscriptions*, 1913, p. 412-422.
2. Cf. *Revue archéol.*, 1917, V, p. 87 ss. et WUILLEUMIER, *ibid.*, XXXV, 1932, p. 26 ss.
3. BLINKENBERG, *Archäol. Studien*, 1904, p. 66 sqq.
4. A mesure qu'on fera de nouvelles découvertes archéologiques, on pourra multiplier les points de contact entre les représentations des tablettes danubiennes et les cultes contemporains. Ainsi les serpents célestes accompagnés d'étoiles qu'on y trouve reproduits (p. 259) peuvent être rapprochés de celui qui apparaît sur une plaque du Jupiter Dolichenus publiée récemment par M. KAZAROV (*Germania*, XXII, 1938, p. 12 s. et pl. IV). On peut se demander si les *Castores* qui jouaient un grand rôle dans le culte du dieu commagénien, n'ont pas influé sur la conception qu'on se fit des Cavaliers danubiens. — P. 218 et 262. Le lion accompagnant comme allié un des deux cavaliers, rappelle celui qui apparaît dans la grande chasse du Mithréum de Doura (*Excavations at Dura, Report* VII) comme le serpent placé sous les chevaux des mêmes cavaliers ressemble à celui qui suit aussi Mithra à la chasse (cf. *ibid.*, p. 223, n. 1).

L'installation des Barbares dans le département des Vosges.

Pour répondre à une demande qui me fut récemment faite[1], j'ai rassemblé, en 1937, la documentation recueillie dans diverses revues et dressé un répertoire des fouilles effectuées, comme des trouvailles faites, qui ont fourni des mobiliers funéraires de l'époque barbare dans le département des Vosges (fig. 1). L'essai[2] réalisé contient certainement des lacunes et je suis loin de prétendre avoir dressé un relevé complet. Peut-être est-il possible également d'y trouver des données insuffisamment étayées, voire inexactes.

Certains renseignements, parmi ceux empruntés au *Dictionnaire des Communes* de Léon Louis[3], sont équivoques et, je le crois, sujets à caution. C'est le résultat d'une confusion ou d'un manque de précision, bien pardonnables, il est vrai, car, il y a une soixantaine d'années, les personnes non averties confondaient encore volontiers, en une seule, les périodes antiques : romaine et barbare, voire celtique.

Dans nos régions, où l'inhumation familiale était la règle (elle l'est encore fréquemment aujourd'hui), on trouve souvent côte à côte, dans une même nécropole, des sépultures appartenant à divers siècles et à différentes périodes, donnant gladius ou scramasaxes, poculum ou vase caréné. La confusion est fort compréhensible et d'autant plus inévitable que la masse ignorait combien les tombes franques recèlent de monnaies romaines ; lorsqu'on trouvait celles-ci, on était alors persuadé que « c'était du romain ». D'autre part, les formes des vases comme leurs décors, les couleurs et l'ornementation des perles sont bien proches chez les Celtes d'avant la conquête et chez les Barbares.

Les méprises résultant de telles similitudes étaient fréquentes ; pour ne pas les commettre, il fallait être archéologue averti, tel Voulot qui, en 1877, indique à Bouzemont des inhumations franques comprises dans des tombelles gauloises. Le même fait, sans doute constaté en 1822 par Meschini à Dompierre, n'a pas été signalé, bien que certains détails rituels aient éveillé l'attention de l'inventeur.

Enfin, outre ses tombes, la période romaine a ses inscriptions, ses monuments, ses constructions, ses centres inépuisables : Grand, Soulosse, Plombières, Escles, etc., tandis que la période franque n'a rien marqué d'une empreinte profonde ; elle n'est nulle part et elle est partout, surtout en Lorraine ; il faut la deviner en quelque sorte si on ne connait pas les caractéristiques de son mobilier funéraire qui, seul avec ses tombes, la représente dans notre département. Cette période a eu cependant son originalité, ses lois spéciales, ses

1. Par M. Maurice Toussaint, qui publie un *Essai sur la question franque en Lorraine* dans la *Revue des Questions historiques*, novembre 1937, p. 1-38, mars 1938, p. 27-57. La suite est à paraître.

2. Cet *Essai de répertoire concernant les fouilles et les trouvailles de l'époque barbare dans le département des Vosges* doit paraître, en 1938, dans le volume des *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*.

3. *Le département des Vosges*, 7 t., imp. Busy, Epinal, 1889.

Fig. 1. — Fouilles et trouvailles de l'époque barbare dans les Vosges.

institutions particulières, sa vie propre ; elle a eu surtout son art typique dont les idées, les motifs décoratifs originaux et la technique n'ont absolument rien de romain, et cependant les professionnels eux-mêmes ne l'aperçurent nettement qu'au milieu du XIXe siècle.

Bien que M. Ferdinand Lot considère que la division de Haut et de Bas Moyen âge, quoique courante, soit insuffisante et trop massive[1], on prend de plus en plus l'habitude de qualifier de « Haut Moyen âge » cette période d'anarchie qui a vu l'effondrement de la civilisation antique, cette époque de transition entre la civilisation romaine et la polyarchie féodale ; certains la désignent encore sous le vocable d' « époque franque ». J'ai préféré lui laisser le nom d' « époque barbare », non seulement parce que cette appellation est consacrée par l'usage, mais encore pour la raison que, relativement à la région constituant notre département actuel, elle semble la plus exacte et répond le mieux à la réalité.

Il paraît difficile de faire succéder le Moyen âge au monde romain et de rayer en quelque sorte de l'histoire des peuples une période de quatre ou cinq siècles qui a participé elle aussi, et dans une large mesure, à la construction de notre lointaine civilisation[2]. D'autre part, si les diverses tribus franques ont été à peu près les seules à envahir certaines régions, nous ignorons encore exactement dans quelles proportions les différents peuples barbares ont laissé des occupants dans notre département, soit à la suite des infiltrations pacifiques, soit au cours des ruées massives qui commencèrent dès 257 pour arriver à la grande poussée hunique de 451, soit enfin lors des guerres incessantes qui désolèrent la Gaule Belgique pendant les siècles qui suivirent.

Si les Francs et les Alamans fournirent dans les bassins vosgiens de la Meurthe, de la Moselle, du Madon et de la Meuse un contingent appréciable, les Burgondes paraissent avoir occupé le bassin supérieur de la Saône, soit près du cinquième de la superficie du département. Il est d'autres tribus encore dont le souvenir est évoqué aujourd'hui par les vocables des groupements de population, car elles en furent probablement la souche. C'est ainsi que les établissements du nom de Frizon[3] font songer au peuple du même nom installé sur les côtes de la Mer du Nord, de la Meuse à l'Ems ; Rémois, Senones et Senonges semblent se rattacher à des concessions de terrains consenties au profit d'autres occupants ; Relanges et Lépanges avec leur suffixe

1. « La division : Haut et Bas Moyen âge est courante, mais insuffisante, trop massive » ; F. Lot, *La Fin du monde antique et le début du Moyen Age*, p. XXIV, n. 4.

2. Aucun événement ne rompt tous les fils avec le passé ou avec l'avenir ; toute coupure en histoire est évidemment factice et on ne peut délimiter une période par des dates rigoureuses ; mais on peut estimer que les temps barbares ont eu, en Gaule, une durée à peu près égale à la période romaine. Peuvent-ils être passés sous silence ?

3. Frizon, *Frizonis villa* en 1104, canton de Châtel-sur-Moselle ; Frizon, cense de Harol, canton de Xertigny ; La Frizon, hameau de Hennezel, canton de Darney. Les lètes, particuliers à la Gaule où on les rencontre dans le Nord-Est, semblent d'origine franque et frisonne. F. Lot, *op. cit.*, p. 122.

en -ange, si typique en Moselle et en Bourgogne, rappellent des îlots purement alamanniques dont la toponymie a conservé l'origine.

Les Alains, les Vandales, les Suèves, les Souabes qui, en 407 et 408 ont ravagé le Nord-Est, ont sans doute laissé des éléments fixés dans nos vallées, mais nous l'ignorons totalement ; il en est de même pour certains Chamaves, transportés de force au IVe siècle pour repeupler la cité de Langres dévastée. Des Barbares, d'origines diverses, sont donc venus sur le territoire constituant actuellement le département des Vosges créer des colonies nombreuses, et se fondre avec la population autochtone ; aussi le qualificatif local d' « époque barbare » s'impose, tout au moins en attendant qu'on soit fixé, si faire se peut, sur l'importance de la colonisation ethnique et numérique de ces différents peuples.

Il est bien certain que le témoignage des tombes, s'il est fort précieux, ne peut être invoqué avec fruit que si les fouilles ont été pratiquées soigneusement et les notes prises susceptibles de dissiper toute équivoque. Ce n'est généralement pas le cas pour la plupart des fouilles et des trouvailles relatées ; en dehors de quelques cimetières, le mobilier funéraire recueilli l'a été fortuitement, au hasard d'un labour ou d'une plantation, à l'occasion d'une ouverture de carrière, d'une construction de route ou de voie ferrée. On s'est contenté généralement de ramasser ce qui était mis au jour, sans effectuer de fouilles véritables. On a souvent négligé de désigner explicitement les objets trouvés ou de les décrire, négligence presque toujours irréparable ; mieux encore, dans certains cas, on n'a rien fait connaître du tout. Ce mobilier, sur lequel les renseignements manquent entièrement, est justement celui qui est dispersé, dont on ne tient aucun cas ; quand il n'est pas détruit, il constitue souvent des épaves anonymes, à peu près sans valeur historique. Enfin lorsque, par hasard, on a poursuivi par des fouilles intentionnelles les découvertes fortuites, on a presque toujours sacrifié au goût de la collection, opéré sans méthode, sans préoccupation scientifique.

Si le répertoire établi n'est en réalité qu'un cadre incomplet et imparfait, il est néanmoins pour les Vosges le premier en date concernant les temps des grandes invasions. Pouvons-nous espérer que sa publication attirera l'attention sur les nombreuses nécropoles barbares contenues dans le sol de notre département ? Elles sont déjà repérées ou fouillées dans 69 communes et le sol de certaines localités en a livré plusieurs ; c'est ainsi qu'on peut en dénombrer 6 à Grand, 2 à Martigny-les-Bains, 2 à Dogneville, etc.

Il y eut, tout au moins jusqu'au VIIe siècle et sans doute plus tard, des groupements humains établis en dehors de nos villages actuels dont ils étaient assez éloignés ; nous n'en connaissons ni les origines, ni le développement, ni bien souvent la fin ; nous ignorons presque toujours les vocables qui les désignaient ; mais le mobilier funéraire recueilli dans les tombes en groupe compact indique qu'à l'époque barbare, ces centres étaient assez populeux. On estime en général que les envahisseurs furent peu nombreux, mais la densité de leur répartition demeura certainement bien inégale ; dans nos régions en

particulier, il ne convient pas, croyons-nous, d'en sous-estimer le nombre. Et, par répercussion, on est en droit de se demander si ce contingent important n'est pas une des principales causes de la vitalité prolongée du paganisme rural dans la « Plaine » des Vosges, où le christianisme, semble-t-il, s'est installé assez tardivement, après sa poussée éphémère dans quelques cités pendant les derniers lustres du IVe siècle.

On peut dire que soixante-neuf cimetières barbares connus dans les Vosges, cela compte déjà. Sans doute ! Mais nous croyons plus considérable encore le nombre de ceux qui ne sont pas soupçonnés, et qui, par suite, restent à explorer. Fait heureux, car il y a tout lieu de croire que les inventeurs, désormais avertis, se pencheront avec plus de curiosité, d'attention et de conscience vers les futures trouvailles, et qu'ils feront rendre à leur gîte le maximum de renseignements.

Dans notre département, les Barbares n'ont pas laissé de traces ethniques bien marquées pas plus qu'une frontière linguistique sensible ; toutefois, il apparaît nettement que la « Plaine » des Vosges a été, pour eux, un terrain de prédilection. Ils semblent s'y être groupés dès la fin du IIIe siècle et au cours du IVe, à la suite des destructions des villas rurales et des petites métairies couronnant tous les coteaux pendant la belle époque. L'accord existe entre les chercheurs régionaux, M. Albert Grenier et M. Jules Beaupré notamment, pour fixer à 275-276 la destruction des villes et des villas rurales, lors d'une incursion importante de Francs et d'Alamans. Tous les sommets des mamelons entourant ici le cimetière barbare étaient couronnés de bâtiments d'exploitation dans un rayon de 600 à 800 mètres autour de la villa la mieux située qui devint le centre de groupement du village de Sauville ; les trouvailles faites aux emplacements de ces fermes indiquent une destruction par un feu très violent et 8 moyens bronzes recueillis sont tous du IIe siècle, de Trajan à Faustine II.

Nombreuses sont, dans la « Plaine » des Vosges, les agglomérations à désinences en -ville et en -court qui, probablement, se formèrent et en partie reçurent leur nom à la suite des dévastations survenues pendant la basse époque[1]. Tandis que ces groupements sont très rares dans les environs de Saint-Dié et de Remiremont, où aucun cimetière barbare n'est présentement repéré, leur densité est considérable dans certains cantons du Nord de l'arrondissement d'Épinal et surtout dans tout l'arrondissement de Neufchâteau, où ils représentent actuellement presque 50 % des localités : 89 sur 184.

Ces différences semblent surtout dues au passage et à la proximité

---

1. Il faut noter toutefois que M. Lot, par des exemples judicieusement choisis, a prouvé l'absence de rapports entre la toponymie et la répartition ethnographique : F. Lot, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en -ville et en -court*, in *Romania*, t. LIX, avril 1933, p. 199-246. Au Sud-Ouest du département, les terminaisons en -ville font place à celles en -velle : Ainvelle, Ameuvelle, Fignévelle, Martinvelle, Regnévelle dans les Vosges et un certain nombre d'autres localités en Haute-Saône, le tout autour de Jonvelle, qui resta, jusqu'à la guerre de Trente Ans, la citadelle de ce coin.

de la voie romaine de Strasbourg à Langres qui traverse le département en diagonale du Donon à Lamarche, voie d'invasion « si peu connue et sans doute si importante au cours des guerres du IVe siècle »[1]. Les cantons traversés par cette voie : ceux de Raon-l'Étape, Rambervillers, Châtel, Dompaire, Mirecourt, Vittel et Lamarche ne comptent que 171 communes sur les 532 du département, mais on y relève 71 localités en -ville et en -court sur 149, et 32 cimetières francs connus sur 69. Le tableau suivant mérite réflexion, car il est bien significatif :

Partie du département	Nombre de communes au total	Nombre de communes en -ville et -court	Localités à cimetières barbares repérés
7 cantons traversés par la voie	171	71	32
9 — voisins des précédents....	183	51	21
2 — Neufchâteau et Coussey..	52	21	12
11 — reste du département.....	126	6	4
29 cantons Totaux[2]	532	149	69

Si on fait exception des cantons de Neufchâteau et de Coussey où les Barbares durent être attirés par les richesses des centres de Grand et de Soulosse, il semble que l'influence de la voie fut très nette ; on la constate aussi bien sur la dénomination des agglomérations que sur l'existence des nécropoles déjà connues, lesquelles sont presque toutes situées à proximité immédiate des localités en -ville et en -court, ou de celles à désinence antérieure en -gney ou -ey.

Il est difficile d'attribuer au hasard ces faits intéressants dont la concomitance mérite d'être remarquée. Toutefois, le problème de la répartition des cimetières barbares, comme celui du choix de leur emplacement, par exemple, comporte trop d'inconnues actuellement pour qu'il soit possible d'affirmer quoi que ce soit à ce sujet. Nous nous bornons donc à signaler les sérieuses conjectures qui paraissent mériter de passionnantes recherches, afin d'aider à la détermination d'un point important de notre histoire locale comme de notre histoire nationale.

RÉPERTOIRE

PAR ARRONDISSEMENT ET CANTON
DES COMMUNES AYANT FOURNI, DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES
DES NÉCROPOLES OU DES TROUVAILLES DE L'ÉPOQUE BARBARE

Arrondissement d'Épinal

Canton de Bains .... 1 Fontenoy-le-Château.
— .... 2 Harsault.
Canton de Bruyères........................ 3 Dompierre.
Canton de Charmes[3] .... 4 Portieux.

---

1. Camille Jullian, lettre du 25 juillet 1927.
2. Il y aurait lieu d'ajouter une quarantaine de hameaux, censes ou villages détruits, en -ville et en -court, dont le détail peut être relevé dans l'*Annuaire des Vosges* pour 1821.
3. Canton voisin d'un canton traversé par la voie de Strasbourg à Langres.

Arrondissement d'Épinal (suite)

Canton de Châtel[1]	5 Châtel-sur-Moselle.
—	6 Damas-aux-Bois.
—	7 Haillainville.
—	8 Mazeley.
—	9 Rehaincourt.
Canton de Darney[2]	10 Escles.
Canton de Dompaire[1]	11 Bazegney.
—	12 Bouzemont.
—	13 Circourt-les-Dompaire.
—	14 Damas-et-Bettegney.
—	15 Derbamont.
—	16 Madegney.
—	17 Racécourt.
—	18 Vaubexy.
Canton d'Épinal[2]	19 Darnieulles.
—	20 Dignonville.
—	21 Dogneville.
—	22 Epinal.
—	23 Fomerey.
—	24 Forges (Les).
—	25 Longchamp.
Canton de Monthureux-sur-Saône[2]	26 Belmont-les-Darney.
— —	27 Fignévelle.
— —	28 Godoncourt.
— —	29 Monthureux-sur-Saône.
Canton de Plombières	Néant.
Canton de Rambervillers[1]	30 Nossoncourt.
Canton de Remiremont	Néant.
Canton de Saulxures-sur-Moselotte	—
Canton du Thillot	—
Canton de Xertigny	31 Hadol.

Arrondissement de Neufchâteau

Canton de Bulgnéville[2]	32 Bulgnéville.
—	33 Crainvilliers.
—	34 Malaincourt.
—	35 Mandres-sur-Vair.
—	36 Médonville.
—	37 Sauville.
Canton de Châtenois[2]	38 Courcelles-sous-Châtenois.
—	39 Morelmaison.
Canton de Coussey	40 Avranville.
—	41 Brancourt.
—	42 Fruze.
—	43 Gouécourt.
—	44 Martigny-les-Gerbonvaux.
—	45 Saint-Elophe.
—	46 Soulosse.
Canton de Lamarche[1]	47 Blevaincourt.
—	48 Martigny-les-Bains.
—	49 Serécourt.
—	50 Tignécourt.
Canton de Mirecourt[1]	51 Baudricourt.
—	52 Domvallier.
—	53 Poussay.
—	54 Remicourt.

1. Canton traversé par la voie de Strasbourg à Langres.
2. Canton voisin d'un canton traversé par la voie de Strasbourg à Langres.

Arrondissement de Neufchâteau (suite)

Canton de Mirecourt[1]	55 Repel.
—	56 Totainville.
Canton de Neufchâteau	57 Brechainville.
—	58 Grand.
—	59 Landaville.
—	60 Pompierre.
—	61 Tilleux.
Canton de Vittel[1]	62 Gemmelaincourt.
—	63 Haréville-sous-Montfort.
—	64 Lignéville.
—	65 Monthureux-le-Sec.
—	66 Neuveville-sous-Montfort (La).
—	67 Remoncourt.
—	68 They-sous-Montfort.
—	69 Vittel.

Arrondissement de Saint-Dié

Canton de Brouvelieures[2]	Néant.
Canton de Corcieux	—
Canton de Fraize	—
Canton de Gérardmer	—
Canton de Provenchères-sur-Fave	—
Canton de Raon-l'Etape[1]	—
Canton de Saint-Dié[2]	—
Canton de Senones[2]	—

L. VILMINOT.

1. Canton traversé par la voie de Strasbourg à Langres.
2. Canton voisin d'un canton traversé par la voie de Strasbourg à Langres.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

J. L. STARKEY (1893-1938).

On a appris au début de janvier l'assassinat de ce savant, mis à mort par des bandits en Palestine ; il dirigeait la « Wellcome-Marston Expedition for the Near East », à Tell Duweir, l'ancienne forteresse de Lachisch, en Judée méridionale, et il est tombé ainsi pour la science, à son poste, âgé de 45 ans.

J. L. Starkey avait combattu pendant la guerre de 1914-1918, puis il avait été assistant de Sir Flinders Petrie en Égypte à partir de 1921 ; on lui doit la découverte du Papyrus de l'évangile de saint Jean.

Son nom reste attaché à la reprise des fouilles commencées à Lachish par Flinders Petrie lui-même, et où se superposaient onze niveaux d'habitats : le site occupé depuis 1760, résidence d'un roi cananéen, fut conquis jadis par Josué et donné à la tribu de Juda, puis fortifié par Roboam contre les Philistins ; plus tard assiégé par Sennachérib dans sa campagne contre l'Égypte, enfin détruit par Nabuchodonosor vers 588, pendant la guerre d'extermination. Mais la forteresse n'avait pas été abandonnée, en raison de la valeur stratégique de sa position sur la grande route trans-palestinienne Nord-Sud. C'est J. L. Starkey qui avait trouvé récemment les célèbres tablettes à caractères hébraïques rappelant ceux de Samarie et de la colline Ophel à Jérusalem ; elles dateraient de la période judéo-babylonienne, peu avant la destruction de la ville. Ch. P.

HANS BAUER († 1937).

H. Bauer est mort le 6 mars 1937. On sait le rôle qu'il avait eu dans le déchiffrement des textes de Ras-Shamra, textes qu'il avait contribué à rendre intelligibles, et sur lesquels il a travaillé, dès lors, à la fin de sa vie. Dans les *Kleine Texte f. Vorles. u. Uebungen* de Lietzmann, il avait publié, peu de temps avant sa mort, une édition alphabétique des précieux documents découverts par notre mission française : *Die alphabetischen Keilschrifttexte von Rās Shamrā* (1936) ; recueil déjà incomplet, mais précieux, où il s'abstenait avec une prudence notoire, de tout commentaire religieux ou historique, préférant donner, a-t-il dit « plutôt pas assez que trop » (p. IV). Ch. P.

PAUL GRAINDOR (1878-1938).

Une nouvelle mort — aussi fâcheuse que celle, récente, de H. Philippart — vient d'atteindre à nouveau l'archéologie belge ; elle enlève, à 60 ans à peine, un explorateur militant, savant très expert, un des maîtres les plus estimés de nos études classiques. Privé de son poste, mais resté professeur ordinaire de l'Université de Gand, depuis la flamandisation, P. Graindor, ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur depuis 1898, s'était consacré dès sa jeunesse, très activement, à l'étude des antiquités grecques. Sa production n'a jamais fléchi, malgré les fatigues des explorations et d'une vie passée à l'ordinaire sous des climats épuisants. Il dirigea de bonne heure, en partie à ses frais, des fouilles dans l'Archipel, à Ténos, Ios et Céos ; il mit au jour, ainsi, des temples, des sculptures, des inscriptions nombreuses : à Ténos, il avait trouvé un cadran solaire de marbre portant une dédicace à Andronicos de Cyrrhos, le donateur de la Tour des Vents d'Athènes. Il avait collaboré pour les îles au XIIe vol. des *IG.*, publié par l'Académie de Berlin. Frappé de l'abandon où les historiens ont laissé l'Athènes hellénistique et romaine, P. Graindor avait eu le mérite de se consacrer à cette « laurigera senectus » de la cité de Pallas, qui ne lui semblait pas une décrépitude. De là ses études — toutes font autorité — sur les *Cosmètes du Musée d'Athènes* (*BCH.*, 1915), sur la *Chronologie des Archontes athéniens sous l'Empire*, sur *Athènes au temps d'Auguste* (1927), *Athènes de Tibère à Trajan* (1931), *Athènes sous Hadrien*, (1934). Elles ont renouvelé notre connaissance de ces temps injustement délaissés.

Le gouvernement égyptien lui avait attribué une chaire d'antiquités et d'art classique à l'Université du Caire. Il s'y consacra avec zèle. Dans le même temps, il a été un des fondateurs, avec H. Grégoire, de la revue belge *Byzantion*, qui compte actuellement au premier rang parmi les périodiques relatifs à l'histoire de la civilisation byzantine. Le secrétariat de cette *Revue* fut un temps transporté au Caire avec le disparu, et c'est là que P. Graindor a composé, publié, à partir de 1927, notamment, certains de ses livres sur l'Athènes gréco-romaine : ouvrages admis dans le recueil de travaux de l'Université du Caire, où l'on trouverait aussi la monographie savoureuse intitulée *Un milliardaire antique, Hérode Atticus*, et de nombreux articles, tous sagaces et bien documentés. En présentant le livre sur *Hérode Atticus* à l'Académie royale de Belgique, M. J. Bidez, bon juge, appréciait ainsi la manière habituelle de P. Graindor :

« Elle est celle d'un témoin calme et circonspect, observateur judicieux, complètement informé, qui pèse et compte ses mots parce qu'il n'aime, ni la fantaisie, ni la verbosité. » Il y a là une définition très juste du caractère du savant disparu, qui a représenté fort dignement, en son pays et au loin, la science épigraphique. Très critique, d'un abord un peu froid, par trop modeste, P. Graindor avait, pour ses amis, de la générosité, une fidélité chaleureuse et sincère ; il ne s'accommodait pas volontiers des idées toutes faites, mais, sachant le risque de toute science, il ne faisait jamais profession de méchanceté

ni d'orgueil pédantesque. Parmi ses derniers travaux, signalons : *Delphes et son oracle*, 1930, où il avait esquissé une interprétation nouvelle de la Colonne aux acanthes (il comptait la reprendre). Dans les derniers temps, il s'intéressait à nouveau très vivement à l'iconographie, ce qui nous a valu le livre *Bustes et statues portraits de l'Égypte romaine*, 1936, travail très utile qui eût mérité, de la part de l'Université du Caire, une présentation matérielle moins négligente (*Rev. arch.*, 1937, II, p. 157-161). Il préparait une étude sur les *Terres-cuites d'Égypte* qui pourra paraître, et de nouvelles notes iconographiques, notamment sur une tête d'Antinoüs qu'il avait acquise, sur la pseudo-Dynamis, comptée parfois comme reine du Bosphore.

Il est facile de mesurer tout ce qu'une telle perte signifie pour la science, en Belgique et partout dans le monde. Ch. P.

LUIGI PERNIER († 1938).

En pleine force intellectuelle est mort, à Rhodes, ce savant d'une érudition très sûre et d'un commerce très amène, dont gardent le souvenir notamment, tous ceux qui l'ont connu pendant sa direction de l'École italienne d'Athènes. Romain, il avait été l'élève de R. Lanciani; il consacra alors son activité juvénile à l'étude du Théâtre de Marcellus. Sa vocation scientifique l'entraîna ensuite vers la Grèce et la Crète, où il devint le collaborateur de Fr. Halbherr, pour les fouilles du Palais de Phaestos et de la Villa d'Haghia Triada : fouilles qu'il continua seul ensuite, et dont il venait tout juste de publier une première partie (*Il Palazzo minoico di Festos*, 1935). Sa disparition rend problématique, ou du moins, elle retardera, hélas ! la suite de cette œuvre capitale. On doit encore à L. Pernier en Crète l'exploration des deux temples de Prinias (Ritzona ?), édifices de l'ère géométrique qui ont rendu de très anciennes sculptures monumentales, et dont une découverte récente, celle de l'Apollonion de Dréros, a ravivé l'intérêt essentiel (cf. *Le tempii della Patela di Prinia*, 1914). Pendant les cinq années de son temps de direction à Athènes, où, premier chef de la mission italienne, il précéda A. Della Seta, il avait organisé tout le travail de l'École archéologique nouvelle, et créé l'*Annuario della Scuola italiana*.

Nommé inspecteur du Musée archéologique de Florence, et en 1905 successeur de A. Milani à la direction de ce même Musée, il était resté attaché à la Mission de Crète, et retournait périodiquement en Orient, sans craindre de dépenser ses forces. Il a d'ailleurs participé aussi très activement aux belles recherches entreprises par son pays en Cyrénaïque. Il venait de publier *Il tempio e l'altare di Apollo a Cirene*, 1935, contenant les résultats de ses fouilles et de ses études, de 1925 à 1934.

Ses fonctions à Florence devaient lui procurer l'occasion d'autres travaux, relatifs au domaine de l'archéologie étrusque, et qui n'ont été ni moins nombreux, ni moins révélateurs[1]. Il avait été en contact

1. Cf. la notice détaillée de A. Minto, *Studi etruschi*, XI, 1937, p. 549-552, avec une bibliographie des publications concernant l'Étrurie, de 1903 à 1937.

non seulement avec L. Milani, mais D. Comparetti, et fut l'associé d'I. Falchi pour les fouilles de Vetulonia. C'est alors qu'il écrivit dans les *Studi... di archeol. e numismatica*, III, p. 236-248 ; « *Le armi di Vetulonia* ». Il dirigea seul d'autres campagnes de fouilles à Ferento, Tarquinia, Orvieto, travaux dont les *Not. Scavi* ont publié brièvement les résultats successifs. Depuis 1915, il avait complété, après A. Milani, l'exploration du tumulus de Monte Calvario di Catsellina (Chianti) ; il avait procédé à l'exploration et à la reconstruction du premier « Melone del Sodo » de Cortona ; il avait fouillé au lieu dit « Catona » hors des murailles « vitruviennes » d'Arezzo, l'emplacement de temples où furent retrouvées d'importantes terres-cuites architectoniques. Il a aussi dégagé le temple de Belvédère à Orvieto (*Not. Scavi*, 1920, p. 167-215 ; *Dedalo*, I, 1920, p. 75 sqq. ; *Dedalo*, V, 1925, p. 137 sqq.). D'autres recherches de préhistoire et d'étruscologie occupèrent toujours son activité vaillante : sa méthode se caractérisait par une parfaite probité scientifique, acquise sur les chantiers très divers auxquels ce parfait savant devait sa formation, prudente et précise ; la manière dont il a étudié et discrètement consolidé en Crète, sans trop de restaurations, le Palais de Phaestos, a pu être donnée en exemple ; en Toscane, ses travaux se sont recommandés des mêmes mérites. Mais L. Pernier n'était pas seulement un archéologue militant fort attentif ; c'était un historien très avisé, à qui l'on devra sur l'architecture et la sculpture notamment, depuis l'époque préhellénique jusqu'aux temps romains, maintes révélations qui furent souvent de premier ordre[1].

Il avait obtenu la chaire d'archéologie et d'histoire de l'art antique à Florence. En 1925, au Congrès de Sienne, il avait contribué en bon administrateur à la formation de l'*Istituto di Studi etruschi*. Il a travaillé et voyagé jusqu'au bout. Sa dernière étude consacrée au petit Héraclès de terre-cuite de Sinalunga a paru dans les *Scritti in onore di B. Nogara*, p. 365-372.

Ch. P.

EVA FIESEL († 1938).

A peu de distance après celle d'O. Danielson, cette mort prématurée affecte d'une perte grave l'étruscologie. Bien que occupée principalement de linguistique et d'épigraphie, E. Fiesel avait écrit certaines études indispensables aux archéologues, notamment le livre *Namen d. griechischen Mythos im Etruskischen*, Göttingen, 1928 et *Etruskisch*, 1937, Berlin-Leipzig, essai dont A. Meillet avait marqué l'intérêt. Elle s'occupait à composer une grammaire étrusque. Les *Studi etruschi*, sous la signature de A. Minto, ont publié une liste des œuvres de la disparue, parmi lesquelles de nombreux articles du *Pauly-Wissowa* et du *Lexicon* W. Roscher.

Ch. P.

---

1. Citons ici, parmi les publications difficiles à atteindre, l'article sur l'art grec en Étrurie et l'art étrusque en Grèce, *Emporium*, 43, 1916, p. 274-296 ; et *Per lo studio del tempio etrusco*, *Nuova Antologia*, 16 août 1917.

OCTAVE NAVARRE (1864-1938).

Bon connaisseur de la rhétorique grecque[1], helléniste et philologue, éditeur et commentateur des *Caractères de Théophraste* et de certains des plaidoyers de Démosthène, ce savant, très honnête homme, éminent professeur, appartenait à l'archéologie par ses publications sur le théâtre. En 1895, il composa un petit livre substantiel, intitulé *Dionysos, étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien ;* il fit, en 1925, *Le Théâtre grec ;* dans le *Dictionnaire des Antiquités*, il avait écrit les articles *Histrio, Machina, Persona, Theatrum, Tragœdia, Satyricum drama*, etc.

Sa connaissance des choses matérielles de la scène — édifices, organisation matérielle, représentations, — lui avait permis d'informer là-dessus en France le public lettré ; elle lui donnait une notoriété à laquelle, très modeste, il chercha toujours à se dérober. Sa dernière étude, résultat de conférences faites au centre d'études méditerranéennes de Nice, — depuis qu'il avait pris sa retraite en 1934 — concerne la condition des femmes dans la société grecque. Le 23 mai 1935, des *Mélanges Navarre*[2] lui avaient été remis par ses élèves et amis, à Toulouse où il professa pendant la plus grande partie de sa carrière. Ce fut, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, un hommage très mérité, auquel la science étrangère s'était largement associée.

Ch. P.

LE P. MARIE-JOSEPH LAGRANGE (1855-1938).

Jeune avocat du barreau parisien, voué d'abord aux succès d'une carrière juridique, le P. Lagrange était entré par vocation au séminaire sulpicien d'Issy, et il s'était enrôlé dans la phalange dominicaine. Dès lors, sa vie fut tout entière consacrée avec courage et succès à l'examen critique du fait chrétien, dont il souhaitait éprouver les fondements historiques : il a compté parmi les exégètes des origines du christianisme les plus avertis des travaux archéologiques. Il fut le fondateur de l'École biblique et archéologique de Jérusalem.

En 1890, cette École ouvrait ses portes aux clercs désireux d'acquérir une connaissance approfondie des problèmes se rapportant aux Livres Saints[3]. Deux ans après, le directeur de l'École devenait prieur du couvent de Saint-Étienne ; il inaugurait une ère de magnifique activité que seule la guerre devait interrompre. La topographie de Jérusalem était peu à peu renouvelée par ses travaux et les recherches de ses collaborateurs, dont plusieurs, comme le P. Abel, le P. Janssen, le P. Carrier, sont devenus des maîtres. L'archéologie de la Judée et de la Galilée s'éclairait d'un jour nouveau. Chaque année, les Domini-

---

1. Sa thèse principale, en 1900, traitait de la rhétorique grecque avant Aristote, et sa thèse latine, de la question de savoir si les femmes athéniennes assistaient aux spectacles.
2. On trouvera dans le livre, p. XXV-XXXI, une bibliographie.
3. M. Pernot, *Journ. Débats*, 12 mars 38.

cains de Saint-Étienne organisaient un ou deux voyages d'exploration, auxquels des étudiants laïques étaient libéralement associés ; ces excursions s'étendirent à la mer Morte, au mont Sinaï et à l'Arabie. Chaque année aussi, le public de Jérusalem était convié à des conférences où l'on exposait quelque problème biblique, en le mettant à la portée des profanes.

Revenu à Jérusalem après la conclusion de la paix, le P. Lagrange eut la douleur de trouver sa maison de Saint-Étienne dans un sinistre désordre, et la consolation de voir les Anglais, nouveaux occupants de la Palestine, s'intéresser à son œuvre et bientôt lui offrir très généreusement les moyens de la poursuivre. L'École biblique n'en demeura pas moins un foyer de culture française ; elle devint même l'Institut français de Jérusalem, rattaché comme les Écoles de Rome et d'Athènes, à l'Académie des inscriptions, dont le P. Lagrange fut élu correspondant.

L'énumération de ses travaux tiendrait ici trop de place. Rappelons seulement le *Livre des Juges* (1903), la *Méthode historique* (1904), le *Messianisme chez les Juifs* (1909), les *Mélanges d'histoire religieuse* (1915), les *Commentaires des Juges*, la *Vie de Jésus d'après Renan* (1923), les *Quatre Evangiles* (1911-1927), etc.

M. M. Pernot, à qui sont empruntés les renseignements utilisés ci-dessus, a parlé du P. Lagrange avec une pénétrante sympathie :

« Ma dernière rencontre avec lui date de 1931. Il me reçut dans la petite maison du Caire, où il venait d'ouvrir une sorte de collège pour les jeunes Dominicains désireux d'étudier la langue, l'histoire et l'archéologie arabes. Il était triste, abattu, se plaignant de ses yeux, qui refusaient leur concours, après l'avoir tant servi. Il me parla de Rome et de l'abbé Duchesne, puis de Jérusalem, et enfin de Paris. « C'est fini, me dit-il quand je pris congé, je ne ferai plus rien. » Moins de deux ans après, je recevais cette admirable étude sur le *Judaïsme avant Jésus-Christ*, 1931, qui est peut-être un de ses chefs-d'œuvre. Ses yeux clairs et ardents de chercheur et d'apôtre, il ne les a fermés que pour mourir » (M. Pernot, *Débats*, 12 mars 1938).

Le P. Lagrange s'est éteint à 84 ans, le 10 mars dernier, dans la cinquante-huitième année de sa profession religieuse. Il était venu habiter un modeste cloître dominicain du Var, après avoir travaillé quarante-huit ans à Jérusalem, où l'on rappellera qu'il avait fondé la *Revue biblique*, dirigée par lui depuis 1892. Il venait de terminer une étude sur la critique catholique du Pentateuque et ses méthodes ; le dernier numéro paru de la *Rev. biblique* a inséré un dernier article de lui (47, 1938, p. 162 sqq.) sur l'Authenticité mosaïque de la genèse et la théorie des documents. Le grand âge n'avait pas diminué sa vigueur d'esprit, ainsi qu'en témoigne son récent livre de synthèse sur l'*Orphisme*, 4e partie de ces études de critique historique qu'il considérait comme une Introduction à l'étude du Nouveau Testament.

Ch. P.

ANDRÉ BERTHELOT (1862-1938).

Né à Paris, le 20 mai 1862, André Berthelot, après son agrégation d'histoire, et un séjour à l'École française de Rome, enseigna à l'École pratique des Hautes Études. Secrétaire général de la *Grande Encyclopédie*, il en fut un des collaborateurs les plus assidus. Malgré une longue carrière politique, André Berthelot n'abandonna pas les études de géographie ancienne auxquelles il s'était consacré. Les lecteurs de la *Revue* ont encore pu lire, dans le premier fascicule de cette année, le mémoire qu'il nous avait donné sur la géographie de la Corse dans l'antiquité. R. L.

LE Dr RENÉ VERNEAU (1852-1938).

Avec le Dr René Verneau disparaît le dernier représentant des élèves de Quatrefages et de Broca. Né à La Chapelle-sur-Loire, le 23 avril 1852, R. Verneau, après de brillantes études au collège de Saumur, préparait, à Paris, son internat, lorsque les leçons d'Hamy en Sorbonne, lui firent découvrir sa vocation d'anthropologue. En 1873, il était préparateur de Quatrefages au Muséum d'Histoire naturelle, assistant en 1892 ; il succédait, en 1909, à Hamy dans la chaire d'Anthropologie. En 1922, l'Institut de Paléontologie humaine l'appelait à lui comme professeur. Il devait y enseigner jusqu'à sa mort, survenue le 7 janvier 1938.

Le Dr Verneau aura été un grand laborieux. A côté de son enseignement officiel, il a contribué à répandre dans le public cultivé les données, alors toutes nouvelles, sur les origines de l'humanité. Longtemps directeur de *L'Anthropologie*, aux côtés de M. M. Boule, il a entretenu ses lecteurs des découvertes en anthropologie et en préhistoire.

Parmi ses nombreuses recherches, l'une des plus importantes fut son étude sur les hommes fossiles de Menton, auquel on joindra ses mémoires sur les races néolithiques européennes. Peu de jours avant sa mort, il travaillait à une large synthèse sur le peuplement ancien des Canaries où il avait longtemps séjourné au cours de plusieurs missions[1].
R. L.

PAUL LE CACHEUX (1873-1938).

Paul Le Cacheux qui appartenait à une vieille famille normande, naquit le 25 décembre à Montebourg (Manche). Une longue maladie qui l'avait contraint à une retraite anticipée, l'a emporté, en juillet dernier, dans sa propriété de Saint-Cyr où il s'était retiré.

Sorti second de l'École des Chartes avec une thèse sur *L'Hôtel-*

1. Voir une *Liste chronologique des principales publications de R. Verneau*, dans *L'Anthropologie*, t. 48, 1938, p. 387-389.

Dieu de Coutances, thèse qui fut couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il fut envoyé à l'École de Rome. Après quelques années aux Archives Nationales, il fut nommé, en 1911, archiviste de la Manche, puis, en 1915, archiviste de la Seine-Inférieure. Il était correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'histoire de Normandie doit beaucoup à Paul Le Cacheux. Son séjour aux archives de Rouen est marqué par le classement ou la publication des inventaires des fonds relatifs aux abbayes de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Georges-de-Boscherville, de la Chambre des Comptes de Normandie. Dans la Société de l'Histoire de Normandie qu'il présida, il a édité une suite importante de documents : *Le livre de comptes de Thomas du Marest, curé de Saint-Nicolas de Coutances* (1397-1433) ; *Actes de la Chancellerie d'Henri VI, concernant la Normandie sous la domination anglaise* (1422-1435) ; *Chartes du prieuré de Longueville antérieures à 1204 ; Correspondance de la famille d'Estouteville* (1460-1535). Les archives romaines lui avaient fourni les éléments de ses publications sur les lettres secrètes du pape Urbain V, les bulles d'Urbain V concernant le diocèse d'Avranches et de son étude sur *La première légation de Guillaume Guiscard en Italie* (1352). L'un de ses derniers ouvrages, écrit à l'occasion du Ve Centenaire de Jeanne d'Arc, est consacré à *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et au temps de la domination anglaise.* R. L.

LÉONCE JOLEAUD (1881-1938).

Léonce Joleaud est mort le 15 avril 1938, victime d'une affection pulmonaire que les suites des graves blessures reçues en Artois, lors de la dernière guerre, rendirent fatale. Il était professeur à la Faculté des Sciences, à l'Institut d'Ethnologie et enseignait également à l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses. Géologue de formation, les études de préhistoire l'intéressèrent de bonne heure et de fréquents séjours en Afrique du Nord le conduisirent à s'occuper de la faune et des civilisations quaternaires de cette vaste province (voir la bibliographie de ses travaux dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XXXV, 1938, p. 194-195).

Parmi les travaux qu'il lui fut possible d'achever, Léonce Joleaud laisse, encore inédits, un volume sur les *Hommes préhistoriques* (Bibliothèque de Philosophie scientifique), et trois fascicules d'une *Paléobiographie* que complète un atlas de cartes indiquant la répartition des animaux sauvages (Actualités scientifiques et industrielles).

R. L.

Une tombe royale (?) de la Ire dynastie à Saqqarah.

Signalée aussitôt à l'attention avec éclat (*Illustr. London News*, 12 fév. 1938, p. 247 sqq.), une grande tombe récemment découverte à Saqqarah par M. Walter B. Emery (fig. 1) contenait des objets inscrits

en rapport avec le Pharaon Aha, de la Ire dynastie, que beaucoup d'archéologues ont identifié avec Menès. Le plan est curieux et bien conservé, et le dispositif pourra être comparé très utilement à celui de la tombe de Négadah, préparatrice des constructions de Zoser à Saqqarah même (cf. *Journ. Sav.*, nov.-déc. 1937, p. 241-257).

Ch. P.

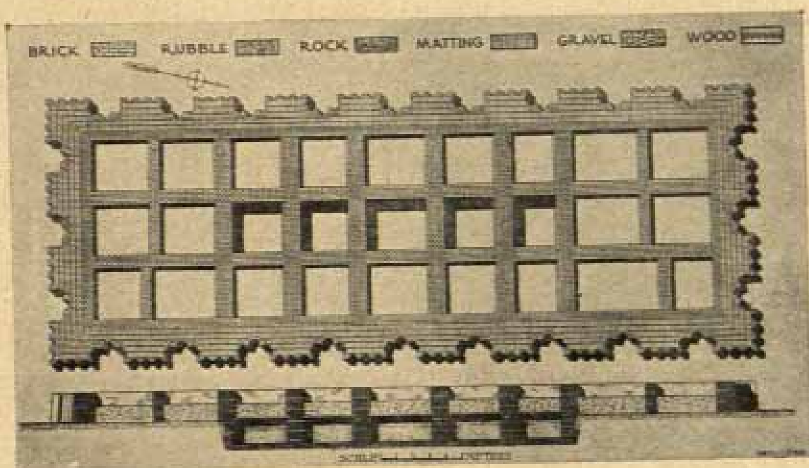


Fig. 1. — Tombe présumée d'Aha, Ire dynastie d'Égypte. D'après Walter B. Emery, *Illustr. London News*, 12 févr. 1938, p. 247 (plan et coupe montrant les cinq chambres souterraines, celle du milieu contenant les restes).

Tombes de Saqqarah.

Les fouilles conduites par Selim bey Hassan au voisinage de la Pyramide de Saqqarah ont rendu récemment d'excellents documents de la peinture et de la sculpture en relief, pour l'Ancien Empire (Ve et VIe dynasties) : scènes avec des animaux, où l'on voit des gazelles et des oryx, des processions, des scènes d'apprêt de cuisine, etc. On a trouvé aussi quelques sculptures en ronde-bosse, dont une curieuse statuette de bois peint, représentant une femme qui marche, portant en tête un coffret, et devant qui trotte un jeune veau ; d'autres effigies de calcaire blanc sont celles de personnages assis (*Illustr. London News*, 4 juin 1938, p. 1000-1001).

Ch. P.

Une chapelle de la XIIe dynastie reconstruite à Karnak.

Les pylônes de Karnak ont servi, si l'on peut dire, de dernière demeure à de nombreux restes d'édifices antérieurs, utilisés là comme

blocs de remplissage. Et l'on a pu faire, dès le temps de M. M. Pillet[1], parmi ces matériaux dédaignés dès l'antiquité, de précieuses découvertes. On annonce (*Illustrated London News*, 4 juin 1938, p. 998-999) la reconstruction, réalisée maintenant par M. Chevrier, l'actuel directeur des travaux à Karnak, d'une petite chapelle de Senusret Ier, démolie avec d'autres lors de la construction du pylône d'Aménophis III (1412-1376 : XVIIIe dynastie). Le petit édifice, en pierre blanche de Tourah, a retrouvé sa forme jusqu'ici inconnue ; on y accédait par un perron avec escalier et rampe centrale ; il était à toit plat, et percé de larges baies, décoré partout de belles inscriptions hiéroglyphiques ou de scènes. MM. P. Lacau et Chevrier ont collaboré pour la restauration.

Ch. P.

« Sous le signe » de Bès.

Dans la *Revue d'égyptologie*, III, 1938, p. 27-35, M. J. Vandier d'Abbadie a signalé une curieuse fresque « civile » — n'est-ce pas plutôt « *incivile* » qu'il faudrait dire ? — trouvée à Deir-el-Medineh. Elle décorait le village des artisans travaillant à la Vallée des Rois, pendant l'époque des XIXe-XXe dynasties. — Une magnifique planche en couleurs (III) la fait revivre sous nos yeux. Le corps nu d'une danseuse, à la partie inférieure seulement, y apparaît : dressée sur la pointe des pieds, jambes croisées, la ballerine de Deir-el-Medineh exécutait un « pas » ; autour d'elle de grandes lianes lancéolées — feuilles de convolvulus, nous dit-on — représenteraient les restes d'une tonnelle (?). Ce qui est curieux, c'est que la dame a sur ses cuisses d'une carnation claire, deux vignettes, *tatouées* plutôt que peintes, représentant le typique petit dieu Bès. L'auteur a diligemment réuni les documents comparables : une effigie de la XIXe dynastie provenant de Hiérakonpolis ; une joueuse de lyre d'une tombe de Gournah (nº 341), de même date, avec aussi le tatouage de Bès, à l'avant, sur l'une des cuisses. Mais le petit gnome a malicieusement émigré de l'autre côté du corps, sur les fesses d'une statuette de bois de Moscou, manche de cuiller à fards (fig. 5). M. J. Vandier d'Abbadie a consigné, à ce sujet, tout ce que nous pouvons savoir du tatouage en Égypte : il apparaît déjà, nous dit-il sur les corps de certains Libyens de la tombe de Séti Ier. — Les danseuses marquées au signe de Bès, les musiciennes (telle la mélomane d'une coupe en faïence bleue de Leyde, nue, assise sur un coussin, et jouant du luth) portaient-elles le « signe » de Bès par simple précaution prophylactique ? L'article suggère qu'elles auraient pu faire métier de courtisanes. A Saqqarah, les locaux que Quibell a appelé les « *chambres de Bès* » étaient décorés sur les murs de grands Bès en terre-cuite, près desquels se tient une femme nue interprétée comme « parèdre » par l'illustre archéologue anglais.

Ch. P.

---

1. J'ai pu voir à Karnak, grâce à lui, en 1925, certaines maquettes de reconstitution auxquelles il travaillait déjà.

Découvertes dans la Syrie du Nord.

M. E.-L. Mallowan a publié diverses informations sur les découvertes récentes faites dans les parages de Chagar Bazar et de Brak (25 milles S.-O. de Nisibin), région où l'influence sumérienne semble avoir pénétré de très bonne heure. Sous les auspices du British Museum et de l'École Anglaise d'Archéologie en Iraq, ont été trouvés là un grand palais (daté de 2500 environ) et des lieux de culte, dont les dépouilles ont enrichi en partie l'Ashmolean Museum (cf. *Illustr. London News*, 23 nov. 1935, 27 mars 1937, et en dernier lieu 15 janvier 1938, p. 92-93). Les pointes de flèche en pierre taillée trouvées à Brak évoquent celles d'Our et de Tépé Garra ; on a recueilli, là et à Chagar Bazar, de l'orfèvrerie du IIIe millénaire, des amulettes, permettant certaines comparaisons avec Our, Kish, Mari. A noter le curieux « autel » d'une maison privée de Brak, percé horizontalement d'une cavité, et qui aurait servi — on fait la comparaison avec un dispositif de Corinthe — pour émettre des oracles (?) ; près du palais de Brak, un bassin rectangulaire de terre-cuite (vers 2300) est décoré en relief sur son pourtour de serpents et de scorpions ; on évoquera les cultes de Crète et de Chypre. Ch. P.

Pour protéger le passé de l'Égéide.

On accuse souvent les archéologues — de quoi ne les accuse-t-on pas, à l'occasion ? — d'ignorer trop le mouvement moderne de la science, et les facilités que donnerait à leurs études, par exemple, le progrès des arts photographiques. S'il est quelqu'un qui soit assuré d'échapper à ce reproche, c'est M. Léopold Dor, qui, pour être un éminent juriste, expert du droit maritime, a su devenir en même temps un dévot du passé égéo-mycénien, et de la Grèce, cadette éblouissante de la Crète, cette enfant prodige ! Depuis plusieurs années, M. Léopold Dor travaille à réunir lui-même en Grèce, avec un zèle et un soin qui n'étaient permis qu'à lui, d'admirables collections de photographies *en couleurs*, son œuvre personnelle. Le moins qu'on puisse dire de ces clichés, quand on les a vus, c'est qu'ils ne permettent plus guère d'utiliser sans tristesse, sans un sentiment de misère scientifique, les traditionnelles images en noir. L'art créto-mycénien a été polychrome autant que polythéiste. La joie de vivre dans la nature s'y traduisait aussi picturalement que plastiquement. Voilà pourquoi les photographies si révélatrices de M. Léopold Dor constituent un *apport scientifique* d'un prix inappréciable, pour l'histoire d'un pays où le passé n'est pas moins menacé que le présent par les tremblements de terre. *Etiam periere ruinæ...*

Le préparateur de ces « documents » est fort libéral : il ne met point ses précieux albums visuels en charte privée : combien de savants en ont bénéficié déjà, dans des présentations charmantes, rue Scheffer, ou à la Sorbonne, ou au Centre d'études méditerranéennes de Nice ! — En commentant tant de radieuses apparitions sur l'écran, qui soulevaient l'admiration des doctes comme des profanes, M. Léopold

Dor, maître orateur, a su donner à ses auditeurs divers aperçus sur la religion créto-achéenne et homérique, qui répondent à un immense labeur direct. Quand on a manié, regardé soi-même sous la lumière de Grèce tant de chefs-d'œuvre, pourrait-on en parler superficiellement et par à peu près, ou sans chaleur ? C'est, certes, faire œuvre utile qu'entretenir et ressusciter ainsi, par la vue, par la voix, le passé vivant de l'Égéide[1]. Ch. P.

Le Jugement de Pâris, sur un peigne d'ivoire de Sparte.

Dans le Sanctuaire d'Artémis Orthia, a été trouvé par l'École anglaise d'Athènes un remarquable peigne en ivoire que R. Dawkins a daté de la première moitié ou du milieu du VII[e] s. (*Artemis Orthia*, p. 223, pl. 127). Un personnage *barbu*, assis sur un trône, tend une pomme vers les trois déesses, qui sont nettement distinguées. Après M. A. Rumpf, M. Ch. Dugas en dernier lieu (*L'Antiquité classique*, VI, 1, avril 1937, p. 6 sqq.) est revenu sur ce document. Reprenant une ancienne conjecture de Wilamowitz von Möllendorf, il s'est demandé à nouveau si le personnage assis, *barbu*, ne serait pas Zeus lui-même. L'auteur du peigne n'aurait représenté alors qu'un raccourci de la légende : c'est en effet à l'instigation du maître des dieux qu'Éris fit naître, dit-on, la compétition des Olympiennes, et c'est sur l'ordre du dieu principal de l'Olympe, aussi, qu'Hermès avait conduit les rivales devant le berger de l'Ida. Une « contraction » de la légende expliquerait (?) l'absence de Pâris et d'Hermès, simples instruments de la volonté suzeraine.

Ce n'est pas impossible[2]. Toutefois, il faut remarquer que, sur les vases archaïques, il n'est pas insolite de voir Pâris représenté *barbu* : c'est le cas, notamment, sur une amphore attico-corinthienne du Mus. de Florence (Pfuhl, *Maler. u. Zeichn.*, fig. 211), et sur une patère de la même collection (*JHS.*, VII, 1888, p. 198, fig. 1). Les héros primitifs ont eu, dans l'iconographie grecque — comme bien des dieux mêmes, et les principaux — plusieurs types, glabre ou barbu. Pausanias s'étonnait du curieux Poseidon-Satrapès d'Élis, imberbe, et représenté les pieds croisés l'un sur l'autre, tenant la lance (VI, 25, 5) : bronze sans doute très ancien, transporté là de Samicon (Triphylie). Il eût pu s'étonner aussi du Pélée *barbu*, qui sur le vase du Louvre E. 639

---

1. Je tiens à marquer ma reconnaissance personnelle à M. Léopold Dor pour les promesses légales qu'il a bien voulu nous faire si spontanément, en faveur de nos collections de l'Institut d'art de Paris.

2. Pâris est, au vrai, souvent absent du Jugement, comme les trois déesses sont souvent identiques. On doutera, du moins, de ce que voulait tirer de là Miss Harrison, *Prolegomena*, p. 292 sqq. : que l'épisode serait né de la représentation d'une procession (cf. Prytanée de Thasos) ; que le Jugement serait symbolique, comme le choix inventé par Prodicos pour Héraclès, les Alexandrins ayant ramené les premiers (?) l'histoire à un concours de beauté. L'épisode existait dans les *Chants cypriens*, où la Toilette d'Aphrodite était minutieusement décrite : Kinkel, *Epic. græc. frag.*, p. 17 et p. 22-23.

(H. Payne, *Necrocorinthia*, n° 1461 ; E. Pottier, *Vases ant. Louvre*, I, p. 58), fonce de derrière un autel à l'arbre sacré sur Thétis accompagnée de Néréides apeurées. Ch. P.

La figure centrale des frontons de temples en Grèce.

M. Fr. Dornseiff, qui a réimprimé en 1938 sa brochure des *Greifswalder Beiträge* de 1936, *Das sogenannte Apollon von Olympia*, réitérant son erreur et celle de Pausanias — il veut toujours qu'il s'agisse d'un Pirithoos au centre du fronton Ouest de l'Olympieion[1] — a enrichi son texte d'une proposition téméraire, je crois. Il nie qu'il y ait eu d'ordinaire, comme figure axiale des frontons, à l'époque l'Olympie, *un dieu*. Il en décide autrement : ce ne serait pas là « ein ehernes Gesetz » ; l'obligation prétendue ne serait, au vrai, qu'hypothétique et moderne.

Répondons, en recourant aux exemples archéologiques connus. Un des plus anciens frontons conservés (entre 600 et 575) est celui du temple d'Artémis à Palæopolis (Corfou). La figure centrale, Gorgô, y est bien une *Potnia thérôn* primitive, une *déesse ;* et l'on refusera certes, strictement, la prétendue démonstration (?) récente, si chancelante, si imprudente, de Roland Hampe : *Athen. Mitt.*, 60/61, 1935-6, p. 269 sqq. — Il faut ensuite descendre à l'Hécatompédon agrandi, périptère, où la figure centrale est Athéna, déesse, terrassant Encelade, l'arrangement de l'autre côté restant incertain[2]. A Delphes, de 513 à 505, les deux tympans de l'Apollonion dit des Alcméonides montrent, d'un côté, le char divin des Létoïdes, de l'autre celui de Zeus. Faut-il excepter, en cette période ou peu après, le temple d'Apollon Daphnéphoros à Érétrie, avec une Amazonomachie (?), où la figure centrale, comme on croit, serait Athéna, Thésée près d'elle enlevant Antiope ? On a proposé aussi Pélée enlevant Thétis ; et il serait sage peut-être de rechercher aussi dans la légende même d'Apollon, puisqu'il est mêlé aux Amazonomachies à Bassæ, et qu'il a bien pu être lui-même un dieu ravisseur. De toutes façons, il y a *à présumer* au moins une présence divine dans l'axe. Au ve s., à Égine, le temple d'Aphaia a eu deux Athénas symétriques pour figures axiales. A Olympie, vers 460, Zeus est au centre d'un côté de son temple — voire des deux côtés, selon W. Dörpfeld et Fr. Weege ! — et Apollon de l'autre, *si l'on sait voir*.

De 447 à 432 au Parthénon, des dieux encore occupent les places centrales ; de même après 420 à Argos (Héræon), où la naissance de Zeus avait été substituée à celle d'Héra, sur la façade principale.

L'usage a pu changer au IVe siècle ; mais pas avant, on le voit ; et j'ai expliqué ce qu'il y avait de divin encore dans ces frontons du temple d'Aléa-Athéna à Tégée, où il serait si inexact de ne voir qu'une

1. Contre cette hypothèse, Ch. Picard, *Bull. G. Budé*, janv. 1938, p. 20-21 ; juillet 1938, p. 3-8.

2. Dans le temple précédent, on a supposé une Naissance d'Athéna à la façade.

Chasse de Calydon, et une Bataille de Caïque (en tout cas, pas *vers* 400, comme l'écrit M. Fr. Dornseiff, p. 14 !).

M. Fr. Dornseiff s'égare et nous égare, s'il veut faire entrer en ligne de compte les Trésors, *qui n'étaient pas des temples* et obéissaient à une tout autre loi décorative. Ainsi, son argument sur le fronton de l'Hydre (p. 14), ne porte guère, non plus que ce qu'on pourrait chercher — en vain ! — de ce même côté ; encore qu'il y ait eu bien là aussi le plus souvent sans doute des figures divines centrales (Trésor de Siphnos à Delphes).

Ch. P.

Mort de l'Ilissos.

Il était bien déchu depuis les temps où Platon situait sur ses rives la fameuse scène du *Phèdre*. Si d'aventure, pendant l'hiver, il faisait parler de lui à l'occasion d'une inondation soudaine et qui causait même des victimes, trop souvent il se réduisait à un mince filet d'eau où l'on n'osait plus tremper les pieds, par crainte des immondices voisins. Aussi quelle déconvenue pour les visiteurs érudits qui espéraient cueillir des fleurs sur ses bords ! — Depuis longtemps il était question d' « aménager » son cours ; les capitales modernes ne s'accommodent guère des ruisseaux champêtres. C'en est fait maintenant. Les journaux athéniens (*Messager d'Athènes*, 11-12 juillet 1938) nous annoncent qu'un nouveau lit a été creusé à ciel ouvert jusqu'au pont du Stade ; puis l'Ilissos disparaîtra sous un nouveau boulevard large de 40 mètres, et ne sera plus qu'un vulgaire égout. Adieu donc, car nous n'entendrons plus :

L'eau de la source jazarde
Qui trépillante se suit.

Y. Béquignon.

Le « Discobole » Lancelotti à Munich.

Les *Illustrated London News* du 25 juin 1938, p. 1148 (avec photo) ont annoncé que le *Discobole* Lancelotti — copie d'après Myron, la plus complète — avait quitté Rome pour la Glyptothèque de Munich, acheté au prix de 60.000 livres sterling. Cette œuvre, trouvée à l'Esquilin, subit à son tour l'effet de la crise, après la *Suppliante* Barberini, installée comme on sait au Louvre. Cette fois, c'est l'axe Rome-Berlin qui a déterminé la direction du voyage.

A ce sujet, les journaux ont publié l'information suivante (*Débats*, 10 juillet 1938) : « Don d'une statue antique au Gouvernement du Reich : Lors de sa visite à Rome, le chancelier Hitler ayant particulièrement admiré la réplique de la statue grecque du *Discobole* de Myron, qui est conservée à Rome, dans le palais des Princes Lancelotti, le Gouvernement italien a décidé de faire don de cette statue au Gouvernement du Reich, en témoignage de l'amitié qui unit les deux pays ».

Ch. P.

Inadvertances possibles au sujet de l'Éleusinion.

Rendant compte (*Illustrated London News*, 9 juillet 1938, p. 58) des fouilles faites en 1938 dans les régions *au Sud* de l'Agora d'Athènes, et près de l'église franque d'Hypapanti — à l'Est, donc, de l'Aréopage, en contre-bas des grottes de Pan et de l'Acropole voisine — M. Th. Leslie Shear se hâte un peu trop, sans doute, d'annoncer la découverte de l'Éleusinion, ainsi qu'il suit :

L'Éleusinion : « Les fouilles ont révélé avec une évidence significative sa proximité, à un emplacement qui est topographiquement en accord avec les références anciennes[1]. A l'intérieur d'une enceinte limitée, à l'Est de la rue, à l'endroit où elle se courbe légèrement pour prendre une direction qui la ferait passer entre l'Aréopage et l'Acropole, on a trouvé de nombreux blocs de marbre sur lesquels sont gravées des dédicaces à Déméter et à Coré. L'un de ceux-ci est une grande base de statue qui se trouve au pied du mur de Valérien. L'inscription rappelle que Démopeithidès a dédié à Déméter et à Coré des statues de son père Physteus et de sa mère, Peisikrateia. Le sculpteur des statues s'appelle Théoxénos. On peut dater l'inscription, d'après les formes des lettres, de la fin du IVe s. av. J.-C., mais aucun des noms n'est connu d'une autre façon. Outre les dédicaces, une évidence plus grande a été donnée par un décret gravé trouvé dans l'enceinte, et portant l'affirmation qu'il fut élevé dans l'Éleusinion — et encore par la découverte, dans le voisinage, de nombreux morceaux de la stèle sur laquelle se trouve la liste des biens confisqués à Alcibiade, stèle qui fut aussi dressée dans l'Éleusinion.

« De plus, une preuve importante de la proximité du sanctuaire des divinités éleusiniennes est la présence de six dépôts enterrés de *kernoi*, types de vases particuliers au culte de Déméter, et dans lesquels les premiers fruits des champs lui étaient offerts[2]. Ces vases avaient été fort soigneusement déposés dans les anfractuosités de la couche rocheuse, où ils avaient été périodiquement relégués par les prêtres, quand le sanctuaire était par trop rempli d'offrandes à bon marché. Néanmoins, on n'aurait pas procédé à cet enfouissement loin du sanctuaire, là où les offrandes avaient été originellement dédiées.

---

1. Affirmation contestable. On a voulu tirer argument contre une localisation possible de l'Eleusinion sur le Kolonos Agoraios, de l'expression : Eleusinion ὑπὸ τῇ πόλει. Tardive, elle ne gêne que ceux qui ignorent combien les Grecs pouvaient l'entendre dans un sens large. Ὑπὸ τῇ πόλει est certes, d'ailleurs, le Pseudo-Théseion, aussi (68 m. 50 contre 157 mètres au plateau de la citadelle). Mais il ne faut pas oublier, d'autre part, que l'Eleusinion, — *templum Cereris* essentiel au temps de la *Médée* d'Euripide, traduite par Ennius, — était en vue de la Voie Sacrée d'Eleusis, avant qu'on arrivât dans la ville.

2. Un simple coup d'œil jeté sur la figure 10, qui accompagne l'article, montrera qu'il ne s'agit pas de *kernoi*, comme il est dit (vases et plateaux circulaires à godets), mais d'une forme voisine de la *plémochoé*, avec laquelle on faisait, au vrai, à Eleusis, des libations rituelles, et qui figure, portée en tête, sur le célèbre pinax de Ninnion, sur des lécythes funéraires à fond blanc, etc. Le détail est d'ailleurs d'importance secondaire. De vrais *kernoi* ont été trouvés près de la *tholos :* H. A. Thompson, *Hesperia*, III, 1934, p. 447 ; cf. n. 5, pour les objets éleusiniens des citernes (à l'*Ouest de la Stoa Basileios !*).

« Enfin, de nombreux morceaux de sculpture en relief, remarquables, quoique fragmentaires, furent trouvés dans l'enceinte ; ils illustrent des sujets éleusiniens. Parmi ceux-ci se trouve une partie d'une plaque dédicatoire en marbre[1], avec une scène représentant Triptolème, dans un chariot aux roues de serpents, recevant de Déméter l'ordre d'aller de par le monde et d'apprendre aux hommes l'art de cultiver la terre. Ont été préservés : une partie du chariot, le torse de Triptolème, et la partie inférieure d'une figure féminine drapée se tenant derrière le chariot. Pour prouver qu'il s'agit bien de reliefs semblables à ceux qui ont été trouvés à Éleusis, il suffit de noter la femme derrière le chariot ; c'est Perséphone, attendu que Déméter se trouvait devant Triptolème. Le travail est habilement fait, et la pièce doit être datée du ve s. av. J.-C. Elle fut, sans aucun doute, dédiée dans l'Éleusinion. Attendu qu'aucune fondation pour un bâtiment *de quelque sorte que ce soit* n'a été trouvée dans l'emplacement à l'Est de la rue, on conjecture que le sanctuaire se trouve du côté Ouest de la rue, en un terrain qui sera fouillé dans la prochaine campagne. Mais la détermination du site, même approximatif, de l'Éleusinion, a la plus grande importance pour l'étude topographique de l'Agora tout entière. »

Répétons donc ici que l'Éleusinion d'Athènes (*Rev. archéol.*, 1938, I, p. 99 sqq.) était *sur une hauteur*. Les Anciens le voyaient de loin en arrivant d'Éleusis, et les charges de cavalerie y *montaient*, comme le prouve un texte de Xénophon. Ce qui pouvait être beaucoup plutôt *dans un bas-fond*, au voisinage de l'église Hypapanti, c'est, p. ex., le *Pherephattion*, bien connu par les textes avant les fouilles, et dans le voisinage duquel il y avait un autel des *Heudanémoi* (W. Judeich, *Topogr. v. Athen.*, p. 303). Qu'il y ait eu là jadis tout ce qu'on a récemment retrouvé, rien de plus naturel[1] ! Ou bien un autre sanctuaire éleusinien. Rien de plus naturel, non plus, qu'on ait recueilli des doubles des inscriptions de l'Éleusinion : celle, p. ex. relative aux biens d'Alcibiade ; ou seulement même divers morceaux de ce texte, dont d'autres fragments, ne l'oublions pas trop, *ont été trouvés déjà ailleurs et plus près de Colonos Agoraios*[2].

Le Pseudo-Éleusinion dont on s'est trop hâté de nous parler ainsi fera avec le temps, peut-on croire, la preuve de son inexistence, si rien ne nous apparaît au lieu fouillé de la *vaste enceinte* (pour réfugiés !) que l'Éleusinion vrai devait avoir : fermée de hauts murs, et pourvue d'un bâtiment construit par Coroibos (*CRAI.*, 1933, p. 8 sqq.), apte à recevoir les cinq cents sénateurs après les Processions d'automne, suivant la loi de Solon et le texte d'Andocide. Nous voyons tout cela déjà sur la colline de Colonos Agoraios, où il y a eu aussi des jardins sacrés, qui, quoiqu'on dise, ne sont pas ceux d'Héphaistos. Ch. P.

---

1. M. Th. Leslie Shear pense-t-il que le *petit* fragment figuré p. 57, fig. 8, n'ait pas pu voyager, comme Triptolème lui-même ?
2. *Hesperia*, III, 1934, p. 47, n° 35 (avec des monnaies à symboles éleusiniens) ; cf. *ibid.*, p. 447, n. 5.

Les acrotères de la Stoa Basileios et ceux du « Pseudo-Theseion ».

Les acrotères en terre-cuite de la *Stoa Basileios*, édifice sacré élevé vers 430 sur l'Agora d'Athènes[1], constituaient une décoration à la fois religieuse et civique, d'intérêt national. Ils sont malheureusement réduits à d'infimes morceaux, mais ils nous étaient connus littérairement par Pausanias, qui les a ainsi décrits, I, 3 : « Au faîte du portique, il y a des statues de terre-cuite : Thésée précipitant à la mer Sciron, et Héméra (l'Aurore) enlevant Céphalos — jeune homme qui dit-on, était devenu très beau, si bien qu'Héméra s'en éprit, et le ravit... : καὶ οἱ παῖδα γενέσθαι Φαέθοντα *** καὶ φύλακα ἐποίησε τοῦ ναοῦ[2]... On a laissé ici la fin de la description en grec, afin de montrer l'état de mutilation du passage, où il ne peut être question que d'Aphrodite, mère de Phaéton ; mais aussi, semble-t-il, d'un *troisième* groupe d'acrotère, au moins, ou de plusieurs, ainsi peut-être.

M. H. A. Thompson a supposé, ce qui paraît difficilement admissible, qu'il y aurait eu à la fois des acrotères en argile et des acrotères en marbre sur la *Stoa Basileios ;* il utilise une Niké en marbre qui aurait été une figure d'angle, et dont le style est d'ailleurs de la première moitié du IVe s. au plus tôt[3]. Mais comment Pausanias n'aurait-il parlé que des groupes les moins précieux, ceux de terre-cuite ?

D'autre part, il est difficile d'admettre que le duel Thésée-Sciron ait pu faire *pendant* comme acrotère central, dans l'axe d'une des deux ailes saillantes du Portique, au groups Eôs-Céphalos. L'exemple *contemporain* (425-417) du temple *athénien* « aux sept statues » à Délos (« Temple des Athéniens ») prouve qu'on opposait les enlèvements deux à deux (Eôs-Céphalos, Borée-Oreithyia). Pausanias n'a nommé que ce qu'il a vu et reconnu ; mais son texte, quoique mutilé, laisse bien entendre qu'il y avait aussi, sur le toit de la *Stoa*, d'autres *agalmata* qui montraient Phaéton sauvé par Aphrodite, donc une manière d'autre groupe d'enlèvement. Je croirais que les exploits de Thésée n'étaient pas réduits non plus au châtiment de Sciron. On avait dû distribuer, à part, les thèmes d'enlèvement, et les thèmes de combats, glorifiant le héros dont le portrait était peint à l'intérieur du Portique, *près des douze dieux*, avec les figures allégoriques de la Démocratie et du Démos ; peut-être de l'une à l'autre aile, pouvait-on voir, si l'on rejette l'utilisation de la Niké de marbre, trois groupes au moins de chaque sorte, rapts et batailles.

M. Th. Leslie Shear a attribué au Pseudo-Theseion comme acrotère possible le groupe d'*éphédrismos* qui a été retrouvé de ce côté des fouilles ; il convient bien à la période 450-440, où Coroibos a commencé à travailler à l'Éleusinion (Ch. Picard, *CRAI.*, 1933, p. 8-21) ; j'en ai signalé déjà tout l'intérêt (*REG.*, L, 1937, p. 127-128). Je crois donc, pour ma part, l'attribution proposée vraisemblable, et je voudrais ici

1. Cf. H. A. Thompson, *Hesperia*, VI, I, 1937, p. 5 sqq. La restauration de l'élévation a été faite là d'après celle de la Stoa d'Antigone Gonatas à Délos (F. Courby, *Expl. Délos*, t. V).

2. Pausanias ajoute à la suite : « Voilà ce qu'a raconté Hésiode, entre autres, dans ses poèmes sur les femmes » *(Hœées)*.

3. R. Paribeni la comparait aux Nikés d'Epidaure. La Niké retrouvée pourrait venir plutôt du temple d'Apollon Patrôos, voisin.

montrer combien elle-même contribue à ruiner l'identification Pseudo-Theseion-Héphaistieion, si peu acceptable, que pourtant nos collègues américains ont continué à défendre. *Que viendrait faire un groupe pareil au-dessus d'un temple d'Héphaistos et d'Athéna ?* Le cas est le même, encore, que pour les Jardins dits « d'Héphaistos », qui ne s'expliquent bien que s'ils sont... des Deux-déesses ! Le groupe d'*éphédrismos* du Pseudo-Theseion a retrouvé une de ses têtes, celle de la figure portante. A-t-on remarqué combien elle est *matronale*, et *douloureuse ?* C'était le moment de songer à cette Déméter Katagousa, que Praxitèle au IVe s. sculpta aussi (L. Heuzey, *Gaz. B. Arts*, 1875, II, p. 200 sqq.) ; elle passait, à l'époque hellénistique, pour être descendue elle-même aux Enfers, cherchant Coré, tout ainsi que Cybèle-Agdistis descendait chercher Attis parmi les morts, et Aphrodite Adonis... Th. Zielinski a montré le parallélisme des deux légendes. On n'a rapproché jusqu'ici des fragments du Pseudo-Theseion que le groupe réduit, d'ailleurs charmant, d'Alterocca (Terni), au Musée du Capitole (Palais des Conservateurs, n° 1151). Il eût fallu se souvenir aussi que, comme tant d'autres sculptures d'appartement, ce groupe a été « transcrit » en figurines de terre-cuite ; que d'autres terres-cuites du même type provenaient de sanctuaires : ainsi un document inédit (IIIe s.) de Conca-Satricum, qui vient d'un *téménos* de la Mater Matuta en Italie (Villa Giulia, Rome). Un autre groupe d'*éphédrismos*, caractérisé comme de Déméter et de Coré, est passé du sanctuaire des Deux-déesses de Tégée au Louvre (Charbonneaux-Sougez, *T. c. du Louvre*, n° 33, pl. 31, haut. 0 m. 18). Il se réfère à un modèle « sévère », du même temps que l'acrotère du Pseudo-Theseion. Il sera interdit désormais de parler de jeux de jeunes filles, comme faisait encore Edm. Pottier (*Stat. de t. c.*, p. 88), pour de telles représentations qui n'ont rien de « sujets de genre » ! Si Déméter a emporté Coré sur son dos — comme Énée, agent vecteur de mystères, portera lui aussi un jour Anchise, descendant de Dardanos, — c'était pour permettre à Coré de passer le marais infernal, le bourbier des non-initiés. Heuzey a signalé des représentations (connues d'Aristophane, comme les *Grenouilles* le prouvent !) où Héraclès, passeur, rendait le même office à Dionysos. La meilleure preuve qu'il s'agit de personnages divins, dans les groupes d'*éphédrismos* dérivés du thème de la *Katagousa*, c'est qu'à l'époque hellénistique, de Myrina à Tarente, la figure portée a eu des ailes, comme l'art en rendait alors à Dionysos, à Attis et à tant d'autres dieux : qu'on se reporte au groupe publié par P. Perdrizet, *Mon. Piot*, IV, 1897, p. 209 sqq., pl. XVII, pour Myrina ; et, pour Tarente, à la terre-cuite récemment signalée par M. R. Bartoccini (cf. *Rev. Arch.*, 1938, II, p. 356 sqq. : *Not. scav.*, *l. l.*, pl. VIII). Là, Coré *ailée* montre la route du retour à sa mère, d'un mouvement significatif et charmant, le bras tendu.

Comme l'Éleusinion d'Athènes, le temple-tombeau dit des Néréides, à Xanthos en Lycie, était couronné d'un groupe d'enlèvement (Thétis-Pélée). Ce n'était pas, certes, un hasard[1]. Ch. P.

1. Ch. Picard, *Observations sur le folklore de la mer*, in *Annales Éc. Htes Études Gand, Études d'archéol. grecque*, p. 128 sqq.

Le complexe Mêtrôon-Bouleutérion-Prytanikon, à l'Agora d'Athènes.

Cet ensemble de constructions, centre sacré de la vie politique à l'époque classique dans l'Agora d'Athènes — lieu d'assemblée du Sénat, dépôt des archives — a été utilement exhumé il y a peu, par la mission américaine, et il est déjà étudié fort soigneusement par M. H. Thompson, *Hesperia*, VI, 1, 1937, p. 115 sqq.[1].

On peut toutefois douter, et de certaines reconstitutions proposées, et surtout des noms attribuables respectivement aux diverses parties des ruines mises au jour.

Pausanias, I, 3, 5, nous a dit simplement de cette région de l'Agora : « Là s'élève un sanctuaire de la Mère des dieux..., dont Phidias *(sic!)* a exécuté la statue ; tout près, est la salle du Conseil des Cinq-cents, les sénateurs actuels d'Athènes ». Dès 1933, une tuile portant la marque Μητρὶ Θεῶν avait mis sur la trace du Mêtrôon. Nous savons, au vrai, (H. Möbius, *Ath. Mitt.* 60/61, 1935/1936, p. 234 sqq.) qu'il existait un autre Mêtrôon à Agra, et que le culte de Déméter-Coré y avait, à l'époque des Pisistratides, remplacé, mais sans le chasser, un ancien culte de Zeus Meilichios associé à Cybèle. Quant à l'installation de Cybèle sur l'Agora même, il est connu qu'elle n'a pu être antérieure à l'affaire de 430, quand les Athéniens mirent à mort un métragyrte[2], et que l'oracle delphique exigea réparation par l'admission de Méter[3].

Comment les architectes et archéologues américains ont-ils été amenés à déposséder de l'appellation *Mêtrôon* le seul édifice (ionique) *en forme de temple* (environ 26 m. 42 × 16 m. 90 au fond) qu'ils aient dégagé à l'endroit requis, pendant leurs fouilles ? Pourtant, ils reconnaissent eux-mêmes que cet édifice — aménagé sur leurs plans de reconstruction avec, à l'intérieur, un hémicycle (!) inattendu, fictif, et dont il ne restait rien, a dû être construit *vers* 430 *précisément*[4].

Si l'on part de l'état pré-médique, dégagé en contre-bas — là où les archéologues américains voudraient placer plutôt le Mêtrôon, *qui était un temple*, là où il faut selon nous reconnaître plutôt, côte à côte, le Bouleutérion (S.) *et le Prytanikon* (N.) — on voit qu'il y avait là, avant 480, un *naos* long et étroit (qui ne pouvait pas être celui de Méter !) de forme archaïque (6 m. 90 × 16 m. 50 à 18), sur lequel *s'aligne très exactement* un édifice à plan carré (23 m. 80 environ au côté), qui a tout l'air d'un Télestérion hypostyle[5].

Le plus sage serait de voir là un ancien lieu de culte *éleusinien*,

---

1. Cf. déjà R. Stillwell, *Hesperia*, II, 1933, p. 130 sqq.
2. H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 9, n. 2 et p. 22.
3. Max. Collignon, II, p. 112 (en rapport avec la peste de 430).
4. Alcibiade y entra un jour pour effacer la trace matérielle d'une accusation portée contre lui.
5. *Hesperia*, VI, 1937, *l. l.* Il y a eu, au même emplacement, un carré plus primitif de 15 m. × 15 m. (VIIe s.) : cf. le type pisistratique du Télestérion d'Eleusis, comparable ; F. Noack, *Eleusis, Entwicklung*, 1927 ; le quadrilatère neuf (23 m. 80 au carré) aurait contenu 700 personnes. Ce n'était donc pas un Bouleutérion, étant donné le nombre des anciens Bouleutes !

que l'invasion médique en 480 a dû détruire[1], comme il arriva ailleurs, la soldatesque de Xerxès ayant sévi bien ailleurs que sur l'Acropole même, à Athènes : jusqu'à travers les δαιμόνων ἱδρύματα du Céramique, comme le signale un vers des *Perses* d'Eschyle[2]. Avant 480, Déméter eût été mieux que tout autre à sa place sur l'Agora même de la cité, Cybèle n'ayant eu droit, jusque vers 430, qu'à un culte un peu étranger, relégué dans un lointain faubourg (Agra), à une époque où ses Métragyrtes étaient encore persécutés[3].

Ainsi tomberait le principal argument donné pour « aligner » le Métrôon neuf (?) sur ce vieux temple, de divinités non sûrement identifiées, mais qui, du moins, disposaient d'un *télestérion* dont il n'est pas question dans les plus anciens cultes métroaques. Il est impossible, à mon avis, d'appeler à l'Agora « Métrôon », un bâtiment à trois corps (B), qui n'a rien *d'un* temple, et où on ne voit aucune trace pour la statue de culte bien connue, attribuée à Phidias par Pausanias (statue d'Agoracrite de Paros, au vrai).

Les Métrôa étaient et sont restés des temples. Celui d'Olympie, qui est de la première moitié du IVe s., nous le démontre[4]. Celui dont on voit les ruines à l'Agora (A), et que les architectes américains ont voulu réinstaller en Bouleutérion, avec un hypothétique hémicycle[5] à l'intérieur, n'a jamais été converti en lieu de réunion, semble-t-il ; car aucune provenance de bloc courbe (pour gradin) n'a pu lui être sûrement attribuée.

Les objections qu'on pourrait faire sur l'orientation *au Sud* (façade) ne portent guère, étant donné le nombre de temples disposés en Grèce non canoniquement (Éleusis, Délos, etc.). A Olympie même, le Métrôon (20 m. 67 × 10 m. 60) peut donner une idée de ce qu'était l'édifice (22 m. 50 × 17 m. 50), qui n'avait guère besoin d'être immense, ni en forme de « maison ». Les archives publiques s'installaient sur des stèles, sur des *kyrbeis*, sur des plaquettes entassées ; et la terrasse-esplanade du Métrôon vrai (A) a pu en recevoir beaucoup. Sur cette terrasse, notons qu'il y a aussi le reste *d'un autel*, au Sud, nécessaire au culte de Méter plus qu'à un Bouleutérion. Le Métrôon a dû sa statue de culte intérieure à Agoracrite, après 430, ce qui s'accorde avec la date de la

1. Des restes de cet état de culte nous sont signalés par le Phérephattion proche (H. Möbius, *A. Mit.*, *l. l.*, p. 268), avec de ce côté l'autel des *Heudanémoi ;* cf. l'autel des Vents à Delphes, vers le lieu de réunion des Amphictions.

2. V. 811. — C'est l'Eleusinion *(parallèle)*, qui a ensuite, et sur la hauteur la plus voisine, remplacé le vieux temple, lui aussi ayant pu être pourvu d'une salle d'initiation (si c'est bien un Télestérion qu'ont fait découvrir au Nord du Pseudo-Théseion les fouilles américaines : voir au N. du Pseudo-Théseion, sur le plan fig. 2).

3. H. Graillot, *l. l.*, p. 22, pour l'affaire de l'Autel des douze dieux et les attaques d'Aristophane contre les mystes de la Despoina Cybèle.

4. Les dimensions sont comparables : Olympie : 20 m. 67 × 10 m. 62, 7 colonnes de façade sur 11 au côté.

5. On s'est référé au plan du Gerontikon de Nysa ad Mæandum, ou à celui du Bouleutérion de Milet. Mais c'étaient là des édifices hellénistiques, œuvre de magnificence ! Les Bouleutérions de Grèce ont un tout autre plan (Olympie, Delphes, Corinthe) ; ils se composent de salles rectangulaires, quelquefois binaires ou trinaires (cf. ici : B), quelquefois à absides.

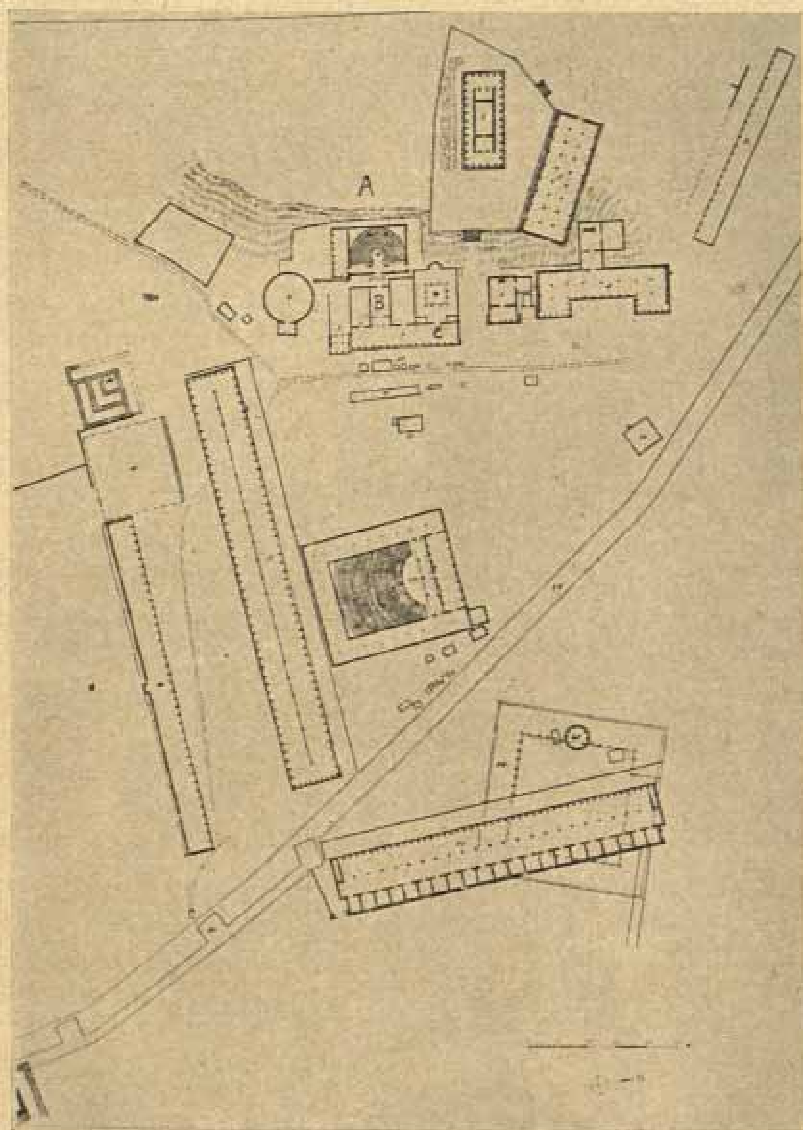


Fig. 2. — L'Agora d'Athènes, état actuel ; en A, B, C, le complexe Métrôon (A), Bouleutérion (B), Prytanikon (C).

construction *(Hesperia, l. l.)*, avec la tuile inscrite du temple, les tessons retrouvés sur place, et les mentions épigraphiques de la Mère des dieux. La statue devait être assise et annoncer celles, hellénistiques, qui ont été retrouvées sur l'Agora[1]. Le temple était à *prostôon* saillant, comme le temple de calcaire de Marmaria à Delphes, par exemple[2]. Les quatre traces de piliers qui existent intérieurement pouvaient servir jadis à un ordre, comme il y eut un au Mètrôon d'Olympie[3].

Il eût fallu tenir compte, avant de transformer un tel édifice des environs de 430, vrai temple, en pseudo-Bouleutérion hellénistique à hémicycle, de sa capacité. Comment, le *prostôon* exclu (voir le placement si bizarre des entrées, sur le plan restauré, ici, fig. 2), loger là les 500 sénateurs qui devaient pouvoir délibérer ensemble[4] ?

Il serait beaucoup plus rassurant de situer le vrai Bouleutérion[5] dans l'édifice à trois corps (B) qui s'ouvrait *à l'Est* sur l'Agora intérieure, par un portique décoratif à 14 colonnes, du début du IIIe s. : édifice dont le dispositif n'est pas sans évoquer notamment certaines ressemblances avec le Bouleutérion d'Olympie : il y eut là, parallèlement, trois salles *rectangulaires* accolées (cf. les Bouleutéria de Delphes, de Mégalopolis) ; elles furent commandées un jour par un portique d'entrée commun ; là pouvaient se réunir — sans gradins, sur de simples bancs comme ailleurs ! — les cinq cents citoyens tirés au sort qui siégeaient au Sénat, sauf les jours commandés par la religion[6]. Au centre, correspondant à l'autel de Zeus Horkios à Olympie (bâtiment central), il y aurait eu jadis le Bômos connu[7] d'Hestia Boulaia, qui ne trouverait nulle place dans le « nouveau Bouleutérion » des archéologues américains. Comme Zeus Boulaios était associé à ce culte, on imagine assez des « chambres » distinctes, ainsi qu'à l'Ouest de

---

1. P. ex. : Th. Leslie SHEAR, *AJA.*, XL, 1936, p. 403 sqq.

2. Il ne paraît pas que le *prostôon* ait été ajouté : surtout, comme on nous le dit, à l'époque de la création de deux tribus nouvelles, Antigonis et Démétrias (époque hellénistique !).

3. Dans le Bouleutérion de Sicyone (ORLANDOS, *BCH.*, 44, 1920, p. 383, avec un plan), les piliers ont un écartement de 8 m. 10 à l'intérieur !

4. Cf. à Rome, la curie du Sénat Impérial et ses dimensions.

5. La restitution des archéologues américains, installant un hémicycle à gradins dans ce qui est, je crois, le *Mètrôon*, a été commandée par les souvenirs du Bouleutérion de Milet, p. ex. Mais il s'agit là, répétons-le, d'un édifice *hellénistique*, répondant à un plan de magnificence citadine, plutôt d'ailleurs qu'à l'importance réelle, historique, de la *Boulè* milésienne après les temps d'Alexandre. La petite Grèce n'eut jamais, à l'époque classique, même en ses cités les plus fameuses, de telles salles de délibération, comme on voit. Et à Milet, l'hémicycle occupe *un étage* du Bouleutérion. Faudra-t-il supposer même dispositif à l'Agora d'Athènes ?

6. Il y a eu probablement des remaniements. A Olympie aussi, le Bouleutérion de l'Altis n'avait pas été créé tout d'une pièce ; il y a eu successivement l'aile Nord à abside (VIe s.) (cf. CORINTHE, *Arch. Jahrb.*, 51, 1936, *A.* col. 129-130) ; l'aile Sud à abside (Ve s.), l'aire carrée de Zeus Horkios (IIIe ou IIe s.). On a aussi rajouté le portique de façade, vers le même moment, et, comme à Athènes, pour répondre à un plan d'urbanisme. A Athènes, tout le côté Ouest de l'Agora en vint à présenter un jour une façade intérieure à peine discontinue de colonnades décoratives, entre le Bouleutérion au Sud, et la Stoa Basileios au Nord. En face, la colonnade du portique d'Attale II vint s'aligner après 159 : effet de l'urbanisme anatolien !

7. DÉMOSTHÈNE, *C. Eschine*, II, 45.

l'Erechtheion ; c'est là que devaient être tant de stèles souvent mentionnées : et p. ex. le décret de 403 contre les traîtres (ANDOCIDE, *De Myst.*, I, 95), le décret honorifique pour Eucharès mêlé aux événements de 304/3 (*IG.* II², 487), les décrets de proxénie de divers Delphiens, le décret de grâce pour Andocide (*l. l.*, II, 23 ; cf. *IG.*, I², 27, 10). Là aussi devait être l'Apollon Prostatérios de Peisias, qu'on logerait si mal dans l'hémicycle du Pseudo- « Bouleutérion Neuf » ; là, le Démos de Lyson, et, *sur les murs*[1], les portraits de thesmothètes dus un jour aux pinceaux de Protogénès de Caunos ; il y avait aussi, nous le savons, au Bouleutérion, le portrait, par Olbiadès, de ce Callippos, qui avait conduit les Athéniens en 279 contre les Galates. Trouverait-on bien la place de tout cela autour de l'hémicycle (?) étriqué d'un *temple* qui n'avait pas, *prodomos* exclu, plus de 20 mètres sur 16 ?

En rendant au Bouleutérion son identification véritable (B), on obtient au moins *trois* salles, ensemble de 15 mètres de long environ sur 20,85[2]. Il reste, bien entendu, que les Sénateurs d'Athènes logeaient assez à l'étroit (*Gaz. B. Arts*, avril 1938, p. 210).

Mais il y a vers le Nord, unie au reste par la grande colonnade de l'Est, une véritable *maison d'habitation* avec cour intérieure et péristyle (C). Il suffit de comparer les plans du Prytanée d'Olympie, du Prytanée de Thasos, pour reconnaître que nous avons là le *Prytanikon*, révélé par l'étude américaine de E. Vanderpool[3] et cherché vainement jusqu'ici. C'est dans la région qu'on a trouvé la plupart des décrets des prytanes[4]. Le Πρυτανικὸς οἶκος, logis du gouvernement, devait ressembler à une maison[5] ; il avait son foyer comme les demeures privées, l'ἑστία κοινή (Pausanias, I, 18, 3-4, 20, 1). De là, les Prytanes allaient aisément pratiquer le rite religieux du repas en commun, dans la Tholos voisine[6]. Mais celle-ci n'était pas, comme le montreront prochainement les recherches de M. Fernand Robert, une simple salle à manger circulaire à « table ronde ». C'était un lieu de culte où l'on célébra toujours des rites héroïques, liés aux plus vieux souvenirs de l'Attique.

Ch. P.

Architecture civile en Grèce.

On a signalé (*Rev. Archéol.*, 1938, I, p. 332) que l'identification et l'exploration de la *Stoa Basileios*, sur l'Agora d'Athènes (long. 46 m. 55, prof. 18 m.)[7], nous permettait désormais d'expliquer l'édifice resté si énigmatique, qui avait été découvert sur l'Agora de Thasos[8] et qui, d'abord, avait été pris pour un petit temple (*BCH.*, 45, 1921, p. 95 sqq.),

---

1. Ceci supprime la possibilité de la présence des gradins supposés.
2. Pourquoi aurait-on reconstruit l' « Old Bouleutérion » en plus petit, quand le nombre des membres de la Boulè passait de 400 à 500 ?
3. *Hesperia*, IV, 1935, p. 470. Mais l'auteur pensait à tort à la *tholos*.
4. STERLING DOW, *Prytaneis*, 1937.
5. Cf. l'Atrium des Vestales sur le Forum romain.
6. On comparerait à Priène, pour le rapport du Bouleutérion-Ecclêziastérion et du Prytanée voisin, le dispositif révélé par les fouilles : *Priene*, p. 231-234.
7. Voir, ci-dessus, le plan accompagnant la précédente note, p. 99.
8. *BCH.*, 47, 1923, p. 316 sqq.

avant dégagement complet. C'est celui qui figure ici (fig. 3) avec la lettre C. Il doit dater soit de la fin du IVe s., soit plutôt du début du IIIe ; il est situé sur l'axe qui mènerait vers l'entrée de la Salle hypostyle. La façade mesurait 21 m. 45 ; il y a de ce côté un corps central court,

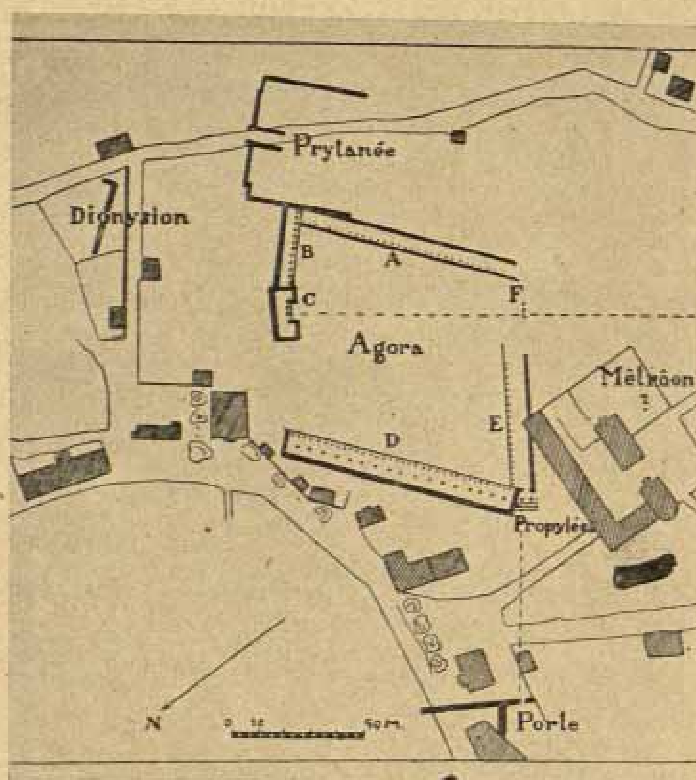


Fig. 3. — Plan de l'Agora de Thasos (1925).

pourvu de deux ailes en saillie : seules, deux colonnes doriques ornaient le passage dans la partie centrale, le reste de l'édifice étant enclos de murs et les avant-corps sans doute percés de fenêtres ; un entablement dorique couronnait la façade tournée vers l'Agora. Des ressemblances avaient été déjà cherchées du côté du Portique d'Antigone Gonatas à Délos, de la Stoa Philippeios à Mégalopolis[1]. Mais ces édifices sont

1. *BCH.*, 1923, p. 329.

eux-mêmes à rapprocher, désormais, de la *Stoa Basileios* d'Athènes[1].

Il faut donc reconnaître à Thasos, dans l'édifice C, un bâtiment d'administration civile, voisin du Prytanée, comme il convenait, et voisin aussi du *téménos* de Zeus Agoraios, ouvrant sur l'Agora intérieure. La *Stoa Basileios* d'Athènes avait des peintures sur son mur de fond, où l'on voyait les douze Olympiens, commandés, en quelque sorte, par la *statue* de Zeus, qu'il faut restituer en avant de la *Stoa :* elle a provoqué les confusions récentes[2]. En avant, mais non dans l'axe, les dieux d'Athènes et leur chef statufié regardaient tous (ceux du fond de mur à travers la colonnade !) dans la direction de l'Autel des douze dieux, identifié près de la tranchée du chemin de fer du Phalère. La *Stoa Basileios* était un édifice éminemment sacré, un tribunal religieux. Nous avons probablement perdu à Thasos même, dans l'édifice C, plus fermé, mais hélas ! arasé, des peintures murales importantes.

On avait justement comparé le « Bouleutérion ? » de Mantinée (G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 174)[3]. Les deux édifices, au vrai, dérivent, comme on le voit maintenant, de la *Stoa Basileios* d'Athènes, qui paraît le plus ancien[4] des portiques classiques à ailes, étant proche par son dispositif (à colonnades jusqu'aux avant-corps) des Propylées de Mnésiclès ; la *Stoa Basileios* est à dater, en fait, du temps immédiatement postérieur : après 430. Le « Bouleutérion » de Mantinée a été sans doute plutôt aussi une manière de Portique royal — tribunal ou salle administrative — long de 35 mètres, et d'une profondeur de 8 mètres, en son plan primitif.

Nous devrons aux fouilles américaines d'Athènes beaucoup de précisions utiles sur l'architecture civile en Grèce, si imparfaitement connue encore.

Ch. P.

La naissance d'Hélène.

L'événement qui devait tant bouleverser un jour Sparte, Troie, et le vieux monde, a été quelquefois, mais assez rarement représenté par les arts[5]. Aussi s'intéressera-t-on ici à un vase de Frignano (fig. 4) : récemment et sommairement publié (*Not. Scavi*, XIII, 1937, p. 108, fig. 4). Il avait été découvert dès 1926-1927, pendant les travaux de la voie directe de chemin de fer entre Rome et Naples (*l. l.*, p. 101), à

---

1. M. Homer A. Thompson a restitué la Stoa Basileios à l'imitation du portique à ailes de Délos (d'Antigone Gonatas) ; cf. les avant-corps.

2. On a d'abord parlé, à tort, pour l'édifice d'Athènes, d'une Stoa de Zeus Eleuthérios ; comme si les dieux avaient eu besoin de portiques ! Cf. *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 322.

3. *BCH.*, 1923, p. 331. Il n'y a plus à penser là à une *lesché ;* mais *lesché* fut, comme je l'ai établi, le portique thasien du fond de l'Héracleion, sorte de longue *stoa* à murs pleins percés de portes.

4. Les proportions sont petites, indice en rapport avec l'ancienneté. — C'est l'urbanisme hellénistique qui a été amateur de grandes colonnades, de vastes portiques, aérés « à l'effet ».

5. Cf. Kekule von Stradonitz, *Die Geburt der Helena aus der Ei*, *Sitzb. Berl. Akad.*, 1908, p. 691 sqq. ; F. Chapouthier, *Les Dioscures*, 1935, p. 128 sqq.

Frignano Piccolo, N. E. d'Aversa. C'est un cratère en cloche, lucanien, à figures rouges et retouches blanches, haut de 0 m. 35 (diam. 0 m. 29). Le revers ne comporte que les typiques figures masculines enveloppées d'un manteau. Mme Olga Elia groupe le document avec les vases du « Maestro di Caivano »; elle le daterait vers 340 av. J.-C.



Fig. 4. — La naissance d'Hélène.

La représentation de la face principale nous montre la petite Hélène sortant de l'œuf némésiaque miraculeux et tendant déjà ses bras au monde[1] ; elle est juchée sur un autel, qu'entourent, Sainte

1. On rapprocherait les déesses mycéniennes aux mains levées (*Ath. Mitt.*, 26, 1901, p. XII, Sir Arthur EVANS, *Palace of Minos*, II, p. 340) ; les idoles de Gazi (*AJA.*, 1936, p. 372), d'autres encore. C'est aussi le geste hiératique et non « de surprise ou de crainte » (F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures*, p. 130), que fait Hélène, dans la plus ancienne représentation de son enlèvement par Thésée et Pirithoos, *en présence des Dioscures à cheval*, sur l'alabastre protocorinthien du Louvre CVA., VIII, III Ca, pl. XIV, nos 1-4, 14 ; cf. L. COUVE, *Rev. arch.*, 1898, 1, p. 213 ; LORIMER, *JHS.*, 1912, p. 347, fig. 24 ; JOHANSEN, *Les vases sicyoniens*, p. 143-144, pl. XXII, a-d ; Miss HARRISON, *Prolegomena*, p. 324, fig. 95-96. — La représentation est donc traditionnelle et, ici, archaïsante. L'enlèvement d'Hélène était traité dans les *Chants cypriens* ; il figurait sur le Trône d'Amyclæ. Alcman, fragm. 13, l'a chanté. — La naissance « némésiaque » était celle des *Chants cypriens* (SEVERYNS, *Le cycle épique*, p. 269), Léda passant pour avoir pris seulement soin de l'œuf, et pour n'avoir pas été elle-même approchée par le cygne.

Famille, Tyndare et Léda ; celle-ci richement vêtue, avec une pose qui nous prouverait, s'il était nécessaire, que la Thusneldá de la Loggia dei Lanzi a bien eu des prototypes helléniques (Ch. Picard, *Sc. ant.*, II, p. 421).

Hélène apparaît — réduction de déesse nue — seule devant son œuf brisé, sur un autel terminé en haut comme par un chapiteau ionique ; l'œuf miraculeux est maintenu ouvert entre deux « coussins (?) » selon l'interprétation donnée par les *Notizie*. Point de Dioscures, ici. Le père adoptif, Tyndare, barbu, regarde, perplexe ; il a l'aisselle appuyée sur son bâton, dans une posture familière. Léda fait elle-même un geste d'étonnement, semble-t-il, comme si elle avait oublié l'oie et le cygne. On a fait remarquer que dans le groupe italique des naissances d'Hélène (deux autres vases connus : hydrie du Musée de Berlin, et cratère à « phlyaque » du Musée de Bari), à la différence du groupe des vases attiques[1] — kylix de Xénotimos, cratère de Bonn, lékané Casuccini, etc., — le motif de la sortie de l'œuf était représenté de préférence. Ch. P.

Au château de Tripoli.

Les arrangements et restaurations faits en Libye à Tripoli, dans le château qui est devenu le quartier général du maréchal Balbo montrent que le siège du Gouvernement italien (*Illustr. London News*, 12 mars 1938, p. 434-435) est maintenant un véritable musée d'art. On y voit notamment des statues de type grec, la tête colossale de l'Auguste de Leptis Magna (trouvée au théâtre), un magnifique buste en bronze de Philippe l'Arabe exhumé à Sabratha, une effigie assise de Claude, qui vient aussi de Leptis Magna, des mosaïques, etc. Ch. P.

Sur les coupes à « pocolom ».

Depuis que leur étude, amorcée par Jordan (1884), avait été reprise en 1910 dans les *Mélanges de l'École de Rome*, XXX, p. 99-116, pl. I-II, et complétée ici même peu après (*Rev. Archéol.*, 1913, II, p. 161-192), la liste de ces coupes, portant un nom de divinité invoquée pour les libations des banquets, s'est beaucoup allongée. De très beaux documents ont été récemment publiés, tel celui que reproduit notre figure, trouvé à l'Agora d'Athènes (*Hesperia*, VI, 1937, p. 373, fig. 37 : *Dionysos*)[2] ; cette coupe vient attester la continuité, déjà reconnue

1. Sur ce groupe, cf. Kekule von Stradonitz, ci-dessus ; voir aussi le document inédit que doit publier F. Chapouthier, *l. l.*, p. 347 et *Cat.*, n° 37 ; *ibid.*, p. 54 (relief d'Avignon). Sur le vase inédit d'Athènes (commerce), mentionné p. 347, par M. F. Chapouthier, la scène est, comme ici, « légendaire ». On y voit Léda faire son geste de surprise devant l'œuf : les Dioscures sont présents, surveillant l'aventure ; et, dans le ciel, un aigle atteste l'intérêt que Zeus prend à la naissance.

2. Cf., d'une série apparentée, le vase offert par Ménoclès à Dionysos et Artémis (inscription), *Illustr. London News*, 8 juillet 1936, p. 120 ; *Hesperia*, VI, 1938, p. 374, fig. 39 : il est de la technique dite jadis du West-Abhang, apparentée au pseudo-« Gnathia » de Grande-Grèce ; cf. aussi H. A. Thompson, *Hesperia*, III, 1934, fasc. IV, p. 339, p. 447, pour divers γραμματικὰ ἐκπώματα ; et *AJA.*, 39, 1935, p. 72, fig. 15 (Elpis ?).

en 1910, entre les vases à inscriptions latines et les γραμματικὰ ἐκπώματα grecs, dont Athénée nous avait révélé l'emploi.

Les observations de R. Zahn (*Berliner Museen*, LV, 1934, p. 1 sqq.), à propos de la coupe de Vulci et de documents similaires, d'une technique « illusionniste » très fine, les recherches de M. C. W. Lunsingh Scheurleer (sur la datation des vases dits de Gnathia, *Arch. Jahrb.*, 1936, *Anz.*, col. 285-297), ont fait progresser notre connaissance des séries qui expliquent les « pocolom ».



Fig. 5. — Coupe de l'Agora d'Athènes, dédiée à Dionysos.

On tirera non moins de profit de l'étude récente de M. Bianchi-Bandinelli (*Scritti in onore B. Nogara*, 1937, p. 11-20, pl. II), encore que l'auteur semble malheureusement trop peu informé de la bibliographie de la question qu'il abordait. Contrairement aux vues exprimées là, il n'y a aucune raison, semble-t-il, de déplacer vers l'Étrurie méridionale ou le Latium la fabrication *essentielle* des produits céramiques étudiés, qui s'expliquent beaucoup mieux au contact des influences grecques dont ils relèvent, vers Tarente et l'Apulie[1]. Le vase examiné par M. Bianchi-Bandinelli, et qui est au Musée de Tarquinia, n'est d'ailleurs pas un vrai *pocolom*, puisqu'il est anépigraphe : Éros (?) ailé versant une libation, œnochoé à la main gauche; dans le champ, une situle, une massue (?). Quoiqu'exhumé en Étrurie,

1. La technique, la langue des inscriptions, le nom même des divinités, tout détourne de penser à une production spécialement étrusque. Elle a été importée en Etrurie.

le curieux vase à l'éléphant de la Villa Giulia (Capena), dans la mesure où il évoque les campagnes de Pyrrhus[1], ne fait lui-même qu'ajouter un argument de plus en faveur de la thèse qui marquait — justement peut-on croire, malgré M. Bianchi-Bandinelli — les rapports directs avec la technique développée en Grande-Grèce sous l'appellation si conventionnelle de style « de Gnathia ». Ch. P.

La Nécropole des animaux sacrés à Hermopolis Magna.

Les fouilles du Dr Sami Gabra (*Ill. London News*, 2 juil. 1938, p. 6 sqq.), dans la partie Ouest de la Nécropole célèbre mentionnée comme *Ibitaphion* par Hérodote, ont amené la découverte d'une troisième galerie souterraine consacrée au culte des ibis, et des cynocéphales : les singes-dieux à tête de babouins, animaux symboliques de Thoth. La galerie est pourvue d'un escalier monumental au sommet duquel se trouve une chapelle à l'air libre dont les murs portent les noms d'Alexandre fils de Roxane (323-311) et de Ptolémée Soter I. Au Nord de la balustrade en piliers de grès qui entoure la chapelle, se trouve la boutique d'un embaumeur. C'est là qu'on recevait des pèlerins les ibis et les cynocéphales pris dans toute la contrée, avant de les momifier. En descendant l'escalier monumental, on découvre un labyrinthe de couloirs larges et hauts, faiblement éclairés par des lucarnes creusées dans le roc. A l'extrémité se trouve une chapelle décorée de scènes d'adoration du dieu ibis, et de signes du Zodiaque. Au bout de cette chapelle, dans un retrait en forme de *naos*, repose la momie, scellée dans le mur, d'un cynocéphale. Les autres momies de cynocéphales et d'ibis, avec leurs ornements, bijoux et amulettes de faïence, ont été volées. La momie découverte porte un œil, un cœur et un vautour d'or, et des amulettes de faïence.

Dans les murs des couloirs, ont été taillées des milliers de niches qui contenaient autrefois des momies ; celles-ci ont été elles aussi dérobées. A 650 mètres environ au Sud de la galerie, se trouvent les ruines d'un grand temple, et de bâtiments pour les prêtres, les notables de la cité sacrée. Il y a aussi quelques restes du jardin où l'on élevait les ibis. A l'Est de ce quartier se trouve la nécropole humaine, aux rues étroites et rectangulaires, où vingt temples furent fouillés et restaurés par l'expédition, en même temps que trente maisons peintes, décorées avec des légendes grecques et égyptiennes.

Parmi les objets trouvés dans les temples-tombes, sous le sol, se trouvent : un vase dont il ne reste que le haut, en faïence bleue, portant des éléphants blancs et des licornes, œuvre sans doute d'origine perse, sur un fond bleu et noir ; un calice de faïence bleue et blanche ; le couvercle d'une cassette en faïence en forme de temple égyptien

---

1. E. Pais, *Stor. Ital.*, 1925, II, p. 682 : éléphant armé en guerre avec tour et guerriers, suivi de son éléphanteau. On comparerait certaines terres-cuites de Myrina, où l'éléphant foule aux pieds des boucliers galates : souvenir des invasions en Asie-Mineure, après 273.

portant des figurations, en relief, du Soleil ailé. On a découvert, d'autre part, une luxueuse lampe à huile en faïence bleue, des plats de faïence et de nombreux « répondants »[1]. Ch. P.

La Bibliothèque de Pantainos à Athènes.

Les fouilles américaines d'Athènes ont fait retrouver la dédicace d'une grande Bibliothèque de l'époque de Trajan, consacrée par le « prêtre des sages Muses » T. Flavius Pantainos (*Hesperia*, IV, 1935, p. 330-332)[2]. Elle était richement décorée avec des portiques extérieurs et un péristyle. C'est la seule dont nous ayons conservé un règlement, grâce à une inscription : βυβλίον οὐκ ἐξενεχθήσεται, ἐπεὶ ὠμόσαμεν · ἀνυγήσεται ἀπὸ ὥρας πρώτης μέχρι ἕκτης (cf. *Hesperia*, V, 1936, p. 41-42). Criait-on donc jadis à Athènes, vers la sixième heure, aux lecteurs assemblés, qu'on allait « bientôt fermer » ? D'après la première partie de ce règlement, on penserait que les usagers, les « amis de la Bibliothèque Pantainos », comme nous dirions, avaient fondé une association : il est piquant qu'on y ait dû s'engager *par serment* à ne pas dérober de livres. On n'ose plus dire que ce soit très « oriental » ! Rappelons du moins le souvenir lointain des bibliothèques des temples d'Asie, placées sous la surveillance des dieux, et où l'on inscrivait, sur les tablettes mêmes, la formule qui appelait la colère céleste contre les indélicats. Cf. V. Scheil, *Pour la police des bibliothèques*, *Rev. assyriol.*, XV, 1918, p. 143 : « Le savant qui ne détournera pas ce document, mais le replacera en son portoir, que la déesse Ninni le voie avec contentement ! Celui qui le ferait sortir d'Eauna, qu'elle le dénonce avec colère ! » Ch. P.

Le nom d'Arlon à l'époque romaine.

Les fouilles d'Arlon, sur l'emplacement de l'ancien cimetière désaffecté vers 1860, ont amené au voisinage des ruines de l'église paroissiale primitive, démolie sur l'ordre de Charles-Quint, la découverte de substructions d'époque romaine qui se rattachent à celles mises au jour en 1908. Parmi les décombres, on a recueilli un fragment de dédicace à Apollon, gravée à la base d'un bas-relief très mutilé. L'intérêt de la trouvaille est de faire connaître le nom romain exact d'Arlon, *Orolono*, et non, comme on l'avait supposé pour des raisons de phonétique *Arelaunum* ou *Arelaunos* (J. Breuer, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, classe des Lettres, 1938, p. 136-137.)

R. L.

---

1. Cf. *Illustr. London News*, 4 mars 1933, 21 avril 1934, 8 juin 1935, 12 juin 1937 pour les précédentes recherches.
2. La dédicace est faite à Athéna Polias, à l'empereur, et à la cité des Athéniens.

La mosaïque byzantine de Ma'in (Transjordanie).

Cette mosaïque, repérée en 1934, dégagée en 1937 par les PP. Savignac et de Vaux, a reçu récemment un commentaire détaillé du R. P. de Vaux (*Rev. biblique*, 47, 1938, p. 227 sqq.) : elle ornait primitivement au S.-O. de Mâdabâ une église de Ma'in, à nef unique presque entièrement détruite (pl. X, p. 228-229). Dans l'annexe du Nord (pl. XI), un motif inscrit illustrait Is., XI, 7 : καὶ λέων ὡς βοῦς φάγ[ονται ἄχυρα], représentant un lion et un bœuf prenant ensemble leur nourriture, à l'âge d'or ; toutes les figures animées ont été mutilées là comme ailleurs. Le sol de la nef avait une grande mosaïque décorée de représentations animales, en des cercles ou des octogones, reliés les uns et les autres par des bandes chevauchant selon un ordre régulier[1]. Le plus curieux est qu'elle était entourée d'une bordure « topographique », comme la grande mosaïque de Yakto étudiée par M. J. Lassus (*Antioch*, 1932, p. 114-156).

Cette bordure (p. 240 sqq., pl. XII-XVI) est large de 0 m. 70 ; elle représente une série de monuments séparés par des arbres ; il devait y avoir primitivement 24 édifices, des églises, chacune surmontée d'un nom géographique ; il n'en reste que la moitié, malheureusement : Nicopolis, Éleuthéropolis ou Georgioupolis (Lydda), Ascalon, Maïoumas, Gaza, Odroḥ, Aréopolis, Beelméon, Gadora (Tell Djadour).

On s'était conformé à certain ordre géographique : les sanctuaires de Palestine occupaient le côté droit de la nef ; on descendait au Sud jusqu'à Gaza, d'où l'on passait en Transjordanie, en remontant vers le Nord. C'est la même disposition que sur étoffe de provenance égyptienne à Berlin, où la scène de Daniel dans la fosse aux lions était accompagnée de sanctuaires chrétiens malheureusement très schématiques, accompagnés de leurs noms et séparés par des arbres stylisés. On sait que la mosaïque d'Antioche développe un panorama si pittoresque que M. J. Lassus a pu comparer les usages de la vie moderne d'après ces documents. A Mâ'in aussi, le réalisme de la représentation, quoique malhabile, vient nous renseigner sur des types curieux, utiles aux historiens de l'architecture chrétienne. Ch. P.

Au sujet de la fibule dite « de Poussay » (n° 27914 du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain).

Le 16 février 1884, A. Bertrand faisait entrer dans les collections du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, diverses pièces de mobilier funéraire franc achetées par l'intermédiaire de M. l'abbé Deblaye, curé de Poussay (Vosges). Cette acquisition est ainsi inventoriée au registre d'entrée : 27914, fibule discoïde en bronze plaqué d'or,

1. Les motifs animaux (scènes de chasse, etc.) ont été détruits et remplacés par d'autres, géométriques ou de fantaisie ; la restauration est datée par l'inscription du seuil, de 719/720 ; vers la même époque, restauration des églises de Gerasa (Djerash) : J. W. Crowfoot, *Churches at Jerash*, p. 4.

agec grenats en lames ; 27915, collier, 26 perles pâte, 1 en os, 3 bractéactes d'or ; 27916, coquille marine perforée ; 27917, anneau de bronze ; 27918, épingle en bronze.

La fibule, qu'il est possible de voir actuellement dans la vitrine n° 2 de la salle de Numismatique (fig. 6), est particulièrement intéressante. Salomon Reinach[1] la signale comme l'une des plus belles du musée ; elle est connue des archéologues et des historiens sous le nom de « fibule de Poussay » (M. PROU, *Gaule mérovingienne*, p. 59 ; KURTH, *Clovis*, p. 46). C'est à cette fausse dénomination, sans doute, qu'est due l'erreur de M. Barrière-Flavy signalant en 1901 un cimetière franc à Poussay[2], alors que les premières trouvailles faites en ce lieu datent de 1908 seulement.



Fig. 6. — Fibule dite « de Poussay ».

En effet, on a donné à cette fibule un nom usurpé, qui prête à confusion et ne lui convient pas, surtout depuis l'exploration des tombes du cimetière barbare de Poussay par le Dr Voinot et la rédaction du compte rendu de ces fouilles due à M. Saint-Étienne[3].

Le collier n° 27915, exposé dans la vitrine 19 de la salle de Numismatique du musée, est lui aussi indiqué à tort par Salomon Reinach comme provenant de Poussay[4].

Ne serait-il pas aussi préférable qu'équitable de laisser à ces bijoux le nom du lieu où ils furent trouvés ? Il n'y a aucun doute possible sur leur identification. Les *Mémoires de la Société nation. des Antiquaires de France* contiennent, sous la signature de Maxe-Werly[5], un article concernant, non seulement la fibule et le collier en or trouvés à Totainville (Vosges), mais aussi les trouvailles effectuées à diverses époques sur les terres du baron Puton de Gironcourt[6], entre Totainville et Biécourt.

---

1. Salomon REINACH, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales*, 1921, t. II, p. 296.
2. BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares...*, t. II, 1901, p. 197.
3. Les trouvailles faites par M. Eugène Ferry, manœuvre à Poussay, et relatées dans le journal *L'Union républicaine* du 9 janvier 1909, provoquèrent les fouilles du Dr Voinot qui explora méthodiquement 31 tombes en 1909 et 1910, et fit paraître dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* de 1910 un article intitulé : « Anatomie pathologique et anthropologique d'un crâne mérovingien trouvé à Poussay. » M. Saint-Étienne, instituteur à Haillainville (Vosges), s'est particulièrement attaché à rassembler le mobilier provenant de la nécropole de Poussay et a rédigé le compte rendu des fouilles d'après les notes manuscrites du Dr Voinot, décédé. Ce compte rendu doit être publié en 1938 dans les *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*.
4. Salomon REINACH, *Catalogue illustré*, 1921, t. II, p. 312.
5. T. XLV, 1884, p. 57-66.
6. Emile Puton, décédé en 1904. Son petit-fils, M. le baron François Puton a encore en sa possession, à Gironcourt (Vosges), plusieurs menus objets provenant de ces fouilles. Quelques poteries se trouveraient à Paris, chez Mme Paul Renard, née Puton, fille de l'inventeur, et diverses trouvailles de même origine ont été données au Musée de Bar-le-Duc vers 1884.

La planche publiée, tout comme les renseignements donnés et les détails dus, dit Maxe-Werly, « à l'obligeance de M. l'abbé Deblaye de Poussay », ne laissent aucune hésitation sur le lieu de trouvaille de ces objets. Le nom de l'inventeur, du moins pour le mobilier funéraire entré en 1884 au Musée des Antiquités nationales, est révélé par M. Léon Louis[1] ; il s'agit de M. Bernard, terrassier à Totainville qui, sans doute, vendit une partie de ses trouvailles à M. l'abbé Deblaye[2]. C'est au moment du décès de ce dernier, coïncidence peut-être, que les cinq objets dont le détail est rapporté ci-dessus, entrèrent au Musée des Antiquités nationales.

La fibule dite « de Poussay », ainsi que le collier aux trois bractéates d'or, sont bien les bijoux trouvés dans les sépultures explorées fortuitement à Totainville en décembre 1883 par M. Bernard. Rendons à Totainville ce qui lui revient et laissons à Poussay ce qui le concerne.

Les belles fibules, semblables à celle qui nous intéresse, paraissent peu abondantes. Nous en indiquons quelques-unes trouvées dans une zone assez rapprochée de Totainville : *a)* En 1881, une fibule du même genre, mesurant 25 m/m de diamètre, fut trouvée en creusant une allée du parc au château de Villé, près de Rambervillers (Vosges)[3] ; *b)* Une fibule à peu près analogue, mais plus ouvragée, a été mise au jour en 1910, entre They-sous-Montfort et Domjulien, à 10 kilomètres au sud de Totainville. Elle est au Musée lorrain à Nancy et a fait l'objet d'une note de M. Jules Beaupré[4] ; *c)* Une troisième, semblable à la précédente, avec plaque en or également et ornementation presque identique, est en possession de M. Henri Billet, de Blondefontaine (Haute-Saône)[5], qui la recueillit en 1935, dans une tombe du cimetière antique dont il poursuit l'exploration ; *d)* M. Édouard Salin[6] en signale deux autres trouvées l'une à Nancy en 1895 au cimetière du Vieil-Aître, l'autre à Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle) en 1936 ; *e)* Enfin, une fibule en argent, d'une technique identique, vient

---

1. Léon Louis, *Le département des Vosges*. Epinal, imp. Busy, 1889, t. IV, p. 652.
2. L'abbé Jean-François Deblaye, né à Velotte (Vosges), le 4 octobre 1816 et décédé à Poussay le 19 février 1884, fut vicaire à Neufchâteau, puis curé à Hymont en 1846, à Sainte-Hélène en 1850, il occupa différents postes dans le diocèse de Nancy et résidait à Lunéville en 1861 ; on le retrouve à Saint-Dié en 1871, à Auzainvillers en 1873, à Coussey en 1875 et à Poussay en 1880. Il fut membre de la Société d'Archéologie lorraine (1849), de la Société d'Émulation des Vosges (1862), associé correspondant de l'Académie de Stanislas (1861). Il n'apparaît pas qu'il ait entrepris des fouilles archéologiques ; il avait rassemblé une belle bibliothèque lorraine et comme « visiteur » des reliques du diocèse, il recueillit une quantité de choses au cours de ses déplacements.
3. C. Bernhardt, *Un cimetière mérovingien à Nossoncourt*. Nancy, Crépin-Leblond, 1891 ; notice de 6 pages et une planche.
4. J. Beaupré, *Note sur une fibule d'or trouvée aux environs de Vittel*, in *Bulletin archéologique*, 1911, p. 38-41 et planche IX.
5. A 10 km. au Sud de Bourbonne-les-Bains ; aucune publication n'est présentement faite.
6. E. Salin, *Cimetières du Haut Moyen âge en Meurthe-et-Moselle*, in *Bulletin monumental*, 1937, p. 192-218.

d'être trouvée au cours de l'année 1937, par M. Émile Durand, de Grand (Vosges), dans la tombe n° 18 du cimetière mixte qu'il explore à 2 km. 500 à l'Est de la cité gallo-romaine, dans la sapinière du Béhaut lui appartenant[1].

Sauville, 30 avril 1938. L. VILMINOT.

David et l'Antique.

Dans une étude que la *Gazette des Beaux-Arts* a publiée récemment sous le titre « *Comment un oratorien vint en aide à un grand peintre* » (mai-juin 1938, p. 311), est reproduit en tête (fig. 1) un « marbre romain », d'après le recueil de D. Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*.

Jacques-Louis David, en mars 1786, avait reçu de Ch.-L. Trudaine de Montigny la commande d'un tableau représentant la Mort de Socrate. Pour se documenter, il eut recours aux Oratoriens, ses voisins. L'un d'eux, Adry, le conseilla par lettre du 8 avril 1786 (lettre inédite publiée par M. E. Bonnardet). Adry recommandait à David l'étude de la mort de Méléagre, en le renvoyant notamment à Montfaucon, t. I, p. 162. Observons que le *sarcophage* reproduit là est celui de la fureur d'Althæa et de la mort de Méléagre, qui appartient aux collections de la Villa Albani à Rome[2]. La gravure de Montfaucon supprimait la Némésis à la roue, présente à gauche, et n'avait guère compris le groupe d'Althæa, où la mère irritée met au feu, les yeux détournés, le flambeau fatal, malgré ses deux compagnes. Il est amusant de voir ce que l'*Antiquité expliquée* faisait de cette scène. Plus loin l'Hélios radié du bouclier de Méléagre est devenu, dans son médaillon (!), fort méconnaissable, et l'épée du héros a été pourvue indûment d'une poignée en tête d'oiseau. Constatons ainsi, au passage, comment on travaillait alors « d'après l'antique ». — Qu'a repris David, à son tour, pour sa *Mort de Socrate*, du « marbre romain » complaisamment signalé à son étude ? *Peu de choses*, à mon gré. La scène du lit est fort transformée, et aucune silhouette ne se retrouve. David avait dû lire distraitement la lettre érudite de son conseiller. Mais celle-ci reste instructive pour la manière dont les Oratoriens se représentaient au temps de la Révolution les adieux de Socrate à la vie. Leur science n'était guère moins pompeuse et inexacte que la peinture de David. Ch. P.

Au siècle de la vitesse.

Avions, autos atteignent en ces temps des allures vertigineuses, raccourcissant l'espace. « Rien que la Terre ! » Pourtant, le travail scientifique continue de se faire à pas très lents. On ne peut pas dire

1. *Annales de l'Est*, 1937, fasc. 4, pl. V et p. 279 ; *Journal de fouilles*, de M. DURAND et compte rendu de M. Maurice TOUSSAINT.

2. ZOEGA, I, 46 ; C. ROBERT, III, 2, 91, 278 ; S. REINACH, *Répert. reliefs*, III, p. 141, n° 5.

que les conditions actuelles de la vie publique en Europe le favorisent.

Les *Studi Etruschi*, XI, 1937, étaient parus en Italie dès le début de février, cette année. Ne les voyant point venir, notre direction les a réclamés à Florence... en mai. Voici la réponse italienne, venue de l'Institut des *Studi Etruschi* :

Firenze, 16/5/1938-XVI.

Risposta a cartolina dell'8 corr.

« Con riferimento alla cartolina suindicata si, comunica che il vol. XI di *Studi Etruschi* è stato spedito per mezzo dell'Ufficio « Scambi Internazionali » fin dal 14 febbraio u. s. Si prega di farne ricerca presso il corrispondente Ufficio dell'Educazionale Nazionale a Parigi. (Signature du président.) »

Ainsi il a fallu plus de trois mois pour entrer à Paris en possession du livre. Heureux office des *Échanges internationaux !* On ne lui dressera pas de contraventions pour excès de vitesse. *L. Réd.*

Opinions téméraires.

On lit dans Céline, *Bagatelles pour un massacre*, 55ᵉ édition, 1938, à la p. 86, en épigraphe, avec la mention : Ch. Picard « *Histoire des sacrifices* » :

« Jéhovah fut toujours le dieu aimant l'odeur de la chair brûlée (*Exode*, 29, 25), dont les hommes devaient perpétuellement apaiser la colère en lui offrant du sang. S'ils le privaient de chair humaine, ils lui sacrifiaient des animaux en telle abondance que le temple de Jérusalem devint la plus colossale boucherie qui existât jamais... »

Quand elle vous est offerte dans un livre qui en est par bonheur à sa 55ᵉ édition, il est dur de refuser la gloire. S'il s'agit d'une citation fausse, un des deux directeurs de la *Rev. archéologique* doit pourtant déclarer ici — « la vérité l'y pousse » — que la phrase en question serait cherchée vainement au travers de ses œuvres les plus complètes.

Ch. P.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Buyssens, *Le Pithécanthrope était-il un pygmée ? Considérations sur la généalogie humaine inspirées d'après les recherches récentes sur l'ancienneté et les caractères de certains hommes fossiles.* Bruxelles, Éditions Purnal, 1937 ; pet. in-8° de 49 p. — Dans cette brochure, l'auteur reprend la défense de sa théorie des trois races et, contrairement à l'opinion récemment émise par le Dr Vallois, place des Pygmées à la base de l'humanité. Ceux-ci auraient été, pour leur grand dam, en contact, en Asie et en Extrême-Orient, avec les Mélanésiens et les Indonésiens, chasseurs de têtes, issus de l'intrusion des migrateurs de la civilisation paléo-néolithique. Les restes des hommes de Choukoutien, de Solo, du Pithécanthrope seraient ceux des victimes des chasseurs de têtes (?). R. L.

Reginald A. Smith, *The Sturge Collection. An illustrated selection of foreign stone implements bequeathed in* 1919 *by William Allen Sturge.* Londres, British Museum, 1937 ; in-4° de x-131 p. avec pl. — Ce deuxième volume du catalogue de la collection léguée au British Museum par W. Allen Sturge intéresse les préhistoriens français. La majorité des pièces paléolithiques provient en effet de notre pays dont maintes stations sont représentées presque exclusivement par des instruments de silex, quartz, etc. Les œuvres d'art sont très rares : une tête d'animal de Laussel, un os gravé de La Theulière. Le Danemark et l'Égypte ont également fourni de belles pièces. Une courte notice, avec bibliographie est consacrée à chacune des stations ayant fourni le matériel réuni dans la collection. R. L.

Vladimir Dumitrescu, *L'Art préhistorique en Roumanie.* Bucarest, 1937 ; pet. in-4° de 34 p., avec XXIV pl. — Sous un format réduit l'auteur a donné l'essentiel de ce que l'on connaît de l'Art préhistorique en Roumanie. En des planches bien venues, sont figurées les pièces les plus caractéristiques de ces diverses civilisations, pour la plupart dispersées dans des publications qu'il est souvent malaisé de se procurer. Cet art pré et protohistorique, s'il n'a réussi que rarement à produire des œuvres exceptionnelles, représente cependant « à certaines époques les sommets les plus hauts que les arts mineurs du monde ancien ont atteint... » (p. 33). Fait à noter, l'architecture n'a laissé aucune trace sur le territoire de la Dacie à l'exception des régions occupées par les Gètes du Nord du Danube, dans les montagnes

de Hunedoara, quelques siècles avant la conquête romaine : tours princières aux escaliers monumentaux d'influence hellénistique, citadelles bâties à la mode celtique, alignements de piliers qui n'ont certainement pas appartenu à des temples, mais que leurs analogies avec les *horrea* du mur d'Hadrien en Grande-Bretagne oblige à reconnaître comme supports des planchers de grands greniers-magasins. Ce n'est pas à dire cependant que tout souci d'architecture ait été absent dans ces civilisations primitives ; l'auteur publie une sorte d'acrotère de terre-cuite recueillie dans une habitation énéolithique d'Ariușd. Il n'eût pas été inutile de rapprocher cet ornement des bucrânes en terre-cuite qui ornaient les faîtages de quelques maisons de Vinça (Yougoslavie). Aux époques néo et énéolithiques ce sont la céramique et la plastique en terre-cuite qui représentent les véritables manifestations artistiques. Avec l'âge du Bronze apparaît le travail du métal dont les productions se rattachent de très près à celles de l'Europe centrale, alors qu'aux temps précédents c'est vers l'Asie Mineure et l'Égée qu'il faut rechercher les sources d'inspiration. Avec l'invasion des Scythes (700 avant J.-C.) un art nouveau se manifeste où les objets d'or et d'argent sont recouverts, non plus d'ornements géométriques comme à l'âge du Bronze, mais par des motifs le plus souvent tirés de la faune. A partir de 300 avant J.-C., avec les Gètes, va se développer dans ces régions une civilisation assez pauvre au point de vue artistique, qui correspond à l'âge du Fer européen. Les œuvres d'art sont presque exclusivement représentées par des objets d'importation ou servilement imités de modèles grecs. R. L.

J. D. S. Pendlebury, *Les fouilles de Tell-el-Amarna et l'époque amarnienne*. Traduction française d'Henry Wild. Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1936 ; in-8° de 204 p., avec 21 pl. et 7 fig. — Le livre se lit avec plaisir et servira d'introduction à la visite de Tell-el-Amarna. La ruine est parmi l'une des plus mal conservées de toute l'Égypte et, quelle qu'ait été jusqu'ici l'importance des fouilles, il y a encore beaucoup de terrain à déblayer. L'auteur, au reste a tenu à signaler dans sa conclusion la tâche qu'il faudrait accomplir et les lacunes de notre information. R. L.

L. Delaporte, E. Drioton, A. Piganiol, R. Cohen, avec la collaboration de **J. J. Gruber**, *Atlas historique*, I. *L'Antiquité*. Les Presses Universitaires de France, s. d., 1937 ; in-4°, Tellière, 20 p., XXX pl. (cartes). — La *préface* explique les difficultés multiples rencontrées par les auteurs, soucieux ici de permettre de contrôler, cartographiquement, les textes des « Histoires » récemment parues en France et notamment de l'*Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz. On tiendra compte de ces conditions, et l'on recherchera moins les lacunes ou les erreurs inévitables, que la valeur pratique des informations ainsi apportées. L'ouvrage comporte une bibliographie spéciale où l'on verra ce qu'il y a, ici ou là, à consulter comme *Atlas historiques* conçus, ne disons pas « *dans* le même but » (p. 5), mais avec le même

dessein. On ne sera pas dispensé de recourir par exemple, aux cartes de la *Cambridge History*, plus claires et mieux tirées. La bibliographie est inégalement étendue ; elle n'est point irréprochable. Le renouvellement archéologique de l'Orient est bien mis en valeur, de la Mésopotamie à l'Anatolie (pl. II-IV). On notera que les « Ahhiyawa », pris par certains auteurs pour les Achéens, ne sont pas mentionnés. Il est curieux qu'un ouvrage français néglige, pour les régions macédoniennes, l'immense travail fait par l'armée d'Orient de 1916 à 1918 : cartes au 50.000[e], au 20.000[e], les meilleures de toutes, et qui ont été dûment signalées (*L'Acropole*, I, oct. 1920, p. 22-33). Quelques ouvrages cités ne méritaient guère mention ; d'autres, qu'on ne trouve point indiqués, ont leur importance. P. ex. : le mémoire sur l'île de Thasos de G. Perrot, qui est si vieilli et est orné d'un plan très faux, dûment rectifié depuis lors, n'aurait pas dû reparaître ici (seul !) ; les études démographiques de A. Bon sur l'île pouvaient être au moins signalées. On multiplierait aisément ces petites remarques.

Certaines cartes sont par trop réduites. Il y a parfois aussi des plans, mais hélas ! certains, comme celui d'Athènes[1], sont négligents et prêteraient à de terribles critiques (XV). Il est un peu scandaleux que les « Jardins d'Académos » y soient mentionnés au S.-E., entre l'Ilissos et le Stade nouveau. Les usagers doivent-ils ignorer que l'Académie de Platon était dans les parages de Colone, à l'autre bout d'Athènes (N.-O.) ? Inscrire toujours Ardettos (Hélicon), près du nouveau Stade, reste hardi. — Le *téménos* de Dionysos n'est pas celui d'Éleuthereos, mais d'Éleuthereus. Pourquoi marquer d'un (?) la Porte Dipyle, et la figurer si vaguement ? Certaines localisations restent douteuses : Métrôon, Bouleutérion, Hephaistieion, « Agora d'Hermès » = Portique des hermès (?), qui n'étaient pas là où on les localise. Le dessin de l'Odéon d'Athènes a été omis à sa place.

Ce n'est pas, hélas ! tout ce qu'on trouverait à regretter, ici où là. La carte de l'hellénisation de l'Asie (XIX) a tort de négliger Palmyre. Pour le plan de Rome, on s'est conformé aux travaux de C. Hülsen, et il a été tenu compte soigneusement des fouilles du Forum de César, ou d'autres résultats acquis dans la région depuis peu. Mais le développement des fouilles du Palatin, où subsistent tant de problèmes, pourra encore changer telle ou telle localisation. Ch. P.

D[r] G. Contenau, *La Civilisation d'Assur et de Babylone*, 1 vol. in-8° de la Bibliothèque Historique, 260 p., 52 fig. et cartes dans le texte, 16 pl. hors-texte ; Payot, Paris, 1937. — Nos lecteurs savent par expérience, lisant chaque année ici les substantielles chroniques des fouilles en Asie, que l'auteur travaille de première main. Il est minutieusement informé et n'avait, certes, pas à nous parler ici d'une sorte de « seconde édition » pour son livre de 1922, dépassé à son gré : « Ce volume, dit l'*Avant-propos*, est consacré à l'étude d'une des plus

1. Autres : Babylone (IX), Thèbes d'Egypte (X), Rome (XXI), Carthage (XXII).

anciennes civilisations, puisque nous pouvons fixer le début de l'histoire en Mésopotamie vers 3000 avant notre ère. »

Le chapitre initial de géographie et d'histoire atteste d'abord le bien-fondé de cette prudence, en nous initiant à la civilisation d'Obeid, d'Uruk, de Jemdet-Nasr, noms entrés depuis peu en nos mémoires. Les rapports des Sumériens après la période d'Ourouk et des autres Asianiques, ceux avec les Sémites du Proche-Orient, comme ceux avec les populations de l'Indus sont traités avec une rigueur exemplaire. — Probe et pénétrant, l'auteur ne fonde ses diagnostics qu'à la manière la plus «médicale»; il sait que l'Asie n'a pas livré encore tous ses secrets ; que les théories aventureuses ne fleurissent jamais si bien que dans les sols incomplètement retournés par la pioche, ou en parfaite jachère ; aussi parle-t-il toujours d' « aperçus » et non tant de certitudes. On ne trouverait pas meilleur guide pour s'aventurer en des domaines scientifiques aussi attrayants que mouvants.

L'ouvrage est précieux pour qui veut se tenir au courant des explorations archéologiques et du déchiffrement des inscriptions (ch. II, p. 57 sqq.), des problèmes des races ; l'auteur s'exprime avec sagesse sur l'origine des Sémites, à qui la Syrie n'aurait guère fourni qu'un relai d'étapes (p. 44).

Pour les dates, c'est la chronologie « courte » qui a été adoptée, on l'a vu, sans les excès, en ce sens, de certains computs (Christian, Weidner). De 2950 daterait le cimetière d'Our ; la Ire dynastie aurait commencé seulement vers 2900 (p. 67).

L'ouvrage, dans la Collection où il a été présenté, ne pouvait comporter de justifications, de notes, de recherches et discussions érudites. Mais sous la forme cursive, on y sent partout une doctrine solide.

Des raisons d'économie et de crise ont pesé malheureusement sur la qualité de l'illustration, *au trait*, en majorité, et parfois assez mal disposée (fig. 15, plan de la tombe du roi à Our). Les documents reproduits avaient été du moins bien choisis par l'auteur, que cette critique ne saurait atteindre (pl. II : étendard d'Our ; fig. 40 : harpe d'Our ; fig. 41 : tête de taureau en or).

Tout ce qui est dit de la religion (ch. III, p. 82 sqq.) de son évolution, est excellent, encore que sommaire. On retrouve, sous le conservateur du Louvre, un Asclépiade qui ne peut s'ignorer lorsqu'il condamne (p. 110) notre réprobation persistante de certaines maladies. Sur l'art, M. Contenau n'a rien négligé, — matériaux techniques et conventions, d'abord, étude des monuments ensuite (p. 142 sqq.) ; sur les cylindres et la céramique, le travail donnera le dernier état de nos connaissances ; les peintures de Til-barsip sont signalées dûment à l'attention. Viennent ensuite des notes sur les institutions, et une bonne bibliographie. Ch. P.

A. Parrot, *Le refrigerium dans l'au-delà*, Paris, P. Geuthner, 1937 ; in-8° raisin, 177 p., 54 fig. sur 16 pl. — M. A. Parrot, brillant fouilleur de Mari, a réuni sous ce titre une série d'intéressantes études publiées par lui d'abord dans la *Rev. d'hist. des religions.*

L'idée du « rafraîchissement » des morts, que la liturgie chrétienne a conservée (*memento* des défunts dans l'ordinaire de la Messe) fut aussi vieille que l'humanité. L'auteur s'est préoccupé d'en rechercher les traces non seulement à travers l'Orient ancien : Mésopotamie, Syrie, Palestine, Égypte, mais aussi en Occident (Rome et Gaule) et en Afrique du Nord. Il importait de classer, d'une part les données épigraphiques, de l'autre les monuments mis au jour par les fouilles. Divers travaux récents ont en effet renouvelé notre documentation : textes mésopotamiens publiés par Ebeling, installations funéraires de Ras Shamra, par exemple ; etc.

A travers toute l'antiquité, la croyance veut que les morts aient partout besoin dans l'au-delà d'un breuvage désaltérant et nutritif : *l'eau est puissance de vie*[1]. Pourquoi ce désir si impérieux ? Faut-il le comprendre au sens le plus littéral, ou doit-on le spiritualiser ? Comment l'a-t-on satisfait ? Y a-t-il eu évolution dans ces conceptions funéraires ? Comment l'Occident a-t-il connu, adopté cette croyance ? Telle est la série de questions que l'auteur s'est posée, groupant textes et monuments pour la *première fois*, à ce sujet.

La documentation littéraire est illustrée par 16 planches, reproduisant, outre des reliefs connus, plusieurs monuments jusqu'ici inédits, en particulier deux très belles situles du Musée du Louvre. La composition se sent un peu des conditions de préparation du livre, fait d'articles juxtaposés, où il n'a pas été possible de supprimer certaines redites, et d'éviter quelques retours contraires à la chronologie. On pourrait être tenté de signaler à M. A. Parrot, d'autre part, qu'il eût dû encore étendre son champ de recherches.

D'abord du côté de l'Indus. Nous savons aujourd'hui qu'à Harappa et Mohen-jo-Daro, cités de cette civilisation proto-indienne dont l'extension se vérifie tous les ans au delà même de la vallée de l'Indus, il a été retrouvé des jarres percées, annonçant le vase ou tonneau des Danaïdes et faisant comprendre aussi de plus près un des versets de l'Atharva-Veda (18, 4, 36) relatif aux « jarres pour verser l'eau par mille trous, par cent trous » : dispositif *funéraire*, vraisemblablement en relation avec la soif inextinguible des morts.

Outre cette lacune, — pour une civilisation d'Extrême-Orient antérieure aux Sargonides mésopotamiens, et ainsi, en gros, au XXVIII[e] s. av. notre ère, — il me paraît qu'il faut signaler l'absence, si fâcheuse, dans les relevés de M. A. Parrot, des indications qu'il aurait pu rencontrer aussi en Grèce, sur la soif des morts.

L'Hécate béotienne est une distributrice d'eau vitale : ainsi que la déesse au vase jaillissant de Mari, découverte par M. A. Parrot lui-même, comme ces dieux et déesses des cylindres d'Our et de Mari,

---

1. Cf. cependant la curieuse épitaphe, sceptique, de M. A. Eucolpus (KAIBEL, *Epigr.*, 646-a-b, citée p. 169), qui nous éclaire sur ce qu'était devenue, en certains cas, l'insouciance du rite funéraire essentiel : « N'allumez pas de bûcher funéraire, car c'est une extravagance inutile. Si vous versez du vin sur des cendres, vous ne faites que de la boue : les morts ne boivent pas. »

comme la Nout ou l'Hathor du Sycomore égyptien : or elle fût déesse des morts, et *Potnia thérôn* tout à la fois, ainsi que l'a montré M. J. Charbonneaux (*Préhistoire*, I, 1932). Comme elle devrait être rapprochée de la déesse représentée sur la situle du Louvre, fig. 43, p. 115, on pourra aussi lui comparer les Danaïdes, versant dans des vases sans fond l'eau infernale. Elles ont été assimilées en Grèce aux *Amuetoi* : à ceux qui n'étaient pas initiés, donc pas garantis contre le risque de l'au-delà. Le mythe de ces porteuses d'eau funéraires devait donc être évoqué ici (cf. fig. 22 : stèle d'Oum el-Awamid). Les tablettes de Petilia-Eleutherna, etc. (cf. p. 127) enseignent aux morts à éviter les mauvaises fontaines infernales (du Léthé) pour aller vers l'eau vivifiante, celle qui vient du Lac de mémoire et est aussi le breuvage des Muses, notons-le. M. G. Oikonomos a spécialement étudié, en Grèce, le rite des *profusiones*, qui faisait verser de l'eau aux morts, dans les tombeaux, comme à Ras-Shamra. On passe trop brusquement ici, semble-t-il, de l'Égypte à Rome, avec quelques trop rares mentions de ce que nous connaissions tout aussi bien pour la religion grecque.

Pour l'Égypte, il eût fallu distinguer davantage entre les rites matériels de nourriture, et ceux qui visent à l'entretien vivifiant de l'âme-oiseau.

P. 167, il est dit trop affirmativement que la tablette de Pételie (il eût fallu alléguer aussi les autres, de même série) est *orphique*. Nous n'en avons aucune preuve ; il s'agit là d'un culte funéraire de l'Italie méridionale (Grande Grèce), apparenté, certes, à ceux d'Éleusis, p. ex., mais plutôt dépendant du système occidental. Ch. P.

R. Dussaud, *Les découvertes de Râs Shamrâ (Ugarit) et l'Ancien Testament*, Paris, Geuthner, 1937, in-4° cour., de 128 p., 23 fig. dans le texte. — Cet ouvrage, d'une lecture attachante et d'une science impeccable, est constitué par la réunion de conférences faites à l'Ashmolean Museum d'Oxford ; elles ont été ici reprises ou complétées en partie.

L'auteur avait à exposer d'abord le résultat des fouilles archéologiques de M. Cl. F. A. Schæffer, qui nous ont rendu Ras Shamra, l'ancienne Ougarit[1] : on sait qu'elles constituent le grand événement des années postérieures à 1919, dans le Proche-Orient. — Après avoir fixé les grandes lignes d'une chronologie (courte) en comparaison de l'Égypte d'un côté, de la Syrie et de la Palestine par ailleurs (rien pour l'Égéide), l'auteur résume les progrès de l'acquisition de documents écrits dans la Méditerranée orientale, puis il marque la stratification des cinq niveaux principaux de Ras Shamra, les échanges commerciaux de la ville, les relations historiques que les textes ou les légendes

---

1. Sur ce sujet, cf. plus récemment, les articles que M. Cl. F. A. Schaeffer lui-même a donné au *Journal des Savants*, 1937, sept.-oct., p. 203 sqq. ; oct.-déc., p. 258 sqq. ; en outre, tous les rapports provisoires publiés par le même auteur dans *Syria*, et qui forment une série continue.

font apparaitre, entre le néolithique et le XIIe s. Il étudie alors sommairement la ville, ses temples, ses maisons, ses nécropoles ; puis il vise à reconstituer l'art phénicien de la seconde moitié du IIe millénaire, utilisant par comparaison les documents de Byblos, et fixant la part relative des importations.

Il aborde alors l'histoire du déchiffrement, si méritoire, de l'écriture cunéiforme alphabétique d'Ugarit.

On sait les étapes de l'étude de cette langue proto-phénicienne, d'après les tablettes alphabétiques, énigmatiques à l'origine ; et comment y ont contribué brillamment, sans l'aide de bilingues, les savants français, MM. Virolleaud et Dhorme aux premiers rangs. M. R. Dussaud, qui a souvent repris lui-même les conclusions des déchiffreurs pour proposer les interprétations personnelles les plus autorisées, avait préparé les synthèses qu'il a soumises à son public anglais d'Oxford par maintes études, que connaissent bien les lecteurs de *Syria* et de la *RHR*.

Il lui est apparu peu à peu que les documents retrouvés, qui sont du milieu du IIe millénaire, et attribuables à l'influence de ce Thabion que Sanchoniaton devait tenter de réfuter, contenaient en germe bien des termes et des expressions bibliques, et même les principes premiers, peut-on dire, de la poésie hébraïque.

Dès lors, observe M. R. Dussaud, contrairement à ce que certains savants ont pensé, les textes sémitiques d'Ugarit ne nous livrent pas une littérature d'origine *locale*. Si l'on remarque que les légendes ainsi proposées à notre attention ont pour théâtre la Palestine, et, plus spécialement, la Philistie avec son prolongement désertique, le Négeb, on en conclura que l'habitat primitif des Phéniciens doit être placé dans cette région, en concordance avec le témoignage d'Hérodote et celui du prophète Sophonie (II, 4-6), de trois quarts de siècle plus ancien qu'Hérodote.

Dans le passage du prophète, et précisément à propos du Canaan primitif, il est fait mention de Kéret, le héros phénicien, roi des Sidoniens, dont M. Virolleaud a fait connaître l'épopée. Ses exploits, commandés par le grand dieu El, aboutissent à la conclusion d'un traité avec Edom, déjà constitué en royaume, ce qui s'accorde assez bien avec les données de l'Ancien Testament.

Un autre poème, dont M. Dussaud a repris l'interprétation mythologique et rituelle, a fait apparaître un sage phénicien, Danel ou Daniel, dont Ézéchiel oppose la sagesse à l'orgueil demesuré du roi de Tyr[1].

Toutefois l'ouvrage ne limite pas les contacts avec nos textes sacrés à des rapports linguistiques ou à des vocables connus dans les deux littératures. On peut montrer que l'intimité entre les légendes ancestrales des Phéniciens et les légendes patriarcales israélites est telle qu'elle suppose des relations ethniques assez étroites. En effet, les deux séries de légendes se meuvent dans le même habitat ; elles se réfèrent

---

1. Sur ces textes, Ch. Virolleaud, *Kéret, roi des Sidoniens*, et *La légende phénicienne de Danel*, 1937.

aux mêmes localités. Les unes et les autres exaltent la supériorité du même dieu El, et l'on retrouve dans les textes de Ras Shamra le dieu-héros Térah que l'Ancien Testament donne pour père à Abraham. Bien mieux, les Phéniciens mettaient Térah en contact avec les cultes d'Our en Chaldée, puisqu'ils lui ont donné comme parèdres les divinités Sin et Nin-Gal, confondues en une même entité.

Bien d'autres indices, comme la curieuse mention des Rephaïm et l'Hymne à Nikal, peuvent être invoqués. C'est ainsi que l'appui prêté aux récits du Livre des Juges, concernant la migration des Danites, confirme la supériorité documentaire de ce recueil sur le Livre de Josué.

Si, déjà au XIVe siècle avant notre ère, des tribus israélites comme Asher et Zabulon ont figuré dans les épopées phéniciennes, c'est que leur activité remonte plus haut. L'importance, à une époque aussi reculée, de ce monde cananéo-israélite expliquerait le rôle qu'il a joué, sous le nom des Hyksos au XVIIIe siècle avant J.-C. dans le Delta du Nil, où Tanis-Avaris-Ramsès devient le centre de sa domination. Selon M. R. Dussaud, on ne peut donc plus tenir pour un simple hasard le fait que, d'une part, on trouve des scarabées hyksos au nom de princes, Yaqob et Yaqob-El, tandis que l'Ancien Testament mentionne l'entrée en Égypte du patriarche Jacob et de sa famille, fervents adorateurs du dieu El.

Du groupement de tant de traits communs dans l'une et l'autre littérature, l'auteur conclurait que les récits prémosaïques doivent, pour l'ensemble, remonter à une époque plus reculée qu'on ne pensait : ce qui n'est admissible que grâce à une tradition écrite. Dès lors, il ne faut pas considérer les légendes des patriarches comme des collections de récits détachés, indépendants les uns des autres, mais comme les extraits subsistant de légendes étendues, telles que celles dont les textes de Ras Shamra nous conserveraient le modèle. Il faut renoncer à l'argument fondé sur l'ignorance de l'écriture au IIe millénaire, sur lequel a été édifiée la critique biblique depuis Reuss, Graf et Wellhausen.

D'autre part, en présence d'un texte aussi explicite que celui de Keret, imprégné d'une profonde piété qui présage celle du Deutéronome, on doit reconnaître que l'école de critique biblique a trop abaissé les dates du développement religieux d'Israël. Les prophètes ont *développé* une tendance qu'ils n'ont pas, du moins, créée.

Il est remarquable que les poèmes de Ras Shamra montrent, dès cette époque, l'importance des luttes religieuses entre tribus ou groupes ethniques : ce qui peut expliquer pourquoi la rupture des Israélites d'avec les Cananéens du Sud, consommée par Moïse, n'a pas été seulement une rupture politique, marquée par une émigration, mais encore religieuse. Les Israélites abandonnèrent El pour Yahvé, dont le nom apparaît d'ailleurs, dans les textes de Ras Shamra.

Il suffit de ce simple exposé pour mettre en lumière la richesse du livre auquel M. R. Dussaud a apporté tout le bénéfice de sa divination magistrale, et d'une longue vie d'études. — Ces riches conclusions sont présentées avec réserve, l'auteur sachant qu'elles seront discutées longtemps encore par ceux qu'intéresse spécialement le domaine des

études bibliques[1] — La critique en cours des textes[2] fait apparaître incessamment des lectures nouvelles ou améliorées des tablettes, encore si pleines de mystère, qui ont servi à fonder ces vues novatrices. Le travail de déchiffrement, appelé à continuer longtemps, pourra bien infirmer çà ou là, à l'occasion, tel ou tel résultat ; mais l'auteur a amplement prouvé, et la valeur instructive de sa méthode, et la portée de ses aperçus historiques. Ch. P.

P. Montet, *Les reliques de l'art syrien dans l'Égypte du nouvel Empire*. Public. de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 76, 1937 ; in-8°, 193 p., 207 fig. — L'égyptologue qui a commencé, avec le succès que l'on sait, les fouilles de Byblos — révélant avec tant d'éclat dans une ville plus qu'à moitié égyptienne les contacts historiques de la civilisation syrienne avec celle des terres du Nil —, a entrepris, dans cet important petit livre, dont il nous conte les tribulations matérielles, de justifier une thèse issue de ses propres recherches, et à Byblos, précisément. Il lui a semblé que les syncrétismes remarqués là, dans la religion, dans l'art, autorisaient à réviser le dossier de l'art syrien, sans doute par trop dédaigné — et par trop d'érudits — sauf celui à qui le livre est si justement dédié, R. Dussaud. Comme le marque avec esprit M. P. Montet, le prestige de la civilisation égéenne y est pour quelque chose : il a rejeté les « Phéniciens sémites » dans l'ombre ! On leur a peu à peu retiré Chypre. C. Autran les avait dépouillés même de leur nom. — Il y a là un curieux aspect de l'histoire de nos études. Heureusement, l'égyptologie, les études des orientalistes ont rendu certains droits à un très grand passé. Non seulement Byblos, mais Qatna, Ougarit — ajoutons Arslan-Tash, Tal-Atchana — ont révélé successivement des faits nouveaux, des dates aussi, indispensables pour classer les objets locaux. Avec le trésor de Toud[3] exhumé dans un temple thébain de Montou, on a maintenant une masse de « reliques de l'art syrien » : nous en connaissons les provenances et la chronologie : de là le titre, et le livre : « Nous appelons *reliques de l'art syrien en Égypte*, écrit l'auteur, les documents égyptiens qui nomment ou décrivent des produits syriens, les documents figurés où sont reproduits les objets importés de Syrie en Égypte ; enfin les objets originaux de provenance syrienne que l'Égypte a conservés. » Collection trop négligée jusqu'à présent, mais qu'un éminent « collectionneur » dénombre ici et remet à notre disposition. Elle ne commence pas dès l'Ancien Empire, malgré les transmissions attestées à cette date. Les guerres du Moyen Empire l'ont constituée surtout : sous le Nouvel Empire, la Syrie, quoique vaincue, joue le rôle actif. Il y a d'abord les objets usuels et d'art, armes, vêtements, parures, hampes à tête humaine, poterie, vases de

1. Pour les tendances de la récente publication de H. Bauer, cf. ci-dessus, p. 79.
2. Cf. R. de Vaux, *Rev. bibl.*, 1937, p. 526 sqq.
3. Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, 1934-1936, in-4°, VII + 186 p., 121 fig., XXXV pl. (*Public. Inst. français*, XVII, 1937).

métal, statues, meubles. Ne pouvant ici tout mentionner (il y a partout des dessins, très précis et élégants, de l'auteur ou de ses collaborateurs), signalons les statues syriennes (p. 70-71) : beaucoup de celles de Byblos, en pierre du pays et de grande taille, ont été mutilées, mais M. Dunand a trouvé encore un colosse de dieu (*Syria*, X, p. 213, pl. 37), deux statues de la Dame de Byblos; et nous avons le sarcophage d'Ahiram, cet *unicum*. A Ras Shamra, un matériel précieux, statuettes et stèles s'est ajouté ; on voit au Louvre la tête de Djabboul, en Syrie centrale, etc. Comptons aussi quantité d'ex-voto, en or, *en ivoire*, en pierre, en bronze, en bronze doré, que les Égyptiens vainqueurs[1] raflèrent après leurs campagnes, notamment après Kadesh. Car M. P. Montet relève dans le butin de la célèbre bataille (1272) une statue du vaincu, du « tombé », en ébène travaillé avec de l'or, la tête en lapis-lazuli ». Voilà qui peut éclairer la technique de Dédale et des Dédalides.

Du matériel rassemblé, M. P. Montet étudie le décor : les plantes d'emprunt ou indigènes (fleur et fruit de grenadier, iris, chrysanthèmes, roses trémières, bleuets d'Orient) ; les animaux, des félins aux serpents[2] ; les ornements géométriques, les hiéroglyphes, les motifs architecturaux. Il passe ensuite aux figures humaines, à celles des êtres fantastiques (sphinx féminin, griffon à aigrette) et des dieux. Résultat de ce recensement, on voit que l'Égypte a été inondée pendant tout le Nouvel Empire de produits syriens, appréciés par des connaisseurs qui n'auraient pas confondu un vase d'Assour avec un rhyton de Crète, un travail phénicien avec un autre de la Syrie méridionale. Et ces produits d'art ont été imités; ils ont déterminé un art égypto-syrien.

M. P. M. passe alors en revue, en manière de contrôle, les envois *Keftiu* des cinq tombeaux de Thèbes et des deux d'El Amarna, les premiers presque contemporains du temps d'Hatsepsout et de Thoutmès III. Comme il nous dit avec force que les Keftiu sont bien les Crétois (Menous étant peut-être la Cilicie, p. 183), il semble qu'il y ait là matière à discrimination. On sera heureux de trouver classé par un savant qui n'ignore rien des civilisations de la Méditerranée orientale, ce matériel historique, d'un art plus vigoureux, moins complexe, et que les Égyptiens, nous dit-on, apprécièrent moins : vases de toutes sortes, situles, rhytons, statuettes de taureau. Mais on revient sur un terrain moins mouvant avec les objets syriens trouvés en Égypte, armes, bijoux, poteries, vases de métal, boîtes en bois ou en ivoire. Là-dessus termine l'auteur : en un chap. VI qui résume les rapports des arts syrien et égyptien, celui-ci n'ayant été, pas plus qu'un autre, autonome. Les Syriens, amis de la facilité éclectique, ont inventé par exemple les vases de métal à fleurs artificielles, nous

---

1. Voir le dénombrement et les textes : bas-reliefs des victoires des Pharaons, des tombeaux : dix-neuf tableaux accompagnés de textes explicatifs, et douze muets (p. 12), classés chronologiquement.

2. M. Cl. Gaillard a ajouté une note sur les figurations égyptiennes des animaux rapportés de Syrie par les Pharaons (p. 105).

apprend l'auteur; ce sont les artistes égyptiens, par contre, plus féconds, animés de l'esprit de perfection, qui ont fait du sphinx ailé à tête de femme, le symbole même de la Syrie. La conclusion est assez sévère : si l'art égyptien a perdu à la longue de son sérieux, de sa dignité, cela est dû aux suggestions étrangères, amollissantes; aux modes *surtout des Syriens*. C'était payer assez cher, certes, la fantaisie des chrysanthèmes et des roses trémières, et même le griffon à aigrette.

On surprendrait M. P. Montet en l'assurant ici que ses classements, présentés avec agrément et science, seront décrétés intangibles par tous, et ne soulèveront nulle réserve[1]. Il a trop le sens des nuances pour ne pas reconnaître ce qu'il peut y avoir de subjectif dans les distinctions qu'il a posées entre tels et tels lots d'art; et les identifications mêmes dépendent çà et là de localisations encore discutées, quoi qu'il dise (p. ex., les *Keftiu*). Maintes pièces fameuses ont reçu tant d'étiquettes — tour à tour égyptiennes, crétoises, mycéniennes, chypriotes, etc. ! — que le brevet d'origine « syrienne », ici conféré, est sans garantie durable contre de nouveaux revirements de notre science, encore si jeune et incertaine. La détermination des importations, des imitations, sera toujours malaisée. Comment attester, dans le décor floral et géométrique, p. ex., voire pour les types animaux et humains, que la part de tel ou tel pays est bien prépondérante ? Mais il sera précieux, dans ce débat, où l'héritage antique gagne à être pesé de plus en plus impartialement, d'avoir toujours en mains les répertoires dressés par un éminent égyptologue, qui n'a pas été réduit à mettre à profit seulement la documentation graphique. Ch. P.

C. W. Blegen, *Prosymna, The Helladic settlement preceding the Argive Heraeum*, with a chapter on the jewellery and ornaments by **Elisabeth Pierce Blegen**, Cambridge, University Press, 1937, 2 vol. in-4° : I, texte et VIII pl. en couleurs, XXVI + 486 p. ; II, planches et plans, 731 fig. sur 191 pl. et 52 pl. de tombes. — Ce magnifique ouvrage — dû au meilleur spécialiste qui soit actuellement, avec M. A. J. B. Wace, pour l'étude archéologique de la civilisation préhellénique en Grèce — expose luxueusement les résultats obtenus autour du site de l'Héræon d'Argos (carte I du t. II) par l'École américaine d'Athènes en 1925, 1927, 1928. L'acropole de Prosymna qui avoisine l'Héræon d'Argos, avait été précédemment explorée par Ch. Waldstein, de 1892 à 1895 (après quelques recherches préliminaires faites par le général Gordon en 1836, par Ranghabé en 1854, par Schliemann lui-même en 1874) : exploration qui avait révélé en cet endroit un habitat humain surtout des périodes H. A. et H. R.[2].

1. On verrait déjà, *Annales Hautes Etudes Gand, Etudes d'archéologie grecque*, p. 39, qu'un autre professeur de Strasbourg juge M. P. Montet par trop « antiégéen »; cf. P. Demargne, *Crète-Egypte-Asie*, *l. l.*, p. 31 sqq.
2. Helladique ancien, récent, moyen (M.).

M. C. W. Blegen et ses collaborateurs[1] ont poussé l'étude au delà du Torrent du Kastro, et sur les collines avoisinantes (Kaphalari, à l'Ouest), Deviki ou Yeroglaro de l'Est, Yeroglaro de l'Ouest, Anixi, Asprochôma (dans la direction d'une terrasse de chapelle « archaïque »). Partout sur l'aire de l'ancienne Prosymna[2], ils ont trouvé des maisons et des tombes qu'ils ont explorées minutieusement, et qui leur ont livré un riche matériel d'études, de la période néolithique à la période helladique récente. La plupart des découvertes ont été faites sur l'axe de l'ancienne route (H. R.) ; elle conduisait à l'Acropole, au pied de laquelle s'est installé l'Héræon de la période classique. Il n'a été repéré moins de cinquante et une tombes, fouillées et publiées ici magistralement : des dépôts funéraires de l'époque néolithique aux tombes de l'H. M., aux tombes à chambre de l'H. R., nous avons là un « tableau d'ensemble » de la vie préhellénique ; il constitue, dans son austérité, un chef-d'œuvre scientifique ; le nombre et l'importance des objets trouvés est impressionnant[3].

Il ne saurait être question de rendre ici compte en détail d'une enquête si riche et si dense, où les spécialistes, sachant déjà ce qu'ils doivent à M. C. W. Blegen pour d'autres sites — trouveront le complément attendu des publications relatives à Zygouriès, à Korakou.

Après un résumé des travaux donné dans l'introduction, on nous décrit successivement l'habitat de l'Acropole, les restes néolithiques, les tombes de l'H. M., les tombes de l'H. R., puis le matériel découvert : orfèvrerie, bronze, terres-cuites, poteries, objets divers ; il y a des tables de concordance entre les numéros des tombes, les vases et terres-cuites, une note sur l'orientation des *dromoi*, un copieux index. Signalons les admirables bijoux reproduits en frontispice, les poignards (pl. II) à incrustations d'or et d'argent de la tombe III et de la tombe XIV, décorés de dauphins, d'oiseaux, et comparables, quoique plus simples, à ceux de Mycènes ; la pl. III donne en couleurs le bol n° 197 et des tessons polychromes du type Dhimini ; la pl. IV, les jarres 380-381 (tombe XXVI, technique mate polychrome) ; la pl. V assemble une cruche à bec de la tombe XXV, et deux amphores des tombes XXX et XVII ; la pl. VI est consacrée à deux alabastres de la tombe XXV ; la pl. VII à une amphore de la tombe II ; la pl. VIII à une cruche de la tombe XXVIII, à une gourde « de pèlerin », de la tombe XLII, à un cratère de la tombe XXI. Ce sont là des documents précieux ; tous ont trouvé une présentation digne de leur intérêt.

Le détail des 731 figures n'est pas moins instructif, le détail étant relevé, — plans de tombes, portes, objets, tessons mêmes, — avec un soin merveilleux, si bien qu'on croirait assister aux découvertes ; il y a des colliers exquis (fig. 359, 362), des ivoires précieux (fig. 573, 729-730, tombe LI et dessin Gilliéron, fig. 731 : femme aux seins nus

---

1. L'ouvrage est dédié à Joseph Clark Hoppin, mort le 30 juin 1925, un des collaborateurs.
2. Sur ce nom, Ch. Picard, *L'Episode de Baubo*, *RHR.*, XCV, 1927, p. 220 sqq.
3. Cf., outre les planches, la liste des 731 illustrations qui est reproduite par deux fois (une fois dans chaque volume).

et à robe décorée de volants). La tombe XLIV a livré un bel anneau d'or avec deux griffons ailés flanquant héraldiquement la colonne, comme au « Cloître Est » de Cnossos ; un sceau (fig. 581) donne une nouvelle représentation du Dompteur aux lions ; un autre, le motif célèbre de la vache léchant le veau qui la tette. On remarquera la table d'offrandes en forme de *kernos* n° 1207 de la tombe XLIV, qui date de l'H. R. I. Mais combien, cette rapide recension faite, il reste indispensable de recommander le recours direct à un si précieux ouvrage ! Ch. P.

Report of the Department of antiquities, Cyprus, 1935 ; Nicosia, publication du Gouvernement de Chypre, 1936 ; in-4°, VIII + 36 p., 14 pl. — Le service des antiquités de Chypre est actif et bien organisé (nouvelle loi sur la surveillance des fouilles) ; il a fort à faire, d'ailleurs dans une île dont la richesse archéologique est merveilleuse, si révélatrice pour tous les temps : depuis l'archaïsme jusqu'à l'époque médiévale et chrétienne.

Ce *Rapport* (à citer : *RDAC.*, ainsi qu'on nous y invite) donne une excellente idée du travail fait, en 1935, par des services qui ne sont pas seulement compétents, mais doués d'initiative. Vient d'abord une introduction où on nous annonce notamment la mort de G. Jeffery, architecte qui avait fait en 1929, une *Bibliography of Cyprus* pour les monuments médiévaux, et dont les autres travaux attendent la publication. Le Musée de l'Université de Philadelphie a continué son travail à Curium, sous la direction du Pr B. H. Hill ; on a trouvé là un palais du IVe s. av. J.-C. avec des pavements de mosaïque, et une basilique chrétienne primitive ; on a continué l'étude du temple d'Apollon. Le voyage de M. G. Sotiriou en 1931, sur l'invitation de l'Église de Chypre, a abouti à la publication, par l'Académie d'Athènes, d'une étude de ce spécialiste sur les monuments byzantins de Chypre : le premier volume contient une introduction et les illustrations, le texte devant venir à part.

M. J. R. Hilton expose les réparations faites aux monuments anciens (p. 1-5, pl. I-VII), notamment à Nicosia et Famagouste, Pyrga, Ayios Philòn, Lambousa, etc. — M. P. Dikaios rend compte de ses fouilles de 1935 à Erimi, site sur lequel paraîtra bientôt une publication détaillée (cf. p. 6 sqq., pl. VII-VIII) : on a dégagé des maisons circulaires avec *bothroi* dans le roc, recueilli un abondant matériel de céramique, des bronzes mycéniens ; cf., sur la date du site primitif d'Erimi, Cl. F. A. Schaeffer, *Illustr. London News*, 16 fév. 1935 (époque énéolithique), et les observations de P. Dikaios, *l. l.*, p. 10, qui a joint une note sur différents sites néolithiques à Chypre (p. 11-13) ; cf. pl. X, 1), découverts par lui, et sur d'autres de l'âge du Bronze ou de l'époque grecque, classique et hellénistique.

M. J. du Plat Taylor (p. 14 sqq., pl. X, 3 et 4) rend compte des fouilles exécutées à Ayios Philon en 1935 ; elles ont fait découvrir un édifice byzantin décoré de pavements de mosaïques, apparenté à l'architecture d'Anatolie, et copié probablement à la fin du Ve s. de

notre ère, ou au début du VIᵉ. — Du même auteur, une note sur les inscriptions de Phyleri.

M. T. Mogabgab signale les fouilles faites à Famagouste (1935) ; cf. un plan de la ville à la p. 21, des fortifications et églises.

La fin du fascicule (p. 23 sqq., pl. VIII-XIV) a été consacrée par M. P. Dikaios, aux nouvelles acquisitions et aux nouveaux arrangements du Musée de Nicosia. On y a reconstruit une tombe de l'âge du Bronze, une tombe de l'âge du Fer. On a exposé dans une salle, sur un grand socle courbe, le bataillon pressé des terres-cuites votives trouvées à Ayia Irini (cf. Ch. Picard, *Journ. sav.* nov.-déc. 1935, p. 241 sqq. ; et E. Gjerstad, *Arch. Jahrb.*, 51, 1936, *Anz.*, col. 561 sqq.) : ce Musée est devenu déjà d'un intérêt magnifique. Parmi les acquisitions, signalons une nouvelle terre-cuite (haut. 0 m. 15) représentant la « Vieille femme ivre » de Myron de Thèbes (pl. X, 4), et une lampe romaine ornée au type de la Tyché d'Antioche (haut. 0 m. 9, pl. XI, 5).

Ch. P.

Allard Pierson Museum, *Archaeologisch Museum der Universiteit van Amsterdam Algemeene Gids.* Amsterdam, 1937 ; pet. in-4° de IX-239 p., avec C pl. — Beaucoup de musées universitaires doivent se contenter de moulages. La donation Allard Pierson apporte à l'Université d'Amsterdam un ensemble parfaitement choisi de pièces originales, représentatives des civilisations anciennes depuis la préhistoire jusque y compris l'époque romaine. La Grèce y tient la place la plus importante.

R. L.

Recueil Edmond Pottier, *Études d'art et d'archéologie,* Paris, E. de Boccard, 1937, in-8°, VII + 720 p., nombreuses figures[1]. — La *Rev. archéologique* (1934, II, p. 1 sqq.) a dit, à la mort de l'éminent savant, ce qu'elle lui devait, et quelle trace son activité laisserait à la direction. Il nous eût été agréable d'emprunter alors simplement, à M. J. Carcopino, ce qu'il venait d'écrire en un magistral article du *Temps*, paru le 8 juillet 1934 : mémorial que les lecteurs du *Recueil* seront heureux de trouver ici reproduit.

« Nous avons pensé », dit justement M. P. Wuilleumier, à qui est dû le soin de la publication, « qu'on ne pouvait mieux perpétuer la mémoire de Edmond Pottier qu'en diffusant son œuvre ». — A cette pensée pieuse est dû le recueil de ces trente-six articles si divers, qui viendront utilement compléter l'enseignement des livres, et parmi lesquels on trouvera, à la fin, la dernière *Variété* écrite par le maître des études de céramographie, à la veille de sa mort, pour la *Rev. archéologique* (*Le « Museo civico » de Rhegion*, 1934, p. 713).

E. Pottier avait lui-même donné l'exemple d'une telle *anthologie* en

1. Un relevé de ces figures, qui ne sont numérotées que par articles, manque à la fin.

groupant, de son vivant, dans les deux tomes de l'*Art hittite*, une suite d'articles en série.

On a respecté le texte, en insérant seulement quelques notes manuscrites entre crochets, relevées sur les exemplaires d'étude.

Le *Recueil Edmond Pottier* contient notamment diverses études sur la sculpture grecque : *Tête au cécryphale du Louvre* (1896), p. 232 ; *La Peithô du Parthénon et ses origines* (1897), p. 247 ; *Tête archaïque de terre-cuite* (1899), p. 306 ; *Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule* (1901), p. 352 ; *Sur le bronze du Musée de Naples dit Alexandre à cheval* (1905), p. 441 ; *Une réplique de la Vénus de Médicis* (1918), p. 544 ; *Note sur l'Égypte et la plastique grecque* (1922), p. 588 ; *Une terre-cuite grecque du legs Alfred Baillehache au Musée du Louvre* (1924), p. 599 ; *La vieillesse des dieux grecs* (1934), p. 697.

La part faite aux études de céramique est, comme on l'attendait, la plus large : *Le fabricant de vases Paidikos* (1893), p. 215 ; *Le satyre buveur* (1895), p. 220 ; *Le dessin par ombre portée chez les Grecs* (1898), p. 262 ; *Le vase de Cléoménès* (1900), p. 327 ; *Epitykos* (1902), p. 373 ; *La chouette d'Athéné* (1908), p. 454 ; *Vases peints grecs à sujets homériques* (1909), p. 474 ; *Thanatos et quelques autres représentations funéraires sur des lécythes blancs attiques* (1916), p. 519 ; *Lécythe à relief représentant les divinités d'Éleusis* (1919), p. 564 ; *Projet d'un Corpus de vases antiques* (1921), p. 575 ; *Deux silènes démolissant un tertre funéraire* (1928), p. 603 ; *Coupe attique d'Éléonte au Musée du Louvre* (1931), p. 654 ; *Note sur un détail de technique employé dans les vases attiques à figures noires* (1932), p. 662 ; *Fragments d'une hydrie de Caeré à représentations homériques* (1933), p. 665.

Grand travailleur, informé et prudent, très au courant du détail de toutes les études de céramographie *et des autres*, E. Pottier ne s'est jamais cru obligé de s'enfermer étroitement dans sa spécialité, et il s'est ainsi classé comme un vrai maître. Il savait, en particulier, qu'on ne peut plus être helléniste sans tourner ses regards vers l'Orient de la Méditerranée. On trouvera aussi, dans le *Recueil*, diverses études concernant l'Histoire de l'art, en général, les antiquités orientales, les antiquités préhelléniques. A travers tous ces domaines, et en tous domaines, E. Pottier ne brillait pas seulement par la lucidité de ses vues ; mais, disons-le bien, par un sens très humain de la vie de nos études, de leur importance pour la sagesse des hommes. C'est cette qualité de son esprit d'humaniste qui assure sa gloire, faite, comme l'a dit J. Carcopino, de l'émanation d'une « noblesse souriante ».

Ch. P.

David M. Robinson et **Ed. J. Fluck**, *A study of the Greek love-names, The Johns Hopkins University Studies in Archaeology*, n° 23. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937 ; VIII + 204 p., 1 pl. en tête. — Plutarque raconte que Circé eût consenti à relâcher sous leur forme humaine les compagnons d'Ulysse transformés en porcs, s'ils le voulaient, du moins. Mais l'un d'eux, Grylos, refusa, disant que la qualité d'homme ne valait pas cette nouvelle métamorphose. Grylos

aurait justifié, paraît-il, sa préférence en critiquant l'homosexualité, celle des héros et des mortels; il aurait cité cette inscription « *encore visible actuellement* », ajoute le texte, sur la *tholos* d'Apollon Ptoos : Ἀχιλλεὺς καλός. Nous devons à ce qu'on a appelé « le vice grec » le répertoire ici publié. Le recueil de Klein, *Die griech. Vasen mit Lieblingsinschriften* (2e édit.) était paru en 1898 avec 221 noms, et la refonte s'imposait du catalogue dressé alors pour les « acclamations » de cette sorte, inscrites si souvent sur les vases attiques en l'honneur de tel ou tel éphèbe. Le sens en a été discuté. Le sous-titre du livre nous avise déjà qu'on y trouve p. 15 sqq. : « a discussion of paederasty », — ce qui fixe les idées, mais ce qu'il n'était peut-être pas indispensable de si bien mettre en évidence. Il y a aussi une prosopographie générale des « mignons » (ch. III-IV); celle-ci rendra de meilleurs services. Le dessein de l'ouvrage est large; on ne s'en est pas tenu, on le voit, à refondre, à compléter un simple recueil de fiches; de fréquents appels sont faits à la littérature, pour fixer, en particulier, le sens du mot καλός; pour le relevé des noms des « mignons » et de leurs amis, on n'a pas prétendu donner, nous dit-on, une liste exhaustive; la prosopographie céramique contient à elle seule 283 mentions! Il faut remercier les auteurs d'avoir étendu leur enquête, dans un appendice, même aux vases non-attiques, principalement béotiens, qui portent des noms de καλοί.

La présentation est un peu compacte, et l'on regrette la rareté des vignettes ; il eût fallu des reproductions de certaines « acclamations », au moins. Mais il s'agit ici d'un travail scolaire, destiné surtout, nous dit-on, aux céramographes; il servira ainsi de point de départ pour d'autres enquêtes, qu'on peut souhaiter voir établir ou reprendre, là où des questions d'homonymies et de dates se posent ; là où divers débats sur l'identification même des noms ont été signalés ; là où la connexion avec l'épithète καλός restera enfin soumise à discussion.

Ch. P.

Ulf Jantzen, *Bronzewerkstätten in Grossgriechenland und Sizilien*, 1937, Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter & Co., III, 84 p. et 40 pl., in-4° (*Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, 13e *Erg.-Heft.*). — Les *Frühgriechische Bildhauerschulen* de M. E. Langlotz laissaient un peu à part et dans l'ombre le monde des ateliers de Grande Grèce et Sicile ; et depuis lors, une étude discutable de M. B. Ashmole (*Proceedings British Academy*, XX, 1936, p. 91 sqq.), avait plutôt tendu à nous faire apparaître l'art de cet Occident colonisé par la Grèce, presque uniquement sous les aspects d'un art *d'importation*. Démonstration d'autant moins opportune qu'elle est venue à peu près dans le moment où la découverte des métopes du Sanctuaire du Silaris (Nord Paestum) renforçait les droits et les mérites de la sculpture de Grande Grèce, sans qu'il fût, certes, légitime de parler là d'artistes étrangers.

Le travail de M. U. Jantzen ne se présente pas seulement comme un complément de celui de M. E. Langlotz. On y discerne l'application

des mêmes méthodes directrices, dont j'ai déjà dit l'inconvénient. Cette fois, elles sont restreintes à l'étude des petits bronzes. L'auteur a constitué autour des foyers principaux qu'il veut reconnaître pour l'industrie des fondeurs, des listes d'œuvres, aujourd'hui dispersées, qu'il est allé récolter çà et là avec un zèle souvent exhaustif : d'après elles, il vise à retrouver ce qui pourrait être discerné de l'originalité de chaque « centre ». Nous aurons ainsi des *Bildhauerschulen* de l'Occident[1].

Le point de départ reste légitime : l'auteur a noté certains rapports, effectifs et directs, des petits bronzes avec les figures peintes sur les vases ; et il pense aussi qu'ils furent, à l'occasion, comme les terres-cuites — mais il ne faudrait pas exagérer ! — de fidèles témoins de ce que pouvait être la grande plastique, disparue en majeure part. Peut-être eut-on dû multiplier, en ce cas, les rapprochements, en profitant mieux des ensembles de sculptures monumentales, de Sélinonte à Paestum, et des monnaies.

L'enquête vise à ranimer surtout les centres suivants : *Locres*, figures masculines et féminines, appliques de vases, animaux, manches de miroirs ; *Tarente*, animaux, figures humaines ; *Crotone, Sicile*.

On pourra trouver que le rassemblement des diverses pièces utilisées, qui n'ont pas toutes un *pedigree* fort démonstratif, procède d'une certaine hardiesse. Certes, il faut ainsi garder une prudente réserve devant le détail des conclusions. C'était déjà le jugement à porter sur l'ouvrage dont M. U. Jantzen a repris la tradition. Du moins accordet-on que les enquêtes de l'auteur ont pour elles la vraisemblance *générale*, et qu'il a ainsi prouvé une fois de plus, contre B. Ashmole, l'existence, dans l'art occidental, d'éléments autres que les tributs d'importation. Il y a bien une originalité locale, une saveur populaire, en des produits comme les petits bronzes, trop humbles et nombreux pour avoir été mandés de Grèce propre, pour la plupart. Donc, nous percevons l'existence d'ateliers ; les petits bronzes vérifient ce que les monnaies laissaient attendre[2].

Dès l'époque archaïque débute cette production, qui s'est prolongée, au moins en quelques endroits, vers l'ère classique. Les centres de Tarente et de Locres paraissent avoir été les plus importants et les plus durables ; du même côté, à Crotone, l'originalité de la production locale ne se distingue pas si sûrement. Pour la Sicile, on voit que, faute d'avoir eu recours aux monnaies, l'auteur estime ne pas pouvoir encore résoudre le problème des ateliers locaux ; mais il insiste justement sur l'activité de ces centres encore mal distingués. A côté des grandes fonderies, on doit d'ailleurs admettre partout nombre de moindres ateliers plus ou moins achalandés. A Tarente, la production a commencé au VIIe s., et elle a duré jusqu'aux temps romains ; à Locres, les

1. A la fin, *indices* et répertoires, donnant : 1) les provenances ; 2) des listes analytiques, par thèmes et sujets.

2. On notera que dans le même temps, *Studi etruschi*, X, 1936, p. 15-53, pl. III-XV, Mlle M. Guarducci a visé à constituer une originalité aux ateliers de fondeurs de Vulci, p. ex. (cf. *REL*, XV, 1937, p. 170-181).

débuts ont été moins anciens, et il y a eu interruption au cours du IVe s. — Locres et Tarente ont produit surtout, et probablement en égale quantité, les manches de miroirs à figures sculptées.

En général, les caractères des ateliers d'Occident ne sont peut-être pas aussi nettement marqués qu'en Grèce propre, et cela s'explique assez, déjà, par le caractère hybride de la colonisation. Du moins, Tarente *dorienne*, Locres *éolo-dorienne*, Crotone *achéenne* affirment leur individualité, ainsi que dans l'architecture ou la politique. Cela se voit notamment dans le choix des types adoptés (cf. les listes de l'appendice, p. 66 sqq., d'après les sujets). C'est à Locres qu'on a aimé le plus les Couroi comme manches de miroirs. A Crotone, on ajoutait volontiers autour de la figure portante, certains ornements qui sont parfois des attributs : lions, gorgones, sphinges. La Sicile a créé aussi de vigoureux Couroi-supports, peut-être sous l'influence de Locres (notons qu'elle adorait les Dioscures, dieux-porteurs, à Agrigente, où elle a largement utilisé leur type d'*atlante*). En Sicile aussi, on a orné volontiers les vases de figures dionysiaques.

On pourra discuter, vouloir ajouter ou retrancher, mais le livre, très soigné, nous manquait et sera fort utile[1]. Ch. P.

Grace Harriett Macurdy, *Vassal-queens and some contemporary Women in the Roman Empire : The Johns Hopkins University Studies in Archaeology*, n° 22 : Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937 ; 1 vol. in-8°, XII + 148 p., frontispice et 5 pl. hors-texte. — Mme G. H. Macurdy nous avait déjà donné en 1932 une étude, dans la même collection, sur les reines hellénistiques : elle y montrait avec quelque insistance les progrès de leurs pouvoirs personnels, et s'efforçait d'établir les principes de leur iconographie, toujours discutée et incertaine. Ici, nous avons, après les grandes vedettes du féminisme alexandrin, une moindre galerie de « comparses » — des « vassales » ! —

1. La figure dansante et en course de la collection Salnitrano, à Palerme, pl. 11, fig. 44 et 45, évoque bien les silhouettes de deux des métopes nouvelles du Silaris (femmes courant), mais aussi des types spartiates et la Ménade de Tétovo (Skoplje), qui paraît corinthienne (Ch. Picard, *Manuel, Sculpt., Pér. archaïque*, p. 473, fig. 142). On comparerait encore les antéfixes tarentines publiées par R. Bartoccini (*Not. sc.*, 1936), ce qui décide de l'attribution probable à Tarente : il ne peut y avoir là que possibilité. — La déesse à la grenade de Londres, support de miroir (pl. 19) présentée en *Potnia thêrôn* avec les deux lionceaux qui prennent appui sur ses épaules, nous apporte un nouvel exemple de la façon dont les documents grecs authentiques font offrir la grenade (cf. par contre, la grande déesse debout de Berlin, au geste si inattendu) ; cf. aussi, pl. 20, fig. 82-84. — Le Silène dansant de Palerme, pl. 24, fig. 99-100, n'annonce-t-il pas le Marsyas myronien ? Simple rencontre, dit-on ici. — Pl. 25, n° 104, noter une déesse lançant la chouette, à rapprocher de l'Athéna Elgin. — Pl. 31, le porteur de miroir de Naples, n° 128, debout sur une *grosse* tortue, serait à rapprocher d'un personnage d'une des métopes nouvelles du Silaris, *accroupi* sur un même animal, de taille encore plus forte. Le Couros 129 de Naples pose les pieds sur une tête de bœuf : il évoque un petit bronze lyonnais qui aurait pu être cité ici (*Florilège Lyon*, pl. III). Le type du dieu posant les pieds sur une dépouille d'animal était connu dans l'Ouest péloponésien, notamment à Patras. Ajoutons ici qu'il y a à Paris des collections privées où l'auteur eût recueilli un précieux butin qu'il ignore.

Ni la reine Dynamis (Bosphore), qui a droit au frontispice et qui devait faire l'objet d'une étude critique de P. Graindor (cf. ci-dessus, p. 81), ni la reine Teuta, ni les princesses de Bithynie et de Thrace, pas plus que les princesses de Judée du Iᵉʳ siècle, ou celles de Commagène, ou les épouses de Juba de Maurétanie, n'ont conquis la grande gloire. Un chapitre est consacré à deux princesses britanniques du IVᵉ s. apr. J.-C., Cartimandua et Boudicca. On termine par Zénobie, qui serait assurément, si nous la connaissions mieux, la plus éclatante de la galerie. Pourquoi n'y a-t-il pas eu une place, une petite place au moins, pour les épouses des chefs galates, dont quelques-unes ont eu un rang distingué en Asie, telle Chiomara, épouse d'Ortiagon, qui figura dans le *De mulierum virtutibus* de Plutarque ?

Le livre, forcément discursif, et qui a eu à puiser son information à travers une période où nos connaissances sont restées fort lacunaires, a tenté d'être objectif et complet. Les sources littéraires et historiques, la numismatique (2 pl.), l'épigraphie, tour à tour, ont servi ; mais un énorme travail critique pourrait seul aider à fixer les parties durables, dans cette « rétrospective », comme on dit, si temporaire des Dames d'antan.

Ch. P.

R. Flacelière, *Plutarque. Sur les oracles de la Pythie*, texte et trad., avec une introd. et des notes, 1937 ; in-8°, 180 p., avec un plan du Sanctuaire de Delphes ; Le Puy, Imprimerie la Haute-Loire. — Présentée comme thèse complémentaire, cette traduction d'un des trois dialogues « pythiques » de Plutarque — l'auteur nous promet les deux autres, bientôt — vient à son heure, et rendra service, même si l'intérêt du texte paraît limité. Il s'agit ici d'une édition scientifique, œuvre attentive, à la fois d'un philologue et d'un archéologue, à qui rien de ce qui touche Delphes n'est étranger. On loue volontiers l'honnêteté et la solidité du travail, les qualités de la présentation[1].

Le titre de la traduction a été repris du latin : *De Pythiæ oraculis*. Il abrège, mais d'une façon qui n'est peut-être pas indiscutablement heureuse, le titre grec : « *Pourquoi la Pythie ne rend-elle plus ses oracles en vers?* », ce qui attirait mieux l'attention, semble-t-il, sur la discussion un peu naïve présentée par Plutarque. Dans l'ensemble, l'éditeur du texte a été conservateur, au point de garder, p. ex. tout au début, dans le prologue de Philinos l'impossible *ὑπούλους (πολλοὺς ?). Il y aurait encore beaucoup à retravailler, çà et là, d'ailleurs, de l'avis des philologues, pour l'établissement du texte. La traduction est toujours alerte, sans erreurs graves, souvent heureuse[2]. L'auteur a marqué ses

1. Très peu de fautes d'impression. P. 103, texte gr., 398 A : lire καθειργνύναι ; p. 134 : Libye ; p. 174, n. 104, le *fils* de Poseidon ; la *Rev. arch.* est à citer par le millésime et le semestre : cf. p. 168, n. 69, 1934, III (?). On écrit *Aitoliens*, contraire à l'usage, mais Corinthiens ; pourquoi pas, dès lors, Korinthiens, Karkédoniens (p. 108) ?

2. L'auteur traduit le ὑπούλους (ci-dessus), par « gros de controverses », ce qui n'est pas assuré. Aux premières lignes, traduire plutôt : « Vous avez laissé le soir tomber » ; et plus loin : « Moi, j'ai renoncé à vous attendre. »

dettes vis-à-vis de Bétollaud et surtout Ricard. Des notes copieuses et précieuses accompagnent l'édition.

L'Introduction (86 p.) analyse d'abord le dialogue, étudiant la date de composition (M. F. l'a justement fixée : *Rev. philol.*, 1934, p. 66, dans les dernières années de la vie de Plutarque, après 117 ; il s'y tient). L'examen littéraire[1] comporte diverses observations : 1) sur la forme du dialogue et de la composition (le rapprochement avec l'art de Platon pour le choix des « cadres », aurait pu être renforcé par certaines remarques : cf. ci-après ; 2) sur les personnages ; 3) sur le style et la langue. — M. F. nous signale ensuite l'intérêt des idées philosophiques et religieuses (théorie de l'inspiration prophétique ; polémique contre les Épicuriens et les Stoïciens ; aspect de la piété apollinienne de Plutarque). — Un grand intérêt est donné au « cadre delphique », Plutarque signalant de manière précise les monuments rencontrés au cours de la visite. On sait que le dialogue affirme une « renaissance de Delphes » sous Hadrien, encore que Plutarque n'ait pu se faire grande illusion sur l'éclat de cette reprise. Vient enfin l'étude préliminaire de la tradition manuscrite ; enfin, texte, traduction et notes.

Voici quelques menues observations : Sérapiôn, contemporain de Plutarque, pourrait-il l'être aussi *à la fois* d'Orphée et d'Empédocle ? (*Introd.*, p. 24). P. 61, dernière ligne, lire les scellements *en queue d'aronde* ; p. 64, pour la statue de Phryné, il eût été bon de préciser qu'elle était seulement *dorée* et que la dorure des ceintures de courtisanes n'est pas pour rien dans l'explication de cette *dîme*. P. 66-67, la statue de *Hiéron* le Spartiate (inconnu) doit bien être celle d'*Hermôn*, le pilote d'Ægos Potamos, représenté en bronze dans l'ex-voto de la victoire de Lysandre ; car si ses yeux se sont détachés « par miracle », c'est qu'ils étaient rapportés à la manière pré-lysippique, et tenus par les lamelles des cils, un jour oxydées. — P. 90 et 156, l'auteur ne prend pas assez nettement parti sur la βαφὴ κυάνου, qui était bien une κρᾶσις, une φάρμαξις, un alliage ; il n'y a aucune raison de l'attribuer à l'influence de l'air seulement, quand nous savons que Silanion, pour sa Jocaste mourante, mélangeait de l'argent au bronze afin de traduire la pâleur[2]. On s'étonne que, p. 156, M. F. dise que, pour la patine, l'opinion *généralement admise* est celle de Théon-Plutarque (oxydation naturelle de la surface ?). Les chimistes (Kluge, Zenghélis) supposent au contraire des alliages. P. 156, n. 7, la fabrication d'électrum artificiel « très *prisé* » devait être relevée du point de vue économique et monétaire. Est-il si juste (p. 157, n. 11) que l'huile favorise la patine du bronze (les expériences, à ce sujet, sont négatives). P. 111 : la *branche* « de *persil* » offerte par Sélinonte, n'est qu'une feuille (cf. les monnaies) ; le *selinous* est-il bien le persil ?

---

1. P. 81, le texte ne s'accorde guère avec la note, dans le jugement à porter sur le talent de Plutarque. Où chercher (haut ou bas ?) l'avis de l'éditeur, qui a, p. 79-80, présenté de si excellentes remarques sur la pensée de Plutarque ?
2. Alcamène employait l'étain pour figurer des feuillages ; IG, I^2, 371.

M. F., esprit solide, ne va pas toutefois, çà où là, jusqu'au bout de sa curiosité, ou de la nôtre. Il n'a pas utilisé l'ouvrage de A. W. Persson, *Die Exegeten u. Delphi*, 1918, où p. 66, il est parlé des περιηγῆται du traité delphique ; sur les rapports de Delphes et de l'empereur Hadrien, un récent livre de P. Graindor (*Athènes sous Hadrien*, 1934) lui eût permis de préciser ce qu'il dit du passage de l'Empereur à Delphes (premier voyage après le séjour à Athènes en 125 ; Hadrien rentra par Delphes, Nicopolis-Actium, Dodone, Dyrrhachium, et, de là par mer, en passant par la Sicile ; l'Antinous de Delphes (celui d'Éleusis a pour attribut l'omphalos) a marqué le passage de l'Empereur, ainsi que la consultation de la Pythie sur la patrie d'Homère (cf. pour l'Homère de Jasôn à Athènes, groupé avec l'*Iliade* et *Odyssée* personnifiées, P. Graindor, *l. l.*, p. 262). P. 25, n. 2, p. 50, n. 2, il eût fallu renvoyer plutôt au livre de Ch. Clerc, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du IIe s. ap. J.-C.*, 1915 (cf. p. 176 sqq. pour Plutarque). Sur la théorie de « l'enthousiasme » et l'inspiration prophétique (p. 38), la récente dissertation de O. Falter, *Der Dichter u. sein Gott bei d. Gr. u. Röm.*, 1934, apportait une occasion d'études et de discussions.

M. Flacelière, par l'effet de sa prudence, s'est peut-être tenu parfois trop volontiers au bord de certaines questions curieuses. Pour la connaissance de Plutarque quant aux religions d'Égypte, p. ex., pour son horreur des cultes asiatiques, il délègue ses pouvoirs d'enquête à des intermédiaires ; quelques-unes des notes paraîtront ainsi entachées d'indécision. On a montré ailleurs l'intérêt d'un vers d'Homère cité au ch. XII (Introd. p. 46, texte et trad., p. 112-113), vers que les égyptologues eussent pu aider à commenter. La discussion centrale du dialogue concerne les raisons de l'abandon de la poésie mantique, et la valeur littéraire des oracles en vers. Sérapion dit les oracles excellents parce que du dieu ; Boethos, plein de dédain, au contraire, conteste qu'ils soient du dieu, parce que médiocres. Diogénianos (ch. V) trouve qu'Apollon surpasse Homère, et Théon (ch. VII) que la Pythie est fort au-dessous de l'aède. Il n'eût pas été sans intérêt de faire remarquer à ce sujet que certains oracles plagient Homère ; tel celui donné à Archias pour la fondation de Syracuse (vers 734), où l'on retrouve tant des deux vers de l'*Odyssée* XV, 403-404. — Si ce n'est la Pythie, les versificateurs assis dans le *chresterion*, savaient leur Homère sur le bout du doigt. — Peut-être, pour faire apprécier l'art du dialogue de Plutarque, eut-il fallu signaler que les monuments près desquels s'arrêtent le plus volontiers les visiteurs ont rapport direct ou indirect à l'oracle : cela cadre avec l'habileté de Platon choisissant, p. ex., le paysage du début du *Phèdre*, pour traiter de la valeur des légendes. Le *manteion* pythique avait eu son rôle dans les consécrations des monuments de *progonoi*, fréquemment nommés : cela n'est pas douteux, en tout cas, pour la Base des Rois d'Argos (p. 56 : oracle d'Aigôn l'Argien). P. 75, il eût fallu renvoyer à l'étude de R. Vallois sur les Thyiades du fronton Ouest (à propos du *Pæan* de Philodamos de Scarphée.) — P. 76, n. 2 : il faut entendre que c'est *seulement* l'inscription de l'hermès de Plutarque qui a été retrouvée

(*Syll*³ 843 A). Quand obtiendra-t-on de fouiller la région[1], d'où cette inscription provient, où l'hermès est peut-être encore, et où les Amphictyons se réunissaient ? Nous n'avons rien non plus d'Anthéla identifiée (Y. Béquignon, *Vall. Spercheios*) ; à Delphes, où la France a fait déplacer tout un village, il ne devrait pas être impossible de déplacer aussi les tombes du petit cimetière qui entoure l'église du Prophète Élie. P. 134, un passage du texte est difficile. Ne pourrait-on restituer : τραγικῆς ἐκ θυμέλης, et se souvenir de l'*Ion* d'Euripide, parlant des θυμέλαι delphiques ? Je ne suis point sûr qu'il y ait allusion au *théâtre;* plutôt à l'*adyton* conservant le souvenir d'une ἐσχάρα chthonienne, autour de laquelle a rayonné l'inviolabilité delphique, comme d'ailleurs, celle donnée à l'*orchestra* du théâtre et aux acteurs. Pour les cas de tromperie par équivoque des oracles (p. 168, n. 68), il eût fallu alléguer l'étude de G. Caputo sur l'équivoque de Sikelia (cf. *Rev. arch.*, 1935, I, p. 122-123). P. 169, n. 74, l'étude n'eût pas dû laisser ignorer l'Héraclès misogyne de Thasos. Ch. P.

P. Bosch Gimpera, *L'Art greca a Catalunya*. Monografies d'art hispanic. Barcelone, A. D. A. C., 1937 ; in-4° carré de 14 p. et XLVIII fig. hors-texte. — Une courte introduction sur les relations des Grecs avec la Péninsule, et particulièrement avec *Emporion*, précède la description des sculptures et céramiques grecques découvertes sur l'emplacement de la colonie et reproduites en d'excellentes planches. Simple recueil documentaire, mais qui met à la disposition des travailleurs un remarquable matériel d'étude pour l'histoire de la colonisation grecque dans les « Échelles d'Occident ». R. L.

Études d'archéologie romaine. *Annales de l'École des Hautes-Études de Gand*, t. I. Gand, École des Hautes-Études, 1937, in-4° carré de 234 p. avec 56 pl. et 14 fig. — En publiant ce nouveau recueil, on a cherché à constituer une collection dont chaque volume serait consacré à une matière déterminée. Le présent ouvrage traite de l'histoire et de l'archéologie romaines.

J. Carcopino dans un brillant essai sur *César et Cléopâtre* montre que, dans cette aventure, César n'a songé qu'à « la dignité de l'Empire et à la dignité de l'État » (p. 47). La conférence d'H. Marrou, traite d'*Herculanum* à la lumière des nouvelles fouilles ; il insiste particulièrement sur les découvertes déjà célèbres de pièces mobilières recueillies en place dans les diverses maisons explorées et sur les enseignements apportés par les travaux sur la variété des types de la maison romaine au Iᵉʳ siècle. M. Durry *(Valeur de Cherchel)* expose le grand intérêt que présente au point de vue de la sculpture le Musée de Cherchel qui conserve quelques-unes des statues ayant appartenu à la collection de Juba II. *Théâtres et amphithéâtres romains de Lyon* font l'objet d'une bonne monographie de P. Wuilleumier où sont non

1. Sur le nom de Pylaia, cf. un récent article de M. G. Daux, *Rev. arch.*, 1938, I, p. 3 sqq.

seulement décrits les monuments anciens et le théâtre récemment mis au jour, mais encore discutée la question des martyrs lyonnais. Les deux derniers mémoires traitent des antiquités chrétiennes. W. Seston a bien su dégager l'originalité que présentent les décors de l'*Église et du Baptistère de Doura-Europos*, dont les peintures nous livrent sans doute la pensée intime de cette petite communauté. Sous le titre *Nouveaux aspects de l'Afrique chrétienne*, J. Gagé tente une mise au point des Antiquités de l'Afrique du Nord. Après avoir rapidement passé en revue les principaux établissements chrétiens : cimetière de Sainte-Salsa, quartier chrétien de Djemila, il insiste sur les découvertes récentes en Tripolitaine où les tombes d'En-Njila témoignent de la prolongation du christianisme dans ces régions au x[e] et xi[e] siècle. Ces découvertes viennent à l'appui de l'hypothèse que Louis Poinssot et moi-même avons plusieurs fois émise de la persistance dans le même temps des communautés chrétiennes en Tunisie. A retenir également les indications relatives aux rapports entre l'Afrique du Nord et l'Espagne pendant ces périodes. C'est là au reste un problème sur lequel je me propose d'insister un jour. R. L.

Irène Rosenzweig, *Ritual and cults of Pre-roman Iguvium, Studies and documents ed. K. Lake and S. Lake*, IX, London, Christophors, 1937, in-8°, 152 p., 1 plan. — Les cérémonies religieuses si mal connues d'Italie et les cultes de la vieille cité sont évoqués là, d'après les tablettes en dialecte ombrien trouvées à Gubbio au xv[e] s. (lot désormais incomplet). L'auteur, après l'édition des textes, présente en appendice une traduction en latin classique. Ch. P.

Amédéo Maiuri, *Herculaneum*. Itinéraires des musées et monuments de l'Italie, trad. fr. de Ch. Belin. Rome, Libreria dello Stato, A, XV, E. F. (1937) ; pet. in-8° de 124 p., avec 15 pl. et 9 fig. — Tous ceux qui ont voyagé en Italie connaissent les excellents petits guides bleus édités par le ministère de l'Éducation Nationale. Les pages qu'A. Maiuri consacre à l'histoire d'*Herculaneum* et à la description des ruines de la ville antique constituent une très bonne monographie. Visiteurs ou lecteurs y trouveront reproduites avec soin non seulement des vues d'ensemble de la cité, de l'extérieur et de l'intérieur de ses maisons, mais aussi celles des meubles retrouvés en place, du paravent de bois qui séparait l'atrium de la grande pièce de réception, dans la maison du *Paravent*. En feuilletant ce guide on se rend un compte exact des profondes différences qui séparent *Herculaneum* de sa voisine Pompéi : ici les ruines ont fait connaître une petite cité de plaisance, également gîte de pêcheurs, et de même qu'en Afrique du Nord, à *Thugga* par exemple, une très grande diversité dans le plan de la maison romaine. R. L.

Pierre Lambrechts, *La composition du Sénat romain de Septime Sévère à Dioclétien* (193-284). *Dissertationes Pannonicæ*, série 1, fasc. 8. Budapest, Institut de Numismatique et d'archéologie de

l'Université, 1937 ; in-8° de 130 p. — Cette étude fait suite à celle publiée par l'auteur, en 1936, sur la composition du Sénat d'Hadrien à Commode. De profonds changements se sont produits par la suite : absence presque totale des représentants des provinces occidentales, énorme accroissement du recrutement oriental, disparition des barrières séparant l'ordre équestre de l'ordre sénatorial, nombre de sénateurs étant recrutés parmi les chevaliers.

Le livre s'ouvre sur la liste de l'ordre sénatorial pendant cette période ; c'est là un très utile dépouillement, préparé avec soin, et qui complète la prosopographie existante. R. L.

Geoffredo Bendinelli, *Il tesoro di argenteria di Marengo ;* fasc. I dei *Monumenti d'arte antica editi a cura della Reale Accademia delle Scienze di Torino.* Torino, Vicenzo Bona, 1937 ; in-f°, 71 p., 59 fig., XVII pl. — La découverte faite à Perbona, non loin de Marengo, avait été déjà signalée rapidement, il y a dix ans, dans la *Rev. archéol.*, en oct.-déc. 1928, p. 337 ; cf., depuis, A. Scamuzzi, *Boll. storico bibliogr. subalpino,* 1936, I. Au début d'avril 1928, un ouvrier agricole exhuma près de la route d'Alessandria à Tortona, tout un trésor enfoui sans précautions à même la terre. On ne fit pas, malheureusement, de fouilles, et le matériel fut porté clandestinement à Gênes, d'où il faillit venir à Paris. On s'aperçut alors de sa valeur, et c'est à Rome qu'il alla pour être restauré. Grâce à un technicien de Parme, R. Brozzi, Turin l'a récupéré, et c'est là un des joyaux du musée local, où nous l'avons pu voir en partie. La publication soignée du Pr. G. Bendinelli en a fait une description critique, après avoir relaté les circonstances de la découverte. L'ensemble est daté par un buste de Lucius Verus (entre 161-169) trouvé aplati et en fort piteux état, pl. I, mais depuis lors rétabli habilement (fig. 5-7). Le piédestal devait être très ouvragé ; il est perdu. La cuirasse est ornée d'un décor en « plumes » et d'un gorgoneion expressif : l'œuvre complète à point (p. 49 sqq.) l'iconographie du prince, qui ne comptait plus guère que le bronze de la Collection Campana au Louvre (A. de Ridder, *Br. ant. Louvre,* I, n° 43, pl. 8) et la tête de Tarragone qu'il eût fallu mentionner (F. Poulsen, *Sculpt. Mus. espagnols,* 40, fig. 53, pl. 33).

Avec cette pièce principale, on a trouvé une petite tête de Victoire (pl. VI ; coiffure hellénistique) et un bras de la même divinité tenant une couronne qu'elle devait présenter à l'Empereur. — En outre, une *protomé* de bouc, une patte de taureau, un long bandeau en haut relief (long. 0 m. 89 ; pl. VII-VIII) restauré déjà dans l'antiquité, avec treize figures de dieux et déesses : Minerve, Jupiter, Junon, Neptune, Amphitrite accompagnée d'un monstre marin, Mars (assis comme la Mars Borghèse), Mercure (posant le pied sur une éminence, comme le Mercure lysippique dit « Jason »), Vénus, les deux Dioscures (avec leurs chevaux attachés à des arbres et harnachés de peaux de félins). Viennent enfin, Proserpine, Cerès et Fortuna (?). Ce sont les *Dii Consentes*, avec, en plus, la Fortune de droite. Il eût fallu remarquer que le groupement est ordonnancé autour de Mars et Vénus, seuls

assis, que Mercure sépare, comme attendant ici les ordres du dieu. L'art est médiocre, d'une lourdeur évidente.

Un autre bandeau est décoré d'épis, eux-mêmes assez lourds (pl. XI). Un fragment de l'extrémité d'un *pulvinar*[1] est orné d'une figure complète de Nymphe entre des rinceaux fleuris; vue de dos, drapée seulement aux jambes, elle rappelle les Néréides de la vasque de Lungo Tevere in Sassia, celles des peintures de Nicias (Galatée de la Casa di Livia), l'emblème d'une des coupes de Berthouville. Le médaillon masculin fait-il partie du décor ? La restauration laisse des doutes sur ce point.

Un médaillon-« bouclier » décoré d'un buste de héros (pl. X) complétait peut-être cette décoration d'une *kliné* de parade. Dans le lot, il y a encore un beau cratère décoré d'acanthes et de feuilles lancéolées, un petit vase orné de feuilles de chêne, un poisson, une *protomé* d'aigle, une autre de bélier, un groupe Hercule et Apollon, l'un avec la massue, l'autre avec la lyre, jumelés (pl. XIII). Ces débris ont dû appartenir à une série zodiacale (p. 59 sqq.). Sur une « tabula ansata », on lit une dédicace à la Fortuna Melior, de M. Vindius Verianus, commandant la flotte du Bas-Danube, et dont une inscription trouvée en 1915 à Histros avait déjà révélé les fonctions (*Rev. archéol.; Année épigr.*, 1919, 14) ; cf. ici, p. 56-57.

Dans quelles conditions a été formé cet important dépôt ? Il semble dû au hasard et à la violence. M. G. Bendinelli n'a pas rencontré de renseignement archéologique relatif à un monument qui aurait été élevé dans la région d'Alessandria-Marengo au IIe s. de notre ère, et il conclut que les objets furent razziés par les chrétiens intolérants du IVe s., puis jetés pêle-mêle et enterrés pour être alors détruits, lors du sac des édifices païens. Les pièces sont postérieures aux trésors de Boscoreale, Hildesheim, Berthouville, aux phalères de Lauersfort ; elles seraient par contre antérieures, semble-t-il, à la patère de Parabiago, que M. G. Bendinelli daterait du temps des Sévères. On sent ici aussi l'importance des influences de l'astrologie et du culte de la Fortune, dont l'épithète *Melior*, est, semble-t-il, nouvelle : effort pour dépasser les pouvoirs de l'Ἀγαθὴ Τύχη des Grecs. Ch. P.

Angelo Brelich, *Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali dell'Impero romano. Dissertationes Pannonicæ*, sér. 1, fasc. 7. Budapest, 1937 ; in-8° de 88 p. — Les formules gravées sur les inscriptions funéraires du monde romain, malgré leur caractère souvent conventionnel, apportent des renseignements sur la conception qu'on se faisait alors de la mort. Réunis et commentés, ces textes montrent le plus souvent une résignation devant l'inéluctable, avec un mélange d'emprunts faits aux divers systèmes philosophiques de l'antiquité.

R. L.

---

1. Cf. *R. Mitt.*, 45, 1930, p. 148 sqq. et Greifenhagen, *Ath. Mitt.*, 57, 1932, p. 41 sqq., pour un fragment de ces précieuses décorations, déjà connues par les textes, mais encore rares (applique d'argent en forme de tête de cheval).

H. Rolland, *Bibliographie d'Émile Espérandieu, membre de l'Institut*, 1883-1936. Avant-propos de Augustin Fliche. Paris, Les Belles-Lettres, 1936 ; in-12 de XXI-125 p. — De pareils travaux sont utiles et témoignent de la part de leurs auteurs une certaine abnégation dont il y a lieu de leur savoir bon gré. A l'occasion de la donation d'une bibliothèque archéologique au Palais du Roure, en Avignon, M. H. Rolland a dressé la liste des publications du Commandant Espérandieu. Elle est extrêmement variée et abondante, les études d'art militaire y voisinent à côté des multiples travaux relevant de l'histoire, de l'archéologie et de l'épigraphie. R. L.

Myriam Astruc, *Nouvelles fouilles à Djidjelli* (*Algérie*). Extrait de la *Revue Africaine*, n° 371 (1937) ; broch. de 58 p., avec 20 fig. — De nouvelles recherches ont été faites dans les nécropoles puniques de Djidjelli, où deux groupes de tombes ont été explorés sur l'emplacement de la fabrique Mundet-Africa. Formes de la tombe et mobiliers funéraires n'apportent aucune nouveauté aux types déjà connus par les fouilles de Carthage. Le premier ensemble (tombes à puits et à chambre) ne peut pas remonter au delà du IIe siècle avant J.-C. ; le second (fosses dans le roc) est plus ancien et se place entre le VIe et le début du IVe siècle. De même qu'à Carthage, les groupes de sépultures d'âge différent sont plus ou moins voisins les uns des autres. L'intérêt de ces nouvelles découvertes est d'apporter quelques précisions à la chronologie de l'occupation des comptoirs carthaginois sur la côte algérienne. R. L.

Björn Hougen, *Altnordische Textilkunst*. International Kongress für Vor und Frühgeschichte Wissenschaften, Oslo, 1936 ; pet. in-8° sans pagination. — Les tourbières des pays scandinaves ont conservé des vêtements entiers et des fragments de tissus généralement en laine qui, avec les étoffes recueillies dans les palafittes de la Suisse sont à peu près les seuls témoins de l'industrie du tissage pendant le premier âge de la civilisation des métaux. Les 67 pièces réunies au Musée archéologique d'Oslo à l'occasion du Congrès préhistorique de 1936, appartiennent à l'âge du Fer romain scandinave et à l'époque des Vikings. Elles offrent une grande variété dans leur fabrication (étoffes de laine avec trame en matière différente, mélange de poils de Cerf comme dans le célèbre manteau de Gerum), et dans leur ornementation, broderies ou ornements rapportés. R. L.

Christoph Albrecht, *Frühgeschichtliche Funde aus Westfalen im Städtischen Kunst- und Gewerbemuseum Dortmund*. Veröffentlichungen aus dem städtischen Kunst und Gewerbemuseum Dortmund, B. I. Dortmund, F. W. Ruhfus, 1936 ; gr. in-4° de 65 p. avec XIV pl. et 39 fig. — De nombreuses illustrations, cartes et plans de situation illustrent ce répertoire d'un matériel archéologique qui, dans le temps, s'étend du Ier siècle avant J.-C. au IVe de notre ère. Parmi les découvertes les plus marquantes, il y a lieu de signaler celles des cimetières

de Rünthe-bei-Hamm (Ier s. après J.-C.) et de Veltheim (IIIe s.), et le trésor monétaire exhumé près de Seppenrade. A noter qu'aucune pièce ne provient de fouilles faites dans les établissements contemporains. Malgré cette lacune les mobiliers funéraires westphaliens sont précieux pour ce qu'ils nous apprennent des relations de commerce entre Romains et Germains. R. L.

H. Jacobi, *Die Saalburg, Führer durch das Kastell und seine Sammlungen.* 13e édit., Bad-Homburg, Taunusbote, 1936 ; pet. in-4°, de 111 p., avec 70 fig. — Cette nouvelle édition, la treizième, du guide de la Saalburg apporte peu de nouveautés, mais elle donne un tableau animé de la vie de l'une de ces forteresses qui défendaient le *limes.* L'illustration bien choisie reproduit les principaux types de fortifications et de bâtiments, des armes et surtout maints objets d'usage courant. R. L.

R. H. Cunnington, *Stonehenge and its date.* Londres, Methuen and C°, 1935 ; in-12 de 135 p. avec 12 pl. — Après une description du célèbre monument, l'auteur aborde le problème si discuté de l'époque à laquelle il appartient. On l'a attribué tantôt au Néolithique, tantôt à l'âge du Bronze ancien. Pour des raisons, qu'il expose et discute avec minutie, empruntées à l'astronomie, à la construction du monument, aux additions qu'il a subies, M. Cunnington date Stonehenge de l'ancien âge du Fer et le met en rapports avec la religion des Druides.

L'argumentation est subtile, mais les documents sur lesquels s'appuie l'auteur apparaissent parfois comme contradictoires. L'hypothèse n'en reste pas moins intéressante. R. L.

J. M. de Navarro, *A survey of research on a early phase of Celtic culture.* The Sir John Rhys Memorial Lecture, British Academy, 1936. Extr. de *The Proceedings of the British Academy,* t. XXII (publié en 1937) ; in-8° de 47 p. — Excellent historique des recherches faites en Europe sur l'époque de La Tène et ses rapports avec la civilisation celtique. Dans cette « lecture », l'auteur s'est attaché principalement à l'exposé des doctrines successives auxquelles donnèrent lieu l'interprétation des découvertes archéologiques ; théorie de l'origine indigène (transalpine) de la civilisation de La Tène, soutenue vers le milieu du siècle dernier par Lindenschmit et Eygenbilsen ; tentatives de classification chronologiques de Gabriel de Mortillet, puis, en 1885 d'Otto Tischler ; deux ans plus tard, Furtwängler reconnaissait dans les orfèvreries de Schwarzenbach l'influence de l'art grec. La publication du mémoire de P. Reinecke sur les monuments de La Tène découverts au Nord-Ouest des Alpes (1902) allait donner les bases d'une chronologie nouvelle divisée en quatre périodes, que Déchelette devait ramener à trois. En même temps, P. Reinecke reprenait l'étude des origines de l'art celtique, travail qui devait exercer une grande influence sur toute cette histoire. Non moins importante fut celle de K. Schumacher qui se consacra aux problèmes de l'occupation des

pays rhénans, et celles publiées en Grande-Bretagne depuis la guerre. Au cours de ces six dernières années de nombreuses monographies ont mis à la disposition des archéologues un très grand nombre de documents bien classés et P. Jacobsthal a repris de nouvelles études sur l'art des Celtes.

Les diverses étapes de notre connaissance de la civilisation celtique pendant le second âge du Fer sont ainsi clairement mises en lumière par M. de Navarro, depuis les temps héroïques où la doctrine indigène domine jusqu'aux acquisitions nouvelles qui ont permis de reviser les premières conclusions. Les progrès réalisés sont d'une importance capitale au point de vue de l'histoire du monde européen avant l'emprise romaine. Ils montrent, en particulier pour la Gaule, tout ce que nous devons à nos ancêtres directs les Celtes et la part est plus grande qu'on ne le suppose généralement.

Après de longues recherches, nous sommes désormais amenés à reconnaître que le berceau des Celtes, la région comprise entre le Rhin moyen et le Danube, est aussi celui où prirent naissance ces combinaisons étranges d'un art spécifiquement décoratif qui caractérise les œuvres de La Tène et dans lesquelles se mêlent harmonieusement les influences venues de la Grèce, de l'Étrurie et de plus loin encore.

Une bibliographie très fournie et bien ordonnée vient compléter les nombreuses références du texte. R. L.

Alice Wilson-Frothingham, *Sigillate pottery of the Roman Empire.* Hispanic notes and monographs. New-York, 1937 ; pet. in-4° de xxx-61 p., avec 124 illustr. — L'auteur dresse le catalogue de la céramique sigillée provenant des fouilles faites en Espagne par le président de la Société hispano-américaine. La plupart des vases ou des tessons, reproduits en d'excellentes planches, ont été recueillis en Bétique principalement. Le catalogue descriptif est précédé d'une introduction, malheureusement d'un caractère trop général. La presque totalité de ces poteries appartient à la fin du Ier siècle avant J.-C., et au Ier après. Les unes proviennent d'Arezzo, les autres des fabriques ruthènes et arvernes. Très peu de ces objets ont été fabriqués dans les officines catalanes.

Cette collection n'apporte pas une contribution importante à l'histoire de la *sigillata*. Les fouilles de Belo, que l'auteur n'ignore pas d'ailleurs, ont montré l'expansion jusque dans l'extrême Sud de l'Espagne de ces petits vases en coquille d'œuf caractéristiques des premières fabrications de Lezoux (Puy-de-Dôme). L'intérêt de ce catalogue est de montrer l'uniformité de l'exportation des fabrications gauloises au Ier siècle de notre ère. R. L.

H. Brunsting, *Het Grafveld onder Hees bij Nijmagen, ein Bijdrage tot de Kennis van Ulpia Noviomagus ; Allard Pierson Stichting, Universiteit van Amsterdam, Archaeologisch-historische Bijdragen,* IV, N. V. Noord-hollandsche Mitgevers-Mij, Amsterdam, 1937 ; in-8°, viii, 216 p. ; 1 carte et 12 pl. — Voici, en bien peu de temps, le

quatrième volume des *Contributions* érudites que, grâce à la fondation Allard Pierson, l'Institut d'archéologie d'Amsterdam est en mesure de nous offrir. Félicitons une fois de plus, avec le donateur généreux, le comité de publication dont M. G. A. S. Snijder est l'animateur, et qui compte avec lui des savants comme D. Cohen et H. Frankfort.

Cette fois, l'auteur a pris son sujet dans l'archéologie néerlandaise, ce qu'on nous annonce presque en s'excusant. Mais ceux qui connaissent l'important musée Kam de Nimègue, et qui, tout en louant sur place la valeur des objets exposés, avaient regretté l'absence d'une monographie pour le *terra sigillata* de Noviomagus, se réjouiront. La nécropole à incinération romaine de « Heessche Veld » (Ouest de l'actuelle Nimègue) d'où est sorti ce riche matériel avait été pillée plus que fouillée ; insuffisamment observée et décrite en tout cas, lors des fouilles de 1898 à 1906. M. H. Brunsting y a su faire des recherches et des remarques nouvelles, qui ont enrichi, et le Musée Allard Pierson, et la série de ses *Bijdragen* estimés.

Le livre consacré aux Bataves, Germains celtisants (p. 203-207) est écrit en hollandais ; mais on n'a pas voulu laisser trop de lecteurs dans l'embarras. Le dernier chapitre (*Conclusions et vue d'ensemble*, p. 198-211) est en allemand. — Il résulte des observations de l'auteur que les tombeaux de Noviomagus s'échelonnent de l'an 70 jusqu'à 259 de notre ère, entre la défaite des Bataves et la grande invasion franque. La dernière date correspond, à Utrecht aussi, selon les recherches de M. Vollgraff, à la fin de la domination romaine. Mais le site de Nimègue semble avoir été réoccupé ensuite par les Romains, qui auraient tenu la région à nouveau au IVe s., sans que Noviomagus reprît sa prospérité[1]. — Il y a dans le livre, grâce aux découvertes personnelles de l'auteur, de bonnes observations sur les rites funéraires, sur l'incinération (bûchers dressés sur les fosses, p. 18-31). On regrette l'absence de vignettes pour la poterie historiée ; mais l'annonce est faite d'un album, où seraient groupés non seulement les vases du Champ de Hees, mais ceux qui proviennent de tout le site et des entours[2].

R. L. et Ch. P.

Paul Lemoine, *L'Ile-de-France. Étude géologique, topologique et morphologique*, 1re partie, *Topologie*. Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, nouv. série, t. V, fasc. 1. Paris, Édition du Museum, 1937 ; in-8° de 263 p., avec 46 fig. et 1 carte. — A elle seule la toponymie ne constitue qu'une source auxiliaire d'information et n'est guère utilisable qu'avec l'établissement des Celtes. Or ceux-ci, s'ils ont occupé en masse la Bourgogne, et surtout la Champagne, ne paraissent pas s'être installés en nombre dans le reste du pays ;

---

1. Ulpia Noviomagus : Le non celtique de Noviomagus montre une fois de plus la difficulté qu'on a à séparer Germains et Celtes de la Vallée du Rhin, au point de vue linguistique.

2. Des précisions importantes sont fournies par la comparaison avec les types recueillis dans les forteresses du *limes* germanique.

le fait est patent pour l'Ile-de-France, et je ne suis pas certain que les noms romains recouvrent des noms celtiques. De même que dans la péninsule ibérique, toutes réserves faites quant au nombre des nouveaux venus, il semble bien que les Celtes apparaissent en Gaule en position de chefs. Je ne crois pas à des invasions qui auraient amené plus ou moins la disparition des occupants néolithiques ou du Bronze. Le fait d'une conquête ne se discute pas et les guerres de l'Indépendance témoignent de l'assimilation de ces populations. Mais, si imparfaite soit-elle, une carte archéologique du Néolithique et de l'âge du Bronze montre qu'à la fin du Néolithique les groupes humains étaient déjà répartis sur les emplacements ou nous les retrouverons aux âges du Fer. Fait important, les cachettes de fondeurs du Bronze, qui ne sont pas dans la vallée ou sur le littoral maritime, semblent se disperser au long de voies très anciennes et dans le voisinage d'établissements néolithiques.

Une confirmation de l'importance de ces très anciennes voies est fournie par le tracé de certaines routes de l'Ile-de-France, évitant, pour des raisons militaires ou politiques, des centres urbains importants (p. 48-63).

Si l'on s'en tient aux renseignements fournis par la topologie le peuplement franc, puis entre 800 et 1200 les diverses communautés ecclésiastiques, ont joué un rôle capital dans l'appropriation du sol (travaux de défrichements). Que le nouveau mode d'attelage du cheval de trait ait contribué à ces heureux résultats, c'est là une explication parmi tant d'autres ; mais il y avait longtemps, dès l'antiquité, comme le prouvent les fouilles, que la ferrure à clous était connue et utilisée.

R. L.

L. Armand-Cailliat, *Le Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon.* Chalon-sur-Saône, Société d'histoire et d'archéologie, 1937 ; in-8° de 296 p. avec XXXII pl. et fig. dans le texte. — La préparation de la carte de la Gaule pour la *Forma orbis romani*, nous vaut de très utiles répertoires archéologiques qui vont enfin permettre de reconstituer avec une précision plus minutieuse l'histoire de l'occupation territoriale dans la Gaule romaine.

Le répertoire de M. Armand-Cailliat vient fort heureusement compléter les travaux de M. G. Jeanton sur *Le Mâconnais gallo-romain*. Ce n'est pas seulement dans les livres que l'auteur a puisé son information ; celle-ci doit beaucoup à ses recherches personnelles sur le terrain. De là nombre de renseignements inédits.

L'introduction résume ce que l'on peut connaître de l'histoire de cette partie du territoire éduen. Bien que les ruines monumentales soient assez rares dans la région, celle-ci a fourni et continue à donner nombre d'objets importants pour l'étude de la période gallo-romaine. Le fait s'explique par l'importance du port de *Cabilonum*, bien plus que par le trafic routier. Dès l'époque de La Tène l'activité de cet emporium était considérable. De même que dans nombre de pays

gaulois, l'habitat rural apparaît en ordre dispersé : contrairement à ce qu'on observe de nos jours, les villages sont rares, et les villas, isolées, forment comme des traînées, éloignées de 100 mètres à 3 kilomètres de part et d'autre des voies romaines (p. 27).

Quelqu'ait été l'importance de la romanisation de cette partie de la Bourgogne, ses habitants, comme dans le reste du pays éduen, sont restés attachés à leurs vieilles croyances. Epona, le Dieu au maillet, les Mères rivalisent avec le culte des sources. Les dieux de Rome gardent un caractère officiel, mais le commerce a introduit dans la région quelques divinités orientales.

Si fidèles qu'ils aient été à leurs traditions celtiques, les Éduens du Chalonnais ont apprécié, du moins, les œuvres d'art hellénistico-romaines : les dragages de la Saône ont ramené au jour une abondante vaisselle d'argent et maintes figurines de bronze ; quelques-unes de caractère exceptionnel. R. L.

Ulf Täckholm, *Studien über den Bergbau der römische Kaiserzeit.* Upsalla, Appelberg, 1937 ; in-8° de XIII et 187 p. avec 13 fig. — Ce livre dont le titre est très prometteur reste quelque peu décevant. L'auteur a passé volontairement maintes questions sous silence, en particulier tout ce qui a trait à l'archéologie du travail minier. Je veux bien, et la copieuse bibliographie placée en tête du volume en témoigne, que ces problèmes aient été maintes fois traités. En somme il s'agit surtout d'études sur la métallurgie. M. Täckholm tend à admettre l'origine anatolienne de celle-ci, sans cependant repousser entièrement l'hypothèse de l'Europe centrale. D'autres chapitres sont consacrés à l'administration et à l'exploitation financière. En résumé l'ouvrage n'apporte pas grands renseignements nouveaux. R. L.

Marius Balmelle, *Répertoire archéologique du département de la Lozère, Période gallo-romaine.* Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Montpellier, Imprimerie de la manufacture de la Charité, 1937 ; in-4° car. de IX-37 p. — Il semble qu'il y ait une différence profonde entre l'état de l'occupation actuelle du département de la Lozère et celle de l'ancien territoire des Gabales. Pays rural, à population clairsemée, il était, à l'époque gallo-romaine, un lieu de passage important entre les régions méditerranéennes et le centre de la Gaule. Sur 198 communes que compte le département de la Lozère, 88 ont livré des vestiges gallo-romains.

On regrette que ce répertoire n'ait pas été accompagné, comme les précédents, d'une carte archéologique. R. L.

C. G. Seligman, *The Roman Orient and the Far East.* Extrait de *Antiquity*, 1937, p. 5-30, 12 fig. et 1 carte. — L'une des acquisitions les plus importantes de l'archéologie contemporaine est d'avoir établi les rapports, jusqu'à ces derniers temps trop souvent méconnus, du monde classique, avec l'Extrême-Orient. Jamais les ponts n'ont été rompus entre les deux continents et, dès l'époque de Hallstatt, il y a

identité entre certains objets orientaux et européens. Les perles de verre bleu à décor ocellé blanc des colliers de Stradonitz ou de la Marne reproduisent des pièces semblables des dynasties chinoises Han ou pré-Han. Un vase Tang montre des figures hellénistiques ; une statuette de la même période, la silhouette d'un Syrien. Les tombes royales coréennes ont fourni des verreries européennes et une épée à garde de jade, d'origine coréenne, est parvenue dans la région du Pont.

Ces apports, à travers la route de la soie, et bien d'autres encore, viennent d'être exposés de façon précise et critique par M. C. G. Seligman. La voie est ouverte à d'autres recherches qui fourniront sans doute l'explication de l'étrangeté qui apparait dans certains décors du second âge du Fer. R. L.

Marie Durand-Lefebvre, *Art gallo-romain et sculpture romane*, thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, Durassié, 1937 ; in-8° carré, 384 p., 15 pl. — Mme Durand-Lefebvre s'est attaquée à un sujet qui revient à la mode. Il y a quelques années encore une étude consacrée comme celle-ci aux rapports formels entre l'art gallo-romain et la sculpture romane aurait surpris comme un paradoxe ; aujourd'hui ce travail, d'ailleurs bien ordonné et bien présenté, apporte d'intéressantes confirmations aux recherches d'ordre plus général entreprises par M. H. Focillon et M. Ch. Picard, notamment.

L'auteur examine d'abord la survivance des éléments architectoniques, c'est-à-dire la colonne, la base, le chapiteau et la corniche ; puis celle des éléments ornementaux ; c'est-à-dire, outre les ornements traditionnels comme l'acanthe, la figure humaine ou animale considérée comme élément décoratif.

Une étude volontairement sommaire est consacrée aux éléments iconographiques : c'est-à-dire aux figures de l'ancienne mythologie reparues dans l'art chrétien, telles que les Majestés et le Christ barbu ; retenons surtout l'analyse de l'influence des sarcophages sur la formation de la figure de l'ange roman, dérivé, non du chérubin aux six ailes mais de la Victoire antique.

Puis vient, dans le centre du livre, la partie traitant des principes de la composition, comparés dans l'art antique et dans l'art roman : d'abord les chapiteaux, dont la composition systématique a des sources antiques ; le linteau qui doit être rapproché des sarcophages chrétiens puisqu'il porte comme eux des sujets répartis sous des arcades. Un mot est dit de la perspective : on regrette ici que Mme Lefebvre n'ait pas tiré parti de l'article classique de Panofsky sur le sujet. Un chapitre traite des proportions ; l'auteur établit qu'elles obéissent dans l'art roman à deux canons : le canon court, dérivé de l'art gallo-romain, et le canon allongé qui serait inspiré (?) de certaines traditions antiques ; signalons que cette théorie s'oppose, peut-être un peu légèrement, à des lois classiques et se complétant l'une l'autre : celle de l'échelle dégagée par M. Jean Laran, et la loi du cadre exprimée par

M. H. Focillon, l'une et l'autre montrant de façon saisissante l'autonomie de l'art roman dans la question des proportions.

Au cours d'un dernier chapitre où est étudiée la technique, l'auteur fait une remarque importante, qui devra être retenue tout particulièrement : c'est que dans chaque région le modelé roman correspond au modelé des œuvres gallo-romaines retrouvées sur le même sol, ce qui prouve que les artistes romans étudiaient directement ce qu'ils avaient sous les yeux.

Lorsqu'on a achevé de lire le livre, on ne peut que dire avec l'auteur : « L'inspiration antique est une des composantes de l'art roman. »

J. Adhémar.

Marie Durand-Lefebvre, *Étude sur l'origine des Vierges Noires,* thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris, G. Durassié, 1937, in-8°, 194 p., 4 pl. — Une étude sur les Vierges Noires est la bienvenue, car ces étranges figures sont parmi les énigmes les plus irritantes du Moyen Age. Nous en avons maintenant une liste importante pour la France, l'Italie et l'Espagne. Mais l'essentiel du livre est consacré à l'étude de l'origine de ces images. Mme Durand-Lefebvre formule plusieurs hypothèses, qui la séduisent également : imitation de la Fiancée du *Cantique des Cantiques,* influence de déesses noires antiques ou d'images syriennes : « Les hypothèses, les légendes et les cultes s'interpénètrent », telle est la conclusion de l'auteur, que sa grande conscience empêche de se prononcer ; on est donc réduit à revenir, pour cette affaire, à l'excellente note de M. Louis Bréhier (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1935, p. 379), qui, lui, se prononçait en faveur d'une origine orientale.

Y eut-il d'ailleurs des Vierges Noires au Moyen Age ? Il est permis de se poser la question, car le seul texte (*Chronique de Vézelay*) qui montre une statue de la Vierge devenue noire à la suite d'un incendie atteste qu'on la fit immédiatement nettoyer pour qu'elle retrouvât sa couleur naturelle.

J. Adhémar.

Sirarpie Der Nersessian, *Manuscrits arméniens illustrés des XIIe, XIIIe et XIVe siècles,* 1 vol. in-4° de 202 p. et 1 album de CII pl. photot., Paris, 1937 (préface de **G. Millet.**) — On rendra compte par ailleurs de l'étude consacrée par l'auteur même de ce livre à *L'Illustration du Roman de Barlaam et Joasaph.*

Les mêmes qualités de conscience, de pénétration, de large et sûre information se retrouvent dans cette étude, que Mlle Der Nersessian a présentée à la Sorbonne comme thèse complémentaire. Partant d'un groupe de mss. illustrés conservés à Venise, dans la bibliothèque des P. Mekhitaristes (l'album de cent deux planches reproduit la presque totalité des miniatures de seize mss.), l'auteur en a dégagé une étude d'ensemble de la miniature arménienne du XIIe au XIVe siècle, en Grande Arménie et en Cilicie. Il est impossible de suivre la description

détaillée des mss. et des sujets : on se bornera à retenir les principales conclusions.

Dans la Grande Arménie, l'activité artistique se concentre au XIIe et au XIIIe siècle dans les monastères d'Ani et dans quelques villes comme Erzeroum. Les copistes aiment donner en pleine page les scènes importantes de la vie du Christ, d'après les types iconographiques syriens et cappadociens. La miniature est en décadence par rapport au Xe siècle : les formes vivantes se figent ; la flore naturaliste disparaît ; des motifs géométriques simples et délimités en prennent la place. Au XIVe siècle le monastère de Glatzos, avec Thoros de Taron, devient pourtant le centre d'un mouvement artistique important où les apports étrangers sont nombreux.

En Cilicie, un art très riche mêle les emprunts faits à Byzance d'une part, à l'Orient de l'autre : motifs de la tradition hellénistique, flore variée et libre, arabesque et entrelacs aux combinaisons savantes. Aux miniatures de pleine page, les artistes ajoutent des compositions dans le texte et dans les marges. Ils montrent une préférence pour les motifs empruntés à Byzance. Un art plus populaire apparaît à la fin du XIIIe siècle, et trouve son épanouissement dans l'école de Sargis Pidzak, qui emploie plus volontiers les formules cappadociennes. Après Thoros de Taron et Sargis Pidzak, le déclin est manifeste en Grande Arménie comme en Cilicie.

L'art arménien, dans la mesure où il a été original, l'a été surtout dans la décoration. L'ornement est remarquable, dans les miniatures, par l'éclat des couleurs et la savante combinaison des lignes. On y trouve d'ailleurs, très forte, la double influence de l'art iranien et musulman d'une part, de l'art byzantin de l'autre : la peinture arménienne est éclectique, comme l'architecture, où l'église à coupole s'oppose à la basilique, comme la sculpture, où des décors hellénistiques s'opposent à des bas-reliefs de style oriental. C'est à Byzance et à la Syrie que les peintres arméniens empruntent les représentations des scènes bibliques. C'est au contraire au contact de l'Orient iranien que leur sens décoratif naturel s'est développé, et Mlle D. N. admettrait volontiers en retour une influence de l'ornement arménien sur l'art arabe, d'ailleurs plus abstrait et plus éloigné de la vie et du naturalisme. En définitive la peinture, arménienne, à mi-chemin entre l'Occident et le proche Orient, nous est présentée comme un art « peut-être plus intelligent que créateur », l'originalité des artistes consistant moins « dans l'invention de nouvelles formes que dans la manière dont ils modifient et adaptent le répertoire décoratif commun aux peuples de l'Orient méditerranéen et à ceux du plateau iranien ». Conclusion mesurée et nuancée d'un ouvrage qui est une contribution de premier ordre à l'histoire de la miniature arménienne.

Paul Lemerle.

Edmund Taite Silk, *Sæculi noni auctoris in Boetii Consolationem Philosophiæ Commentarius, Papers and Monographs of the American Academy in Rome*, vol. IX, 1935, in-4°. — M. Silk publie un important

commentaire, composé au IXe siècle et jusqu'ici inédit, de la *Consolation de Philosophie* de Boèce. Ce commentaire, dont malheureusement nous ne possédons pas la fin (il ne va pas plus loin que : l. V, mètre 4), peut encore aujourd'hui rendre service au lecteur de Boèce, indépendamment de sa valeur historique, qui est notable. Il est probable qu'il a exercé son influence jusqu'au XIIe siècle, et, au IXe siècle même, Rémi d'Auxerre semble bien s'en être inspiré pour son propre commentaire de la *Consolation*. Il ne s'agit pas ici d'un simple ensemble de gloses littérales, mais d'une étude philosophique aussi bien que philologique, dans laquelle le commentateur montre une pensée personnelle; il paraît d'autre part avoir su du grec. Avec beaucoup de vraisemblance, M. S. attribue cet ouvrage — après confrontation et discussion de textes[1] — à Jean Scot Erigène lui-même, ou à l'un de ses disciples prenant des notes sur l'enseignement de ce maître. Le commentaire nous a été conservé par trois mss. (Bodléienne Digby 174, B. N. latin 15104, Laurentienne LXXVIII, 19). L'éditeur, après quelques mots d'introduction, indique quels sont les traits caractéristiques de ce commentaire, puis procède à l'examen de la question de date, à la comparaison des idées philosophiques et théologiques de l'écrivain anonyme avec celles de Jean Scot, enfin à une description et au classement des mss. Un appendice met en parallèle un passage du texte publié avec le passage correspondant de Rémi d'Auxerre, et donne ensuite de larges extraits de ce dernier, également inédits. Le volume comporte un *Index nominum*.

On aurait trouvé plus clair que fussent groupés les chapitres II et IV de l'Introduction, ainsi que la première partie de l'appendice : les notions sur les différents manuscrits et sur leurs rapports avec le commentaire de Rémi d'Auxerre auraient ainsi formé un tout. Il est d'autre part regrettable que l'éditeur ait cru devoir ramener les graphies de son texte à une norme classique. Cette tendance l'a même amené à faire des corrections dont la nécessité n'apparaît pas. Ainsi dans la phrase citée en note, « odorat » est le texte des mss., texte parfaitement acceptable, au sens de « est doué de flair », chez un auteur du IXe siècle : M. S. écrit « odoratur ». Signalons enfin quelques coquilles : frontispice, légende : lire Dig*b*y ; p. XLVIII, l. 9, lire ra*t*iones ; p. LXI, l. 3, lire paraph*r*asing ; p. 265, av.-dern. référence marginale, lire IV, p. 4, *27*. Il semble que, p. 228, l. 13, il faille ponctuer : « laborant per dies et *noctes appetere. Multo* minus... »

Il va de soi que ces critiques de détail n'empêchent point ce travail d'être remarquable, et par l'effort qu'il représente, et par la science et la perspicacité de l'éditeur.

Francis BAR.

---

1. Aux textes cités avec pertinence par l'éditeur, on peut ajouter un passage du *De diuisione naturæ* de Jean Scot (III, 39 : Migne, *Patrol. lat.*, CXXII, col. 738 C) : « Quis enim hominum acute uidet ut aquila et dorcas ? Quis pollet odorifera ui ut canis » ? cf. *Commentaire*, p. 98, l. 4-7 : « ...si ...aquila nihil acutius, cane nihil sagacius odorat, sensibus ergo corporis animalia hominibus præcellunt. »

Archives Alsaciennes *d'histoire de l'art*, 12e année, 1933. Librairie Istra, Paris et Strasbourg, 200 pages, nombr. illustrations, 60 fr. — Ce recueil qui fait honneur à ses éditeurs strasbourgeois et à ses rédacteurs MM. Hans Haug et Adolphe Riff, conservateurs des musées de la ville de Strasbourg. C'est dans ces volumes présentés avec goût et richement illustrés des *Archives* que sont réunies depuis quinze ans les principales études sur l'art et les métiers artistiques en Alsace.

Le présent volume débute par une importante étude de l'un des rédacteurs des *Archives*, M. H. Haug intitulée *Contributions à l'histoire de la sculpture Strasbourgeoise* (1350-1550). L'auteur y publie quelques œuvres tout à fait remarquables récemment acquises par les musées dont il a la garde. Nous ne mentionnons ici que le buste d'homme accoudé en bois polychromé du XVe, d'un naturalisme extraordinaire, ainsi que le saint Bruno sur une clef de voûte de l'église des Chartreux que l'auteur attribue à ce curieux style prébaroque ou baroque gothique en honneur surtout à Fribourg-en-Brisgau au début du XVIe siècle, genre resté presque inconnu en Alsace. Suit un important article de l'abbé J. Walter sur les *Peintures murales du moyen âge en Alsace*, peu étudiées jusqu'ici. Th. Ungerer en collaboration, cette fois, avec l'abbé A. Glory, ajoute une nouvelle contribution à ses études sur les horloges et cadrans solaires de nos grandes églises : *L'Astrologue au cadran solaire de la Cathédrale de Strasbourg*, charmante sculpture de la fin du XVe siècle de l'école de Gerhardt de Leyde.

Le volumineux fascicule se termine par des études dues à J.-E. Gérock, F.-G. Pariset, A. Girodie, E. Will *(La Modernisation de Strasbourg sous Louis XVI)*, E. Herzog *(L'Église de Niedermorschwihr)*, O. Wenger et L. Kubler. Cette simple énumération dont nous devons nous contenter montre l'importance de ce nouveau volume des Archives Alsaciennes. Cl.-F.-A. SCHAEFFER.

Annual Report *on South Indian epigraphy* for the year ending 31st of March 1932. Madras, 1935, 68 p. 3 pl. — On ne saurait trop louer les efforts systématiques que poursuit depuis de nombreuses années le service archéologique anglais et, en particulier, les recensions épigraphiques entreprises chaque année.

La publication des recensions de 1932 souligne la conscience avec laquelle sont menées les recherches et constitue un précieux élément de travail pour les historiens comme pour les archéologues et les historiens de l'art. Le tableau des principales dates relevées sur les inscriptions inventoriées en 1932 est en ce sens fort précieux (p. 38 et ss.).

X.

Annual Report *on South Indian epigraphy* for the year ending 31st March 1933, publié sous la direction de M. C. R. Krichnamacharlu, Superintendent for Epigraphy, Madras, 1936. — Comme chaque volume de cette série, celui-ci livre une documentation très dense sur l'épigraphie de l'Inde méridionale. L'épigraphie étant

l'élément indispensable pour l'établissement de l'histoire politique, religieuse et esthétique de l'Inde, les recensions du type de celle-ci ne seront jamais assez multipliées pour l'indianiste.

Seul le texte des inscriptions présentant un intérêt particulier est publié intégralement ; pour les autres, un commentaire a été jugé suffisant. Ces inscriptions émanent des principales dynasties qui se sont succédé dans le sud de l'Inde : Pallava, Cālukya, Gaṅga, Coḷa, Paṇḍya, etc., et des principautés secondaires ; elles ont été recueillies dans 98 villages et lieux dits se répartissant dans les divers districts méridionaux (p. 3). Celles qui ont été gravées sur des plats de cuivre sont au nombre de 9, celles qui l'ont été sur pierre sont 409.

Des tableaux synthétiques et chronologiques précèdent l'étude plus approfondie des inscriptions ; il est inutile d'insister sur la commodité de ces tableaux qui permettent de rechercher le plus rapidement possible les renseignements demandés. Les inscriptions sont ensuite regroupées par dynasties. Leur but est presque toujours utilitaire : commémoration de dons divers (lampes de sanctuaires, bétail, terres, serviteurs de temples, etc.), de perception ou d'exonération d'impôts, etc. ; ce sont des édits royaux ou des textes établis par les donateurs ; quelques-unes enregistrent l'établissement de « bourses » pour des étudiants religieux (nº 76) ; plusieurs commémorent des dons qui sont faits en expiation de fautes commises par le donateur (nº 146, 162, 166, voir p. 65 et ss.), ou bien pour acquérir des mérites pour lui, pour ses proches ou pour le roi.

Cette recension contient plusieurs inscriptions qui semblent être les plus anciennes de leurs séries respectives (voir sections 3, 5, 20, 25). Le nº 7 corrobore la date d'avènement du roi Viṣṇuvardhana des Cālukya orientaux : 982-3 A. D. ; au sujet de ce roi s'est élevée une controverse qui est reprise page 56. Le nº 10 permet d'établir une généalogie des chefs Haihaya (tableau, p. 58), le nº 14 donne un détail intéressant : c'était une « poétesse », et non un poète, qui était attachée à la divinité du temple de Rāmēçvaradēva au Veṅgi (XIIe siècle).

Cent quatre-vingt-treize inscriptions recueillies par M. R. S. Panchamukhi dans le district de Dharwar (Bombay-Karnatak) font suite aux précédentes ; elles sont groupées en un tableau analogue aux autres. Un certain nombre d'entre elles sont des viragallu, pierres commémorant la mort de héros au cours de combats.

Jeannine Auboyer.

Dr, M. Nazim, M. A., Ph. D., Assistant Superintendent of the Archæological Survey of India, *Bijapur Inscriptions*. Memoirs of the Archæological Survey of India, nº 49, Delhi, 1936. — L'étude de M. Nazim reprend celle que M. Cousens avait publiée en 1890 sous le titre *Notes on the buildings and other antiquarian remains at Bijapur*. De cet ouvrage, M. Nazim n'a conservé que la partie qui concerne l'architecture, renvoyant le lecteur pour la partie descriptive aux « Notes » de M. Cousens. M. Nazim se consacre presque entièrement à l'étude de l'histoire et des inscriptions de Bijapur

(Vijayapura). Parmi ces dernières n'ont été publiées ici que celles qui présentaient un intérêt historique ou littéraire, à l'exclusion de celle qui reproduisent des versets du Qor'ān ou des prières pour les âmes des morts.

Après une courte introduction historique concernant Bijapur et basée sur les ouvrages de Mīrzā Ibrāhīm et sur les chroniques des Sulṭān 'Ādil Shāhī (p. 1 à 15), après un bref exposé de l'architecture de Bijapur (p. 16 à 22), M. Nazim entreprend l'examen des inscriptions qu'il classe suivant les monuments auxquels elles appartiennent : mosquées, tombes, etc. La domination des 'Ādil Shāhī ou 'Ādil Khān sur Bijapur s'exerça du dernier quart du xve siècle à la fin du xviie siècle, après quoi Bijapur fit partie de l'empire moghol. C'est à l'impulsion des 'Ādil Shāhī que son dus la plupart des plus somptueux monuments de Bijapur, la « Bénarès du Sud », ses étangs, ses fortifications et ses portes.

Il faudrait être arabisant pour apprécier en détail le travail de M. Nazim concernant la traduction des inscriptions ; nous ne pouvons émettre aucun jugement sur son étude, bien que nous ne mettions pas en doute la perfection qu'elle paraît présenter.

Les textes que l'on a recueillis dans les mosquées sont conventionnels ; la plupart relatent l'érection ou la donation de quelque parti de la mosquée (p. 25-30). Non moins conventionnelles sont, dans leur ensemble, les inscriptions des tombes (p. 33-44) où la rhétorique poétique et funéraire se donne libre cours. Celles des fortifications et des enceintes de la ville commémorent l'érection de ces appareils de défense ; l'une d'elles, le n° 49, mentionne pour la première fois le titre d'Ādil Shāh au lieu de 'Ādil Khān. Les actes de donations (p. 71) et ceux qui concernent les travaux d'utilité publique (p. 75-78) font percevoir davantage la vie quotidienne ; les inscriptions groupées dans une troisième classe (p. 81-86) donnent quelques détails sur la législation sous les 'Ādil Shāhī.

M. Nazim fait suivre l'examen des inscriptions d'une note très documentée se rapportant à l'ère Shahūr San fréquemment employée au Dekhan ; il donne un tableau de concordance de cette ère avec celle de l'Hégire (p. 96-102) ; ces deux ères sont distinctes contrairement à ce que certains arabisants admettent parfois (voir p. 93, n. 1).

Jeannine Auboyer.

Leo Fouché, *Mapungubwe, ancient Bantou civilization on the Limpopo, report on excavations from February 1933 to June 1935, edited on behalf of the archaeological Committee of the University of Pretoria.* Cambridge, University Press, 1937 ; gr. in-4° de xiv-183 p. avec XLIV pl. + 4 en coul., 26 fig., plans et cartes. — De semblables travaux dépassent le cadre habituel de notre *Revue*, mais leur importance ne permet pas de les passer sous silence. On sait en effet les discussions auxquelles prêtèrent les découvertes de Zimbabwe, or le site de Mapungubwe appartient au même groupe de la civilisation des Bantous. Situé dans le Transvaal septentrional, l'établissement fut

d'abord, et pendant un long espace de temps, occupé par un ancien groupe de tribus appartenant au groupe Soho, qui en fut chassé par une invasion. L'habitat protégé par fossés et remparts, comprenait des huttes à plan circulaire. Le matériel recueilli est caractérisé par une vaisselle de terre cuite très variée, des objets de parure, en particulier des éléments de colliers en porcelaine importés de Chine, et surtout de remarquables objets d'or (statuette de rhinocéros, bol, etc.) semblables à ceux de Zimbabwe. R. L.

Fay-Cooper Cole et Thorne Deuel, *Rediscovering Illinois. Archaeological explorations in and around Fulton County.* Chicago, University Press, 1937 ; in-8° de 295 p., avec XXXVI pl., et 37 fig. — Les fouilles de l'Université de Chicago dans les tumulus des villages de l'Illinois central apportent une intéressante contribution à l'histoire des tribus indiennes de la région de Fulton, avant les premières explorations des Européens, en particulier des Français, qui ont amené de profonds bouleversements dans l'occupation de ce vaste territoire.

Plusieurs groupes de civilisation ont pu être reconnus et une stratigraphie établie. Les groupes du « Black Sand » et du « Red Ochre » représentent les plus anciennes cultures, non seulement de l'Illinois, mais aussi sans doute du Middle West, l'Hopewellian, la civilisation la plus perfectionnée.

Les fouilles ont été faites avec prudence et méthode, elles ont permis de recueillir un abondant matériel archéologique et de retrouver les dispositions des maisons et des nécropoles. R. L.

Charles Ffoulkes, *The gun-founders of England, with a list of English and continental gun-founders from the XIV to XIX Centuries.* Préface de Lord Cottesloe, Cambridge, University Press, 1937 ; in-4° de XVI-134 p., avec 15 pl. et 38 fig. — L'ouvrage retrace avec une abondante documentation graphique, un chapitre de l'archéologie militaire qui paraît avoir été encore peu connu, celui de la fabrication des canons depuis les origines de l'artillerie jusqu'au début du siècle dernier. Au point industriel ce sont les ouvrages du XVIIIe siècle qui fournissent le plus de renseignements pour l'illustration. En fin de volume, on trouvera une liste des fabricants de canons connus en Grande-Bretagne et sur le continent, et la liste est déjà longue !

R. L.

Le gérant : E. Schneider.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

Val 12 No 6

L'ANIMAL AU SIGNE SOLAIRE

L'image du taureau ou de la vache qui porte le disque du soleil entre les cornes est très répandue, comme on sait, dans l'art égyptien[1]. Elle n'est cependant pas limitée à l'Égypte ; on retrouve des représentations analogues dans l'Asie occidentale ; et même, ici et là, dans l'art classique, bien que ni les habitants de la Grèce, ni ceux de l'Italie, ne partageassent l'idée religieuse que l'emblème exprimait dans la vallée du Nil. Ce qu'on rencontre en dehors de l'Égypte n'est d'ailleurs jamais le bœuf portant le soleil sur la tête : c'est le taureau ou le bucrâne avec un emblème héliaque placé entre les cornes.

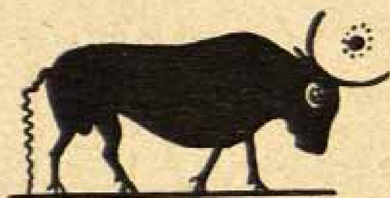
Quelle est l'origine de ce symbole ? De quelle époque date-t-il ? Il n'est pas impossible qu'il remonte à une très haute antiquité, à savoir qu'il fit déjà partie du répertoire décoratif de la céramique peinte préhistorique de l'Asie. Sur un tesson de l'ancienne période de Tell Halaf, trouvé à Tell Arpachijah, on remarque une tache ronde entre les cornes d'une tête de taureau[2]. M. Mallowan y voit « probablement une addition qui n'a pas de signification », et il est difficile de le contredire, vu qu'il s'agit d'un cas isolé dans une céramique riche en bucrânes. La même considération vaut pour un second exemple : un fragment de poterie chalcolithique du Béloutchistan nous montre un zébu avec une boule entre les cornes[3]. Des découvertes ultérieures nous éclaireront peut-être un jour sur le dessein des potiers qui choisirent ces motifs ;

1. Cf. par ex. *Encycl. photogr. de l'Art*, I, pl. 157.
2. *Iraq*, II, p. 154, fig. 73 et p. 74.
3. *Arch. Survey of India*, *Memoir* 43, pl. XXX.



il suffirait d'une seconde trouvaille dans chacun des deux domaines en question pour que nous eussions la certitude de n'être pas déçus par un jeu du hasard[1].

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que le motif était connu en Asie dès la première moitié du troisième millénaire, car sur un sceau cylindrique de l'époque sargonide, un taureau dompté par Gilgamesh porte clairement l'emblème héliaque entre les cornes[2]. Ce n'est pas à dire que le motif se soit implanté avec grand succès dans l'art mésopotamien ; sans quoi on le reverrait plus souvent sur les innombrables cylindres babyloniens et assyriens. Au second millénaire, il est, par contre, assez fréquent sur les cylindres cypriotes et hittites. La tête de taureau, toujours vue de face, y est accompagnée d'emblèmes divers : c'est tantôt la rosace formée de points[3], tantôt l'étoile à quatre rais[4], tantôt une simple boule[5]. Un cylindre de Ras Shamra est décoré d'un bucrâne qui porte, entre les cornes, trois sphères représentant peut-être les trois phases du soleil[6]. De Syrie le motif passa en Crète : un bucrâne sur un cachet du Minoen moyen a, au-dessus de lui, une


Fig. 1. — Bovidé avec disque du soleil.

1. [J'ai remarqué, depuis, que sur la poterie de Tell-Halaf que Woolley a découverte à Carchémish, le bucrâne est parfois surmonté d'une ou de plusieurs étoiles placées entre les cornes (*Iraq*, I, pl. XIX, *b* ; XX). Cela prouve que la tête de taureau au signe astral appartient en effet aux motifs les plus anciens de l'humanité, car la céramique de Tell-Halaf est aussi ancienne, sinon plus ancienne, que celle de Suse I (cf. Meek, *Haverford Symposium*, 1938, p. 162).]

2. Woolley, *The development of Sumer. Art*, pl. 71, b.

3. Ward, *Seal cylinders of W. Asia*, p. 316, 1000 ; p. 348, 1182.

4. Ward, p. 349, 1201.

5. Ward, p. 349, 1196 ; *Encycl. photogr.*, II, 100 ; Perrot-Chipiez, III, p. 639, fig. 432 ; Ménant, *Coll. de Clercq*, I. *Cyl. orient.*, pl. IV, 34.

6. *Ill. London News*, April 27, 1935, p. 689, fig. 21, 4. Cf. Deonna, *Les ∴ solaires*, *Rev. Ét. gr.*, 1916, p. 1-10. Ils surmontent déjà le croissant dans l'art archaïque de l'Élam ; là aussi, ils remplacent par conséquent l'emblème héliaque ordinaire : *Mém. Délég.*, XII, p. 184, fig. 335 ; p. 185, fig. 338.

croix de Saint-André[1], et les coupes mycéniennes figurées dans le tombeau de l'Égyptien Senmut sont ornées de têtes de taureaux surmontées de rosaces[2].

Le motif survit également pendant le premier millénaire avant J.-C. Il figure sur une assiette géométrique attique (fig. 1)[3], qui date du temps où divers éléments orientalisants commençaient à pénétrer dans le répertoire sévère du style géométrique. Plus tard, la tête du taureau au signe solaire apparaît sur les monnaies; la fig. 2 est prise sur une pièce de Corcyre[4]; des médailles d'Eucarpeia sont décorées du bucrâne surmonté du croissant et d'une étoile[5]. A la basse époque, le taureau avec l'étoile entre les cornes (une seconde étoile est placée au-dessus du dos de l'animal) se retrouve sur des monnaies de l'empereur Julien ; il y faut voir à ce moment, selon Cook[6], « the very sign and symbol of paganism ». Les Gaulois aussi, qui affectaient l'emploi des symboles solaires, associaient parfois sur leurs médailles la tête de taureau et l'emblème héliaque; dans les deux cas que je connais, le soleil y est représenté par le pentagramme[7].



Fig. 2.
Monnaie de Corcyre.

Au Moyen âge, le même motif reparaît dans les armoiries familiales et autres, qui ont transmis à la postérité un si grand nombre d'antiques emblèmes orientaux. Les armes de la Moldavie, par exemple, se composent du bucrâne et de l'étoile. Un blason roumain a pour décor une tête de bœuf surmontée

---

1. Evans, *Palace of Minos*, I, p. 699, fig. 522.
2. Fimmen, *Die Kret.-Myk. Kultur*, p. 185, fig. 176 ; p. 189, fig. 182.
3. Pfuhl, *Malerei u. Zeichnung*, III, pl. 4, 14.
4. *Brit. Mus. Coins, Thessaly*, pl. XXIII, 5.
5. *Brit. Mus. Coins, Phrygia*, pl. XXVI, 7.
6. Cook, *Zeus*, I, p. 637. Mattingly, *Roman Coins*, pl. LVII, 4. Cf. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 67, 78[2], où la vache a un croissant entre les cornes et une étoile au-dessus du dos.
7. Hucher, *Art gaulois*, I, pl. 78, 1. Un autre exemplaire se trouve au Musée Brit.

d'une étoile à six rais[1]; on est frappé par la particularité que l'animal porte un anneau au museau. C'est le même motif que M. Strzygowski a rencontré à Amida, avec cette différence que l'étoile y est remplacée par un aigle éployé[2]. Le savant autrichien renonçait à vouloir expliquer une combinaison qui lui semblait bizarre. Mais voici que les armoiries d'une famille néerlandaise nous apportent vraisemblablement la solution du problème : au-dessous de la tête du taureau surmontée du soleil apparaît le croissant (fig. 3)[3], auquel on a pu substituer l'anneau par méprise. C'est du moins une explication qu'il semble permis de présenter à titre d'hypothèse. On soupçonnera, dans le même ordre d'idées, que l'aigle éployé, qu'une monnaie gauloise joint de la même façon au bucrâne[4], doit lui aussi être considéré comme un emblème héliaque[5], si bien qu'une telle combinaison appartient effectivement à la catégorie des symboles dont nous avons parlé.



Fig. 3.
Tête de taureau avec le croissant en bas.

Le signe du soleil se place souvent entre les cornes du taureau, comme nous l'avons vu, mais il arrive plus fréquemment encore qu'on lui en marque le front. On lui donne alors volontiers la forme d'une hélice, choix favorisé probablement par le fait que le poil du bœuf pousse naturellement au milieu du front dans plusieurs directions. Le procédé remonte au troisième millénaire, si ce n'est plus haut encore. Un fragment de la poterie du Béloutchistan que je mentionnais plus haut est décoré d'une petite tête de taureau fortement stylisée et marquée d'un cercle sur le front[6]. Le croissant qui orne une

1. *Buletinul Monumentelor istorice*, 1924, fig. 12 ; comparer aussi p. 228, fig. 376 ; p. 229, fig. 379 ; *Arch. Erlesitö*, 1887, p. 242 et suiv., fig. 2-8.
2. Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 78, fig. 28.
3. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, III, 887.
4. Hucher, *Art gaulois*, I, pl. 28, 2.
5. Cook, *Zeus*, I, p. 207 ; p. 206, fig. 150.
6. *Arch. Survey of India, Memoir* 43, pl. XXV.

tête de taureau en bronze de Al Ubaid tient lieu du signe solaire ; l'objet provient d'un temple du temps de la première dynastie d'Ur, c'est-à-dire du début du troisième millénaire[1]. Le motif était répandu en Égypte sous l'ancien Empire ; on y connaît notamment une tête de taureau en terre cuite dont le front est décoré d'une étoile à cinq rais[2]. L'hélice apparaît ici pour la première fois peu avant l'an 2000 : on la remarque, très haut placée, sur le front d'un taureau offert en sacrifice, sur une fresque du palais de Mari, qui fut détruit par Hammurabi[3]. L'artiste a figuré la tête de profil, et les cornes de face, ce qui a eu pour résultat qu'il s'est crû forcé de peindre le croissant d'or, dont la place est sous l'hélice, de telle façon que l'animal semble le porter sur le côté de la tête, tandis qu'en réalité c'est sur le front du bœuf qu'il faut se représenter les deux emblèmes. Au second millénaire, c'est de nouveau l'art crétois qui atteste l'existence du motif. Un rhyton en stéatite de Cnosse qui a la forme d'une tête de taureau a deux hélices sur le front, l'une en haut et l'autre au milieu ; elles sont toutes deux placées dans un cercle[4]. Un autre rhyton du même genre est orné, entre les yeux, d'une rosace à quatre feuilles[5]. L'exemple le plus fameux du motif est sans contredit le rhyton en forme de

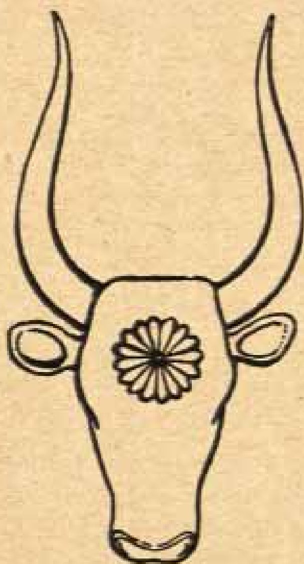


Fig. 4.
Tête de taureau Mycènes (4e tombe).

1. HALL and WOOLLEY, *Ur Excav.*, I, *Al Ubaid*, pl. VII, 2.
2. FROBENIUS, *Kulturgesch. Afrikas*, p. 135, fig. 48.
3. *Ill. London News*, 30 oct. 1937, p. 764, fig. 5.
4. EVANS, *Palace of Minos*, II, 2, fig. 330.
5. *Op. cit.*

tête de taureau du quatrième tombeau à fosse de Mycènes qui porte une rosace d'or sur son front argenté (fig. 4)[1].

L'époque classique fournit des exemples assez nombreux. En Phénicie, l'hélice alterne avec le disque orné de la rosace formée de points[2]. La fig. 5 représente le décor d'une monnaie d'Eubée[3]. Le taureau qui porte Jupiter Dolichenus sur l'étendard bien connu de Heddernheim a pour ornement un disque solaire décoré d'une rosace à quatre feuilles[4]. L'hélice solaire s'introduit aussi dans l'art eurasiatique : le trésor d'argenterie scythique, dit de Craiova, contient plusieurs têtes de taureaux ornées d'hélices sur le front[5]. On retrouve le même motif sur le rhyton d'argent, de style quelque peu barbare, de Poroina[6], preuve certaine de la persistance du motif dans les Balkans. Le taureau qui gît sur le fond du chaudron de Gundestrup porte le même ornement sur le front[7]. M. Kühn a peut-être raison de dire que c'est de l'art eurasiatique qu'il passa finalement dans l'art de l'époque de la migration des peuples. La tête de bœuf, trouvée dans le tombeau de Childéric (hélas ! aujourd'hui perdue), était décorée d'un emblème analogue[8]. Le motif semble d'ailleurs être resté en usage jusqu'aux temps les plus modernes. Le Musée Hopp, à Buda-Pest, renferme un groupe sculptural en bois provenant de Delhi (Indes anglaises), qui représente le dieu Parvati posé sur un taureau attaqué par un lion. Cette fois, ce n'est pas le

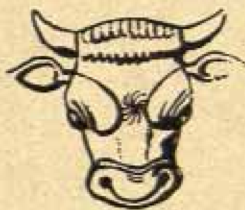


Fig. 5. — Monnaie d'Eubée.

1. Karo, *Schachtgräber von Mykene*, pl. CXIX ; Bossert, *Alt-Kreta*, pl. 162.
2. Frobenius, *Kulturgesch. Afrikas*, p. 135, fig. 50 ; p. 137, fig. 51.
3. Head, *Coins of the Ancients*, pl. 5, 23.
4. Cook, *Zeus*, I, pl. XXXIV.
5. *Präh. Ztschr.*, 1927, pl. 3, 4.
6. Odobesco, *Le Trésor de Pétrossa*, I, p. 498, fig. 205 ; Dumitrescu, *L'art préh. en Roumanie*, pl. XXIII.
7. Von Jenny, *Kelt. Metallarbeiten*, pl. 27, 1 ; comparer aussi notre fig. 14.
8. Kühn, *Vorgeschichtl. Kunst Deutschlands*, pl. 455, 2 et p. 164.

taureau, mais le lion qui porte l'hélice sur le front. Le groupe en question ne semble pas être plus ancien que le début du XIX[e] siècle.

Une troisième manière dont on usait beaucoup pour asso-

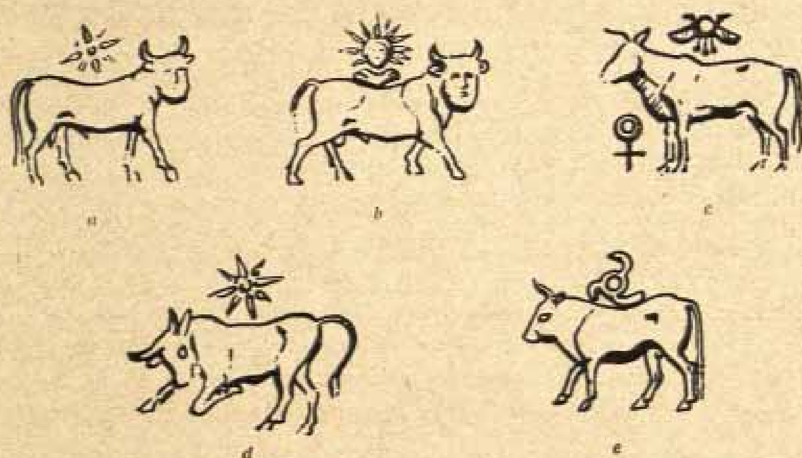


Fig. 6. — *a*, *b* : monnaies de Naples ; *c* : monnaie de Paphos ; *d*, *e* : Lycie.

cier le taureau et le symbole solaire consistait à placer celui-ci au-dessus du dos de l'animal représenté en entier. Elle est surtout fréquente pour les médailles, non pas tant sur celles de Grèce, pays dont la civilisation s'est montrée rebelle, surtout à son apogée, à la symbolique solaire des Asiatiques, mais sur celles d'Italie, de Chypre, d'Asie Mineure et des colonies phéniciennes. Les monnaies de Naples parlent un langage très clair : au-dessus d'un taureau à tête humaine, l'étoile y alterne avec le buste radié d'Hélios (fig. 6, a, b)[1] ; le sens des deux emblèmes est visiblement le même. Il y a des

1. *Brit. Mus. Coins, Italy*, p. 110, n° 158 ; parfois l'étoile est placée sur l'épaule du taureau à tête humaine : p. 109, n° 148 ; Macdonald, *Catal. Hunterian Coll.* I, pl. IV, 1 ; *Rev. num.*, 1840, p. 397.

monnaies de Paphos qui sont décorées du taureau surmonté du disque solaire ailé sous sa forme égypto-phénicienne (fig. 6, c)[1]. Sur un bas-relief de Tunisie, consacré à Baal-Hammân, divinité de nature probablement solaire, on voit au-dessus du dos du taureau un triskèle composé de trois jambes humaines disposées autour de la face du soleil[2]. La fig. 6, d, fait voir une médaille de Mysie où figure l'étoile[3]. En Lycie, c'est le triskèle qui est le symbole solaire national (fig. 6, d, e)[4]. Une assiette de majolique de la collection Lanna, dont le Musée d'histoire de l'art de Prague possède une excellente aquarelle, est décorée d'un écusson sur lequel se voit un taureau surmonté d'une croix gammée. Je me contente des exemples cités ; il serait facile de les augmenter.

*
* *

Le taureau n'est pas l'unique attribut du dieu solaire parmi les animaux. Le même honneur échoit au lion. Toutefois, la combinaison du lion et du soleil est notablement plus récente. Je n'en connais pas d'exemples plus anciens que ceux qui se rencontrent sur quelques fragments de reliefs sumériens trouvés à Lagash et datant de l'époque de Goudéa. On y remarque deux étendards couronnés chacun d'un lion portant sur le dos un disque solaire de grande dimension[5]. Viennent ensuite des moules encore inédits provenant de la cuisine royale du palais de Mari ; voici la description qu'on en donne : « Lion couché et hurlant... une étoile ou un soleil à sept rais sur la nuque[6]. » Pour l'époque classique, ce sont de nouveau les médailles qui fournissent les exemples les

1. Macdonald, *Op. cit.*, II, pl. LXI, 9 ; *Brit. Mus. Coins, Cyprus*, pl. VII, 13 ; pl. VIII, 1, 5 ; pl. XXI, 12-17 ; Babelon, *Traité*, III, pl. CXXXIV, 3, 17, 19, 20, 23, 25-27.
2. Cook, *Zeus*, I, p. 308, fig. 246.
3. *Brit. Mus. Coins, Mysia*, pl. XV, 9.
4. Médaille inédite du Musée Britanique.
5. Cros-Heuzey, *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 291, fig. 6 ; cf. p. 309, fig. 19.
6. Voir Parrot dans *Syria*, 1937, p. 76.

plus nombreux et les plus variés. Sur les plus anciennes monnaies d'électron frappées en Lydie, une petite sphère radiée se voit au-dessus de l'œil d'une tête de lion vue de profil[1]. Rien de plus fréquent que le lion à l'étoile. Je me borne ici à quatre exemples : la fig. 7 en donne trois ; ils sont pris de monnaies de Salamis de Chypre, de Milet et de Tarse[2]. Sur celle de Tarse, l'étoile est accompagnée du croissant que la symbolique orientale associe si souvent au



Fig. 7. — Monnaies : Salamis de Chypre, Milet, Tarse.

soleil. La même combinaison était apparemment encore usitée à l'époque islamique[3]. Autre exemple curieux : le lion surmonté de l'étoile qui orne une pendeloque phénicienne en verre trouvée dans une tombe rupestre à Nazareth ; elle appartient au commencement de l'époque hellénistique[4]. Sur une monnaie de Bérytos, le disque solaire se trouve placé au-dessus de la tête d'un lion passant, représentation qui se ressent à coup sûr de l'influence de l'art égyptien[5]. Sur les monnaies lyciennes, c'est le triskèle, comme on s'y attend,

---

1. *Brit. Mus. Coins, Lydia*, pl. I, 1-10 ; COOK, *Zeus*, I, p. 571, fig. 439.

2. BABELON, III, pl. CXXIX, 5 ; *Brit. Mus. Ionia*, pl. XXI, 9-17 ; pl. XXII, 1-9 ; BABELON, III, pl. CXLIX, 7-17 ; 24-26 ; *Brit. Mus. Cilicia*, pl. XXXI 3 ; BABELON, III, pl. CXIV, 15, 16.

3. Voir *Encycl. de l'Islam*, nouvelle éd., *s. v.* : croissant. Chez les Turcs Kumans il y avait un lion, au-dessus une étoile et au-dessous un croissant.

4. *Palestine Quarterly*, 1937, pl. XXXIII, 4.

5. *Brit. Mus. Phœnicia*, pl. II, 6 ; comparer *Monum. Piot*, XXV, 1921/2, p. 372, fig. 7.

qui remplace l'étoile[1]. Une monnaie d'Aspendos est décorée d'un lion sur le corps duquel est attaché un triskèle de grande dimension, composé de trois jambes humaines[2].

La combinaison du lion et du soleil est restée longtemps en usage. Elle n'est même pas encore entièrement oubliée de nos jours. Le pont sur le Tigre à Djazirah, qui date du XI[e] siècle, est placé sous la protection du Soleil et de la Lune ; on y voit la lune portée par un taureau, tandis que le buste du soleil, entouré d'un cercle radié, repose sur le dos d'un lion[3]. Il n'y a pas jusqu'à l'art chrétien du Moyen âge qui ne connaisse et ne tolère une telle symbolique. C'est ainsi que sur la croix d'Engelberg en Suisse, on voit le Soleil à cheval sur le lion ; la droite tient une torche allumée, la gauche la face radiée de l'astre[4]. Le lion du zodiaque, tel que les artistes islamiques ont coutume de le figurer, est le seul signe qu'ils associent au soleil ; l'astre se lève derrière le dos du fauve[5]. C'est la même forme du motif qui survit encore maintenant dans les armoiries de l'Iran. L'art roman, d'autre part, continua à se servir du motif sous sa forme la plus simple. C'est ainsi qu'un chapiteau de la cathédrale de Zurich, dont Deonna a publié un croquis, est décoré de deux lions surmontés chacun d'une rosace-marguerite[6].

Quelle peut être au juste la nature des rapports qu'on établissait entre le soleil et le taureau ou le lion ? Ce sont tous deux des signes du zodiaque ; il y a donc lieu de se demander si l'on a voulu représenter le soleil qui se lève, par le taureau ou par le lion. L'explication vaut pour un grand nombre de cas. Pour une série de monnaies d'Alexandrie, par exemple, il n'y a pas de doute possible, attendu que le buste d'Hélios y surmonte tantôt le lion ou le taureau, tantôt le centaure,

---

1. *Brit. Mus. Lycia*, pl. II, 18.
2. *L. l.*, pl. XIX, 6 ; Babelon, pl. XXIII, 20, 21.
3. *Jahrb. der Preuss. Kunstsamml.*, 1920, p. 138, fig. 32.
4. Cf. Deonna, *Genava*, 1929, p. 190, fig. 15, 1.
5. Par ex. : Upham Pope, *Introduction to Persian Art*, fig. 30.
6. *Genava* 1929, p. 190, fig. 15 3

les poissons, le cancer[1]. On jugera de même des représentations du lion dans le zodiaque islamique. Les vers que Manilius consacre à la constellation du Taureau :

ille suis Phœbi portat cum cornibus orbem,
militiam indicat terris et segnia rura
in veteres revocat cultus, dux ipse laboris[2].

évoquent nettement l'image du taureau qui porte l'astre luisant entre les cornes. Cependant, il serait faux de voir toujours et partout des signes du zodiaque dans les deux animaux en question. Il y a, comme nous le verrons, d'autres animaux qui ne figurent pas dans le zodiaque, et qui sont néanmoins accompagnés de signes solaires. Il y a donc encore une autre raison pour laquelle on associait à l'image du soleil celle de tel ou tel animal. Par rapport au taureau, il y avait même probablement plusieurs raisons. M. Malten a établi, dans un article bien connu[3], que le taureau est tantôt le compagnon du dieu du tonnerre, tantôt l'acolyte du Soleil, tantôt enfin une représentation du ciel même, en tant que son corps parsemé d'étoiles s'élève au-dessus de la terre et forme la voûte du firmament. On écartera ici d'emblée la première acception, mais le taureau solaire et le taureau céleste peuvent tous les deux être mis en rapport avec le soleil, et je ne doute aucunement que leurs emblèmes se soient fondus fréquemment en un seul. Dans l'art égyptien, c'est souvent la vache céleste étoilée sur laquelle repose le soleil[4]. Le lion, par contre, est uniquement solaire ; il ne représente jamais le ciel. Ceci nous donne lieu de penser que, dans la plupart des cas, l'animal au signe solaire était considéré comme consacré au soleil ; ~~en d'autres termes qu'on~~ s'était

1. *Brit. Mus. Coins, Alexandria*, pl. XII.
2. Manilius, *Astronomica*, IV, 144.
3. Malten, *Der Stier in Kult. und mythischem Bild*, in *Arch. Jahrb.*, 1930, p. 90 et suiv.
4. *Arch. Jahrb.*, 1930, p. 94, 96.

représenté anciennement l'astre lui-même sous la forme de l'animal en question. La conclusion paraît logique, en tant que les artistes ont attribué à leurs motifs une signification déterminée. La pluralité des animaux solaires n'a pas de quoi nous étonner, pour peu que nous tenions compte de la multiplicité des porteurs du disque lumineux en Égypte, pays où les emblèmes héliaques sont d'une telle évidence qu'on ne peut jamais s'y tromper.

***

Le cheval aussi est parmi les animaux voués au soleil. Mais il l'est beaucoup moins anciennement, parce qu'il n'a été connu qu'assez tard dans l'Asie occidentale, au moins à l'Ouest de l'Iran, et qu'il ne joue, par conséquent, aucun rôle dans la mythologie des premiers temps. Les preuves les plus anciennes en date nous sont fournies par des médailles de l'époque classique[1]. Certaines monnaies de Carthage surtout sont instructives à cet égard : l'étoile à huit rais y alterne, dans le champ au-dessus du dos du cheval, avec le disque solaire égypto-phénicien pourvu de serpents (fig. 8, a, b)[2]. A Maronée, c'est la roue qui alterne avec l'étoile (fig. 8, c) ; à Bénévent et à Nucéria, le pentagramme, que la Gaule aussi a connu, nous l'avons vu, comme un emblème héliaque, se rencontre tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du cheval (fig. 8, e)[3].

C'est sur les monnaies gauloises que le cheval apparaît enfin dans sa pleine gloire solaire ; on l'y entoure de symboles de nature très diverse, mais qui semblent tous représenter le soleil. Sur une d'elles, que je cite à titre d'exemple[4], le cheval

---

1. Par ex., *Brit. Mus. Sicily*, p. 75, n° 79 ; *Brit. Mus. Cyprus*, pl. XII, 6-8 ; Babelon, III, pl. CXXVIII, 18-20 ; *Cat. monnaies ant. Coll. Pozzi*, pl. II, 62.

2. Macdonald, *Cat. Hunt. Coll.*, III, pl. XCIII, 20, 25 ; pl. XCIV, 7, 8 ; pl. XCV, 14.

3. *Cat. monn. ant. Coll. Pozzi*, pl. XXXIV, 1043 ; pl. XXXV, 1045. Les deux pièces figurées ci-dessus appartiennent au Musée Britanique.

4. Macdonald, III, pl. CI, 24.

a au-dessous de lui une roue, au-dessus le disque entouré de rayons, tandis que dans le champ, tout autour, on remarque une quantité de disques non radiés.

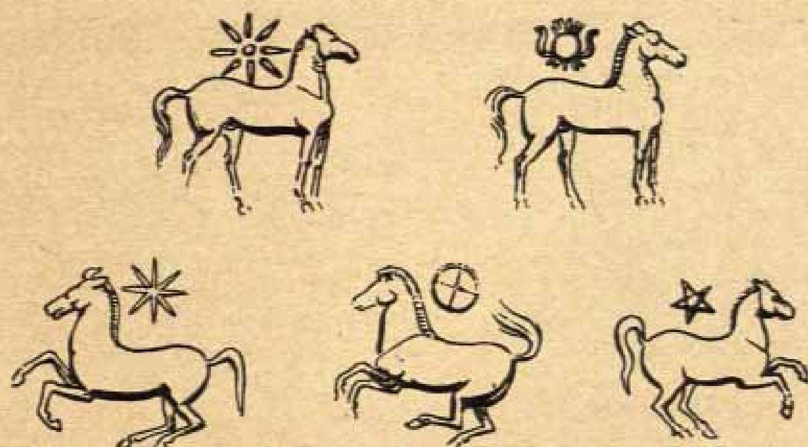


Fig. 8. — Monnaies de Carthage et de Maronée.



J'ai parlé du taureau, du lion et du cheval. Il me reste, pour m'en tenir d'abord aux quadrupèdes, à dire quelques mots du bouc et du cerf auxquels on a associé les emblèmes héliaques pendant une période extrêmement longue, moins fréquemment, pourtant, qu'on ne l'a fait pour le lion et pour le taureau. Dès le quatrième millénaire, on a combiné le cerf et le bouc avec quelques symboles astraux. La sinuosité des cornes de l'ibex se prêtait admirablement à une telle fin. Sur la poterie peinte de Hissar I, on y a inséré tantôt une étoile[1], tantôt une rosace formée de points (fig. 9)[2], ou une étoile bouletée[3]. Dans l'art élamite archaïque, le disque solaire

1. *Ill. London News*, Jan. 28, 1933, p. 117, fig. 10.
2. Schmidt, *Excav. at Tepe Hissar*, pl. X, XII, XIII.
3. *Museum Journal*, XXIII, pl. LXXXIII, A ; pl. LXXXVI, 1, 4, 5.

se trouve placé parfois entre les cornes, vues de face, d'une chèvre ou d'un cerf, absolument comme chez le taureau[1]. Plus souvent l'étoile ou le croissant apparaissent au-dessus du dos du bouc[2]. En Mésopotamie, un fragment de poterie préhistorique, trouvé dans les fouilles de Tell Arpachiyah est décoré d'une file de boucs surmontés chacun d'un cercle entouré de points[3]. Dans la suite, le motif ne disparaît pas complètement. Moins encore que pour le taureau et le lion, on n'en peut donner une série continue d'exemples; mais il y a des preuves suffisantes pour démontrer que le motif n'a jamais cessé d'être en usage. En voici quelques-unes. Une pierre gravée mycénienne est décorée d'un ibex surmonté d'un disque radié[4]. Sur la coupe d'or de Ras Shamra, l'artiste s'est servi à trois reprises du motif du bouc surmonté du disque solaire ; une fois, ce sont deux *protomés* de bouc accouplées[5]. Sur un cratère provenant d'Enkomi et qui appartient à la dernière période du mycénien, on remarque une série de boucs dont chacun est surmonté d'une croix renfermée dans un cercle double[6]. Le dos d'un bouc qui orne une œnochoé cypriote archaïque est surmonté d'une croix gammée[7]. Les monnaies thraco-macédoniennes d'époque classique, dont le décor est assez riche en emblèmes héliaques, sont quelquefois décorées de la figure d'un bouc couché, surmontée d'une rosace formée de points ou de deux cercles concentriques[8]. La poignée



Fig. 9. — Hissar I.

1. Herzfeld, *Arch. Mitt. aus Iran*, 1933, p. 74, fig. 9.
2. *Mém. Déleg. en Perse*, XII, p. 187 et suiv.
3. *Iraq*, II, p. 162, fig. 77.
4. *Brit. Mus. Gems*, pl. II, 87.
5. *Ill. London News*, 3 Mars 1934.
6. Schaeffer, *Missions en Chypre*, pl. XXXIII, 5.
7. *Encycl. photogr. de l'art*, II, 155.
8. Imhoof-Blumer, *Ant. Münze Nord-Griechenlands*, pl. V, 30 ; Naville, *Catal.*, X, 1925, pl. 13, 388 ; Regling, *Die ant. Münzen als Kunstwerke*, pl. IX, 226.

d'une épée scythique fait voir deux ibex, tous deux accompagnés d'une rosace[1]. L'association du cerf et de l'emblème astral s'est maintenue longtemps dans les arts du dessin ; c'est ce que prouvent certains carreaux provenant de Harwan (Cachemire) qui datent de l'époque de l'empire des Sassanides : on y voit des cerfs passant et sautant, accompagnés de la

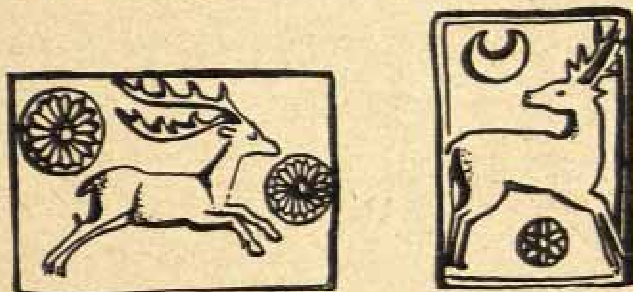


Fig. 10. — Carreaux sassanides de Harwan.

rosace solaire et du croissant (fig. 10)[2]. Le motif est probablement emprunté à l'art sassanide. Sur une jarre sassanide du Musée britannique, trouvée à Samarra, se voit une file de cerfs dont chacun est surmonté d'un croissant[3]. L'art persan du Moyen âge continua à tirer parti du même motif. Nous en avons la preuve dans une assiette du Musée du Louvre, datant de la première période islamique ; elle est décorée d'une chèvre accompagnée de deux disques radiés et d'une rosace formée de points (fig. 11). Et ce n'est pas encore tout. Le Musée communal de La Haye possède une série de carreaux de dallage qui proviennent du château de Gilly-sur-Loire et qui datent du XVII[e] siècle. Le décor consiste sur tous en une tête de cerf vue de face et surmontée d'une étoile à cinq rais (fig. 12) ; il y faut voir, sans doute, un de ces vieux motifs

1. MINNS, *Scythians and Greeks*, p. 172, fig. 68.
2. RAM CHANDRA KAK, *Anç. Monum. of Kashmir*, pl. XXIX ; *Ill. London News*, Dec. 12, 1925.
3. SARRE, *Die Ausgrabungen von Samarra*, II, p. 10, fig. 22.

orientaux tels qu'on en trouve disséminés dans l'art décoratif de toutes les époques. Il ne me semble pas impossible que, dans la légende de saint Hubert, le cerf portant une croix lumineuse entre les cornes se rattache à l'antique cerf solaire. L'hypothèse ne manque pas d'attrait, je pense, mais je me hâte d'ajouter expressément qu'elle ne saurait être prouvée dans l'état actuel de nos connaissances[1].

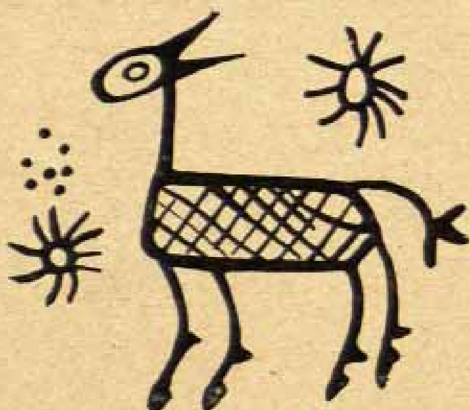


Fig. 11. — Chèvre aux disques : assiette islamique du Louvre.

***

Dans les pages qui précèdent, je me suis efforcée de faire voir que l'animal consacré au soleil porte souvent le signe astral sur le front ou au-dessus de lui. Il y avait encore une autre manière de caractériser l'animal solaire ; je pense aux emblèmes héliaques, la plupart du temps en forme d'hélices, dont les artistes orientaux marquent parfois, sur l'épaule ou sur le flanc, le lion et bien d'autres animaux encore. Ceux qui croient avoir affaire ici à un détail naturaliste mal interprété se méprennent entièrement sur le sens des représentations. M. Poulsen, pour ne citer que lui, appelait les marques en question « Haarsterne » ; il les regardait comme un motif de l'art assyrien, limité, pour ainsi dire, au règne d'Assurnasirpal,

1. [Ce n'est qu'après avoir livré mon article à l'impression que j'ai remarqué au Musée Bénaki, à Athènes, une représentation analogue qui me semble de grand intérêt. Il s'agit d'un moule trouvé en Égypte, mais datant de l'époque romaine. Le décor consiste en une tête de bouc barbue, vue de face et placée entre deux petites figures féminines drapées ; il y a une rosace entre les cornes (*Guide* (en grec), p. 93, n° 148). A tort, le catalogue parle d'une tête de taureau.]

et qui aurait été repris par quelques artistes phéniciens. Elles auraient revécu ensuite dans l'art achéménide et continué à exister en Perse jusqu'à l'époque sassanide[1]. Nous examinerons si les exemples dont on dispose aujourd'hui et qui sont naturellement bien plus nombreux que ceux d'il y a vingt-cinq ans, confirment la manière de voir de M. Poulsen.

L'exemple le plus ancien d'une figure animale, marquée sur le corps d'emblèmes héliaques, se rencontre sur un vase d'albâtre qui a la forme d'un bœuf et qui provient de la première couche de Suse[2]. Le soleil y est représenté par la rosace à quatre feuilles, qui paraît à la fois sur l'épaule et sur la hanche du bovidé, comme c'est aussi le cas ailleurs.

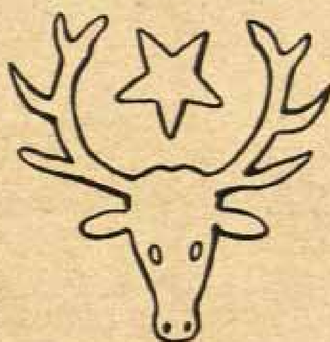


Fig. 12. — Carreau de Gilly-sur-Loire (XVII[e] s.).

Pour le troisième millénaire, nous trouvons un exemple sur le siège d'une statue sans tête, découverte à Suse, et que l'on croit représenter Innina[3]. Les deux lions qui se tiennent à droite et à gauche du trône de la déesse sont marqués sur l'épaule d'une rosace, tandis que, sur l'escabeau, deux lions plus petits sont séparés l'un de l'autre par une rosace de la même forme. On date la statue des environs de l'an 2500, et on a proposé de voir dans la rosace l'étoile d'Ishtar, hypothèse qui n'est pas à rejeter, vu qu'il est souvent impossible de distinguer l'astre du symbole solaire, et qu'ils peuvent, par conséquent, prendre facilement la place l'un de l'autre.

Dans les fouilles récentes d'Alača Höyük, on a trouvé un

---

1. Poulsen, *Der Orient u. die frühgr. Kunst*, 1912, p. 11.
2. Gordon Childe, *New Light on the anc. East*, p. 241, fig. 91.
3. *Encycl. photogr. de l'Art*, I, pl. 225.

cerf de bronze incrusté d'argent[1]. Il y a deux croix sur les épaules, et deux sur l'arrière-train ; sur le reste du corps le motif bien connu des cercles concentriques se répète quatorze fois. On aimerait dater cet objet du deuxième millénaire ; ceux qui l'ont trouvé nous assurent qu'il date de la première période de l'âge du Bronze, c'est-à-dire du troisième millénaire.

C'est vers le milieu du deuxième millénaire que se place un bas-relief de Beisan (Palestine) sur lequel se voient deux lions assaillis par des chiens et marqués tous deux d'une hélice sur l'épaule[2]. Une plaque de terre cuite cassite trouvée à Babylone fait voir un lion attaquant un sanglier marqué du même signe au même endroit[3]. C'est le même emblème encore, mais d'une forme plus sévère et entouré d'un cercle, dont sont décorés deux lions en pierre découverts à Arslan Tash[4] ; ils proviennent d'un temple bâti au XI[e] siècle. M. Thureau-Dangin n'a pas manqué de reconnaître la nature solaire de l'emblème, qu'il considère à juste titre comme une variation de la croix gammée[5]. L'éminent archéologue voit dans l'association du fauve et du symbole héliaque la constellation du Lion, qui est le domicile du soleil, explication d'un genre dont j'ai parlé plus haut, et qui n'est sûrement pas acceptable dans tous les cas que l'on connaît. Il n'y a pas que la constellation du Lion, il y a aussi la représentation du lion solaire, qui orne par exemple les monnaies impériales romaines, la tête entourée de rayons, à l'instar du dieu Sol lui-même[6]. Du reste, lorsque, comme c'est le cas sur l'escabeau d'Innina, le symbole astral est accompagné de deux lions, et que, d'autre part, le même signe y paraît sur le corps de deux autres lions, il serait hors de propos de songer à une représentation de la constellation, qu'on n'a pas coutume de figurer par un groupe de deux

---

1. Remzi Oguz Arik, *Les Fouilles d'Alača Höyük*, 1937, pl. CCIV, CCV ; *Ill. London News*, 9 avril 1938, p. 633.
2. *Ill. London News*, 22 déc. 1928, p. 1181.
3. Herzfeld, *Arch. Mitt. aus Iran*, 1937, p. 127, fig. 58.
4. Thureau-Dangin, *Arslan Tash*, *Atlas*, pl. III, VI, 2.
5. *L. l.*, p. 70.
6. Cohen, *Médailles*, IV, p. 179, 334 ; Mattingly *Roman coins*, pl. XLVI, 12.

animaux affrontés. Pour le sens, M. Thureau-Dangin[1] égale aux diverses espèces d'hélices la grande croix décussée que quelques lions de pierre trouvés à Sindjirli portent sur l'épaule[2]. Il a très probablement raison, car la croix est sous ses différentes formes un des emblèmes héliaques les plus anciens que nous connaissions. La même croix, de dimensions relativement un peu plus petites, se retrouve sur le corps d'un lion, sur une pyxis trouvée à Nimroud qui est d'un style mi-syrien, mi-égyptien ; elle date vraisemblablement de la première moitié du IXe siècle[3]. Il va sans dire que la croix est un motif asiatique et non égyptien.

Une autre variation sur le même thème nous est connue par un cylindre en hématite, de style égéen, provenant de Chypre[4] : deux lions regardant derrière eux, dont les pattes de devant reposent sur des autels peu élevés, y portent gravée sur l'épaule l'image bien connue du disque solaire consistant en deux cercles concentriques.

Voilà pour le deuxième millénaire. Pour le premier, les exemples qu'on peut énumérer offrent plus de variété encore. Un vase cypriote de style orientalisant a pour décor un grand bouc ailé qui porte sur l'épaule et sur la hanche une roue à huit rais[5]. Sur un autre vase, ce sont deux boucs placés à droite et à gauche d'un arbre stylisé ; chacun d'eux est marqué de la même façon de deux grandes rosaces[6]. Viennent ensuite les imposants monuments assyriens sur lesquels on voit des lions marqués d'hélices de formes différentes, et les objets phéniciens décorés du même motif, dont M. Poulsen a déjà parlé[7]. Après cela, la série se continue dans l'art scythique.

---

1. THUREAU-DANGIN, *Arslan Tash*, p. 70.
2. POTTIER, *Art hittite*, I, p. 54, fig. 63 ; p. 55, fig. 64 ; p. 56, fig. 66 ; GÖTZE, *Hethiter, Churriter u. Assyrer*, pl. 27.
3. *Iraq*, II, pl. XXVI, 2 et p. 197.
4. *Ill. London News*, 16 fév. 1937, p. 247, fig. 517.
5. PERROT-CHIPIEZ, III, p. 706, fig. 517.
6. *L. l.*, p. 706, fig. 518.
7. POULSEN, *Der Orient u. die frühgr. Kunst*, p. 11 ; p. 7, fig. 3 ; p. 10, fig. 7; cf. aussi HERZFELD, *Arch. Mitt. Iran*, 1937, p. 128 ; LAYARD, *Monum. of Niniveh*, pl. 10, 31.

Le Musée de Würzbourg possède des fragments d'ivoire provenant d'Olbia, dont trois, qui sont d'un style archaïque assez prononcé, se rapportent à des figures de lions ; les trois fauves portent l'hélice sur l'arrière-train. Le fait est intéressant, et il donne à penser. On estime généralement que l'art hellénique a joué un très grand rôle dans la formation de l'art scythique archaïque ; or, les marques dont je parle n'ont rien de grec, mais ne s'expliquent que par des influences venant directement d'Asie. M. Poulsen, comme je l'ai dit, faisait dériver de la Perse les « Haarsterne » d'époque postérieure, parce que le fourreau d'épée de Melgunoff, qu'il attribuait à l'art perse, offre un autre exemple de la même particularité. Mais le curieux objet qu'est la gaine en question est d'un style très singulier, que l'on hésiterait à imputer à la Perse dans l'état présent de nos connaissances. Hubert Schmidt, parlant du même sujet[1], n'admet en aucune façon l'existence d'un art perse antérieur à l'an 500 ; il conclut à une œuvre de fantaisie scythique influencée par des prototypes assyro-babyloniens. Cela ne paraît guère plausible. La croix gammée et ses variations sont rares dans l'art de la Mésopotamie, à tel point qu'il a été dit plus d'une fois en Allemagne (et pas seulement par des juges incompétents) que les Sémites ont écarté à dessein les hélices[2]. Assertion contraire à la vérité stricte, car il est possible de nommer différents exemples de symboles de cette espèce pour les siècles pendant lesquels les Sémites étaient les maîtres dans le pays des deux fleuves[3] ; j'en citais déjà un de Mari. Mais cela n'empêche pas que le svastika n'est pas un emblème originaire de l'art babylonien ou assyrien ; aussi ne le remarque-t-on jamais sur les sceaux cylindriques, ni sur les kudurrus, par exemple. C'est l'Iran qui est la patrie des hélices, comme

1. *Prähist. Ztschr.*, 1927, p. 75.
2. Comparer Unger, *Forsch. u. Fortschr.*, 1935, p. 154 ; *Welt u. Mensch im Alten Orient*, I, *Das Hakenkreuz als Wirbelsturm*.
3. *IPEK*, 1936/7, p. 89.

j'ai essayé de le montrer naguère[1] ; on les y rencontre à partir de la période chalcolithique et jusqu'à l'époque islamique[2]. Il est donc infiniment probable que ce sont les Assyriens qui ont emprunté le motif dont je parle aux Iraniens, et, si tel est le cas, nous n'avons pas besoin de l'art mésopotamien comme intermédiaire pour expliquer sa présence en Scythie. Nous savons d'ailleurs maintenant de source certaine qu'il était connu dans l'art iranien. Les anses d'une amphore d'argent de Duvanlij sont décorées de lions d'un caractère nettement achéménide[3]. Les grandes cornes de bouquetin, la pseudo-anatomie des épaules[4], les crinières qui se prolongent le long du dos[5], la façon dont s'opère la transition du corps de l'animal à l'anse proprement dite[6], tout cela est du plus pur style achéménide. Or, ces lions sont marqués d'hélices sur l'épaule. Il est donc incontestable que l'emblème héliaque, gravé sur l'animal solaire, a fait partie du répertoire de l'art décoratif en Perse. La même chose vaut pour l'art du Louristan. Un bouc ailé qui forme le décor d'un mors de cheval

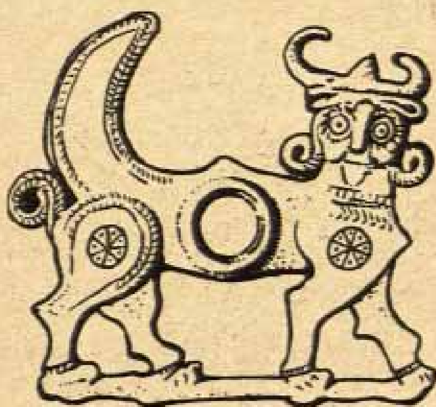


Fig. 13. — Mors du Louristan.

---

1. Roes, *Tierwirbel*, *IPEK*, 1936/7, p. 85 sqq.
2. Pour un exemple islamique de la croix gammée, voir *Mus. Bull.*, 1934, p. 59, fig. 2.
3. *Die Antike*, 1934, pl. 7 ; Filow, *Die Grabhügelnekropole bei Duvanlij*, 1934, p. 47, fig. 57.
4. Cf. Dalton, *Treasure of the Oxus*, pl. V ; pl. VI, 11 ; pl. X ; *Mém. de la Délég.*, VIII, pl. IX.
5. Cf. Smirnoff, *Argenterie orient.*, pl. CX, 14.
6. Cf. Dalton, *l. l.*, p. 33, fig. 64 ; pl. I, V, XX, 136.

porte sur l'épaule une étoile à huit rais et une autre sur l'arrière-train[1]. La fig. 13 montre la plaque d'un mors à laquelle on a donné les apparences d'un taureau à tête humaine ; le corps est marqué de deux roues ornées de points placés entre les rais[2]. Un troisième objet du même genre affecte la forme d'un taureau semblable marchant sur deux lièvres(?), qui portent sur l'arrière-train une roue à cinq rais[3]. Les trois bronzes sont relativement récents ; on aurait peine à les faire remonter à la seconde moitié du deuxième millénaire, époque à laquelle l'art du Louristan atteignit son plus grand développement. D'autre part, on ne peut que les dater avant l'an 500 ; ils suffisent à eux seuls pour réfuter la théorie de Schmidt.



Fig. 14. — Disque du Kouban.

Le domaine eurasiatique nous fournit le disque estampé de la fig. 14 ; il provient de la région du Kouban et appartient à l'art sarmate, qui a subi fortement, comme on sait, l'influence de l'art iranien[4].

La plupart des motifs nés dans l'Iran sont, nous l'avons vu, extrêmement vivaces. Celui dont j'ai parlé en dernier lieu demeure très répandu dans l'art sassanide. L'emblème héliaque y est multiforme, mais c'est surtout l'hélice simple qui y reste

---

1. *Catal. intern. Exhib. Persian Art* London, 1931, n° 21 D. D.
2. *Ill. Souvenir of the Exhib. of Persian Art*, 1931, 13 F. Comparer auss *Bull. des Musées royaux d'art et d'histoire*. Bruxelles, 1931, p. 87, fig. 22.
3. *Bull. Amer. Inst. Persian Art and Arch.*, 1936, p. 187, fig. 3.
4. *IPEK*, 1932/3, p. 95.

couramment en usage[1]. Une fois, c'est le svastika entouré d'une couronne radiée qui est gravé sur l'épaule d'un cerf[2]. Ailleurs, c'est un petit bovidé qu'un aigle gigantesque enlève dans ses serres ; il est marqué de deux grands triskèles[3]. A la même époque, le motif pénètre jusque dans l'Asie centrale : dans le désert du Khotan, un griffon qui formait l'anse d'un vase de terre porte sur l'arrière-train une hélice bordée d'un cercle de points[4]. Le même motif continuait à être en usage à l'époque islamique. C'est ainsi qu'un vase persan conservé au Musée Benaki porte un lion debout sur le taureau qu'il vient d'abattre : l'épaule et l'arrière-train du fauve sont décorés de roues à quatre rais[5].

Quel est donc, en somme, le résultat auquel nous aboutissons ici ? C'est que le premier et les derniers exemples du motif spécial en question nous viennent de l'Iran. Par conséquent, il ne paraît pas impossible que ce soit la population d'une partie déterminée du territoire iranien qui ait conservé le vieux symbole pendant le cours des siècles.

Je voudrais qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée, quand je parle de symboles. Il serait absurde de croire que tout artiste qui a représenté un lion accompagné d'un emblème héliaque a voulu dire : voici un animal solaire. La vérité se réduit à ceci : de nombreux motifs de l'art antique tirent leur origine de certaines idées ou associations d'ordre religieux ; c'est aussi ce qui explique qu'ils sont parfois presque indestructibles. Seulement, si les représentations à l'origine symboliques avaient une valeur décorative, on s'est naturellement laissé aller à s'en servir aussi là où on voulait simplement décorer. Les preuves abondent à tel point que je me crois dispensée d'en citer. J'insiste là-dessus, parce qu'il m'est

1. Smirnoff, *l. l.*, pl. CXIV, 289 ; Orbeli-Trever, *Orfèvrerie sassanide*, pl. 30 (lion et taureau) ; Smirnoff, pl. XXXIX, 68 (lions) ; Ebersolt, *Orient et Occident*, 1, pl. VI (lions).

2. Smirnoff, pl. LXVI.

3. Orbeli-Trever, *l. l.*, pl. 31.

4. *Bull. Mus. Far Eastern Antiq.*, VII, 1935, p. 162, fig. 6 ; pl. IV, 4.

5. Musée Benaki, Athènes, *Guide* (en grec), p. 205, n° 6.

arrivé d'être suspectée d'appartenir à ceux qui cherchent partout dans l'art décoratif une sagesse mystérieuse et des idées abstraites... de leur cru[1]. Rien ne saurait m'être plus étranger qu'une telle tendance d'esprit.

Force nous est, pour être complet, de mentionner en terminant une manière de marier l'emblème à l'animal, dont on ne connaît que quelques exemples. Sur un bas-relief de l'époque du Bas-empire, trouvé dans les environs de Tyr, le dieu solaire et la déesse lunaire se font face. Chacune des deux divinités est accompagnée d'un taureau[2]. Dans la sinuosité de la queue rejetée en arrière, le taureau solaire a une rosace, et le taureau lunaire une hélice. Comme le morceau est d'un style très peu soigné, on serait peut-être tenté de croire qu'on a affaire à une représentation issue de la fantaisie d'un artiste provincial. Mais voici que les fouilles récentes de Mari nous font connaître des fresques où l'on voit deux griffons décorés tous deux d'une hélice placée dans la volute de la queue[3]. L'espace de temps qui sépare les deux représentations est démesurément long, car le palais de Mari date de l'an 2000 environ avant notre ère. Je ne puis indiquer pour le moment qu'un seul jalon intermédiaire. C'est un groupe antithétique de deux griffons léonins dont chacun est accompagné, de la même façon, d'une rosace solaire[4] ; on les trouve gravés sur un fourreau d'épée scythique du Metropolitan Museum. Malgré les intervalles énormes et la pénurie des exemples dont nous disposons, je crois, dans ce cas-là aussi, à un rapport, à une tradition, à un enchaînement. Le problème de savoir quelle est la meilleure façon de combiner la figure animale et l'emblème astral paraît avoir continué longtemps à occuper l'imagination des artistes orientaux et de leurs disciples.

---

1. M. Schweitzer, *Gnomon*, 1934, p. 352 et suiv., veut même frapper en moi ceux de ses compatriotes qui sont responsables de la montée d'« un nouveau flux d'interprétations symboliques d'un lointain passé » ! *Risum teneatis amici.*
2. *Arch. Jahrb.*, 1928, p. 119, fig. 54.
3. *Ill. London News*, Oct. 30, 1937, p. 765, fig. 10.
4. *Illustr. London News*, 28 fév. 1951.



Il me reste à parler de l'assemblage de l'emblème solaire avec l'oiseau, combinaison qui est surtout fréquente dans l'art géométrique grec. Tantôt l'oiseau s'y rencontre surmonté d'une étoile (fig. 15)[1], tantôt du disque solaire ou du svastika, entourés ou non d'un cercle de points, ou bien enfin de la roue ou de la rosace formée de points. Je ne citerai que quelques exemples[2], parce qu'il s'agit ici d'un motif bien connu. La plupart des innombrables oiseaux dont les artisans géométriques décoraient leur poterie sont accompagnés d'un signe quelconque, souvent même de plus d'une marque. La rosace composée de points tend par excellence à devenir un simple ornement de remplissage, tant dans la céramique géométrique que sur nombre de vases de l'art orientalisant. Parfois, deux oiseaux géométriques flanquent la roue solaire[3], ou telle autre représentation du soleil.

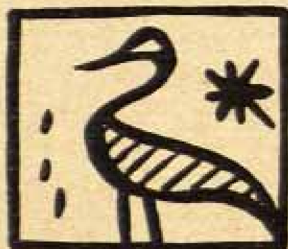


Fig. 15. — Oiseau à l'emblème solaire. (Grèce : art géométrique.)

Il y a lieu de s'étonner que les savants qui ont écrit sur l'ornementation géométrique n'aient jamais remarqué que non seulement les emblèmes héliaques des vases, mais encore l'assemblage de l'animal et du symbole solaire, ainsi que le groupe antithétique des oiseaux flanquant l'astre du jour

1. Les gouttes qui semblent tomber du bec de l'oiseau semblent une réminiscence du serpent que l'oiseau solaire porte souvent dans le bec (cf. l'aigle solaire au serpent sur les monuments syriens de l'époque impériale).

2. *Cat. des vases*, Leiden, pl. VIII, 56 a (étoile) ; pl. VII, 53 (svastika) ; *Ath. Mitt.*, 1918, p. 103, fig. 23 (disque solaire entouré de points ; le même symbole au-dessus de la tête d'Hélios sur un vase à figures noires : Pfuhl, *Malerei u. Zeichnung*, III, fig. 291) ; *IPEK*, 1936/7, p. 86, fig. 4 b (roue) ; Pfuhl, *Malerei*, III, p. 2, fig. 7 (rosace formée de points) ; Hampe, *Frühe griech. Sagenbilder*, pl. 32, 4 (croix).

3. Roes, *Greek geometric art*, p. 14, fig. 4.

sont purement orientaux. Quand il y a quelques années, je défendis la thèse que l'art grec du premier âge du Fer[1], et de l'art apparenté des cultures de Hallstatt et de Villanova renferment de nombreux éléments orientaux — iraniens selon moi — d'aucuns m'opposèrent une assez vive résistance. Je tiens à énoncer ici derechef la même hypothèse, dans l'espoir de trouver des critiques qui ne se contentent pas d'exprimer leur doute ou leur déplaisir, mais qui veulent bien examiner la question point par point. Récemment, quelques savants renommés qui ne sont pas des adeptes de l'archéologie classique sont arrivés par une tout autre voie à admettre eux aussi l'origine iranienne de certains motifs qui ont pénétré en Europe pendant la première période de l'âge du Fer[2]. Pour me borner à un seul exemple, il y a des bronzes hallstattiens et villanoviens qui ont leur analogie dans le Louristan[3].

Les artisans des cultures que je viens de nommer se sont risqués parfois à placer l'emblème solaire sur le volatile même, comme on l'a fait souvent pour les quadrupèdes. Un petit oiseau hallstattien en plomb, trouvé à Rosegg, supporte une roue à quatre rais[4] ; un oiseau géométrique d'un vase de l'Héraion d'Argos est décoré sur le corps d'une croix gammée[5]. Ce sont des essais timides et isolés ; je ne puis citer rien d'analogue pour l'Orient.

En dehors de l'art européen du commencement de l'âge du Fer, l'oiseau accompagné du signe céleste apparaît moins fréquemment que les animaux dont il a été question plus haut. Il est néanmoins possible de prouver que cette combinaison est, elle aussi, d'origine orientale. Sur la poterie chalcolithique de Suse I *bis*[6], ainsi que sur celle de Sind, dont la

1. Voir l'ouvrage cité ci-dessus (paru en 1933).
2. Arne, *Fornvännen*, 1934, p. 239 : « J'estime que la Scandinavie, l'Europe centrale et l'Italie du Nord connaissent une série de motifs (des époques du Bronze et de Hallstatt) qui tirent leur origine d'une contrée aussi lointaine que la Perse. »
3. Arne, *Luristan and the West*, *Eurasia*, 1934, p. 277 et suiv.
4. Ebert, *Reallexicon*, XI, pl. 32, 1.
5. Roes, *Greek geom. art*, p. 13, fig. 3.
6. *Mém. Délég. en Perse*, XX, p. 104, fig. 5, 4.

culture est apparentée à celle de Mohenjo Daro, on remarque des oiseaux que surmonte le disque à rayons ou la rosace formée de points, ou qui entourent, deux à deux, l'image du soleil[1]. Passé l'an 3000, nous les perdons de vue pendant de longs siècles. Ils nous réapparaissent seulement, en Europe cette fois, au début du premier millénaire avant J.-C. C'est la Grèce qui nous en fournit alors les exemples les plus variés. Ailleurs, on n'a connu que l'oiseau au disque et l'oiseau à la roue, dont le dernier a acquis par la suite une place durable et éminente dans la symbolique populaire de différentes parties de l'Europe.

Est-il possible d'échapper à ce raisonnement ? Peut-on soulever une objection qui le détruise ? Se hasardera-t-on à nier tout rapport entre les lointains prototypes orientaux et les motifs de l'art géométrique dont j'ai parlé ? Ce serait affirmer que les Grecs ont inventé des figures symboliques[2] qui ressemblent, par un singulier effet du hasard, à des emblèmes déterminés appartenant au répertoire de l'art du Proche Orient. Outre qu'une telle thèse est improbable en elle-même, elle me semble devoir être rejetée pour trois raisons. D'abord, le culte du soleil n'a pas joué un rôle prédominant en Grèce ; aussi y trouve-t-on aux époques archaïques et classiques moins de symboles solaires que n'importe où ailleurs ; une symbolique indigène, ayant ses racines dans les croyances populaires, n'eût pu disparaître aussi rapidement. En second lieu, les petits emblèmes héliaques qui foisonnent, avec ou sans oiseau, sur les vases géométriques, sont indubitablement originaires de l'Orient ; la plupart sont répandus dans toute l'Asie occidentale, mais la croix et le svastika sont, si je ne me trompe, spécialement iraniens[3]. Enfin, il ressort

1. *Arch. Survey of India, Memoir* 48, pl. XVI, 4 ; XX, 1, 4.

2. Les motifs en question doivent avoir eu une valeur symbolique, attendu que la combinaison de l'oiseau et de la roue se rencontre aussi fréquemment dans les bronzes ; cf. Roes, *Greek geom. art*, p. 14, fig. 4.

3. Dans l'art mésopotamien, la croix n'apparaît que sur les sceaux cylindriques de l'époque cassite.

clairement d'autres faits que le motif de l'assemblage de l'oiseau avec le soleil doit être puisé à une source orientale : quelques siècles après l'extinction totale de l'art géométrique, la même combinaison réapparaît en Thrace sur les monnaies de la ville de Dikaia et sur celles de quelques cités de l'Italie méridionale ; on y remarque un coq surmonté d'une étoile ou d'un soleil rayonnant (fig. 16)[1]. Les Grecs, on le sait, n'ont jamais révéré eux-mêmes le coq comme un oiseau solaire,



Fig. 16. — Monnaies : Dikaia (Thrace) et Italie méridionale.

bien qu'ils n'ignorassent pas qu'il était ailleurs consacré au soleil[2]. C'est vraisemblablement en Perse que la croyance populaire associait anciennement le coq au soleil[3] ; nous en avons la preuve, semble-t-il, sur les bas-reliefs mithraïques, où il escorte Cautès, qui personnifie le soleil levant[4].

Les Gaulois aussi, dont les monnaies affectent une grande prédilection pour les symboles solaires de toute espèce, connaissaient l'emblème du coq, auquel ils associaient la

---

1. Babelon, *Traité*, pl. LI, 4 ; *Brit. Mus.*, *Italy*, p. 44, n° 1 ; p. 80, n° 26-29 ; Macdonald, *Cat. Hunt. Coll.*, I, pl. I, 16 ; XI, 2 ; *Beschreibung der ant. Münzen, Berlin*, III, 1, pl. II, 31 ; VII, 95, 100.

2. A Olympie, le bouclier d'une figure archaïque représentant Idoménée était orné d'un coq, pour rappeler que le héros descendait de Pasiphaé, fille d'Hélios : Pausan., V, 25, 10.

3. Le coq est venu de l'Inde en passant par la Perse ; les Grecs continuaient à l'époque classique à l'appeler περσικὸς ὄρνις ; cf. Hehn, *Kulturpflanzen u. Haustiere*, p. 313 sqq.

4. Cumont, *Textes et monum.*, I, p. 210.

rosace[1], ou même le croissant et la croix, combinaison qui ne fait son entrée dans l'art classique qu'à partir de l'époque de la prédominance des religions orientales[2].

Non moins que le coq, l'aigle passait pour être un oiseau solaire. Les représentations d'aigles avec des emblèmes héliaques sont très rares[3]. On trouve cependant, parfois, par exemple sur les monnaies de Tigrane[4], deux aigles figurés à droite et à gauche d'une rosace, ou bien, avec une signification plus apparente encore, de la tête auréolée du dieu solaire, comme cela se voit sur un bas-relief du palais parthique de Hatra[5]. Les oiseaux groupés de la sorte autour du soleil sont les prototypes des colombes que l'art chrétien primitif assemble autour de la croix ou de la roue solaire à peine christianisée[6]. Il arrive que l'origine païenne de ces derniers se révèle au spectateur par quelque particularité caractéristique. C'est ainsi qu'une bague romaine est ornée du monogramme placé entre deux oiseaux qui sont accompagnés chacun d'une étoile, absolument comme dans l'art géométrique[7]. Est-il besoin de rappeler que ce n'est pas le seul symbole solaire que les adorateurs du Soleil de Justice aient emprunté aux païens[8] ?



Fig. 17. — Pierre gravée : art sassanide.

1. Blanchet, *Traité de numism. gaul.*, p. 192, fig. 42.
2. *L. l.*, p. 486, fig. 558.
3. *Brit. Mus. Coins, Italy*, p. 236, 12 ; *Phrygia*, pl. X, 2-5.
4. *Brit. Mus., Seleucidæ*, pl. XXVII, 6 ; Regling, *Die ant. Münzen*, pl. XLII, 857.
5. Sarre, *Die Kunst des alten Persien*, fig. 62.
6. On a même parfois négligé de christianiser la roue par l'addition du petit fanon à la barre verticale ; cf. *Nachrichtenblatt für deutsche Vorzeit*, XIII, 1937, pl. 38 : stèle funéraire de Trèves avec deux oiseaux placés à droite et à gauche d'une roue à huit rais.
7. Henkel, *Die röm. Fingerringe der Rheinlande*, pl. XXXIX, 991 a.
8. Cf. Roes, *An Iranian standard used as a Christian banner*, *Journ. Hell. st.*, 1937, p. 248 sqq.

Les derniers exemples de l'antique symbole oriental se retrouvent, comme on attendait bien, dans l'art sassanide. Sur une pierre gravée actuellement conservée à Amsterdam, le volatile accompagné de l'étoile surmonte les cornes d'une tête de taureau (fig. 17)[1]. Deux autres intailles nous montrent le coq accompagné d'un symbole solaire[2].

Anne Roes.

1. *Jaarbericht* « *Ex Oriente Lux* », III, pl. XVI, 13.
2. Lajard, *Recherches sur Mithra*, pl. XLII, 9 ; pl. XLV, 12.

FOUILLES DE DELPHES (1934-1935)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

A la mémoire de P. Perdrizet.

Les fouilles que j'ai dirigées, en 1934 et en 1935, au nom de l'École Française d'Athènes, dans la partie septentrionale du sanctuaire d'Apollon, ont déjà fait l'objet d'un rapide compte rendu inséré dans la *Chronique des Fouilles* du *Bulletin de Correspondance Hellénique*[1]. La céramique « mycénienne », trouvée au cours des premiers sondages (juin-juillet 1934), a été publiée avec quelque détail[2]. L'ensemble des trouvailles des deux campagnes a été étudié dans un mémoire inédit, présenté à l'Académie des Inscriptions[3]. La publication définitive formera un volume des Fouilles de Delphes (Topographie et Architecture : La partie Nord du sanctuaire d'Apollon ; fasc. 1 : Des origines à la fin de l'époque « géométrique »). Une mission accordée par M. le Ministre de l'Éducation Nationale m'a permis de la préparer l'été dernier. Mais comme cette publication se trouve liée à l'achèvement d'autres travaux et doit tarder à paraître, je crois devoir donner, dès à présent, une vue d'ensemble des résultats acquis.

---

1. T. LIX, 1935, p. 275-278. Cf. *Arch. Anz.*, 1935, col. 192-194. (Une légère inexactitude s'est glissée, col. 192, dans l'excellent exposé de G. Karo : je n'ai eu aucune part dans les travaux qui ont fait apparaître, entre le stade et le théâtre, des murs « unklarer Bestimmung » ; il s'agit en réalité de travaux d'adduction d'eau exécutés par la municipalité de Delphes.)
2. *B. C. H.*, LIX, 1935, p. 329-375.
3. *C. R. A. I.*, 1936, p. 113-116 (Ch. Picard).

*
* *

Quand, en étudiant sur les conseils de MM. Ch. Picard et P. de La Coste-Messelière, le monument de Daochos et l'exèdre voisine[1], je fus amené à m'intéresser à toute la partie Nord du



Fig. 1. — Le secteur C 1 au début de la fouille (1934).

sanctuaire d'Apollon, je pensais que mon rôle se bornerait à demander aux ruines exhumées dans ce secteur la solution des problèmes de topographie et d'architecture qui s'y posaient encore. Les indications du vieux livre de fouille de 1895, où des trouvailles mycéniennes étaient signalées et décrites[2], attestaient que les couches profondes du sol avaient été atteintes : tout au plus pouvait-on s'étonner du peu d'impor-

1. Les résultats de ces études, en ce qui concerne l'exèdre et ses statues, ont été exposés dans un mémoire inédit (*C. R. A. I.*, 1935, p. 183) (Ch. Diehl).

2. Cf. *F. D.*, V, p. 14, fig. 60 ; p. 17, fig. 71 ; p. 18, fig. 79 (P. Perdrizet).

tance de la récolte, lorsqu'on se souvenait que les Anciens localisaient dans cette région quelques-unes des plus antiques légendes du sanctuaire, celle de la pierre de Kronos et celle de Néoptolème[1]. Par ailleurs, le terrain, chaotique, parsemé d'énormes rochers, ne semblait guère pouvoir être fouillé avec profit. C'est un sondage heureux à l'Est du monument de Daochos qui me décida à examiner ensuite le téménos de Néoptolème et ses abords[2]. Le succès de ces premières recherches montra la nécessité d'une fouille plus étendue à laquelle M. P. Roussel, alors directeur de l'École Française d'Athènes, voulut bien affecter quelques crédits.

Quelques mots sont ici nécessaires sur les conditions dans lesquelles les travaux furent exécutés. Depuis le péribole Nord du sanctuaire jusqu'à la terrasse du temple, le sol forme une pente continue, très rapide, que les cotes de niveau, portées sur le plan de la pl. I, permettent d'apprécier et dont la coupe partielle de la fig. 2 donne une image concrète. D'autre part, toute cette zone a été fréquemment bouleversée par des catastrophes naturelles. Située au pied des Phédriades, elle a maintes fois subi le choc des quartiers de roc qui se détachent de la montagne, maintes fois elle a été recouverte d'une épaisse couche de terre et de pierrailles par les torrents qui, certains hivers, se précipitent du haut de la falaise. La fouille, on le verra, devait nous faire connaître de tragiques antécédents de la catastrophe qui, peu de temps avant la grande fouille, détruisit tout un quartier du village de Castri, ou de celle qui, en décembre 1935, ensevelit à peu près complètement le site préhistorique dégagé depuis peu[3].

Pour permettre une exploration exhaustive de la partie Nord-Est du sanctuaire d'Apollon, il eût fallu disposer à la fois d'un matériel puissant et de vastes terrains de décharge : deux conditions qui, malheureusement, ne pouvaient être

1. Pausanias, X, ch. XXIV.
2. M. P. de La Coste-Messelière se trouvait alors à Delphes : c'est dire tout ce que mes débuts doivent à ses encouragements et à ses conseils.
3. *B. C. H.*, 1936, p. 461-462 et pl. LV-LVII (P. Lemerle).

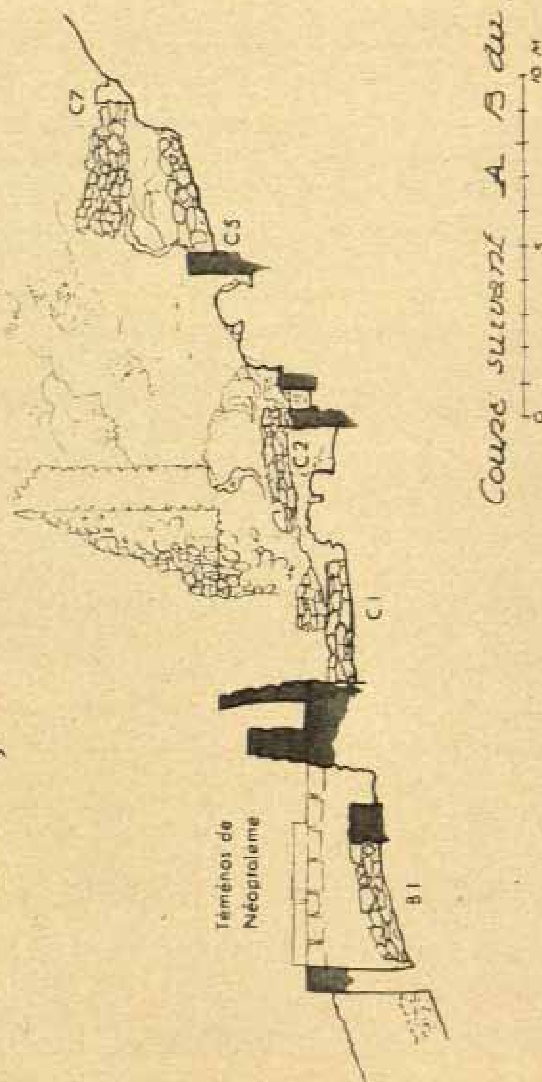


Fig. 2. — Coupe sur la région explorée (cf. le plan, pl. I).

remplies. Il fallait donc d'abord laisser délibérément de côté certains endroits où toute fouille s'avérait impossible[1] ; puis, découper dans la partie abordable un certain nombre de secteurs qu'on examinerait successivement en remblayant au fur et à mesure les parties les moins intéressantes ; méthode qui, naturellement, présentait, entre autres inconvénients, celui de rendre plus difficile l'étude d'ensemble du site. Dans les secteurs même qui furent ainsi fouillés, les déceptions ne manquèrent pas. Souvent le sol vierge ne put être atteint, les rochers opposant çà et là à la progression de la fouille un obstacle insurmontable. Plus souvent encore des constructions qui promettaient d'être intéressantes n'ont pu être suivies, soit qu'elles fussent engagées sous des monuments plus récents, soit qu'elles eûssent été coupées çà et là par des constructions ultérieures ou même par des tranchées de la grande fouille.

Ainsi, la fouille de 1934-1935, ne saurait être considérée comme exhaustive, et les conclusions qu'elle semble autoriser ne sont probablement pas définitives. Du moins, elle aura eu l'intérêt de mettre au jour les seuls restes cohérents que nous ayons jusqu'à présent[2] du plus ancien habitat de Delphes et de donner en outre d'utiles indications sur l'histoire ultérieure du site.



Alors que dans la vallée du Pleistos la citadelle de Krisa[3] et le port de Kirrha étaient fortement occupés dès l'Helladique moyen et que dans ce dernier site une occupation a

1. Indiqués sur le plan de la pl. I.

2. Les tessons mycéniens livrés par la première fouille du hiéron d'Apollon (*F. D.*, V, p. 15-19) ont été trouvés épars ; aucune construction mycénienne n'a été signalée par les fouilleurs. Aucun mur n'a été dégagé non plus à Marmaria où les trouvailles étaient au contraire massées en un étroit secteur (*F. D.*, II, *Sanctuaire d'Athéna*, fasc. 3 : *Topographie du Sanctuaire*, p. 5-36).

3. Les premiers résultats de la fouille de Krisa, entreprise comme un corollaire de celle de Delphes, ont été publiés ici-même (1936, p. 129-145). La suite de l'exploration menée par J. Jannoray et H. Van Effenterre a montré, comme on l'avait déjà pressenti, que le site avait été abandonné après la fin de l'H. R. III. — J. Jannoray et H. Van Effenterre ont ensuite identifié et fouillé le site de Kirrha (cf. provisoirement *B. C. H.*, 1936 ; *Chronique*, p. 466-467).

été également reconnue à l'Helladique ancien[1], on n'a à Delphes, pour ces mêmes époques, aucun vestige d'une occupation digne de ce nom. On a seulement trouvé çà et là, au contact du sol vierge, un certain nombre de tessons grossiers, non tournés, faits d'une argile mal épurée, souvent polis avec soin, dont la technique rappelle celle de la céramique vulgaire de l'Helladique moyen. A la même époque appartiennent de façon certaine une dizaine de tessons « minyens » gris ou jaunes, quatre ou cinq tessons à peinture mate. Aucun vase n'a pu être reconstitué[2], aucun mur, aucune tombe n'ont pu être mis en relation avec ces maigres trouvailles, et celles-ci jamais ne se sont rencontrées dans des couches distinctes de celles de l'Helladique récent. Les deux premières phases même de cette dernière période (H. R. I et R. H. II = XVIe-XVe siècles) sont à peu près absentes des découvertes de Delphes[3]. A l'exception de la coupe à pied large et bas, dont un exemplaire entier a été trouvé non loin du temple, aucune des formes favorites de ces deux périodes, ni le gobelet du type de Vaphio, ni le « squat jug » par exemple, n'ont pu être reconnues parmi les innombrables tessons mycéniens qu'a fournis la fouille. Et parmi les motifs décoratifs, seule la spirale ponctuée de blanc, apparaît sur deux tessons[4]. Les beaux décors naturalistes inspirés des vases crétois du style du palais manquent totalement. Jamais enfin ces quelques rares vestiges qu'on *peut* dater de l'H. R. I ou de l'H. R. II n'ont pu être isolés, mais toujours ils ont été trouvés

1. Au cours d'un sondage, dont J. Jannoray m'avait confié l'exécution (16-20 juillet 1937), deux niveaux datant de l'Helladique ancien ont été reconnus (dans la céramique, la forme de la « saucière », jusqu'ici inconnue en Phocide, se trouve représentée). Le sol vierge n'a pu être atteint, les couches inférieures étant sous l'eau.

2. Il y a lieu de supprimer l'addendum inséré *B. C. H.*, 1935, p. 522, après un examen trop rapide des dernières trouvailles.

3. Jusqu'en 1935 la céramique de l'H. R. I et de l'H. R. II ne s'était pas encore rencontrée en Phocide (cf. BLEGEN, *Korakou*, p. 118) : ce sont les sondages de Krisa qui en ont révélé les premiers exemples incontestables (*R. A.*, 1936, p. 143, fig. 7, 4).

4. L'un d'eux a déjà été reproduit, *B. C. H.*, 1935, p. 337, fig. 1, 6.

mêlés à des trouvailles qui se datent incontestablement de l'H. R. III.

Tels sont les faits. Considérés en eux-mêmes, ils semblent bien attester que si, comme il est naturel, le site de Delphes n'était pas inconnu des populations qui, avant l'époque mycénienne, occupaient la vallée du Pleistos, il n'était pas encore occupé de façon permanente. Mais il faut examiner dans quelle mesure cette conclusion s'accorde avec ce qu'on peut savoir par ailleurs des origines de Delphes. La récolte d'objets néolithiques de la première fouille[1] ne peut donner aucune indication sur la date de la plus ancienne occupation du site, puisqu'on a pu constater en 1935, comme on le verra tout à l'heure, qu'en pleine période mycénienne, la civilisation des Delphiens était encore en grande partie néolithique. Quant à l'idole cycladique de marbre, jadis dessinée par Smith et reproduite par Homolle[2], sa provenance précise est trop mal établie pour qu'elle puisse entrer en ligne de compte[3]. J'en dirais autant de la hache de bronze ornée de pictogrammes minoens, dont l'origine delphique n'a pour caution que la garantie d'un marchand d'antiquités[4]. La fouille de Marmaria nous fournit au contraire des faits précis. Sous la couche riche en idoles de l'H. R. III, M. R. Demangel a pu reconnaître deux niveaux antérieurs[5]. Le plus récent est caractérisé surtout par des fragments de gros pithoi à bandes décorées de motifs imprimés : des fragments analogues ayant été recueillis en 1935, dans d'authentiques maisons de l'H. R. III, je crois que les trouvailles de Marmaria appartiennent encore à la même époque[6] (ce que confirmerait l'aspect déjà « mycénien »

---

1. *F. D.*, V, p. 1-2.
2. *F. D.*, IV, fasc. 1, p. 1, fig. 1.
3. Je dois ajouter que la présence de deux tessons du style de Drachmani a été jadis signalée à Delphes (WACE-THOMPSON, *Prehistoric Thessaly*, p. 202) : je n'ai pu les y découvrir.
4. *F. D.*, V, p. 5, fig. 14.
5. *D. F.*, II, *Sanct. d'Athéna*, 3, *Topogr. du Sanct.*, p. 6-13.
6. Dans le hiéron d'Apollon il y a quelquefois jusqu'à trois couches superposées qui, toutes, se datent de l'H. R. III.

des quelques idoles recueillies dans la même couche). Le niveau le plus ancien a livré plusieurs vases entiers dont tout ce qu'on peut dire est qu'ils sont fort primitifs : comme le note justement M. Demangel, ils peuvent « soit remonter à l'époque néolithique, soit, plus vraisemblablement représenter de la vaisselle domestique d'une période moins ancienne » ; bref, ils ne nous donnent aucune indication chronologique précise.

Parmi les trouvailles antérieures à 1934, un objet du moins appartient à une époque plus ancienne que l'H. R. III. Il a une importance toute particulière. Il s'agit du fameux rhyton de calcaire en forme de tête de lionne dont P. Perdrizet avait aussitôt reconnu et signalé l'étroite parenté avec un exemplaire du palais de Cnossos et l'exceptionnelle valeur documentaire[1] : sa présence est, en effet, le meilleur témoignage de l'influence crétoise sur le culte primitif de Delphes et apparaît comme l'éclatante confirmation de la tradition connue par l'hymne homérique à Apollon[2]. Or, aujourd'hui, cette précieuse relique nous semble bien isolée. Qu'en doit-on penser ? Dira-t-on que nous ignorons peut-être encore le plus ancien habitat de Delphes ? Quelques réserves que j'aie cru devoir faire plus haut sur les difficultés et les insuffisances de la fouille, j'estime que le sol vierge a été atteint assez souvent pour qu'on puisse admettre que Delphes n'a pas été occupé de façon permanente avant l'Helladique récent III. Deux solutions sont alors possibles. Ou bien on admettra qu'avant cette époque il y avait déjà à Delphes un petit sanctuaire isolé qui n'a pas laissé de traces : ce qu'expliqueraient suffisamment les remaniements que la terrasse a subis pour la construction des temples successifs[3]. Ou bien, et c'est l'hypothèse que j'ai proposée tout d'abord et que j'ai eu la satisfac-

1. *F. D.*, V, p. 3-5, fig. 3 b. Cf. *F. D.*, IV, 1, p. 3 (Homolle), et surtout Evans, *Palace of Minos*, II, p. 832-833 et IV, p. 727-728.

2. V. 388-544. Je n'insiste pas, ici du moins, sur les autres indices invoqués en faveur d'une influence minoenne à Delphes.

3. *C. R. A. I.*, 1936, p. 114 (Ch. Picard).

tion de voir agréée par M. G. Karo[1], le rhyton minoen ne serait parvenu à Delphes qu'à l'H. R. III[2], un ou deux siècles après sa fabrication, alors qu'il était déjà un objet de culte

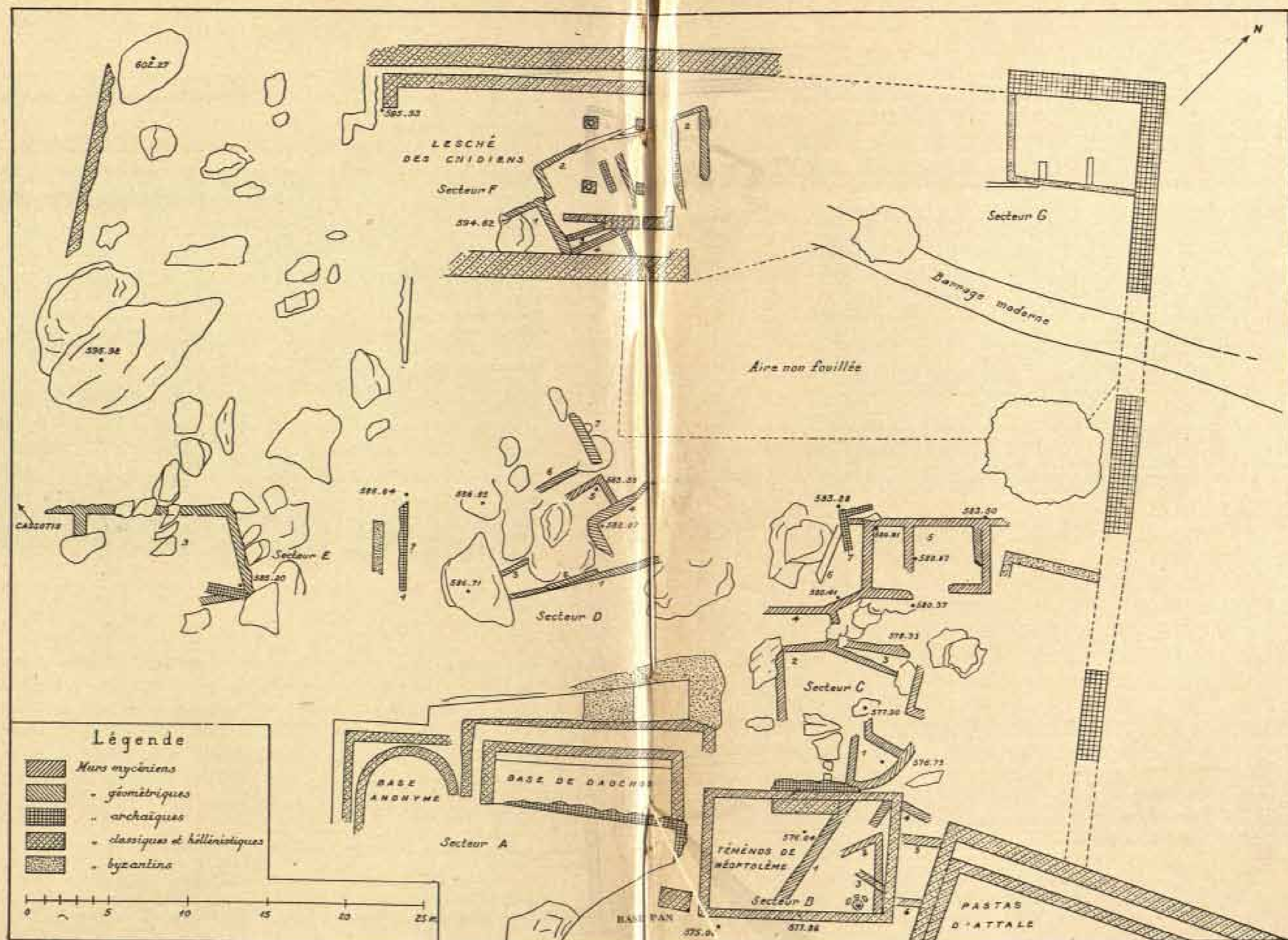


Fig. 3. — Fouille sous les rochers : secteur D.

vénérable, utilisé depuis longtemps dans quelque sanctuaire crétois. La controverse ne porte que sur la date de l'influence minoenne à Delphes, *mais cette influence religieuse reste un fait :* l'apport du vase sacré sera même plus significatif encore dans la seconde hypothèse, alors que l'extraordinaire abondance de la céramique de l'H. R. III à Delphes ne saurait rien prouver en faveur d'une influence directe de la Crète.

---

1. *Arch. Anz.*, 1935, col. 194 : M. Karo fait observer de plus que le rhyton a été réparé dans l'antiquité.
2. Ou plus tard : crétois n'est pas nécessairement synonyme de « Minoen ».



Partie Nord-Est du Hiéron d'Apollon, à Delphes, après la fouille de 193[illegible] (croquis d'après le plan provisoire levé en juillet 1935 par H. Ducoux)

***

A l'Helladique récent III, tout un ensemble de constructions couvre, dans ce qui formera plus tard la partie Nord-Est du sanctuaire d'Apollon, la vaste zone située au Sud de la



Fig. 4. — Construction de plan absidal C 1
(N : téménos de Néoptolème ; A : Portique d'Attale).

Lesché de Cnide et à l'Est[1] d'une ligne que tracent à peu près le mur Ouest de la Lesché, un mur archaïque (E 1 du plan) et l'exèdre. Cet ensemble ne représente certainement qu'une faible portion de l'habitat « mycénien ». C'est ce que permettent de conclure quelques sondages pratiqués à la fin de la fouille, en d'autres points du sanctuaire d'Apollon : sous le trésor dit d'Acanthos, où déjà la trouvaille de quelques tessons mycéniens avait été signalée lors de la première fouille ; sous la Voie sacrée, le long de l'autel de Chios ; enfin, sous le petit édifice à abside que F. Courby considérait comme l'an-

1. Une terre-cuite mycénienne a été trouvée lors de la première fouille non loin de Cassotis (*F. D.*, V, p. 19, fig. 61) ; aucune trouvaille antérieure au géométrique n'a été faite en ce secteur en 1935.

cien temple de Ga[1]. Partout des couches mycéniennes fort nettes ont été rencontrées. Hors du péribole, à l'Est, un rapide sondage pratiqué en 1937, sous la crypte de l' « Attaleion », a donné les mêmes résultats. On doit donc attribuer à l'habitat mycénien une aire très vaste dont les limites, au Sud[2] et à l'Est, restent encore à fixer. Une fouille profonde, à l'Est du sanctuaire, serait à cet égard comme à bien d'autres, riche en résultats.

Toutes les constructions dégagées par la fouille sont rectangulaires à l'exception de deux dont le plan est absidal. On sait que d'ordinaire ce plan caractérise surtout les maisons de l'Helladique moyen[3]. Il est certain que les deux constructions de Delphes dont les restes ont été dégagés au Nord du téménos de Néoptolème (C 1 et C 4 du plan), ne sont pas antérieures à l'helladique récent. Non seulement la céramique trouvée atteste qu'elles ont été occupées à cette époque, mais encore la trouvaille d'un pied de coupe mycénienne à l'intérieur d'un mur de l'une d'elles montre bien qu'on ne saurait s'arrêter à l'hypothèse de maisons construites à l'helladique moyen et habitées jusqu'à l'Helladique récent[4]. Les fragments de vases recueillis appartiennent du moins à la phase la plus ancienne de l'H. R. III, et, de plus, C 4 est en grande partie engagée sous un mur H. R. III b. Une portion de mur incurvée à son extrémité Est, haute de 0 m. 55 en moyenne, est tout ce qui reste aujourd'hui de C 4. L'autre construction est un peu mieux préservée (fig. 4) : l'abside, dont l'orientation reste

---

1. *F. D.*, II, *Sanctuaire d'Apollon*, *La terrasse du temple*, p. 186-187, fig. 142.

2. J. Bousquet m'a montré l'été dernier un fragment d'idole et quelques tessons mycéniens trouvés par lui dans un sondage aux abords du trésor dit de Cyrène.

3. Mais il est connu déjà à l'Helladique ancien (p. ex. à Malthi ; cf. N. Valmin, *Bull. Soc. Lettres de Lund*, 1934-35, p. 7) et on le voit réapparaître à l'époque géométrique (en dernier lieu à Athènes, D. Burr, *Hesperia*, 1933, p. 542 sqq.).

4. A Malthi, selon N. Valmin (*l. l.*, p. 5) « la céramique recueillie à l'intérieur d'une même maison nous indique souvent que la maison a été utilisée depuis le commencement de l'Helladique moyen jusqu'à la fin de l'Helladique récent III et qu'elle a ainsi gardé pendant deux cents ans au moins la même grandeur et la même forme ».



1



2



3



4

Fig. 5. — La maison mycénienne C 5
(1, vue de l'Ouest ; 2-3, vue de l'Est ; 4, mur Nord de la chambre I).

incertaine, était séparée du reste de la maison par un mur et compartimentée par un refend.

Parmi les maisons de plan rectangulaire, la plupart sont de même réduites actuellement à un angle de mur, parfois à une simple ligne de pierres. Les trouvailles céramiques permettent de les dater, mais on doit renoncer à connaître leurs dimensions et leur disposition intérieure. Heureusement dans le secteur C une construction a été trouvée assez bien conservée sous une épaisse couche de terre : encore n'a-t-on pu dégager la partie orientale engagée sous une solide bâtisse byzantine. Du moins sa disposition générale apparaît avec assez de clarté (C 5 du plan et fig. 5). Les murs ont été solidement assis sur des rocs qu'on ne s'est point soucié de ravaler. Ils sont formés de deux rangs accolés de pierres de dimensions médiocres, non taillées : de petites pierres et de la terre bouchent les intervalles. L'ensemble est solide : la largeur moyenne des murs est voisine de 0 m. 70 ; leur hauteur, au Nord dépasse encore 2 mètres. De l'Ouest à l'Est la maison était divisée en plusieurs pièces dont trois ont pu être reconnues. La première, fort étroite (2 m. 10 sur 3 m. 55), était rétrécie encore par la forte saillie d'un rocher qui occupe l'angle Nord-Est. On n'y a trouvé que trois vases (un askos peint, une petite coupe monochrome, une tasse grossière) et une sorte de couteau à lame courbe — le seul objet de métal intact qu'ait fourni la fouille mycénienne. Une porte ménagée entre le mur Sud et le refend Est — le seuil en est bien conservé — faisait communiquer la pièce avec une chambre beaucoup plus longue (3 m. 68), où l'on peut reconnaître le cellier de la maison. Trois grands pithoi, dont deux ont pu être reconstitués (fig. 6), étaient accotés au mur Nord. Autour d'eux, d'autres vases brisés jonchaient le sol : deux cruches, deux bols, une tasse (fig. 7). La troisième pièce, celle de l'Est, n'a pu être explorée que partiellement ; elle n'a rien livré d'intéressant. L'état de la ruine ne permet pas de décider si la maison s'ouvrait au Sud ou à l'Est.

Les autres constructions rectangulaires partiellement conservées permettent des constatations analogues. Comme

dans les masures des bergers du Parnasse, les rochers qui encombrent le terrain sont utilisés au maximum ; ils donnent aux murs une assiette solide, à eux seuls ils en forment déjà de larges pans d'un seul tenant. Jamais le mur n'est réduit,



Fig. 6. — La chambre aux *pithoi* de la maison C 5, au moment de la fouille.

comme on le voit si souvent ailleurs à la même époque, à un simple socle de pierres que surmontent des assises de briques crues ; la pierre ici intervient seule dans la construction. Chaque fois que quelque chose du plan se laisse encore reconnaître, on constate le même étirement de l'Ouest à l'Est, la même juxtaposition de petites pièces. On n'a pu, nulle part, reconnaître la disposition classique du mégaron mycénien. Les trouvailles en tout cas autant que l'aspect d'ensemble des ruines, montrent bien qu'on a affaire, dans la plupart des cas, à des maisons et non à des lieux de culte. Ce sont uniquement des outils très primitifs, une vaisselle vulgaire où les







Fig. 7. — Vaisselle domestique trouvée dans la chambre aux *pithoi* de la maison C 5.

grandes jarres qui servaient à conserver le blé, l'huile ou le vin, sont nombreuses : l'une d'elles, trouvée à l'Est de la maison C 5, était encore remplie de grains.

L'hésitation n'est permise que pour une construction mise



Fig. 8. — Le *pithos* du *téménos* de Néoptolème, photographié dans les magasins du Musée.

au jour sous le téménos de Néoptolème. Deux murs dont la hauteur est encore d' 1 m. 40, forment un angle très aigu (B 2 du plan), qui suggérerait pour l'ensemble un plan triangulaire. Le mur Nord, malheureusement, s'interrompt après un parcours de moins de 3 mètres, le mur Est conservé sur 5 m. 30 de longueur, ne se prolonge plus au delà du péribole du IVe siècle[1], et toute vérification est aujourd'hui impossible.

1. Toute la région située entre le téménos de Néoptolème et le trésor dit

Au Sud-Ouest un grand pithos, haut de 1 m. 30 (fig. 8) était profondément enfoncé dans un sol très dur, formé d'un mélange de terre, de chaux et de débris de vases mycéniens ; quelques pierres disposées en cercle l'entouraient. Une terre noirâtre et grasse, très différente de celle des couches environnantes, remplissait le pithos jusqu'au col : elle était mêlée de cendre, de charbon, d'os d'animaux, et surtout de gros tessons de céramique grossière, polis avec soin et dont la plupart étaient carbonisés. Presque tous appartenaient à une grande jarre qui a pu être partiellement reconstituée. Dans la chambre même, la céramique recueillie était purement mycénienne (cf. par exemple, le bol reproduit *B. C. H.*, 1935, pl. XXI, 1-2). Le remplissage du pithos ne peut donc être considéré comme fortuit. Il est tentant de reconnaître en lui une sorte de bothros, et peut-être pouvons-nous conclure de sa présence à l'existence d'un culte, dès l'époque mycénienne, à l'endroit où plus tard on montrait le prétendu tombeau de Néoptolème[1].

Quoi qu'il en soit, le village mycénien que nous a révélé la fouille de 1934-35, était déjà établi auprès d'un sanctuaire qui, très vraisemblablement, occupait déjà la terrasse où plus tard s'élevèrent les temples successifs d'Apollon. Sous le temple même, il n'était plus possible de fouiller : le sol vierge avait été déjà atteint partout, non sans qu'on ait trouvé quelques vestiges mycéniens[2]. Dans les parages immédiats deux points m'ont paru intéressants à examiner : la région du grand autel et celle du petit temple à abside. En ce dernier endroit le sondage n'a donné, pour l'époque mycé-

d'Acanthos, a été très profondément fouillée en 1895, comme le montrent d'anciennes photographies : un sondage mené par acquit de conscience en 1935, a prouvé que le sol vierge y avait été déjà atteint.

1. Je montrerai ailleurs qu'il n'y a plus aujourd'hui de raison sérieuse de mettre en doute l'identification du téménos de Néoptolème : outre que la fouille de 1934-35 a établi qu'aucun autre emplacement ne pouvait lui convenir, les monuments qui l'entourent (monument de Daochos, portique d'Attale) émanent de chefs ou de princes qui avaient de bonnes raisons d'honorer le héros. Un de mes arguments a déjà été annoncé par M. G. Karo (*Arch. Anz.*, 1935, col. 194).

2. Dont deux idoles féminines (*F. D.*, V, p. 14, n[os] 1 et 3, fig. 57 et 58).

nienne, qu'une céramique assez abondante, noyée dans une épaisse couche de cendre. Plus significatifs sont les résultats obtenus près de l'autel, sous l'actuelle voie sacrée[1]. Là, une aire de 2 mètres sur 4 mètres, a été fouillée jusqu'au roc. Sous un dépôt de bronzes archaïques et une mince couche géométrique, une couche mycénienne, épaisse d'un mètre en moyenne, est apparue. De la surface du sol actuel jusqu'au roc les terres présentaient le même aspect caractéristique : partout elles étaient abondamment mêlées de cendre et d'os. Les tessons mycéniens, très nombreux, étaient plus ou moins brûlés : le vernis en était presque toujours très affaibli, souvent même il avait complètement disparu. Aucune forme entière n'a pu être reconstituée, aucun mur n'est apparu. Deux idoles féminines en terre-cuite ont été recueillies. Toutes ces constatations permettent de penser qu'on a affaire à un dépôt d'autel, non au résidu normal d'une occupation humaine, et que, par conséquent, dès l'époque mycénienne l'autel occupait déjà un emplacement voisin de celui qu'il occupera plus tard.

Un village flanquant un sanctuaire, tel se présente donc désormais le site de Delphes à l'époque mycénienne. La nécropole correspondante nous est déjà un peu connue. Des tombes en forme de ruches, précédées ou non d'un court dromos, ont été trouvées à l'Ouest du sanctuaire : entre le péribole et le Musée[2], derrière le Musée lui-même[3], et, plus haut encore dans le quartier de Thyiai[4]. L'aire ainsi délimitée coïncide sensiblement avec celle de la future nécropole Ouest.

1. Un sondage a été mené en 1923, non loin de là, entre l'autel et le trésor enfoui (n° XXIII du plan de Delphes, d'après P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, pl. L) par M. P. de La Coste-Messelière (*B. C. H.*, 1923, *Chronique*, p. 516) : de nombreux tessons mycéniens ont été trouvés, mais dans des couches mêlées. M. P. de La Coste-Messelière veut bien m'écrire qu'il a remarqué que beaucoup de ces tessons étaient brûlés et qu'à certains adhéraient des morceaux de charbon.

2. *F. D.*, V, p. 6-10.

3. *F. D.*, V, p. 12-14. — Nouvelles découvertes en 1935 (*B. C. H.*, 1937, p. 44-52).

4. *F. D.*, V, p. 10-12.



Oiseau de bronze à aigrette (Delphes).

A l'Est du sanctuaire, au contraire, on n'a jusqu'ici aucune sépulture antérieure à l'époque archaïque[1]. Les tombes mycéniennes connues actuellement se datent de la dernière période de l'Helladique récent III. Elles se caractérisent par leur étroitesse et par la pauvreté de leur matériel, presque exclusivement céramique.

C'est la même impression de pauvreté que nous donnent les trouvailles du site habité. En dehors de la céramique, la fouille n'a fourni que peu d'objets. Il convient avant tout de relever l'extrême rareté du métal. Un seul outil de bronze s'est rencontré intact : le couteau à lame courbe qui provient de la maison C 5. Ailleurs, on n'a trouvé que de rares et infimes débris. En plein âge du Bronze, les Delphiens semblent encore vivre dans les conditions du Néolithique : de pierre sont non seulement les meules, les broyeurs, les poids, comme il est normal, mais aussi les haches, les scies. La stéatite est très fréquente (fusaïoles, perles, chatons de bagues). L'obsidienne n'est représentée que par quelques éclats.

Parmi la céramique, trouvée en très grande abondance, on peut distinguer, du point de vue de la technique, plusieurs catégories : *a)* une céramique grossière, non tournée, faite d'une argile mal épurée, de couleur rosée, sans peinture ni polissage : elle est représentée surtout par quelques grands pithoi (fig. 6 et 8), cerclés de zones en relief ornées parfois de décors imprimés ; *b)* une céramique non tournée, qui rappelle le bucchero ou plutôt l'impasto, polie avec assez de soin : elle fournit surtout des cruches noires, rondes, sans base, qu'on trouvera encore dans les couches géométriques ; *c)* une céramique tournée, faite d'une argile bien épurée, portant un simple engobe de même couleur que l'argile : c'est surtout le cas de quelques tasses ou coupes ; *d)* une céramique également fine, mais dont les parois sont couvertes d'une couche uniforme de vernis noir, brun ou rouge où le pinceau,

---

1. Dernières recherches en 1921 (R. Demangel), cf. *B. C. H.*, 1921 : *Chronique*, p. 519-520.

souvent, dessine de larges stries (fig. 7, 2) : à cette catégorie appartiennent surtout des tasses, des bols à deux anses, de petites cruches ; *e)* enfin, la belle céramique ornée de bandes et de motifs décoratifs variés, exécutés à l'aide d'un vernis rouge ou noir très brillant sur un engobe clair. Les trouvailles de 1934 m'ont déjà donné l'occasion d'étudier les formes et de dresser le répertoire des décors représentés à Delphes[1]. La fouille de 1935 a donné seulement un nombre considérable de vases entiers, pour des formes qui n'étaient représentées jusque-là que par des tessons, et accru considérablement la quantité des échantillons des principaux décors. Elle n'a pas donné l'occasion de remarques nouvelles et je me permets de renvoyer à ma précédente étude.

La petite collection de figurines de terre-cuite précédemment publiée[2] s'est également accrue de nouveaux fragments. Les idoles féminines et les animaux y sont représentés en quantité sensiblement égale. Sauf les deux exemplaires trouvés dans le dépôt d'autel, ces documents ont été recueillis çà et là à travers la fouille : ils attestent hors du sanctuaire mycénien, l'existence d'une religion domestique. Ce qui doit surtout être noté, c'est que dans ce futur domaine d'Apollon, rien ne nous parle encore du dieu. Au contraire, ces idoles féminines, ces animaux qui témoignent d'une religion primitive de caractère agraire[3], nous reportent au temps — dont la mémoire ne fut jamais oubliée[4] — où Ga, la Terre-Mère, était à Delphes la souveraine maîtresse du sanctuaire et de l'oracle. Si donc, ainsi qu'il a semblé légitime de le faire, on interprète les données de l'hymne homérique à Apollon comme un sérieux indice d'une influence minoenne sur le culte delphique, on doutera du moins que les gens de Cnossos aient été, dès lors, les ministres du dieu Archer. Aussi bien, le seul objet qui, à Delphes, atteste directement leur passage, le rhyton de cal-

1. *B. C. H.*, 1935, p. 339-375.
2. *Ibid.*, p. 329-335, pl. XIX-XX.
3. M. P. Perdrizet l'avait déjà noté *F. D.*, V, p. 14.
4. Eschyle, *Euménides*, V, 1-2 ; Pausanias, X, ch. V, 5-6.

caire en forme de tête de lionne, s'est révélé à Knossos comme un accessoire du culte de la Rhéa crétoise, la déesse aux lions[1]. A Delphes, comme à Cnossos, c'est à la grande déesse que devait alors encore s'adresser la dévotion des marins crétois[2].

***

Partout où la stratigraphie n'avait pas été troublée par la fouille de 1895, on a trouvé au-dessus des constructions mycéniennes des vestiges importants d'une occupation du site à l'époque géométrique. D'un niveau à l'autre, la démarcation est presque partout très nette : presque partout une catastrophe a laissé des traces certaines. Il semblerait d'abord tentant de mettre cette constatation en rapport avec les invasions doriennes. Des traces d'incendie relevées çà et là ne suffisent pas à imposer cette première impression. On remarque, en effet, en maint endroit, la présence de rochers tombés et d'un lit de pierraille dont la signification à Delphes n'est pas douteuse. La chambre Ouest de la maison mycénienne était remplie de lourds quartiers de rocs qu'il fallut briser et évacuer pour permettre la fouille. Dans une autre maison qui put être reconnue partiellement, en 1937, au Nord de la précédente, un gros rocher s'est arrêté : en avant de lui un mur s'est écroulé, ses pierres jonchent le sol, en éventail (fig. 9). A l'Ouest de ces deux constructions l'énorme roc qu'on voit sur la figure 1 surplomber la fouille, recouvre le dernier niveau mycénien : des tessons caractéristiques ont été recueillis au-dessous, parmi lesquels de nouveaux

---

1. Evans, *Palace of Minos*, II, p. 831 sqq.

2. L'absence de toute représentation d'un dieu mâle est générale dans tout le domaine mycénien : l'exemple du « lord » d'Asiné est fort peu probant et Evans se refuse, avec raison, ce me semble, de reconnaître là une tête de dieu barbu (*Palace of Minos*, IV, p. 755-758). En Crète non plus, aucune représentation n'est incontestable : l'existence du dieu mâle est seulement une exigence que semblent postuler la faveur de certains symboles (bipenne, bouclier, etc.), le rôle cultuel du taureau, et les légendes relatives à la naissance de quelques Olympiens (cf. Ch. Picard, *Origines du Polythéisme hellénique*, I, p. 87 sqq.).

fragments du grand cratère reproduit *B. C. H.*, 1935, pl. XXI, 5 et dont la majeure partie avait été trouvée, deux mètres plus au Sud, dans le prolongement du mur C 4. Dans tout le secteur C, ainsi que dans tout le secteur D et dans la partie

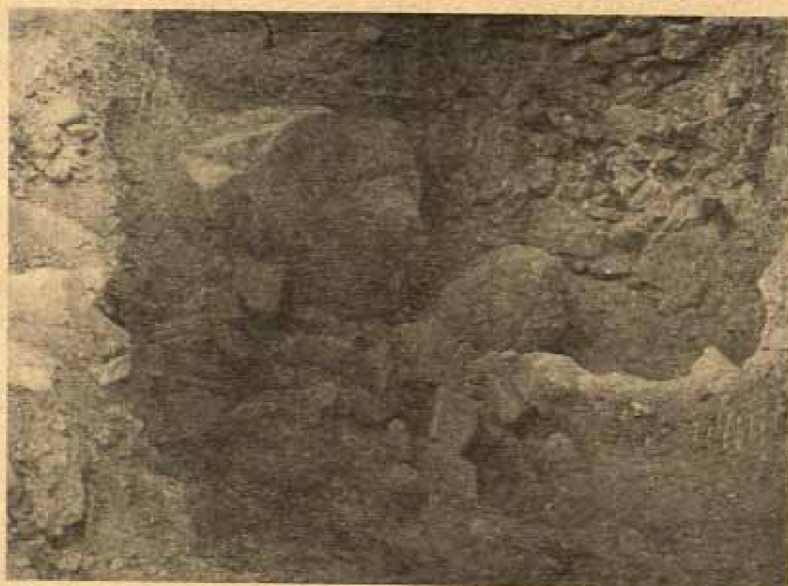


Fig. 9. — Maison C 6 : mur écroulé en avant d'un énorme roc : au fond le mur géométrique, au-dessus du mur mycénien.

occidentale du secteur B, une couche de pierraille et de terre stérile constituait la plus sûre démarcation entre le mycénien et le géométrique. Tout semble donc indiquer que le dernier village mycénien a péri dans une banale catastrophe causée par les rochers et les torrents des Phédriades[1].

1. Au contraire, il est net qu'à Krisa la vie de la forteresse a brusquement cessé à la fin de l'époque mycénienne, et des traces très nettes d'incendie ont été relevées qui ne laissent aucun doute sur les causes de l'abandon du site (*R. A.*, 1935, p. 139 et 144-145) — abandon qui ne devait cesser qu'au Moyen-Age (*ibid.*, p. 137).

Un nouveau village s'établit sur les ruines mêmes du village détruit. En deux endroits les constructions se superposent exactement. Le mur Nord de la maison mycénienne C 5 a



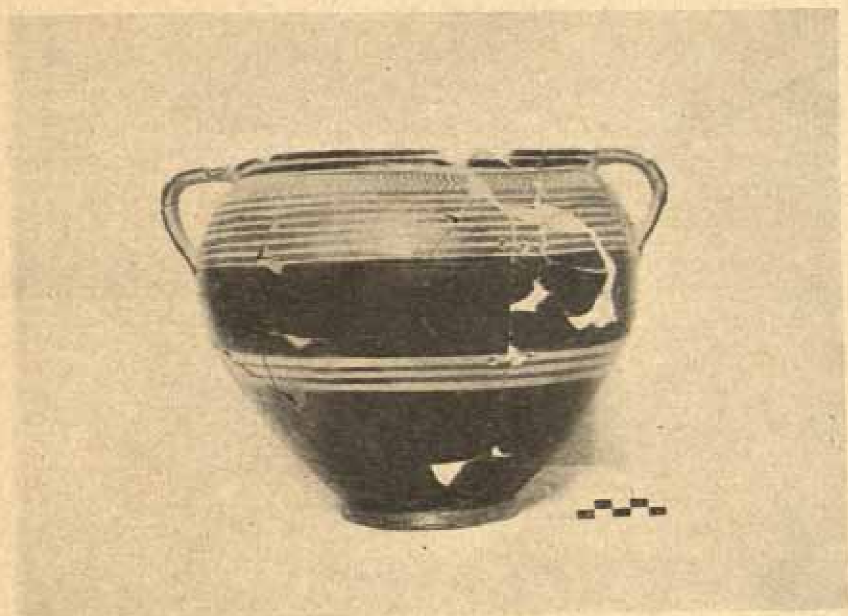
Fig. 10. — Le niveau géométrique au-dessus du niveau mycénien dans la maison C 6 : *à gauche*, fond de pithos géométrique.

servi de base à un mur postérieur réduit aujourd'hui à une seule rangée de pierres, tandis qu'un nouveau refend s'installait contre celui qui, précédemment, séparait les chambres 2 et 3 : à ce niveau, et au-dessus de la chambre 3, trois vases vulgaires d'époque géométrique, une cruche, une œnochoé à bec trilobé, une tasse ont été trouvés en place. Plus importants sont les restes de la maison géométrique qui s'est établie au-dessus de la maison mycénienne C 6 ; là, le mur Nord a

encore 0 m. 55 de haut, et un refend est conservé sur 1 m. 10 de longueur. La démarcation entre les deux niveaux est rendue fort claire par la présence d'une couche très reconnaissable de terre battue qui formait le sol de l'époque géométrique. Un pithos brisé, une petite cruche grossière, gisaient encore à terre (fig. 10). — Dans ces deux cas, le sol a été égalisé au niveau de la surface des rochers destructeurs. Ailleurs, les rochers ont été étayés par de petits murs et incorporés dans les nouvelles bâtisses : ainsi dans le secteur D. Au Nord et à l'Ouest, le village « géométrique » déborda le village mycénien. Sous la Lesché des Cnidiens et dans les parages de Cassotis où aucun vestige mycénien ne s'était rencontré, des restes de constructions géométriques importantes ont été dégagés.

On sait que nous n'avons encore qu'assez peu d'exemples de maisons d'époque géométrique[1], et il eût été précieux de pouvoir étudier à Delphes le plan de quelques habitations. C'est une satisfaction qui ne nous a pas été accordée. Des deux maisons les mieux préservées, l'une, E, a été coupée par la construction de l'analemma cnidien ; l'autre avait été déjà partiellement fouillée précédemment et toute la partie Sud ne nous a plus rien appris. La première maison est réduite aujourd'hui à son angle Nord-Est (haut. max. 2 mètres) : le mur Nord est assis sur un gros rocher ; dans le court espace compris entre les murs, le rocher et l'analemma cnidien, tout un dépôt de vases a été trouvé (fig. 11) : une grande hydrie et une cruche vulgaires, les restes de deux grands cratères et d'une œnochoé à corps conique et à bec trilobé. Les ruines de la seconde maison ont été mises au jour immédiatement à l'Est du rocher d'où coule aujourd'hui, par intermittence, ce qui fut autrefois la source Cassotis. Trois murs sont partiellement conservés : au Nord (11 m. 25), à

1. Weickert, *Typen der archaischen Architektur...*, p. 7 sqq. — En dernier lieu, à propos d'une maison géométrique, de plan elliptique, trouvée à Athènes; D. Burr, *Hesperia*, 1933, p. 542 sqq.





Vases à décor géométrique, de Delphes.





Fig. 11. — Restes d'une maison géométrique sous la Lesché des Cnidiens.

l'Est (5 m. 30) et au Sud (4 mètres) ; des traces d'un refend subsistent à l'Ouest. Sauf dans la moitié Sud de la construction où l'on n'a trouvé que des terres de remblai, tout le sol était couvert de vases, dont beaucoup se trouvaient écrasés sous

de gros rochers. Plus fragmentaires encore sont les constructions dégagées entre les rochers du secteur D[1].

Les traces d'un culte sont moins nettes pour cette époque que pour l'époque mycénienne. Sous la voie sacrée, devant



Fig. 12. — Fouille sous le temple (+) à abside.

le grand autel, on a trouvé, au-dessus de la couche mycénienne, et sans solution de continuité, une couche géométrique, épaisse de 0 m. 50 en moyenne ; et présentant les

1. Je crois devoir réserver encore le cas d'une construction dont les restes ont été dégagés dans le secteur E sous le mur (archaïque ?) E 1. Elle contenait un important dépôt de céramique grossière que j'ai crue d'abord très ancienne : fragments de pithoi estampés, masse de cruches noires polies (analogues à celles mentionnées p. 13 et p. 19), de petites cruches non tournées, trois curieuses salières, deux non moins curieuses soucoupes à deux anses verticales, de petits bols, enfin une gourde de marbre. Les petits bols sont d'un type submycénien bien représenté dans le « granary » de Mycènes et le sanctuaire d'Asiné ; les cruches noires se sont rencontrées à Delphes même aussi bien dans les couches mycéniennes que dans les couches géométriques ; une petite cruche non tournée, en tout point semblable à celles de ce dépôt, a été trouvée dans la maison géométrique C 6. Il semble donc que ce dépôt céramique doive être daté du début de l'époque géométrique. La stratigraphie environnante autorise cette conclusion.

mêmes caractéristiques : dépôt d'autel sans doute, mais où l'on n'a trouvé que quelques débris de vases, sans aucun objet proprement cultuel. Par ailleurs, sous le « temple » à abside, on a dégagé les restes d'une construction que la céramique, recueillie aux alentours, date de l'époque géométrique. Le tronçon de mur conservé[1] s'incurve de manière assez nette (fig. 12) : il semblerait donc qu'il y ait eu là, dès les temps géométriques, une chapelle (?) de plan déjà absidal ; mais, là encore, aucune trouvaille ne permet d'appuyer solidement cette hypothèse.

Comme pour l'époque précédente, la céramique constitue l'essentiel des trouvailles. Alors que les sondages de 1934, limités aux secteurs A, B et C, n'avaient donné qu'un beau cratère entier (reproduit *B. C. H.*, 1935 ; *Chronique*, p. 276, fig. 32, 1) et un petit nombre de tessons, la récolte de 1935 a été, au contraire, très abondante, surpassant en richesse et en variété celle de 1894-96. On avait recueilli surtout, lors de la première fouille, une abondante céramique décorée[2], appartenant à la catégorie dite protocorinthienne depuis Furtwängler, et qui est effectivement originaire de la côte Nord-Est du Péloponnèse (Sicyone selon Johansen, Corinthe selon Payne)[3]. Dans les trouvailles de 1935, cette catégorie est représentée par un grand cratère à anses complexes, des skyphoi de toute taille à anses verticales ou à anses en agrafes, des cruches, des œnochoés à bec trilobé, un aryballe. Les motifs décoratifs sont purement géométriques : grecques, méandres, équerres, postes, zigzags, losanges, triangles, rosettes, svastikas. La beauté de ces vases réside avant tout dans l'élégance des formes, la perfection de la technique, l'habileté de la composition (fig. 13 et pl. III). — Mais à côté

1. Il a été coupé au Sud par la construction du grand mur polygonal, au Nord par les fondations du temple d'Apollon.

2. *F. D.*, V, p. 133 sqq.

3. L'abondance des trouvailles de Delphes avait même un moment fait proposer pour cette céramique une origine phocidienne ou delphique (LAISTNER, *B. S. A.*, 1912-13, p. 61 sqq.).

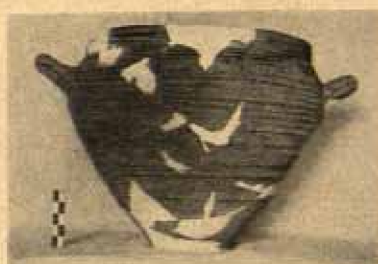








Fig. 13. — Quelques vases géométriques trouvés en 1935.

de ces vases décorés, la fouille de 1935 a livré une grande quantité de vases plus ordinaires, parmi lesquels on peut distinguer : *a)* une catégorie fine encore où la terre est bien épurée, les parois bien tournées, mais dont la surface est couverte seulement d'une couche de vernis noir ou brunâtre : petites tasses surtout et petits skyphoi ; *b)* une catégorie grossière : les vases ne sont pas tournés, l'argile mal épurée reste nue ou est recouverte d'un engobe crémeux ; les formes, irrégulières, sont de grandes jarres, des hydries, des cruches, des œnochoés ; *c)* une catégorie très analogue à la catégorie mycénienne *b* décrite plus haut et où la forme essentielle reste la cruche ronde.

Aucune statuette de terre-cuite n'a été trouvée dans les couches géométriques. Mais deux intéressantes figurines de bronze sont venues accroître la riche collection trouvée lors de la première fouille. Elles appartiennent à la catégorie bien connue des offrandes pendeloques[1]. L'une (h. 0,05), trouvée au sud de la Lesché des Cnidiens, représente un oisillon informe perché sur une tige verticale renflée en son milieu, elle-même fixée au centre d'un essieu reliant deux roues : représentation dont je ne connais pas de réplique exacte, mais qui est à rapprocher de celles, si nombreuses, d'oiseaux debout sur des disques ou sur des cylindres et où l'on a voulu reconnaître des symboles solaires[2]. L'autre figurine (h. 0,15, pl. II), trouvée dans les rochers du secteur D, est plus curieuse et présente plus d'intérêt artistique. Elle représente un grand oiseau qui, par quelques traits (l'aigrette qui surmonte la tête, la longue queue en panache), rappelle les « coqs » géométriques d'Olympie, de l'Heraion d'Argos, de Tégée, de Sparte, de Lindos[3] : mais la forme même du corps, la hauteur du cou, le bec spatulé, les pattes courtes et palmées sont

1. Un anneau de suspension (visible pl. II) orne fâcheusement le dos du grand oiseau et un trou est creusé à même le corps de l'oisillon de la première offrande.

2. A. Roes, *Greek geometric art* (1933), p. 13 sqq., avec bibliographie.

3. *Ibid.*, p. 30, fig. 22.

autant de traits distinctifs qui ne se retrouvent que sur l'oiseau de Delphes. L'artiste a-t-il voulu créer un oiseau fabuleux en groupant ainsi des éléments hétérogènes, ou a-t-il maladroitement copié quelque modèle oriental représentant un oiseau alors inconnu en Grèce (le paon, par exemple) ? On ne saurait en décider. Autre détail original : deux oisillons assez analogues à celui de la première pendeloque s'accrochent au grand oiseau, l'un le long du cou, l'autre sur la queue ; ce groupement est conçu certainement dans le même esprit qui a inspiré à la même époque les assemblages connus, formés d'une jument et d'un poulain, d'une biche et d'un faon[1].

Le métal apparaît fréquemment dans les trouvailles de l'époque géométrique. Assez nombreuses sont les armes de bronze ou de fer (pointes de lances, fragments d'épées) et les outils. — Par ailleurs, il n'est guère de maison où l'on n'ait trouvé plusieurs « poids de tisserands » pyramidaux en terre cuite : dans le secteur D, un angle de maison dégagé au milieu des rochers, en renfermait à lui seul une vingtaine.



A l'époque archaïque on voit le sanctuaire s'étendre aux dépens du village pour atteindre finalement, au VIe siècle, les limites qu'il conservera jusqu'à sa ruine. Sous la Lesché des Cnidiens et à l'Est de ce monument, quelques débris de murs, auprès desquels furent trouvés quelques vases vulgaires protocorinthiens, attestent qu'au VIIe siècle encore une partie du site au moins était habitée. C'est à la fin du VIe siècle, lors de la reconstruction du grand temple d'Apollon, que le sanctuaire agrandi va englober toute notre région[2].

---

1. Cf. p. ex. Ch. Picard, *Manuel d'Archéol. grecque, Sculpture*, t. I, p. 145, fig. 38.

2. De l'enceinte antérieure à 548, quelques tronçons ont pu être reconnus en plusieurs endroits du sanctuaire, en deçà de l'enceinte définitive : au Nord ses limites sont probablement marquées par le vieux mur polygonal dégagé en contre-bas du monument de Daochos. Cf. en dernier lieu, P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, p. 66 sqq. (avec p. 67, fig. 5, un plan restitué du hiéron avant 550).



Protomé de griffon d'un lébès de Delphes.

L'angle Nord-Est du péribole sacré, dont la première fouille s'était contentée de reconnaître le tracé, a pu être dégagé en juillet 1935 (fig. 14). Au Nord, la muraille est encore conservée sur une longueur de 9 m. 50 et mesure à l'angle 2 mètres de hauteur. Le mur Est qui, en pente rapide (cf. sur le plan les cotes de niveau), descend encore, sans interruption, jusqu'à quelques mètres du portique d'Attale, n'avait plus, à son départ, au Nord, qu'un mètre de haut, mais dans le tronçon dégagé entre le barrage et la bâtisse byzantine, sa hauteur atteignait encore 2 m. 30. Au-dessus d'une assise horizontale de fondation, se développe un bel appareil polygonal archaïque caractérisé par la grosseur des blocs de calcaire et la forme volontiers sineuse des joints : semblable en tous points à celui des parties les plus anciennes du péribole, et rappelant, avec, certes, moins de virtuosité, le grand analemma de la terrasse du temple. La date de l'angle Nord-Est de l'enceinte n'est donc pas douteuse ; et il n'est pas douteux non plus que la partie du péribole située au Sud du portique d'Attale, construite en appareil isodome, n'ait remplacé un polygonal plus ancien qui occupait le même emplacement.

A l'intérieur de la nouvelle enceinte — dont le tracé restera le même jusqu'à la ruine du sanctuaire — il n'y a plus place désormais pour les demeures des hommes. Par contre, à l'Ouest, la construction de chapelles consacrées très probablement, l'une à Poseidon[1], les deux autres à Dionysos[2], marque la prise de possession du terrain par les dieux ; à l'Est un analemma archaïque, respecté au IVe siècle lors de la reconstruction du téménos de Néoptolème, protégeait déjà vraisemblablement un lieu consacré au héros. La fouille de 1935 n'a fait connaître, pour cette époque archaïque, qu'une seule construction nouvelle : il s'agit d'un angle de

1. Identification proposée par M. E. Bourguet, *F. D.*, III, 5, p. 129 et notes, en dernier lieu — et acceptée par M. P. de La Coste-Messelière (*l. l.*, p. 483 et n. 4).

2. Identification proposée par M. P. de La Coste-Messelière (*l. l.*, p. 483-485 et les notes) ; cf. *B. C. H.*, 1936, p. 359, n. 2.



Fig. 14. — L'angle N.-E. du péribole sacré après la fouille de juillet 1935.

mur de petit appareil polygonal, dégagé dans le secteur C en arrière du téménos de Néoptolème. C'était un analemma qui bornait une terrasse (pl. I, C 7, fig. 1 et fig. 5, 2). Aucune trouvaille caractéristique n'a été faite à ce niveau. Cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est là la seule ruine dont l'emplacement corresponde à celui que la description de Pausanias paraît indiquer pour la pierre de Cronos[1], plus haut et au Nord du téménos de Néoptolème.

Bien que le niveau archaïque ait été atteint presque partout lors de la première fouille, quelques trouvailles nouvelles ont été faites en 1934-35. Elles présentent le même caractère que les trouvailles antérieures. Il s'agit manifestement de débris d'offrandes ou d'ustensiles du culte hors d'usage, déversés des autres régions du sanctuaire dans celle-ci dont la plus grande partie, jusqu'à la construction de la Lesché au ve siècle, était vide de monuments. Des restes de ces dépôts ont été constatés : à l'Est du théâtre sur la terrasse située au niveau du diazoma ; derrière l'analemma qui protège le « Dionysion », sous le « Poteidanion », sous la Lesché, à l'Est et au Sud de ce monument ; enfin, en dehors de notre région, sous la voie sacrée, devant l'autel de Chios.

1° La céramique est abondante, mais on a extrêmement peu de formes entières. Sauf de très rares exceptions (quelques tessons attiques à figures noires), elle est toute d'origine corinthienne : petits skyphoi protocorinthiens à frise d'animaux passant, fragments d'alabastres, d'aryballes et de pyxides, fragments plus rares de grands cratères à personnages, plaques de kélibés, etc. C'est là la marque des relations commerciales très actives qui, comme à l'époque précédente, existaient entre Delphes et les ports du Nord-Est du Péloponnèse ;

2° Les objets de métal ne sont pas rares. On a trouvé partout des restes d'armes de bronze ou de fer : pointes de lances, épées, boucliers, casques, cnémides ; les pièces les

1. *Pausanias*, X, ch. XXIV, 6 (ἐπανελθόντι δὲ ἀπὸ τοῦ μνήματος...).

plus notables sont une cnémide de bronze, trouvée en bon état au Nord du « Dionysion » avec d'autres fragments pulvérisés, et un grand bouclier de même métal, trouvé sous la voie sacrée, devant l'autel de Chios (fig. 15) et qui pourra

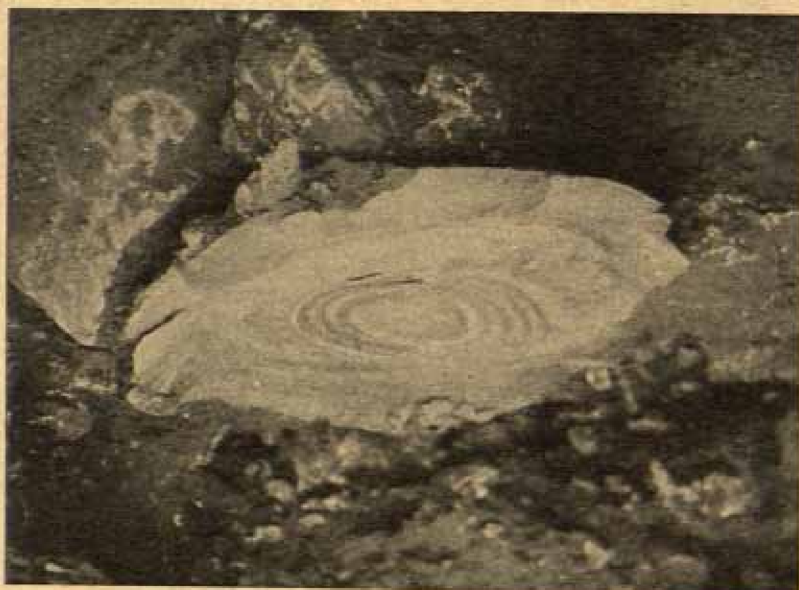


Fig. 15. — Trouvaille d'un bouclier de bronze sous la voie sacrée devant le grand Autel.

être reconstitué. Aucune de ces armes ne portait de dédicace. — Assez nombreux sont les fragments de pieds ou d'anses de trépieds. Deux grands lébès de bronze écrasés ont été trouvés près de l'analemma Est du théâtre : l'un d'eux portait, gravée sur le bord, la dédicace métrique d'un certain ...δας, fils de Dexippos[1], en caractères très archaïques. D'un énorme lébès doit provenir une belle protomé de griffon (pl. IV), trouvée

1. Elle sera publiée prochainement.

sous la voie sacrée ; elle prend place dans l'admirable collection réunie lors de la première fouille[1] : elle est la plus grande et l'une des plus anciennes, formée de deux pièces de bronze ajustées par martelage sur une âme de bois. Une anse ornée d'une tête de bélier appartenait à un vase de bronze. Une seule figurine a été trouvée, sous la Lesché de Cnide : un petit lion, de bronze massif, au corps étiré, à la gueule largement ouverte.

***

La fouille de 1935 ne pouvait prétendre nous apporter beaucoup de renseignements nouveaux sur l'histoire de la région Nord du sanctuaire après le ve siècle. L'essentiel sur ce sujet a été dit depuis longtemps et de manière définitive[2]. Les nouvelles recherches ont été seulement l'occasion de quelques remarques de détail.

On savait déjà que la première terrasse (monument de Daochos, téménos de Néoptolème) n'avait été aménagée qu'au IVe siècle, après la catastrophe qui détruisit le temple des Alcméonides. Presque tout ce que nous avons conservé de la décoration sculptée de cet édifice a été trouvé dans le sol de remblai qui constitue la terrasse. Un nouveau fragment, informe, des sculptures du fronton de tuf, a été trouvé en 1934, remployé dans l'analemma polygonal qui protégeait, au Nord, la base des Thessaliens ; c'est la preuve matérielle que cet analemma et la « chambre » qu'il enveloppe ont bien été construits au IVe siècle pour protéger et abriter la base de Daochos : ce que la forme des scellements des orthostates de la « chambre » avait parfois fait mettre en doute, contre toute vraisemblance. Outre cette trouvaille, la destruction partielle de la maçonnerie tardive qui englobait l'extrémité Nord-Est de l'analemma polygonal a permis de retrouver les restes du retour Est de ce mur, conservé sur 1 m. 30 de longueur.

---

1. *F. D.*, V, p. 84 sqq. et pl. X-XI.
2. E. Bourguet, *Ruines de Delphes*, p. 183 sqq.

L'analemma oriental du théâtre, dans son état actuel, s'arrête brusquement au contact du mur qui domine le dallage du IVe siècle, en calcaire gris, où l'on a voulu reconnaître parfois la fontaine Cassotis[1]. Au delà du diazoma, la partie supérieure du théâtre est limitée à l'Est par un autre analemma situé fort à l'Ouest du premier, et d'un appareil très différent. Ces simples constatations permettaient déjà de douter que les deux murs fussent contemporains. La fouille menée à l'Est du théâtre a permis de dégager, au delà du mur où il s'arrête aujourd'hui, la suite du premier analemma du théâtre, conservée encore sur une longueur de 5 mètres. Il est donc établi aujourd'hui que le bizarre décrochement que forme aujourd'hui l'analemma Est du théâtre ne faisait pas partie du plan primitif de la construction. La partie Nord du mur, détruite pour des raisons qui nous échappent encore[2], a été enfouie dans la terrasse construite au niveau du diazoma : un nouveau mur fut alors construit plus à l'Ouest (et peut-être prolongé plus loin vers le Nord), pour soutenir les gradins de la partie supérieure du théâtre. La date de cette transformation n'est pas douteuse. L'appareil de l'analemma le plus récent n'a d'analogue à Delphes que celui des substructions de la scène du théâtre et celui des murs de la « pastas » d'Attale : il est certainement l'œuvre des ouvriers pergaméniens qui, en 159-160, travaillaient à Delphes, comme le dit une inscription bien connue « εἰς τὰν ἐπισκευὰν τοῦ θεάτρου »[3].

Quant aux trouvailles postérieures au Ve siècle, elles ont été naturellement assez rares. Elles se réduisent à un fragment médiocre de bas-relief taillé dans une ancienne pierre de corniche, à quelques inscriptions trouvées pour la plupart

1. N° 44 sur le plan du sanctuaire donné par P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*, pl. L.

2. De nombreux rochers éboulés couvrent l'extrémité Nord-Est de la plate-forme voisine, mais ils ne peuvent être considérés comme responsables de la destruction du mur.

3. Cf. en dernier lieu, G. Daux, *Delphes au IIe et au Ier siècle*, p. 682-698.

remployées dans des murs tardifs[1], à quelques terres-cuites architecturales dont plusieurs proviennent de la Lesché, enfin à de nombreux débris de vases.

* * *

Tels sont les résultats essentiels de la fouille de 1934-35, dans la partie Nord du sanctuaire d'Apollon. Les problèmes de topographie qui se posaient encore en 1934 (situation du téménos de Néoptolème, de la pierre de Cronos, de la fontaine Cassotis) sont restés loin d'être tous résolus : du moins, maintenant qu'on sait que les terres ne recouvrent plus aucun de ces lieux vus par Pausanias, on pourra demander, sans arrière-pensée, aux ruines dégagées, les solutions qu'elles doivent contenir[2]. Chemin faisant, on a acquis de précieuses données sur l'histoire du site. On a appris que la partie Nord du sanctuaire était à l'origine occupée par un village, dangereusement installé au pied des roches Phédriades. On a suivi ses vicissitudes jusqu'au temps où le domaine des dieux s'étendant sans cesse, les habitations des hommes allèrent s'établir plus loin, à l'Est et à l'Ouest ; tandis qu'Apollon régnait désormais sans conteste sur ces lieux dont les premiers habitants n'avaient eu à leur foyer que l'image de la déesse-mère.

Besançon, avril-juin 1938.

L. Lerat.

---

1. Une liste amphictionique du IIIe siècle, qui a prouvé l'existence de deux archontes du nom de Nikodamos à ce siècle, a été publiée par R. Flacelière (*B. C. H.*, 1935, p. 22 sqq.) ; d'autres fragments (comptes du IVe et du IIIe siècle, proxénies, etc.) seront prochainement publiés par J. Jannoray et H. Van Effenterre.

2. Cette étude prendra place dans le second fascicule consacré à la partie Nord du sanctuaire (du VIIe siècle à la ruine du sanctuaire).

VARIÉTÉ

Les ruines d'Aphrodisias en Carie.

Au cours de l'été 1937, une mission italienne, dirigée par le Pr G. Iacopi, a entrepris à Aphrodisias en Carie des fouilles qui se sont révélées très fructueuses et qui seront continuées par d'autres campagnes les années prochaines[1]. On sait qu'après des succès pleins de promesses le site avait été laissé en friche pendant plus de vingt ans, et on attendra avec une curiosité d'autant plus grande le résultat des nouveaux travaux.

On a dégagé en partie un vaste ensemble formé par une cour entourée d'un portique ionique, qui s'étendait probablement sur quatre côtés (environ 200 × 70 m.). Il est séduisant de voir dans ce monument l'agora de la ville, encore qu'on ne possède pas de preuve formelle pour cette identification. L'intérêt essentiel de la découverte a été de donner un groupe de sculptures décoratives de l'époque impériale, sans précédent — même à Aphrodisias. La frise du portique sorti de terre était ornée d'un nombre impressionnant de têtes soutenant une guirlande de fleurs et de fruits (fig. 1-3). M. G. Iacopi estime qu'il y en a environ cinq cents, et plus d'une centaine ont été mises au jour dès à présent. Le dégagement de ces blocs sculptés a été chose facile. Au fond d'une tranchée peu profonde apparaissent alignées les pièces d'architrave et de frise, à l'endroit même où les avait laissées la chute du monument. Le nombre et la variété des sujets sont véritablement stupéfiants. Citons M. G. Iacopi : « Divinités majeures et mineures, célestes, terrestres, marines, infernales ; demi-dieux, génies, monstres, nymphes, Amazones, Eros, bacchantes, Muses, Faunes, Satyres et Silènes ; êtres mythologiques et légendaires, épiques, tragiques et idylliques... A ceux-ci s'entremêlent des visages de florissants athlètes, de provocantes courtisanes, d'adolescents éclatants de jeunesse, de prêtres et de ministres du culte, de guerriers et de magistrats, d'archontes et d'empereurs, de mimes et de masques tragiques et comiques, des physionomies de philosophes, de marchands, de fêtards dorés, d'aristocrates et de loqueteux. » L'origine

1. *Illustrated London News*, 18 déc. 1937, p. 1094 sqq. ; *Messagero*, janv. 1938 ; *Messager d'Athènes*, 16-19 mars 1938 (conférence de M. G. Iacopi à l'Ecole italienne). Signalons en passant un document d'un grand intérêt historique dégagé pendant ces fouilles : des fragments inconnus de l'édit *de pretiis* de Dioclétien.

des types n'est pas moins variée. On devine les réminiscences des grands maîtres : de Phidias aux sculpteurs hellénistiques, en passant par Scopas et Praxitèle. Il convient de signaler le mélange de sujets mythologiques et historiques. M. G. Iacopi a cru reconnaître dans le nombre les visages d'Auguste et de Tibère. Enfin, le sol a été prodigue jusqu'au bout. L'inscription de l'épistyle nous révèle la date de



Fig. 1. — Frise d'un portique d'Aphrodisias en Carie (fouilles italiennes) : tête idéalisée soutenant une guirlande.

l'édifice : « A Aphrodite, au divin Empereur César Auguste Zeus Patroos, et à l'Empereur Tibère César Auguste, fils du divin Auguste, et à Julia Augusta et au peuple, Diogénès, fils de Ménandros, fils de Diogénès, fils d'Artémidoros... d'Aphrodite à Ménandros. » Il est évident que sur un si grand nombre de sculptures l'exécution est de qualité variable. Peut-être faut-il reconnaître des mains différentes, sinon des conceptions différentes.

Il serait superflu d'insister sur l'importance de ces résultats. Désormais la place de premier plan qu'occupait l'art décoratif à Aphrodisias se trouve confirmée et, de plus, attestée pour le Ier siècle de l'Empire. Les artistes de la petite cité de Carie ne redoutaient pas le morceau de bravoure, tout en se tenant dans la bonne tradition grecque avec le respect des grands maîtres et des grandes époques.

On pouvait prévoir le succès de la mission italienne. L'importance

et la richesse du site ont été signalées par les premiers voyageurs du XIXe siècle[1]. La récolte sera aisée. Les traces de différents monuments sont visibles : il reste des vestiges du théâtre ; le stade est à peu près conservé ; le temple d'Aphrodite avec ses deux cours successives précédées d'un propylon peut réserver des surprises ; les remparts et les portes de la ville regorgent d'inscriptions et de pièces d'architecture remployés à l'époque byzantine ; enfin, les textes épigraphiques nous fournissent toute une liste de monuments encore enfouis.

Il n'est que juste, maintenant que les fouilles ont passé entre



Fig. 2. — Têtes diverses de la frise d'un portique : fouilles italiennes d'Aphrodisias en Carie.

les mains italiennes, de rappeler que le mérite de la première exploration du site revient à l'archéologie française. Seule la guerre a empêché l'exploitation méthodique des résultats obtenus par trois campagnes de fouilles et de ceux qu'on pouvait espérer[2].

---

1. C. Fellows : *An account of discoveries in Lycia* (1841), p. 38 sqq. ; De Laborde : *Voyage en Asie Mineure*, p. 95-100, pl. 52-57 ; *Antiquities of Ionia*, t. III (1840), p. 160, pl. I-XXIV ; C. Texier et A. P. Pullan : *The principals ruins of Asia Minor* (1865), p. 47 sqq. ; W. Kubitscheck : *Monatsblätter des wissenschaftlichen Clubs in Wien*, XXI, 2 (1899) ; R. Vagts : *Aphrodisias in Karien* (1920) (étude d'ensemble). Pour le temple, cf. aussi *CRAI*, 1906, p. 179 sqq. (G. Mendel).

2. Fouilles Gaudin, 1904, cf. *CRAI*, p. 703-711, pl. I-V (M. Collignon) ; *Rev. art anc. et mod.*, 1906, p. 38 (M. Collignon) ; Fouilles Gaudin-Mendel, 1905, cf. *CRAI*, 1906, p. 158-184, fig. 1-6, pl. I-IV (G. Mendel) ; Fouilles 1913, cf. *CRAI*, 1914, p. 46-53 (A. Boulanger). On ne prétend pas ici donner une vue d'ensemble de ces fouilles, mais plutôt, en même temps qu'une image des Thermes (ci-après, fig. 4), une appréciation des résultats obtenus. On ne s'étonnera donc pas de trouver ici des opinions, soit nouvelles, soit en contradiction avec celles exprimées ailleurs sur la question.

Les recherches françaises ont porté essentiellement sur l'édifice des Thermes, qui peut être considéré comme connu dans ses grandes lignes. L'importance des ruines (à certains endroits les déblais atteignaient cinq mètres de hauteur) a imposé de gros efforts, mais l'ensemble dégagé, par son plan, par les sculptures qui l'ornaient, est un des plus curieux actuellement connus pour l'histoire de l'art sous l'Empire. Nous donnons ici le dernier en date des relevés (J. Replat, 1914). Le plan se lit sans difficulté : un corps de bâtiments à l'Ouest (installation balnéaire), une cour à portiques à l'Est, des annexes au Nord et au Sud (fig. 4).



Fig. 3. — Têtes diverses d'une frise de portique : *ibid.*

Le bâtiment des Thermes comprenait cinq grandes galeries parallèles rigoureusement orientées Est-Ouest, fermées à l'Ouest par un mur rectiligne et précédées à l'Est par des salles plus petites. La disposition est symétrique par rapport à la galerie centrale, de façon cependant à donner à celle-ci, pour les dimensions, une place prépondérante (elle avance le plus vers l'Est, les autres galeries étant en retrait l'une sur l'autre au Nord et au Sud). Mais le détail reste imprécis. Les limites mêmes de l'édifice ne sont pas connues avec exactitude. Pour le système d'éclairage on est réduit à des hypothèses : y avait-il des fenêtres dans la partie haute des murs (sur les côtés Est et Ouest) comme on le voit à Milet[1] ?

On aura recours aux mêmes exemples pour se faire une idée du système de couverture : une série de toits à double versant pour les galeries, des coupoles pour les salles carrées, alors que Aleiptérion et « Salle aux vingt colonnes » étaient à ciel ouvert : la plus grande

---

1. Thermes de Faustine, *Milet*, I, 9, p. 75, fig. 94-100.

variété est de mise à Milet encore[1]. La place enfin de l'entrée est discutée. Ne doit-on pas admettre simplement qu'on accédait aux salles de bains par les portes ouvrant sous le portique Ouest de la cour : la situation de l'Aleiptérion et son système de communications prouve la connexion de cette dernière avec le bâtiment. On aurait ainsi satisfait au principe de réduire les ouvertures, et l'entrée monumentale serait constituée par la cour même. La destination des différentes salles — là comme ailleurs — reste énigmatique. Cependant, le plan de la galerie centrale avec son système de niches rappelle le dispositif du caldarium des autres Thermes connus d'Asie. Il faudrait alors chercher tepidaria et apodytéria dans les galeries parallèles au Nord et au Sud. On notera que ces galeries communiquent largement deux par deux par cinq larges arcades ; celle du Centre, au contraire, est, en fait, une grande pièce fermée. L'existence d'hypocaustes sous le dallage et de tuyaux de chauffage dans les murs des salles carrées 2 et 4, ainsi que la présence de petites niches, permet d'y reconnaître les étuves (laconica). Sur tous ces points, seul un dégagement complet des salles et des galeries peut donner une réponse définitive. Cependant, dès à présent, le plan avec ses galeries parallèles, la subdivision en bâtiment et cour à portiques, apparaît comme tout différent des solutions employées à Rome. Les termes de comparaison doivent être cherchés à Éphèse et à Milet. Serait-on en présence d'un plan particulier à l'Asie grecque ? La question a déjà été posée[2].

La cour est un digne pendant de l'Agora dégagée par les Italiens. Un peu étriquée dans ses dimensions (60 m. 14 × 17 m. 24), elle dénote un souci évident de composition[3] : correspondance des portiques Nord et Sud avec leurs doubles-colonnes, des portiques Est et Ouest ; correspondance du grand arc et de la porte à trois baies à l'Est ; système des portiques ouvrant sur les salles annexes du Sud donnant à ces dernières la fonction de grandes exèdres, en un mot usage des habiletés coutumières aux architectes romains. L'ensemble est parfaitement conservé. On possède les éléments pour l'élévation des différents portiques. On n'aura aucune difficulté à en établir la restitution.

Si les découvertes italiennes de l'Agora donnent une image impressionnante de l'art décoratif d'Aphrodisias, il faut avouer que la cour en offrait déjà un magnifique exemple, peut-être même plus complexe et plus instructif[4]. On a dégagé, en effet, quinze à vingt

---

1. Thermes de Faustine, *Milet*, I, 9, p. 92 ; Thermes de Capito, *ibid.*, fig. 39 ; Thermes de l'Huméi-Tepe, *ibid.*, fig. 127.

2. *Milet*, I, 9, p. 127 (A. v. Gerkan). On comparera aussi pour le plan des Thermes de Pompei, Pfretzschmer, *Grundrissentwicklung der röm. Thermen*, p. 25.

3. Le manque de rapport entre longueur et largeur est dû, sans doute, à des servitudes de terrain. De même le désaxement de l'arc, à la fois par rapport à la galerie centrale et la cour, semble résulter de la nécessité de se régler sur des monuments déjà existants.

4. Pour la sculpture à Aphrodisias, nous renvoyons à l'excellente étude de G. Mendel : *Cat. Musée de Constantinople*, t. II, p. 177-213.

consoles monumentales ornées de têtes d'animaux (béliers, taureaux), d'êtres mythologiques (Méduses, Minotaures, Héraclès), ou même d'avant-corps (Flore, Néréide). Malheureusement, ces pièces diffèrent entre elles à la fois par la forme (avec ou sans console arrière) et par les dimensions. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de leur assigner une place définitive, d'autant qu'aucun exemple venu d'ailleurs n'apporte un éclaircissement quelconque. Mais l'effet d'ensemble de cette série de têtes colossales ne devait le céder en rien à celui de la frise de l'Agora et relève de la même inspiration.

L'élément le plus remarquable cependant de la décoration de la cour reste l'arc monumental interrompant le portique Ouest en son milieu : là encore, on chercherait vainement un exemple analogue. Les dimensions (rayon de 7 m. 24), l'agencement du décor (chapiteau-frise), le principe même de l'arcade posée sur l'architrave d'une colonnade, tout est insolite dans cette construction. Non moins surprenant est le décor sculpté, avec ses motifs particuliers et ses combinaisons disparates ; peut-être nous fournit-il la clef de l'énigme. Des Victoires portant des trophées ornent les angles des chapiteaux de pilastre. Sur les plaques de frise se détachent en relief saillant deux divinités couchées, symboles de la ville. N'est-on pas amené à penser à la décoration des arcs de triomphe romains ? Dans les angles formés par les archivoltes, on voit ces mêmes Victoires portant des trophées, des palmes, des couronnes, et aussi des divinités couchées, symboles des fleuves et des pays. Le système du chapiteau-frise est employé aux mêmes monuments, tout ainsi, d'ailleurs — est-il besoin de le dire ? — que les pilastres ornant les passages des baies, avec le décor du rinceau montant. De tels rapprochements ne sauraient être fortuits, et on peut se demander si on ne serait pas en présence d'une adaptation du principe romain de l'arc de triomphe à l'intérieur d'un ensemble architectural grec, comme la cour à portiques ? Cette espèce de niche colossale n'a pu servir alors qu'à abriter l'image du maître des lieux, celui-là même auquel le portique était dédié, l'empereur Hadrien. De tels honneurs rendus à l'empereur ne constituent pas un fait isolé. Dans les Thermes et Gymnases d'Éphèse, de Milet, de Pergame, les archéologues allemands et autrichiens ont pu identifier un « Kaisersaal », une « salle de l'empereur », ouvrant sur la cour. A Aphrodisias, la solution est plus hardie, conformément au goût et au savoir-faire des artistes de la ville.

Tel nous apparaît aujourd'hui l'édifice des Thermes d'Aphrodisias (fig. 4). Tels sont les problèmes qu'il soulève, telles les voies dans lesquelles s'orienteront sans doute les recherches. On aimerait faire un pas de plus, être plus affirmatif. L'originalité évidente que dénote le monument, et dans son plan et dans son décor sculpté, semble trouver confirmation et explication dans l'existence d'une école de sculpteurs à Aphrodisias. Nombreuses sont les signatures d'artistes de la ville, retrouvées un peu partout dans le monde romain, de l'Asie à Rome[1].

1. Cf. surtout E. Lœwy : *Inschriften gr. Bildhauer*, n[os] 364-373, 375, 549 ; etc.

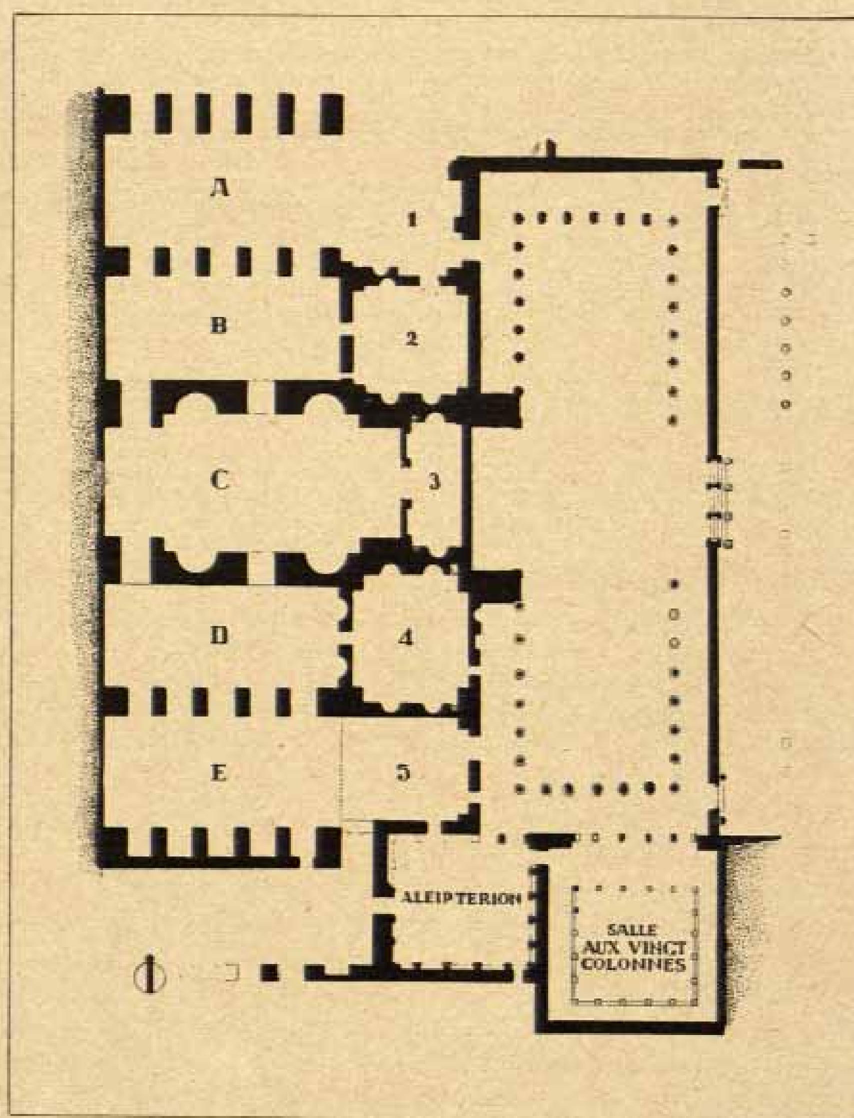


Fig. 4. — Les Thermes d'Aphrodisias (plan partiel), inédit, d'après les fouilles françaises.

Il serait prématuré cependant de tirer des conclusions de ces deux faits, de parler, dès à présent, au sens précis du terme, d'une école de sculpture d'Aphrodisias, ou même de faire de cette école une sorte d'initiatrice de l'art de l'Empire[1]. Jusqu'à présent, il n'est pas possible de voir le rapport exact entre les sculptures des Thermes et les œuvres signées des artistes[2]. Le style de la décoration des Thermes n'a rien de particulier à Aphrodisias. Goût de l'ornement exubérant, recherche de la fantaisie par la combinaison des éléments végétaux et animaux, tout s'intègre sans difficulté dans l'évolution de l'art romain, de l'Ara Pacis à Leptis Magna et au delà. Aller plus loin, vouloir prendre position dans le fameux débat « Rome ou Orient » reste encore du domaine de l'hypothèse. On peut avoir simplement l'espoir de documents qui apporteront la solution. C'est là précisément que réside la portée inestimable des fouilles d'Aphrodisias, de celles qui ont été faites, nullement négligeables, et de celles qui pourront être réalisées encore.

E. WILL.

---

1. R. Bartoccini pensait à une influence d'Aphrodisias sur les sculptures ornementales de Leptis Magna, à propos des piliers de la Basilique semblables à ceux du grand arc. Cf. *Afr. Ital.*, 1, p. 73.

2. Les quelques sculptures retrouvées dans les Thermes ne sortent pas de la médiocre moyenne des œuvres d'époque romaine. Cf. G. MENDEL : *Cat. Musée de Constantinople*, p. 195 sqq. Il faut cependant signaler la persistance de cette tradition de sculpteurs jusqu'à très basse époque : témoins les statues d'empereurs et de magistrats qui comptent parmi les plus beaux échantillons de l'art du IVe siècle de notre ère.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LOUIS DE LAUNAY († 1938).

En signalant la mort de ce polytechnicien-philosophe, qu'il appelle un « esprit encyclopédique », M. Firmin Roz (*Débats*, 22 juillet 1938) ajoutait : « Il n'est pas ordinaire qu'un poète inscrive au-dessous de son nom le titre de membre de l'Académie des Sciences. » Non moins rare peut paraître le cas d'un éminent géologue, qui ait été, outre poète, archéologue. Les lecteurs de la *Revue* doivent savoir pourtant que l'auteur des *Entretiens d'Ahasvérus*, d'études philosophiques comme *Le Christianisme* ou *L'Église et la Science*, de poèmes comme *Crépuscules et Nocturnes*, *La Voie sacrée*, *Orphée*, *Adam*, a aussi étudié à l'occasion, des questions techniques fort spéciales qui relèvent de nos recherches.

X.



PAUL PERDRIZET (1870-1938).

En rendant hommage, dans les publications de l'Académie des Inscriptions, à la mémoire de ce grand savant — un des esprits les plus curieux, les plus ingénieux, qui aient honoré l'archéologie française — j'ai essayé de marquer l'amplitude de son œuvre et la gravité de la perte que la science historique a subie à sa mort. Il paraîtrait inutile de répéter ce qui a été dit de la sorte (cf. *CRAI.*, 10 juin 1938, p. 270-280).

Par contre, nous donnons ici un aperçu *très*

provisoire de la bibliographie, si riche, de l'éminent disparu. Il eût été difficile de prétendre à un dépouillement exhaustif, à travers une vie scientifique, laborieuse et féconde. On trouvera seulement ci-après quelques indications qui pourraient être reprises dans un travail bibliographique plus étendu et plus définitif[1]. Ch. P.

---

1. *Bibliographie* : Les premières études de jeunesse (recherches folkloriques) de P. Perdrizet ont paru, de 1893 à 1896, dans la revue *Mélusine*, de Gaidoz. En 1895, P. Perdrizet avait donné sa collaboration (elle n'est pas notée sur la couverture du livre) à une étude intitulée : *Le Conseiller François Tronchin et ses amis* (*Voltaire, Diderot, Grimm*, etc.) *d'après des documents inédits*, Plon, Paris. — Depuis lors, la production archéologique de l'auteur n'a pas cessé : *Terres cuites de l'Asie Mineure*, dans les *Monum. Piot*, 1897 ; *Notice nécrologique sur Louis Couve*, *Ann. Est*, 1900, 119 ; en 1904, *La Roche du Trupt*, *Annales de l'Est* (en collaboration) ; *Fouilles de Delphes*, t. V : *Bronzes, vases, antiquités diverses*, texte et album parus de 1905 à 1908 ; *La Métropole de Serrès* (avec l'architecte Chesnay), 1903, dans les *Monum. Piot ; La peinture religieuse en Italie jusqu'à la fin du XIVe s.*, Nancy, 1905 (c. r. de Bertaux, *Rev. crit.*, 14 mai 1906) ; *L'Art symbolique du Moyen Age à propos des verrières de l'église Saint-Etienne de Mulhouse*, Leipzig, 1907 ; *La Vierge de Miséricorde, Etude d'un thème iconographique*, 1908, 31 pl., thèse principale (Bibl. des Ec. fr^ses d'Athènes et de Rome) ; *Etude sur le « Speculum humanæ salvationis »*, 1908, thèse complémentaire ; *La Galerie Campana et les Musées français* (en collab. avec M. René Jean), Bordeaux, 1907 ; le *Speculum humanæ salvationis*, Mulhouse, 1907-1909, 2 vol. in-f° (en collaboration avec M. J. Lutz) ; *Cultes et Mythes du Pangée*, Nancy, in-8°, 1910 *(Annales de l'Est) ; Les Bronzes grecs d'Egypte de la Collection Fouquet*, gd in-4°, 1911 ; *Ecrits pour l'art*, Paris, in-16 (opuscules réunis de feu Emile Gallé) ; *Les Graffites grecs du Memnonion d'Abydos* (avec G. Lefebvre), 1919, Nancy.

Au moment du départ pour Athènes, la série des premiers articles concernant la Grèce a commencé à paraître : en 1893, dans la *Rev. Archéologique* (cf. 1893, 1897, 1903) ; dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1897-1899, 1900 ; dans la *Revue des Etudes grecques*, depuis 1898 ; dans la *Revue des Etudes anciennes*, depuis 1903 et 1904. A signaler, notamment, de cette période : *RA.* : les études sur l'*Introduction en Grèce du coq, à propos d'un lécythe du Louvre*, sur *Les offrandes archaïques du Ménélaïon et de l'Amyclaïon (Sparte)*, sur le *Lion grec archaïque de Perachora, près Corinthe*, sur *Polyphème*, sur *Une certaine espèce de reliefs archaïsants*. — *BCH.* : Sur *La mitré homérique*, sur les *parasèmes de villes sur des stèles de proxénie* ; sur *Divers reliefs inédits du Musée britannique*, sur des *Reliefs mysiens*, sur *La Stèle de Pharsale*, sur *Six Miroirs à reliefs du Mus. national d'Athènes; Hermès criophore*, *BCH.*, 19.3, *REG.* : *Note généalogique sur la famille de Praxitèle* ; *REA.* : Sur *Une stèle funéraire du Ve s. au Musée de Candie*, sur *Le fondeur Bothrys de Leucé en Ionie*, sur *L'Hippalectryon*, etc.

On ajouterait, dans ces trois dernières revues et pour la même période, de nombreuses publications épigraphiques : *Inscriptions d'Amphissa, Inscription archaïque de Stratos en Acarnanie, Décrets athéniens en l'honneur d'Ariarathe V et de Nysa, Lollianus Gentianus proconsul d'Asie, Inscription archaïque de Tanagra, Inscriptions de Béotie et de Phocide, Inscriptions grecques de Chypre, Inscriptions de Laconie, Notes d'épigraphie (Salonique, Amphissa, Delphes, Athènes)* : parues dans le *BCH.*, de 1895 à 1900 ; en outre : *Comment finit Chalcion* (*REG.*, 1897) ; et dans la *REA.*, de 1899 à 1902 : *Dédicace arcadienne archaïque, Inscriptions d'Eolide* ; sur *Un graffite latin de Délos*.

D'autres études sont dispersées dans le *Bulletin* et les *Mémoires des Antiquaires de France*, la *Rev. d'Hist. des Religions*, les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*[1], les *Monuments Piot*, la *Revue numismatique*, la *Revue biblique*, la *Corolla numismatica in honour of V. Barclay Head*, et divers volumes de *Mélanges* (*Perrot, Maspero, Parvan, Bidez, F. Cumont*, etc.).

P. Perdrizet était un remarquable polyglotte, et il a collaboré à nombre de revues étrangères : p. ex. : au *Bulletin des Musées royaux de Belgique*, à la *Numis-*

1. *Une fiction du droit attique*, 1908.

LEO FROBENIUS (1875-1938).

Le conseiller intime Leo Frobenius, président du *Forschungsinstitut für Kulturmorphologie* de l'Université Johann Wolfgang Gœthe de Francfort, professeur honoraire de cette Université, directeur du Musée municipal d'Ethnographie, est mort le 9 août 1938, dans sa propriété de Biganzolo, sur le lac Majeur. Il était né à Berlin, le 29 juin 1875. Les hasards de la carrière militaire paternelle l'amenèrent à fréquenter les établissements d'enseignement de Berlin, Strasbourg, Plötzen, Glogau, Charlottenbourg et Halle. Un court apprentissage commercial le conduisit à Brême. Mais ce jeune homme qui était depuis toujours un grand lecteur de récits d'aventures et de voyages, connut de bonne heure l'appel de l'Afrique. Dès 1898, il

---

matic chronicle, au *JHS.* et à l'*Annual* de l'Ecole anglaise d'Athènes, à l'*Archiv f. Religionswissenchaft*, à *Klio*, à l'*Arch. Ephemeris*, etc. Cf. : *Arch. Ephem. : Char béotien en terre cuite*, 1906 ; *Inscriptions de Samos*, ibid. ; dans le *BSA.* : *Archaistic Reliefs*, III ; *The Game of Morra* (*JHS.*, 1898) ; sur *Un décret de Cyzique pour un Antandrien* ; sur *Le Roi Nabis* (*Numism. chronicle*, 1899) ; *La « Venatio Alexandri »* (*BCH.*, 1898, *JHS.*, 1899) ; *Nicopolis ad Mestum* (*Corolla numismatica*, 1906) ; *Le Miracle du vase brisé ; La Miraculeuse histoire de Pandara et Echédore* (*Archiv.*, 1905, 1911) ; *Skaptésylé*, *Klio*, 1910), etc. En 1907, au *Verein* des philologues et professeurs à Bâle, P. PERDRIZET exposa les résultats des fouilles de Delphes : cf. *Neue Jahrb. für Philologie*, 17 sept. 1907. Il avait participé aussi, en 1909 au Congrès du Caire et fait une communication.

Les articles *delphiques* se partagent aussi épigraphie et archéologie : à signaler celui sur le fragment delphique de l'*Edit de Dioclétien* (*BCH.*, 1898) ; ceux sur *Les bas-reliefs du théâtre*, sur *L'arrangement des métopes du Trésor d'Athènes* (1896, 1904, *ibid.*), sur *Les bronzes archaïques* (*Palladion du Louvre, trouvé près de Delphes*, *RA.*, 1896). — Les études consacrées à la Macédoine et à la Thrace formeraient une section spéciale. *Voyages dans la Macédoine première*, *BCH.*, 1894, 1895, 1897, 1898 ; *Les Rosalies à Philippes ; Géta, roi des Édones* (*BCH.*, 1900, 1911) ; diverses notes de géographie : *Etudes amphipolitaines* (*REG.*, 1922 ; *BCH.*, 1920, 1922) ; sur *Le Pont du Strymon à Amphipolis* (*Mél. Parvan*, 1933) ; certaines enquêtes sont linguistiques : *Macédonismes dans une inscription d'Egypte* (*REA.*, 1908) ; *Contribution à l'étude du macédonien* (*BCH.*, 1911) ; *Etudes d'histoire religieuse et de folklore* (le *Dieu thrace Zbelthiourdos*, *REA.*, 1899 ; *Relief du pays des Maedes représentant un Dionysos thrace*, *R. archéol.*, 1904) ; d'autres concernent l'archéologie numismatique (*Tragilos, Congrès international de Paris*, 1900 ; *Notes de numismatique macédonienne*, 1903).

Parmi les publications, celles qui ont trait à art et religion forment un ensemble précieux : P. ex., et outre les livres ci-dessus signalés, les articles du *Dict. antiquités : Jupiter, Thyiades*, d'autres notes parues en divers recueils ; sur *Athéna Erganè* (*Mél. Perrot*, 1902) ; sur *Men* (*BCH.*, XX, 1896) ; sur *Le chien d'or de Zeus* (*ibid.*, XXII, 1898, et *Némésis*, *ibid.*, XXXVI, 1912, 1914) ; sur *Les Terres-cuites de Lycosoura représentant des déesses à têtes d'animaux* (*ibid.*, 1899) ; *Sur le sein d'Atargatis* (*Syria*, 1931) ; sur *Les Légendes babyloniennes dans les Métamorphoses, d'Ovide* (*RHR.*, 1932) ; sur *Une inscription grecque d'Antioche qui reproduit un oracle d'Alexandre d'Abolonichos*, *CRAI.*, 1903 ; sur *L'Atargatis de Zagazig (Boubaste)* (*Mél. Cumont*, 1936) ; sur *L'Inscription chrétienne de Dokimion (contre le mauvais œil)* (*BCH.*, 1900) ; sur *La Σφραγὶς Σολομῶνος* (*REG.*, 1903) ; Ὑγία, ζωή, Χάρα, *ibid.*, 1914 ; sur *La Tombe du « Mort qui sentait bon »*, *Mél. Bidez*, t. II, p. 719, pl. II ; sur *Un fragment de Satyros* (*REA.*, 1910) ; sur *Alexandre à l'égide* (*Monum. Piot*, 1913) ; sur *Le Culte d'Hélène en Egypte (Annales Serv. antiquités)* ; sur Βριναττη-Νωφρις, l'un *des noms magiques du dieu Chnoum* (*Mél. Maspero*, II, 1934). — Un lot important d'études concernent spécialement la Syrie : *Voyage dans la Syrie du Nord ; Le Mausolée d'Hermel* (*BCH.*, 1897). Une communication nouvelle sur cet énigmatique monument avait été lue récemment à

publiait son premier grand ouvrage sur l'origine de la civilisation africaine (*Der Ursprung der afrikanischen Kulturen*, Hambourg, 1898). Le Musée Ethnographique de Hambourg, la Société de Géographie de Berlin et la Fondation Rudolf-Virchow ont financé sa première campagne au Congo-Kasai (1904-1906), préface aux douze expéditions qu'il dirigera pendant vingt-cinq ans à travers le Soudan occidental, l'Afrique Mineure, le Kordofan, l'Atlas saharien, le Cameroun, l'Érythrée, l'Abyssinie, la Lybie, la Tripolitaine, l'Afrique du Sud (voir la liste de ces expéditions, dans *Paideuma : Mitteilungen zur Kulturkunde*, Heft I, juin 1938, p. 30-31 et 39). Des très nombreuses publications (voir la bibliographie de L. Frobenius, *ibid.*, p. 35-36), nous ne retiendrons ici que celles se rapportant aux civilisations primitives

---

l'Académie ; cf. *Syria*, XIX, 1938, p. 47-71 ; complément, *ibid.*, p. 192. *Jupiter Heliopolitanus ; Les Dossiers de P. J. Mariette sur Baalbek et Palmyre* (*REA.*, 1900 et 1901) ; *La Triade héliopolitaine* (*CRAI.*, 1901) ; *La Douane de Beyrouth ; Tessères de mosaique trouvées à Sidon* (*Bull. Soc. Nat. antiquaires de France*, 1901 et 1903) ; *Verres de Sidon donnés à des concours ; Mémoires, ibid.*, 1906 ; *Syriaca* (*R. Arch.*, 1898, 1899, 1903, 1904). En 1924-1925, la région d'Antioche ayant attiré le voyageur ; il avait alors commencé (avec M. H. Seyrig), la préparation d'un livre, non paru, sur les antiquités de cette région.

P. Perdrizet a beaucoup travaillé aussi, comme on sait, en Egypte et pour l'Egypte ; aux œuvres et études déjà mentionnées, ajouter : *Les Terres-cuites d'Egypte de la Collection Fouquet*, 2 vol., 1921 ; *Negotium perambulans in tenebris, Etude de démonologie gréco-orientale, Public. Fac. Lettres Strasbourg*, n° 6, 1922 ; *Tunique liturgique historiée de Saqqara, Mon. Piot*, 34, 1934 ; *Antiquités de Léontopolis, Mon. Piot*, 1921-1922 ; *L'Incantadade Salonique, Mon. Piot*, 1930. L'enseignement d'histoire de l'art médiéval donné à Nancy et Strasbourg, a été non moins fructueux que tout autre : cf. *Le Calendrier parisien à la fin du Moyen Age, d'après le bréviaire et les livres d'heures*, Public. Fac. Lettres Strasbourg, n° 63, 1933 ; *Le Calendrier de la nation d'Allemagne de l'ancienne Université de Paris*, Public. Fac. Lettres Strasbourg, n° 79, 1937 ; *Survivances catholiques dans le pays de Montbéliard, RHR.*, CXVII, 1938, I, p. 5-49, etc.

Paul Perdrizet avait participé aux Congrès byzantins de Bucarest (1925) et de Belgrade (1926), au Congrès d'Archéologie chrétienne de Ravenne (1932).

Sur l'art religieux du Moyen Age, le même auteur a écrit aussi, outre ses ouvrages principaux, nombre d'études dispersées dans les grands périodiques français ou diverses revues provinciales, surtout d'Alsace, de Lorraine ; p. ex. : le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, les *Congrès de la Soc. française d'Archéologie*, la *Revue de l'Art chrétien*, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, la *Revue critique*, les *Archives alsaciennes d'Histoire de l'art.*

Nul domaine de l'archéologie grecque, latine, chrétienne ou romaïque n'a donc été négligé dans cette œuvre monumentale. En Alsace et Lorraine ont paru, notamment, *La plus ancienne description de la Lorraine, Mémoires*, 1909 ; *La Vierge aux bras étendus* (*Archives alsaciennes*, 1921) ; *Le Retable de Weiberzwiller au M. des B.-Arts de Strasbourg*, 1922 ; *Saint-Guillaume*, 1932 ; cf. aussi : la *Mater omnium du Musée du Puy* ; la *Vierge des Escaldos en Cerdagne ; Congrès de la Société française d'Archéologie du Puy*, 1904 ; à Carcassonne, et Perpignan, 1907 : *Une miniature touloise datée de 1350, représentant la Vierge de Miséricorde, Bull. Soc. Archéol. Lorraine*, 1906 ; *La Vierge de Miséricorde de la Chartreuse de Pavie, Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1906 ; *La Vierge qui baise la main de l'enfant, Rev. Art chrétien ; Maria Sponsa filii Dei, Bull. de la Soc. d'Archéologie lorraine*, 1907, etc., etc.

Répétons en terminant que ce sont là seulement des notes bibliographiques rapides et préliminaires, quelques *mémentos*, plutôt qu'un dépouillement exhaustif ; il serait souhaitable de voir la tâche reprise et complétée à loisir.

Ch. P.

du continent noir : *Hadschra Maktuba* (Munich, 1925) ; *Madsimu Dsangara. Süd-afrikanische Felsbilderchronik* (2 vol., Berlin, 1932) ; *Ekade Ektab ; Die Felsbilder Fezzans ; Ergebnisse der Diafe X nach Tripolitanien und Ost-Algier mit Ergänzungen der Diafe XII aus Zentral-Algier* (Leipzig, 1937).

Leo Frobenius, qui, en sa personnalité, offrait un curieux mélange de coureur d'aventures et d'homme passionné pour la recherche scientifique, a eu l'incontestable mérite de mettre à la disposition des archéologues et des ethnologues une masse énorme de documents. Il les a lui-même interprétés d'une manière souvent plus qu'audacieuse.

R. L.

ORESTE TAFRALI (1876-1938).

Né en 1876, à Tulcea (Dobroudja), Oreste Tafrali, Grec qui avait été élève à l'Université de Bucarest, vint à Paris, en 1908, terminer ses études à la Sorbonne. Reçu docteur ès lettres en 1915, avec deux thèses soigneuses sur *Thessalonique au XIIe siècle* et *Topographie de Thessalonique*, il était nommé, la même année, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Jassy. Le Musée des Antiquités qu'il y créa conserve le produit de ses fouilles dans les ruines de *Dionysopolis* (Baltchick, Dobroudja). Sous le titre, *La Roumanie transdanubienne* (Paris, 1918), il publia une histoire et une géographie de la Dobroudja. Mais la plus large part de son activité aura été consacrée à l'histoire de l'art : *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie byzantines*, Paris, 1913 ; *Le Trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna*, Paris, 1925 ; *Monuments byzantins de Curtea-de-Argès*, Paris, 1930. En 1927, il avait fondé la revue *Arta și Arheologia*, luxueuse publication roumaine.

R. L.

Ougarit et la civilisation créto-mycénienne.

Dans le cadre restreint de l'étude qu'il vient de consacrer à cette question[1], M. Cl. F. A. Schaeffer n'a voulu envisager qu'un aspect du problème des rapports d'Ougarit avec la Crète et le continent hellénique ; laissant de côté la question des influences asiatiques sur la civilisation égéenne, il s'est attaché à dégager les apports minoens-mycéniens dans la grande métropole syrienne, montrant au passage les conséquences politiques de ces apports.

C'est au Minoen Moyen II qu'apparaissent à Ougarit les premières traces crétoises, sous forme de fragments de Kamarès à parois minces *(eggshell ware)*, et d'imitations de céramiques crétoises : des copies analogues, recueillies dans les fouilles du Fayoum, en particulier dans le dépôt d'Harageh, avaient été attribuées à des ateliers indigènes employant des ouvriers crétois ; M. S. pense que cette conclusion

1. *Die Stellung Ras Shamra-Ugarits zur Kretischen und Mykenischen Kultur*, *Arch. Jahrb.*, 52, 1937, p. 139-165.

est également valable pour Ugarit. Il est certain que ce port représentait pour les commerçants égéens de grosses possibilités d'affaires, d'autant plus qu'il était situé au point de départ de la route côtière syro-palestinienne vers la Vallée du Nil, et de la route des caravanes vers Mari et la Vallée de l'Euphrate[1]. On saisit dès ce moment combien l'aspect égéen de la civilisation ougaritienne est dépendant de l'histoire égyptienne, car l'invasion des Hycsos, libérant pour deux siècles la Syrie, les influences crétoises vont être comme submergées par les apports indigènes ; cependant, elles ne disparaissent pas tout à fait, témoin une épée à rudiments de cornes, dont les parallèles se trouvent à Zafer-Papoura et aussi dans les tombes à fosses du XVI[e] s. à Mycènes. Mais ce n'est que dans le premier tiers du XIV[e] s., et de façon assez modeste, que commence l'importation mycénienne ; elle prendra une progressive ampleur durant près de deux siècles, *sans étouffer pourtant l'influence crétoise antérieure et distincte*. Ce fait est particulièrement sensible dans l'architecture funéraire de cette période, puisque c'est vers la tombe royale d'Isopata en Crète que Sir A. Evans et M. S. ont cherché des analogies pour les grandes tombes à encorbellement de Ras-Shamra, qui témoignent dans leur structure (*dromos* à escalier et à niches, porte taillée en arc à ressaut, clef de voûte en pierre) d'un art de la construction pareillement curieux de perfectionnement. Cette conclusion — influence mycénienne croisant une influence crétoise antérieure — s'applique également à Chypre, dont les mines de cuivre et la production céramique, filiale (et rivale) de la production mycénienne, font un grand centre économique. Située sur les routes maritimes du monde grec vers Ougarit, l'île a sans doute contribué à la main-mise égéenne sur la ville, main-mise pour laquelle les *tablettes* de Ras-Shamra, antérieures généralement à cette époque, ne nous donnent aucun renseignement, mais dont témoignent l'ampleur et le caractère des découvertes archéologiques et cultuelles. Fait curieux, c'est le texte d'un chroniqueur du XV[e] s. ap. J.-C., Malalas, qui confirme cette colonisation, en précisant qu'elle serait due à des Crétois et à des Chypriotes conduits par un roi de race argienne[2].

Les conséquences politiques de cet établissement achéen sur la côte syrienne sont considérables, car M. S., frappé par la rareté des documents hittites dans ses fouilles, a été amené à réviser complètement l'histoire des rapports d'Ougarit avec l'Égypte et les Hittites.

---

1. Cf. la lettre du roi d'Ougarit au roi de Mari et la « saveur égéenne » des fresques du Palais de Mari : Ch. Picard, *Gaz. B.-Arts*, avril 1938, p. 192-193, qui a marqué déjà ces rapports.

2. Sans vouloir exagérer la valeur de cette indication, on peut cependant noter la fréquence des traces argiennes dans cette partie du bassin de la Méditerranée : à Ras-Shamra, des rites funéraires ont leurs parallèles dans les tombes de Dendra-Midéa ; à Chypre, la fondation de Curium est attribuée par Hérodote et Strabon à des colons d'Argos ; dans la toponymie, on a relevé les noms d'Argos et d'Asiné. Sur les rapports entre Isopata et Ras-Shamra, cf. déjà Ch. Picard, *Origines polyth.*, II, 1932, p. 151-152 (n. 2 de la p. 151).

S'appuyant sur cette absence de traces anatoliennes et sur une interprétation très serrée des textes de El-Amarna et de Boghaz-koï, le savant archéologue conclut que le royaume d'Ougarit n'est jamais tombé au pouvoir de Muvatallu, mais que la puissante colonie mycénienne, pour sauvegarder l'indépendance de son commerce, a préféré dénoncer l'alliance égyptienne, trop lointaine, et devenir tributaire des Hittites. Il est même possible que cette politique, à tout le moins prudente, ait été conseillée par les Pharaons, trop conscients de leur faiblesse ; car vers 1300, la stèle du trésorier et scribe royal Maimi au Baal du Nord témoigne de la reprise des bons rapports avec l'Égypte, après que Ramsès II aura porté un coup décisif à la puissance hittite dans la vallée de l'Oronte. Le comptoir mycénien traverse alors une dernière phase de splendeur, avant de disparaître brutalement au début du XIII[e] s., entraînant Enkomi dans sa chute. Il est impossible encore de déterminer avec certitude les causes de la fin d'Ougarit, mais tous les « indices négatifs » tendent à prouver qu'elle fut due à l'invasion des Peuples de la Mer. Simone BESQUES.

Préhistoire d'Ischia.

La tradition relative à une colonisation grecque primitive fondée par Cumes, dans l'île volcanique de la base de Naples appelée par les Hellènes Pithecoussai (Ile des Singes), Ænaria insula et Inarime par les Latins, peut être aujourd'hui appuyée sur des découvertes archéologiques, au mont Vico. Ce mont a été habité sans arrêt de la période du Bronze aux temps romains : on y a repéré l'emplacement d'un temple d'époque grecque, jadis décoré dans les parties hautes de terres-cuites qui ont été retrouvées dans les murs environnants. — Sur la hauteur de Castiglione, entre Porto d'Ischia et Casamicciola, un site préhistorique s'est révélé aussi, habité depuis la période de la culture apennine du Bronze, jusqu'à l'âge du Fer. Cette couche archéologique, féconde en céramique, fut recouverte par un tremblement de terre daté entre 750 et 725, et qui donne un repère chronologique précieux (couche de cendres et *lapilli*, épaisse de 3 m. 50). Un tesson est de la troisième période du Minoen récent, apporté, semble-t-il, de Rhodes. C'est la troisième trace d'apports mycéniens en Grande-Grèce (Sicile à part), mais la rencontre de ce témoin avec des objets de la culture italique de l'Apennin est ici fort précieux. A l'époque du Fer appartient une urne « villanovienne », de forme assez particulière. D'autres objets sont non moins rares et curieux. Une série d'idoles d'argile représente un type humain assis, très stylisé, têtes et bras : idoles nouvelles pour l'Italie, et qui trouvent difficilement ailleurs des pièces de comparaison (G. Büchner, *BPI.*, 56, 1936 ; cf. *Arch. Jahrb.*, 51, 1936, *Anz.* col. 500-503). Ch. P.

La civilisation créto-mycénienne au Nord de la Grèce.

Sur les contacts archéologiques et historiques des régions dites aujourd'hui balkaniques, avec la civilisation thraco-mycénienne,

M. B. Filov a donné d'utiles indications[1], publiant notamment des documents significatifs (doubles haches) de Kusch-Tepe et de Semerdžievo (Mus. de Sofia), de Semčinovo *(ibid.)*, une épée de bronze de Peruschtitza (Mus. de Plovdiv). Il attire l'attention sur le vase d'or de Vălčitrăn, au même Musée, orné d'un décor si caractéristique de spirales (*ibid.*, fig. 7). Du trésor du même site provient d'autres curieux vases d'or (fig. 4-6).

M. B. Filov relève à cette occasion, que les fouilles des tombes de Trebenište, et celles du tumulus de Mezek, ont attesté la longue persistance d'une tradition de culture créto-mycénienne au Nord de la Grèce. Il faudrait encore une exploration plus étendue et plus attentive de la région pour déceler d'autres points d'influence, qui doivent exister, et qui révéleraient ainsi de plus en plus une imprégnation de culture intéressante à retenir. Ch. P.

An epigraphical note on the Theseum.

Prof. Picard has recently advanced argument in support of the theory that the building known as the Theseum was, in realty, an Eleusinion[2]. I am sure he is correct, but the great amount of disagreement which exists leads me to offer two further arguments :

1° A new inscription has been discovered which dates in the period of the Theseum[3]. It refers to the reorganization of the funds of the Eleusinian deities. It is possible to see here a reference to the culmination of a series of activities in behalf of the funds of Demeter and Kore.

2° At this time (450-440), funds from the Delian League were pouring into Athens, a city whose buildings had recently been leveled to the ground and was ill-prepared to safeguard the money. Deities without temples or having temples unsuitable for financial purposes kept their funds under the administration of a board of *tamiai* of some other deity, probably Athena. This situation developed a separate board of *tamiai* of the other gods whom we know to have numbered among its depositors, Theseus and Hephaistos. Demeter and Kore were not numbered among its depositors[4].

Turning to 450-440, we find a new building being erected in the best part of town, the financial district, and in every way competent for the financial function which the Greek temples sometimes undertook. Is it too much to expect the newly honored deities to take care of their own funds ?

I cannot say that I have offered any logically incontravertible solution, but it seems to me that any one considering the religious and financial unimportance of Hephaistos, at the time when the deity

1. *Rev. intern. ét. balkaniques*, III, 1937, p. 1-7.
2. *Rev. Arch.*, 1938, 99 ff.
3. Kuruniotis, *Eleusiniaka* I, 1932, 177.
4. *I. G.*, I², 310 and 324.

of the Theseum was so signally honored, will recognize the important financial and religious position of the Eleusinian deities[1].

Columbia University. Milton GIFFLER.

Enigmes de la topographie d'Athènes.

Une précédente note, parue en ces « Nouvelles » (*Rev. Arch.*, 1938, II, p. 93-94), a annoncé comment les fouilleurs américains d'Athènes espéraient désormais découvrir l'Éleusinion loin de l'endroit où il l'avaient d'abord situé, au S.-O. de l'Agora : plus près de l'Acropole, au voisinage de l'église franque d'Hypapanti, aujourd'hui arasée. — J'ai marqué des réserves contre cet emplacement, et dit la nécessité d'attendre les fouilles prochaines : on ne peut conclure, tant que n'aura pas été trouvé, sous la partie qui reste à fouiller, au voisinage, vers l'endroit jusqu'ici exploré en vain, un *temple* avec enceinte fermée, permettant d'expliquer suffisamment les missions architecturales confiées, vers le milieu du v[e] s., à Coroibos (*CRAI.*, 1933, p. 8 sqq.), et le texte de Thucydide sur les interdictions faites un peu plus tard aux réfugiés de Décélie, et tous les règlements religieux prescrivant, ou la réunion annuelle dans l'Éleusinion du Sénat après la procession d'automne, ou le rassemblement mensuel des mystes (en troupe nombreuse !), lors des préparatifs de l'initiation, etc. Souhaitons donc bonne chance pour le proche avenir aux fouilleurs ; si leur interprétation réussit à triompher contre la mienne sur le terrain, je serai le premier à me réjouir de la vraie localisation de l'Éleusinion, vers cette place inattendue[2].

Jusque-là, et comme on n'a trouvé encore que des pierres errantes, il reste permis de regarder autre part qu'au S.-E. de l'Agora, et même exactement en face (Pseudo-Théseion : N.-O.)[3].

Voici l'ordre (?) selon lequel Pausanias a décrit divers bâtiments maintenant mieux connus sur l'Agora du Céramique : la Stoa Basileios, le temple d'Apollon Patrôos, le Métrôon, le Bouleutérion, la Tholos (donc, le côté Ouest) ; ensuite l'Odéon ; la fontaine Ennéacrounos (Ouest) ; non loin, les deux temples des Deux Déesses (A) et de Triptolème (B)[4] ; puis, plus loin encore, le temple d'Eucleia.

---

1. While there is evidence for a Pre-Eleusinian *in I. G.*, I², 6, 1. 128-129, one cannot confidentally claim a single location for the Eleusinion of the early fifth and the building of the middle of the fifth century. The site of the Pre-Eleusinion, wherever it was, may have remained sacred to the Eleusinion deities after the new building, with which it is not to be confused, had been erected.

2. Précédemment, les fouilleurs américains avaient cherché à l'opposite, ce qui s'accordait mieux avec le texte de PAUSANIAS : cf. *Hesperia*, VI, 1937, pl. IX à la p. 360, n° 15.

3. Cf. *CRAI.*, 1938, p. 384 sqq., pour les raisons que j'ai, comme M. Milton-Giffler (ci-dessus), de ne pas identifier ce temple avec celui d'Héphaistos. M. W. Dörpfeld met aussi l'Eleusinion à l'Ouest de l'Agora.

4. C'est à cette occasion que Pausanias parle de l'Eleusinion ; il a dit seulement qu'il ne le pourrait décrire sans sacrilège ; il ne donne aucune indication sur son emplacement. Fontaine Enneacrounos, à l'Ouest, selon *Hesperia*, ci-dessus.

A ce moment, Pausanias est revenu, semble-t-il, vers le N.-O. de l'Agora, au moins dans son exposé (I, 14-6), et c'est alors qu'il mentionne ὑπὲρ τὸν Κεραμεικὸν καὶ στοὰν τὴν καλουμένην βασίλειον, le temple d'Héphaistos *voisin du hiéron d'Aphrodite Ourania*[1].

De là, en suivant la *Périégèse*, on doit s'orienter vers la Stoa Poikilé.

Au ch. 17, I, il est fait mention encore de divers lieux-saints et autels *situés sur l'Agora; on n'en serait donc pas encore sorti*. Rappelons que nous en avons maintenant la borne S.-O., en place, pas très loin de la Tholos. Pausanias ne s'est dirigé qu'ensuite vers le gymnase *de l'Agora* (Ptolémaion), après lequel il nomme le *hiéron* des Dioscures, puis, au delà, le sanctuaire d'Aglaure[2].

On ne voit pas encore apparaître, en conférant l'excellent plan des fouilles américaines *(Hesperia, l. l.)*, un tracé possible de l'itinéraire, assez capricieux, que cette énumération fait paraître; il serait prématuré d'en tirer des conclusions pour ou contre telle ou telle identification des édifices cherchés. Le moins qu'on puisse dire est que, d'après la *Périégèse*, la localisation de l'Éleusinion, très *à l'Est*, vers le quartier de l'église Hypapanti, jusqu'ici ne s'impose guère.

Je dois faire noter, après nouvel examen du terrain en octobre 1938, qu'il y a, désormais, le tracé visible à travers l'Agora et plus au Sud, le long du mur de Valérien, d'une grande rue allant vers l'Acropole. Était-ce sur cette rue même, rue des processions (?), que Xénophon eût souhaité lancer au galop la cavalerie éphébique, après les manœuvres de l'Agora ? Il serait imprudent d'exclure en principe cette possibilité. Là aussi, le chemin monte, comme il montait pour aller au plateau de Colonos Agoraios. La différence de niveau n'a d'ailleurs pas toute l'importance topographique que j'avais été trop tenté d'abord de lui attribuer : ἀνιέναι τοὺς ἵππους voulant seulement indiquer qu'on eût, à la fin, lâché les rênes des montures, dans un galop de cavalcade[3].

Ch. P.

Jardins sacrés.

On connaît bien désormais l'existence, en certains sanctuaires ou au voisinage, de ces *jardins sacrés*, qui suffiraient à nous prouver combien la Grèce classique elle-même, pour ses cultes, avait conservé de traditions venues d'Asie et de la religion créto-mycénienne, si naturiste. Dans Athènes même, il y avait des jardins sacrés, notamment à l'Éleusinion (Pseudo-Théseion), où fut logé temporairement Asclépios en 421; et un autre sur la pente Nord de l'Acropole, celui-ci pour Aphrodite ἐν κήποις, comme semblent l'avoir prouvé les fouilles

---

1. Il faut comprendre, à mon avis : *au delà* du Céramique, et les deux lieux saints devaient être vers la partie Nord non explorée. Ch. Picard, *CRAI.*, 1938, *l. l.*

2. La *Périégèse* signale ensuite le Prytanée et le sanctuaire de Sérapis.

3. J'aurais dû m'en aviser aussitôt : *Rev. Arch.*, 1938, I, p. 99-101. *Meā culpā !*

heureuses de M. O. Broneer. Aux portes d'Athènes étaient aussi les célèbres Jardins d'Académos, près de la butte de Colone[1], devenus un jour centre de l'Académie de Platon, pour des raisons religieuses qui ont été signalées (Ch. Picard, séance du 25 oct. 1934, *Académies*).

Pour être sacrés, les jardins de certains dieux ou héros, en Grèce, n'en étaient pas moins dûment affermés, à l'occasion, tout ainsi que d'autres propriétés relevant de sanctuaires[2]. Nous connaissons le bail de location d'un jardin (κᾶπος) des Muses de Thespies (cf. M. Feyel, *BCH.*, LX, 1936, p. 177-183, p. 389-415 : notamment, p. 409 sqq.). Le jardin en question avait été consacré par un certain Sostratos ; et il a été loué plusieurs fois ; il était limitrophe d'un sanctuaire de Zeus Meilichios, ce qui marque assez son caractère de lieu-saint chthonien.

Sur les jardins sacrés de Thasos, une intéressante étude récente, publiée par M. M. Launey, apportera beaucoup de précisions (*BCH.*, LXI, 1937, II, p. 380-409 et pl. XXX). On a trouvé, en 1936 — sur un bloc de la façade de la *lesché*[3] de l'Héracleion insulaire, édifice construit vers 500 av. J.-C. — un bail locatif de terrains dont l'un est le κῆπος (M. M. Launey traduit, en insistant peut-être trop, par « *verger* ») d'Héraclès. Ce texte nouveau (restitué, p. 406) est à rapprocher de *IG.*, XII, 8, 265, dont j'avais essayé, en 1912, de préciser le contenu (*BCH.*, 36, 1912, p. 240 sqq.). Les formules déjà connues là permettent ici les restitutions des lignes 8-9. Il se peut, d'ailleurs, qu'il s'agisse, dans les deux cas, des mêmes terrains ; dans *IG.*, XII, 8, 265, c'est le prêtre d'Asclépios qui devait veiller à la propreté du Jardin sacré. M. M. Launey pense que les propriétés nouvellement signalées par le texte de l'Héracleion étaient voisines de la porte d'Héraclès et de Dionysos, où a été précisément retrouvé le texte *IG.*, XII, 8, 265. L'enlèvement des ordures était réglé très soigneusement (l. 6-9), ce qui n'est pas inattendu pour un terrain voisin de la muraille de ville. — Peut-être faudra-t-il renoncer à la conjecture ἄγος (sacrilège)[4], que j'avais proposée en 1912, pour admettre dans les deux textes l'étrange prescription que Ziehen avait restituée : « Si l'on vient jeter des ordures sur le terrain, que *le récipient (!)* soit confisqué par le locataire du jardin. » M. M. Launey ne s'est pas dissimulé, en tout cas, l'absence de clauses de ce genre dans d'autres baux de location, et le caractère bizarre, un peu dérisoire, de cette confiscation, légalement stipulée, d'un « récipient » sans doute peu esthétique et peu précieux. Un passage capital du texte (l. 9-11) qui donne tant de renseignements tout nouveaux sur certains aspects de la vie

1. Les 600 mètres du péribole déjà reconnus par M. Aristophron nous mènent tout près de la célèbre butte.

2. M. Feyel, *BCH.*, LX, 1936, II, p. 409, n. 1, sur les κῆποι affermés pour le compte d'un dieu, ou dont les revenus servaient à des cultes.

3. Je crois avoir été le premier à proposer ce nom, en général adopté, pour le bâtiment fermé qui limitait vers le S.-E., contre les premières pentes de l'Acropole, l'Héracleion thasien.

4. L. Gernet, *REG.*, 37, 1924, p. 289 sqq.

thasienne, est relatif à un sacrifice auquel le locataire du Jardin — très imposé par la ville ! — devait participer, en fournissant un bœuf. On retrouve ici la prescription de l'offrande de la neuvième part déjà connue par un rituel de l'Héraclès thasien (Ch. Picard, *BCH.*, 47, 1923, p. 240 sqq. ; H. Seyrig, *ibid.*, 51, 1927, p. 193 sqq.) ; il est question aussi de l'organisation de concours militaires auxquels l'Héraclès local devait présider. M. M. Launey confirme, p. 399, une observation de M. H. Seyrig, montrant qu'il s'agit, dans le bail, d'un rituel du culte d'Héraclès-dieu, opposé à celui du texte du Prytanée : celui-ci, rituel holocaustique de l'Héraclès-*héros*, personnage auquel s'adressait encore l'hymne d'Archiloque, peu après la colonisation thasienne. Les deux formes du culte héroïque et divin ont dû coexister à Thasos jusqu'à la fin de l'antiquité, comme à Sicyone ; et les ruines mêmes de l'Héracleion attestent ce fait[1].

Aux lignes 12-14, on prévoit le type des arbres que le locataire installera dans le jardin d'Héraclès : dix figuiers, dix pieds de myrte, et un certain nombre de noisetiers. Ces plantations n'étaient pas réglées au hasard, car il ne s'agit pas plus qu'ailleurs d'un simple verger d'agrément, si ce n'est pour l'agrément propre d'Héraclès, qui préférait, paraît-il, certaines essences ; autour de l'Éleusinion d'Athènes (Pseudo-Théseion), les arbres symétriquement disposés étaient aussi en rapport avec le culte (Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1938, I, p. 102 sqq.). Ce qui paraît fort important, c'est la construction, prévue enfin aux frais du locataire, d'une *stoa* (στωιή) en façade d'un οἶκος, avec des salles contenant des κλῖναι (sept au moins chacune). La mention de l'οἶκος ἑπτάκλινος, avec ce nombre, certainement rituel, rappelant celui des Sept Sages, et des sept piliers de sagesse (*Prov.*, IX) prouve qu'il s'agit bien d'un *Jardin de Bienheureux*, où Héraclès, quittant ses armes, présidait, comme ailleurs (cf. J. Bayet), des banquets : souvent représentés, ce qu'on eût pu ajouter, par les reliefs héroïques d'Athènes ou de Délos[2]. A Cos, le *téménos* d'Héraclès Diomédonteios avait aussi un κᾶπος et des ξενῶνες. — D'autres prescriptions sont relatives, dans ce texte si précieux, au paiement du fermage, aux garants, etc. ; certaines clauses concernent un χωρίον, sans doute hors les murs[3].

Ch. P.

Les ruines de Minturnes.

Les fouilles faites à Minturnes, les études publiées par M. J. Johnson, *Excavations at Minturnæ*, permettent de donner une idée d'ensemble des bâtiments du Forum, à l'époque de la République. Le

1. Mais je ne croirais pas qu'il faille *opposer* (*l. l.*, p. 400) les rites de l'autel rupestre, environné de cupules sur roc, à ceux du *bothros* ouvert derrière le bâtiment à *oikos*. Tout cela restait préhellénique (cf. les nécropoles de Mallia), donc très près du culte de l'Héraclès venu de Crète, et dit parfois « tyrien » : au vrai, l'Héraclès-héros chthonien.

2. R. Demangel, *Rev. arch.*, 1926, I, p. 182-187.

3. En outre, mention de nouveaux magistrats les ἐπιγνώμονες, du mois Thargélion au calendrier, etc.

Forum de l'époque républicaine n'avait qu'un portique, au S. du théâtre, entre les deux rues Nord-Sud, au côté Nord de la Via Appia (*Arch. Jahrb.*, 1932, *A.*, p. 493 sqq.) ; le forum impérial serait à situer dans la partie au Sud, qui n'a pas été encore explorée. Le plus ancien forum de la colonie fondée en 294 av. J.-C., regardait, comme le plus récent, vers la Via Appia, et il était entouré, sur les côtés Est, Nord, Ouest, de boutiques, dont les ruines subsistent çà et là sous l'aile Nord du Portique qui a succédé. A l'angle S.-O. de cette place s'élevait l'*Ædes Jovis* (17 m. 95 × 8 m. 68 : podium en tuf en partie conservé). Il y a là des traces d'incendie, peut-être par suite du coup de foudre de 191 av. J.-C., qui, selon Tite-Live, endommagea le temple et les *tabernæ*. — Celles-ci furent remplacées par un premier portique à trois et deux corps (47 m. 60 × 63 m. 70 × 47 m. 60 ; largeur 10 m. 58), la première *Stoa*. La construction du « Capitole » (premier état) est reconnaissable à l'Est de l' « Ædes Jovis », avec front sur la Via Appia. Les fondations ont livré des tessons du IIIe s. av. J.-C. Il s'agit d'un temple à trois *cellæ*. Là aussi, un incendie a porté la ruine. A l'Est du Capitole, on a découvert une sorte de *puteal* conique, avec débris d'offrandes : os d'animaux, un fragment d'inscription du IIe s. av. J.-C., divers tessons d'époque républicaine, etc. — M. Johnson pense à un *bidental*, érigé à l'occasion d'un coup de foudre, survenu vers le milieu du Ier s. av. J.-C. — Après la catastrophe, aurait été établi, d'abord, un portique, puis le nouveau Capitole (avec Propylée) ; viendraient ensuite, chronologiquement, les temples A, puis B (celui-ci ionique). Le nouveau Capitole semble contemporain des premiers temps d'Auguste ; à l'époque augustéenne plus avancée correspond le théâtre.

Le temple A était repéré avant les fouilles. Son *podium* mesure 22 m. 85 × 13 m. 10 ; haut. 1 m. 53. On y a découvert une statue de Tibère, et la construction indique aussi le temps de cet empereur (cf. *Minturnæ*, II, 1, p. 5, fig. 4). Plus tard, le Forum a été séparé de la Via Appia ; au IIe s. après J.-C., l'aile Nord du Portique a été rejointe au théâtre (*Arch. Jahrb.*, 1933 ; *Anz.*, col. 632) ; et l'on a construit sur les façades Est-Ouest, des Nymphées, où l'on a trouvé une figure de Silène.

Les fouilles ont donné de nombreuses monnaies, et aussi une foule de terres-cuites architectoniques, que J. Johnson a réparti entre les divers édifices : les antéfixes représentent volontiers la πότνια θηρῶν ; parfois des Satyres jouant de la double flûte, et une entité féminine ailée, qui joue aussi de la double flûte. Ch. P.

Sur le dispositif intérieur des bibliothèques antiques.

Un récent article de M. Bernt Götze : « *Antike Bibliotheken* », paru dans le *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*[1], a apporté sur le dispositif des bibliothèques antiques des renseignements qui méritent d'être signalés.

1. 52, 1937, p. 225-247.

Cette étude se divise en deux parties : après un développement centré sur l'organisation architecturale de la bibliothèque de Pergame, l'auteur passe en revue quelques autres bibliothèques, grecques ou romaines, dont il envisage à la fois les aspects spéciaux et les caractères généraux.

C'est à l'ordonnance architecturale intérieure de la bibliothèque pergaménienne que l'auteur a consacré principalement ses efforts d'interprétation, et, sur ce point, il a abouti à une théorie non pas certaine, mais vraisemblable et originale. Les études faites autrefois à ce sujet par A. Conze et R. Bohn — en l'absence d'éléments de comparaison, aucune autre bibliothèque n'ayant encore été mise au jour — avaient laissé certains points dans l'ombre, ou donné des explications contestables. Il faut savoir gré à M. B. Götze d'avoir cherché et découvert une solution satisfaisante. Le problème qui avait le plus gêné A. Conze et R. Bohn était le suivant : comment justifier le socle, de près de 1 mètre de haut, qui, à l'intérieur de la « salle de lecture », court parallèlement aux murs (sauf le mur où s'ouvre la porte d'entrée) et à 0 m. 50 de ces derniers ? A. Conze avait simplement rétabli, sur une saillie du socle, face à la porte d'entrée, la fameuse statue d'Athéna Parthénos, placée ainsi dans la position de « *media* », qui, selon le latin de Juvénal, caractérisait la Minerve des bibliothèques romaines. Puis, il avait supposé des casiers à livres fixés le long des murs. Mais à quelle utilité répondait l'ensemble du socle ? Nous devons ici faire remarquer que le socle de la Bibliothèque des Attalides n'est plus pour nous un exemple unique, et il eût fallu insister là-dessus, sans doute, plus que ne le fait B. Götze : car il cite seulement deux ou trois exemples de socles analogues ; on aurait aimé qu'il alléguât tous ceux qui nous sont connus (en particulier celui de la Bibliothèque de Philippes, qui paraît ignorée dans l'étude) ; que l'auteur donnât les dimensions respectives de ces différents socles — dimensions variables (de 0 m. 90 environ, à Timgad, jusqu'à la hauteur d'un homme, à la bibliothèque d'Hadrien à Athènes) ; elles semblent proportionnelles à la grandeur de la salle de lecture. Mais l'interprétation de M. B. Götze, malgré la documentation incomplète, ne perd rien de son intérêt. L'auteur fait appel principalement à la Bibliothèque d'Éphèse : la salle de lecture, dont l'état de conservation est relativement bon, comporte un socle analogue à celui de Pergame, disposé de la même façon le long des murs ; mais les casiers à livres sont remplacés ici par des niches aménagées dans l'épaisseur des murs. Le socle, formant par conséquent galerie en avant des niches, servait par ailleurs de base à une colonnade, supportant un — peut-être deux — étages de niches, superposés au premier. Le raisonnement de M. B. Götze semble dériver de la remarque suivante : l'absence, à Éphèse comme à Pergame, de marches reliant la salle au socle ; d'où l'intéressante conclusion, qui paraît peu contestable : le socle serait une barrière ; il est là pour empêcher le profane d'accéder aux volumes précieux; il constitue en même temps la galerie de service, réservée au personnel d'esclaves : c'est du haut du socle que ceux-ci tendaient aux lecteurs les livres qu'ils désiraient (cf. le geste

exprimé par le verbe « *proferre* » dans la phrase d'Aulu-Gelle, XIII, 20, 1 : « Cum in domus Tiberianæ bibliotheca sederemus, ... prolatus est ita inscriptus M. Catonis Nepotis... »). M. B. Götze appuie, en outre, son interprétation par une explication historique, qui la complète : la Bibliothèque de Pergame possède, comme les magasins de vente situés à Athènes derrière la Stoa d'Attale, des rangées régulières de trous dans les murs. Il faut, selon M. B. Götze, pousser plus loin la comparaison : si l'on cherche à restituer les rayonnages correspondant aux trous aménagés dans les murs des magasins de la Stoa, on arrive à un système d'étalages rappelant de près la Bibliothèque des Attalides, avec son socle et ses casiers. La similitude n'est, sans doute, pas si grande que les croquis de l'auteur le laisseraient croire. Mais elle est, sinon attestée, du moins rendue vraisemblable par un argument philologique : le terme d'ἀποθήκη βιβλίων qui désigne les bibliothèques, signifie à proprement parler « magasin de vente pour les livres ». Or, les textes anciens nous affirment que de telles boutiques étaient répandues dès le IVe siècle, alors que les bibliothèques à socle qu'on a retrouvées datent seulement des époques hellénistique ou romaine. Il est donc permis d'induire que les architectes des bibliothèques hellénistiques s'inspirèrent, comme il était naturel, d'un type d'aménagement d'abord spécialement conçu pour le commerce, mais offrant les commodités, et aussi les garanties, nécessaires pour les établissements désintéressés. B. Götze a introduit ainsi une théorie qui paraît justifiée, sur le rôle et l'origine du socle dans les bibliothèques. Il a fourni aussi les éléments d'une théorie plus complète : on a découvert des bibliothèques (Bibliothèque de Timgad, Bibliothèque Ulpia, à Rome) où le socle, pourvu de marches, communique avec la salle de lecture. On conclura de là qu'à cette modification dans l'architecture, correspond peut-être une modification dans l'utilisation des bibliothèques par les usagers : le second type (avec marches) doit être caractéristique des locaux où le lecteur en personne eut droit d'accès aux livres. D'ailleurs, Aulu-Gelle ne nous dit-il pas qu'il avait accès aux livres de la bibliothèque Ulpia ? Le témoignage des textes semble donc confirmer les données des fouilles.

Les explications de M. B. Götze, quant au socle des bibliothèques, offrent, on le voit, une richesse d'interprétation qui les rend vraisemblables.

La seconde partie de l'article semble présenter un moindre intérêt. Elle contient une série de renseignements assez mêlés sur diverses bibliothèques grecques et romaines. A côté de généralisations hâtives (l'évolution qui irait (?) de la bibliothèque primitive, axée dans le sens de la longueur, à la bibliothèque postérieure, plus large que longue, paraît très contestable, et elle est même contredite — quoi qu'en pense l'auteur — par le cas de la Bibliothèque Ulpia), B. Götze énumère une série de faits qu'un examen approfondi fait apparaître, non comme isolés, mais comme convergents. Les liens qu'il constate (cf. p. 244, n. 8) entre les bibliothèques et les tombeaux ne sont ni des hasards, ni uniquement « le signe de la disparition de la culture antique ». Les tombeaux, bien que fréquents à une époque relativement tardive,

auprès des bibliothèques, ne font que continuer des coutumes beaucoup plus anciennes, qui ne sont pas l'apanage de la Grèce, car les bibliothèques d'Égypte les avaient déjà admises : qu'on pense ici aux livres funéraires des Pyramides, à la ἱερὰ βιβλιοθήκη du Ramesséum, au livre « du doux sycomore », attesté à la bibliothèque royale d'El-Amarna. Enfin, en Grèce même, le lien entre les bibliothèques et le culte des Muses (établi pour le *Mouseion* d'Alexandrie et le *Lykeion* d'Athènes) ne pouvait que s'accorder, de bonne heure, avec ce culte des morts. Si la bibliothèque Ulpia encadrait de son double bâtiment la Colonne trajane, contenant les cendres de l'empereur ; si, à Éphèse et à Pruse, Aquila et Dion Chrysostome enterraient leur famille dans les bibliothèques construites par eux pour la cité ; si Septime-Sévère transformait en bibliothèque le tombeau d'Alexandre, — Ptolémée Philadelphe avait déjà apporté la dépouille du grand conquérant macédonien à Alexandrie, à l'intérieur du palais, qui comprenait le Mouseion et la célèbre bibliothèque — si, d'autre part, les sarcophages des lettrés à l'époque tardive de l'Empire représentent souvent des Muses et des livres, c'est qu'une longue tradition unissait les livres aux morts[1]. Sans doute les collections de ces « bibliothèques-sépultures » comportaient-elles souvent des livres spéciaux, moins spécialement littéraires que vénérables par leur vétusté ou leur contenu religieux. Mais justement, on pourrait reprocher à M. B. Götze de paraître oublier qu'à côté de la bibliothèque issue probablement du type commercial du magasin de livres, il y a celle qui a développé le dépôt des archives des temples, les installations des sanctuaires (telles les bibliothèques qui se constituèrent en particulier autour des dieux et héros guérisseurs : l'Égyptien Imhotep, Asklépios, Hygie, Sérapis).

Il y a là un aspect de la question sur lequel on eût aimé connaître l'avis de M. B. Götze. Les bibliothèques grecques et romaines qu'il a étudiées doivent être, à notre sens, insérées dans un cadre beaucoup plus vaste de bibliothèques « antiques ». Elles ne sont pas seulement caractérisées par l'intéressant détail du socle de pierre, mais, avec leur entourage de sanctuaires, de tombeaux, de palais, parfois de salles de conférence (Athènes, Éphèse), elles ont formé, à l'occasion, des ensembles de vie spiritualiste très complexes. R. TRIOMPHE.

Le bimillénaire d'Auguste et l'Amérique.

La revue américaine *The national geographic Magazine* d'octobre 1938 (vol. LXXIV, n° 4, p. 534-556) publie, sous le titre « *Augustus-Emperor and architect* », un article du Dr W. Coleman Nevils, consacré à l'anniversaire de la naissance d'Auguste. L'auteur a retracé les étapes de l'œuvre impériale du grand Romain, qui, frêle

---

1. Cf. H. MARROU, Μουσικὸς ἀνήρ, 1938.

de corps, mais grand par l'esprit, devint le maître du monde ; son exposé est illustré de belles photographies de Rome et de l'exposition[1].

Y. Béquignon.

Hygiène et sagesse chez les Romains.

On a fouillé à Ostie, en 1936, un complexe de maisons dans la région jusqu'ici insuffisamment explorée entre la Porta Marina et le Tibre. Une rotonde a été dégagée, d'une construction qui semble appartenir principalement à l'époque hadrienne, mais qui a été remaniée partiellement, ensuite.

Certaines peintures murales, à l'angle Nord-Ouest du complexe de la Rotonde, ont été dûment signalées à l'attention en Allemagne (*Arch. Jahrb.*, 51, 1936, *Anz.*, col. 464 sqq.). Il y a là des portraits conventionnels des Sept Sages de la Grèce, figures assises exécutées en demi-grandeur, et désignées nommément par des inscriptions *grecques*. On a reconnu ainsi, conservés côte à côte, un Solon, un Thalès, et un Cheilon (*l. l.*, col. 463-464, fig. 12) : ils ont tous trois le type des philosophes assis de l'époque hellénistique ; un exemplaire acéphale vient d'être retrouvé à l'Agora d'Athènes (*Hesperia*, VII, 1938, p. 322) ; on comparerait la mosaïque Albani-Naples, où d'ailleurs les types ne correspondent point à ceux d'Ostie.

Ce qui est inattendu, et bien spécial, c'est qu'en bas, de plus petites figures, personnages romains *alignés*, étaient peintes sur la banquette ; elles ont été sacrifiées en partie lors d'un remaniement postérieur de la décoration murale. Les inscriptions sont ici latines ; elles ne laissent aucun doute sur ce que venaient faire, en cet endroit (latrines voisines), à côté des autres, les représentations des Sept Sages :

« Ut bene cacaret, ventrem palpavit Solon », dit l'un des textes.

« Durum cacantes monuit ut nitant Thales », etc.

Même les inscriptions au-dessus de la scène de la banquette sont du même ordre : elles se rapportent aux dernières péripéties de la digestion. L'une d'elles dit : « Bene caca et irrima medicos. » La peinture semble encore appartenir au IIe s. ap. J.-C. On a trouvé une statuette d'Hygie, de type hellénistique (copie de l'époque d'Hadrien, haut. 1 m. 19), non loin, dans une des chambres des constructions explorées.

Ch. P.

Au Musée d'Ensérune (Hérault).

Les Monuments Historiques de la France, dans le premier fascicule de 1938 (p. 49-54), font connaître l'acquisition par l'État des collec-

---

1. [On signale ici, à cette occasion, la publication faite récemment en Italie même, par l'*Accademia dei Lincei*, d'un riche volume, dans lequel des savants bien connus ont été appelés à illustrer la figure d'Auguste et la civilisation de son temps : de la constitution à l'organisation administrative, financière, militaire, de la religion à la littérature, de l'art aux œuvres d'intérêt public. Le travail de M. D. Mustilli, paru dans ce Recueil, *L'arte Augustea*, p. 1-73, sera analysé dans mon prochain Bulletin de la *REL*. — Ch. P.]

tions réunies, de 1915 à 1925, par M. Félix Mouret dans ses fouilles de la nécropole d'Ensérune. Elles ont été transportées, conformément au désir exprimé par le vendeur, sur le lieu même de leur découverte et seront installées dans le Musée national déjà créé par l'État sur le plateau d'Ensérune, et qui doit prochainement être agrandi et remanié. Elles y prendront place à côté des ensembles recueillis au cours des travaux de recherches exécutés, sous le contrôle de la Commission des Monuments Historiques, par M. l'abbé Sigal, dans les ruines de la bourgade préromaine.

Le Musée national d'Ensérune est ainsi appelé à servir de modèle aux établissements similaires qui pourraient être ultérieurement organisés au voisinage immédiat de champs de fouilles. Dans la présentation de ses collections, il devra chercher avant tout à reproduire d'une façon aussi exacte que possible l'aspect stratigraphique des couches archéologiques, tel que les fouilles l'ont révélé. C'est, avant tout, un Musée d'études que nous souhaitons trouver à Ensérune, où il serait du plus haut intérêt de grouper toutes les pièces recueillies sur un même emplacement, ordonnées dans l'ordre même où elles ont été découvertes. Quant aux mobiliers funéraires de la nécropole, je ne doute pas qu'il soit possible, grâce aux carnets de fouilles de M. Félix Mouret, de les reconstituer et de les exposer tombe par tombe. C'est là un travail de première importance. On n'ignore pas, en effet, combien est encore imprécise la chronologie absolue de certaines formes de l'armement, de l'outillage et de la parure du second âge du Fer. Or, dans le cimetière d'Ensérune, on a la bonne fortune de posséder des éléments céramiques, datables à quelques années près. Leur rapprochement avec les autres pièces des mobiliers qui les accompagnent dans une même sépulture, doit apporter des enseignements chronologiques précis qui ne sauraient être négligés.

R. L.

L'art gaulois dans l'ancienne Marche.

Les sculptures antiques recueillies dans le département de la Creuse se répartissent en deux groupes distincts. Le premier est caractérisé par des œuvres d'importation, de style gréco-romain, exécutées en marbre ou en pierre calcaire ; le second par des figures, d'un art très rude, taillées dans les roches locales, représentant des divinités. C'est à cette deuxième catégorie de représentations que M. le Dr Georges Janicaud vient de consacrer une intéressante étude, *Statues locales en granit de divinités gallo-romaines* (extr. des *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XXVI, 1937, 24 p., 2 pl. et fig.).

Ces monuments, souvent très mutilés, œuvres de tailleurs de pierre du pays, reproduisent les images des dieux du panthéon celtique : Jupiter à la roue, Mercure, Cernunnos, le Dieu au maillet, la Déesse-Mère. Il paraît en être de même pour les figures désignées sous les noms locaux de *Marie* et de *Marmot*. Leur rapprochement est particulièrement caractéristique. On y retrouve les traits parti-

culiers à la sculpture gauloise : corps lourds et trapus, attitudes raides et gauches ; têtes trop grosses, aux cheveux rejetés en arrière.

Il est à remarquer que les figurations de ce genre se rencontrent le plus souvent dans les régions où la romanisation n'a été que superficielle. Les montagnes de la Creuse, au climat rude, et peu fertiles, à l'écart des grandes voies de pénétration, représentent l'un de ces pays où les populations sont restées attachées à leurs vieilles croyances. Cet éloignement explique le conservatisme qui apparait dans la sculpture religieuse. Aussi, il me paraît bien difficile de les faire descendre jusqu'à « la fin de l'époque romaine ». Leur rudesse n'est pas une preuve de décadence. R. L.

Les sanctuaires de Sainte-Colombe (Saône-et-Loire).

Dans l'introduction qu'il a écrite pour le compte rendu des fouilles de M. H. Sabatier, à Sainte-Colombe, M. G. Jeanton (*Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XXXII, 1937, p. 46-75) attire l'attention sur l'importance du site au point de vue de l'histoire religieuse du Charollais.

Au centre de la chaîne de hauteurs du Charollais, la montagne de Sainte-Colombe constitue un observatoire important sur la ligne de partage des eaux entre l'Océan et la Méditerranée. Dès le Néolithique, une pierre levée semble bien indiquer l'existence d'un lieu de culte au sommet de la colline, sur lequel s'installeront ensuite des fondeurs de bronze. Les constructions, qui, pendant la période gallo-romaine, entourent le menhir appartiennent peut-être à un sanctuaire ayant abrité le monolithe. Au temple païen succède une petite église chrétienne dont les vestiges ont été retrouvés dans les fondations de l'oratoire chrétien auquel succéda l'église de Sainte-Colombe.

Pendant tout le Moyen Age, la vogue du sanctuaire fut considérable. Des centaines de tombes se superposent autour de l'église, depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xviie. R. L.

Mediolanum Aulercorum.

Les recherches relatives à la topographie de *Mediolanum Aulercorum* sont toujours en honneur chez les archéologues ébroïciens. Dans le trentième volume du *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques* (1934-1935), MM. Marcel Baudot (p. 68-95, *Premier rapport sur les fouilles de Cracouville-le-Viel-Évreux*), H. Lamiray (p. 55-67, *L'Emplacement de Mediolanum Aulercorum précisé, par les découvertes monétaires*) et Gabriel Mathière (p. 96-100, *Le Mediolanum des Commentaires*) apportent de nouvelles précisions à l'excellent mémoire de Jean Mathière, *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine* (Évreux, 1925).

Le Mediolanum, contemporain de la conquête, était entouré d'une enceinte murée (César, *BG.*, III, 17, 13), mais il ne semble pas possible d'en reconnaître les restes dans les murs repérés, en 1914, à une centaine de mètres au Sud de la gare des marchandises d'Évreux-Ville. Toutefois, le secteur urbain actuellement compris entre le

boulevard Pasteur et la rue Villaine, a fait probablement partie de la ville gauloise, dont le Vieux-Marché de la place Dupont-de-l'Eure aurait été le centre. Des recherches de M. H. Lamiray sur les emplacements où furent recueillies les monnaies gauloises, il résulte que le *Mediolanum* celtique s'élevait à mi-côte sur le territoire actuel des paroisses de Notre-Dame-la-Ronde et de Saint-Léger.

La découverte, par M. Marcel Baudot, d'un lieu de culte celtique, puis gallo-romain, permet de serrer de plus près l'histoire de la ville celtique. A Cracouville-le-Viel-Évreux, à deux cents mètres environ N.-E.-E. du hameau, dans le quadrilatère compris entre la voie ferrée de Cherbourg à Paris, le vieux chemin gaulois de Chartres à Évreux, la route d'Ivry et la ligne du chemin de fer d'Évreux à Dreux, on mit au jour les ruines de deux petits temples superposés, aux triages de la Mare Lozier et des Fontenelles. Sous les constructions d'un grand *fanum* à cella carrée, avec déambulatoire et *pronaos*, flanqué de vasques et d'une piscine avec leurs installations hydrauliques, on rencontra à 0 m. 20 de profondeur un deuxième sanctuaire, plus petit, avec ses deux bâtiments annexes, dont les murs étaient revêtus extérieurement d'enduits colorés, bleu ciel ou rose, marbré parfois de taches jaunes et vertes. La *cella* offre un décor de feuilles vertes d'iris, sur fond blanc, puis des bandes mauves, jaunes ou blanches se détachant sur un ton gris ardoise ou vert.

Les monnaies de la couche supérieure appartiennent principalement au Ier siècle de notre ère. Les séries sont plus faibles pour la période des Antonins et se réduisent à quelques exemplaires pour le IIIe siècle. Aucune frappe impériale n'est apparue dans le niveau inférieur qui a donné exclusivement des pièces celtiques. La céramique qui accompagne ces dernières est généralement de fabrication grossière ; cependant, on rencontre quelques tessons de pâte grise ou brune, décorée de stries ondulées, de quadrillages, et les fragments d'une poterie gris bleu à réseau de linéaments et de mamelons irrégulièrement disposés.

De ces découvertes, il résulte que, dès le Ier siècle avant J.-C., il existait sur le territoire du Vieil-Évreux, au Sud de l'agglomération gallo-romaine, un petit sanctuaire celtique, sur les substructions duquel on éleva, au début de l'ère chrétienne, le grand *fanum* et sa piscine. Les séries monétaires qui s'arrêtent à la fin du Ier siècle après J.-C., tendent à prouver que l'abandon du lieu de culte par les fidèles est lié à celui de l'agglomération du Vieil-Évreux, abandon qui se placerait au commencement de la période des Antonins, fait qui correspond avec ce que nous entrevoyons des progrès de la romanisation en Gaule. Alors que le Ier siècle de notre ère est encore tout imprégné de traditions et de survivances celtiques dans l'art comme dans l'industrie, ce caractère disparaît au IIe siècle, pour reparaître dès la fin du IIIe avec les apports nouveaux dus aux grandes invasions.

Le petit temple de Cracouville est jusqu'à ce jour le plus ancien édifice de ce genre en Gaule. Mais peut-on, comme le suppose M. M. Baudot, faire remonter sa construction jusqu'aux temps de l'indépendance ? Il ne semble pas que les objets recueillis dans ce niveau,

les céramiques aussi bien que la dalle gravée des lettres grecques Ν Ο Γ, puissent remonter au delà de la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. L'argument tiré de la présence exclusive de monnaies gauloises perd une grande partie de sa valeur si l'on veut bien se rappeler que celles-ci sont restées longtemps encore en usage après la conquête. Le décor peint et les enduits colorés rappellent singulièrement ceux de l'époque gallo-romaine, et il semble difficile d'admettre, dans une province aussi éloignée de la *Province* que la Normandie, l'apparition de modèles hellénistico-romains à La Tène III. Enfin, l'emploi de la chaux et du ciment dans la construction ne paraît pas antérieur à l'occupation romaine, comme tendent à le prouver les récentes découvertes de Gergovie.

Il paraît plus logique de rapprocher l'édification du plus ancien *fanum* de Cracouville des travaux d'embellissement, tels ceux du Beuvray, exécutés dans quelques villes gauloises aussitôt après la conquête, c'est-à-dire dans le courant de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. La cité du Vieil-Évreux apparaît ainsi comme l'un des centres importants de l'Ouest de la Gaule à cette époque.

R. L.

Le cimetière franc d'Asch (Limbourg).

Les cimetières barbares sont rares dans la Campine. Les 24 tombes découvertes à Asch étaient creusées dans une gravière située sur une hauteur à quelque 600 mètres à l'Est de l'ancienne église paroissiale. Deux de ces sépultures paraissent avoir contenu les restes de deux époux. Une autre (nº 3), sans doute celle d'un personnage important, a donné un scramasaxe dont la poignée paraît avoir été recouverte d'une feuille d'or. Mais la plupart du temps, il s'agit d'un cimetière de gens assez pauvres ; on peut le dater de la seconde moitié du VIIe siècle ; il était encore utilisé au commencement du VIIIe. (G. Breuer, ext. du *Bull. de la Soc. royale d'Archéol. de Bruxelles*, 1938, 8 p., 59-74).

R. L.

La protection des reliefs assyriens en albâtre de Mossoul.

Dans un fascicule récent des *Berliner Museen*, LVIII, 1937, 3, p. 58-60, M. Andrae a signalé un moyen de préservation pour les plaques sculptées d'albâtre gris, que les Musées ont pu recueillir dans les palais de Ninive, Kalach, Assour ; ces plaques, installées au temps des dynasties moyennes et récentes d'Assyrie, entre 870 et 660 av. J.-C., se détériorent à l'air occidental, mais elles peuvent être traitées utilement par un badigeonnage au xylol, dont la formule est donnée : invention de MM. Brittner et Kuhn. L'albâtre reprend ainsi sa diaphanéité.

Ch. P.

Les fouilles françaises de Châpour.

M. R. Ghirsman a signalé les résultats obtenus dans la deuxième

campagne 1936-1937[1], sur ce site iranien de la province de Fars (*Rev. arts asiat.*, XII, 1938, mars, p. 12-19, pl. IX-XIV). Les travaux ont porté autour du monument votif de Châpour I ; au « temple du feu » ; au Palais.

Sur les marches du monument de Châpour (piédestal de colonnes jumelées), les lettres d'assemblage sont grecques, et M. G. pense qu'il peut s'agir, ainsi, de marques apposées par les équipes d'ouvriers venus de Syrie : ceux qui ont exécuté ce mémento, pour la victoire de 266 remportée sur l'empereur Valérien, lisaient le grec. Le type du monument (piédestal distyle) a été emprunté à la Grèce, d'ailleurs. L'inscription de la colonne de droite, en langues pehlvi et pahlvi, donnant la date en question, a été publiée : *R.A.A.*, X, 1936, p. 123 sqq.

Le temple du feu, d'un plan conforme au type du sanctuaire zoroastrien, est très intéressant (plan, pl. X). La salle carrée, enfoncée de 7 mètres au-dessous du niveau de la ville, accessible par un escalier en descente de 25 marches, mesurait 14 mètres au côté, et avait son toit soutenu par des protomes de taureau[2], à 14 mètres de haut. Il est possible que cette salle d'initiation, soigneusement dallée, ait été hypèthre, les protomes de taureau n'ayant supporté, en ce cas, qu'un auvent de 1 m. 40, de la largeur du trottoir surélevé (0 m. 30) qui fait tout le tour du quadrilatère intérieur, si soigneusement dallé, et pour lequel on avait prévu l'évacuation des eaux. On croit avoir trouvé la Chambre du feu, près de l'angle Nord de la salle.

Le plan du « Palais » n'est pas moins curieux, avec ses murs à redans, et le décor en stuc peint de ses voûtes, de ses niches : le carré central (22 mètres au côté) devait être couvert d'une coupole.

Une cour à mosaïque a été reconnue.

En présence des influences d'art hellénistique qu'il a constatées dans l'aménagement du palais, M. R. Ghirsman (p. 19) écrit très justement : « On est en droit d'admettre que l'art hellénistique n'a pas été absorbé ni transformé par l'art parthe, et on peut se demander si à la fin de cette période de l'histoire iranienne... un centre d'art hellénistique n'a pas continué d'exister quelque part en Mésopotamie[3]. »

Ch. P.

« Coqs sassanides » ?

Dans un récent fascicule de la *Revue des arts asiatiques*[4], M. R. Pfister publie sous le titre « *Coqs sassanides* », six fragments d'étoffes de

1. Cf. G. Salles et R. Ghirsman, *Châpour, Rapp. prélim. 1re camp., RAA.*, 1936, X, n° 3, p. 117 sqq.
2. Cf. Persépolis et Suse, mais aussi Sidon, Délos.
3. Signalons à ce sujet qu'on a trouvé à Ma' aridh IV, récemment (H. Schmidt, *Syria*, XV, 1934, pl. III, F), un Pégase qui est traité encore comme le Pégase de la Lesché thasienne (début du ve s.). Celui-ci avait déjà un rôle prophylactique, au-dessus d'une porte de l'édifice, dans l'Héracleion. La décoration sassanide a encore volontiers employé le cheval-éclair de la légende grecque (cf. aussi, Trésor de Sancta Sanctorum, *Mon. Piot*, XV, 1906, fig. 19).
4. XII, 1938 (mars), p. 40-47, pl. XXV-XXVIII.

sa collection *trouvés en Égypte*, et qui auraient fait partie d'une même pièce. Ils sont fort mutilés, mais on y peut reconnaître — il y a de magnifiques planches en couleur — le dessin d'un oiseau qu'on nous dit reconstitué (?), p. 41, fig. 2, p. 44, fig. 4 : étrange volatile, à première vue, pour les ornithologues qui, sur la foi du titre de l'étude, attendraient ici le roi du poulailler, l' « oiseau-perse » plaisanté déjà par les contemporains d'Aristophane. Les grandes plumes de la queue *relevées d'arrière en avant*, ne sont guère d'un coq ; la forme de pattes est douteuse, quoique massive ; *et la tête manque* partout, bizarrement refaite par le dessinateur en tête de pigeon ou de perdrix, sans crête, ce qui n'arrange rien, on l'avouera.

M. R. Pfister est-il bien sûr de nous avoir révélé des *coqs ?* Et des coqs « sassanides » ? Nous serions ravis de son exégèse, si elle était péremptoire. Mais lui-même a des doutes, qui lui seront comptés ; p. 42, il nous dit : « On trouvera peut-être que notre oiseau n'a pas bien le port d'un coq, que notamment la ligne de l'aile ne correspond pas à la nature. Il faut cependant considérer que la bande perlée qui traverse l'aile n'appartient à aucune espèce déterminée ; on a, *par conséquent*, voulu représenter un oiseau stylisé, et nous continuons à l'appeler coq, *faute de mieux*. » Faut-il tant se résigner ? Le dessin de comparaison publié par l'auteur lui-même (p. 40, fig. 1), décorant le vêtement de deux « cornacs » de la *Chasse au sanglier*, sur le relief de gauche de Taq-i-Bostân (F. Sarre et E. Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, 1910, fig. 97) vient éclairer à souhait, il me semble, toute incertitude. Les prétendus coqs sont des canards, du genre de ceux dits Aix-Mandarin, par exemple, et de bien d'autres, ce qui peut expliquer bien à point l'aspect de leurs plumes, et de leurs pattes. Le vrai coq de Sancta Sanctorum, coq *nimbé*, qui est allégué p. 41, n. 1, et p. 44 (cf. Ph. Lauer, *Mon. Piot*, XV, 1906, frontispice et pl. XVII, soie byzantine, VII-IXe s., p. 111 sqq.) — est *entièrement* différent : non moins, semble-t-il, l'oiseau de l'Ermitage, retourné[1].

Canards manifestes, sont au contraire, quoique « stylisés », les palmipèdes de Taq-i-Bostan ! Et l'on sait que le canard a été oiseau favori de maints artistes orientaux, sassanides ou autres.

Ce n'est pas, on le comprendra, pour discuter — ou même rectifier, si on y consent — une interprétation contestable d'espèce animale, que j'ai marqué ici mes quelques réserves : que celui qui n'a jamais pris un canard pour un coq jette la première pierre dans la basse-cour « sassanide » de M. R. Pfister ! Ce qui paraît plus important, c'est de conjurer, ici ou ailleurs, le danger d'une méthode qui tendrait à grossir, au moyen de deux mots affirmatifs d'un titre — où rien n'est, après tout, incontestable — le lot d'un art asiatique autour duquel il vaudrait mieux opérer avec une plus sage prudence. Les oiseaux des « gobelins-serge » dont M. R. Pfister s'est occupé nous sont dits

1. M. Ph. Lauer marque justement les dérivations grecque et copte, pour le coq de Sancta Sanctorum. M. P. eût pu voir, à Paris même, le *canard* Gobelins 125, dont les pattes palmées subsistent. Cf. ci-dessus, p. 180, p. 217-218.

placés sur des « socles » (mais ne s'agit-il pas d'un élément de bordure plus continu ?[1]), et ils ont « un collier décoré d'un pendentif de perles » (p. 44), noué à l'arrière. Il n'en faut pas plus pour qu'on nous rappelle que « le coq était un des animaux sacrés de la Perse *ancienne* »; et l'on ajoute à point une référence au *Bundahishn,* fort propre à éblouir le lecteur profane, mais dont je doute qu'elle vaille quoi que ce soit pour expliquer le folklore de la Perse « *ancienne* ». La question du coq en Égypte, en Crète, en Perse achéménide, en Grèce, a provoqué déjà de gros travaux, de patientes recherches (certaines de P. Perdrizet, de M. P. Montet, etc.) dont on ne trouvera pas mention ici, chez M. R. Pfister. Disons seulement qu'elles attestent la diffusion et l'ancienneté de l'aire d'adaptation de ce volatile ; les porteurs de tributs de la Tombe de Rekhmaré, au moyen Empire, ont déjà, dans leur matériel de cadeaux, des rhytons *en têtes de coqs,* peut-être « minoens ». Que le coq *nimbé* du Vatican ait été nimbé parce qu' « annonçant le soleil en Perse », comme le déclare M. R. Pfister, on en doutera utilement. Ce n'était là qu'une *indication* de M. Ph. Lauer, entre autres, car il pensait plutôt à la décoration grecque et à un symbolisme chrétien ; il a rappelé la participation symbolique ou coq, connue par tant de sarcophages, à la trahison de Saint-Pierre. L'oiseau évoquait un culte du paganisme. C'est en Grèce surtout, que *le culte* du coq a trouvé sa forme la plus attestée : il y a eu là, par exemple, des coqs adorés *sur cippe,* que P. Perdrizet avait, depuis longtemps, signalés à l'attention. Mais nous n'entendons parler nulle part de *coqs* à collier, ni en Grèce, ni ailleurs (ci-dessus, p. 202, pl. II).

Tout ne s'explique donc pas par l'Orient, coqs ou canards[2]. Et — quand on parle aussi à l'occasion de « gobelins[3] coptes » — il faut bien de la hardiesse pour affirmer « sassanides » des tissus *d'Égypte,* vraisemblablement créés sur place : M. R. Pfister rappelle lui-même que c'est la fouille d'Antinoé, surtout, qui nous a documentés sur les « gobelins » tissés ; fouille, hélas ! comme on sait, si peu sûre et scientifique. Nous documente-t-elle donc, au vrai, pour toute l'époque sassanide et encore immédiatement après (p. 40) ? On voudrait bien que, dans tout cela, l'esprit historique s'introduisît un peu plus, afin de marquer la nécessité des observations de faits et des dates ; pour ne pas faire éclore, dans l'œuf d'un canard d'Égypte, une reli-

---

1. Il y a des « coqs sans socles » ! (cf. p. 42).

2. M. R. Pfister aurait pu du moins nous rappeler (p. 44) que les *oies* de la frise de Kyzil — provenant de la « Grande grotte », et qui décoraient, dit A. Von Lecoq (*Von Land und Leuten in Ostturkistan,* p. 120), un *sanctuaire,* peut-être de Manichéens exilés — avaient aussi le collier à pendentif. On doit penser à un culte de ces palmipèdes ; mais rien ne prouve qu'il soit spécialement sassanide ou iranien ; le collier à nœud ramènerait plutôt l'esprit à l'Egypte (nœud d'Isis), à ses cultes animaliers (cf. l'oie du Nil, étudiée par M. Kuentz). L'oie a été aussi oiseau favori, non seulement de la déesse Léto dans l'Orient méditerranéen, mais bien loin vers l'Est, aux Indes, et là en considération de l'oiseau fabuleux Garuda. Les canards offerts à Petosiris, sur le célèbre Tombeau d'Hermopolis, découvert et si bien publié par M. G. Lefebvre, *portent aussi des colliers* de feuilles et fruits (300 av. J.-C.). — Phénix *nimbé* d'Antioche : *Mon. Piot,* 36, 1938, 81 sqq.

3. Ne pourrait-on trouver un autre terme, moins anachronique ?

gion du coq iranien ; pour préciser une histoire des arts d'Asie, sur laquelle les Catalogues des dernières expositions internationales, à Paris ou ailleurs, ne nous ont déjà que trop montré, hélas ! combien on opère encore à la haute voltige.

Je laisse à de plus purs techniciens que moi — il en est qui sauront contrôler les enquêtes de M. R. Pfister — l'avantage d'étudier de plus près les questions techniques[1], les vêtements de Taq-i-Bostân et d'ailleurs, et même les fleurons « sassanides », qui ne sont peut-être pas beaucoup plus sassanides que les canards-coqs (1). Ch. P.

La ruine du Saint-Sépulcre.

« Peu de temps avant la fête de Pâques, on annonçait de Jérusalem que l'entrée de l'Église du Saint-Sépulcre venait d'être rigoureusement interdite. On attribua cette décision à une malveillance inspirée par des desseins politiques et antireligieux, ou, tout au moins, anticatholiques. La vérité est tout autre ; il s'agissait d'une mesure urgente de sécurité, imposée par l'état de certaines parties qui menaçaient ruine. Longtemps avant la mesure critiquée, j'avais été mis au courant de l'état lamentable de l'édifice par le P. Vincent, correspondant de l'Institut, qui, depuis quarante ans, étudie Jérusalem et ses monuments avec une rare sagacité et une compétence universellement reconnue. Il me faisait part aussi des difficultés qu'il prévoyait devoir s'opposer à toute tentative de sauvetage.

Bien peu de personnes, même parmi celles qui ont visité le Saint-Sépulcre pendant une croisière ou un pèlerinage, sont au courant de la situation juridique des occupants de l'église. Le gouvernement turc propriétaire en concédait l'usage aux chrétiens de quatre rites différents : Latins, Grecs, Arméniens et Coptes. Cet usage était réglé par un *statu quo*, établi au début du XIXe siècle. La répartition des espaces communs et des parties propres à chaque rite constitue un enchevêtrement fort complexe. A la suite de l'incendie de 1808 (qui ne fut probablement pas accidentel), les Grecs accaparèrent la majeure partie de l'édifice reconstruit ; ils détruisirent alors les tombeaux de Godefroy de Bouillon et du roi Baudoin, pour enlever un argument décisif aux réclamations des Latins. Depuis lors, le *statu quo* a été

1. On est un peu inquiet sur la méthode, quand on voit qu'un auteur écrit : *l. l.*, p. 43, *ad finem* : « Quant à la trame, les chiffres que nous avions donnés en 1930 étaient basés sur la supposition *(que nous n'avons pu contrôler)* qu'il s'agissait de gobelins ordinaires (reps). » En se reportant à *Syria*, XV, 1934, p. 19, fig. 15 et pl. III, B I. D (H. Schmidt, *Expéd. Ctésiphon*, 1931-2, travail d'une surprenante confusion), on voit qu'il y a peu à tirer de la frise de l'église « pré-romane » de Burgos pour la thèse de M. Pfister : elle est dite par M. Pfister « purement sassanide » (?). Mais, au vrai, elle n'est « sassanide » que pour M. Pfister lui-même ; car la relation a apparu « *assez obscure* », tant au Prof. F. Sarre, qu'à M. H. Schmidt lui-même *(l. l.)*. En tout cas, sur cette frise, M. Pfister aurait pu lui-même remarquer qu'il y a, côte à côte, des coqs *reconnaissables* (à gauche, et au centre), et d'autres oiseaux *très différents*, dont un, précisément, *du genre des canards Aix-Mandarin* (second à g. sur la figure). On n'eût pu souhaiter trouver une démonstration plus nette, par l'image, de l'erreur d'interprétation que M. Pfister a commise !

maintenu par la jalouse rivalité des différents clergés. L'action d'épousseter un mur, de balayer quelques marches d'un escalier sur lesquels un autre rite a des prétentions, constitue un empiètement qui a plus d'une fois amené dans l'enceinte sacrée des rixes sanglantes et même mortelles. On conçoit qu'il n'est guère facile, ni même possible, d'amener une entente entre des adversaires si obstinés dans leurs conceptions juridiques et religieuses fort divergentes. Aussi, la puissance mandataire, qui remplace le Turc, a-t-elle résolu, après plusieurs tentatives infructueuses de conciliation, d'imposer elle-même les mesures que réclame l'état du monument.

Mais le Saint-Sépulcre n'intéresse pas seulement les croyants. L'édifice est un monument archéologique de premier ordre. De la basilique construite au IVe siècle, sur l'ordre de l'empereur Constantin, il ne reste que quelques vestiges ; peu de chose également des églises qui se sont succédé, à la suite d'incendies ou de pillages, pendant la période byzantine ; mais la grandiose basilique édifiée par les Croisés, entre les années 1150-1180, subsiste presque intégralement, dissimulée par de maladroites additions qu'on verrait disparaître sans regret. Sa nef est devenue la chapelle actuelle des Grecs. Le portail méridional n'a rien perdu de son aspect imposant. Son image est gravée dans le souvenir de tous ceux qui ont visité Jérusalem. Il est surtout remarquable par ses sculptures symboliques en bas-reliefs. C'est une œuvre exclusivement française, et de grande valeur, sillonnée de lézardes qui s'accroissent continuellement ; ce portail ne tient plus debout que grâce aux étais provisoires qui le soutiennent. La disparition de cet ensemble architectural serait une perte irréparable pour l'histoire de l'art, particulièrement de l'art français.

Tout cela a été fort bien compris par l'éminent architecte à qui le gouvernement britannique a demandé d'établir un projet de restauration. Dans ce projet, on garde tout ce qui peut être conservé de l'ancien édifice, en le débarrassant des additions modernes, disgracieuses et nuisibles à la solidité. La façade serait, comme on l'a fait à la cathédrale de Reims, démontée pierre par pierre et remise dans son état primitif. Ce projet est la sagesse même. Il n'a encore reçu aucun commencement d'exécution. La faute en est peut-être aux intrigues sournoises de l'une ou de l'autre des communautés religieuses qui se partagent la jouissance du Saint-Sépulcre. Cependant, le mal s'aggrave de jour en jour.

Ce projet raisonnable, le seul raisonnable, n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. Des architectes de talent, dont l'érudition ou le sens de l'opportunité n'égale pas l'habileté technique, ont mis en avant une autre conception. Abandonnant toutes les traditions historiques, faisant fi de tout le passé, on élèverait une église entièrement neuve, un monument grandiose, digne du plus auguste souvenir vénéré par tout l'Univers chrétien, une vaste et riche basilique, telle que les maîtres de l'architecture contemporaine (sous-entendez : italienne) sont capables de la concevoir et de l'exécuter. Bref, au lieu de conserver du vénérable édifice les parties qui peuvent encore être sauvées, on le détruirait de fond en comble.

On s'efforce de répandre chez nous, surtout dans les milieux catholiques, sous le couvert de la piété, cette idée étrange. En écrivant ces lignes, j'ai voulu exposer aux croyants sincères l'état véritable de la question du Saint-Sépulcre, et les mettre en garde contre une propagande fâcheuse, qui compte sur leur naïveté et aussi, sans doute, sur leur générosité. Je n'entends aucunement décrier les pieuses considérations qui semblent être à la base de ce nouveau projet ; mais qu'il me soit permis de le dire sans ambages : l'accepter et le propager, c'est faire œuvre à la fois antiscientifique et antifrançaise. »

(*Journ. Débats*, 2 nov. 1938.) J.-B. Chabot,
Membre de l'Institut.

Imitations d'antiques dans l'Ombrie du XVe s.

Le tableau de la Présentation de la Vierge qui est entré au Musée de Boston en juin 1937, et que commente un article du *Bulletin of the Mus. of fine arts,* XXXV, 1937, p. 46 sqq. (n° 210, août), situe l'épisode dans un Palais Renaissance, où, soit Fra Carnevale, peut-être, Ombrien, peintre-architecte qui aurait créé l'œuvre (?) de 1450 à 1484, semble-t-il, soit quelque autre maître d'Urbino, a utilisé nombre de réminiscences antiques. On sait que ce tableau, précédemment de la Collection Barberini, fait pendant à une Naissance de la Vierge (*Bulletin*, p. 46, fig. 2), traitée dans le même goût, et qui appartient maintenant au Metropolitan Mus. de New-York.

Sur le tableau de Boston figure, au deuxième plan, une sorte de Basilique, à l'entrée de laquelle est une porte à arc et à entablement composite ; elle s'ouvre entre deux *bômospeira* (colonnes corinthiennes). Sur les bases-autels de ces colonnes liminaires, il y a, d'un côté un satyre qui danse au son de la double flûte, de l'autre (cf. le détail de la fig. 4) non pas une « Nymphe », comme il est dit à tort (C. C. Cunningham, *Bull. Boston, l. l.*, p. 46), mais une Ménade, du type de celles du *thiase* callimachéen, récemment étudié par G. E. Rizzo (*Thiasos*, 1934). On comparerait, par exemple, l'attitude de la Chimairophonos, sur la base Whittall, anc. Coll. Lansdowne : G. E. Rizzo, *l. l.*, p. 20, fig. 10[1]. — On voit d'autres scènes à l'entablement de la Basilique ; plus chrétiennes, celles-ci, traitées aussi en grisaille.

Même mélange d'inspiration, païenne et chrétienne, dans la décoration du palais qui sert de cadre, au fond, pour la scène de la Naissance de la Vierge (Métr. Mus., New-York) : on reconnait, en haut de l'édifice représenté, des scènes *dionysiaques*, rappellant les reliefs pittoresques alexandrins du Palais Spada ou du Palais Colonna : Jeune Satyre soutenant Dionysos, Silène assis amusant le petit Dionysos, Satyre et Nymphe à la source (?), etc. — Ces documents n'intéressent donc pas seulement l'histoire de l'architecture du XVe s. en Ombrie[2]. Ch. P.

---

1. Le chevreau à demi-dépecé n'a pas été figuré.
2. C'est Velasquez qui a rapporté en Espagne les reliefs des Ménades du Prado : ils devaient être connus antérieurement en Italie, où on les appréciait.

Opinions téméraires.

Sous le titre : *Découvertes archéologiques :*

« Comme chaque année à pareille époque, des fouilles sont organisées aux environs de Vézelay. Elles ont, en général, un résultat fort intéressant ; cette saison, on a déjà mis *à* jour (*sic !*) une sépulture romaine de l'âge de Bronze. »

De *Paris-Midi*, 27 sept. 1938, sans commentaire archéologique.

X.

Dans le compte rendu donné par *Le Temps* (feuille du 7 août 1938), de la séance du 5 août de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on relève, non sans surprise, le nom d'un nouveau commentateur de Virgile, *Services*.

Cette coquille soigneusement répétée, ne témoigne guère en faveur des connaissances littéraires des correcteurs de cet estimé journal ; à moins que les « services » rendus par *Servius* à l'érudition ne les aient induits à le désigner sous un pseudonyme aussi peu transparent.

R. L.

Sous le titre : *Sang froid en Italie,* M. Robert Guyon écrivait dans le *Journal* du 24 septembre 1938, le jour des premières affiches blanches :

« L'Italie est forte :

M. Mussolini a inauguré ce matin « *l'Hôtel de la Paix* », ce monument construit par l'empereur Auguste et que l'on a reconstitué au prix de frais énormes en plein centre de Rome. Cette inauguration, suivie du défilé de dix-huit bataillons de Chemises noires, a été saluée par des commentaires comme celui-ci :

Cette manifestation démontre qu'en temps fasciste, la paix est veillée par les baïonnettes qui assurent la sécurité et la dignité.

Mais rien de vraiment agressif ni de belliqueux dans ces propos. »

L'Hôtel de la Paix, inauguré le 24 septembre 1938, avec tout le confort moderne, sera recommandé, souhaitons-le, aux touristes français qui n'aiment pas les manifestations dans les rues, et apprécient le calme de l'Italie.

En attendant, l'Autel de la Paix a été mis sous verre, comme un poisson dans un aquarium.

Ch. P.

M. Émile Henriot, dans *Le Temps* du 12 sept. 1938, sous le titre « *L'Art laid* », écrivait, il y a peu :

« *La Bethsabée de Rembrandt n'est qu'une horrible vieille femme, dans sa nudité dévastée ;* cependant elle est admirable et saisissante, elle est vivante et pitoyable. La peignant, Rembrandt a fait ce qu'il voulait, conformément à une réalité *sinistre*. C'est qu'il n'y avait pas de laideur dans l'esprit véridique de Rembrandt ; comme il n'y a

pas de laideur dans l'esprit de Géricault, quand il peint ses folles de la Salpêtrière ou ses têtes de décapités. »

Pauvre Bethsabée ! Il sera sans doute beaucoup pardonné à M. E. Henriot, parce qu'à la date du 12 sept. 38, il n'écrivait cela, comme il le dit à ses lecteurs, à la fin, « que pour penser quelques minutes à autre chose que ce que vous savez ». Mais il n'avait certainement pas, ce jour-là, un souvenir très présent de l'admirable toile du Louvre. L'héroïne y a de beaux restes ; elle n'est point tant une vieille Hautmière sinistre. Cependant M. H. Focillon écrit avec art, de la même Bethsabée (*Rembrandt*, 1936, p. 38) : « De quel confidentiel éclat rayonne cette perle humaine ! » Et il parle « des nus du songeur voluptueux », à l'occasion de cette femme au bain. Qui croire, mon Dieu ?

Ch. P.

BIBLIOGRAPHIE

Walter Otto. *Handbuch der Archäologie, im Rahmen des Handbuchs der Altertumswissenschaft, erste Lieferung*, München, C. H. Beck, s. d. (1937); in-8°, VIII + 238 p., 36 pl. — La première livraison du *Handbuch der Archäologie* publié dans la collection du *Handbuch der Altertumswissenschaft*, récemment parue, comprend un index des abréviations, de 20 pages, puis un aperçu de M. E. Buschor sur la notion et la méthode de l'archéologie (p. 3-10), une histoire de l'archéologie de F. Kœpp, avec des contributions de Oswald Menghin et Alexander Scharff (p. 11-66). L'exposé consacré aux *Sources* n'est pas encore entièrement publié ; on y trouvera, d'abord, un chapitre de Th. Wiegand sur les monuments (qu'est-ce qu'un document archéologique ? leur ruine ; leur recherche scientifique ; méthode de la fouille scientifique ; conservation ; protection ; musées ; faux) ; et un appendice de K. Regling sur les monnaies[1] (p. 67-164) ; enfin les deux premières parties du chapitre sur l'écriture : l'ancien Orient, Chypre et la Crète, par Fr. von Bissing (p. 147-181) ; le cercle gréco-italique, 1re partie : les inscriptions, par A. Rehm (p. 182-238) ; 36 planches terminent le volume, déjà illustré de quelques figures dans le texte.

Il serait prématuré de porter un jugement sur cet ouvrage qui doit représenter, comme les autres manuels de cette collection estimée, la somme des connaissances humaines. Aussi n'en sera-t-on que plus surpris de voir la prépondérance donnée à la bibliographie et à la science allemande, au détriment des études faites par l'étranger. Il n'est que de lire l' « histoire de l'archéologie » pour s'aviser que le titre doit être lacunaire : c'est ici surtout une histoire, fort complète — nous nous plaisons à le reconnaître — de l'archéologie allemande[2], mais non pas de toute archéologie, car aussitôt on est surpris de constater certaines absences, aussi bien anglaises et italiennes que françaises[3]. Même observation dans l'énumération des fouilles, aux pages 88-93 ; je ne puis croire que Th. Wiegand, si courtois et si informé, ait « terminé » cette liste, où l'on se demande quel principe a présidé

---

1. Rien n'indique si ces deux auteurs avaient donné, avant leur mort regrettable, la dernière main à leur travail.

2. On comparerait les études parues en France en 1933, sur l'*Archéologie méditerranéenne classique* ; mais le bilan alors dressé ne provoquait pas d'équivoque ; l'ouvrage s'intitulait explicitement : *La Science française* (t. II, p. 169-199).

3. La liste des fondations archéologiques étrangères est reléguée en note, p. 48-49.

à cette « kurze Aufzählung von Hauptsachen » : on y cherchera vainement, en effet, la date à laquelle l'École française d'Athènes a vraiment commencé les fouilles de Delphes sous la direction d'Homolle, ou pour Délos le nom d'Holleaux ; à quel moment ont été entreprises des campagnes à Tégée, à Stratos, à Thasos, en Crète (Mallia), à Philippes ; ou la liste des champs de fouilles français en Asie. Je n'ai pas rencontré davantage la mention des recherches anglaises à Pérachora, celle des récentes fouilles américaines à Corinthe, ou des études préhistoriques italiennes à Lemnos. Ce ne sont là, on l'espère, que des *lapsus*, qu'un *Erratum* corrigera par la suite. Il était du moins permis, dans cette *Revue* qu'ont dirigée avec tant d'impartialité S. Reinach et E. Pottier — pour ne citer que des morts — d'en marquer quelque étonnement. Y. Béquignon.

Histoire ancienne, publiée sous la direction de **Gustave Glotz.** *Histoire de l'Orient.* T. I : *Préhistoire.* I : *IVe et IIIe millénaires ;* II : *IIe et Ier millénaires*, par **Alexandre Moret.** Paris, Les Presses Universitaires de France, 1936 ; 2 fasc. in-8° de 872 p., avec cartes et tableaux chronologiques. — L'ouvrage s'ouvre sur deux chapitres consacrés à la préhistoire. Bien que, dans son ensemble, leur documentation soit satisfaisante — on sait que l'auteur n'était pas un spécialiste de ces questions — le tableau de ces premières civilisations demanderait quelques retouches, lors d'une prochaine édition. Dès le Ve millénaire, les diverses parties du monde oriental sont en rapports, et déjà se pose le problème de l'antériorité dans les progrès réalisés par l'un ou l'autre des grands empires, Égypte ou Mésopotamie. La solution est encore imprévisible, et l'on sera d'accord avec A. Moret pour tenir une balance égale entre les deux groupes. Pour ce qui touche à la datation, l'auteur est partisan de la « chronologie courte ».

Tenue au courant des travaux même les plus récents, la bibliographie liminaire n'occupe pas moins de 22 pages. A. Moret abonde en aperçus nouveaux, particulièrement pour l'Égypte dont il fut l'un des historiens les plus éminents. Parmi les pages qui traitent des empires d'Orient, on retiendra la réhabilitation d'Assourbanipal. Enfin, de l'étude conduite parallèlement pour l'Égypte et de la Mésopotamie, se dégagent les grandes lignes de l'histoire des deux mondes, tantôt rivaux, tantôt unis par la politique et la raison économique.

R. L.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, publié sous la direction de **M. Pierre Jouguet.** T. XXXVI, 2e fasc. Le Caire, 1936-1937, in-4°, 57 p., 9 pl. — Le mémoire central de ce cahier est la publication, par MM. Bruyère et Bataille, d'une tombe d'époque gréco-romaine découverte par les auteurs à Deir el-Médineh, dans la nécropole thébaine.

Installée dans la cave d'une maison du village pharaonique, alors abandonné, cette sépulture d'une famille de la ville voisine de Djêmé

(Médinet Habou), qui vivait à la fin du IIe ou peut-être au IIIe siècle de notre ère, et dont deux membres étaient néocores de Sérapis, a été par bonheur retrouvée intacte. M. Bruyère décrit avec précision les circonstances de la trouvaille, les cercueils, les masques funéraires en toile stuquée et l'équipement des trois momies sur huit qui furent démaillottées par lui. M. Bataille étudie les épitaphes grecques des cercueils. De bonnes planches, riches en détails archéologiques, appuient ces études, importantes pour notre connaissance, encore trop précaire, de la Haute-Égypte hellénisée.

M. Raymond Weill, dans un article intitulé *Bélier du Fayoum et 21e nome de la Haute Égypte*, revient sur l'identification, pratiquement admise par les égyptologues, de ce nome, et il la corrobore par une suite d'observations et de raisonnements ingénieusement ajustés, présentés dans ce style précis et sensible aux moindres nuances dont il possède l'art subtil.

Le Comte du Mesnil du Buisson expose, avec plans et croquis à l'appui, comment il a retrouvé à Mishrifé-Qatna, en Syrie, les entrepôts d'une ville forte du IIe millénaire avant notre ère : probablement la base de ravitaillement de l'armée des Mitanniens. On peut dès lors se faire une idée de ce qu'étaient les « villes de greniers », dont le *Livre de l'Exode* parle à propos des places de Ramsès et de Pithom, et le *Livre des Rois* à propos des forteresses de Salomon.

Enfin, M. Kuentz a identifié le texte d'un *ostracon*, publié depuis 1913, avec un passage des Papyrus Chester Beatty récemment édités par M. Gardiner. Ce rapprochement, qui permet de combler certaines lacunes, est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un texte d'un genre rare et précieux entre tous : un vocabulaire antique de mots rares à l'usage des scribes égyptiens du Nouvel Empire.

Étienne Drioton.

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir-el-Médineh* (nos 114 à 189). (Documents de fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, t. IV). Le Caire, 1937, in-4o, 24 p., 53 pl. — L'auteur poursuit sa publication de toute une catégorie de documents écrits sur fragments de poteries, trouvés les dernières années dans la fouille française du village d'artisans établi à Deir el-Médineh, au Sud de la nécropole thébaine. Ce sont pour la plupart des pièces de comptabilité, mais aussi des listes de personnes ou de choses, quelques lettres, et l'enregistrement d'une décision d'oracle accompagnée d'un serment. L'édition en est faite avec tout le soin désirable : des descriptions sobres mais complètes, des fac-similés, des transcriptions en hiéroglyphes et, pour toutes les pièces qui le méritent, d'excellentes reproductions phototypiques. Tous ces documents remontent au XIIe et XIIIe siècles avant notre ère.

L'ensemble est d'une tenue scientifique parfaite, et, si l'on devait faire un reproche à cette publication, ce serait celui de la rigueur même de cette tenue. Il est impossible d'utiliser aucun des renseignements qu'elle apporte à la science, si l'on n'est pas versé dans la connaissance

du néo-égyptien, état de la vieille langue pharaonique qui n'est même pas familier à tous les égyptologues. C'est dire le nombre restreint de savants qui peuvent profiter de cette publication. Je ne suis pas le seul à être convaincu que de pareilles éditions, qui coûtent si cher à établir, ne perdraient rien de leur valeur, tant s'en faut, et gagneraient beaucoup en intérêt et en rayonnement, si leur auteur consentait à accompagner ses textes au moins d'une traduction courante, qu'il est le plus qualifié pour proposer. Il faudrait aussi doter ces éditions des index les plus fondamentaux. Dans le cas présent, une traduction du maître en la matière qu'est le Dr Černý ferait autorité, et rendrait un précieux service aux égyptologues eux-mêmes.

Étienne DRIOTON.

A. Rowe, *A Catalogue of Egyptian scarabs, scaraboids, seals and amulets in the Palestine archaeological Museum.* Le Caire, 1936, in-4°, XLVIII-348 p., 38 pl. — Pour éditer les douze cent quatre petits objets égyptiens ou égyptisants, consistant presque exclusivement en scarabées, que son Musée de Jérusalem abritait en date du mois d'août 1934, le Service des Antiquités du Gouvernement de Palestine s'est adressé à M. Alan Rowe, l'égyptologue bien connu. Il ne pouvait faire choix plus judicieux.

En moins de deux ans, M. Rowe a mis sur pied un gros volume, systématique à souhait, mais en même temps bourré de faits et de renseignements. L'essentiel en est la description des scarabées du Musée de Jérusalem, tous reproduits sur leurs deux faces, en des planches d'une exécution parfaite. Leur description n'est pas une sèche nomenclature, mais une explication continue, qui rend compte des moindres détails, transcrit et interprète tous les signes inscrits. Certes, tout n'est pas également explicable, dans l'état actuel de la science, en ce qui concerne les symboles et les légendes gravées sur les scarabées; aussi, M. Rowe procède avec la prudence nécessaire, et il nuance exactement la certitude ou la probabilité de ses commentaires. Très au fait de la question, il éclaire bien des points jusqu'à présent obscurs par des comparaisons utiles, et, dans un grand nombre de cas, va beaucoup plus loin que ses devanciers en cette matière. Il ne craint pas en particulier, suivant en cela l'exemple de son illustre maître Sir Flinders Petrie, de s'attaquer aux séquences de signes, si déroutantes, des scarabées d'époque ou de type « hyksôs ». Si les solutions qu'il propose ne sont pas toutes destinées à être ratifiées par la science de demain, elles sont ce qui apparaît en ce moment comme le plus plausible, et elles serviront de point de départ assuré pour les rectifications ultérieures.

Tous les scarabées commentés par M. Rowe ont été découverts sur le sol de la Palestine, et c'est ce qui leur donne une importance particulière pour l'histoire de l'expansion égyptienne dans le Proche Orient. En fait, bien que certains d'entre eux paraissent le produit d'industries locales, le plus grand nombre est de provenance égyptienne. Il en résulte que le livre de M. Rowe, bien qu'écrit pour la

Palestine, intéresse aussi directement l'Égypte et l'archéologie égyptienne. En particulier ses tableaux comparatifs des formes de scarabées, soigneusement établis, sont désormais indispensables à tous les archéologues qui s'occupent de la question. Il n'est pas non plus de collectionneur intéressé à cette matière qui ne doive prendre ce livre pour manuel. Il n'en trouvera pas de plus au point, ni de plus approfondi.

Mais M. Rowe ne s'est pas contenté de composer un catalogue raisonné des scarabées égyptiens trouvés en Palestine. Pour mettre largement son lecteur au fait de la question et pour éclairer sa matière, il a ouvert son livre par un chapitre magistral, trop modestement intitulé : *Brief chronology of Aegypto-Canaanite contacts based on information obtained from catalogued objects and other sources.* C'est en réalité une recension complète, et chronologiquement disposée, de tous les monuments égyptiens trouvés en Palestine, et de toutes les mentions de la Palestine recueillies en Égypte, avec une bibliographie exhaustive. Les trente-cinq pages, de texte très serré, de ce chapitre constituent un travail de premier ordre, aussi indispensable à l'archéologue qu'à l'historien ou à l'exégète qui traiteront des relations de l'Égypte avec la terre de Canaan.

L'exécution matérielle du livre a été splendidement réalisée par l'imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, au Caire. On regrette pourtant la tenue trop unie des pages de description, où l'on ne distingue pas d'un coup d'œil ce qui se groupe autour de chaque pièce. Un emploi judicieux de caractères gras aurait facilement paré à ce léger inconvénient. Étienne Drioton.

Franz Cumont, *L'Égypte des astrologues.* Bruxelles, 1937, in-8°; 254 p. — C'est une source précieuse d'information, réservée jusqu'à présent à l'usage de quelques privilégiés, que M. Franz Cumont met à la disposition des égyptologues et des papyrologues, par ce livre magistral, élégamment édité par la Fondation égyptologique Reine Élisabeth.

Il a fallu attendre le début du siècle présent pour que la science commençât à prêter attention aux vieux recueils astrologiques, relégués au fond des bibliothèques depuis le xvie siècle, comme aux derniers témoins — et aux archives — d'une conception du monde qui influença fortement la pensée de l'époque hellénistique et, après elle, celles de la période romaine et du Moyen âge. Les études, encore rares, parues sur ce sujet, et tout récemment la publication par M. Gundel d'un nouveau manuscrit latin de l'Hermès Trismégiste, ont mis de plus en plus en lumière (et M. Franz Cumont est, par ses divers ouvrages, un des principaux pionniers de cette exploration) le fait que les auteurs astrologiques de l'époque des Césars n'ont fait que reproduire des oracles élaborés par des astrologues d'époque hellénistique, que tout désigne comme ayant vécu, non pas à Alexandrie, mais dans les cercles sacerdotaux d'Égypte, à l'époque des Ptolémées.

Certes, M. Franz Cumont en fait lui-même la remarque, le dernier

mot est loin d'être dit sur ce sujet. Tous les textes utiles n'ont pas encore été publiés, ni même retrouvés. Le travail critique serré propre à isoler les éléments plus anciens qu'ils se sont incorporés, en les datant avec précision, n'a pu encore qu'être esquissé. De plus, il sera nécessaire de fixer, en abordant la question par son autre côté, quel germe la science astrologique des Chaldéens avait apporté en Égypte au temps de la conquête perse. Toutefois un savant de la classe de M. Franz Cumont peut d'ores et déjà, en se servant des textes publiés et en les passant au crible de son érudition et de son sens hors pair des religions orientales au sein de l'hellénisme, faire une œuvre de premier ordre, qui, en même temps qu'elle trace ses voies à un nouveau développement de la science, l'y engage plus à fond que personne d'autre ne pourrait faire. Le livre de M. Franz Cumont livre à l'étude tout ce qu'on peut tirer actuellement des écrits astrologiques pour la connaissance de cette Égypte ptolémaïque, encore si mal appréciée : parce qu'aussi bien les textes grecs que les Égyptiens n'en parlent guère.

Pour ordonner sa matière, l'auteur la dispose en ordre systématique sous deux grandes rubriques : Le gouvernement et la société, La religion et la morale, divisées elles-mêmes en autant de chapitres qu'il est nécessaire. Deux index, des mots grecs et des mots latins, donnent à cet ouvrage une entrée alphabétique. Chaque article comporte en notes une abondante documentation où les textes astrologiques sont cités aussi *in extenso* que possible, avec les références bibliographiques les plus récentes. D'excellentes notes de Mlle Claire Préaux font la liaison avec les résultats acquis par la papyrologie, et, d'une façon plus générale, par l'égyptologie. On voit combien ce livre, abondant en documentation pratique inédite, est appelé à rendre de services, et sous la forme la plus accessible, aux historiens des religions, aux papyrologues, et aux exégètes du texte grec de la Bible.

Dans un champ aussi neuf, et sous la conduite d'un guide comme M. Franz Cumont, un égyptologue a beaucoup à recueillir, peu à discuter. Toutefois, puisqu'il est inévitable de frôler le terrain mitoyen de l'égyptologie, il faut mettre l'auteur en garde contre l'usage de deux conceptions périmées auxquelles il se réfère en passant, sans que cela affecte du reste la substance de son exposé : les notions de « voix juste » (p. 125) et de « double » (p. 201).

La notion de « voix juste » était une invention de Maspero ; elle a disparu avec lui. Elle procédait de la préoccupation de donner à l'expression égyptienne *maâ-kherou*, si fréquente dans les textes funéraires une explication en harmonie avec l'interprétation fétichiste et magique de la religion égyptienne, qui était celle de Maspero. « Juste de voix », ou de « ton », appliqué au défunt béatifié, convenait à merveille à ce dessein. Cette idée est aujourd'hui complètement abandonnée. On traduit *maâ-kherou* par « justifié » devant le tribunal de Rê ou d'Osiris, en prenant cette expression dans un sens juridique : elle désigne en effet le statut légal de quelqu'un dont la justification a été officiellement proclamée par la voix d'un huissier, après sentence de la Cour.

Il en va de même du vocable de « double », forgé par Maspero pour rendre le terme égyptien de *ka*. Il n'a plus cours en égyptologie. Nous ne savons pas au juste ce qu'était ce *ka*, faculté de l'âme béatifiée ou génie protecteur mis à son service. Mais ce qui est sûr, c'est que ce n'était pas un « double », ce périsprit des doctrines spirites dans lesquelles Maspero, à la suite de Le Page Renouf, pensait retrouver une survivance des antiques conceptions égyptiennes.

De plus, puisque, en ce qui concerne l'organisation des temples, on touche à une institution qui remonte au plus haut passé égyptien, je ne suis pas aussi sûr que M. Franz Cumont (p. 142), que les métiers relatifs aux soins et au culte funéraires aient été « certainement » exercés par des gens appartenant au personnel des temples. Je crains même que cette idée ne soit la projection dans l'antiquité d'une façon moderne de concevoir les relations entre la religion et le culte des morts. D'une part, le service religieux des temples, on s'en rend compte par les titulatures des inscriptions, était strictement théocentrique : il était organisé en vue du seul culte des dieux, et nullement pour le salut ou les destinées éternelles de leurs adorateurs. D'autre part, tout ce qui concernait le culte funéraire était historiquement l'intrusion dans un culte familial, célébré par le fils aîné, de privilèges d'abord réservées au seul pharaon. Il en résultait que ce culte garda jusqu'à la fin du paganisme égyptien le caractère d'une institution d'État, dont la formule *hetep-di-nesout* qui en marquait tous les objets consacrés, était l'estampille. Comme aucun passage de la littérature astrologique ne met ce culte des morts en liaison avec les temples des dieux, j'aimerais mieux ne pas voir introduire dans une synthèse d'aussi bon aloi que celle de M. Franz Cumont un trait arbitraire, que rien n'exige, que rien ne justifie, et qui, d'après les antécédents égyptiens, a toutes chances d'être erroné.

A la p. 139, n. 1, le fait qu'une confrérie de tailleurs de pierre et d'imagiers funéraires ait été cantonnée au début du Nouvel Empire dans le village antique de Deir el-Médineh, au milieu de la nécropole thébaine, n'est pas interprété correctement par Mlle Claire Préaux. Il ne s'agissait pas pour eux, comme elle le pense, d'une interdiction d'approcher de la ville des vivants, ni d'une rélégation pour cause d'impureté. Rien dans les trouvailles de M. Bruyère ne permet de le supposer, et pas, en tout cas, la menace, à laquelle Mlle Claire Préaux se réfère, d'abandonner leur village, et par conséquent leur œuvre, si leur salaire ne leur était pas réglé. C'est simplement une menace de grève. En réalité, ce furent les exigences du travail dans la nécropole royale qui amenèrent Aménophis Ier à fonder un village d'artisans à Deir el-Médineh. Aux époques précédentes, les constructeurs de chaque pyramide avaient installé à proximité de leur œuvre une ville éphémère qui abritait les corps de métiers pendant la durée du travail. Lorsque, au début de la XVIIIe dynastie, les rois thébains formèrent le projet de doter leur capitale d'une nécropole dynastique, commune à eux et à leurs successeurs, autour de la Vallée des Rois, ils se soucièrent naturellement d'en assurer les services techniques par un établissement stable sis à proximité. Ce fut la raison qui motiva la

création de ce village des travailleurs de la nécropole royale, successeur des cités ouvrières de l'Ancien et du Moyen Empire, et non une horreur de la souillure produite par le contact des cadavres, dont M. Franz Cumont note à la même page qu'elle fut d'importation grecque en Égypte. D'ailleurs, les artisans de Deir-el-Médineh travaillaient à préparer des tombeaux neufs, et ils n'avaient aucune relation directe avec le culte des morts proprement dit.

L'étonnement exprimé par Mlle Claire Préaux dans la n. 1 de la p. 182, au sujet du fait que le Pseudo-Manéthon, bien qu'écrivant en Égypte, aurait considéré le tissage comme une œuvre de femmes, est sans objet. C'est un malentendu. En fait, le texte de M. Franz Cumont auquel cette note sert de commentaire ne mentionne pas le tissage, mais le filage à la quenouille. Or, d'après les peintures de Béni-Hassan, aussi bien que d'après les modèles en bois du Moyen Empire, ce sont bel et bien des femmes qui fabriquaient le fil à la quenouille.

Il y a dans ce livre un dernier chapitre dont M. Franz Cumont a écrit le titre, mais qu'il n'a pu remplir faute de documents : celui qui est relatif aux croyances sur « la vie future ». Les écrits astrologiques analysés restent désespérément muets sur ce point. Le fait est d'autant plus surprenant, à première vue, qu'ils ont été composés en Égypte, pays où les doctrines sur l'immortalité étaient plus à l'honneur que partout ailleurs dans l'antiquité. M. Franz Cumont pense que la raison de cette anomalie se trouve dans l'état d'esprit des prêtres égyptiens hellénisés, gagnés aux théories des « mathematici », pour qui le monde visible, soumis aux astres, était seul connaissable, et chez qui le déterminisme astral avait remplacé la croyance en la responsabilité de l'homme et, par conséquent, en la rétribution de ses actes dans un au-delà. Ils n'auraient donc point soulevé d'eux-mêmes cette question. Mais, si réticents qu'ils aient été sur ce sujet, la foule qui venait chercher auprès d'eux des horoscopes, et qui n'était certainement pas imbue du même scientisme, aurait dû ne pas se faire faute d'exiger de leurs oracles des clartés sur ses destinées de l'au-delà. Or il est évident, d'après la teneur des textes astrologiques, qu'elle n'en a rien fait.

Mais le fait n'a rien d'anormal pour l'Égypte. Avant même que les doctrines astrologiques, importées de Chaldée, eussent permis de dresser des horoscopes avec l'apparence de la rigueur scientifique, la connaissance des jours où s'étaient passés des événements mythologiques (cf. le Calendrier des jours fastes et néfastes, publié par Maspero, *Études égyptiennes*) et l'analyse des songes (cf. la note de Mlle Claire Préaux, p. 160, n. 1), avaient permis aux Égyptiens d'arriver au même résultat et de dresser des tables d'oracles sur la destinée des humains. Ces oracles ne font, eux non plus, aucune place aux destinées posthumes. Dans le passage du Conte du Prince Prédestiné qui montre les sept Hathors venant composer la destinée du nouveau-né, leur prédiction ne va pas au-delà de sa mort. C'était, du reste, ce qu'il importait surtout à l'Égyptien de savoir, soit pour essayer de ruser avec son sort, soit à tout le moins pour se rassurer

ou se résigner dans les passes difficiles de son existence. D'après ses croyances, du reste, ni la puissance, ni la science des dieux des vivants — et les puissances astrales ne pouvaient prendre à ses yeux d'autre figure — ne dépassaient les limites de la vie présente.

Il entrait, avec le trépas, dans une obédience réservée, même vis-à-vis des divinités les plus révérées, et celle du dieu des morts ; il savait avec certitude ce qui l'attendait. Les rites osiriens de la momification, les formules magiques et les amulettes, les stèles que le mort avait dressées de son vivant, ou que l'on consacrait pour lui après le trépas, sous le signe de la concession royale, assuraient son sort. Le doute ne l'effleurait pas à ce sujet, ni l'incertitude qui, pour la vie d'ici-bas, le poussait à consulter les oracles.

On conçoit donc comment le scepticisme scientiste de certains clercs hellénisés d'une part, et, d'autre part, la foi profonde de la foule, — voire, certainement de la plupart des prêtres — en Osiris, convergeaient vers le même résultat : celui de laisser la question de l'au-delà en dehors de l'horizon des horoscopes. Ce silence, surprenant au premier abord, est peut-être, parmi les traits que groupe le beau livre de M. Franz Cumont, celui qui dénonce le plus éloquemment l'origine égyptienne des écrits astrologiques rédigés en langue grecque.

Étienne Drioton.

M. Alliot, *Un nouvel exemple du vizir divinisé dans l'Égypte ancienne*, extrait du *Bullet. de l'Institut francais d'archéologie orientale*. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français ; XXXVII, 1937, p. 93-160, in-4°. — M. M. Alliot a découvert en février 1933 à Edfou, dans le cimetière de l'Ancien Empire, le mastaba d'un personnage, ISI, qui offre un exemple particulièrement net de déification au Moyen Empire : ce qu'avait pressenti Engelbach dès 1922, lorsqu'il publia dans les *Annales du Service* (XXII), une série de stèles où apparaissait le nom d'Isi, dieu-vivant. La sépulture dégagée en 1933 a fourni une série de textes se rapportant au personnage, « grand chef » de la province d'Edfou et à sa famille, les uns gravés sur des pierres qui ont fait partie du Tombeau primitif, les autres sur des objets mobiliers appartenant au vizir. On nous présente les deux séries, publiées, traduites, et commentées. Certains textes sont contemporains du tombeau d'Isi, les autres viennent d'une chapelle aménagée plus tard dans le tombeau. Isi avait gouverné sous Téti et Pépi Ier, au xxve s. environ av. J.-C. (VIe dyn.) Il devint une divinité après sa mort, et nous le voyons encore honoré dans la chapelle de sa tombe sous Sebek-Hotep IV, au xviiie s., av. notre ère. Après avoir précisé dans la mesure du possible sa personnalité de vizir, M. M. A. l'étudie comme « dieu-vivant », d'après une stèle de l'Ancien Empire, et d'autres du Moyen E. ; dans la Nécropole d'Edfou, près de la ville, à l'O. du terrain consacré à Horus, la tombe d'Isi, comme ses voisines, a dû cesser d'être entretenue à partir du Nouvel Empire ; après que sur des stèles ou ailleurs, dans sa tombe même, des noms théophores, des proscynèmes eussent attesté qu'on l'avait longtemps invoqué comme dieu

protecteur des morts, à l'égal des autres maîtres du pays. Le culte devait être entretenu par ses descendants et des prêtres funéraires. Cent vingt-six personnes de tout rang, ont laissé trace de leur dévotion, au Moyen Empire, un certain nombre attachées au service du temple d'Horus d'Edfou. M. M. Alliot n'a pas manqué de rappeler que nous avons d'autres exemples de la formation d'une légende divine et d'un culte autour de certains sages égyptiens. La découverte d'Edfou ajoute un fait nouveau à ce que nous savions déjà sur Imhotep, le constructeur du tombeau de Zozir à Saqqarah, rénovateur du culte royal funéraire, divinisé à Memphis ; sur Kagemni, lui aussi premier ministre du roi Téti, divinisé à Saqqarah ; sur Amenhotep, fils de Hapou, dont le temple funéraire, plus grand que celui de certains Pharaons, a été récemment dégagé près du temple funéraire d'Amenhotep III dans la Nécropole de Thèbes (cf. *Rev. arch.*, 1937, I, p. 82-83). Tous ces personnages avaient été aussi des vizirs[1]. Ch. P.

Achille Vogliano, *Secondo rapporto degli scavi condotti dalla missione archeologica della R. Università di Milano nella zona di Madīnet-Mādī*, Milan, 1937, xv et 74 p., in-8°, 48 pl. et 1 plan. — M. Achille Vogliano à qui nous devons la découverte des quatre hymnes à Isis[2], qu'a signalée naguère la *Revue archéologique*, continue à nous informer avec une louable promptitude des résultats de ses fouilles de Madīnet-Mādī — dont le nom égyptien était Gia. Un deuxième rapport, abondamment illustré, est consacré à la campagne de 1936. Elle a mis au jour, derrière les constructions ptolémaïques précédemment explorées, un temple beaucoup plus ancien, puisqu'il date de la XIIe dynastie. Commencé par Amenemhet III (vers 1800 av. J.-C.), il fut achevé sous son successeur Amenemhet IV et consacré à Renenutet « déesse de la récolte » et « déesse du destin ». Elle porte l'épithète de « vivante » et était en effet adorée sous la forme d'un cobra, qu'on nourrissait apparemment dans le sanctuaire. Plus tard le syncrétisme gréco-égyptien donna à cette divinité le nom d'Isis-Ermouthis. Et pour adorer celle-ci, un second temple, adossé à celui des Pharaons, fut construit à l'époque ptolémaïque.

Le déblaiement de ces édifices a permis de recueillir un grand nombre de sculptures et d'inscriptions hiéroglyphiques et grecques, qui s'espacent sur une période de deux mille ans, depuis la XIIe dynas-

1. On a continué (p. 143, n. 2) à créer des saints jusqu'à l'époque ptolémaïque et romaine : ainsi, Petesi (Perdrizet rapprochait Petosiris, qui est peut-être le titulaire du tombeau d'Hermopolis Magna, découvert et si bien étudié par M. G. Lefebvre), et Pihôr fils de Qouper, adoré au temple de Dendour en Basse-Nubie. M. M. Alliot pense qu'il s'agit là, en pays étranger, de personnages déifiés par mort accidentelle dans le Nil. Manéthon signalait déjà le culte d'Ἰμούθης et d'Ἀμένωφις Παάπιος. Pour trouver les traces du culte d'Imhotep, il faut descendre, au vrai, à l'époque saïte et ptolémaïque, où, de Memphis, le culte s'étendit à l'Egypte, et fut rénové.

2. Le texte de ces hymnes vient d'être reproduit dans le *Suppl. epigraphicum græcum*, VIII, nos 548-551.

tie jusqu'au temps de Domitien. Parmi les trouvailles, une statue assise d'Amenemhet III, reconstituée à Milan, et une tête du même Pharaon, restée au Caire, sont les morceaux les plus remarquables. Les nombreuses illustrations qui enrichissent le « Rapport » de M. Vogliano permettront d'attendre sans trop d'impatience le grand ouvrage qui doit plus tard être consacré aux fouilles égyptiennes de l'Université milanaise. Elles se sont poursuivies cette année encore, et ce ne sera pas commettre une indiscrétion que de révéler qu'elles ont amené la découverte inattendue des archives des ἀρχιερεῖς du temple, série de textes démotiques et grecs inscrits sur de grands *ostraka*. Souhaitons que l'Agathè Tychè favorise encore l'an prochain les recherches, jusqu'ici si fructueuses, de M. Vogliano à Madînet-Mâdî[1].

F. Cumont.

Albert Brock-Utne, *Der Gottesgarten* : I. Kommission hos Jacob Dydwad, Oslo, 1936, 1 vol. in-8° de VIII-136 p. — Le sous-titre nous informe qu'il s'agit d'une étude comparative d'histoire des religions, mais c'est principalement la Bible qui est exploitée. Les descriptions qui servent de prétexte à tout le travail sont celles de l'Eden, dans *Genèse*, II, 4 *b*-9, 15-III, 24, et dans *Ézéchiel*, XXVIII, 11 ss. (à propos de Tyr), ainsi que celle du Liban dans *Ézéchiel*, XXXI (à propos d'Assur). Quelques observations assez naïves sur les jardins de Palestine servent d'illustration à la vie que nos premiers parents auraient menée dans le paradis terrestre. Ainsi, l'auteur note une coïncidence « entre le récit et la vie réelle », dans le fait que l'homme voit venir à lui non seulement les bêtes, mais aussi la femme. Le premier couple ne sait pas distinguer le bien du mal, parce qu'il est « à l'âge de puberté » (p. 17). Or « la vie dans les vergers de Palestine est particulièrement sensible *(augenfällig)* par le fait que les garçons et les filles, à cet âge, l'âge de puberté, rôdent dans les jardins » (p. 18). Et il y en a ainsi des pages, avec citations du Cantique à l'appui ! Comme si l'auteur de la description de l'Eden s'était soucié le moins du monde de ce qui se passe dans un jardin de Palestine ou de Syrie ! Le commentaire littéral des p. 27-38 n'ajoute rien à ce que nous savons du reste sur le sens des mots. A propos du serpent, on insiste sur le culte des serpents dans les jardins, et tout naturellement apparaît le serpent d'airain. Je ne sache pas que l'auteur ait fait allusion au serpent qui, dans l'épopée de Gilgamès, dérobe la plante de vie. C'est de ce côté qu'il fallait chercher des analogies, non seulement aux scènes où figure le serpent, mais encore à l'arbre de vie, de la science, etc. On sent que l'horizon de cette étude est limité à des travaux de seconde main, et presque uniquement à des travaux allemands.

---

1. Une exposition des principales antiquités trouvées de 1934 à 1937 a été organisée cette année au *Castello* de Milan. Il en a paru un catalogue, illustré de bonnes reproductions : *Mostra delle antichità rinvenute nelle campagne d'Egitto, condotte dalla missione archeologica della R. università di Milano*, Milano, Editions Emilio Bestetti.

On en revient ainsi à voir dans le récit de la chute comme une préface du passage des Israélites au culte des idoles, par l'influence de la femme qui aurait eu une prédilection particulière pour les cultes païens (p. 98). En fait, c'est la mythologie orientale, spécifiquement celle de Babylone, qui a imposé ses traits à la description de la Genèse. L'auteur n'a cherché qu'une chose : c'est à faire cadrer ces traditions fabuleuses avec les exigences de la théologie contemporaine.

E. DHORME.

Mélanges Desrousseaux. Paris, Hachette, 1937, in-8°, 502 p. — Chacun sait que si aucun domaine de l'hellénisme n'est étranger à M. Desrousseaux, c'est dans le domaine particulier de la critique des textes que s'exerça surtout l'admirable enseignement dont on commémorait, par ces *Mélanges*, le cinquantième anniversaire. On pouvait donc s'attendre à voir la collection d'articles publiée à cette occasion strictement limitée à des questions paléographiques ou critiques. Or, ce qui caractérise avant tout la collaboration d'où le volume est issu, c'est son ampleur et sa diversité. Si quelqu'un craignait que la division du travail n'eût affaibli partout la notion des ensembles, il serait rassuré, en ce qui concerne l'hellénisme, par la simple lecture de la table des matières, et plus encore, en constatant que dans un même article, plusieurs techniques sont parfois associées. Les *Mélanges Desrousseaux* sont un beau monument d'hellénisme complet, et c'est par là d'abord qu'ils sont dignes du Maître que l'on a voulu honorer. Ayant pu admirer moi-même, au cours d'un voyage qu'il fit en Grèce, l'intérêt passionné que ce grand philologue sait porter aux monuments, aux ruines, aux fouilles, je suis heureux d'avoir été chargé de signaler, dans cet ensemble de travaux, la place importante occupée par l'histoire politique ou religieuse, et aussi par l'archéologie, tout au moins dans ses rapports avec la littérature.

1°. — *Histoire politique et institutions*. — M. **G. Daux** (*Alcibiade proxène de Lacédémone*, p. 117 sqq.), donne un bon exemple des secours que la connaissance du vocabulaire épigraphique apporte à l'intelligence du texte des historiens, même si les inscriptions considérées sont hellénistiques et si l'historien s'appelle Thucydide. Le verbe ἀνανεοῦσθαι signifie que l'on rend une vigueur nouvelle à un sentiment, ou à un pacte, ou à un titre, qui n'avait jamais été complètement aboli ; il ne peut marquer le rétablissement de ce qui a été officiellement supprimé ; et lorsque Thucydide emploie ce mot à propos d'Alcibiade (V, 43, 2), il ne faut pas comprendre que le fils de Cleinias cherche à recouvrer le titre de proxène des Lacédémoniens, perdu après la renonciation de son grand-père ; ce titre de proxène est, en règle héréditaire, et n'aurait pu devenir complètement caduc que par une décision officielle de Sparte ; donc, même si le grand-père d'Alcibiade a décidé de ne plus remplir ses obligations de proxène, le titre reste aux descendants : Alcibiade veut seulement lui rendre sa pleine efficacité. — M. **G. Mathieu** (*Remarques sur l'éphébie attique*, p. 311 sqq.), cherche une solution nouvelle au problème si discuté des origines de

l'éphébie attique : est-elle, au moment où Aristote la décrit, une institution récente, spécifiquement athénienne, comme le voudrait un mémoire de Mlle Brenot ? Se relie-t-elle, comme le suggère M. P. Roussel, rendant compte de ce mémoire, à de très anciens « rites de passage » entre adolescence et âge viril, attestés en mainte autre cité ? La solution de M. G. M. consiste à reconnaître l'origine de l'éphébie dans l'institution des ὀρφανοί, attestée dès avant 460, par l'inscription *IG*, I, 1, relative à l'organisation des Mystères, et à laquelle fait écho un texte des *Éleusiniens* d'Euripide. Le collège aurait compris d'abord les seuls orphelins de guerre, et sa création refléterait la politique de Cimon, notamment dans le domaine religieux (retour des cendres de Thésée, *Épitaphia, logos épitaphios*). Quand s'accrut le nombre des mercenaires, le nombre des ὀρφανοί diminua, mais l'institution fut maintenue : on y pénétrait, désormais, sans être orphelin, par simple engagement volontaire. Ainsi comprend-on qu'Eschine se vante d'avoir été éphèbe (il aurait même contracté un rengagement comme instructeur !), tandis que Démosthène paraît ne point l'avoir été. Après Chéronée, enfin, l'éphébie devient, pour un temps, obligatoire. Ce système se présente comme une pure hypothèse, mais comme le seul moyen actuel d'accorder ensemble toutes les données de la question. On lui reconnaîtra volontiers l'avantage de concilier l'ancienneté de l'éphébie avec le caractère privé si essentiel à l'éducation athénienne du ve siècle : l'État n'interviendrait, à l'origine, que pour les orphelins. Est annoncée, p. 314, n. 2, l'opinion de M. L. Robert, sur l'inscription attique inédite, de la fin du IVe s., ou du début du IIIe, où figure le serment des éphèbes : elle reproduirait un formulaire nettement plus ancien. — M. **J. Hatzfeld** (*Le début des Helléniques*, p. 211 sqq.), corrige, de façon aussi ingénieuse que sûre, l'interprétation du début des *Helléniques* de Xénophon : le deuxième combat entre Thymocharès et Agésandridas (411) n'a pas eu lieu dans l'Hellespont, mais bien dans les eaux de l'Eubée. Dans l'Hellespont, c'est Mindaros qui commande les Péloponnésiens. Agésandridas lui envoie un renfort de cinquante navires, mais c'est une erreur de croire qu'il accompagne lui-même ce renfort. Il lui reste quatorze navires, avec lesquels il demeure près de l'Eubée. Dès lors, il n'y a plus contradiction entre le rôle qui lui est ultérieurement prêté, et la tradition relative au naufrage de l'expédition de renfort : si douze survivants seulement ont consacré, dans un temple (non à Coronée, comme le veut le texte de Diodore XIII, 41, mais à Toroné, selon la correction de Schwarz, *Pauly-Wissowa*, *s. v. Ephoros*, et dans un *Dioscoreion*, que connaît Thucydide), une offrande commémorant leur salut, et si, parmi ces douze, Agésandridas ne figure point, ce n'est pas parce qu'il est mort en mer, c'est parce qu'il est resté bien vivant, en Eubée. — M. **P. Roussel** (*Remarques sur un papyrus florentin*, p. 429 sqq.), conteste l'interprétation proposée par M. de Sanctis pour un papyrus florentin, où, dans un fragment d'une harangue, rédigée, peut-être, en dialecte attique (d'après des restitutions, non d'après des lectures), on aurait un écho des troubles qui divisèrent Athènes et le Pirée entre 301 et 295, plus spécialement, lors du conflit entre le στρατηγός

ἐπὶ τοὺς ξένους, Lacharès, et le στρατηγὸς ἐπὶ τῶν ὅπλων, Charias : il n'y a, selon M. P. R., aucun moyen précis de rapporter le texte en question à un événement déterminé de l'histoire d'Athènes, et il pourrait tout aussi bien concerner quelque épisode de l'histoire de Sicile, où abondent les querelles entre citoyens et mercenaires. — Plusieurs papyri, jusque-là inédits, ont paru dans ces *Mélanges*. L'un, de l'an 75 av. J.-C., auquel M. **P. Jouguet** (p. 229 sqq.) donne le nom de *P. A. M. Desrousseaux*, intéresse la pratique de l'ὠνὴ ἐν πίστει ou de la πρᾶσις ἐπὶ λύσει, vente d'un gage garantissant un prêt : c'est une quittance par laquelle le débiteur, qui a payé la dette, est mis à l'abri de toute poursuite, pour l'avenir ; et il récupère le gage : ici, une vache. — Un autre papyrus donne à M. **O. Guéraud** (p. 199 sqq.) l'occasion d'expliquer comment les prêtres égyptiens dépassaient parfois leurs strictes attributions, ce qui leur valait des avertissements officiels, tel cet édit de F. Haterius Nepos (120 ap. J.-C.). — Mlle **G. Rouillard** (p. 417 sqq.), éditant un papyrus de l'époque byzantine, fixe le sens du mot φιλικόν (= acte sous-seing privé) et présente quelques remarques sur l'organisation financière de l'entretien des digues en Égypte à cette époque. — M. **P. Collart** (de Paris) (p. 69 sqq.), dresse une liste des papyri qui nous font connaître les occupations des écoliers et les ouvrages à l'usage des classes.

2°. — *Histoire religieuse. Religion et Littérature.* — M. **E. Delage** (*Le Mythe des Argonautes et la composition dans la IVe Pythique*, p. 123 sqq.), montre combien l'inspiration de Pindare diffère, dans la IVe et dans la Ve *Pythiques* : la Ve considère dans les origines de Cyrène l'élément humain, la IVe, systématiquement, écarte tout ce qui est dépourvu de grandeur divine. C'est pour permettre une prophétie de Médée et la réalisation de cette prophétie que l'itinéraire de retour des Argonautes, selon Pindare, passe, si étrangement, par Théra d'abord, et par Lemnos ensuite. — MM. **A.** et **L. Delatte** (p. 131) publient un chapitre de biomancie du Codex *Vaticanus Palatinus* 312. — Étudiant l'épisode des Mères dans *Faust*, pour lequel le poète n'a indiqué à Eckermann qu'une seule source (Plutarque, *Marcellus*, 20 : épiphanies des Déesses-Mères à Engyion en Sicile), Mlle **M. Delcourt** (p. 145), trouve une analogie frappante entre la conception de Gœthe et celle, chez Platon, *Timée*, de l'ὑποδοχή, « substance indéterminée capable de recevoir mystérieusement l'empreinte d'un modèle pour créer un objet tangible et périssable », ce mot ὑποδοχή, au sens concret, désignant, par ailleurs, la *matrice* : la descente de Faust dans les profondeurs où la vie s'unit à la matière fait songer au mouvement d'imagination par lequel Platon, conformément aux croyances religieuses des Grecs, situe en bas, dans la Terre-Mère, cette ὑποδοχή, alors que les idées sont dans l'Empyrée. La thèse de M. P. M. Schuhl, *Formation de la pensée grecque*, où les croyances religieuses, surtout dans les cultes *chtoniens* et mystiques, nous sont présentées en « introduction à la philosophie de Platon », n'est pas citée. P. 147, je relève, à propos du texte de Plutarque : « Nicias est un imposteur dont l'évanouissement est feint ; sa femme est *de mèche* avec lui » ; expression dont la vulgarité est ici difficilement supportable. — Les spé-

cialistes des antiquités et légendes de Délos souscriront aisément, je pense, aux remarques de M. **J. Humbert** (p. 225 sqq.), qui, au v. 162 de l'*Hymne homérique à Apollon*, appliquant la règle de la *lectio difficilior*, préfère un *hapax*, βαμβαλιαστύς, au κρεμβαλιαστύς traditionnellement admis jusqu'ici. Dès lors, ce n'est plus par le bruit de leurs castagnettes, que les Déliennes réussissent à faire croire au public des *panégyries*, en une sorte de pentecôte païenne, qu'elles ont le don des langues ; c'est par un « mouvement convulsif des organes de la voix », produisant des sons inintelligibles, mais donnant parfois, aux barbares émerveillés qui fréquentent le sanctuaire, l'impression de reconnaître certains mots de leur langue. D'autres formations à redoublement, attestées dans Hésychius, mais surtout le mot βάρβαρος lui-même, autorisent à interpréter dans ce sens le terme nouveau. — A la question : *Hérodote croyait-il aux oracles ?* M. **Ph. E. Legrand** (p. 275 sqq.) répond par l'affirmative, principalement d'après VIII, 77, qui n'est pas interpolé. Mais la croyance n'est pas naïve : les termes dans lesquels l'historien parle d'un oracle de Telmessos rendu à Crésus (I, 78) impliquent qu'il connaissait l'existence de fausses prophéties, fabriquées après l'événement, et qu'il savait s'en défier. Quant aux textes qui jettent la suspicion sur l'oracle pythique (V, 63 et V, 66, où lui-même admet formellement la forfaiture de la Pythie), voici la solution proposée par M. L. : quand la Pythie est réellement possédée par l'esprit divin, elle ne peut absolument pas donner une réponse falsifiée. Mais elle n'est ainsi possédée du dieu qu'à des moments privilégiées, déterminés par des cérémonies préliminaires. Il suffit qu'un membre du clergé delphique, suborné, déclare faussement que le résultat de ces cérémonies est favorable : la Pythie, subornée elle aussi, peut alors feindre une inspiration complaisante, sans que ce mensonge doive en rien compromettre la foi d'un croyant. Je m'étonne seulement, le dessein d'Hérodote étant par ailleurs de combattre les sarcasmes des sceptiques, qu'il n'ait pas formulé lui-même l'explication fournie, de manière si ingénieuse, par M. L. : il est vrai que le procédé de corruption de l'oracle, pour des Grecs connaissant bien Delphes, pouvait être d'une évidence qui se passait de commentaire. — M. **I. Lévy** (*Deux épisodes de la vie de Pythagore*, p. 285 sqq.) montre, à propos de Pythagore salué par le fleuve Kosas (Elien, *V. H.*, II, 26 ; Apollonios le Paradoxographe, *Mir.*, 6) que les épisodes miraculeux de la vie du philosophe ont été calqués sur la légende apollinienne ; est principalement mise en cause, ici, la légende d'Apollon venant, à Delphes, de chez les Hyperboréens l'*Hymne homérique*, cité p. 288, étant, nous dit-on, une des principales sources de la légende pythagoricienne, n'a-t-on point là un indice précieux en faveur de l'identification de l'Hyperborée à la Crète ? — Selon M. **V. Magnien** (p. 293 sqq.), si les mots grecs concernant le mariage ont l'apparence métaphorique, c'est, le plus souvent, en raison de certains rites, par lesquels les métaphores étaient, d'avance, matérialisées : ainsi un *joug* (cf. σύζυγος, *conjugium*) était réellement placé dans la chambre nuptiale ; par contre, des métaphores comme celle des *nœuds* ou des *liens* du mariage, fréquentes en d'autres langues,

ont manqué au grec, parce qu'aucun rite ne les y accréditait. Mais je trouve un peu hardi de prétendre, à cause des mots qui évoquent l'idée de *lit*, comme ἄλοχος, qu'on attachait peut-être, rituellement, les époux à la couche nuptiale, les seules confirmations de l'hypothèse étant fournies par Euripide, *Suppl.* 822-823 (ἐξόγη δέμας ἐξάνδρος εὐνάς) ; Lucien, *Amours*, 44 : ἄζυγος κοίτη, couche des célibataires. Ne nous hâtons pas trop de réduire, sous de tels prétextes, la richesse métaphorique spontanée de la langue grecque : car le rite pourrait bien quelquefois être né du langage, éventualité que M. M. aurait dû considérer et discuter. — M. **P. Mazon** (p. 319 sqq.) fixe le sens de la formule homérique ἐπαρξάμενοι δεπάεσσιν, appliquée plusieurs fois à des échansons, dans des scènes de festins. Tenant compte du préverbe, il établit d'abord que, si ἀπάρχεσθαι concerne sûrement des libations, ἐπαρξάμενοι n'est pas ἀπαρξάμενοι : les serviteurs ne font pas la libation pour les convives, ils *versent pour la libation* dans les coupes des convives. Cherchant alors comment imaginer l'exécution du rite, M. M., préfère l'idée de libations offertes toutes ensemble d'un même mouvement par tous les convives (l'échanson versant d'abord à tous les convives pour la libation, puis, après la libation collective, versant à tous les convives pour boire) à l'idée de libations individuelles successives (l'échanson versant à un convive pour la libation, puis pour boire, et ne passant qu'ensuite à un autre convive). C'est grand plaisir de voir que la raison invoquée ici comme décisive soit un argument de goût, fondé sur l'amour de l'ordre et de l'eurythmie chez les Grecs, dans la religion comme partout ailleurs. — M. **Soury** (p. 451) discute le texte de Plutarque, *Mor.* 417 EF (= *De def. or.*, 15), où l'on restitue, à tort selon lui, ὀρθῶς, après οὔτ' Αἰσχύλος εἶπεν. Au lieu de : « Eschyle a eu tort de dire », il faudrait comprendre : « Eschyle n'a pas dit », en d'autres termes, « ne veut pas dire formellement ce qu'il dit » (mais veut dire, mystérieusement, autre chose). Ce serait un exemple de la sollicitation tardive, fréquemment attestée, des textes de poètes anciens, en faveur de croyances démonologiques ; en l'espèce, il s'agirait d'Apollon-génie, dont l'exil chez Admète symbolise le séjour purificateur dans un autre monde : moyen, pour un δαίμων, de parvenir à la divinité complète. Les croyances en question ne seraient pas aussi exclusivement orphiques qu'on ne le croit d'ordinaire. M. Flacelière, consulté par M. S., estime, au contraire, que la correction ὀρθῶς, chez Plutarque, s'impose. — Je me serais gardé de citer ici mon propre article **(F. Robert)** (p. 405 sqq., *Le chant XXIII de l'Iliade, étude littéraire*), si ce compte rendu ne m'offrait l'occasion de rectifier une erreur, due à une correction faite étourdiment sur épreuves, à la dernière minute, pour raccourcir un texte jugé trop long, la règle étant de ne point dépasser dix pages : le sacrifice aux morts dans la *Nékyia* (cf. p. 407, n. 1), prouve seulement que, dans un *énagismos*, l'offrande du sang et l'holocauste des chairs s'accomplissent parfois en deux emplacements distincts, ce qui a pour conséquence possible, mais non pas nécessaire (et en particulier, tel n'est point le cas dans la *Nékyia*) le transport du sang dans des vases, jusqu'au *bothros* : pour ce transport et pour mon interprétation de

κοτυλήρυτον, au vers 34 du chant XXIII de l'*Iliade*, c'est au sarcophage d'Haghia Triada que renvoyait une rédaction première : la suppression de cette référence a rendu la note inintelligible ;

3°. — *Antiquités et Littérature*. — M. **P. Waltz** (p. 489 sqq.) cherche les raisons pour lesquelles les épigrammes IX, 383, 384 et 580 de l'*Anthologie Palatine* ont été rangées dans la série des pièces dites *épidictiques*. Ce sont des calendriers mis en vers. Or, il existait des monuments où les mois étaient réellement figurés, et l'analyse du plus ancien des trois poèmes, source des deux autres, prouve qu'il fut inscrit sur un tel monument : il montrait le monument, il le commentait, et ainsi comprend-on mieux, en l'espèce, le sens même du mot *épidictique*.

4°. — *Études purement littéraires*. — Malgré la limitation à laquelle j'ai voulu m'astreindre, je ne puis passer sous silence un aspect du recueil qui, je l'espère, sera sympathique à tous les hellénistes, quelle que soit leur spécialité : c'est l'abondance des études littéraires pures, où, directement au contact de l'œuvre même, un homme de goût pose et résout des problèmes d'esthétique littéraire, apprécie, blâme, admire, et sait faire voir ce qui est beau. Quel contentement on éprouve à constater, dans une publication aussi incontestablement scientifique, un tel développement de ce qui reste la part sans doute la plus essentielle et la plus difficile de notre tâche d'humanistes ! Je dois me borner à citer ici, sans faire tort aux autres, celles de ces études qui offrent un attrait particulier, du fait que leurs auteurs ont passé toute leur longue carrière à méditer sur l'écrivain ou le groupe d'écrivains qu'ils nous commentent aujourd'hui. — M. **L. Bodin** (p. 19 sqq.), analysant, au livre I de Thucydide, le discours des Corinthiens et celui d'Archidamos, discerne, une à une, toutes les correspondances entre ces deux textes antithétiques, si lumineusement, qu'il peut s'étonner ensuite d'avoir été le premier à les découvrir ; comme, après ce travail, il reste dans le discours d'Archidamos quelques phrases qui ne se laissent point ramener à cette antithèse symétrique — ce dont on ne saurait être surpris, chez Thucydide — M. B. réussit à y montrer une discrète allusion aux Corinthiens eux-mêmes, et non plus aux caractères comparés des Athéniens et des Lacédémoniens, thème principal des deux discours. — Feu **O. Navarre** (p. 335 sqq.), dans les trois premiers plaidoyers politiques de Démosthène, dénonçait un assez grand nombre d'applications des procédés purement rhétoriques, purement scolaires, de l'art oratoire, particulièrement reconnaissables comme tels, lorsqu'ils sont en désaccord avec la situation, avec les sentiments, avec le contexte même. — M. **A. Puech** (p. 371 sqq.), examine le difficile problème des rapports entre la pensée et le rythme, la phrase et la période, dans Pindare ; et il le résout dans le sens d'une harmonie qui ne peut manquer de suggérer des comparaisons architecturales.

On doit féliciter le Comité, et tout spécialement son secrétaire, M. **A. Dain,** qui a donné aux *Mélanges* (p. 105 sqq.), non seulement une savante étude sur le *Rufulianum* (ainsi qu'il faut appeler, désormais, la tripodie ïambique catalectique), mais aussi, par ailleurs, une large part de son temps, comme organisateur actif, dévoué, fervent.

Les très grosses difficultés matérielles qu'il a dû vaincre risqueraient de décourager à l'avenir les entreprises de ce genre, dont la coutume ne doit tout de même pas être perdue. Aussi songe-t-on à utiliser, les prochaines fois, pour de tels hommages, les diverses revues existantes, dont un numéro pourrait être ainsi consacré, à l'occasion, à l'un de nos Maîtres.

L'élégant volume (cinquante-huit mémoires) a été remis au savant jubilaire le 17 décembre 1937, pendant l'Assemblée annuelle de la Société des Amis de l'École des Hautes Études : on trouvera, dans le *Bulletin* de cette Société (décembre 1937, p. 45 sqq.), le compte rendu de cette manifestation, avec le texte complet des discours de MM. Bodin, Chantraine, Mertz, et du représentant du ministre, M. Abraham, chef de Cabinet. Fernand ROBERT.

Corolla Ludwig Curtius zum sechzisten Geburtstag dargebracht. Éditions Kohlhammer, Stuttgart, 1937, 1 vol. texte : 224 p. ; 1 vol. planches : 74. — Ces *Mélanges* d'une présentation soignée et très élégante ne comprennent pas moins de trente-sept études rédigées en l'honneur de l'éminent directeur de l'École allemande de Rome, par de fidèles amis. Nous ne pouvons analyser ici chacun de ces mémoires, qui couvrent le champ de toutes les curiosités de l'esprit[1], mais il est nécessaire de signaler en quelques mots ceux qui intéressent spécialement l'archéologie. Des raisons politiques avaient fait retirer certaines études déjà composées, notamment celle de K. Lehmann-Hartleben dont il sera rendu compte ailleurs. Parmi les mémoires du recueil, citons ici :

Hermann Ranke, *Ägypter als Götterkinder*, p. 180-182. Sur l'apparition en Égypte de noms qui attribuent à leurs porteurs une filiation divine. Elle coïncide avec le relâchement de l'autorité pharaonique et la période d'interrègne féodal, qui s'insère entre l'Ancien Empire et le Moyen Empire.

Heinrich Zimmer, *Die vorarisch-altindische Himmelsfrau*, p. 183-186, pl. 62-64. La cosmologie grecque et orientale, qui assimile la Terre au principe féminin et le Ciel au principe mâle, est symbolisée dès le gobelet sumérien de Goudéa à Lagash (pl. 62, 2-3), par le serpent et l'aigle. Mais une autre cosmologie, plus ancienne, connaît la Mère Céleste au corps constellé (cf. pl. 63, 2-3 : peinture de la tombe de Ramsès IV), placée au-dessus de l'homme-terre « comme un incube cosmique ».

Ernst Langlotz, *Eine eteokretische Sphinx*, p. 60-62, pl. 5-6.

---

1. Il y a des poèmes : Hans CAROSSA, *Ergänzungen*; Ricarda HUCH, *Auf einen verwitterten Grabstein im Dom zu Mainz* ; des études de musicologie : Wilhelm FURTWÄNGLER, *Eine zeitgemässe Betrachtung* ; Walter RIEZLER, *Das Chorfinale* ; de l'histoire de la philosophie : H. Heinrich SCHAEDER, *Gott und Mensch in der Verkündigung Zarathustras* ; de la philologie ancienne : Friedrich KLINGNER, *Über Pindars drittes pythisches Gedicht* ; même de la philologie moderne : Ernst Robert CURTIUS, *Hoffmansthal und Calderon*, etc.

Ce bronze de l'Antiquarium de Berlin est une œuvre de la fin du VIIIe siècle, qui illustre la survivance, au milieu de la culture « dorienne », des cultes de la Crète et des formes asymétriques, libres et mouvementées de l'art minoen. — **Gerhart Rodenwaldt,** *Metope aus Mykenai*, p. 63-66, pl. 7-10. Une meilleure reproduction (photographie de Wagner, pl. 7), permet d'attribuer, sans contestation, un fragment de relief (tête et buste d'une femme), provenant du temple archaïque d'Athéna sur l'Acropole de Mycènes, à une métope, et de remarquer les dérogations raffinées contre la loi de frontalité, qui rendent cette œuvre si attachante, sans lui enlever rien de sa force ni de sa monumentalité. — **Robert Heidenreich,** *Über die Bildungsgesetze an einer archaïschen Statue*, p. 67-71, pl. 11. D'après l'étude des statues delphiques de Cleobis et Biton, l'auteur conclut à l'existence d'un canon construit sur les multiples du chiffre 9, tempéré toutefois par une asymétrie de la partie gauche et de la partie droite de la statue et qui diffère, d'ailleurs, essentiellement du canon de l'Égypte classique. — **Walter Hahland,** *Zu den Anfängen der attischen Malerei*, p. 120-131, pl. 40-43 : sur les thèmes essentiels de la céramique géométrique tardive (funérailles de guerriers et combats) ; sur la transition qui transforme, dans l'art archaïque d'Athènes, ces sujets généraux en représentations de mythes définis. — **Guido Kaschnitz-Weinberg,** *Zur Struktur der griechischen Kunst*, p. 45-54. — **Werner Technau,** *Eine Amphora des Andokidesmalers in der Sammlung des Conte Faina in Orvieto*, p. 132-141, pl. 44-47. Cette amphore, où l'on voit Héraclès combattant les Amazones, serait une œuvre de jeunesse de l'artiste, antérieure à l'amphore du Louvre (femmes se baignant), et à celle de Boston (Héraclès au taureau). Elle montre beaucoup de fantaisie et de goût pour le détail précieux. — **Eduard Schmidt,** *Zur Erzplastik des Phidias*, p. 72-80, pl. 12-14, rattache à l'œuvre de Phidias, bronzier, *trois* types féminins : la tête dite de Sappho (bel exemplaire à la Villa Borghese : pl. 13, 1) ; rapprochée de la statue de femme assise du Capitole (pl. 12, 2) elle permet de restituer une Aphrodite assise comparable à celle du vase de Tubingen E 112 (pl. 13, 3) ; l'Athéna Médicis ne serait autre que la Promachos ; en bronze était l'Amazone Mattei ; on attribuerait aussi à Phidias l'original du torse du Musée d'Olympie (pl. 15, 1), le même que celui du petit bronze Warner du Metropolitan Museum de New-York (pl. 16) : ce serait un *Anadouménos*, dont la tête nous est conservée par la tête Pethworth. — **Hans Schrader,** *Zu den Kopien nach dem Schildrelief der Athena Parthenos*, p. 81-88, pl. 17-21. Comparaison des répliques connues du bouclier d'Athéna Parthénos de Phidias avec les reliefs immergés jusqu'en 1935 dans le port du Pirée (pl. 17 ; 19 ; 1 ; 20,2). L'examen attesterait que, sur le bouclier Strangford du British Museum (pl. 18, 1), certains groupes ont été arbitrairement dissociés, des motifs d'une étrangeté et d'une beauté plastiques émouvantes ont été transformés et banalisés. Ainsi, l'Amazone poursuivie du bouclier Strangford (fig. A), tombe simplement à genoux ; sur la plaque du Pirée (pl. 17, 1), elle s'élance dans l'abîme, dans le vide, et la courbe hardie de son corps suivait celle du bouclier d'Athéna. Sur les 17 figures, que conserve le bouclier Strangford, dix sont reconnais-

sables, dans les reliefs du Pirée et on y voit quatre sur les six, qui sont présentées par le bouclier du Musée Chiaramonti (pl. 19, 1) ; malheureusement, les plaques, contenant les groupes où figuraient Périclès et Phidias lui-même n'ont pas encore réapparu. — **Roland Hampe,** *Rückkehr eines Jünglings*, p. 142-147, pl. 48-51, interprète une coupe de Brygos, à Tarquinia (Corneto) (pl. 49-50). L'extérieur représenterait le retour de Pâris au palais de Priam, où le jeune héros, accompagné par une déesse (Artémis), est accueilli par Hécube, Polyxène et Cassandre. Même sujet sur la coupe du Louvre G 151 (pl. 51, 2-3). — **Rudolf Horn,** *Ein bärtiger Götterkopf aus Chios in Wien*, p. 104-107, pl. 25-27. Étude d'une belle tête de dieu (Poseidon ou Asclépios ?), qui se place dans la même phase d'évolution du style que la tête féminine provenant du versant Sud de l'Acropole (dernier quart du IVe siècle). — **Fritz Muthmann,** *Der hängende Marsyas*, p. 118-120, pl. 37-39, distingue le type « blanc » du Marsyas, dont le meilleur exemplaire est celui provenant de Tarse, au Musée de Stamboul (pl. 37), et dont l'original remonte au groupe pergaménien du premier quart du IIe siècle, et le type « rouge », dont la meilleure réplique est celle du Musée de Karlsruhe (pl. 38-39), qui garde le souvenir d'un modèle *de bronze*, plus pathétique et visant davantage à exprimer la souffrance et à éveiller la pitié. Ce dernier serait de la fin du IIe siècle ou du début du Ier, c'est-à-dire contemporain du Laocoon. — **Ruprecht, Kronprinz von Bayern,** *Bronzestatuette eines Poseidons*, p. 108, pl. 28-29. Cette statuette, qui provient de la collection Van Lennep de Smyrne, relève incontestablement l'influence de Lysippe sur un modèle de la fin du IVe siècle. — **Paul Ardnt,** *I : Bronzekopf eines Poseidon*, p. 109, pl. 30-31. Tête provenant de la collection du prince Trivulzio à Milan, qui rappelle la statuette signalée dans la note précédente et encore plus le Poseidon Lœb. — **Paul Arndt,** *II : Hypermnestra*, p. 110-113, pl. 32-34. Une statue inédite, récemment acquise par l'Ars Classica de Genève, représente une jeune fille, assise sur un rocher, les jambes couvertes d'une draperie, où elle dissimule une épée. Elle est trop dévêtue et trop juvénile pour être interprétée comme une Médée ; c'est Hypermnestra, la seule Danaïde qui recula devant le meurtre de son époux. Même légende sur une gemme de la collection Sangiorgi à Rome (pl. 34,2), où Hypermnestra vient de remettre à Lynceus l'arme désormais inutile. — **Erich Bœhringer,** *Ein Ring des Philetairos*, p. 114-117, pl. 35-36. Une bague retrouvée à Tchandarli, non loin d'Elaia, l'ancien port de Pergame, conserve l'effigie de Philétairos, sans doute exécutée de son vivant, de même que l'hermès de Naples. — **Bernhard Schweitzer,** *Zum antiken Künstlerbild*, p. 35-44, pl. 2-3. Les conceptions que les Anciens se faisaient de la création artistique s'expriment dans les portraits d'artistes de l'art classique : images d'atelier, tableaux mythologiques, représentations héroïsées de la contemplation et de l'inspiration plastiques. Ce dernier type, contemporain des « portraits inspirés » des poètes et des philosophes (Socrate et Diotime, Ménandre, Virgile) a son reflet dans la mosaïque de l' « Antiquarium comunale » de Rome, provenant des jardins de Mécène (pl. 2), que l'on doit rattacher à un prototype hellénistique. — **Heinrich**

Bulle, *Weihebild eines tragischen Dichters*, p. 151-160, pl. 54-57. Étude d'un très beau cratère, provenant de Tarente (pl. 54-56), dont le sujet rappelle celui de la *péliké* de Barcelone (pl. 57) et du cratère du joueur de flûte Pronomos. — **Johannes Sieveking,** *Ein Koroplasteneinfall*, p. 89-94, pl. 22-23. Curieuse terre-cuite du Museum antiker Kleinkunst de Munich (pl. 22, 1) ; sur un corps d'homme étendu dans la pose du banquet funéraire, le coroplathe a ajusté une fête féminine, il a, de plus remodelé le torse à la main, de façon à obtenir le type exceptionnel d'une femme à demi vêtue, étendue sur un lit de banquet. Style assez sévère du début du IVe siècle. — **Paul Wolters,** *Banausos*, p. 95-103, pl. 24, étudie quelques confusions, volontaires ou non, des « banausoi » coroplathes. Ainsi le groupe d'Istanbul, provenant d'Intepe (Troade) (pl. 24, 2), réunit arbitrairement deux danseuses, dont chacune existe en figure isolée (cf. pl. 24, 3). Une terre-cuite béotienne du Musée national d'Athènes (pl. 24, 4) est une figure d'éphèbe debout, vêtu de la chlamyde, qui a été pliée maladroitement et assise sur un bouc, on lui a, de plus, ajouté un bélier et une patère, afin d'en faire un type d'Hermès, d'ailleurs gauche et peu réussi. — **Wilhelm Kraiker,** *Eine attische Pyxis*, p. 148-150, pl. 52-53. Élégante pièce de céramique attique, qui rappelle l'art du peintre des coupes d'Iéna, dit « maître des Paidia » et doit provenir de son atelier. — **Arnold von Salis,** *Sisyphos*, p. 161-167, pl. 58-60. Sur le vase à reliefs de Dionysios, qui se trouve à l'Antiquarium de Berlin (pl. 58-59), Sisyphe fuit en enlevant les bœufs d'Autolycos ; il abandonne Anticleia la fille de ce dernier, qu'il a séduite et que Laerte épousera. Le joug ostensiblement tenu par Sisyphe illustre une raillerie, que l'insolent décoche à Laerte à l'occasion de son mariage et qui pourrait bien avoir sa source dans un drame satyrique, aujourd'hui perdu, d'Euripide (le *Sisyphos* ou l'*Autolycos*). — **Ludwig Duebner,** *Der ithyphallische Hermes*, p. 201-204. Sur l'importance de l'Arcadie dans les origines du culte d'Hermès. — **Reinhard Herbig,** *Herakles im Orient. Heroenglaube und Geschichtserlebnis*, p. 205-211, pl. 65-67. Recherches sur le degré d'élévation du sentiment national grec qu'expriment les différentes représentations des mythes d'Héraclès. Celui-ci est considéré comme la personnification de l'héroïsme dorien (et nordique), opposé aux forces obscures de l'Orient. L'auteur s'élève contre tout rapprochement des thèmes de combat et d'amour de la légende d'Héraclès avec ceux des légendes orientales analogues de Samson et de Gilgamesch : il ignore l'intérêt des travaux de mythologie comparative en général. — **Armin von Gerkan,** *Die Entwicklung des grossen Tempels von Baalbek*, p. 55-59, pl. 4. L'auteur propose la chronologie suivante pour les campagnes de construction du sanctuaire principal de Baalbek : I. Époque séleucide tardive, plan resté presque entièrement à l'état de projet ; une cella large de 100 pieds, avec double prostasis de 10 × 20 colonnes, devant le temple, une terrasse dont les murs de soutènement ont été, en partie, élevés ; II. Milieu du Ier siècle. Construction du pseudo-diptère de 10 × 19 colonnes, grande cour et autel. La cour devait être entourée par des portiques latéraux, qui ont été élevés (III) au milieu du IIe siècle, probablement sous Antonin le Pieux. En même temps,

l'accès principal de l'Est, a été repoussé vers l'Est, ce qui a nécessité la création d'une avant-cour. La décoration est fort riche, les portiques montrent un ordre colossal, où l'entrecolonnement atteint 3 mètres ; IV. De Septime Sévère à Caracalla, on ne modifie pas le plan, mais on élève les Propylées avec quelques modifications de détail ; V. Sous Philippe l'Arabe, on exécute l'avant-cour, en lui donnant une forme hexagonale compliquée et peu organique.

Ludwig Klages, *Bachofen als Erneuerer des symbolischen Denkens*, p. 177-179. Sur la bipolarité des symboles dans la pensée, la religion, la vie sociale des Préhellènes et l'expression qu'en a donnée le romantisme de J.-J. Bachofen.

Jan W. Crous, *Roma auf Waffen*, p. 217-224, pl. 72. Le type de la déesse Rome, vêtue d'une tunique courte, ayant le casque phrygien et la lance, debout ou assise sur des boucliers, est déjà fréquent dans le monnayage romain du Ier siècle av. J.-C. On le voit sur les deniers de P. Cornelius Lentulus Marcellinus, de Lucius Cecilius Metellus, de C. Publicius Malleolus, de Quintus Fufius Calenus et Mucius Cordus, de M. Nonius Sufenas, de C. Vibius Pansa et de T. Carisius[1]. Selon l'auteur, cette figuration originale et très différente du type long-vêtu rappelant Pallas (cf. Roma de l'Établissement des Poseidoniastes de Berytos à Délos) aurait été emprunté à la figure d'Isis-Alexandrie, telle que nous la connaissons par une terre-cuite hellénistique du Caire (pl. 22, 16) qui porte elle aussi le costume léger d'une Amazone. Au IIe siècle avant notre ère, et spécialement au temps de l'ambassade de Scipion l'Africain en Égypte, des rapports culturels étroits se sont tissés entre Rome et l'Égypte. — **Otto Brendel,** *Die Friedensgöttin. Numen und Allegorie*, p. 212-216, pl. 68-71. La Paix mettant le feu à un monceau d'armes, qui figure au revers des monnaies de Vespasien (pl. 71, 1), a inspiré à la Renaissance, non seulement la médaille du pape Clément VII par Benvenuto Cellini (pl. 71, 3), mais encore plusieurs fresques et peintures, dont un épisode de la Galerie de Marie de Médicis, décorée au Louvre par Rubens et son atelier (pl. 68). Mais, dans la ravissante allégorie de la Paix, du Musée du Capitole, Véronèse a complètement renouvelé le thème au point de vue plastique.

Theodor Klauser, *Eine rätselhafte Exultetillustration aus Gaeta*, p. 168-176. Dans un manuscrit de Gaëte, daté du XIe siècle, l'auteur reconnaît la scène, fort rare, de l'offrande d'anneaux de cire destinée aux cierges de la nuit pascale (pl. 61, 1). Dans les peintures de l'église inférieure de San Clemente à Rome (fin du XIe siècle), Maria et Beno de Rapiza, qui assistent à la messe de saint Clément, portent également de gros anneaux de cire (pl. 61,2). Maria de Rapiza et sa fille Attilia en sont encore munies sur une autre peinture du même ensemble.

Emil Preetorius, *Zum Wesen ostasiatischer Malerei*, p. 29-34, pl. 1. Sur les rapports intimes qui unissent la peinture et la calligraphie en Extrême-Orient et spécialement en Chine. Jenia Grodecki.

---

1. Voir p. 218 et pl. 71, 1-9.

C. W. Lunsingh Scheurleer, *Grieksche Ceramiek.* Rotterdam, Nijgh et Van Ditmar, N. V. 1936 ; in-4°, v + 208 p., 179 fig., sur 56 pl. — Publier une *Céramique grecque* après le monumental ouvrage de E. Pfuhl, *Malerei. u. Zeichnung d. Griechen,* et dans le moment où M. Beazley et ses disciples renouvellent si hardiment nos connaissances, pouvait paraître, en tous pays, une entreprise téméraire.

Si M. C. W. Lunsingh Scheurleer nous a apporté un livre attachant, utile, ce n'est pas seulement parce qu'il est un bon érudit de cabinet, à qui rien n'a échappé des moyens d'une science dont il est depuis longtemps maître. C'est aussi, et surtout, qu'il parle des vases grecs en connaisseur, pour avoir constitué, étudié, classé avec soin et amour, une précieuse collection personnelle dont tous les visiteurs ont apprécié le mérite, et l'enseignement, à La Haye, puis à Amsterdam (Musée Allard-Pierson). Nul ne se plaindra si le collectionneur apparaît dans le livre, derrière le céramographe.

On n'attend pas que nous donnions ici une recension, même rapide, de ce travail si dense et soigneux : à la fois catalogue de Musée (le Musée Scheurleer !) et traité technique. Conférant perpétuellement les grands documents connus par ailleurs avec ceux qu'il a étudiés, maniés personnellement, l'auteur a fait de son traité érudit la plus animée des leçons de choses grecques. Ch. P.

P. Devambez, *Mémoires de l'Institut français d'archéologie de Stamboul,* publiés sous la direction de M. **A. Gabriel :** IV, 1937 : *Grands bronzes du Mus. de Stamboul.* Paris, E. de Boccard, in-4°, 142 p., XLIV pl. — Malgré le titre, ces bronzes ne sont pas tous « grands »[1]. L'ouvrage complète le *Catal. des bronzes et bijoux* de M. A. Joubin, sommaire, et qui datait de 1898 ; il y a peu d'inédits ; le texte « ne prétend, ni résoudre, *ni même formuler* » tous les problèmes posés par les œuvres ; pour expliquer la limitation de l'étude technique, l'auteur a donné ses raisons, p. 6. Les bibliographies auraient gagné à être plus exhaustives. — A signaler : pl. II, tête du « Serpent de Delphes » (trépied votif de Platées ; 479) ; pl. III-V, sanglier blessé de Mezek (et non *Neuzek*), qu'on peut continuer à dater, semble-t-il, du milieu du ve s. av. J.-C. (cf. l'étude récente de M. B. Filov, *Bull. Inst. Bulg.*, XI, 1937, p. 34 sqq.) ; pl. VI, lion de Chypre ; pl. VII, taureau de Prévéza (Dodone ?) ; pl. VII-XII, Héraclès (?) de Tarse, pièce énigmatique, de date difficile à fixer, que l'auteur interprète comme Héraclès feignant de jeter le sanglier d'Erymanthe dans le pithos d'Eurysthée. M. P. D. n'a connu à temps, ni l'article de S. Benton, *JHS.*, 1937, p. 38 sqq. sur le relief de marbre trouvé à la Villa Ariadne, près Cnossos (époque voisine de la métope d'Olympie), ni l'étude de de M. Rostovtzeff, *AJA.*, 41, 1937, p. 86-96, sur le bol

1. P. ex : statues demi-grandeur : Héraclès de Janina ; pl. XIX-XX, Zeus d'Avlon ; pièces plus petites encore : Héraclès au repos ; groupe des Lutteurs du candélabre d'Antioche.

« homérique » : CA 551, au Louvre : Héraclès et le sanglier d'Erymanthe. Pl. XIII-XIV, autre bronze de Tarse, acéphale et mutilé ; suite polyclétéenne ; P. XV-XVIII : κάδος, et non « hydrie » (c'est une urne cinéraire), d'Apollonie près Brousse, décoré d'un groupe d'Éros et Psyché (cf. *REG*, L, 1937, p. 141). Les autres documents (pl. XIX sqq.), sont des statuettes de Zeus, d'Héraclès en marche ou au repos : pour l'Héraclès en marche, cf. *Einzelaufnahme*, Bonn, nos 4236-4237. Avec le groupe de Lutteurs du candélabre d'Antioche, il s'agit vraisemblablement d'un exploit galatique, dont il faudrait rapprocher la stèle cyzicène où Héraclès abat de sa massue un guerrier au *thyréos ;* pl. XXIX-XXX, enfant à l'oiseau (de Séleucie de Syrie). Les deux derniers documents (Hadrien, statue de Samsoun) sont d'époque romaine ; mais la statue de Samsoun semble la reprise, par un artiste du IIIe s. ap. J.-C., d'une œuvre grecque du IVe s. avant notre ère ; elle a été passablement transformée. Comme on voit, il n'y a pas que les *banausoi*-coroplathes qui aient usé de liberté avec les prototypes (ci-dessus, p. 285). Ch. P.

Peter Knoblauch, *Studien zur archaisch-griechischen Tonbildnerei in Kreta, Rhodos, Athen und Böotien.* Carl Nieft, Bleicherode a H., 1937, in-8°, 220 p., 30 fig. — Le titre primitif de la thèse de M. P. Knoblauch a été : *Die Polychromie der griechischen Tonfiguren von archaischer Zeit zum Frühhellenismus,* et l'intérêt principal de son ouvrage réside en effet en des recherches sur les traces de peinture que montrent les terres-cuites archaïques : recherches conduites avec soin et avec goût. La partie historique contient aussi des pages précieuses (notamment la définition du style des terres-cuites apparentées aux statues « dédaliques », p. 32-33), mais le plan trop compliqué fragmente à l'infini l'exposé de l'évolution stylistique (huit (!) phases principales et des « périodes de transition » pendant le VIIe et le VIe siècles). Par contre, l'étude de la polychromie, jusqu'ici insuffisamment connue, des terres-cuites archaïques fait ressortir certaines gammes de couleur, caractéristiques pour une école et pour un moment : la polychromie vive et d'un caractère purement décoratif (encore « géométrique ») des œuvres crétoises et corinthiennes de la première moitié du VIIe siècle (p. 78) ; le coloriage réaliste et naïf qui donne des divisions nettes aux figures attiques du milieu du siècle (p. 81) ; les dominantes sombres de la peinture des œuvres rhodiennes, vers la fin de l'époque archaïque : rouge et noir sur la surface par endroits épargnée de la terre-cuite, qui est orange foncé (p. 87) ; et enfin la peinture claire des figurines attiques pré-classiques, qui ont le visage et les parties nues recouverts d'un engobe blanc ou rose avec les détails marqués de couleurs éclatantes, rouge, bleu (p. 96 sqq.).

Il est particulièrement regrettable que l'illustration du livre ne contienne pas une seule planche en couleur ; mais, en général, la présentation est soignée. Quelques négligences à relever pourtant : M. Knoblauch écrit *Quatremère de Quinzy* pour Quatremère de Quincy (p. 75 et p. 212 — ce n'est pas une faute d'impression). Le texte de

la page 74 dit de la figure 395 du Catalogue que c'est une terre-cuite représentant une femme couchée, mais, en consultant le catalogue, p. 188, on lit qu'il s'agit d'une femme debout. M. Knoblauch décrit sous le n° 321 de son catalogue (voir p. 82 et p. 177) une plaquette de terre-cuite de l'Agora d'Athènes, qui représente une déesse aux serpents, sans reconnaître dans le vêtement du personnage principal l'*ependytès*, bien étudié par Thiersch[1]; à propos de la riche ornementation du tissu, enserrée dans un cadre rigide, en échiquier, l'auteur se contente de citer le « *Streumuster* des Eunuchen von Ephesos ». — De si légères imperfections ne diminuent pas la valeur d'un ouvrage où l'auteur a essayé, par un effort précis et personnel, de faire attribuer leur véritable rang esthétique et leur juste part d'attention aux terres-cuites étudiées, sans aucunement exagérer leur importance en tant que documents dérivés de la grande sculpture en pierre. M. Knoblauch évite ainsi de tirer des figurines qu'il étudie des conclusions qui engageraient tout le développement de l' « art » d'une école donnée ; son point de départ est plus nettement défini que celui de H. G. Payne[2] et mieux justifié que celui de Vagn Häger Poulsen[3].

Jenia Groderxi.

L. Robert, *Collection Froehner*. I. *Inscriptions grecques* (Bibl. nationale, départ. des Médailles et des Antiques). Paris. Éd. des Bibl. nationales, 1936 ; petit in-4° (21,5 × 29), x + 160 p., 1 frontispice (portrait de Froehner), LI pl. — Le Badois W. Froehner était un Œdipe parfois subtil, mais d'une méchanceté assez sournoise, impitoyable aux menues erreurs des autres, encore qu'il se fût lui-même beaucoup trompé. Il avait l'érudition naturellement agressive. On n'a pas oublié le juste portrait vengeur que fit de lui ici même (*Rev. archéol.*, 1925, II, p. 140 sqq.) S. Reinach, esprit naturellement bienveillant, sachant ses limites, et qui détestait les « coups fourrés ». — La Collection W. Froehner, léguée à la Bibliothèque nationale, devait être publiée, d'après le testament de 1908, par le regretté E. Babelon. Longtemps après, le fils de celui-ci, chargé à son tour du Cabinet des Médailles, a confié la série des *Inscriptions grecques*, qui paraît ici fort luxueusement, à l'étude de M. L. Robert. On aura conservé ainsi, çà et là, à ce catalogue, le ton le plus destiné à réjouir les mânes du possesseur de la Collection. Le temps arrange tout.

Froehner s'intéressait surtout aux objets portant des inscriptions, encore qu'il n'eût pas l'expérience de l'épigraphie. M. L. Robert, qui veut bien nous donner ce renseignement en passant, indique aussi ce qu'il a voulu extraire, à son tour, de la série de textes dont il retrace la formation. Ces textes, généralement menus, viennent d'Attique, d'Eubée, de Béotie, de Mégaride, de Laconie, d'Arcadie, et d'autres points du Péloponèse, d'Élide, d'Acarnanie, des Iles, de Chersonèse,

1. H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936.
2. Payne, *Necrocorinthia*, Oxford, 1931, p. 232 sqq.
3. V. H. Poulsen, *Der strenge Stil*, *Acta Archeologica*, 1937.

de Mysie, d'Amisos, de Clazomènes, de Xanthos, de Théangela, et d'autres points d'Asie mineure, de Chypre, de Syrie, de Phénicie, de Palestine, d'Égypte, de Nubie ; de Locres, de Sicile, de Rome. Grande dispersion, comme on voit ! — Certaines provenances restent inconnues. L'éditeur a tout revu (notamment les provenances), et il commente les documents avec soin ; en appendice, les autres inscriptions grecques, restées au Cabinet des Médailles. Il y a, à la fin, de très bons *Indices*. Le ton est trop souvent celui des autres publications, inutilement péremptoires et exagérément personnelles, de M. L. Robert, qui tient beaucoup à exercer, comme l'on sait, le pontificat de l'aigreur.

Il y aurait à reprendre, ici encore, à la composition. Il paraît excessif dans un *Catalogue* d'introduire tant d'observations sur d'autres inscriptions qui n'étaient point en cause (p. ex. p. 13-14). Froehner, qui, tout au moins, faisait d'excellents recueils de ce genre, eût été plus discret. L'aspect du livre est ainsi transformé ; on ne peut pas dire qu'il y gagne. Quelquefois ces digressions gonflent le texte à la manière d'apostumes ; c'est le cas pour l'excursus sur Théangela, qui n'a pas moins de *trente-six* (!) pages. Or, sur les trois inscriptions qui ont motivé ce débordement discursif, on avait déjà les publications et commentaires de Rostovtzeff (*REA.*, 1931), et l'article de W. Ruge (*Theangela, P. W.*). Il est vrai que la discussion vient là pour fournir à M. L. Robert l'occasion de parler malignement contre un de ses compagnons d'Athènes « assez léger et mal informé » (p. 66, l. 11 et l. 1-3, p. 82). L'excroissance du livre n'est qu'une poche à fiel. Nous n'en sommes plus aux temps de la courtoisie, hélas ! On eût voulu pourtant que la « victime » n'eût pas précisément précédé M. L. R. lui-même dans l'exploration de la Carie. — Il faut éviter l'injustice, même pour ceux qui la pratiquent, et nous n'insisterons pas. Mais les Catalogues pourraient être des instruments de travail et non de vengeance.

Ce grief si mal caché nous vaut aussi une leçon typique, dans la n. 5 de la p. 68, où M. R. L. dévoile, avec une pénétrante gravité, à son public, quelques renseignements sur sa manière de voyager, la nature ou la qualité de ses sommeils, de ses nourritures, et de ses moyens de transport. Après un travail dont nul ne contestera le mérite et le succès, l'auteur aurait-il fini par croire aussi qu'il a inventé, dans les parages de 1930, l'art de la parfaite exploration ? Sourions et passons.

P. 1, il y aurait à ajouter du nouveau (*AJA.*, 41, 1937, p. 292 sqq.), sur les catalogues de navires. P. 27, l'article cité, l. 4, n'est pas de W. von Massow seulement, mais aussi de E. Buschor, pour l'essentiel. P. 41, l. 4, lire Acarnanienne (et non Akarnienne). P. 54-55, la bibliographie concernant les inscriptions avec « mains supines » eût pu être plus complète. P. 51, n° 43. La sculpture de la stèle d'Icaros reprend le vieux motif (symbolique) des stèles signées d'Alxénor de Naxos, comme s'il était ici traité en ronde-bosse, le cartouche formant aussi base. P. 63, l'Héraclès *imberbe* méritait bien une ligne de commentaire, son type étant apparenté notamment à celui de l'Héraclès de

Feurs. P. 118, pour la dédicace 74, il eût fallu étudier aussi la décoration et signaler au moins la frise d'uraeus (en tête). P. 120, nº 76. L'Apis *boit*-il dans un bassin ? Cette décoration de la table d'offrandes dérive des stèles funéraires d'Apis au Serapeum de Memphis (G. Posener, *Prem. domin. perse en Égypte*, pl. II-III) ; la restitution proposée n'a rien de probable. P. 131, nº 85, à propos de la signature (?) d'Hagesandros, un des auteurs du Laocoon, était-ce la peine d'incriminer Froehner, qui, lui, a vu sans hésitation qu'il s'agissait bien d'un faux ? On serait surpris que la découverte de grands fragments d'édifices dans la Casa Natale Ricci puisse paraître justifier l'authenticité de ce fragment de base (?) — base de poche ! — où la hauteur des lettres est si peu en rapport avec l'étendue de la surface décorée.

Osera-t-on dire à M. L. Robert, qu'il y a dans son ouvrage, comme en tout autre, des fautes d'accent, et même des restitutions qu'il corrigerait lui-même aujourd'hui ? Pourquoi citer les noms propres allemands sans majuscules ? Est-ce aussi une invention ?

L'illustration a le mérite d'être plus que luxueuse, dans nos temps difficiles. Il n'était peut être pas nécessaire, pourtant, de reproduire parfois les lettres de certaines inscriptions grandeur nature. — Dans l'excursus Théangela, l'auteur a déversé aussi tous ses instantanés photographiques de voyage, ce qui n'était peut-être pas indispensable au *Catalogue de la Collection Froehner*. Ch. P.

Benjamin Dean Meritt, *Documents on Athenian tribute.* Published for the American School of Classical Studies at Athens. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1937 ; VI-135 p., II pl. et 16 fig. — Ce livre, dit la préface, est en partie une suite à *The Athenian assessment of* 425 *B. C.*, paru en 1934 (il en a été rendu compte dans cette revue : 1935, II, p. 114), et en partie un complément au tome V du *Suppl. epigr. græcum*, paru en 1931, qui contient les listes de tributs. Entre temps, le collaborateur de Meritt, Allen B. West, a trouvé la mort dans un accident, et Meritt est resté seul pour continuer la tâche qu'ils avaient entreprise en collaboration depuis 1925. — Presque la moitié du volume est consacrée à une réédition et à un commentaire de *IG*², I, 65, c'est-à-dire d'un décret malheureusement très mutilé qui formule un certain nombre de mesures, d'ordre administratif ou judiciaire, relatives à la perception du tribut. Une des nouveautés de l'étude de Meritt, concerne les φόρου ἐκλογεῖς ; il montre que ces magistrats (leur titre est en partie restitué, mais la restitution est unanimement acceptée ; cf. l. 56, τὸν φόρον ἐγλέγσοντες) sont nommés, non par Athènes, mais par chacune des villes intéressées (restitution nouvelle des lignes 52 sqq.). Le décret *IG*², I, 66, étudié ensuite, a même objet que le nº 65, mais doit être antérieur d'une ou de plusieurs années. Quatre chapitres concernent en outre des listes particulières : premières listes de tributs, taxation et perception du tribut de 454 à 446, listes de 430-29 et de 429-8 ; fragments isolés.

Je ne puis que répéter ici ce que je disais en 1935 : la méthode et la présentation sont également excellentes. L'épigraphie oppose

d'abord aux chercheurs des difficultés d'ordre matériel : pierres mutilées, errantes, anonymes, lettres évanides ou tronquées. Dresser l'état-civil de tant de fragments, les mesurer, les photographier, les grouper, suivre de l'un à l'autre une veine du marbre, identifier un départ de lettre oblique ou vertical, c'est une besogne fastidieuse peut-être, mais nécessaire, et qui épargne bien des hésitations, et des repentirs (il n'est que de voir, par exemple, les résultats obtenus, pour les dédicaces attiques, par A. Raubitschek, *Jahreshefte des österr. Inst.*, 1938). Planches et photographies permettent de suivre, de contrôler le travail de l'éditeur, qui est sans doute aujourd'hui, Kirchner excepté, le meilleur connaisseur de l'épigraphie attique.

Georges Daux.

Theophanô Ap. Arvanitopoulou, *Δώδεκα Θεσσαλικὰ ἐπιγράμματα νῦν τὸ πρώτον ἐκδιδόμενα*, extrait de *Πολέμων*, II, 1934-1938. Athènes, p. 6-82. — Ces douze épigrammes thessaliennes inédites, d'époque hellénistique et romaine, forment le sujet d'un mémoire présenté en 1937 à la Faculté des Lettres de l'Université d'Athènes et soutenu en janvier 1938 par Mlle Theophanô Arvanitopoulou. Dans la forme où le mémoire est publiée par la revue *Polémôn*, les observations faites par le rapporteur, le Pr E. Pezopoulos, sont reproduites et discutées. L'auteur est, si je ne me trompe, fille du Pr A. S. Arvanitopoulos (directeur de la revue *Polémôn*), dont les copies et les estampages, ainsi que les photographies (bien médiocres), ont seuls servi de base pour l'établissement des textes. Les pierres ont été trouvées de 1907 à 1912, par M. Arvanitopoulos : les nos 1 à 8 à Démétrias, le no 9 à Gonnoi, le no 10 à Nea Anchialos, le no 11 près de Scotoussa, le no 12 à Larissa ; toutes se trouvent au Musée de Volo, sauf la dernière. Plusieurs des épigrammes sont très mutilées ou insignifiantes ; deux autres ont été publiées en même temps dans le *Mnemosynon für Th. Wiegand* (excellentes photographies) par W. Peek, au travail duquel on devra se reporter exclusivement. Sur les 80 pages que comporte le travail de Mlle Theophanô Arvanitopoulou, 60 au moins sont de trop. Erreurs étranges, bavardages puérils, polémiques mesquines — non seulement de l'auteur, mais de M. Arvanitopoulos, dans de multiples additions — exaspèrent le lecteur, après l'avoir, s'il a du temps à perdre, amusé.

Georges Daux.

P. Cloché, *Démosthènes et la fin de la démocratie athénienne*. Paris, Payot, 1937, in-8o, 334 p., 1 carte. — L'auteur de cette importante monographie sait et dit combien la personnalité de Démosthène a été discutée, du vivant de l'orateur et après sa mort, jusqu'à nous : « Les appréciations les plus diverses ont été portées sur l'homme et son rôle : les uns lui témoignent une ardente admiration et vantent à peu près sans réserve le merveilleux éclat de son éloquence, la sagesse inégalée de ses prévisions et de ses conseils, la noblesse et la force incomparables de son patriotisme ; l'un de ces panégyristes va jusqu'à proclamer la « sainteté » de Démosthènes ; un autre l'estime supérieur

aux plus grands hommes d'État qu'aient possédés Athènes et la Grèce à l'époque classique. Mais l'orateur compte également, parmi les modernes, des adversaires passionnés, qui lui reprochent son fanatisme intransigeant, son chauvinisme étriqué. »

Il fallait donc une mise au point. Celui qui s'en est chargé est un savant fort pourvu de science et de conscience, qui n'a rien épargné de son labeur, en cette affaire comme pour d'autres. Il connaît toute la documentation moderne, et, autour de Démosthène, l'ambiance de la démocratie athénienne, dont il avait déjà examiné la politique étrangère de 404 à 338 av. J.-C. (Paris, Alcan, 1934). Le verdict de M. Cloché est favorable à l'illustre avocat, qui est acquitté « de ses faiblesses, de ses erreurs, de ses injustices et de ses défaillances avérées ou possibles ». Ces considérants, on le voit, ne sont pas sans sévérité, mais quand on sait que Karhrstedt, p. exemple, en 1910, appelait *traître* l'homme politique athénien, et agent de la Perse, les déductions de M. P. Cloché paraissent indulgentes ; elles sont minutieusement établies, dans une teinte un peu grise, qui ne fait pas, certes, du livre une « vie romancée »; mais qui s'en plaindrait ?

C'est l'homme *politique* qui intéressait M. P. Cloché ; il n'a guère fait étude de l'orateur et de son éloquence.

M. P. Cloché permettra-t-il à l'un des rédacteurs de la *Rev. archéol.* de lui dire que dans une telle étude, l'absence de toute indication sur le type de l'homme célèbre que fut Démosthène soulève un regret. Il y a bien le portrait de la couverture, et qui n'est pas le meilleur. Mais le nom de Polyeuctos n'est cité qu'à propos d'un tout autre personnage que l'artiste chargé (en 280-279 seulement !) de récompenser le patriotisme de Démosthène par une effigie officielle. Et pourtant, cette iconographie *posthume* — dont la date a par elle-même une valeur historique — évoquait bien le vieil adversaire de Philippe, ses angoisses, ses luttes. L'Antiquité même l'a su. Combien de temps fera-t-on encore de l'histoire savante sans chercher à mieux connaître les visages disparus ? On y apprendrait tant d'histoire ! Ch. P.

V. Chapot, *Philippe II de Macédoine*, extrait de *Hommes d'État*, vol. I. Imprimerie Desclée de Brouwer, Paris, in-8°, 102 p., s. d. (1937). — L'auteur remarque justement qu'on a peu écrit jusqu'ici — mis à part l'essai d'A. Momigliano, *Filippo il Macedone*, 1934, — sur ce prince, fils d'Amyntas et père d'Alexandre, que l'historien Théopompe mettait au premier rang, non pas seulement de sa famille, mais « sur la terre d'Europe ». — On nous promet des études détaillées. Voici en attendant, un raccourci, très consciencieusement établi, avec une bibliographie où il faudrait ajouter, pour Démosthène, les récentes études de Jäger et faire apparaître aussi le résultat des dernières fouilles de Philippes, ville fondée par le prince dont elle a pris le nom, et qui y avait peut-être son *hérôon* de κτίστης, retrouvé récemment. (P. Collart, *Philippes*, 1937.) A ajouter aussi la mention du dernier livre de J. Papastavrou sur *Amphipolis*, si médiocre, hélas ! — et les inscriptions trouvées là, publiées il y a peu, dans la *Rev. archéol.* ; elles intéressent directement l'organisation de l'armée macédonienne.

La vie conquérante de Philippe est alertement contée, depuis les séditions du début du règne, jusqu'au coup de poignard de Pausanias, qui montra jusqu'à la fin qu'on peut faire la grandeur d'un peuple sans acquérir sa reconnaissance. M. V. Chapot n'a pas oublié de se demander ce qui serait arrivé sans l'assassinat, et si Philippe n'aurait pas, plus fortement qu'Alexandre, assis en Asie la domination macédonienne[1].

Ch. P.

A. Dale Trendall, *Paestan pottery. A study of the red-figured vases of Paestum.* London. The British School at Rome ; Macmillan and C°, 1936 ; in-8°, XIV + 141 p. ; 65 fig., 36 pl. — Pendant que les fouilles de l'Héræon du Silaris[2] s'apprêtaient à renouveler et à enrichir comme on sait notre connaissance de l'art grec à Poseidonia-Paestum, voici un volume d'études céramographiques bien préparées (cf. déjà *JHS.*, 55, 1935, p. 35 sqq.), qui est consacré dans l'ensemble à la fabrique de Paestum, pour les vases à figures rouges.

Après une courte introduction historique — où il y aurait aujourd'hui à reprendre — l'auteur étudie spécialement d'abord les vases d'Astéas et de Python : la fabrique provinciale de Poseidonia-Paestum ayant eu, d'après lui, le bénéfice de ces maîtres signataires ; autour des deux artistes — encore contents de leur manière, comme on voit — il n'était pas illégitime de grouper, ainsi qu'on a fait pour d'autres, une série d'œuvres apparentées. Astéas, dont on connaît six vases, est notamment l'auteur du célèbre cratère de Madrid représentant l'*Héraclès mainoménos*, d'après les arrangements du théâtre ; on a aussi de lui, l'important fragment de la Villa Giulia, traité dans le style des *phlyaques*, avec une parodie du Rapt de Cassandre et du prodige de Siris. Python s'est illustré par une peinture du Bûcher d'Alcmène, inspirée aussi des représentations scéniques. C'est dire combien ces maîtres étaient attachés au goût dramatique qui a toujours distingué la Grande-Grèce, d'Est en Ouest.

En cela, leur production ne s'inscrit pas spécialement à part, et

---

1. L'engagement avec Bardylis, p. 27, n'a pu avoir lieu sur le « plateau pélagonien », que s'il a eu lieu *au Sud* de Monastir (et même d'Héracleia (Bukovo). Toute la région N., dominée par le Peristéri, est montagneuse ; c'est la plaine Sud qui permettait les larges déploiements de cavalerie. Pour l'attaque de Byzance, p. 79-80, il eût fallu rappeler le miracle d'Hécate-Artémis. P. 96, il est dit que l'effigie de Philippe fut portée sur un trône, de son vivant, aux noces de sa fille, après les douze dieux ; le *Philippeion* de l'Altis avait été conçu pour montrer, en hémicycle, cinq personnages — princes et reines de la dynastie macédonienne — dans un groupement qui évoquait celui du fronton Est du temple de Zeus, voisin.

2. On aurait tort de croire, d'après ce livre qui commence avec les fabriques italiques qu'il n'ait pas existé à Poseidonia-Paestum de céramiques antérieures. L'Antiquarium de Paestum (et non le Mus. de Naples ; *sic*, A. W. Byvanck, *De Magnæ Græciæ hist. antiquiss.*, 1912, p. 34, n. 2), possède quelques vases de style corinthien tardif ou pseudo-corinthien (avant 600), qu'il est intéressant de signaler ici. Ils aident à résoudre la question du transfert de l'habitat sur la plate-forme paestane, à une attitude supérieure d'une vingtaine de mètres, à 9 km. 500 de la première installation trézéno-sybarite, dans le τεῖχος de Sybaris, là où s'est révélé récemment l'Héræon, déjà célèbre, rattaché à la fondation des Argonautes.

il restera possible de se demander si — malgré la densité des provenances « lucaniennes » (carte, p. 103) — les raisons qui les rattachent plus directement à Paestum sont vraiment décisives. J'avais étudié, en 1907, la question pour Astéas, dans un mémoire dont un résumé seul a été publié[1], et je ne renonce pas aux regards que j'avais porté dès alors vers Tarente, où le goût du théâtre fut si particulièrement développé. Comme tous les auteurs qui s'intéressent à déterminer la production d'une cité, M. A. D. T., est volontiers un peu annexionniste. On verra que, cherchant des prédécesseurs aux maîtres de Poseidonia, il songe au groupe attribué au « Peintre de Dircé ». M. P. Wuilleumier rapportait cet atelier plutôt à la Sicile, et il pourra sans doute défendre ses raisons, le moment venu.

Nombreuses sont les représentations de *phlyaques*, sur les exemplaires que M. A. D. T. rattache à Paestum. N'est-il pas permis de remarquer que la peinture du vase d'Astéas, fig. 15 (Brit. Mus., F. 188, nº 36) montre une danse de Papposilène, qui est une caricature évidente de celle du vase de Ceglie di Bari (*Rev. arch.*, 1933, II, p. 9) : danse rapportée par une inscription aux fêtes des *Karneia*. Le Silène a sur sa tête le grand chapeau-*calathos* des protagonistes de cette danse spartiate, qui avait chance d'être acclimatée à Tarente, plus que partout ailleurs. Comme pour le vase du Prodige de Siris, signé d'Astéas, nous sommes donc ici dans un climat tarentin. Il serait d'ailleurs imprudent de croire que la Sicile elle-même n'a pas rendu en nombre des vases à *phlyaques* : le cratère en cloche à forme élancée de Canicattini Bagni, au Musée de Syracuse, trouvé en 1932 (Cultrera, *Dioniso*, V, 1936, p. 199 sqq. ; *Arch. Jahrb.*, 51, 1936, *A.*, col. 535 sqq.) est un remarquable exemplaire de la série, et le Silène qui y figure semble congénère de celui du vase B. M. F. 188. Or c'est le cinquième vase à *phlyaque* trouvé en Sicile (la liste est donnée, *Arch. Jahrb.*, *l. l.*, col. 539, n. 1). Ce vase se classerait, nous dit-on, dans les séries de Paestum, après ceux de la période 360-340 ; mais il est bien d'un atelier sicilien, semble-t-il.

Période de transition, puis décadence, la fabrique de Paestum est ici suivie et étudiée jusqu'au bout.

Vient alors, dans une seconde partie, p. 113 sqq., un classement méthodique de 404 numéros, pour tout le matériel qui appartiendrait à Paestum. Une illustration soignée nous montre les pièces. On pourra discuter çà ou là les attributions : le répertoire, qui représente un dépouillement très étendu[2], restera utile, et il est le très bien venu.

1. M. A. D. Trendall l'ignore.

2. On y pourrait toutefois ajouter encore, ici ou là. M. Bock, *Arch. Anz.*, 1935, p. 493-511, a publié une *nestoris* de la Coll. du Comte Delaire de Cambacérès à Paris. Ce vase est décoré de scènes rares : Phrixos sacrifiant le bélier ; Actaeon attaqué par ses chiens ; une scène de combat ; Oreste à Delphes. On a montré qu'un groupe de vases lucaniens peut être associé à cet exemplaire, sur lequel l'influence du style dit de Paestum est notable. La date se placerait avant 350. M. A. D. Trendall n'a pas fait figurer dans sa documentation un cratère à volutes du Mus. de Naples, publié en 1813 par Millingen et en 1891 par S. Reinach, et qui appartient à l'école de Paestum, d'après S. B. Luce, *Studies on the Exploits*

L'auteur annonce un ouvrage d'ensemble sur les vases de l'Italie méridionale. Espérons qu'il tiendra mieux que d'autres — je connais quelqu'un qui fit jadis pareil projet — cette promesse alléchante.

Ch. P.

Pirro Marconi, *Verona romana*. Associazione Scaligera pro Verona, Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, *s. d.* (1937), in-8°, 170 p., 121 fig., un plan archéologique de Vérone romaine, en couleurs. — Présenté avec élégance, écrit *con amore*, ce petit livre d'un savant regretté, mort accidentellement, est le type quasi parfait des monographies érudites qu'on peut seulement écrire à condition de bien connaître, et de mieux aimer « sa » ville. On trouvera ici sans fatigue — rassemblé sans ennui — tout le matériel scientifique de cinquante années d'exploration et d'entretien esthétique, par quoi la ville de Roméo et Juliette, sans cesser de charmer les romantiques, garde des attraits exceptionnels pour tous les historiens du passé. Les études de Frothingham sur le Capitole[1], celles d'Anti, de Kæhler, sur les arcs et les portes monumentales, de Richmond sur l'urbanisme de la cité, ont fourni la trame des chapitres, illustrés de notes copieuses, où l'auteur a distingué soigneusement les questions topographiques de celles qui touchent aux arts. Après la description de l'enceinte de la cité et de ses restes (cippes funéraires, fig. 5-6, avec Éros funéraire, Somnus ? ; fig. 9 : une frise de griffons ailés encadrant héraldiquement des vases : cf. l'*hérôon* de Belevi, parties hautes), M. P. M. retrace l'histoire de la muraille fortifiée (bibliogr., p. 22-23). Il étudie ensuite les restes urbains, les rues, les ponts, le Forum, le Capitole, la Basilique, les Thermes, un arc démoli qui portait à sa clé de voûte, d'un côté, une tête de Zeus Ammon (fig. 25-26). Viennent ensuite les nécropoles (p. 46 sqq.). Un chapitre est consacré à la topographie et fait apparaître, grâce à l'excellente vue d'avion de la fig. 33, et au document comparatif, fig. 34, la rigueur du plan en damier dans la boucle du fleuve, conservé du passé au présent. — On passe alors à l'examen des monuments d'architecture survivants, la Porta dei Borsari, la Porta dei Leoni avec sa frise, l'Arc des Gavi, reconstruit en 1932 ; l'Amphithéâtre, le Théâtre qui a donné tant de sculptures[2]. Parmi les œuvres d'art figuré (p. 136 sqq.), il y a une belle tête d'Auguste (fig. 1 et 89), un fragment décoratif de l'ère augus-

---

of Herakles on vases, The theft of the delphic Tripod, *AJA*, 34, 1930, p. 313-338) Il montre Héraclès nu courant vers la gauche avec le trépied, poursuivi par Apollon vêtu d'une clamyde (ép. gauche) et qui tient à la g. le laurier delphique. Une des récentes métopes de l'Héræon du Silaris, trouvée en 1937 et qu'on rapporte au petit édifice du VI[e] s., le plus ancien, montre cette scène avec une variante, Héraclès étant là moins triomphant. (*Not. scav.* 1937.)

1. Cf. *Roman cities in Northern Italy and Dalmatia*.

2. A noter les quatre hermès dionysiaques associant les deux aspects barbus et imberbes du dieu, qu'on comparerait aux hermès de Lancut (Starczuk, *Rev. archéol.*, 1935, I, p. 24 sqq.), le Papposilène agenouillé, le sphinx et la caryatide archaïsante (fig. 73-79), les sièges et appuis de siège et les *oscilla* (fig. 84-86).

téenne rappelant les guirlandes de l'Ara, d'autres portraits, des reliefs votifs (Silvain, fig. 102). Du lot des sculptures archaïsantes, signalons ici : diverses statues de femmes debout ou assises, le support de statue qui porte une signature de Praxitèle (fig. 103) ; un Éros inspiré de l'Éros archer de Lysippe (fig. 109) ; quelques têtes, le petit hermès double de bronze trouvé dans l'Adige (fig. 113), qui doit être de l'époque hadrienne. On nous mentionne aussi des mosaïques. Sur l'histoire de Vérone à l'époque romaine, le chapitre VI, dernier, résume toutes les connaissances. Ch. P.

Union académique internationale. Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Forma orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine, dressée sous la direction de M. **Adrien Blanchet.** *Carte et texte complet du département des Basses-Alpes*, préparés par le comte **Henry de Gérin-Ricard** et terminés par le **Directeur.** Paris, Ernest Leroux, 1937 ; in-4° de XII-31 p., avec 2 pl. — A l'exception de quelques centres, tels que Riez ou Castellane, les vestiges romains sont rares dans le département des Basses-Alpes. La pénétration s'est faite par les vallées au long desquelles sont dispersés les bourgades et les établissements agricoles. Mais il reste peu de ruines, le régime torrentiel des cours d'eau a miné les versants et contribué à la destruction des témoins du passé gallo-romain. R. L.

Gouvernement général de l'Algérie. Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidation effectués en 1933, 1934, 1935, 1936, *par le Service des Monuments historiques de l'Algérie*, par **Marcel Christofle.** Alger, R. Fontana, 1938 ; in-8° de 477 p., avec pl. — La dispersion dans les revues archéologiques de bon nombre de ces rapports, le caractère inédit de certains d'entre eux, les traditionnels retards du *Bulletin archéologique* feront accueillir avec faveur la publication par M. M. Christofle de cette très importante documentation sur les travaux exécutés de 1934 à 1936 par le Service des Monuments Historiques de l'Algérie. De bons plans et une illustration, qui pourrait être plus abondante, complètent l'information. Pourquoi la Direction générale des Beaux-Arts ne donnerait-elle pas, elle aussi, à intervalles réguliers, un rapport sur les fouilles que subventionne, en France, le Service des Monuments historiques ?

Les documents mis ainsi à notre disposition sont très variés : cimetières puniques de Gouraya et de *Portus Magnus ;* forum d'Hippone ; monument de la place de la Brèche et chambre funéraire du boulevard Joly-de-Brésillon, à Constantine ; camp romain de Tarmount, dont l'enceinte fut achevée ou restaurée sous le règne de Caracalla ; déblaiement du fort byzantin de Zana. L'inventaire de la collection réunie dans l'oasis d'El-Kantara, par G. de Vulpillières, apporte de très heureuses précisions sur la mise en culture des oasis à l'époque romaine (céréales et oliviers). Parmi les sculptures mises au jour, on retiendra le buste de Domitia Lucilla (Cherchel), et le sarcophage à représentations mythologiques de Port-Gueydon. Parmi les

mosaïques, rappelons celles des Travaux rustiques et du Triomphe bachique (Cherchel), de la Vie d'Achille (Tipasa).

L'archéologie chrétienne tient une place importante dans ce recueil : églises et cimetières de Sainte-Salsa ; basiliques de Lambèse, de Sila, de Ksar-el-Kelb (donatiste) ; curieux tombeau de martyr, près l'une des trois chapelles de Bou-Takrematem, où, dans un cercueil de cèdre, avait été inhumé le corps d'un matryr, la tête auréolée de branchages ; on a aussi trouvé des restes d'étoffes.

Au Tombeau de la Chrétienne, les travaux de restauration de M. Christofle réserveront peut-être des surprises. R. L.

Jean Adhémar, *Influences antiques dans l'art du Moyen âge français ; recherches sur les sources et les thèmes d'inspiration.* The Warburg Institute, London, 1937 ; 16,5 × 23,5 ; XVI-320 p., 40 pl. hors-texte. — Peu de temps après le moment où était discuté en Sorbonne l'ouvrage tristement inexpérimenté de Mme Durand-Lefebvre, dont il a été rendu compte ici-même avec indulgence (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 145), M. J. Adhémar, retardé par les circonstances, a présenté lui-même comme thèse un livre auquel il travaillait depuis longtemps, et dont il avait déjà tracé l'esquisse dans un mémoire de l'École des Chartes. Mme Durand-Lefebvre avait prétendu examiner les suites de l'art gallo-romain dans l'art roman : sujet qui eût exigé une double compétence. Le projet de M. J. Adhémar pourra passer pour plus ambitieux encore, puisque l'enquête, même limitée — plus ou moins — à la France (ce qui pourra prêter à critique), se développe à partir du VIIe s. (et même du VIe, p. 5) à travers une période très vaste ; elle mettait en cause, cette fois, toute l'Antiquité[1].

Il faut louer toutefois ici, d'abord, le jeune auteur de n'avoir pas redouté d'aborder une telle synthèse. Certes, comme on l'a déjà relevé justement ailleurs[2], « l'audace était belle ». Mais on doit accepter avec reconnaissance une première tentative de cet ordre, même si elle n'est pas entièrement au point. L'ouvrage a déjà suscité des critiques, justifiées ; du moins, travail d'un esprit curieux et déjà grandement documenté, il apporte maintes observations fort importantes, sur bien des questions ; il donne partout à discuter et à comprendre ; il sera la source, ainsi, de recherches complémentaires fructueuses, qui n'auraient pas été possibles, sans doute, avant l'entreprise.

Au total d'ailleurs, M. J. A. — qui est un chercheur de métier et de méthode, et tout le contraire d'un esthéticien — lorsqu'il examine les documents d'art, fait preuve de vraies qualités d'intelligence historique, et de finesse critique. Si l'on ne peut accorder qu'il ait épuisé son sujet, si difficile, il ne l'a pas amoindri, ni trop enveloppé des nuées d'Occident. Il pourra lui être grandement tenu compte de tout

1. On pourra trouver exagérée l'opposition que l'auteur croit devoir marquer entre l'intérêt des savants allemands pour ces recherches, et le nôtre (rien ici avant 1920 ?).

2. Cf. p. ex. : P. du Colombier, *Beaux-Arts*, 8 juillet 1938.

cela. Fait inattendu, c'est peut-être la besogne du chartiste qui suscite ici le plus de réserves[1] ! Les textes ont été vus de moins près que les monuments d'art figuré ; l'épître de Foulcoie de Beauvais, p. ex., qui est donnée en *Appendice*[2], n'est pas éditée assez correctement. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'on a l'impression, parfois, dans les études préliminaires sur le sort des études classiques au Moyen âge, qu'entraîné par son sujet, l'auteur a avancé plus qu'il ne prouve, forçant, çà ou là, quelques points de vue. Est-il sûr, p. ex. que Louis le Pieux avait tant « appris par cœur » (p. 13) les poèmes des Anciens ? Il les avait étudiés sous l'influence d'Ebbo ; mais la piété chrétienne l'en détourna. J'ai bien du respect, personnellement, étant son compatriote ou presque, pour le « grand écolâtre » Loup de Ferrières, mort en 900. Mais ce que nous avons de ses lettres ne prouve pas qu'il ait « entièrement assimilé Virgile », et le fait qu'il envoya deux orfèvres travailler en Italie n'atteste pas nécessairement qu'il y ait fait la recherche d'œuvres antiques. P. 119, M. J. A. a été très injuste pour Robert de Clari (et non de Claire), dont il croit pouvoir souligner l'incompréhension, l'ignorance absolue de la signification profane des œuvres d'art antiques. C'est qu'il le cite inexactement (*l. l.*, n. 2. : il n'est pas question d'un Mars ; cf. l'édition de Ph. Lauer) ; et il méconnaît ce qu'il y a de naïve émotion dans la description des œuvres d'art de Byzance, conquise par le pauvre chevalier picard, qui devait du moins rapporter certaines reliques du Boucoléon à l'Abbaye de Corbie. Quand M. J. A. nous dit, p. 6, qu'Andarchius était considéré comme un savant, parce qu'ayant lu Virgile, le Code théodosien, et l'Art de calculer, entendons plus modestement, d'après le texte allégué n. 4 — qu'il n'eût pas fallu citer d'après une édition périmée — que le *servus* en question avait appris un peu de grammaire, du droit et de l'arithmétique : ce qui arrive à bien des gens non savants. Écrire que « par l'anecdote du vase de Soissons s'ouvre l'histoire des survivances classiques au Moyen âge », est un amusant paradoxe ; on n'est pas sûr que l'*urceus* razzié et disputé ait ému un sentiment si docte. Ces quelques observations montreraient ici la difficulté des études entreprises, et combien la tâche de l'Institut Warburg, de Londres, qui s'est intéressé à l'ouvrage, et a participé à l'édition, comporte de difficultés[3]. Ces problèmes de survivance, les plus délicats qui soient, occuperont encore longtemps des équipes de travailleurs. Déterminer notamment ce que les hommes du Moyen âge pouvaient connaître de l'art antique exige de nombreuses

1. Comment un livre de cette sorte peut-il être édité sans index ? La bibliographie critique insérée un peu pêle-mêle dans l'Introduction ne donne pas toute satisfaction aux usagers. Les citations ne sont pas toujours précises (p. 88, n. 2).

2. II, p. 311 ; rétablir ainsi le début :

Meldis erat murus celebratus, teste ruinā,
tempore præterito, nomine perstat adhuc,
quem Martis fanum veteres dixere coloni.

3. Même après les « articles-clés », cités p. XI.

enquêtes ; hâtons-nous de dire que M. J. A. a été un des bons artisans de la tâche : les lecteurs de la *Rev. archéol.* l'ont pu voir ici-même[1]. En reprenant les questions par le détail, l'auteur arrivera à nuancer ses vues et à étayer çà et là, lui-même, ses conclusions, qui, dans l'ensemble paraissent fondées : l'intérêt pour l'Antiquité, éveillé au temps de ce qu'on a appelé la « renaissance » carolingienne — mouvement assez superficiel et artificiel ! — a langui au VIIe s., mais s'est développé ensuite aux XI-XIIe s., pour péricliter relativement après, et ne se raviver qu'au XVe s. : quand se fit la préparation — en Italie, en France — de la résurrection des lettres et des arts d'autrefois. Il est douteux qu'on puisse tracer justement l'histoire de cette « renaissance » sans sortir de France. M. J. A. a bien dû consacrer, malgré son titre, un chapitre à l'art antique hors de chez nous, étudier les voyages en Italie. Mais il n'eût pas fallu exclure l'Orient grec ; on eût dû suivre les influences byzantines, qui ont agi presque aussi directement sur l'art français que la vue directe des restes antiques, souvent mal interprétés et plutôt rares. Il eût fallu aussi examiner le reste des arts d'Occident : la miniature othonienne et autre, les manuscrits et sculptures d'Irlande, etc. Répétons donc ce qui doit être dûment relevé de la difficulté du sujet, où l'on progressera surtout, désormais, par l'étude des « thèmes d'inspiration » dont parle le sous-titre, repris un à un.

Voici seulement quelques observations, parmi toutes celles que pourrait faire un spécialiste de l'art antique[2]. P. 46-47, sous les noms Dienne et Losne, ce n'est pas Vénus qu'il faut chercher, mais Diane et Latone. P. 49, ce qui est dit de la Tour Magne, d'après C. Jullian, n'est plus au point. P. 50, comment l'auteur a-t-il placé Couzerans (Pyrénées) dans son énumération des ruines romaines de la Narbonnaise ? P. 52, la description du Palais de Tutelle (Bordeaux) ne correspond guère à l'excellente gravure de Du Cerceau (pl. I), où l'on peut compter les colonnes, vérifier que le soubassement n'est pas « peu élevé », et que les statues n'étaient pas dans les niches, mais adossées à des piliers, comme sur le monument des *Incantadas* de Salonique, pour lequel M. J. A. a ignoré la publication essentielle (P. PERDRIZET, *Mon. Piot*, 31, 1930, p. 51-90). P. 67, n. 1, ce qui est dit au sujet de la construction du mur de Thémistocle n'est pas très exact. Je ne suis pas l'auteur de l'article *Statuaria* du *Dict. Antiq.* (W. Deonna), mais de *Statua*. P. 78 (cf. p. 133, 159, n. 1), pour les sarcophages de l'école d'Arles, il eût fallu — avant d'écrire que l'école était *très prospère* au IIe s. — utiliser les travaux de Mgr Wilpert, et ceux de F. Benoit : déjà saint Hilaire, mort en 499 (cf. p. 133), avait été

1. Cf. les excellentes études sur le trésor de Saint-Didier (1934, II, p. 44-54), sur la vasque de Saint-Denis (reproduite ici, pl. XXXII).

2. Il y a trop de fautes d'impression, dont certaines, les moins fâcheuses, s'expliquent, au vrai, par le fait que le livre a été imprimé à Londres. P. VIII : *son* (!) *Bilder aus Kunstgesch.*, l'allure hératique (n. 2) ; p. 72, n. 2 ; lire *caraulæ* p. 137, n. 1 : libri carolini ; p. 149 : Eutychidès de *Sicyone*, vers 300 *avant* J.-C. ; p. 176 et table : Sucellus. P. 179, corriger lion. P. 183, n. 3, rétablir : Mytilène ; p. 192, Collignon ; p. 221, n. 2 : Sibyllas ; p. 280 : Hahnloser ; p. 301, Marforio, etc. !

enterré dans un sarcophage païen, avec légende de Prométhée. La fabrique d'Arles a eu son *acmé* au IVe s., mais on connaît, au vrai, certains prototypes, dont le sarcophage gaulois de la Gayole (fin du IIe s.). P. 81 et 103, les indications données successivement sur la rareté (?) des statues sont contradictoires. P. 82, n. 1, il eût fallu signaler la Jeune captive de Saint Bertrand de Comminges, parmi les œuvres d'art dont la tête avait été préservée spécialement, et enterrée à part. P. 95, les Dioscures de Montecavallo à Rome, dits (n. 4) d'époque « alexandrine », sont rapportées par A. Della Seta et d'autres, à Hégias, maître de Phidias. P. 109, il ne faut pas s'illusionner sur les « dissertations » (?) qu'Eginhard a pu faire au sujet de Vitruve et du canon des proportions. Vitruve n'a exercé d'influence *sur les bâtisseurs* qu'après la publication du texte de 1547, illustré par Jean Goujon. — Le camée antique signalé p. 124 peut être autre chose qu'un « Pan » (Satyre, Zeus Ammon, Alexandre en Ammon, etc.). P. 135, pourquoi parler encore du « temple de Diane » à Nîmes, M. R. Naumann ayant identifié le *Quellbezirk*, qu'il a publié le premier fort soigneusement (1937). P. 141, il eût fallu développer l'enquête sur le décor de la colonne : du Quellbezirk de Nîmes, par exemple, à celui du Mont Dore, et étudier (ce pouvait être l'objet de tout un livre !) les imbrications et les pampres, et les imitations de l'arbre jusqu'à Byzance (Colonne de Sirmakech-Han, *BCH*, 45, 1921, p. 496), ou à Notion (Acropole, temple d'Athéna). Pour l'ordre corinthien[1], les études de R. Naumann ne sont pas plus alléguées que celles, précédentes, de Mlle Gutschow, de Ronczewski, de Kautsch, etc. ; il y aurait eu beaucoup à trouver de ce côté. P. 146, on s'étonne qu'à propos des figurations de la Terre, soient négligés, p. ex., les mss. latins de la Grande Réserve, Paris, Nat. 1141 et 9383 (couvercle d'ivoire), où il y a les belles représentations récemment étudiées par Mme E. Strong (*JRS*, 1937, p. 114 sqq.). P. 148, le sculpteur Pyrillus cache Perilaos, l'auteur du célèbre « taureau de Phalaris », à Agrigente. P. 149, pour les Tychés à couronnes murales, il eût fallu étudier Toynbee, *Hadrianic School*, et rechercher du côté des déesses naophores d'Asie (*REA*, XL, 1938, p. 125 sqq.). P. 153, les monstres à queue de poissons mentionnés sont des Tritons[2], et n'ont rien à voir avec les Titans anguipèdes de Pergame ; il eût fallu plutôt mentionner les frises du monument de Domitius Ahenobarbus, qui pourraient intéresser *Narbonne* (d'une façon générale, en cette étude, les monuments *de Gaule* étaient surtout à considérer). P. 160, les griffons ne sont pas des « sortes de chevaux ailés à têtes de coqs », et p. 161, la tête humaine n'est pas une image de l'âme ; les recherches sont ici insuffisantes ; il faudrait aussi reprendre le thème des combats de coqs ; il n'y a pas de chasses antiques que sur la *thékè* de Sidon (qu'il ne faut pas appeler « d'Alexandre », et qui ne pouvait être connue, étant dans son hypogée sidonien, jusqu'à la fin du XIXe s.). Par contre,

1. Cf. aussi, p. 168 sqq. : « du chapiteau classique au chapiteau roman », où l'enquête est par trop lacunaire.
2. *Id.*, pl. VII, fig. 18, 20.

on alléguerait l'influence de monuments toujours visibles et connus des pèlerins de Terre-Sainte, comme celui de l'Hermel (PERDRIZET, *Syria*, 1938) ; les sources ne sont pas uniquement les sarcophages[1]. Pour les personnages sous arcades, ce n'est pas du « type canonique gréco-romain » (?) qu'il eût fallu partir, mais de l'école *occidentale*, qu'on a récemment distinguée de celle dite de Sidamara (lydo-éphésienne) ; seuls les sarcophages *occidentaux* ont pu préparer la réapparition à Arles et ailleurs. Sur le Centaure, sur la Sirène (l'auteur, comme bien d'autres, confond sous ce nom, à tort, la Tritonnesse et la Sirène-oiseau, celle-ci *seule* sirène antique), il y avait à distinguer. Cf. p. 182-183, les Harpyies, la Scylla ; la légende de la fig. 45, pl. XIV, parlant d'une « sirène antique » pour l'anguipède *mâle* du trône (d'Apollon) usurpé par le sophiste Potamôn sous Tibère (*Ephem. arch.*, 1936) déroute un esprit attentif ; pour le personnage représenté sur le tabouret, cf. H. MÖBIUS, *Ath. Mitt.*, LI, 1926, p. 121 sqq., qui rend la citation de Pococke (1743 !) bien inutile. Il faudrait préciser aussi ce qu'on appelle « sirènes étrusques » ; le siège de Mytilène n'a rien de « pergaménien ». Je ne suis pas d'accord avec H. Hahnloser, *Villard de Honnecourt*, 1935, sur les bronzes antiques copiés par H. de V. (cf. pl. XXXIV). Il est fâcheux d'appeler « Auguste, bronze antique » un Dionysos (nu !) à la nébride (fig. 106) ; et ce n'est pas sûrement le prototype du dessin 108. Plutôt que du bronze Nelidow (Alexandre à la lance), je rapprocherais le dessin 109 de l'Anacréon de Copenhague (Ny-Carlsberg), souvent reproduit. Pl. XXXV, il fallait penser d'abord à l'Hermès assis d'Herculanum. Pour les têtes de feuilles (p. 286), l'étude de Max Wegner, *Festschr. Goldschmidt*, 1935, p. 43-50, pl. XV, eût apporté du nouveau ; et les découvertes de Nabatène, qui m'ont fait identifier l'Hadad de Pouzzoles (*Rev. archéol.*, 1937, II, p. 244 sqq.) ; les hermès doubles à têtes feuillues de Nemi (Dionysos imberbe ou barbu, associé à la Diane locale) ont favorisé les réapparitions, et auraient dû être mentionnés avant tous autres, ainsi que le masque de l'Hadad *de Pouzzoles*. P. 290, l'étude plus attentive de Robert de Clari (cf. ci-dessus) eût fait signaler une des raisons de la réapparition du thème de la « Vénus pudique » en Occident. P. 291 : L' « Aphrodite pudique accroupie (?) créée au IIe s. av. J.-C. en Asie mineure par Bœthos de Calcedon *(sic !)* » est en réalité celle de Doidalsès de Bithynie, qui remonte au IIIe s. Il y aurait beaucoup à reprendre pour l'étude de la Chevauchée de Phyllis (p. 297)[2]. P. 301, le « Perse » du Musée d'Aix (monument d'Attale Ier) est appelé Gaulois, sur la pl. XL ; son attitude est aussi celle de l' « Arrotino » du Supplice de Marsyas, type qui a pu être connu lui-même au temps de Fra Angelico et dès *Très riches Heures* du Duc de Berry (pl. XL). Pl. XXXI,

---

1. Cf. pl. VIII. Nicola da Pisano, vers 1260, n'a pas étudié seulement le sarcophage reproduit, p. 23 (cf. p. 158), mais le Cratère pisan, aussi, qui servait de fonds baptismaux encore au XVIe s. (cf. le Grand-Prêtre de la Purification de la fameuse charte, et le Dionysos « indien » du cratère).

2. P. 313, dans le texte de Jacques de Vitry sur cet épisode, lire à la dernière ligne : erubescentiam ! P. 314, *ibid.*, 2e ligne : Versilia (?), au lieu d'ususia (!).

fig. 95, il faut entendre qu'il s'agit du Rapt de Deidamie, épouse de Pirithoos, et non d'Hippodamie. Le tissu représenté par la figure 119 est *copte*, non « alexandrin », et fait partie d'une pièce importante : il n'eût pas fallu trop isoler le décor en points et nœuds, assez banal, pour le rapprocher de celui de la fig. 119.

Malgré ces réserves, le livre, très riche, est, redisons-le, d'un chercheur curieux, d'un homme de goût et d'esprit, qui a eu le mérite d'exposer, non sans profits très divers, une question importante : son travail sera indispensable à l'avenir. Ch. P.

Baronne Brincard, *Cunault, ses chapiteaux du XIIe siècle.* Paris, Aug. Picard, 1937, in-4°, 138 p., 79 pl. phototypiques. — Les circonstances émouvantes de la publication de ce livre posthume — écrit *con amore* par une femme de cœur et d'esprit, très docte, qui n'en a pu surveiller l'impression — ont été relatées dans la préface, par M. J. Marquet de Vasselot. On verra là à quel concours de pieuses bonnes volontés ont été dus, et l'achèvement, et la présentation du travail.

Il fait grand honneur à celle qui l'avait composé, dont l'érudition et le soin dépassent de beaucoup ce qu'on rencontre ordinairement en ces sortes de travaux, souvent prématurément publiés au sortir des salles d'examen du Louvre[1]. Mme Brincard avait élargi sa documentation en étudiant chaque année la sculpture romane, en Anjou, et au delà ; dans l'église même de Cunault, il n'appartenait qu'à elle d'avoir pu dresser les grands praticables qui lui ont permis de faire photographier le haut des colonnes à bonne distance, et de constituer ainsi un album documentaire précieux : minutieuse vérification par l'image, d'autant plus nécessaire qu'au milieu du XIXe s., après 1840, Cunault a été « restauré » par l'architecte Joly-Leterme, sous le contrôle un peu trop distant de Prosper Mérimée, et, comme dit le savant préfacier : « avec plus de conscience que de discrétion ».

L'église de Cunault doit sa brillante vêture plastique aux temps de prospérité qui ont suivi en Anjou le gouvernement ferme de Foulques Nerra, après les invasions normandes (première moitié XIe s.). Au XIIe s., les successeurs de Foulques et de Geoffroy Martel, son fils, élargissant leur pouvoir, ont fondé ou restauré quantité de monastères, dont les deux exemplaires les plus beaux du Saumurois : Cunault et Fontevrault. A Cunault, il y a plus de deux cents motifs de sculpture, répartis sur plusieurs périodes, et permettant ainsi de suivre et comparer l'évolution du décor du chapiteau roman en Anjou.

L'auteur écrit sobrement, sachant regarder et même voir ; et elle ne s'embarrasse pas du bluff des théories à la mode, pour sombrer dans un inutile lyrisme. Elle a eu de bons maîtres : E. Mâle, P. Vitry, le chanoine Urseau. Nous lui reprocherions à peine une tendance, excessive, à

---

1. Du même auteur, diverses études préparatoires, du *Bull. monum.*, 1930, et du *Bull. de la Société d'hist. de l'art français*, 1932.

accepter ou même développer les interprétations symboliques, qui, on s'en doute, ne sont pas partout valables, là comme ailleurs. — Après quelques études historiques sur le Prieuré de Cunault et la construction de l'Église (p. 3-11), après une savoureuse notice sur les restaurations du XIXe s. (p. 12-19), Mme Brincard examine sommairement l'architecture de l'église (p. 20-24, pl. 1-18). Tout ce travail n'est qu'une sorte d'introduction à la deuxième partie, plus développée et qui répond au titre (p. 25 sqq.). Cunault n'a pas eu de ces grands ensembles théologiques auxquels se sont prêtés, surtout ailleurs, les portails (son principal portail n'a été sculpté que très sommairement et au début de l'époque dite gothique). Mais il y a 223 chapiteaux décorés à l'intérieur de l'église, de nombreux modillons extérieurs, les arcatures du clocher, et les chapiteaux qui décorent le portail Nord. Tout cela a été photographié et révisé minutieusement (avec larges comparaisons prises en Anjou et ailleurs), en commençant par les sculptures du clocher (p. 28-33) où l'on voit, près d'une scène de l'Annonciation, une Tritonesse (dite à tort ici comme ailleurs *Sirène*), qui tend un poisson à un pêcheur en barque (pl. XV, fig. 1). Ce serait l'image de la Tentation[1], opposée à celle du relèvement par la pureté (Annonciation). Seule, la « Sirène » de la Cathédrale de Nantes (XIe s.) pourrait être antérieure.

Sont examinées ensuite les sculptures du déambulatoire du chœur et des quatre travées orientales de la nef (1110-1130) : il y a là des chapiteaux à simples décorations ornementales : géométrie, feuillages, monstres, certains rappelant les peintures de l'église de Saint-Savin (pl. 25, 2) : au passage est faite l'étude du motif de « la tête qui engoule la colonne » (p. 38 sqq.). Dans la seconde campagne de sculpture, ont été ajoutés des chapiteaux historiés au fond du chœur, représentant quelques scènes religieuses qui ne paraissent empruntées à aucun répertoire connu. Signalons le combat du Centaure contre la « Sirène » ou Harpyie (p. 48 sqq., pl. 43, fig. 112, pilier 25), dont l'origine est cherchée, peut être à tort, dans les Bestiaires, et par delà dans le *Physiologus* : la « Sirène » de Cunault est ici ailée, mais elle a un arrière-train de quadrupède ; donc, il s'agit d'un hybride, et la présence d'une armure (cotte de mailles) ne permet pas d'écarter, ce qu'il eût fallu noter, l'appel à certains souvenirs de la légende de Mélusine, qu'on retrouve du Poitou au Jura (Église de Mièges). Peut-être l'effet décoratif prime-t-il ici la symbolique, l'artisan, ayant de son ciseau, détaillé quelque sombre rêve. Très curieuse est la scène du pilier 25, avec son personnage vu de dos, accroupi, son chevalier, sa représentation de ville ; il se peut que nous soyons là dans l'ambiance des chansons de geste, comme avec la pl. 45, fig. 1. On a partout associé naïvement le merveilleux et la vie (pl. 47, 2, pilier 23 C : danseurs : pl. 48, pilier 20 : combattants)[2]. Les héros luttant avec des animaux (pl. 49), dérivent du thème antique du Dompteur de monstres, répandu à travers l'Asie, l'Égypte et toute la Méditerranée.

---

1. Ch. Picard, *Annales Éc. Htes Et. Gand, Etudes d'archéol. grecque*, 1938, p. 128-156. (Néréides et Sirènes).
2. Cf. le sceau de Foulques V d'Anjou, pl. 45. fig. 2 (1124).

Les sculptures de la quatrième travée de la nef sont moins archaïques : les chapiteaux forment une sorte de frise continue, comme dans le fond de l'église ; les scènes à personnages alternent à nouveau avec le décor végétal. On voit ici l'Avare des chapiteaux romans de Haute-Auvergne (P. Quarré, 1938) : l'Orgueil et la Luxure sont aussi présentés allégoriquement, et il y a peut-être même le complément des Sept péchés. Comme en Auvergne aussi, Samson *enfourche* le lion, vieille tradition des Héraclès et autres « Dompteurs » du monde classique, dont Mithra. A noter la curieuse scène de la chouette attaquée par des oiseaux.

La sculpture romane de Cunault débute à la fin du XIe s. ; elle a été augmentée dans la première moitié du XIIe et plus tard (piliers 7 et 8, vers 1175), ce qui correspond aux aspects de l'architecture. Mme Brincart a donné un complément d'étude : Cunault du XIIIe au XVe s. (p. 75 sqq., IIIe partie). Les adjonctions de ce temps n'ont pas modifié la physionomie générale, l'église étant restée essentiellement romane du Sud-Ouest, architecture et sculpture, petite fille des édifices tourangeaux du XIe s., cousine de ceux du Poitou (Saint-Savin, Notre-Dame-la-Grande de Poitiers). Il valait la peine de l'inventorier ainsi, et de l'étudier avec ce soin exemplaire.

En appendice (p. 87 sqq.), sont décrits tous les chapiteaux : il y a une table alphabétique. Ch. P.

Joseph Turmel, *Histoire des dogmes*. V : *La grâce actuelle, les sacrements. Baptême. Confirmation. Eucharistie. Mariage.* Paris, Les Éditions Rieder, 1 vol. in-8°, 579 p., 1936. Prix : 60 fr. — Ce tome, extrêmement compact, ne saurait se résumer, pas plus que les quatre précédents. Il témoigne d'une érudition très vaste, qui se meut avec aisance dans les plus difficiles problèmes de l'exégèse biblique, de la patristique, de la théologie médiévale et moderne. L'auteur, soucieux de présenter l'évolution *humaine* de chaque dogme, enquêtant partout, ne laisse rien caché : c'est une œuvre de clarté, qui veut comprendre et faire comprendre. On assiste dans le détail aux origines parfois singulières, aux divergences, aux hésitations, aux tâtonnements, parmi lesquels l'orthodoxie s'est frayé sa voie. Malgré l'austérité du sujet, cette histoire où se prodigue tant d'intelligence et d'esprit critique retient et captive l'attention. Pas de notes, pas de références au bas des pages : l'auteur est un autodidacte, abordant chaque question d'une manière toute personnelle. Disons-le : ceci n'est pas toujours sans danger. On voudrait, en bien des cas, un esprit moins systématique. Il nous semble par exemple que l'importance du marcionisme est singulièrement exagérée et que l'hypothèse d'une recension marcionite des écrits du Christianisme primitif domine fâcheusement l'exégèse des textes ; l'historien devra être en garde contre bien des interprétations de l'auteur. Peut-être voudrait-on aussi un peu plus de sérénité : la pointe polémique contre les théologiens « officiels » n'est jamais absente ; nous estimons, pour notre part, que le silence serait, en général, préférable et plus digne d'un livre de science.

A. Dupont-Sommer.

Sirarpie der Nersessian, *L'illustration du Roman de Barlaam et Joasaph*, préface de **Ch. Diehl.** Paris, E. de Boccard, 1937 ; III et 250 p., 108 fig. 417 phot. en 102 pl. (album) : thèse présentée à la Fac. des Lettres de Paris. — Nous commençons à nous habituer à constater le va-et-vient des légendes, qui correspond à ce qu'on avait nommé précédemment aussi « la migration des symboles ». Le *Roman* dont l'illustration vient d'être ici étudiée avec un soin passionné, une méthode souvent irréprochable, est, semble-t-il bien, d'origine bouddhique ; Joasaph était Bouddha lui-même ; mais le récit a été démarqué à la fois en pays de foi islamique ; chez les Juifs et chez les Chrétiens, ce qui lui assure, d'ailleurs, la plus large « catholicité » : au point que les calendriers orthodoxes et romains ont fini par adopter et inscrire les noms des héros du Roman, et qu'on a cru leur sainteté historique aux Indes ! D'une transmission à l'autre, on n'a guère fait que changer à point la religion des personnages principaux, et naturellement leurs noms. L'œuvre a bénéficié de la plus large popularité, ainsi, pendant le Moyen âge : en vers, et en prose, et dans de multiples langues ; elle est aujourd'hui, convenons-en, plus oubliée.

Un mss. important était au Mont Athos (couvent d'Iviron) : M. G. Millet l'avait signalé à l'auteur, qui a su en grouper plusieurs autres à la suite. La filiation de la légende avait été reconnue par le P. Peeters (*Analecta Bollandiana*, XLIX, p. 276-312) : ainsi fut établi que le récit grec était dévivé, au XIe siècle, d'un texte géorgien, et qu'il avait lui-même servi à établir la transcription latine.

Mlle S. D. N. a étudié d'abord les diverses versions du texte (dont l'arménienne, p. 15) ; puis son illustration, d'après les manuscrits à images, grecs, russes, ruthènes, arabes, et les peintures de Neamtu en Moldavie (Stefanescu, *Byzantion*, VIII, 1932, p. 347-369). Une étude comparative du choix des épisodes montre dans quel esprit ont été préparées les miniatures ; une étude iconographique des thèmes naît de là (p. 55-101), suivie d'observations utiles sur la partie théologique (p. 103-151) : c'est toute une Cosmogonie (Ancien et Nouveau Testament), qui a été mêlée au roman ! L'auteur consacre un chapitre à examiner l'originalité de cette illustration foisonnante : elle marque les influences byzantines qui s'exerçaient aux contours de l'an 1000, signale les scènes inspirées de la peinture religieuse et profane[1], relève

---

1. Cf. p. 164, au sujet de la figuration des *Dioscures*, dont le culte paraît avoir spécialement retenu l'attention des illustrateurs. — P. 165, il eût fallu faire noter que les colonnes « placées sur un piédestal rectangulaire », sous les scènes de sacrifice, restent des *bômospeira* païens. Sur la plaque de bronze de Délos à laquelle il est fait allusion, *ibid.*, la statue n'est pas d'un « dieu », mais *d'une déesse* ; il est curieux que le manuscrit d'Iviron, en tout cas, puisse être ainsi rapproché des représentations des plus anciens reliefs pittoresques alexandrins. Cf. p. 166, pour les souvenirs des sacrifices mithriaques. — Mais comment Mlle D. N., dont le manuscrit a été lu par d'illustres humanistes, peut-elle écrire « mythriaque », p. 166, et dater Nonnos de Panopolis du VIe siècle (lire IVe !), *ibid.* ? Elle nous parle de Chéron pour Chiron, ce qui ne serait excusable qu'en Normandie ; de Minas, d'Arétuse, de Pilade ! *Proh pudor !* P. 168, à propos de la lécanomancie, l'auteur a le tort d'ignorer les récentes études, si précises et savoureuses de M. A. Delatte. — Vétilles,

les renseignements qui nous sont fournis sur les costumes (p. 182 sqq.), sur l'histoire du Bouddha, etc. Style et technique ont varié d'un manuscrit à l'autre, et à travers les temps. Nous acquérons, dans l'ensemble, des vues nouvelles sur le caractère de la miniature byzantine au XIe s., et sur l'évolution.

Il y a d'excellents Index et une illustration fort précieuse.

Ch. P.

Ch. Duroiselle, M. A., *The Ānanda Temple at Pagan.* Memoirs of the Archaeological Survey of Inda, n° 56. Delhi, 1937 ; gr. in-4°, de 24 p., avec 14 pl. — On sait tout ce que l'archéologie birmane doit à M. Duroiselle ; on peut même dire que sans lui, elle serait encore balbutiante. Dans ce nouveau travail, M. Duroiselle présente une monographie du Temple d'Ānanda à Pagan, temple qu'il a étudié par ailleurs dans l'*Annual Report of the Archaeological Survey of India* (1913-14, p. 63-97) et dans *Epigraphia birmanica*, vol. II, part. I et II.

Le temple d'Ānanda est un des sanctuaires nationaux de la Birmanie ; son architecture, qui constitue l'objet principal de la présente étude, le rattache d'une part à l'art indien de l'Orissa, et d'autre part à l'art indochinois.

Une introduction historique le situe dans le temps et précise un certain nombre de faits éclairant la vie du roi Kyanzitthā, son fondateur. Après la relation de la légende se rapportant à ce roi (p. 1 et 2), M. Duroiselle aborde la question de la date de fondation du temple (p. 3) ; aucun document épigraphique n'établit jusqu'à présent cette date avec exactitude, et l'auteur démontre qu'on peut s'en tenir à la date traditionnelle de 1090 de notre ère, en admettant qu'elle puisse flotter de quelques années.

Le lieu de la construction du temple fut indiqué, dit la légende, au roi Kyanzitthā par le dieu Indra, ce qui s'accorde parfaitement avec le titre de « roi des dieux » que l'on donne dans l'Inde à Indra, considéré comme le modèle du souverain universel. D'après la légende encore, le mortier en fut composé avec de la terre de Bodhgayā, et de l'eau provenant du fleuve encerclant le Mont Meru ; ceci est une indication, car le temple d'Ānanda du point de vue architectural entre sans hésitation possible dans le type des temples-montagnes, de signification cosmologique.

M. Duroiselle cherche ensuite le prototype architectural du temple d'Ānanda (p. 4-9) ; il prend comme point de départ les figurations de temples surmontés d'un *śikhara*, représentés sur les terres-cuites datant d'Anovratha (1044-1077 A. D.), puis le temple de Nanpaya, qui, à notre avis, se rapproche beaucoup du temple de Virupśka de Pattadakal. Tous ces éléments comparatifs sont antérieurs au temple

---

assurément ! Mais on regrette un peu qu'un travail si bien conduit n'ait pas été donné en lecture, même sur épreuves, à des historiens de l'art antique, qui eussent pu effacer d'une plume discrète quelques menues erreurs, qui font tache.

d'Ānanda, et ils ont pour archétypes le style architectural du Bengale plus particulièrement celui de Paharpur. M. Duroiselle pense donc qu'il faille considérer le temple d'Ānanda comme ayant été inspiré par le style du Bengale, et influencé par l'architecture hindoue d'une part (vaiṣṇava en particulier) et par Ceylan, le Siam et la Chine *via* le Nepāl d'autre part (p. 8-9). Nous proposons que l'on examine aussi les rapports que le temple d'Ānanda suggère avec les temples-montagnes khmèrs ; autant que nous puissions en juger d'après les documents parvenus jusqu'à nous, de nombreux points communs peuvent être relevés entre eux : le plan du temple, au milieu de son enceinte, sa composition même qui s'embrasse d'un seul coup d'œil, sa structure pyramidale de montagne architecturale, les frontons de ses portes, frontons polymorphes, superposés et accolés de deux demi-frontons, tout cela rappelle de très près les ensembles khmèrs des XIe et XIIe siècles ; ajoutons le motif terminal des frontons : un *makara* crachant un lion, motif si caractéristique de l'art khmèr (pl. X). Nous nous permettons d'autre part de ne pas partager l'opinion de M. Duroiselle, qui suppose que les architectes du temple d'Ānanda furent des artisans indiens (p. 9) ; nous pensons qu'effectivement la marque indienne est très forte, mais qu'il faut se garder de tomber, au sujet de l'art birman, dans les erreurs qui ont entraîné à ne considérer les arts javanais et khmèr, par exemple, que comme des arts provinciaux, bâtards et tributaires de l'Inde, au point de n'en être que de pâles imitateurs.

Les pages suivantes sont consacrées à la description du temple ; quatre-vingts reliefs de pierre, fait assez rare en Birmanie, ont été trouvés dans le temple, qui contient également quatre Buddha colossaux en bois. M. Duroiselle identifie deux statues se faisant pendant comme étant le roi Kyanzitthā et le moine Shin Arahan (pl. VII).

L'exposé sur l'usage de la voûte à claveaux est intéressant (p. 16-17), car il réagit contre l'affirmation habituelle que l'Inde a ignoré totalement la voûte à claveaux et n'a connu que l'encorbellement ; les citations que fait M. Duroiselle tendent à détruire cette croyance.

Dans sa conclusion (p. 18-20), l'auteur fait ressortir le fait suivant : le temple d'Ānanda se rapproche par certains détails d'autres temples birmans, mais il s'en éloigne suffisamment pour paraître exceptionnel ; M. D. attribue cette indépendance, en citant le témoignage de Sir Henry Yule et l'opinion contradictoire de M. Henri Parmentier, à l'origine indienne directe de son architecture.

Quoi qu'il en soit de certains détails, l'étude est précieuse, et ce ne sont pas nos réserves qui peuvent la diminuer ; trop peu de monographies existent encore sur l'archéologie birmane ; celle-ci soulève de nombreuses questions auxquelles il sera peut-être plus facile de répondre désormais, car elles se présentent dans l'ordre ; rien n'aide les recherches comme un déblaiement systématique du terrain.

Jeannine AUBOYER.

Annual Report on South Indian Epigraphy for the year ending on the 31st of March 1934. Madras, 1937 ; gr. in-4° de 143 p., avec

3 pl. Editor : C. R. **Krishnamacharlu,** Superintendent for Epigraphy. — Au cours de l'année 1933-34, le service d'épigraphie de l'Inde du Sud a enregistré 189 inscriptions lapidaires ; parmi elles, 45 environ appartiennent aux rois de Vijayanāgar et s'échelonnent entre 1352 et 1624 de notre ère. Dans la même année ont été repérées ou recueillies 186 inscriptions de la région de Bombay-Karnaṭak, dont la plupart sont des *hero-stones*, destinées à commémorer la mort glorieuse d'hommes tués dans un combat, singulier ou non. Une de ces *hero-stones* (nº 183) est intéressante par son écriture archaïque — du *telugu* écrit en caractères Čalukya anciens — et par la représentation du défunt : l'estampage a été publié planche I (en face de la p. 29). De la même écriture est l'inscription nº 182, trouvée à Bōdanampāḍu, datant environ du VIIᵉ siècle de l'ère chrétienne ; elle avait déjà été publiée dans *Nellore Inscriptions*, p. 287, Darsi-nº 2 ; mais sa lecture avait été imparfaitement rendue. Un nouvel examen a permis de constater qu'elle doit être lue de bas en haut ; c'est un cas assez rare, qui se retrouve une fois à Bezwada, et quelquefois dans le pays *telugu* ; elle est adressée à la déesse Satī (Durgā) (p. 41, pl. I).

L'inscription la plus ancienne, pour la série publiée dans cet *Annual Report*, est celle qui porte le nº 181 ; elle est datée de la sixième année du roi Ikṣvaku Māḍhariputa Siri Vīra-Purisadata (p. 29).

Il faut signaler également l'inscription nº 165 (p. 30, § 5), qui prouve l'existence d'une branche de la dynastie Pallava dans le district septentrional de Chittor, au moment de la décadence de cette dynastie.

Le nº 92 (p. 35, § 20) signale en 1341 A. D. l'établissement de colons Pāṇḍya à Śiruḍāvūr près de Tiruppōrūr (district de Chingleput) ; dès le Xᵉ siècle, des colonies existaient déjà dans ce village, colonies composées d'immigrants venus de Śōḷa-maṇḍalam.

Deux autres inscriptions sont également intéressantes : les nºˢ 32 et 33 (p. 36, § 23) ; elles précisent des noms de la dynastie des Śambuvariaya et complètent les nºˢ 35 et 28. Des détails du même ordre sont donnés par l'inscription nº 65 (p. 42, § 42) à propos des Hoysala.

L'une d'elles est assez curieuse (nº 68) : elle relate comment un certain Kāḷimaṉ réussit à sauver sa sœur qui était tombée entre les mains de voleurs, et qui mourut des suites de sa détention (XIIIᵉ siècle, p. 43, § 46).

Les inscriptions sont groupées par listes synoptiques, ce qui facilite infiniment les recherches, mais ce qui rend la lecture du *Report* impossible ; il faudrait mentionner beaucoup d'autres textes, après ceux dont nous venons de parler ; mais on peut dire, d'une façon générale, qu'ils apportent seulement certains détails sur les noms locaux et les dynasties indigènes, plus qu'ils ne permettent de reconstituer le tableau de la vie quotidienne ou officielle du Sud de l'Inde.

Jeannine AUBOYER.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Fondée par René CAGNAT

1938

1° PÉRIODIQUES[1].

Aegyptus, XVII, 1937.

P. 233-240 avec pl. et fig. H. A. Sanders. Tablette de bois portant sur chaque face une inscription en cursive, tracée d'un côté à l'encre sur le bois, de l'autre à la pointe sur de la cire. Dans la collection de l'Université de Michigan (n° 3994).

1) Sur le bois :

[Camerino et] Nigro cos
[loco Pselchi a]d hib. coh. s. s.
[anno XXII I]mp Caesaris Traiani
[Hadriani A]ug et uocari eum Nunis-
[sium at]que se testari ex lege
[Ael]. S.
[et Papiae] Poppaeae quae de filis
[procreandi]s latae sunt nec potuisse se
[profiteri propt]er distrinctionem militiae (sic)
[Actum....]s Pselchi ad hib coh s. s.
]s isdem s.

Sur la cire :

et Nigro cos loco Pselchi ad hib coh s. s.
anno XXII. Imp Caearis Traiani (sic)
Hadriani Aug. et vocari eum Nunnisium
atque se testari ex lege Ael S.
et Papiae Poppaeae quae de filis procre-
andis latae sunt nec potuisse se profiteri
[pro]p[t]er [

---

1. Nous tenons à remercier vivement MM. A. W. Byvanck, C. Daicoviciu, Chr. Danoff, M. Durry, E. Espérandieu, J. Guey, R. Lantier, F. Peeters, Ch. Picard, B. Saria, W. Seston, M. Simon, D. Tzontchev, N. Vulić des documents qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

Date : 138 ap. J.-C.

La première tablette du diptyque manque : elle donnait le nom du soldat, sa cohorte et sa centurie ; venaient ensuite un verbe, la formule *filium sibi natum esse*, le nom de la mère et le jour de la naissance.

Sur le bois, l. 10 : *actum* devait être suivi de l'indication du jouret du mois ; l. 11 : un nom d'homme, puis *i(i)sdem s(cripsit ?)*.

Sur la cire, l. 1 : *Pselchis* est un poste militaire mentionné seulement à l'époque romaine ; l. 3 : *Nunnisium* n'est pas sûr ; l. 4 : *lege Ael(ia) S(entia)* ; l. 5 : le génitif *Papiae Poppaeae* résulte d'une erreur.

Rapprocher des documents du même genre : *Ann. épigr.*, 1927, n° 175 [compléter l. 6 : *propter districtionem mil(itiae)*, et non *mil(itum)*] et 1929, n° 13 (Michigan, n° 4529) ; cf. aussi 1937, n° 112.

AEVUM, XI, 1937.

P. 453-460. Gaudenzia Barbiano di Belgiojoso. Dans la villa Barbiano di Belgiojoso, à S. Fiorano presso Codogno (province de Milan), sont conservées les inscriptions du *C. I. L.*, XI, n° 1263 et V, n° 2823, ainsi qu'un cippe inédit qui porte l'épitaphe, faite par T. Flavius Abascantus, de plusieurs personnes, dont sa femme Flavia Tyrannis, et sur le côté droit, une inscription, dont le début est répété par derrière, comprenant cinq distiques.

P. 504-602. Liana Montevecchi. Dépouillement du manuscrit épigraphique *C.* 61 *inf.* de l'Ambrosienne, avec renvois au *C. I.L.* et indication d'autres manuscrits, où les copies coïncident avec celles du manuscrit considéré ici.

ID., XII, 1938.

P. 3-55. Liana Montevecchi. Dépouillement de 9 autres manuscrits épigraphiques de l'Ambrosienne.

P. 51-55. Liste des manuscrits dépouillés et des inscriptions considérées.

AFRICA ITALIANA, VI, 1935, n°s 3-4, publiés en 1938.

P. 92-103. G. Caputo. A *Leptis Magna*, dans le théâtre.

P. 93-95 avec fig. Sur le *podium* du *tribunal*.

2)

*l. ca*NINIVS·L·F·GALLVS	deux cornes	XV·VIR·SACRIS·FAC
*co*S·PROCOS couronne	d'abondance	couronne PATRON·DEDIC

Patron(us), non *patron(o)* [éditeur].

L. Caninius Gallus consul suffect en 2 av. J.-C., fut, on le voit ici pour la première fois, proconsul d'Afrique (entre 10 et 14 ap. J.-C. ?).

P. 95-102 avec fig. Linteau d'architrave portant une inscription latine et néopunique[1].

1. Dans *Dioniso*, VI, 1937, p. 206 et pl., P. Griffo a publié cette inscription d'après la revue *Libia*.

3)
IMP · CAESARE · DIVI · F · AVG PON̄ · MAX · TR · POT · XXIV · COS · XIII · PATRE · PATR ·
ANNOBAL · RVFVS · ORNATOR · PATRIAE · AMATOR · CONCORDIÆ
FLAMEN · SVFES · PRAEF · SACR · HIMILCONIS · TAPAPI · F · D · S · P · FAC · COR
IDEMQ · DEDICAVIT ·

Date : 1er juillet 1-30 juin 2 ap. J.-C.

L. 3 : *coer(avit)*.

Fin de la l. 4 et l. 5 : texte néo-punique qu'étudie G. Levi della Vida, p. 104-109.

P. 102-103 avec fig. Épitaphe de *Narcissus, Aug. lib., architectus* (*Ann. épigr.*, 1931, nº 3), qui, selon l'auteur, aurait construit le théâtre de *Leptis Magna*.

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, XLII, 1938.

P. 55-57 avec fig. Hetty Goldman et T. R. S. Broughton. A Tarse.

4)
α υ τ ο κ ρ α τ ο ρ α κ α ι σ α
ρ α μ α ρ κ ο ν α υ ρ η λ ι ο ν
α ν τ ω ν ε ι ν ο ν ε υ σ ε β η
σ ε β α σ τ ο ν δ η μ α ρ χ ι κ η ς
εξοΥΣΙΑΣ ΤΟ Η ΥΠΑΤΟΝ
το Β ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ ΤΟΝ ΥΙ
ΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑ
ΡΟΣ·Λ·ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ ΣΕΟΥΗ
ΡΟΥ ΕΥΣΕΒ·ΠΕΡΤΙΝΑΚΟΣ
ΣΕΒ· ΤΟ ΣΥΝΕΡΓΙΟΝ
ΤΩΝ ΕΝ ΤΗ ΣΕΙΤΙΚΗ Ω
ΜΟΦΟΡΩΝ ΑΔΡΙΑΝΗΣ
σεοΥΗΡΙΑΝΗΣ ΤΑΡΣΟΥ
της ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΩΝ
τριωΝ ΕΠΑΡΧΕιΩΝ κιλι
κιας ισαΥΡιας λυκαο
νιας προκαθεζομενης
και β' νεωκορου ...

Date : 205 ap. J.-C.

Avec σειτικῇ suppléer ἀγορᾷ.

P. 128. Howard Comfort donne quelques indications sur la terra sigillata avec signatures trouvée à Minturnes.

P. 187-189. H. Comfort. Critique du livre de Mrs. Alice Wilson Frothingham, *Sigillate pottery of the Roman Empire* (voir plus loin) ; pour lui, un certain nombre des vases signés ont dû être fabriqués en Espagne, notamment à *Italica*.

AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, LIX, 1938.

P. 91-94. Tenney Frank. C'est pendant la période 27-22 av. J.-C. que les *statuae summorum virorum* ont dû être érigées au forum d'Auguste, accompagnées de leurs *elogia* (*C. I. L.*, I, 2e édit., pars 1, p. 185 et suiv. ; *Ann. épigr.*, 1934, nos 148 à 151 ; plus loin, *Inscriptiones Italiae*, XIII, 3).

ANALELE DOBROGEI, XVI, 1935.

P. 137. I. Micu. A *Tomi*. Stèle où est figuré un rétiaire.

5) Ἀργοῦτος ἐνθάδε ἐγὼ
κεῖμε ῥητιάριος νέηξ
θάπτε δέμε Ὀρέστης
μνείας χάριν χαῖρε
παροδεῖτα.

Id., XVIII, 1937.

I. Micu. Nombreuses inscriptions, dont quelques-unes inédites.

P. 7-8. A Constanza. Épitaphes mutilées avec mentions d'un centurion et d'un *principalis*.

P. 9. A Constanza.

6) M IVLIO
TERTVLLO
VET COH I
COMMAG
MITRIDATES
MIL COH EIVSDEM
ET BARALES
B M F C

P. 11. A Constanza. Fragment d'une dédicace à l'empereur Antonin le Pieux par la ville de *Tomi*.

P. 24. A *Capidava*.

7)
TVNC VIXI BENE VIXI SINE NV
LLA CRIMINA VIXI RESTA VIATOR
AGRIL*a* TRVGITIANI VIXIT
CONVIRGINIO ANN XII E
T MORITVR ANN XXXV
ET DEMISIT NATOS III
AVRGAIS POSVIT MEM
ORIA CONIVGIS SVE
RESTA VIATOR L
EGE TITOLO

Aurgais serait un Goth resté en Dobrudja après l'invasion gothique de 238-248 ; il s'y serait romanisé.

Annuaire de la Bibliothèque nationale et du Musée national de Plovdiv, 1931-1934, paru en 1935.

P. 89-95. Chr. M. Danoff groupe cinq inscriptions concernant les médecins en Mésie inférieure. La plupart d'entre eux ont des attaches avec l'Asie Mineure (Kaibel, nº 537 ; *Bull. de Corr. hellén.*, XXIX, 1905, p. 413-414; *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, nº 586 ; *Ann. épigr.*, 1937, nº 99 ; 1935, nº 70).

Id., 1935-1936, paru en 1937.

P. 47-199. D. Tzontchev. Aux bains d'Hissar, arrondissement de Karlovo.

P. 47-51 et p. 145-146 avec fig. Plaque de marbre complète seulement en haut.

8)
FONTIS AQVARVM CALIDA*ru*M
ab *i*NSESSIS VETERI AVG ARIA*e* ▒
ERAT TEPORATIS VSQVE LAVAC*ris*
S ET ODERE PENITVS
OLIM VENERARI P
XERANT VETER
TIOREM

L. 2 : le nom antique des bains d'Hissar était *Vetus Aug(usta) aria (= area)*; cf. Procop., *De aedif.*, IV, 11 : Αὐγούστας. La *Nova Aug(usta) area* serait la localité, éloignée d'environ un kilomètre, où a été trouvée l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1929, nº 94. L. 4 : *od<o>re.*

Sur le bord supérieur de la plaque, restes d'une inscription.

9) σεοΥΗΡΑ ΥΠΕΡ ΕαΥτΗΣ ΚΑΙ ΤΩν παιδων
νυΝΦΑΙΣ ΕΥΧΑΡΙΣΤΗΡιον

P. 147-150 avec fig. Ex-voto aux Nymphes.

P. 149-150 avec fig.

10) κυΡΙΑΙC
ΝΥΜΦΑΙC ΑΙΛΙΟC
ΚΕΛCΟC ΕΥΧΑΡΙCΤΗΡΙΟΝ

P. 172. Épitaphe.

P. 177-183. Liste des inscriptions trouvées jusqu'à présent à Hissar (15 numéros), la plupart déjà publiées.

P. 180-181 avec fig.

11) +ΘΕΟΥ ΔΩΡΟΝ ΠΡΟCΕΚΟΜΗCΘΗ
ΤΑC ΕΝΤΟΛΑC ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΤΗΡΗCΑC
ΘΕΟΔΩΡΟC ΤΗC ΛΑΜΠΡΑC ΜΝΗΜΗC
ΚΑΙ ΠΡΟC ΘΕΟΝ ΜΕΛΛΟΝ ΑΝΑΛΥΕΙΝ
ΕΠΙΠΟΘΗCΑC ΤΕ ΤΟ ΑΕΙΔΙΟΝ ΟΙΚΗΤΗΡΙΟ̅
ΕΝ ΤΩ CΕΒΑCΜΙΩ ΤΟΥΤΩ ΟΙΚΩ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ
ΕΝΔΟΞΟΥ ΠΡΟΤΟΜΑΡΤΥΡΟC CΤΕΦΑΝΟΥ
ΤΗΝ ΚΑΤΑΠΑΥCΙΝ ΕΝΘΑΔΕ ΗΥΡΑΤΟ
ΜΗΝΗ ΟΚΤΩΒΡΙΩ ΤΡΙΤΗ ΙΝΔS ΕΒΔΟΜΗ
ΠΡΟΑΠΟCΤΙΛΑC ΚΑΘΑΡΟΝ ΘΥΜΙΑΜΑ
ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΓΝΗCΙΟΝ ΥΙΟΝ ΙΩΑΝΝΗΝ
ΠΡΩΤΗΚΤΩΡΑ ΩCΤΙC ΕΝ ΤΩ
ΠΡΟΠΥΛΕΩ ΤΟΥΤΟ ΤΗΝ ΚΑΤΑ
ΠΑΥCΙΝ ΕΧΕΙ··

Il y a des ligatures que nous n'avons pas reproduites.

L. 1 : προσεκομ<ί>σθη ; l. 4 : μέλλ<ω>ν ; l. 7 : πρ<ω>τομάρτυρος ; l. 9 : μην<ὶ> ; l. 10 : προαποστ(ε)ίλας ; l. 12 : πρ<ο>τήκτ<ο>ρα <ὅ>στις ; l. 13 : προπυλ<αί>ῳ τούτ<ῳ>.

P. 181.

12)
+ ἐνθάδε κατάκιτε
Σολομῶν ὁ τῆς μεγαλπρ.
μνήμ. γενάμ. κόμ. των κα.
δομ. κ. βικάρ. Θράκης
τε. μη. Νοεμβ. ζ' ἰνδ. α' βασι-
λ. του δεσπ. ἡμῶν Φλ.
Τιβερίου Μαυρικίου ἔτους α'.

L. 2 : μεγαλ(ο)πρ(επεστάτης); l. 3 : μνήμ(ης) γενάμ(ενος) κόμ(ης) τῶν κα(θοσιωμένων); l. 4 : δομ(εστίκων) κ(αὶ) βικάρ(ιος); l. 5 : τε(λευτήσας) μη(νὸς) Νοεμβ(ρίου); l. 5-6 : βασιλ(εύοντος) τοῦ δεσπ(ότου).

Date : 582 ap. J.-C.

Cf. plus loin, n° 138.

THE ANTIQUARIES JOURNAL, XVIII, 1938.

P. 29-48. T. D. Pryce. L'occupation romaine de la Bretagne ; sa phase ancienne. Se fonde surtout sur les découvertes de poteries estampillées ou de tuiles à marques légionnaires.

L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE, VII, 1938.

P. 81-85. H. van de Weerd revient sur une inscription découverte en 1908 à Samarie, commentée par M. C. H. Moore, puis par le P. Vincent (*Ann. épigr.*, 1909, n° 235). Il faut comprendre :

13) *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) mil(ites) v<e>xi<l>(lationis) coh(ortium) Pa(nnoniae) sup(erioris), cives Sisci(ani) <et> Varcian(i) et Latobici sacrum fecer(unt).*

P. 85-90. P. Lambrechts. La famille des *Ummidii Quadrati*. Rectifications à la *Prosop. imp. rom.*, 1re édit., III, p. 468 et suiv. Tableau généalogique.

ANUARI DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS 1927-1931 ; VIII, 1936.

P. 342-372. Pere Batlle i Huguet. Les inscriptions païennes de la nécropole romano-chrétienne de Tarragone. 123 textes, presque tous déjà publiés ; voir *Ann. épigr.*, 1928, nos 194-201 ; 1929, nos 229-235 ; 1930, nos 146-152.

P. 348, n° 15. Cippe.

14) ATILIAE L·F·
VALERIANAE
ILERDENSI
ATILII ONESIMVS
ET ALCYONE
PATRONAE IN
DVLGENTISSIM·

P. 350, n° 26 (*Ann. épigr.*, 1929, n° 230). La l. 4 est ainsi conçue :

15) PRAEF·FABR

P. 350, n° 27 (*Ann. épigr.*, 1929, n° 234). La l. 4 est ainsi conçue :

16) FABR·PR·ET·CHORT

P. 353, n° 36 (*Ann. épigr.*, 1928, n° 200). Le texte se présente ainsi :

17) D · M · S.
*de*METRIO *ma*GISTRO
(?) *gramma*TICO C *f*ABIVS·
PIISS*imo et b*ENEME*renti*

P. 358, n° 58 (*Ann. épigr.*, 1928, n° 201). Les l. 7-8 sont ainsi conçues :

18)
A FONTE·HIC·IN·CVPA·RE
QVIESCIT

P. 361, n° 75 (*Ann. épigr.*, 1929, n° 231). La l. 1 se présente ainsi :

19) RAECIAE·M·F

P. 365, n° 88 (*Ann épigr.*, 1930, n° 151). Lire ainsi la l. 2 :

20) > LEG·VII·G FEL·

P. 373-374. Pere Batlle i Huguet. Inscriptions romaines païennes.

P. 373. A Lleida. Cippe.

21) G·MARCIO
GAL·MASCLO
AED·IIVIR
FLAM
MARCIA
TEMPESTIVA
MATER

P. 374. A Valence. Deux pierres remployées ; l'une porte les inscriptions données dans l'*Ann. épigr.*, 1933, n°s 5 et 6 ; l'autre, celles-ci :

22) L·ANTONIO·L·F
GAL·NIGRO
IVLIA·G·F·MAXIM
MATER

23)
C·IVLIO·C·F·GAL
NIGRO·AEDILI·DE
CVRIONI·VALENTINO
RVM·VETERANORVM·IVLIA
C·F·MAXIMA·PATRI

P. 374. A Valence. Cippe.

24) L·DOM AVRELI
ANO DEO
VALENTINI
VETERANI
ET VETERES

P. 375-400. J. Vives. Inscriptions chrétiennes de la nécropole romano-chrétienne de Tarragone. 94 textes, pour la plupart déjà publiés. Nous reproduisons quelques-uns des plus importants.

P. 379, n° 1, avec fig.

25)
† MARTVRIA INNOCE
S VICSIT ANNIS IIII
RECESS CONSVLATVM
EVGENI AVGVSTI PRIMV
MARTORIA VIVAS ☧
CVM BEATOS

Date : 393 ap. J.-C.

P. 380, n° 3, avec fig.

26) †
HIC REQVIEVIT EVPLENTIA IN PACE
DIE IDVS IANVARIAS POST CON
AET· ET STVD·VV CC· IN REQVIE

L. 2-3 : *post con(sulatum) Aet(ii) et Stud(ii).*

Date : 455 ap. J.-C.

P. 380-381, n° 4, avec fig.

27) ☧
HIC IACIT VIR H
ONORATVS AV
ENTINVS ANNORV
M XL NATVS HON
ORI XIII ET THEODOS
IX ET DEPOSITVS EST
D QVINTV KL
IANVARI·VENIE·T·
CONS M·G·N·IN PA
CE REQV·ESCET

L. 7-9 : *d(ie) quintu k(a)l(endas) Januari(as) venie(n)t(e) (post) cons(ulatum) M(a)gn(i).*

Dates : né en 422, mort en 461 ap. J.-C.

P. 386, n° 20.

28)

†TZANVS KARPETANVS
IN PACE VIXIT ANNIS
TRIGINTA QVINQVE

L'auteur lit : *Titzanus* pour *Titianus ?*

P. 386, nº 21.

☧

29) HIC REQVIESCIT
ARCADIVS IN PA
CE ANNO · PLVS
MINVS · L SRERA (*sic*)
NS RESVRRECTI
ONEM · A DEO

P. 390-391, nº 37. Sur un sarcophage.

30)

† BONE MEMORIAE LEVCADIVS †
PRIMICERIVS DOMESTI
CORVM QVI VIXIT CVM
CONPAREM SVAM NON
NITAM † ANNIS XXV
DEPOSITVS † PRIDIE
KALENDAS † IANVARIAS
VIXIT † AVTEM OMNIBVS
DIEBVS SVIS QVIBVS
VIX ANNIS † PLVS
MINVS † SEXAGINTA

Sur le *primicerius domesticorum*, voir *Cod. Justin.*, XII, 17, 2; cf. Hieronym., *Chron.*, 2379 : *Jovianus ex primicerio domesticorum imperator factus est.*

P. 400. A Lleida. Épitaphe chrétienne.

ARCHIV FÜR RELIGIONSWISSENSCHAFT, XXXIV, 1937.

P. 384. Fr. Dornseiff. L'inscription de l'autel de Consus (Tertullien, *De spectac.*, 5) est non un texte sacré archaïque, mais une sentence. Maintenir *consilio*.

ATHENAEUM, XV, 1937.

P. 252-283. A. Passerini republie plus complètement et étudie en détail les fragments du nouvel exemplaire de l'inscription d'*Adramyttion*, récemment découverts à Smyrne (*Ann. épigr.*, 1935, nº 173) : seconde partie du sénatus-consulte, préambule du décret, liste des membres du *consilium* qui avait assisté le magistrat (55 personnes, dont les noms sont en très grande majorité conservés et que l'auteur cherche à identifier). Il semble que nous ayons en outre les restes d'une lettre de Jules César aux Smyrniotes, qui devait se rapporter à une mesure visant à modifier radicalement le système tributaire de l'Asie. A. Passerini examine en conclusion l'ensemble de la question des tributs asiatiques entre la mort d'Attale III et l'époque de César.

P. 284-287. A. Degrassi discute l'interprétation proposée, pour une inscription de Lucques (*Ann. épigr.*, 1937, nº 131). Il est d'avis que nous avons affaire à des *magistri Mercuriales*, le collège des *Mercuriales* ayant ici, comme dans l'Italie méridionale, pour but principal le culte d'Auguste. Un collège semblable existait à Pise (*C. I. L.*, XI, nºs 1416 et 1417).

P. 287-288. A. Degrassi. Une inscription de Nona *(Aenona)*, au nord de Zara,

31) T·APPVLEIVS·T·L·L·AÑICONVS (*sic*)
ANZOTICAE·
V·S·

est non pas funéraire, comme l'a prétendu le premier éditeur, mais dédiée à Anzotica, déesse locale jusqu'ici inconnue.

ID., XVI, 1938.

P. 85-94. M. A. Levi examine le texte de la *lex de imperio Vespasiani* (*C. I. L.*, VI, nº 930) et en étudie la signification : la position et les pouvoirs du chef de l'État passent du domaine de l'*auctoritas Augusta* à une définition légale précise.

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DI ARCHEOLOGIA DI NAPOLI, XV, 1936.

P. 117-138. D. Mallardo, dans un article sur l'accusation d'onolâtrie dirigée contre les chrétiens, fait allusion au graffite du Palatin qui, à son avis, ne peut représenter que le Christ.

BONNER JAHRBÜCHER, 142, 1937.

P. 35-76 et pl. 16-18. A. Günther. Le Coblence romain. Rappel des découvertes épigraphiques : inscriptions votives et funéraires, bornes milliaires, estampilles de potiers, tuiles légionnaires.

P. 54, n. 1. H. von Petrikovits. Nouvelle lecture de l'épitaphe du *C. I. L.*, XIII, nº 7627.

P. 87. Wilhelmine Hagen. Inscriptions, la plupart connues déjà, sur des objets en jais de l'époque impériale provenant de la Germanie rhénane.

P. 193 et pl. 49, 1. W. Hagen. Près de Weilerwist, cercle d'Euskirchen. Autel.

32) D E A N E (*sic*)
V E G E T V S
SALTVARIVS
V·S·L·M·

P. 267. W. Hagen. A Andernach. Épitaphe.

P. 317-318 avec fig. et pl. 75, 3. Haberey et von Petrikovits. A Bonn (voir plus loin, nº 75).

P. 322 et pl. 75, 2. Von Petrikovits. A Mayen. Stèle.

33) D · M
A M M I N O
A D N A M A
TO·DEF·R
ESTIA·CO
N I V X F C

L. 4 : *def(uncto)*.

Le nom *Adnamatus* est celtique.

P. 327 et fig. p. 328. Von Petrikovits. A Qualburg (Schneppenbaum, cercle de Kleve). Estampille doliaire.

34) N·VRS

N(umerus) Urs(ariensium). Cf. *C. I. L.*, XIII, nºˢ 12505-12507.

P. 353. R. Noll propose une

nouvelle interprétation de l'inscription que porte une fibule de Trèves. Au lieu de lire

35) VENI DADO VITA

Dado étant un nom d'homme, il faudrait couper ainsi :

VENI DA DO VITA

P. 353-355 avec fig. A. Gaheis. A Saint-Valentin, 7 kilomètres à l'est d'Enns *(Lauriacum)*, plaque de bronze en forme de cœur (partie d'une décoration militaire).

36) MILITA
NTIV
M

[*Optime Maxime, con(serva) numerum omnium*] *militantium*. Cf. *Ann. épigr.*, 1935, nº 97.

A Enns. Fragment de plaque circulaire.

37) MA

Début de *Ma*[*xime*] dans une formule identique à la précédente.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1937.

Novembre.

P. XI-XV. L. Leschi. A Constantine.

38)
P ☙ IVLIO ☙ P ☙ F ☙ QVI
PROXIMO ☙
AED☙III VIR · QVINQ
PR · I · D · COL · VEN · RVSIC
FLAM · DIVI · CLAVDI · AV
GVRI · MAG · AVGVR
Q · SEIVS · A · F · QVI · NOVELLVS
Q · SEIVS · NOVELLVS · FIL

L. 3 : comprendre *triumvir(o), (triumviro) quinq(uennali)*; l. 4 : *col(oniae) Ven(eriae) Rusic(ade)*; l. 6 : *mag(istro) augur(um)*, ce qui permet de rectifier la lecture donnée à la l. 12 du *C. I. L.*, VIII, nº 20152 et de compléter correctement le *C. I. L.*, VIII, nº 7103.

ID., 1938.

Janvier.

P. X-XVI. L. Poinssot et G. Vermandel. A Bechater *(Thisi)*.

P. X-XI. Nouvelle lecture de l'épitaphe du *C. I. L.*, VIII, nº 1211.

P. XIV. Base.

39)
*f*LAVIO · VALENTI
NIANO · PIO · FELI*ci*
VICTORI · AC ·
· *co*NSERVATORI ·
*tot*IVS · ORBIS
*ter*RARVM · SEM
per *a*VGVSTO
procos. PETRONII · C*laudii*

Le proconsulat de Petronius Claudius est de 368, 369 ou 370 ap. J.-C.

P. XV. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, VIII, nº 25488.

P. XVIII. A. Merlin et G. Lapeyre. A Carthage. Fragments d'une invocation chrétienne.

P. XIX. Les mêmes. En Tunisie. Épitaphes, dont celle-ci :

40)
D · M · S
VERGILIVS
AFRICAN
V · A MIL
COH · Ī · VRB
H · S · E

Février.

P. vii-xiii. L. Poinssot. A *Lepti Minus*.

41) DIS ❧ MANIBVS ❧
ANTHIA❧METRAE AVG❧PROC❧LIBER
TA❧VIXIT❧ANNIS❧XXXIII❧H❧S❧E❧
ONESIMVS❧METRAE AVG❧PROC❧LIB❧
CONIVGI PIISSIMAE FECIT❧

Une des circonscriptions entre lesquelles furent répartis les domaines impériaux avait son centre à *Lepti Minus*.

P. xiv-xix. L. Laurens. Sur les bornes du *C. I. L.*, VIII, nos 20817 et 20818 (fig. des textes no 20818 *b* et *c*), les lectures LIMES MAVRI et LIMES PR-AFRI sont à rejeter.

P. xix A. Merlin et G. Lapeyre. En Tunisie.

42) AESCVLAPIY ΛG *(sic)*
SACR L·DEMEIRIV
S DAMON VVSLVA
V

L. 2-4 : *Deme<t>rius Damon u(t) v(overat) s(olvit) l(ibens) v(olum) a(nimo).*

Mars.

P. ii. É. Espérandieu. A Nages (Gard). Épitaphes.

P. ix-xv. L. Poinssot. A Msaken.

43) IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO · AVG · GERM
DACICO · PONT · MAX · TRIB · POT · XI
IMP · VI · COS · V · P · P
NAMGIDDO · CAMILLI · F · VZAENSIS
PRO · HONORE · FLAMONI · PERPETVIE
TIS · AEDEM · AVGVSTOR · ET · IMAGINE*m* . . . .
ARGENTEAM · SVA · PECVNIA · FECIT IDE*mque*
DEDICAVIT

Date : 10 décembre 106-9 décembre 107.

L. 6-7 : *et is* (?).

P. xxi-xxii. E. Albertini, L. Leschi et Mme Alquier. A Pasteur.

44) D M S
T FLAVIVS ROG*atus*
VET PROBATVS *in leg.*
I ▒ ▒ ▒ ▒ TRALATVS k
II ADIVTRICE PIA Fb
IN PANNONIA k ▒
RIORE VIXIT
ANNIS LXXXVII
SE VIVO FECIT
EX IS MILLE
NVMMIS

L. 4 : peut-être *I[i aug(usta)]*.

Mai.

P. x. L. Poinssot. A Chott-Mennzel-Yayia. Épitaphe chrétienne.

P. xi. A. Merlin et G. Lapeyre. A Thibar. Stèle à Saturne remployée.

45) PRO · SAL
IMP · C|ESARI|
AVC · PAC (sic)
ThIEB SACER ·
5 · PVB · V · S ·

L. 2 : ESARI regravé dans un martelage; l. 4-5 : *Thieb*(...?) ou *Thibe*(...?) *sacer(dos) pub(licus)*.

P. xii. E. Albertini et L. Leschi. A Hippone. Fragment d'un deuxième exemplaire de l'inscription du *C. I. L.*, VIII, nº 17408.

Juin.

P. xi-xiii. L. Poinssot. A Carthage. Fragments d'inscriptions.

P. xiv. L. Poinssot. A Takroûna.

46)
P · CAECELIVS · FELIX · SA (sic)
CERDOS · SATVRNI · AVG
VOTVM SOLVIT *Lib.* A

P. xv. L. Poinssot. A Bou-Jelida. Épitaphe.

P. xvi-xix. L. Poinssot et Ch. Saumagne. A El-Djem. Inscriptions, notamment des épitaphes.

P. xvii-xix. Compléments à la description des nºs 41 à 43 de l'*Ann. épigr.*, 1937.

P. xix.

47) NAVTA TENI
TANVS VIXIT A
NIS XVII PLVS MI
NVS ⁂ ⁂

Le défunt était originaire de *Thaenae* (Henchir Tina).

P. xix-xx. Ch. Saumagne. A Bou-Jdaria. Deux épitaphes.

48) D · M · S
L · HOSTILIVS TE
RTIVS · PIVS VIX
ANNO · VNO · M ·
VIII · D · XXVI · H · I
HOSTILIVS · TER
TIVS ET · AVFIDI
A · CONCESSA ·
PARENTES
DVLCISSIMO
FILIO FECER
VNT
BYZACIO

Byzacio semble être le sobriquet (au datif) du jeune défunt.

P. xxii-xxvi. E. Albertini. Bornes milliaires d'Oranie.

P. xxii-xxiv. Entre Ténira et Chanzy, deux bornes de la route-frontière de la Maurétanie Césarienne.

P. xxiii. Partiellement martelée.

49) *imp. caes. m.*
opellius SEV*e*
RVS *macrinus*
PIVS FELIX AVG
ET M *opellius*
ANTONINVS

CVRANTE
T AELIO DECRIA
NO PROC AVG
NV
M P VI

L. 12 : les deux lettres sont incertaines.

Premier milliaire de la route-frontière aux noms de Macrin et de son fils.

P. XXIV.

50) *imp. caesar m.*
*aure*LIVS *seue*
RVS ALEXANDER
PIVS FELIX *aug.*
MILIA*ria noua*
*po*NI IV*ssit per*
P FL CLEM*e*NTEM
PROC SVVM
T
M P VI

L. 9 : le T est incertain ; peut-être [*a Tec*]*t*..., nom antique de Ténira.

P. XXIV-XXV. Copie améliorée par M. Courtot de la borne milliaire du *C. I. L.*, VIII, nº 22626 (route de *Numerus Syrorum* à *Siga*).

P. XXV. A Lavayssière. Borne endommagée et partiellement martelée aux noms de Macrin et de son fils (route de *Pomaria* à *Siga*).

P. XXVI-XXIX. L. Leschi et Monjauze. Près de Medjedel, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Bou-Saada.

51) *imperator caesar titus aeli*
VS HAD*rianus antoninus augustus*
PIVS PONTIFEX M*aximus tribunicia po*
TESTATE DVODECIES I*mp. ii cos. iii pater pa*
TRIAE PER COHORTEM

Date : 10 décembre 148 - 9 décembre 149.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, LXI, 1937.

P. 410-420. P. Lemerle. Nouvelles inscriptions latines de Philippes.

P. 411-412 avec fig. Deux fragments d'une inscription en l'honneur de l'empereur Antonin, datée de 138 ap. J.-C.

P. 412-413. Fragments de textes mentionnant l'un peut-être la déesse Isis, un autre un *sevir Augustalis*, un troisième des duumvirs.

P. 413. Fragment de stèle funéraire.

P. 413-414 avec fig. Stèle.

52)

. *uarinio* . *f.*
*uol. m*ACEDON*i*
*ae*D·Q·II·VIR·I·D·PH*ilip*
pis MVNERARI*o ii*
*pup*ILLAE· VARI*niae*
*m*ACEDONIA·ET·PRO*cula*
*p*ATRI·EX·TESTAM·EIVS *f.c.*

P. 414 avec fig. Stèle portant une épitaphe.

53) GN · VELLEIO ·
VRSO · ACTO
RI·COL·AN·XLII·
CVLTORES CVPIDI
nis

P. 415 avec fig. Stèle incomplète en haut.

54) LVRIANAE·ACT
ORI·PRISCIAN
BASSVS · ANT
IGONI· AMICO·
B·M·F·C·

Antigoni paraît être un datif (?).

P. 416 avec fig. Deux épitaphes.

P. 417 avec fig. Cippe brisé en bas.

55) Q · CLAV*d*.
CAPITONI
PREF·LEG·XIII
GEMINÆ·FILI
CARISSIM*o*
patri

P. 418 avec fig. Cippe.

56) D M
M AVRELIVS LVCIVS
VETRANVS EX LE
GIONIS SECVNDA PA*r*
THICA ANN LV E S E AVR
CALLISTE COIVX ET AVREL
LVCILLA FILIA PATRI DVLCIS
SIMO BENE MOERENTI MEMORIACA
S AARA POSVERVNT SI CVIS EAM
ARAM TRASTOLERIT AVT MOBE
RIT DABIT REIPVBLICE PHILIP
⋇ MILE EX EA PECVNIA DELA
TORI ⋇ CCL·

Très nombreuses ligatures que nous n'avons pas reproduites.

P. 419. Quatre inscriptions funéraires.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1937.

P. 97-99 avec fig. H. Rolland. Conservé au château de Lagoy près de Saint-Remy-de-Provence.

57) P R I M A
PILEMAE
F · V · S · L · M ·

Contre Holder, l'auteur pense que le nom *Pilema (Philema)* est d'origine grecque.

P. 102. R. Louis. A Saint-Père-sous-Vézelay. Estampilles sur un tesson de poterie de La Graufesenque et sur une brique.

P. 114-125 avec fig. Du Mesnil du Buisson. A Doura-Europos. Étude sur la version araméenne de l'inscription grecque de l'*Ann. épigr.*, 1937, nº 75.

P. 198-201 avec fig. A. Grenier et L. Royer. Territoire de Sassenage, près de Grenoble. Autel.

58) V I A M A E · D
C R A X O V S L
M VOTO EXCEP*to*

L. 1 : *D(eae)*.

Bulletin de la Société royale d'archéologie d'Alexandrie, 32, 1938.

P. 131-140. M. Segre. *Epigraphica.*

P. 136-138. A Miramare, près Trieste, mais l'origine alexandrine paraît sûre.

59) Αὐρήλιον
Ἡρώδην
τὸν παράδοξον
οἱ ταρσικάριοι
Ῥωμαῖοι
οἱ Ἀλεξανδρεῖς.

L. 3 : le titre de παράδοξος est attribué aux athlètes vainqueurs ; l. 4 : les ταρσικάριοι sont les fabricants d'étoffes du type de celles de Tarse, connus par les papyrus ; l. 5-6 : il semble s'agir de citoyens romains résidant à Alexandrie.

P. 138-140 et fig. 2. Au musée d'Alexandrie. Plaque de marbre.

60)
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙϹΑΡΑ ΜΑΡΚΟΝ
ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΚΟΜΜΟΔΟΝ ΑΝΤΩΝΙΝΟΝ
ЄΥϹЄΒΗΝ ЄΥΤΥΧΗΝ ϹЄΒΑϹΤΟΝ
ΑΡΜЄΝΙΑΚΟΝ ΜΗΔΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙΚΟΝ
ϹΑΡΜΑΤΙΚΟΝ ΓЄΡΜΑΝΙΚΟΝ ΜЄΓΙϹΤΟΝ
ΒΡЄΤΑΝΝΙΚΟΝ
ЄΠΙ ΜΑΡΚΩΙ ΑΥΡΗΛΙΩΙ ΟΥΗΡΙΑΝΩΙ ΕΠΑΡΧΩ
ΑΙΓΥΠΤΟΥ
ΕΠΙ ϹΤΡΑΤΗΓΟΥντος φλΑΟΥΙΟΥ
ΗΡΟΔΙΑΝΟυ στρατηγουΝΤΟϹ
ηρακλειΔΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΝЄΜЄϹΙΑΝΟΥ
η πΟΛΙϹ·ЄΤΟΥϹ ΚΗ·ΤΥΒΙ·ΙΓ ΔΙΑ
αισχ?ΡΙΩΝΟϹ ΤΟΥ Κ ϹΑΡΑΠΙΩΝΟϹ ΓΥΜΝΑϹΙΑΡΧΟυ
σΑΡΑΠΙΩΝΟϹ ΠΤΟΛЄΜ ЄΞΗΓΗΤ

L. 14 : Σαραπίωνος Πτολεμ(αίου) ἐξηγητ(οῦ).

Date : 13 Tybi de l'an 28 de l'empereur Commode = 8 janvier 189 ap. J.-C.

M. Aurelius Verianus est connu comme préfet d'Égypte sous le nom de M. Aurelius Papirius Dionysius.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN, LVIII, 1937.

P. 113-124. Malva Maurice-Vincent. A Bou-Hanifia *(Aquae Sirenses)*. Épitaphes païennes.

ID., LIX, 1938.

P. 182-205 avec des fig. F. Doumergue. Recueil des inscriptions latines conservées au Musée d'Oran.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, LXIII, 1935, fasc. 4, publié en 1938.

P. 97-102 des fasc. 1-3. E. Staedler estime que le graffite au crucifix du Palatin a un caractère votif. L'inscription doit se comprendre : « Moi qui me suis libéré [du mal, je vous dis] : adorez ce] dieu » (le dieu représenté, qui a un corps d'homme avec une tête de cheval).

P. 145-159. A. M. Colini. A Rome, dans le *Dolichenum* de l'Aventin.

P. 147 et fig. p. 146 et 148. La division des lignes n'est pas indiquée.

61) *B(ona) F(ortuna). Ex praecepto I(ouis) O(ptimi) M(aximi) D(olicheni) aet(erni) cons(eruatoris) Annius Iulianus et Annius Victor, patroni huius loci, donum posuerunt tabulam marmoream et honorem fratribus suis patronis etiam et candidatis, per M(arcum) Aur(elium) Oenopionem Acacium sacerd(otem) et patrem candidat(orum).* Suivent les noms des *patroni, candidati*, etc.

P. 151 et fig. p. 152. Mention de deux autels jumeaux, dédiés au Soleil et à la Lune. Essai de lecture d'après la figure qui, peu nette, ne permet pas un déchiffrement complet :

62) *Pro salute | Imp(eratoris) T(iti) Ael(i) Hadriani Anto[nini] | Aug(usti) Pii p(atris) p(atriae) et M. Aureli Caesa[ris] | et liberoru[m]... | iussu numinis Iouis | Dolocheni posuer(unt) | colleg(ium) Herculis | Metretarior(um) quod con | sistit ad salicem, cura | nte Q. Domitio...*

P. 152 et pl. IV. Bas-relief avec Jupiter et Junon de Doliché, séparés par un autel au-dessus duquel s'élève un aigle qui porte les bustes d'Isis et de Sérapis.

Au-dessus :

63) I · O · M · DOLICHENO · SERAPI · ET · *isidi* IVNONI ·

P. 152 et fig. p. 153. Bas-relief avec les mêmes divinités, les Dioscures, le Soleil et la Lune.

64) Au-dessus :

IOVI·OPTIMO DOLICHENO D·D

Au-dessous :

PRÆGNATIVS FRVCTVS

P. 153 et pl. II. Bas-relief avec Jupiter et Junon de Doliché ; au-dessous de celle-ci, un prêtre et la victime, un taureau.

65) Au-dessus :

IVSSV IOVIS·O·M·DOLECHENI *(sic)*

Au-dessous à gauche :

P·ALBIVS EVHELPISTVS
LIBERT· D·D ·ANICETI
SACER APOLLINARE·ET LVCIVS·B·P·

Il est fait allusion dans le texte de l'article à d'autres inscriptions trouvées au même endroit (p. 151 et suiv.).

P. 165-171. A. Momigliano, dans une étude sur les *sodales Flaviales Titiales* et le culte de Jupiter, dresse les listes des *sodales Flaviales Titiales*, des *flamines* municipaux de Vespasien et de Titus, ainsi que des *seviri Flaviales*.

P. 173-178 et pl. A. Degrassi revient sur les textes trouvés à Rome, via Marmorata (*Ann. épigr.*, 1937, n° 62). Il y insère un fragment (*C. I. L.*, I, 2e édit., pars 1, fasc. 1, p. 68, n° X ; p. 252, n° 7 ; VI, nos 10286-10287), qui donne pour le *calendrier* le bas des 3e et 4e colonnes (mars-avril) :

66) BC
XXXI XXX

et pour les *fastes* vient combler sur la *face* (fastes des consuls et censeurs) la lacune qui existait en haut de la 2e colonne :

CONSVLES·CENS· | A B · ·I M P · C A E S A *r e* | *ponti*F·MAXIM
CN DOMITIVS C SOSIVS SVF L S
SVF L CORNELIVS L ARRVN*tius*
M VALERIVS L MVNAT*ius*
IMP CAESAR M LOLLIVS
M APPVL*e*IVS P SILIVS

et au *revers* (liste des *magistri vici*) la lacune qui existait au sommet de la 4e colonne :

IMP·CAESAR·AVGVST*us pontif, max.* COS·XI·TRIBVN·POTES*t.* *x*VII·LARES etc.

MAG·VIII

/ELIX M·SORILIVS·M·L·MENANDER

INVS P·SERVILIVS·P·L·RVFIO

CIBA C·ANNIVS·C·L·APELLA

L·OPSILIVS·L·L·PAMPHILVS

MAG·I

M·IVNIVS·ƆL ▒OG▒VS

Date : 7 av. J.-C.

A. Degrassi ajoute des remarques tant sur la teneur du texte lui-même que sur certains des personnages mentionnés.

Dans le calendrier, au 29 janvier, lire :

E F FERIAE IMP·CAESAR

Puis, à droite, le bas de grandes lettres très incomplètes.

Les *magistri* des deux premières années sont entrés en charge entre la fin de juin et le début d'août.

P. 193. A. M. Colini. A Rome, via della Piramide Cestia. Estampille sur tuile (cf. *C. I. L.*, XV, no 1673).

67) †REG D N ATHA
LARICO BON R

L. 2 : *Bon(o) R(omae)*.

Bullettino del Museo dell' Impero Romano, VI, 1935 (appendice au tome LXIII, 1935 du *Bullettino comunale di Roma*).

P. 77-80 avec fig. A. Gitti. A Zara.

68)
NERONI·CAESARI
GERMANICI·F·TI
AVG·N·DIVI·AVG PRO
FLAMIN·AVG
5 CIVITATES·LIBVRNIÆ

L. 4 : *flamin(i) Aug(ustali)*.

L'auteur rappelle, d'après les inscriptions, la carrière de Néron César (5-31 ap. J.-C.).

P. 86. A. Minto. A Sinalunga (Sienne). Stèle.

69) D·M·S
VMBRICIAE
PYRAMIDI
C·B·M·H·V·P·

L. 4 : *c(onjugi) b(ene) m(erenti) h(eres) v(ivus) p(osuit).*

P. 133-141. G. Patriarca. Inscriptions grecques relatives au monde romain. Second bulletin, concernant l'année 1934.

BYZANTION, XII, 1937.

P. 213-224. H. Grégoire. C'est l'épitaphe de Fabia Salsa (*C. I. L.*, VIII, nº 20913), monument païen demeuré *in situ*, dans le cimetière païen de *Tipasa*, qui a fait naître le culte et la légende de sainte Salsa. Sainte Salsa, qui se confond avec la matrone Fabia Salsa, n'est qu'un « roman épigraphique ».

P. 477-486. W. Seston. Sur les deux dates de la Table de privilèges de *Brigetio* (*Ann. épigr.*, 1937, nº 232). La date finale, à lire comme M. Seston l'a déjà indiqué (cf. *Ibid.*, nº 158), montre que l'entente était faite dès le 9 juin 311 entre Licinius, résidant à Sardique, et Maximin, à l'instigation de Constantin qui prépare la lutte contre Maxence. La date placée en tête doit avoir été ajoutée en 321 d'après le comput inauguré probablement cette année-là : le rescrit de Licinius est devenu ainsi une loi de Constantin ; le x qui précède la première ligne serait un signe chrétien, le x initial du nom grec du Christ.

P. 487-581. Ch. Saumagne. Du rôle de l'*Origo* et du *Census* dans la formation du colonat romain. Rappelle, par les inscriptions trouvées en Tunisie, comment on devient colon dans les débuts du IIe siècle.

LA CIVILTÀ CATTOLICA 1937.

T. III, p. 127-139. A. Ferrua, pour affirmer l'existence de chrétiens à Pompéi avant 79 de notre ère, s'appuie en particulier sur les graffites *Sator arepo ;* critique l'opinion de E. Staedler (*Bull. comun. di Roma*, LXIII, 1935, p. 97-102) sur le crucifix du Palatin.

T. IV, p. 129-140. A. Ferrua commente l'inscription d'un sarcophage trouvé dans le mausolée de saint Quirinus à Saint-Sébastien sur la voie Appienne. Les personnages nommés, Maximilla et sa mère, en relations avec la fille de Viventius, qui devint préfet de la Ville, puis préfet du prétoire des Gaules, étaient venus de Pannonie à Rome ; ils furent ensevelis en 389, peut-être avant que les reliques de saint Quirinus fussent transférées de *Siscia*.

THE CLASSICAL REVIEW, L, 1936.

P. 166-167.

70) M. Cary suggère que dans l'inscription du consul Popilius où on lit : *viam feci ab Regio ad Capuam et in ea via ponteis omneis miliarios tabelariosque poseivei* (*C. I. L.*, I, 2e édit., pars 2, fasc. 1, p. 509, nº 638), *tabelarios* désignerait des poteaux indicateurs de direction avec bras en bois.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1937.

P. 292-300. Ch. Saumagne. A Jenan ez-Zaytoûna (*Atlas arch. de la Tunisie, Jama*, n° 109).

71) CAELESTI · AVG · SACR
P · GEMINIVS · COSSVS
V S L M

72)

PRO SALVTE IMPP AVGG · SEVERI ET ANTONINI
ET IVLIAE AVG
C · AVFIDIVS VTILIS MANCIANE CVLTOR V · S · L · A ·

Les noms de Géta et de Fulvia Plautilla ont été martelés.

73)

AVG
*totius*QVE DIVINAE DOMVS
CVIT · FEC

L. 3 : l'auteur restitue : *cu<l>-t(or) fec[it]*, ou *cu<l>t(ores) fec(e-runt)*.

74)

MERC · AVG · SA
POSSESSORES · F
TAPP · ANNO · L · GE
·S·ROGATI · ET · IVL · GEM
MAGG · SVB CVRA · TA
N · FELICIS · PRIMIAN · F

L. 1 : *sa[c(rum)]* ; l. 2 : *f[undi]* ; l. 3 : *Ge[minii]* ; l. 4 : *Gem[iniani]* ; l. 5-6 : *Ta[nno]n(ii)* ; *f(ecerunt ?)*.

L'auteur pense que le *cultor* dont il s'agit au n° 72, l. 3, exerce ses droits soit en vertu de la *lex Manciana* (cf. *C. I. L.*, VIII, n°s 25902 et 25943), soit conformément à ses prévisions.

P. 300-301. J. Carcopino. Observations sur les inscriptions précédentes. Interpréter soit *cultor (legis) Mancian(a)e*, soit *cultor (partis) Mancian(a)e*.

P. 427. A. Audollent. A Aïn-Fourna *(Furnos Majus)*. Croix de plomb qui porte sur ses deux faces des textes analogues, non identiques, contenant le moyen de préserver le pays de la grêle (cf. *Revue des Études latines*, 1938, p. 26).

Id., 1938.

P. 24-39. F. de Visscher. Certains passages de l'Édit d'Octave découvert à *Rhosos* (*Ann. épigr.*, 1934, n° 217) nous aident à concevoir sous quel régime juridique, assez hybride, vivaient en Orient les nouveaux citoyens romains qui, dans une large mesure, conservaient le bénéfice de leurs lois nationales propres.

P. 294-297 avec fig. H. Labande. L'inscription du *C. I. L.*, XII, n° 37*, retrouvée en 1930, est bien authentique (cf. *Ann. épigr.*, 1931, n° 100).

Études celtiques, 1937, n° 4.

P. 246-253. A. Blanchet présente, d'après les inscriptions,

quelques exemples de la persistance des noms celtiques dans la Narbonnaise, plus spécialement dans la région de Nîmes.

GENAVA, XV, 1937.

P. 64-74. L. Blondel. La route romaine de Genève à Nyon : 11 milliaires connus.

GERMANIA, XXI, 1937.

P. 233-235 avec fig. Harald von Petrikovits. A Bonn. *Tabula ansata.*

75)

TI · CL*audio* DRVSI
F · *caes. aug. germ.* PONTI
f. max. tr. p. xii cos. u IMP · XXVII
p. p. IO · LEG ·
aug. pr. pr. LEG · A̅G ·
leg. i

Date : 52-54 ap. J.-C.

Le camp légionnaire de Bonn, construit d'abord en bois et terre, fut bâti en pierre sous Claude.

P. 274-275 avec fig. A. Oxé. Sur le couvre-nuque d'un casque de bronze trouvé dans le Rhin, près de Xanten.

76) > · CORNIILI · RVFI · SVPIIR · DIILLIVS
> · DECII (?) ALBANI
SVPER

L. 1 : comprendre *(centuria) Corneli Rufi, Dellius Super.*

P. 275-276 avec fig. W. Haberey et H. von Petrikovits. Sur le couvre-nuque d'un casque de bronze (*C. I. L.*, XIII, n° 10027, 219).

77) Face supérieure :

> PRITONI
INIITVRI
. . . CVS
. . . C . . . M

Face inférieure :

> COMINI
u? ALIIRI · L · XVI ·
> VALERI
. . . P PETRONI

ID., XXII, 1938.

P. 12-13 avec pl. G. I. Kazarow. Plaque triangulaire en bronze aujourd'hui perdue. L'inscription est tracée par des points.

Figures diverses en rapport avec le culte de Jupiter Dolichenus ; au-dessous :

78) I O M DOLIHCENO V · L · A · P · *(sic)*

Voir plus loin, n° 81.

P. 24-30. P. Goessler. A Straubing. Cachet d'oculiste[1].

1. Ce cachet d'oculiste a été publié également par P. Goessler dans le *Jahresbericht des historischen Vereins für Straubing und Umgebung*, XL, 1937, p. 37.

79)

a) C · IVL · STEPHAN · N
ARDI · LEN · AD EPPH · EX OVO
b) C · IVL · STEPHANI
DASM · P · IMP · EX OVO
c) C · IVL · STEPHANI
COEN · OPOB · AD CLART
d) C · IVL · STEPHANI · STA
C · OPOB · AD CLART

Il y a des particularités de gravure que nous n'avons pas reproduites : *a :* RDI liés ; *a, b, c :* des O inclus dans V ou C.

a) nardi(num) len(e) ad epiph(oras) ex ovo.
b) diasm(yrnes) p(ost) imp(etum) ex ovo.
c) coen(on) opob(alsamatum) ad clarit(atem).
d) stac(tum) opob(alsamatum) ad clarit(atem).

Remarques d'un caractère général sur les cachets d'oculistes.

P. 100-104 et pl. 22. E. Krüger. Sur les monuments dédiés à la déesse Vagdavercustis ou la représentant.

P. 106 avec fig. I. Welkow. A Čaušewo (nord de la Bulgarie). Anneau d'argent.

80)

VOT
AVR QVAD DEC
RV

Vot(um) Quadru(viis) Aur(elius) Dec(imus).

P. 121-122 avec fig. H. von Petrikovits propose de lire ainsi la partie droite de la dédicace à Jupiter Dolichenus donnée plus haut, n° 78 :

81) SIS NERO ORCVS · V · L · · A · P · ·

Sis(. . .) Nero Orcus v(otum) l(ibens) a(nimo) p(osuit).

P. 172-175. W. Reusch. Liste des inscriptions grecques d'époque impériale provenant de Cologne ; liste des noms qui, sur les inscriptions latines de cette ville, attestent l'origine gréco-orientale de leur possesseur. Ces rapports de Cologne avec la moitié orientale de l'Empire s'expliquent par l'armée et le commerce.

P. 190-191 avec fig. Fr. Sprater. Dans le Palatinat. Autel.

82)

VOSEGO
IVLIVS VI
TVNIS V
S L · L · M

GLOTTA, XXVII, 1938.

P. 143-144. E. Diehl. Les deux graphies *Leptis* (sources grecques) et *Lepcis* (inscriptions et manus-

crits latins) sont inexactes. Le nom était *Lepqis*, qui devait se prononcer *Lepk'is*.

THE HARVARD THEOLOGICAL REVIEW, XXX, 1937.

P. 15-35. A. S. Hoey rapproche les *rosaliae signorum*, qu'un papyrus de Doura-Europos, qui se date de 223-225 ap. J.-C., énumère parmi les fêtes officiellement célébrées par la garnison, des *rosalia*, destinés à fêter le retour du printemps, que mentionnent le calendrier de Philocalus (*C. I. L.*, I, 2e édit., pars 1, p. 264) et le *Feriale Capuanum* (*C. I. L.*, X, no 3792) ; mais au IIIe siècle ces *rosaliae* conservent encore un caractère religieux et ne sont pas, comme au IVe, de purs carnavals saisonniers.

HESPERIA, VI, 1937.

P. 352 et fig. p. 353. T. Leslie Shear. A l'agora d'Athènes. Fragment d'une dédicace à Hadrien Olympios par la cité de *Byzantion* ou par un Byzantinos.

P. 382-395 avec fig. G. W. Elderkin. A l'agora d'Athènes. Deux tablettes de plomb avec inscriptions imprécatoires en grec. L'une concerne une femme nommée Philostrata, fille de Gorgippia.

P. 464-465 avec fig. Margaret Crosby. A l'agora d'Athènes. Base remployée dans un mur postérieur à 55 mètres environ à l'est du Bouleutérion.

83)
ΙΟΥΛΙΑΝ ΣΕΒΑΣΤΗΝ
ΒΟΥΛΑΙΑΝ ΤΙΒΕΡΙΟΥ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΜΗΤΕΡΑ
Η ΒΟΥΛΗ Η ΕΞ ΑΡΕΙΟυ πΑγου

L'épithète de βουλαῖος, βουλαία, connue pour s'appliquer à des divinités (Zeus, Athéna, Artémis), est nouvelle pour Livie ; elle s'explique par le fait que la base se trouvait près du Bouleutérion.

JAHRBUCH DES DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS, LII, 1937. ARCHÄOLOGISCHER ANZEIGER.

Col. 478-481. H. Lietzmann voit dans le carré magique *Sator arepo* (*Ann. épigr.*, 1934, no 274) une invention chrétienne ; les rapports avec Ézéchiel seraient fortuits.

Col. 511-526. D. P. Dimitrov. Considérations générales sur la plastique des stèles funéraires romaines de Bulgarie. Reproduction d'un certain nombre de monuments portant des inscriptions.

Col. 527-529. F. Dornseiff revient sur le carré *Rotas opera*. C'est le *Pater noster* qui est à l'origine ; on a voulu aussi faire allusion à un passage célèbre d'Ézéchiel.

JAHRESHEFTE DES ÖSTERREICHISCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, XXX, 2, 1937 ; BEIBLATT.

Col. 194-214. J. Keil. A Éphèse.

Col. 203. Base de marbre.

84)

Μ. Αὐρήλιον β' Φιλοσεβ.
υἱὸν Μ. Αὐρηλίου Φιλο-
σεβ. περιόδου, ἀρχιερέως
τοῦ σύνπαντος ξυστοῦ
καὶ ἐπὶ βαλανείου τῶν
Σεβ., νεικήσαντα τὰ με-
γάλα Ἀρτεμείσια ἐπὶ ἱε-
ροκήρυκος Κλ. Δορυφό-
ρου φιλοσεβ. ὑοῦ γραμ-
ματέως.

L. 3 : περίοδος pour περιοδονείκης (cf. R. Knab, *Die Periodoniken*, Diss. Giessen, 1934).

Col. 205. Borne milliaire aux noms des empereurs de la Tétrarchie, ayant appartenu à la route d'Éphèse à Sardes par *Hypaepa* et provenant sans doute des environs de Belevi.

Col. 205-208 avec fig. Plaque de marbre brisée en haut et à droite. Le début du texte manque.

85) *do*CT*rina aequita* (?)
*t*E IUDICI*o reipu*
*b*LI*c*AE REC*tori et*
fl.·IUL·CON*stantio nob.*
CAESARI
PETRONI*us annianus*
UC·ET IU*l. iulianus*
U EM PRAE*f. praet. nu*
MINIEIVS SEMPE*r dica*
TISSIM*i*

L. 4 : le nom de Constance aurait remplacé celui de Crispus ; la surcharge de la l. 9 aurait été amenée par la disparition de Crispus en 326 et n'aurait pas été corrigée après l'élévation de Constance.

Il semble que l'inscription ait été gravée en l'honneur de la nomination de Crispus comme César en 317.

Col. 213-214 ; cf. col. 202-203. Partie médiane d'une base de marbre.

86)

καὶ Ἐφέσιος καὶ Ἠλεῖος
νεικήσας Ὀλύμπια ἐν
Ἐφέσῳ δίαυλον, Ὀλύμπια
ἐν Πείσῃ παίδων στάδιον, Διδύ-
μεια ἐν Μειλήτῳ παίδων στάδιο[ν],
Αὐγούστεια ἐν Περγάμῳ ἀγενείων
στάδιον, Ἀδριάνεια ἐν Ἐφέσῳ ἀγεν[εί]-
ων στάδιον, Κοινὰ Ἀσίας ἐν Σάρδεσι[ν]
ἀγενείων στάδιον, Ἀπολλώνει[α]
Πύθια ἐν Ἱεραπόλει ἀγενείων σ[τά]-
διον, Τραιάνεια ἐν Περγα[μῳ ἀγ]εν[εί]-
ων στάδιον, Βαρβίλληα [ἐν Ἐ]φέσῳ ἀ[γε]-
νείων σράδιον, Τρα[ιάνεια ἐν] Περ[γα]-
μῳ τὸ β', Ἐφέσηα τὰ μεγάλ[α ἀν]δρῶ[ν δίαυ]-
[λο]ν, Ἅλεια ἐν Ῥόδῳ ἀνδρῶν [δίαυ]-
[λ]ον ὅπλον, Κόρηα ἐν Σάρδεσιν [δί]-
[α]υλον, Δεῖα ἐν Λαοδικείᾳ [δίαυ]-
λον, Νέμεα ἐν Ἄργει ἀν[δρῶν]
δίαυλον ὅπλον, Διδύμεια ἐν Μειλή-
τῳ ἀν[δ]ρ[ῶ]ν δίαυ[λον ὅπλον (?)]

L. 1 : <'Η> λεῖος ; l. 13 : σ<τ> ά-διον.

Col. 219-252. R. Noll. Les lampes antiques du *Landesmuseum* d'Innsbruck. Certaines portent des signatures de potiers (col. 235-236, 239, fig.).

Col. 309-314 avec fig. A. Betz. A *Carnuntum*.

87) *i.* O · M · IVNONI · RG*inae mineruae* (*sic*)
C · IVL · IVLIANVS · C · A · LEG. *xiiii g. et...*
VALENTINA · EX · VOTO *posuerunt*
V

L. 2 : *c(ustos) a(rmorum)*.

Id., XXXI, 1, 1938 ; Beiblatt.

Col. 94-95. W. Schmid. A Brunn, près de Fehring en Steiermark. Autel.

88) IOM VXLEM
TANO
AVR CELSINVS
EX VOTO PRO
M AVR CELSINO
FIL MIL LEG
XIIII G *m. u.*
V S L L M

Col. 99-120. Chr. M. Danoff. Inscriptions du nord-ouest de la Bulgarie.

Col. 99-101 avec fig. Près de Bêla, district de Widin. Autel.

89) DIANE · RE (*sic*)
G · IVL ROMA
NIO ET AVR
CONSTANS
PRO S SVA
V P

Il y a des ligatures que nous n'avons pas reproduites.

Col. 101-102 avec fig. A Kula, district de Wratza. Autel.

90) I · O · M ·
EX BOT
O CACA
ET IVL · FR

L. 4 : *fr(atres)*.

Col. 101-104 avec fig. A Arčar. Autel.

91) I · O · M · D ·
PRO SALVTE
TITI · IVLI
OPTATI
CIRCITORIS $\overline{PP}$
L · LICINIVS
TERMINALIS
V S *l. m.*

L. 1 : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(epulsori)* ; l. 5 : *p(rae)p(ositi)*, qui serait le commandant d'une troupe ou d'un camp.

Col. 103-104. Près de Kožawa, district de Widin. Autel mutilé.

92) *i. o.* M · DO*l.*
pro · SALVT
*d*OMINOR ·
nn. AVGG E*t*
*i*MPP · E GEN COL

L. 5 : *Gen(io) col(oniae)* [*Ratiariae*] ou *col(legii)*.

Col. 104-105. Près de Majór Usúnovo, district de Widin. Haut d'un autel.

93) LIBERO PĀRI
ET·LIBERAE

Col. 105 avec fig. Entre Kládorup et Rabiša. Autel. Restes d'une dédicace en l'honneur de Septime Sévère et de Caracalla.

Col. 106 avec fig. A Widin. Haut de stèle.

94) D· M·
L·VAL·BASSO
VET·LEG·VII CL
V·AN· LX·
L·VAL·VALENS

Col. 106-108 avec fig. A Arčar. Cippe.

95) D· M
C·VALERIO
C·FIL·PAP·FIRMO
VET·LEG·VII·C·P·F·
CONSCRÞTO
DEC·RĀ·VIXIT·ANN
LXXV·C·VAL·FIRMVS
DEC·COL·EIVSD
PATRI·PIENTISSM
F·C

Pour l'auteur, le titre de *conscriptus* ferait peut-être allusion au fait que le vétéran aurait été parmi les membres du premier *ordo*, quand Trajan créa *Ratiaria* ville autonome.

Col. 108. A Arčar. Stèle.

96) D *m*.
AVREL*io*
DOMI
VET·EX·> *leg*.
XIII·GEM·V *a*.
LX·AVR·SVR*il*
LA·CONIV*nx*
*ma*RITO

Col. 107-110 avec fig. A Makreš. Stèle.

97) D M
ATADIS DORANI
FILIVS QVI MILITAT
N·D *ce*NTVRIA
CALVI*ni* VIXIT
ANNOS · XX·
ROMVS QVI MILI
TAIT IN NVME (*sic*)
RVM · DALMA
T*a*RVM > . . VI

L. 4 : *n(umero) D(almatarum)*.

Col. 109-111 avec fig. Près de Makreš. Stèle.

98) D M
AVR·MVND
EXARC N D̄
V A XXX ET AV
RELIAE SVRAE
V·A·XX ET AVRELI
AE AVGVSTAE
V A·VIIII·AVR
MYRCIANVS (*sic*)
PARENTIBS (*sic*)
B · M · P

Il y a des ligatures que nous n'avons pas reproduites.

Col. 110-112 avec fig. A Makreš. Stèle brisée en bas.

99) D M
AVR MAXIMI
NIANI CICITO *(sic)*
RI VIX ANN LII *(sic)*
AVR MAXIMVS
VET

En bas-relief, au-dessus du texte, deux cavaliers affrontés, séparés par un buste (cf. *Cod. Theod.*, VII, 22, 2 : le *circitor* a deux chevaux).

Col. 111-113 avec fig. A Arčar. Partie inférieure d'une stèle.

100) ET · AVR · LONGI
NI · V · A VI ET · AVR
BESSI V · A · V · AV
RELIA MATHAE
ET AVR VRSVS
DVCENAR · B · M ·
POSVER ·

Il y a des ligatures que nous n'avons pas reproduites.

Col. 112-113 avec fig. A Arčar. Cippe.

101) D M
C MEMMI
PROCVLI
IVNIORIS
V · A II M IX D X
C MEM PRO
CVL DEC COL RAT
ET CORNELIA E
VENTA FILIO
PIISSIMO

L. 7 : *dec(urio) col(oniae) Rat(iariae)*.

Col. 113-117 avec fig. Stèles funéraires.

Col. 117-118 avec fig. A Arčar. Plaque.

102) † PAVLVS PRES
BYER · IN · VNC
SEPVLTRO IACE

Col. 118-120 avec fig. Briques et tuiles, dont nous citons les suivantes.

Pas de provenance indiquée.

103) LEG · VII C P F

104) LEG XIII G P C

Leg(io) XIII G(emina) P(ia) C(onstans).

A Widin.

105) PR L VM OES

Pr... ? l(egio) V M(acedonica) Oes(ci).

Près de la route qui va de Wojnitza à Widin.

106) DRI AQVIS

Sur le n° 14215, 11 du *C. I. L.*, III, on avait lu DRP, qu'on interprétait *D(e) r(e) p(ublica)*. DRI représente peut-être les trois initiales du nom du fabricant.

A Widin.

107) BON

Bon(onia), nom de la ville.

A Arčar.

108) OESCO I

Oesco prima (figlina).
L'I n'est pas sûr.

A Widin.

109) DARDIANA

Cf. *C. I. L.*, III, n° 14216, 32.

Le sens est mystérieux ; ten-

tative d'explication par Ritterling, *Arch. epigr. Mitt. aus Österreich-Ungarn*, XIX, 1896, p. 220, nº 84, 4.

JOURNAL DES SAVANTS, 1938.

P. 73-74. J. Guey. A Lucera (cf. *Ann. épigr.*, 1937, nº 64).

110)

a
M · VECILIVS · M · F · L · N · CAMPVS · PRAEF
AMPHITHEATRVM · LOCO · PRIVATO · SVO · ET · MACERI
COLONIAEQVE
b

a
FABR · TR · MIL · II V DIC · PONTIFEX
AM · CIRCVM · IT · SVA · PEC · IN · HONOR · IMP · CAESARIS · AVGVST
LVCERIAE · F C
b

L. 1 : *IIv[ir jure] dic(undo).*

P. 74-76. J. Guey. Dans l'inscription de Gozzo (*C. I. L.*, X, nº 7501 ; Dessau, *I. L. S.*, nº 121), aux l. 5 et 7, l'interprétation de Mommsen *imp(erator) perpet(uus)* est à rejeter ; peut-être comprendre *sacerdos, flamen im<p> perpet(uum).*

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, XXVII, 1937.

P. 168-179. J. A. Stanfield. L'œuvre du potier gallo-romain Sabinus. Estampilles de vases.

P. 208-209. S. N. Miller. L'Amandus *architectus* d'une inscription de Birrens (*C. I. L.*, VII, nº 1062) doit être la même personne que l'*architectans* Valerius Amandus *discens* d'une inscription d'Iversheim (*C. I. L.*, XIII, nº 7945).

P. 245-250. R. G. Collingwood. Inscriptions de Bretagne.

P. 246. A Corbridge.

111) DEO
ARECVRIO
APOLLINARIS
CASSI · V L S

P. 246. A East Woodburn, près de Risingham.

112) DEO COCIDIO
(5 lignes effacées)
V · S · L · M ·

P. 246. A Bowes. Autel brisé en bas.

113) *m* A R T I
CONDATI
ARPONAY
VS VSLM
5 MART

La l. 5 est le début de l'inscription originale ; les l. 1-4 ont été gravées sur les moulures su-

périeures une fois que l'autel a été brisé. L. 3 : *Arpona* <*t*> *us* (?).

P. 247. A Tarraby, près de Carlisle. Sous les restes d'une image de Mercure.

114) D · M
C · I · S

L. 1 : *D(eo) M(ercurio)*.

P. 247. A Corbridge.

115) DEO
VETERI

P. 247. A Halton Chesters. Dédicace de la *porta principalis sinistra* du fortin.

116)
IMP · CAES · TRA. *hadriano*
AVG · LEG · VI *uictrix p.f.*
A · PLATORIO *Nepote u.c.*
LEG · AVG · PR *pr*.

P. 247. A High Rochester. Les nos 1044 et 1045 du *C. I. L.*, VII, appartiennent à un même texte.

117)
IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · PIO FEL · AVG
TRIB · POT · III COS · III PROCOS
P · P · BALLIST · A SOLO COH · I F ·
VARDVL · AN*tonin*. SVB CVRA
TIB · CL · PAVL*ini le*G · AVG ·
PR · PR · FE*cit instan*TE
P · AEL · *erasino trib*.

L. 1 : *ballist(arium)*.
Date : 220 ap. J.-C.

P. 247. A Denton Hall.

118) COH I
D A C O R
>AIIL · DIDA

Coh(ors) I Dacor(um), c(enturia) Ael(i) Dida(e).

P. 248. A Denton Hall. Deux pierres portant une indication de centurie.

P. 248. A Boroughbridge. L'inscription du *C. I. L.*, VII, n° 262 a été retrouvée.

P. 249. A Margam (Glamorganshire).

119) IMP C
M C L
P O S
T V M
O AV
G G

Imp(eratori) C(aesari) M(arco) C(assianio) L(atinio) Postumo Aug <*g*> *(usto)*.

P. 249. Haut d'un milliaire portant les restes de deux dédicaces, l'une à Constance Chlore, l'autre à Constantin.

P. 249-250. Inscriptions sur une antéfixe de terre cuite et sur des poteries.

JOURNAL OF THE AMERICAN ORIENTAL SOCIETY, LVIII, 1938.

P. 30-60. H. Comfort. Supplément à la liste, publiée par J. H. Iliffe (*Quarterly of the department of Antiquities in Palestine*, 1936), des signatures de potiers sur terra sigillata trouvée dans le Proche Orient : inscriptions grecques hellénistiques et romaines, inscriptions latines.

Klio, XXX, 1937.

P. 306-322. H. Nesselhauf traite des titres *imperator* et *proconsul* portés par l'empereur, explique l'absence du titre *proconsul* dans les diplômes militaires du *C. I. L.*, XVI, nos 74 et 75 par la présence d'Hadrien au début de 129 à Athènes, *civitas libera ac foederata*.

P. 347-348. K. Pink. Sur les inscriptions des poids romains.

P. 352-354. Balduin Saria commente, au point de vue de l'histoire de l'empereur Regalianus, une inscription de *Lychnidus* (*Ann. épigr.*, 1934, no 193).

Id., XXXI, 1938.

P. 33-50. H. U. Instinsky. Septime Sévère et l'achèvement du réseau routier de la Rétie. Étudie les bornes milliaires de l'époque sévérienne en Rétie et en explique les singularités de rédaction (titulature de Septime Sévère en 195 jointe à celle de Caracalla en 215).

P. 83-84. Pour E. Kornemann, les quatre premiers chapitres des *Res gestae*, composés dès 28 av. J.-C., sont ordonnés autour des vieilles vertus romaines : *virtus, justitia, clementia, pietas*, comme l'inscription du bouclier d'or offert par le sénat : tout cela dérive du courant littéraire.

P. 85-91. E. Kornemann. Le *princeps* de l'Occident est considéré en Orient comme ἡγεμών (chef au sens militaire), dès l'époque de la dynastie julio-claudienne : témoignages en partie épigraphiques.

P. 103-107. Harald von Petrikovits. La chronologie du règne de Macrin. Macrin est *cos. II* le 1er janvier 218 ; Diaduménien, César en août ou septembre 217.

Id., Beiheft 37, 1936.

Fascicule consacré par J. Papastavru à *Amphipolis, Geschichte und Prosopographie*.

P. 59-146. La *Prosopographia Amphipolitana* compte 89 numéros ; nous y relevons, entre autres, les notices suivantes intéressant notre Revue, dont la plupart comportent des observations de A. Stein relatives aux personnages considérés.

P. 83-84, no 22 ; p. 149-150. Inscription en l'honneur de Cn. Domitius Ahenobarbus (*Ann. épigr.*, 1895, no 110).

P. 92-94, no 54. Décret en l'honneur de l'empereur Septime Sévère et de ses fils (*Bull. de Corr. hellén.*, 1895, p. 111).

P. 94-95, no 54 *a*. Inscription commémorant la construction d'un pont par la *legio Xa Fretensis* (*Ann. épigr.*, 1936, no 18). Stein propose de lire ainsi les l. 3-5 : *pro pr(aetore)* ou *pro[c(onsule)] pr(ovinciae) leg(io) X Fret(ensis)* ; remarques sur la carrière de L. Tarius Rufus.

P. 95-97, no 55. Base en l'honneur de l'empereur Caracalla (*Ann. épigr.*, 1936, no 17). Lec-

tures rectifiées : l. 1 : Τὸ]ν μέγιστον ; l. 7 : Καίσαρος après Αὐτοκράτορος ; l. 13-14 : Θεοῦ Ἀδριανοῦ (καὶ Θεοῦ Τραιανοῦ) Παρθικοῦ. Date : entre 198 et 211 ap. J.-C.

P. 141-144, n° 70. Commentaire de l'inscription mutilée à gauche, publiée dans les Πρακτικά, 1920, p. 88 ; *Bull. de Corr. hellén.*, 1931, p. 181-184, où des princes thraces du temps de Néron, Polémon et ses fils Polémon et Rhoemetalcas, témoignent leur gratitude à Amphipolis.

P. 144, n° 76. Inscription mentionnant Rhoemetalcas III (*Ann. épigr.*, 1937, n° 168).

Latomus, I, 1937.

P. 269-277. E. Janssens. Carausius serait originaire de l'île de Man (lire dans Aurelius Victor, *De Caes.*, 39, 20 : *Monapiae civis*). A Penmachno, dans le comté de Carnarvon, une inscription du ve siècle concerne un Carausius (Hübner, *Inscr. Britann. christ.*, p. xx).

Mainzer Zeitschrift, XXXI, 1936.

P. 17-22. H. Ricken. Estampilles sur des plats du centre de la Gaule au Musée central romano-germanique.

P. 23-32. A. Cl. M. Beck étudie les inscriptions latines de la Germanie romaine qui comportent des manifestations de la divinité, avec des formules comme *ex jussu*, *ex imperio* ou *ex visu*. Les plus nombreuses sont des dédicaces aux *Matronae* (39, dont 37 *ex imperio* et 2 *ex jussu*) ; le culte de ces déesses n'apparaît pas d'origine purement celtique.

P. 85 et pl. VI, 3. H. Biehn. A Mayence.

120)

PAVLLA · TI ·
IVLI · SELVANI
EX · CHOR · SVR
ANNO · XXIIX
H · S · E ·
OSPES · SI · VACVM ·
EST · TVMVLI · COG
NOSCERE · CASSVS
PERLEGE NAM MO
RTIS ░░░ CAVSSA
DOLENDA FVVIT
DIC ROGO NVC IVVE
NIS SIT · TIBI TERRA
LEVIS

Id., XXXII, 1937.

P. 97-98 avec fig. F. Kutsch propose de comprendre ainsi l'inscription de Nickenich (*Ann. épigr.*, 1933, n° 109) :

121) Contvinda, fille d'Esucco, à Silvanus (son mari). Ategnissa, leur fils, héritier de l'héritière, d'après le testament a fait (le monument).

Mélanges de l'École française de Rome, LIV, 1937.

P. 83-103. J. Guey établit la parenté du *moloch*, holocauste humain avec immolation par le fer et offrande par le feu, et du

molchomor, offrande ou promesse d'agneau, qui fut choisi comme sacrifice de substitution (*Ann. épigr.*, 1931, nos 58-60).

P. 108-141. P. Grimal. Fouilles à *Siga*.

P. 123-124 et pl. I, 2. Restes d'une dédicace à Caracalla.

P. 133. Estampille sur un tesson de bol d'Arezzo.

P. 165-199. M. Labrousse, se fondant en partie sur les cippes pomériaux, s'efforce de déterminer le tracé du *pomerium* de la Rome impériale, tel qu'il résultait des extensions de Claude en 49, de Vespasien et de Titus en 75.

MÉLANGES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, BEYROUTH, XXI, fasc. 1, 1937.

P. 3-181. S. Ronzevalle. Jupiter Héliopolitain.

Frontispice. Inscription de Deir el-Qal'a (*Ann. épigr.*, 1901, n° 152).

P. 8 et pl. I, 1. Inscription venant peut-être de Deir el-Qal'a (*C. I. L.*, XII, n° 404).

P. 10. Confirme la restitution [ἡλιο]πολίτης d'une inscription des *Mél. de la Fac. or. de l'Univ. Saint-Joseph*, II, p. 294.

P. 21 et pl. III, 1. Au Musée de l'Université américaine. Autel.

122) I · O · M · H ·
AFRICANVS PR ·
SA

(une ou deux lignes disparues).

P. 25, n. 2 et pl. III *bis*, 1. A Chahba. Stèle.

123)

Sur un bandeau cintré :

Μαρκέλος Β 'Αουιδίου Κασσ

Dans le champ :

I O M H
M A R C
F I V S
A E B I V · S

L'auteur propose de lire : β(ενεφικιάριος ?) 'Αουιδίου Κασσ[ίου ὑπατικοῦ ?...] ou β(αεβίου υἱός ?) 'Αουιδίου Κασσ[ίου ὑπατεύοντος ?...]

Le texte latin donnerait : *Marc<el>us*, *[B]aebi (filius), v(otum) s(olvit)* ou *Marc(ellus), [B]aebi f(ilius), jus(su) [dei ?], v(otum) s(olvit)*.

Avidius Cassius gouverna la Syrie entre 165 et 175 ap. J.-C.

P. 103 et pl. XXXI, 1. A Hermel. Autel consacré à la triade héliopolitaine.

124) C · AN TO
NI VS
*ab*IMMES · PRO ·
*sa*LVTE SVA · ET ·
*suor*VM · V · S ꝑ

MITTELRHEINISCHE HEIMATBLÄTTER, XVII, 1937, mai-juin.

A. Schubert. Le christianisme à Mayence d'après les épitaphes chrétiennes locales du IVe au VIIIe siècle. 65 inscriptions ou fragments. Examen des lieux de trouvailles, de la date, de la langue, de la paléographie, des symboles, du formulaire.

MNEMOSYNE, 3e série, V, 1937.

P. 302. L. Robert. Dans les trois inscriptions grecques (*Inscr.*

gr. ad res rom. pert., I, n° 10 ; Dessau, *I. L. S.*, n° 8852 ; — *Athen. Mitt.*, 1900, p. 117 ; — *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV, n° 1695) où figure le nom des *Batavi*, est employée la forme Βατάονες, plus hellénisée.

P. 318-320. A. W. Byvanck rappelle des inscriptions récemment publiées concernant l'histoire romaine des Pays-Bas (*Ann. épigr.*, 1933, n° 157 ; 1934, n° 151 ; 1935, n° 163). Remarques sur la *cohors III Batavorum* mentionnée dans ce dernier texte.

ID., 3e série, VI, 1938.

P. 222-224 et pl. V. A. W. Byvanck. A *Aquincum*. Incomplet en bas.

125)

(*sic*) FLAVS · BLANDI · F · DO
MO · BATA*us* · EQVES
(*sic*) ALE · FRONTO*n*INAE ·

Remarques sur l'histoire de l'*ala Frontoniana*.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1937.

P. 190-196. G. Brusin. A Aquitée.

P. 190, 193 avec fig., 194 avec fig. Épitaphes.

P. 195. Fragment d'épitaphe.

126)

p AELIGNVS · PHILOC*les*
TIBEICEN · V · F
*al*BIA · LVCVMONIS · L · H*elpis* ?
p AELIGNA · C · L · CLA*ra* ?

L. 2 : *v(ivus) f(ecit)*.

PHILOLOGUS, XCII, 1937.

P. 429-443. A. Solari. L'œuvre politique d'Auguste. Recours aux *Res gestae*.

ID., XCIII, 1938.

P. 76-84 avec pl. A. Rehm. A Didymes. Deux bases mutilées de rédaction identique. Nous donnons la mieux conservée en la complétant dans la mesure du possible avec l'autre.

127)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ ΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΟΥΑΛΕΡΙΟΣ ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΣ
ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ ΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΟΥΑΛΕΡΙΟΣ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΣ
ΟΙ ΘΕΟΦΙΛΕΣΤΑΤΟΙ ΒΑΣΙΛΗΣ ΤΑ
ΑΓΑΛΜΑΤΑ ΤΟΥ ΤΕ ΔΙΟΣ ΚΑΙ ΤΗΣ
ΛΗΤΟΥΣ ΑΜα τΟΙΣ ΔΙΔΥΜΟΙΣ Θε
ΟΙΣ πρεποντως ΚΑΙ ΤΟΙΣ τοπΟΙΣ
ΤΩ ΔΙΔΥΜΕΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΑΝΕΘΕΣΑΝ
ΕΠΙΜΕΛΗΣΑΜΕΝΟΥ ΤΗΣ ΑΝΑΣΤΑΣΕ
ως ΑΥΤΩΝ ΤΙΤΟΥ ΦΛΑΒΙΟΥ ΦΗΣΤΟΥ
του ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ΕΥΤΥΧΩΣ

Date : l'absence des noms des Césars rend presque sûr que les statues ont été érigées entre le 1er avril 286 et le 1er mars 293.

T. Flavius Festus est connu comme δὶς ὕπατος (= δὶς ἀνθύπατος) κλεινῆς Ἀσίας par une inscription de même provenance (Hiller von Gaertringen, *Hist. gr. Epigramme*, Bonn, 1926, nº 126).

REVISTA DE ARQVEOLOGIA, III, fasc. 6, 1937.

P. 175-176. A. de Mattos. Région de Pôvoa de Midões. Dans un cartouche.

128)

IMP · TITO · VIII · COS
FONTEM · AEDIFICAVIT
SEVERVS · VIVI · F

Date : première partie de 80 ap. J.-C.

P. 193-195. J. Leite de Vasconcellos. A Três Minas, canton de Vila Pouca de Aguiar. Trois épitaphes païennes d'hommes, dont chacun est indiqué comme étant *Cluniensis*.

P. 225-227. F. M. Alves. A Varge, paroisse de Aveleda, commune de Bragança. Épitaphes.

REVUE AFRICAINE, LXXX, 1937.

P. 316-359. J. Guey. Recherches épigraphiques à Ksiba *(civitas Popthensis)*. 74 textes, presque exclusivement des épitaphes, en grande majorité païennes, dont le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques* a donné la liste des noms en février 1937.

P. 341.

129) ROGATVS
SERVVS · DEI

Servus Dei peut, d'après l'auteur, désigner un moine.

ID., LXXXI, 1937.

P. 415. Ch. Belorgey. A Hippone. Fragment de dédicace.

P. 455-473. M. Féraud et A. Truillot. A Youks-les-Bains, dans des thermes.

P. 462, 464 et fig. p. 471. Linteau de porte (Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, nº 2943).

P. 466 et fig. p. 467-468. Inscription en mosaïque.

130)

PLVRA FACIETIS PLVRA DEDICETIS

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1937, II.

P. 41-42 avec fig. G. Kazarow. Près de Dinicly. Sur la base d'un groupe du cavalier thrace, inscription grecque (*Ann. épigr.*, 1908, nº 139).

ID., 1938, I.

P. 233-318. R. Louis. A Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne).

P. 287-293. Verres moulés représentant des courses de chars, avec inscriptions.

P. 294-297. Graffites.

P. 340-341. A. Blanchet. Remarques à propos de cachets d'oculistes.

Revue belge de philologie et d'histoire, XVII, 1938.

P. 53-62. Ph. Horovitz. Essai sur les pouvoirs des procurateurs-gouverneurs *(à suivre)*.

P. 157-193. F. Peeters. Première partie d'une étude sur le culte de Jupiter en Espagne, d'après les inscriptions, où l'auteur tente d'établir en quels lieux ce dieu a été adoré, à quelles époques, sous quels aspects et par quelles catégories sociales.

Revue biblique, XLVII, 1938.

P. 423-424. R. de Vaux. A Bedrân. Trois bornes milliaires de la route de *Philadelphia* à *Gerasa*, dont deux, très endommagées, au nom d'Hadrien.

P. 423.

131) IMP CAES
DIVI M FIL DIVI PII
NEPOTI DIVI HADRI
ANI PRONEP MAR
ANTO
NINVS AVG GER SAR
TR PO V*i* IMP IV
COS III PER *f*L IVLIVM
FRON*ionem* LEG
AVG *pr.pr. a phi*LADEL
*p*HIA P *m*
ix Θ

Date : 181 ap. J.-C.

L'inscription est surchargée, à partir de l'interligne 7-8, de l'acclamation suivante :

132) ΑΥΓΟΥϹΤΕ
ΙΟΥΛΙΑΝΕ
ΝΙΚΑΝΕ
ΓΕΝΝΗΘΗϹ

Revue des Études anciennes, XXXIX, 1937.

P. 366. A. Grenier, signalant la nouvelle lecture de l'inscription des Escoyères-en-Queyras (*C. I. L.*, XII, nº 80) par G. de Manteyer, en propose l'interprétation suivante :

133) QVART
*buss*VLLI · F · *sibi et*
*b*VSSV*llo*
PATR*i*
*bussull*AE · LV*tatiae*
MATRI
ALBANO · BVSS*ulli fi*L · FRATRI
PRAEF · CAPILL · A*trect* · SAVINCAT
QVARIAT *et* BRIGIANIORVM
QV*artin*IO · BVSSVLLI · F · FRATRI
*quarti*NIAE · BVSSVLLI · F · SOROR

L. 8-9 : *praef(ecto) Capill(atorum), A[trect(ianorum)], Savincat(ium), Quariat(ium)* [*et*] *Brigianiorum.*

Keune (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, VI A, col. 259), admettait, après *Capillatorum*, la restitution *Adanatium ;* on aurait alors *A[danat(ium)]*.

Id., XL, 1938.

P. 144-148. F. Benoît. Nomenclature des milliaires de Tarascon à Aix.

Revue des Études juives, N. S., I, 1937.

P. 73-86. L. Robert. Rectifications et compléments au tome I du *Corpus Inscriptionum Judaicarum* (1936) par le P. J.-B. Frey.

P. 87-93. E. Condurachi. Les Juifs en *Illyricum*, surtout d'après les inscriptions.

ID., II, 1937.

P. 121. L. Robert. Inscriptions juives grecques et latines à Oxford. 7 épitaphes trouvées à Rome dans la catacombe de la voie Appienne, conservées à Pusey House et déjà connues.

REVUE DES ÉTUDES LATINES, XV, 1937.

P. 273. L. Laurand. Dans l'inscription de Königshofen (*Ann. épigr.*, 1920, nº 130), le mot *typus* s'applique à un bas-relief.

ID., XVI, 1938.

P. 26. A. Audollent. A Aïn-Fourna *(Furnos Majus)*. Croix de plomb portant sur chacune de ses faces un formulaire prophylactique contre la grêle (cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1937, p. 427).

P. 27. S. Lambrino, revenant sur l'Ὁροθεσία Λαβερίου Μαξίμου d'*Histria*, estime que le texte n'a pas été gravé sous Trajan, mais très probablement vers le début du IIIe siècle et se rattache aux mesures prises par Septime Sévère pour réorganiser la frontière romaine aux bouches du Danube.

Un fragment de dédicace métrique de *Tomi* (*C. I. L.*, III, nº 768) contient une ligne qui n'avait pas été déchiffrée jusqu'ici.

P. 206. A. Piganiol, rendant compte du livre de J. Guey, *Essai sur la guerre parthique de Trajan* (voir plus loin), fait certaines réserves au sujet du commentaire, présenté par l'auteur, de notre nº 150.

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, XXXIII, 1937.

P. 792-794. D. van den Eynde. Dans l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1935, nº 150, il s'agirait de Novatien, le schismatique du milieu du IIIe siècle.

REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, XVI, 1937.

P. 387-425. L. Gallet. Essai sur le sénatus-consulte *De Asclepiade sociisque (suite et fin)*. Privilèges d'ordre fiscal, d'ordre judiciaire, honorifiques. Le s. c. et le problème des origines de l'*in integrum restitutio*.

RIVISTA DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, XIV, 1937.

P. 7-40. G. Belvederi rappelle les inscriptions chrétiennes, déjà publiées, qui ont été découvertes en 1854 dans les fouilles de la basilique et du cimetière de Saint-Alexandre, au 7e mille de la voie Nomentane ; étudie notamment les inscriptions à date consulaire.

P. 137-143. P. Paschini. A Grado, dans un *diaconicum* adossé à l'abside de la basilique paléochrétienne.

Au milieu du pavement en mo-

saïque, monogramme (fig.), qui se lit

134) *Helias episcopus*

analogue à celui qui fut trouvé voici quelques années au centre d'une petite chambre contiguë, avec l'inscription (*Ann. épigr.*, 1921, nº 67) :

SERVVS IHV XPI HELIAS EPS SCAE AQVIL·ECCL·TIBI SERVIENS FEC·

Dans le *diaconicum*, épitaphe en mosaïque.

135) HIC REQVIESCIT IN PACE CHRISTI SANCTE ME (*sic*)
MORIAE MARCIANVS EPISC · QVI VIXIT IN E
PISCOPATO ANNOS XLIIII ET PEREGRINATVS
EST PRO CAVSA · FIDEI · ANNOS XL DEPOSI
TVS EST AVTEM IN HOC SEPVLCRO†
VIII KAL · MAIAS INDICT · VNDECIMA

L'évêque Marcianus semble être mort le 23 avril 593 ; il a dû être évêque non d'Aquilée, mais d'un siège inconnu, d'où il s'est peut-être éloigné lors de la condamnation des Trois Chapitres.

RIVISTA DI FILOLOGIA, LXV (XV), 1937.

P. 337-342. G. de Sanctis. A Madinet-Madi (Égypte). Stèle.

136)
υπερ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΑΥτο
ΚΡΑΤΟΡΟϹ ΘΕΟΥ ΥΙ
οΥ ΔΙΟϹ ϹΕΒΑϹΤΟυ
επι ϹΚΑΠΛΟΥ
ηγεΜΟΝΟϹ

L'auteur donne quatre autres exemples de la formule insolite Καῖσαρ Αὐτοκράτωρ ; Διός devrait être suivi de Ἐλευθερίου, comme à l'ordinaire (dix exemples cités) en Égypte.

Scapula est inconnu comme préfet d'Égypte ; il s'agit probablement de Q. Ostorius Scapula, qui fut nommé préfet du prétoire en 2 av. J.-C. ; dates du règne d'Auguste où il a pu être préfet d'Égypte.

RIVISTA INDO-GRECO-ITALICA DI FILOLOGIA, LINGUA, ANTICHITÀ, XXI, 1937.

P. 1-22 et pl. I. Fr. Ribezzo. Le tout premier culte de César Auguste. Avant 30 av. J.-C., dans une propriété patrimoniale de la *gens Octavia*, au sud-est de *Nola*, il y avait déjà un culte privé d'Auguste, attesté par l'autel des *Laurinienses* (*C. I. L.*, X, nº 1238). L'inscription de Lucera nº 783 du *C. I. L.*, IX n'est pas la dédicace d'un temple consacré à Apollon et à Auguste ; Auguste est ici identifié à Apollon ; ce temple a dû être édifié peu après la déduction de la colonie militaire effectuée par Auguste en 29 av. J.-C.

P. 41-45. G. Bersanetti, examinant quand Valérien fut fait

prisonnier par les Perses, conclut qu'on peut hésiter entre 259 et 260, mais que 259 est préférable.

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse, t. 217, fasc. 1, 1937.

P. 1-252. C. Patsch. Mémoire, fondé en partie sur l'épigraphie, traitant des guerres danubiennes sous Domitien et Trajan. Forme le fasc. 2 du t. V de l'ouvrage *Beiträge zur Völkerkunde von Südeuropa.*

Syria, XVIII, 1937.

P. 270-297. D. Schlumberger. Réflexions sur la loi fiscale de Palmyre (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, III, n° 1056 ; *C. I. S.*, II, n° 3913), tendant à préciser le caractère de ses diverses parties et à reconstituer l'histoire du texte.

P. 369-378. H. Seyrig. A Palmyre.

P. 369-371. Fragment incomplet de partout.

137) α καιροῖς διὰ ψηφισμάτων παρὰ [τω]
δ.] καὶ Βρουττίω Πραίσεντι καὶ Ἰουλίω Μ
ὑ]πατικοῖς · ἔτους θμυ', ξανδικοῦ.

Date : xandicos 449 séleucide = avril 138 ap. J.-C.

Bruttius Praesens pourrait être l'ami de Pline le Jeune (*Epist.*, VII, 3) ; Julius M... serait peut-être L. Julius Marinus Caecilius Simplex, consul en 101 ou 102 ; tous deux auraient été légats de Syrie au début du IIe siècle de notre ère.

P. 371-372. C. Julius Quadratus Bassus, que nous fait connaître une inscription de Pergame (*Ann. épigr.*, 1933, n° 201), consul en 105, a été légat de Syrie non entre 97 et 100, mais vers 111.

P. 372-378 et pl. XLVIII. Fragment d'un décret honorifique énumérant les donations de son bénéficiaire, dont la première est la dédicace, faite pour la conservation perpétuelle des empereurs, de deux colonnes de marbre avec entablement et couverture.

ΘΡΑΚΙΚΑ, VIII, 1937.

P. 69-106. K. M. Apostolidès. Recueil des inscriptions trouvées à *Trajana Augusta* (Stara Zagora). 75 numéros. Les textes sont déjà connus.

P. 106-107. K. M. Apostolidès. A Philippopoli. La division des lignes n'est pas indiquée.

138) + Ἐνθάδε κατάκ(ε)ιτε Σολόμων ὁ τῆς μεγ(ά)λης μνήμ(ης) γενάμ(ενος) κόμ(ης) τῶν κι(ρκιτόρων), δομέ(στικος) μέ(γας) κ(αὶ) βικάρ(ιος) Θράκης, τε(λευτήσας) μη(νὸς) Νοεμβρ(ίου) ζ' ἰνδ(ικτιῶνος) α', βασιλ(εύοντος) τοῦ δεσπό(του) ἡμῶν Φλ(αβίου) Τιβερίου Μαυρικίου ἔτους [α'].

La première année de l'empereur Maurice tombe en 582 ap. J.-C. Il s'agit de Solomon le Jeune, neveu du grand Solomon, préfet du prétoire d'Afrique sous Justinien. Cf. plus haut, n° 12.

P. 190-195. K. G. Kourtidès, et p. 196-210 avec fig. N. Bapheidès. A Didymoteichon. Cippe.

139)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΚΑΙ
ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΑ Μ ΙΟΥΛΙΟΝ
ΦΙΛΙΠΠΟΝ ΣΕΒ·ΗΒΟΥ
ΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΠΛΩ
ΤΕΙΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ
ΕΥΤΥΧΩΣ

ID., IX, 1938.

P. 42-70. G. Lampousiadès. Notes de voyage.

P. 42. A Hexamilion *(Lysimacheia)*.

140) IMP
CAISARI
TRAIANO
HADRIANO
AVG· IOVI
OLYM*p*IO
CONDITORI
COL

P. 43. Au même endroit.

141) LEG·VII MACED
COH VI
Ɔ C MARI

Erreur ou mauvaise lecture : il n'y a pas de *leg. VIIa Maced(onica)*.

P. 67. A *Bizye*. Dédicace au roi Cotys, fils du roi Rhescuporis, déjà publiée par Hasluck, *Annual of the British School at Athens*, XII, 1905-1906, p. 178 ; cf. Dessau, *Ephem. Epigr.*, IX, p. 700.

TRANSACTIONS AND PROCEEDINGS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, LXVIII, 1937.

P. 43-77, 128 avec pl. H. C. Voutie et Campbell Bonner. A Beisân, en Palestine. Deux *tabellae defixionum* en plomb, rédigées en grec, l'une en deux fragments de 36 et 12 lignes, avec 8 lignes au revers ; l'autre, moins complète, de 15 lignes. Publication et commentaire. Formulaire magique gréco-égyptien usuel, mais indices d'origine chrétienne.

P. 442-479. S. L. Mohler. Les *Juvenes* et l'éducation romaine. Les *Juvenes* n'ont pas pour but principal l'instruction militaire ; ce sont des élèves d'école qui reçoivent une éducation libérale supérieure et s'intéressent en même temps au sport.

P. XXXVII-XXXVIII. H. T. Rowell, dans l'éloge d'Aeneas Silvius, roi d'Albe, au forum d'Auguste, restitue à la l. 2, — au lieu de [*Iuli*] *f(ilius)*, comme fait A. Degrassi (*Inscr. Italiae*, XIII, 3, n° 2), — [*Silvi*] *f(ilius)* (cf. *Ann. épigr.*, 1934, n° 148).

TRIERER ZEITSCHRIFT, XII, 1937.

142) P. 121-147 avec pl. R. Herzog. A Trèves, à Saint-Maxi-

min. Fragment d'un poème grec conservé partie sur marbre, partie par des empreintes sur mortier. 17 hexamètres donnant la dédicace à Hermès-Mercure [par l'empereur Julien] d'une ceinture ornée d'or et de pierres précieuses, dont une améthyste. Histoire de la découverte, reconstitution du texte, traduction, commentaire.

P. 127-129. Précisions sur la carrière de Vettius Agorius Praetextatus.

P. 155, 162-164. Harald Koethe. Estampilles sur tuiles provenant de la basilique de Trèves.

P. 234-241. H. von Petrikovits. Plats de terra sigillata avec décor et estampilles de potiers provenant de Rhénanie.

P. 241-247. Harald Koethe. Estampilles trévires de terra sigillata du IIe siècle ap. J.-C. Remarques sur les potiers, aire de diffusion de leurs produits.

P. 278-288. A Trèves et dans la région trévire. Estampilles sur poteries de terra sigillata et sur tuiles ; épitaphes chrétiennes ; épitaphe païenne ; objets avec petites inscriptions.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

Annales de l'École des hautes Études de Gand, II, 1938.

P. 15-28 et pl. I-II. J. Bidez présente quelques réflexions sur une inscription du IVe siècle ap. J.-C. en vers grecs, découverte à Trèves et célébrant le dieu Hermès (plus haut, n° 142).

L. Armand-Caillat. Le Chalonnais gallo-romain. Chalon-sur-Saône, 1937.

Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon ; y sont notamment rappelées les trouvailles d'inscriptions, avec renvois au *Corpus*.

J. Baumgart. Die römischen Sklavennamen *(Diss. Breslau)*. 1936.

Basé uniquement sur les inscriptions de Rome et sur celles de Minturnes publiées par J. Johnson (cf. *Ann. épigr.*, 1934, nos 249-254).

M. Christofle. Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations effectuées en 1933, 1934, 1935, 1936 par le Service des Monuments historiques de l'Algérie. Alger, 1938.

Inscriptions, dont bon nombre déjà connues, provenant de localités diverses d'Algérie ; surtout des épitaphes païennes ; estampilles sur des lampes.

P. 445. A Timgad.

143) *m. aemilio*
MACRO SA
TVRNINO
M AEMILI
MACRI LEG
AVG PR PR
COS DESIG
FILIO P PO
IOI IVS
C APE

M. Aemilius Macer fut consul suffect en 174 ap. J.-C.

C. W. M. Cox et A. Cameron. Monumenta Asiae Minoris antiqua, t. V. Manchester, 1937.

Volume consacré aux inscriptions de *Dorylaeum* et de *Nacolea*. Presque tous les textes sont rédigés en grec; quelques-uns ont déjà été publiés.

P. 1-2 et pl. 14. A Eskișehir. Borne milliaire aux noms des empereurs de la Tétrarchie.

P. 32-34 et pl. 24. A Mutalip.

144) ["Ορο]ι μεταξὺ Δορυλαέων [καὶ Νι]-
[κ]αιέων οἱ τεθέντες κατὰ κέ-
λευσιν Αὐτοκράτ. Καίσ. Τραιαν.
'Αδριανοῦ Σεβ. π. π. διὰ Γ. Ιουλ.
Σεουήρου πρεσβ. αὐτοῦ ἀν-
τιστρατήγου.

D'après les auteurs, l'inscription se rapporte plutôt à la légation de Severus en Bithynie (entre 136 et 138) qu'à sa légation d'Asie (entre 128 et 131).

P. 92-141. A *Nacolea*.

P. 92-93 et pl. 46. Base (*C. I.L.*, III, n° 349 et p. 1265).

145)
ꝺ PRO SALVTE
IMP·CAES·M AV
RELII COMMODI
ANTONINI AVG·CIVI
5 TATI NACOL·CRA
TERVS CAES·N·SER
VER·EXACTOR RP
NACOL·
D D

L. 7 : *ver(na)*; l. 9 : plutôt *d(ono) d(edit)* que *d(ecreto) d(ecurionum)*.

Les auteurs pensent (p. XXIX), avec Mommsen (*Staatsr.*, II², p. 1018) et Hirschfeld (*Verwaltungsbeamten*, p. 75), que Craterus a été chargé de faire rentrer des arriérés de tribut que les autorités locales n'arrivaient pas à percevoir.

P. 93 et pl. 46. Borne milliaire.

146) *Pro salute*
et uictoria I-
mpp. dominor.
nn. sanctis[si]mo-
rum Aug[g.] L. Septi-
mii Seu[er]i Pii Per-
tinacis Aug. et M.
Aur. Antonini Aug.
[et L. Septimii] Getae
[Caes. a N]acoleis
m. II[II].

P. 93-94 et pl. 46. Autel (publié dans des revues peu accessibles).

147) Τὸν γῆς καὶ θαλάσ-
σης δεσπότην
Τ. Φούλουιον Ἰού-
νιον Κυαῖτον
ἡ λαμπ[ρ]οτάτη
Νακολέων πό-
[λις].

Il s'agit de l'empereur T. Fulvius Junius Quietus, second fils de M. Fulvius Macrianus, tué en 261 ap. J.-C.

P. 94-95 et pl. 46. Fragment complet seulement à gauche.

148)
[. . . . . Καίσαρος]
[Γε]ρμανικοῦ τὸ [β']
ὑπάτου δοῦ[λος]
Φίλωνι υἱῶ ζή[σαν]-
τι ἔτη ε' μῆνας δ' [ἡμέ]-
ρας κε'.

Germanicus visita l'Asie (Tacite, *Ann.*, II, 54) dans l'année de son second consulat (18 ap. J.-C.).

P. 95-96 et pl. 47. Fragment du testament de P. Aelius Onesimus *Aug. lib.* (*C. I. L.*, III, nos 6998 et 13652).

P. 96-97 et pl. 47. Dédicace, déjà connue, par la boulè et le démos de *Nacolea* en l'honneur de P. Aelius Claudianus Niger, sans doute affranchi impérial, qui a été également honoré à *Nacolea* par la cité de *Prymnessus* (*C.I.G.*, III, no 3818). D'autres Niger ont peut-être été chargés, comme lui, d'administrer des propriétés impériales dans la région (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, IV, nos 543-544) : voir p. XXVIII-XXIX.

C. DAICOVICIU. LA TRANSYLVANIE DANS L'ANTIQUITÉ (extrait de LA TRANSYLVANIE). Bucarest, 1938.

Histoire de la Dacie romaine ; usage des inscriptions.

Pl. VI, fig. 15. Bas-relief mithriaque d'*Apulum* (*Ann. épigr.*, 1934, no 114).

Pl. VIII, fig. 21. Base en l'honneur de C. Arrius Antoninus (*Ann. épigr.*, 1931, no 123).

G. DEVOTO. TABULAE IGUVINAE. Rome, 1937.

Étude d'ensemble sur les tables de Gubbio.

M. DURRY. LES COHORTES PRÉTORIENNES (BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, fasc. 146). Paris, 1938.

Usage constant des inscriptions ; cf. l'index des textes épigraphiques utilisés, p. 437-440.

U. FORMENTINI. NUOVE RICERCHE SULLA TAVOLA DI VELEJA. TERRITORIUM ANTIATE (extrait de l'ARCHIVIO STORICO PER LE PROVINCIE PARMENSI, N. S., XXXV, 1935, p. 99-106).

MÉLANGES DE GÉOGRAPHIE ET D'ORIENTALISME OFFERTS A E.-F. GAUTIER. Tours, 1937.

P. 332-340 avec fig. L. Leschi. A Cherchel. Stèle.

149) *pro salute* REGIS · PTLEMAEI *(sic)*
*r*EGIS · IVBAE · F REGINANTE
ANNO · DECVMO · ANTISTIA
GALLA · VOTVM · SATVRNO · SOLVI
LIBENS MERITO · VICTVMA ACCEPTA
*a*B · IVLIA RESPECTI · F · VITALE · RVSGVNIENSE

Date : l'année dixième de Ptolémée, roi de Maurétanie, correspond à 29-30 ap. J.-C.

Rusguniae, aujourd'hui Cap Matifou, à l'est d'Alger.

P. G. GOIDÀNICH. L'ISCRIZIONE ARCAICA DEL FORO ROMANO (extrait de ROMA, XV, 1937, p. 309-317 avec fig.).

Lecture, complément et interprétation du texte.

J. GUEY. ESSAI SUR LA GUERRE PARTHIQUE DE TRAJAN (114-117) (BIBLIOTHÈQUE D'ISTROS, II). Bucarest, 1937.

Usage des inscriptions. Dates des salutations impériales de Trajan, de la 6e à la 13e ; du surnom *Optimus* (fin août 114) ; du titre de *Parthicus*.

P. 91-94. Discute la restitution de la l. 3 sur l'inscription de l'arc de triomphe de Doura-Europos (*Ann. épigr.*, 1933, nº 225, où une faute d'impression donne *cos. iii*, au lieu de *cos. ui ;* 1937, nº 243).

P. 147-152. Étudie la fin d'un nouveau fragment des Fastes d'Ostie (*Ann. épigr.*, 1936, nº 97) et propose de restituer ainsi les l. 10 et suiv.

150)
*e*T · PRO SALVTE · EIVS · S · C · F · ET SVPP*l. per omnia de*
*lub*RA · ET · LVDI · FACTI · V̄ · ĪĪĪĪ · PR · K · M*ai. circenses*
*com*MISS · XXX · PR · NON · MAI · EPIS*tula missa*
est AB · IMP · TRAIANO · AVG · PROC ?

Pour la restitution, à la l. 12, *com*MISS, cf. *Ann. épigr.*, 1933, nº 30, l. 35.

Discussion sur la date où Trajan a pris le titre de *Parthicus*.

F. HALLBAUER. DE NUMERALIBUS LATINIS EPIGRAPHICIS *(Diss. Halle)*. 1936.

M. HOLLEAUX. ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE GRECQUES, T. I et II. Paris, 1938.

Début d'une publication, en quatre tomes plus un volume d'index, où M. Louis Robert se propose de réunir presque tous les articles du regretté Maurice Holleaux, dont on sait qu'un bon

nombre concernent les rapports des Romains avec la Grèce et les monarchies hellénistiques (t. IV). Dans le tome I, p. 165-186, est repris notamment le Discours prononcé par Néron à Corinthe (*Ann. épigr.*, 1889, nº 3).

Antike Inschriften in Jugoslavien, Heft 1, Noricum et Pannonia superior. Zagreb, 1938.

Sous le patronage de l'Union académique internationale, V. Hoffiller et B. Saria publient le premier fascicule, concernant le Norique et la Pannonie supérieure, d'un supplément au *C. I. L.*, III et aux *I. G.*, X et XIV. 500 numéros ; les plus notables de ces inscriptions ont déjà été reproduites dans l'*Année épigraphique ;* un certain nombre sont inédites, ou quasi inédites, dont celles-ci :

Nº 26 avec fig. Vallée de la Save. Autel.

151)

ADSALLVTÆ
SACR
L SERVILIVS
EVTYcHES CVM SVIS
GVBERNATORIBVS
V *s. l. m.*

L. 4 : *Euty[c]hes* n'est pas sûr.

Nº 27 avec fig. Vallée de la Save. Autel.

152)

S ET
ADSALLVT
C M *e* MM
V S L L M

S(avo) et Adsallut(ae) C(aius) M[e]mm(ius)...

Cf. nº 255 = *Ann. épigr.*, 1934, nº 71.

Nº 229 avec fig. Entre *Emona* et *Praetorium Latobicorum*, près de Valična vas. Autel.

153)

P MAXIMIVS
MATERNVS
MENSOR LEG
X G AR D CIVIBVS
SVIS SABINO ET
VENVSTO COS
V S L M

L. 4 : *G(eminae) ar(am) d(edicavit).*

Date : 240 ap. J.-C.

Nº 278* avec fig. A *Poetovio*. Autel.

154)

i. o. m.
pro salute ....
....
............au
G ▨ · NOSTRORVM
TABVL · VECTIGAL · ILL
YRIC · ET VIL · STAT · PO
ETOVIENSIS
TERTIVS · SER · EXVOTO

L. 1 : dédicace à Jupiter, le foudre figure sur la face latérale gauche ; l. 5 : un second G est martelé ; la pierre date du règne simultané de Caracalla et Géta ; l. 6-7 : *tabul(arii) vectigal(is) Illyric(i) et vil(ici) stat(ionis).*

Nº 319 avec fig. A *Poetovio*, dans le troisième mithraeum. Bord complet en haut et à droite.

155)
*ele*VAVIT · IN MODVM · SOLIS
*ca*VTI · ET CAVTOPATI · IN ONOR*em*

De la formule *in modum Solis* les auteurs rapprochent notamment Val. Maximus, I, 8, 2 (le serpent d'Épidaure *quem... in modum Aesculapii venerati fuerunt*) et la dédicace d'une statue de Constantinople : Κωνσταντίνῳ λάμποντι Ἡλίου δίκην (L'Orange, *Symbolae Osloenses*, XIV, 1935, p. 113-114).

N° 160 avec fig. Entre *Poetovio* et *Andautonia*, à Varaždinske Toplice. Autel.

156) DIANAE ET
NYMPHIS
SACRVM
COLLEGIVM
IVVENTVTIS
V · S · L · M

Pour les Nymphes, déesses des eaux thermales du lieu, cf. *C. I. L.*, III, nos 4117 et 10893.

INSCRIPTIONES ITALIAE, VOL. I, REGIO I, fasc. I, TIBUR. Rome, 1936.

ID., VOL. XIII, FASTI ET ELOGIA, fasc. 3, ELOGIA. Rome, 1937.

Suite de la publication entreprise par l'Union académique nationale d'Italie.

Le volume I sera consacré au Latium et à la Campanie ; le fascicule 1 réservé à *Tibur*, et qui a pour auteur J. Mancini, compte 653 numéros ; plusieurs inscriptions sont inédites, dont le n° 73 : règlement de l'autel de Bona Dea.

Du volume XIII le fascicule 3, publié par A. Degrassi, groupe les *Elogia*, aussi bien de Rome, notamment du forum d'Auguste (avec un plan), que du reste de l'Italie. 91 numéros.

P. 85-86. Table de concordance avec le *C. I. L.* et les *Notizie degli Scavi*, 1933.

P. 86. Liste montrant que 25 des *Elogia* reproduits ici ne figuraient pas au *C. I. L.*

N. IORGA. HISTOIRE DES ROUMAINS ET DE LA ROMANITÉ ORIENTALE. Bucarest, 1937.

La seconde partie du tome Ier, intitulée *Le sceau de Rome*, traite en particulier de la conquête de la Dacie par Trajan et de l'organisation du pays qui s'ensuivit. Grand usage des inscriptions.

G. DE JERPHANION. LA VOIX DES MONUMENTS, nouvelle série. Rome et Paris, 1938.

P. 38-94 avec pl. Trois études sur le carré magique *Rotas opera*, parues dans les *Recherches de science religieuse*, XXV, 1935, p. 188-225, les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1937, p. 84-93 (ici plus complet) et les *Rech. de sc. relig.*, XXVII, 1937, p. 326-334.

Dans cette dernière étude, le P. de Jerphanion estime, comme M. Fr. Cumont, que le carré a une origine juive et s'appuie sur les chap. I et IX d'Ézéchiel ; les chrétiens en le faisant entrer dans l'arsenal de leur magie l'ont retourné.

P. 95-110. Étude parue dans les *Rech. de sc. relig.*, XX, 1930. Une inscription grecque de Thèbes en Égypte (E. White et Crum, *The monastery of Epiphanius at Thebes*, II, 1927, p. 124, n° 585 ; p. 306-307 et 383) permet de rétablir la vraie teneur de l'*Epistula ad monachos* de saint Athanase.

P. Jouguet. Observations sur les inscriptions grecques de l'oasis de Khargeh. L'édit de Vergilius Capito (extrait des Atti del IV Congresso internazionale di papirologia, p. 1-22). Milan, 1936.

Republie d'une façon plus complète et plus correcte, avec traduction et commentaire, l'édit promulgué par le préfet de Claude (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 1262).

D. Krencker, M. Schede et O. Heck. Der Tempel in Ankara (Denkmäler antiker Architektur publiés par l'Institut archéologique allemand, III). Berlin, 1936.

P. 51-60. M. Schede.

P. 51-59 et pl. 37-44 *a*. *Res gestae divi Augusti* ; inscriptions des antes.

P. 59-60. Inscriptions byzantines.

S. Lambrino. Inscription et relief dionysiaque de Tomis (extrait de la Revista istorică română, VII, 1937).

P. 32-37 avec fig. Plaque de marbre blanc (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 615). Le monument a été érigé [par un thiase bachique] en l'honneur de Gordien III et de Sabinia Tranquillina ; le nom de l'impératrice a été ajouté en surcharge sur une partie du texte déjà gravée.

H. I. Marrou. ΜΟΥϹΙΚΟϹ ΑΝΗΡ. Grenoble, 1938.

Invoque les épitaphes qui, notamment, aident à préciser le sens des scènes faisant allusion sur les monuments funéraires aux études des enfants et des adolescents, louent les défunts de leurs qualités intellectuelles, de leurs connaissances et, surtout pour les femmes, de leurs talents musicaux, attestent l'héroïsation par la culture littéraire et philosophique, montrent les arrière-pensées mystiques de la piété érudite nourrie de science sacrée.

Mostra Augustea della Romanità, Catalogo. Rome, 1937.

Dans les diverses sections, nombreux fac-similés d'inscriptions, au sujet desquelles le catalogue donne quelques renseignements ; certaines sont reproduites sur les planches.

Der obergermanisch-rätische Limes des Römerreiches, LVI. Berlin et Leipzig, 1937.

1° E. Fabricius. *Das Kastell Bendorf*.

P. 21 avec fig. Estampille de potier sur terra sigillata.

P. 22-25 et pl. III. Estampilles sur briques de la *legio XXII*ª *Primigenia* et de la *cohors I*ª *Thracum*; estampille de contrôle (avec renvois à des similaires).

2° H. Jacobi. *Das Kastell Saalburg.*

P. 67. Indication des corps de troupes dont les noms figurent sur des briques provenant de ce site : *leg. XXII*ª *Primigenia p. f.*, *VIII*ª *Augusta*; *coh. IIII*ª *Vindelicorum, II*ª *Raetorum civium romanorum, I*ª *civium romanorum, I*ª *Flavia Damascenorum.*

P. 70-75. Rappel des inscriptions trouvées en cet endroit.

W. Otto. Handbuch der Archäologie, t. I, fasc. 1. Munich, [1937].

P. 182-238. A. Rehm traite des inscriptions du groupe grécoitalique. Bibliographie, technique épigraphique, naissance et développement des écritures, signes d'écriture, supports et disposition de l'écriture, inscriptions importantes au point de vue archéologique. Des planches reproduisent des spécimens de textes pour la plupart exactement datés.

G. Raskin. Handelsreclame en soortgelijke praktijken bij Grieken en Romeinen (Katholieke Universiteit te Leuven, Philologische studiën, teksten en verhandelingen, nos 13-15). Louvain, 1936.

Fait appel aux inscriptions, surtout à celles de Pompéi.

P. 144. Liste des textes épigraphiques utilisés.

L. Robert. Études anatoliennes, Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure (Études orientales publiées par l'Institut... de Stamboul, t. V). Paris, 1937.

Révision de nombreux textes contenus dans les *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, tomes I, III, surtout IV ; corrections, restitutions et interprétations nouvelles. La liste des textes revus est donnée à la table, p. 578-579.

Parmi les textes inédits ou repris, nous citerons :

P. 128 et pl. XVII, 2. A Eroğlu, entre Akhisar et Yayaköy (Thyatire).

157)
[Ὁ δῆμ]ος ἐτείμησε
[Γά]ϊον Ἀντίστιον τὸν Γα[ίου]
[Ἀντι]στίου Οὐέτερος τοῦ ἀ[ν]-
[θυπ]άτου υἱὸν τὸν νεώτε[ρον].

Il s'agit du fils de C. Antistius Vetus, consul en 6 av. J.-C., qui fut lui-même consul en 23 ap. J.-C.

P. 231. Fragment d'une lettre de l'empereur Hadrien adressée à *Prusa* de l'Olympe (Bithynie) et relative à des contestations sur les *Basilika Therma.*

P. 294-296 et pl. XVI, 6 et 1.

Entre Yokarı Isaniye et Bartin. Deux bornes milliaires : l'une, marquant le huitième mille ἀπὸ Τείου, fut dressée lors d'une réfection de la route sous l'empereur Antonin le Pieux, entre 140 et 146 ; l'autre est la suivante :

158) [Ἀ]υτοκράτωρ Καῖσαρ Λ. Σε[πτίμιος]
[Σ]ευῆρος Εὐσεβὴς Περτί[ναξ Σεβ.]
Ἀραβικὸς Ἀδιαβηνικὸς Πα[ρθικὸς]
μέγ. ἀρχιερεὺς μ[έγ.], δημαρ[χικῆς]
ἐ[ξ]ουσίας το ζ', αὐτοκράτωρ τὸ [αἰ],
[ὕπ]ατος [τὸ] β', π. π., ἀνθυπατο[ς],
καὶ Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μ. Αὐ[ρή]-
λιος Ἀντ[ωνεῖνο]ς Σεβ., δημα[ρ]-
χικῆς ἐξ[ουσία]ς τὸ β', καὶ Π.
Σεπτίμιο[ς Γέτα]ς Καῖσαρ
ἀπεκατέστ[η]σαν διὰ Κυ. Τινε[ίου]
Σακέρδωτος πρεσβευτοῦ καὶ
ἀντιστρατήγου
Η

Date : 199 ap. J.-C.

P. 324-328.

159) A *Tabae*. Inscription mutilée concernant un personnage qui fut en particulier Δολοβέλλου τοῦ αὐτοκράτορος σύνεδρος, c'est-à-dire qui a fait partie du *consilium* de P. Cornelius Dolabella, consul (suffect) en 44 av. J.-C., maître de l'Asie pendant quelques mois en 43 après avoir tué le proconsul C. Trebonius.

P. 339-354. Inscriptions de *Sebastopolis* de Carie.

P. 339 et pl. XXV, 1. Révision d'une dédicace à Trajan : *Bull. de Corr. hellén.*, 1885, p. 346-348.

P. 341 et pl. V, 4. Dédicace à Julia Domna.

P. 342-343 et pl. XXV, 2.

160)
[Τ]ὸν ἀξιολογώτατον
Μ. Αὐρ. Ἀπελλᾶν δὶς
[Ἀ]πελλιανὸν ἄνδρα
[ε]ὐγενῆ κ. τῆς πρώτης
[τ]άξεως ἀπὸ προγό-
νων, θεῖον ἱππικῶν
καὶ ἀπὸ χειλιαρχίων καὶ
[ἐ]πιτρόπων, πάσας [ἀρ]-
χὰς καὶ λειτουργίας τῇ
[πατ]ρ[ί]δι ἐπιτείμως κ.

« Apellianos n'était pas de rang équestre, mais la génération suivante, dans sa famille, est parvenue à cette dignité ; aussi peut-il se vanter d'être l'oncle de personnages qui, de l'ordre équestre (ἱππικοί), y ont fait carrière comme *ex tribunis, tribunicii*, et *procuratores* ».

P. 516-566. Inscriptions de Stratonicée.

P. 516-523. Révision de certaines parties du décret de Stratonicée : *C. I. G.*, n° 2715 ; Le Bas-Waddington, n° 519.

P. 538-540. Révision du *Bull. de Corr. hellén.*, 1920, p. 91, n° 21 (cf. *Suppl. epigr. gr.*, IV, n° 242).

161)
[Ἱεροκλ]ῆς Ἰά[σωνο]ς ἱερεὺς
[ἐπα]γγειλάμενος ἐν πεντα-
[ε]τηρίδι, ἐ[πι]τυχὼν πρεσβείᾳ
[τ]ῇ εἰς Ῥ[ώμη]ν τὰ ...α καταλει-
[φθέντα τῇ] πατρίδι χρήματα
[ὑπ]ὸ Ἰουλίου Πελάγο[ντος].

Le testateur Julius Pelagon, affranchi impérial et procurateur, est connu par une autre inscription de Stratonicée (p. 540) et une inscription de Naples (*Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 429).

P. 542-544.

162) Le petit fragment publié par G. Cousin dans le *Bull. de Corr. hellén.*, 1891, p. 425, n° 6 est une copie du γενικὸς τύπος d'un préfet du prétoire, « qui rappelle aux gouverneurs de province les prescriptions de la législation antérieure sur la rédaction des quittances d'impôts (ἀποδείξεις, *apochae*) ». On en connaît d'autres exemplaires à Mylasa et à Keramos. Le nom du préfet est Φλ. Ἰλλοῦσ(τριος) Πουσαῖος Δ...., qui aurait été en fonctions de 465 à 467 (cf. Dessau, *I. L. S.*, n° 5339).

Der römische Limes in Österreich, XVIII. Vienne et Leipzig, 1937.

Col. 33-81 avec fig. A. Betz. A *Carnuntum*. Nombreuses épitaphes de soldats qu'on trouve déjà dans les *Österr. Jahreshefte*, XXIX, 2, 1935, *Beiblatt*, col. 287 et suiv., mais reproduites sommairement et sans commentaire. Quelques épitaphes de simples particuliers. En outre celles-ci :

Col. 33-34 avec fig. Stèle.

163) P SATELLIO C F
SCA · SODALI
NEGOTIATOR
Q VARIVS · T · F
SCA · MODESTVS
AVONCVLVS
POSVIT

L. 2 et 5 : *Sca(ptia tribu)*.

Col. 34-36 avec fig. Stèle.

164) C · FABRICIVS ·
T · F · PVB · VERON
ANORVM ·
XXXX
H · S · E ·
T · Q · P ·
FABRICIS ·
FRATRES ·
POSVERVNT

L. 2 : *Veron(a)* ; l. 6 : *T(itus) Q(uintus) P(ublius)* ; l. 7 : *Fabricis* pour *Fabricii*.

Col. 46-47, n° 11 = *Ann. épigr.*, 1937, n° 174.

Col. 47-49, n° 12 = *Ibid.*, 1936, n° 67.

Col. 51-55. Inscriptions de *Carnuntum* mentionnant des cohortes auxiliaires.

Col. 64-65. Historique de la *legio XI*[a] *Claudia*.

Col. 70-74, nº 27 = *Ann. épigr.*, 1937, nº 78.

Col. 74-75. Inscriptions de *Carnuntum* relatives à des ailes auxiliaires.

Col. 75-81. Les renseignements fournis par les nouveaux textes sur les légions ayant appartenu à la garnison de *Carnuntum* confirment ce que nous connaissions déjà.

Col. 99-106 avec fig. Egon Braun. A *Carnuntum*.

165) Épitaphe de *Primigenia, C. Petroni ancilla*, suivie d'un poème mutilé en cinq distiques.

Col. 107-128 avec fig. E. Polaschek et A. Seracsin. Région de *Carnuntum*. Un certain nombre d'épitaphes païennes.

Col. 111 avec fig. A *Carnuntum*. Autel.

166) FONTBVS
IVL · SPER
S *l. l. m.*

Col. 121 avec fig. A Sommerein (rive droite de la Leitha).

167)
P · VE · AQVILINO
QV · M · AE*l*. K · A · L · E*t*

Restes d'une ligne mutilée.

P(ublio) Ve(dio ?) Aquilino, qu(aestori) m(unicipii) Ae[l(ii)] K(arnunti) an(norum) L e[t]...

Col. 126-128 avec fig. A Bruck (rive gauche de la Leitha). Autel.

168) SIL · SIL
MOGETI
VS · SERVS ·
SALTVARIV
5 S · FLAVIOr
VM · VICT
ORINI · ET
VICTORI
S · V S *l. m.*

Il y a des ligatures que nous n'avons pas reproduites.

L. 1 : *Sil(vano) Sil(vestri)*; l. 3 : *serv(u)s*.

P. Roussel et M. Launey. Inscriptions de Délos. Paris, 1937.

Suite et fin des dédicaces postérieures à 166 av. J.-C., parmi lesquelles nous relèverons notamment ici un certain nombre de consécrations aux divinités orientales et à d'autres divinités, faites par des Romains. Une plaque de cuivre porte des malédictions en latin. Quelques listes et catalogues présentent des noms romains.

B. Sapène. Au forum de Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) (extrait des Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, XIX). Toulouse, 1938.

Inscriptions du début du règne de Trajan à l'entrée sud-est du portique du temple.

P. 14-18 et pl. II, 3 ; pl. IV, 7. Plaque de marbre.

169) VS SEX. *f. cal*PVR*nius* (?) . TSI
*praef*ECTVS ALAE *vii phry*GV*m*
S ET PARIETES SVI .. ET
*cur*A ET IN*p*ENDIO CO*n*CI*li* (?)

P. 19-20 et pl. V, 9. Fragments d'une base en l'honneur de Trajan érigée peut-être par les *Convenae* (?).

P. 21-22 et pl. VI, 10 ; cf. p. 33. Base incomplète.

170) P L O T I N *a e*
i M P T R A I A N I
C A E S A V G G E R
C I V L S E R E N *u s*
N O M I N E S V O E T
IVLIAE L F IVLIOLAE
V X O R I S

P. 22-25 et pl. VI, 11 ; cf. p. 12, p. 33. Base incomplète.

171) *c. iulio* SEX PI*l.*
*uol*T · SERENO
IIII VIR SACERD
ROMAE · ET · AVG
*pra*EFECTO ALÆ
*uii phry*GVM
c o n u i c (?) A N I .

P. 33 ; cf. p. 16, n. 4, nos 2 et 1 ; p. 25, n. 1, no 1. Fragments paraissant se rapporter à deux inscriptions relatives au même personnage ; dans l'une, la mention VII PHRYGVM autorise la restitution proposée à la l. 2 du no 169 et à la l. 6 du no 171. — Il n'y a aucune raison de corriger $\overline{\text{VII}}$ en VLP au no 1838 du *C. I. L.*, VI comme en était d'avis Cichorius (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, I, col. 1257).

D'autres fragments, où se retrouve notamment la mention *sacerdos Romae et Aug.*, figurent p. 25, n. 1, nos 2 et 3.

B. Saria. Nouvelles inscriptions (extrait du Bulletin de l'Association du Musée de Slovénie, XVIII, 1937). Ljubljana, 1937.

P. 132 avec fig. Région de Hrastnik. Plaque funéraire.

172) A T E C V R V S
D O C N I M
A R I E V I
SEXTIAMII
T O N I C E

L'auteur propose de lire l. 3 : *<f(ilius)> vi(vus)* ; l. 4 : *<et>*. Atecurus, Docanimarus, Tonice sont des noms celtiques.

P. 134 avec fig. A *Emona*. Stèle funéraire.

173) T · IVNIVS · D · F
A N I · M O Ñ A N V S
TR · MIL · $\overline{\text{VI}}$ · PRAEF
EQVIT · $\overline{\text{VI}}$ · PRAEF
FABR · $\overline{\text{II}}$ · PRO · LEG · $\overline{\text{II}}$

M. Schede et H. St. Schulz. Ankara und Augustus. Berlin, 1937.

Histoire du *Monumentum Ancyranum* depuis qu'il a été mis à notre portée ; traduction alle-

mande L'inscription serait surtout un testament politique.

R. Stillwell, Antioch on-the-Orontes ; t. II, The Excavations 1933-1936. Princeton, Londres et La Haye, 1938.

P. 38-43. J. Lassus. A Kaoussié, près d'Antioche, dans une église. Inscriptions dédicatoires des pavements en mosaïque.

P. 38-39 avec fig. ; cf. p. 13. Dans la nef nord.

174)

† ΕΠΙ ΤΟΥ ΑΓΙΟΤΑΤΟΥ ΕΠΙϹΚΟΠΟΥ ΗΜΩΝ ΦΛΑΟΥΙΑΝΟΥ·ΚΑΙ ΕΠΙ ΤΟΥ ΕΥΛΑΒΕϹΤΑΤΟΥ
ΕΥϹΕΒΙΟΥ ΟΙΚΟΝΟΜΟΥ ΚΑΙ ΠΡΕϹΒΥΤΕΡΟΥ ΔΩΡΥϹ Ο ΠΡΕΒΥΤΕΒΟϹ ΚΑΙ + ꙍ + *(sic)*
ϐ ΤΑΥΤΗΝ ΤΗΝ ΕΞΕΔΡΑΝ ΕΥΞΑΜΕΝΟϹ·ΤΗΝ ΨΗΦΙΔΑ ΕΠΛΗΡΩϹΕΝ · Μ̈ ΔΥϹΤΡΥ̊ ΤΥ̊ ΕΛΥ ΕΤΥ̊ϛ

Date : mars 435 (= 387 ap. J.-C.).

P. 40 avec fig. ; cf. p. 15 ; p. 40-41 avec fig. ; cf. p. 18. Dans les nefs ouest et sud. Inscriptions analogues, mentionnant les mêmes personnages, mais sans date.

P. 41-43 avec fig. ; cf. p. 33. Dans une salle située à l'extérieur du coin nord-est du carré central, contre le baptistère.

175)

ΕΠΙ ΤΟΥ ΑΓΙΟΤΑΤΟΥ ΚΑΙ ΟϹΙΟΤΑΤΟΥ ΕΠΙϹΚΟΠΟΥ ΘΕΟΔΟΤΟΥ ΚΑΙ ΑΘΑΝΑϹΙΟΥ
ΠΡΕϹΒΥΤΕΡΟΥ·ΚΑΙ ΟΙΚΟΝΟΜΟΥ Η ΨΗΦΕΙϹ ΤΟΥ ΠΕΙϹΤΙΚΟΥ ΓΕΓΟΝΕΝ ΚΑΙ ΤΟ ΕΡΓΟΝ
ΤΟΥΤΟ ΕΠΕΙ ΑΚΚΙΒΑ ΔΙΑΚΟΝΟΥ ΚΑΙ ΠΑΡΑΜΟΝΑΡΙΟΥ

Théodote a été évêque d'Antioche de 420-421 à 429.

Le πειστικόν serait une salle voisine du baptistère où se déroulait la première partie du baptême, consistant dans la récitation du symbole des apôtres (ἡ πίστις).

P. 148-165. Glanville Downey. 101 inscriptions grecques et latines trouvées dans les fouilles et hors des fouilles.

P. 149-150, nº 17, avec fig. Provenance inconnue. Brisé de partout.

176)

*cl*AVD · SVRVS ·
*m*IL · COH · IIII · PRAE*t*.
DIANI · VIX

P. 156-157, nº 61, avec fig. Incomplet sur toutes les faces.

177) DANDIP.AE
*t*R PLEB QVAESTORI V*rb*
*a*NO TRIB MILIT LEG II AV*g*.
*x*VIRO STLITIB IVDICAND*is*
*ar*RIA MAGIA SECVNDIL*la*
*u*XOR ET M · RVBRENVS · MA*g*
*i*ANVS FILIVS · FECERVN*t*
V

Peut-être M. Rubrenus Ma[gi]anus est-il à identifier avec M. Rubrenus Virius Priscus Pomponianus Magianus Proculus (*C. I. L.*, X, nº 5058), consul suffect en une année inconnue.

P. 158, nº 84. Incomplet en bas.

178) ANTIOCHVS
Q CORNILI (*sic*)
AQVINI TRIB
MIL · LEG VI · FERR

L. 1 : on pourrait lire ANTIOCEPVS.

Q. Cornelius Aquinus est peut-être le légat légionnaire de Germanie inférieure, qui avec Fabius Valens tua Fonteius Capito à la fin de 68 ap. J.-C. (Tacite, *Hist.*, I, 7). Antiochus était un de ses esclaves.

P. 161, nº 92.

179)

Αὐρηλία Ἀρτεμιδώρα
ἀπὸ τῆς λαμπρᾶς
Ἀλεξανδρέων πόλεως.

ULF TÄCKHOLM. STUDIEN ÜBER DEN BERGBAU DER RÖMISCHEN KAISERZEIT. Upsal, 1937.

Usage et discussion des inscriptions.

V. VÄÄNÄNEN. LE LATIN VULGAIRE DES INSCRIPTIONS POMPÉIENNES. Helsinki, 1937.

Enquête grammaticale qui aboutit à dégager les principales caractéristiques du latin de Pompéi.

W. WEBER. RES GESTAE. 1936.

C. WESSEL. INSCRIPTIONES GRAECAE CHRISTIANAE VETERES OCCIDENTIS *(Diss. Halle)*. 1936.

177 inscriptions grecques antiques d'Occident, avec commentaire, indications topographiques

et bibliographie. Première partie du travail.

ALICE WILSON FROTHINGHAM. SIGILLATE POTTERY OF THE ROMAN EMPIRE *(Hispanic notes and monographs)*. New-York, 1937.

Estampilles sur terra sigillata, la plupart trouvées en Espagne, à *Italica*.

ALF. MERLIN et JEAN GAGÉ.

TABLES ANALYTIQUES
DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités

A. — Périodiques

Journal of the American Oriental Society, 1938, p. 1 à 402.
Klio, 1937, depuis la p. 269 ; 1938, p. 1 à 134 ; *Beiheft* 37, 1936.
Latomus, 1937.
Mainzer Zeitschrift, 1936 ; 1937.
Mélanges de l'École française de Rome, 1937.
Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, XXI, p. 1 à 181.
Mittelrheinische Heimatblatter, 1937, avril-mai.
Mnemosyne, 1937, depuis la p. 241 ; 1938.
Notizie degli Scavi di antichità, 1937, p. 91 à 354.
Philologus, 1937, depuis la p. 249 ; 1938, p. 1 à 276.
Revista de arqueologia, 1937, p. 1 à 272.
Revue africaine, 1937, depuis la p. 129 ; 1938, p. 1 à 196.
Revue archéologique, 1937, II ; 1938, I ; II, p. 1 à 192.
Revue belge de philologie et d'histoire, 1937 ; 1938, p. 1 à 694.
Revue biblique, 1938, p. 1 à 478.
Revue des Études anciennes, 1937, depuis la p. 313 ; 1938, p. 1 à 224.
Revue des Études juives, I et II, 1937.
Revue des Études latines, 1937, depuis la p. 233 ; 1938, p. 1 à 228.
Revue d'histoire ecclésiastique, 1937, depuis la p. 687 ; 1938, p. 1 à 486.
Revue historique de droit français et étranger, 1937, depuis la p. 387.
Rivista di archeologia cristiana, 1937.
Rivista di filologia, 1937, depuis la p. 225 ; 1938, p. 1 à 112.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, 1937.
Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse, t. 217, fasc. 1, 1937.
Syria, 1937, depuis la p. 237 ; 1938, p. 1 à 192.
Θρακικά, 1937, depuis la p. 69 ; 1938.
Transactions and proceedings of the American philological Association, 1937.
Trierer Zeitschrift, 1937.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine

Annales de l'École des hautes Études de Gand, II.
L. Armand-Caillat, *Le Chalonnais gallo-romain*.
J. Baumgart, *Die römischen Sklavennamen*.
M. Christofle, *Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations effectuées en 1933, 1934, 1935, 1936 par le Service des Monuments historiques de l'Algérie*.
C. W. M. Cox et A. Cameron, *Monumenta Asiae Minoris antiqua*, V.
C. Daicoviciu, *La Transylvanie dans l'antiquité*.
G. Devoto, *Tabulae Iguvinae*.
M. Durry, *Les cohortes prétoriennes*.
U. Formentini, *Nuove ricerche sulla Tavola di Veleja. Territorium Antiate*.
Mélanges offerts à E. F. Gautier.
P. G. Goidànich, *L'iscrizione arcaica del foro romano*.
J. Guey, *Essai sur la guerre parthique de Trajan* (114-117).
F. Hallbauer, *De numeralibus latinis epigraphicis*.
M. Holleaux, *Études d'épigraphie et d'histoire*, I, II.
Antike Inschriften in Jugoslavien, I, *Noricum und Pannonia superior*.
Inscriptiones Italiae, I, *regio* I : 1, *Tibur*. — XIII, 3, *Elogia*.
N. Iorga, *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*.
G. de Jerphanion, *La voix des monuments*, nouv. série.
P. Jouguet, *Observations sur les inscriptions grecques de l'oasis de Khargeh. L'édit de Vergilius Capito*.
D. Krencker, M. Schede et O. Heck, *Der Tempel in Ankara*.
S. Lambrino, *Inscription et relief dionysiaque de Tomis*.
H. I. Marrou, Μουσικὸς ἀνήρ.
Mostra Augustea della Romanità, Catalogo.
Der obergermanisch-rätische Limes des Römerreiches, LVI.
W. Otto, *Handbuch der Archäologie*, I, 1.
G. Raskin, *Handelsreclame en soortgelijke praktijken bij Grieken en Romeinen*.

2° Table des provenances

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. **Rome**

II. **Italie**

III. **Péninsule ibérique**

IV. **Gaule**

V. **Grande-Bretagne**

VI. **Germanie**

VII. **Provinces danubiennes**

1. *Dalmatie.*

2. *Norique.*

3. *Pannonie.*

4. *Macédoine.*

3° Table des matières

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

2° *Particularités du culte païen.*

3° *Antiquités chrétiennes.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

2° *Personnages de la famille impériale.*

3° *Rois étrangers.*

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

2° Fonctions supérieures.

3° Fonctions inférieures.

4° Finances.

VII

CORPS DE TROUPES

1° Légions.

2° Ailes.

3° Cohortes.

4° Garnison de Rome.

5° Numeri, corps spéciaux.

6° Grades et emplois.

7° *Particularités.*

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME XII DE LA SIXIÈME SÉRIE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Le gérant : E. Schneider.



